LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, lundi 6 juin 1966 / saint Norbert, évêque / 82e année, No 130 / 4 cahiers / 52 pages / La météo : Nuageux, averses ou orages / Minimum 60 / Maximum 80

Nos pages spéciales sur les élections : de 4 à 12

Cartes en couleurs en page 17

Union nationale: 54; Libéraux: 51; Indépendants: 2; Indécis: 1

Johnson et Lesage se disputent le pouvoir



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

par Pierre O'Neil

QUEBEC. — Par un formidable renversement de la situation politique, les pères de la révolution tranquille se sont vu refuser hier la confiance absolue du peuple du Québec au cours des élections générales.

Dans une des élections les plus contestées qu'on ait vues depuis fort longtemps au Québec, le parti libéral a en effet perdu, aux mains de l'Union nationale, plus d'une vingtaine de comtés.

Bien que retenant un plus fort pourcentage du vote populaire que l'Union nationale, le parti libéral en a perdu 9% par rapport aux élections générales de 1962 tandis que l'Union nationale en perdait 2%.

Aux petites heures, ce matin, la situation était la suivante :

	% du vote	comtés
Libéraux	47 %	51
Union nationale	41.1%	54
RN	3.2%	0
RIN	5.5%	0
Ind.	3.2%	2

Le dépouillement du scrutin était interrompu dans Chauveau, où les derniers résultats pointaient tout de même vers une défaite du candidat libéral.

Situation incertaine

Devant des résultats qui le favorisent toujours en termes de voix, M. Lesage a affirmé de façon on ne peut plus catégorique qu'il entend continuer à gouverner et même à accélérer le processus de la révolution tranquille.

De Bagot, et sur un ton plein d'agressivité, M. Daniel Johnson réclamait de son côté le pouvoir.

C'est dans cette situation incertaine qu'on se trouvait au moment d'écrire ces lignes.

Il est toutefois vraisemblable que même s'il se gagne l'appui des indépendants, le parti de M. Lesage ne pourra sa cramponner au pouvoir si l'Union nationale emporte la majorité des comtés. La majorité absolue à la Chambre est de 55 et elle sera acquise au parti de M. Johnson s'il réussit à enlever Chauveau aux libéraux.

108 comtés étaient en jeu dans l'élection d'hier.

Les libéraux, qui en détenaient 61 avant la réforme de la carte, n'en détiennent plus que 51.

L'Union nationale, qui en détenait 33 dans la dernière assemblée, a porté sa force à 54.

L'indépendant Frank Hanley, de Montréal-Sainte-Anne, a été réélu; un libéral indépendant, M. Arthur Séguin a emporté le nouveau comté de Robert-Baldwin, dans Montréal.

Le RIN n'a fait élire aucun candidat, même s'il a fait excellente figure dans les comtés de Montréal et si son président, M. Pierre Bourgault, a réussi a prendre plus de 33.3% des voix dans son comté de Duplessis.

Le RN, par ailleurs, n'a pas réussi à affaiblir sérieusement l'Union nationale, comme M. Lesage l'avait escompté lui-même.

Les ruraux votent UN

Encore une fois, ce sont les comtés ruraux qui ont apporté la victoire à l'Union nationale,

Voir DISPUTE en page 2



Nous avons ce qu'il faut pour faire un gouvernement

— Johnson

par Claude Turcotte

ST-PIE-DE-BAGOT — "Nous avons tout ce qu'il faut pour former un gouvernement."

En faisant cette déclaration, cette nuit, alors que l'Union nationale venait de faire élire son 54e candidat, M. Daniel Johnson n'était que député de Bagot, mais il laissait facilement entendre que son parti allait prendre le pouvoir; cependant il voulait surtout rassurer ceux qui pouvaient douter que son équipe était suffisamment représentative et compétente, pour prendre la direction de la province de Québec.

Comme il l'a souvent proclamé au cours de la campagne, M. Johnson a commenté devant ses partisans de Bagot et ensuite à la télévision que son gouvernement serait "votre gouvernement, celui du peuple et non celui d'un seul homme ou d'un petit groupe", en visant une fois de plus le parti libéral, qui a toujours été, selon lui, "le parti de la Grande Allée".

Les journalistes, qui ont accompagné M. Johnson dans sa tournée, auraient bien aimé obtenir une conférence de presse en bonne et due forme, aux premières heures du 6 juin, alors qu'il devenait de plus en plus probable que l'Union nationale allait atteindre le minimum de 55 députés.

Mais M. Johnson n'a pas daigné s'engager plus avant et les reporters ont dû se contenter des quelques remarques qu'il a faites à la télévision et devant ses électeurs au collège Sacré-Coeur, de Saint-Pie.

On a su, toutefois, que dès ce matin M. Johnson se rendra à Montréal où il procédera à la revision complète des résultats de l'élection. Il est possible, alors, qu'il fasse une déclaration plus substantielle aujourd'hui ou demain.

Quel a été le facteur déterminant de l'élection? M. Johnson estime que ce fut l'esprit d'équipe et ses candidats "d'une

Voir JOHNSON en page 2

Il est clair que je formerai le prochain gouvernement

— Lesage

par Gilles Daoust

QUEBEC. — "Je remercie tous ceux qui ont cru en la révolution tranquille. Nous voulons l'accélérer et nous l'accélérerons !"

— Est-ce à dire M. Lesage que vous entendez former le prochain gouvernement ?

— C'est clair !

C'est ainsi que le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, a laissé connaitre son intention, hier soir, de conserver la direction du gouvernement du Québec s'appuyant principalement :

— sur un vote populaire de 47 p. 100 en faveur des libéraux, donnant à son parti une majorité dans les faits de 7 p. 100 sur l'Union nationale (majorité qui pourra même augmenter une fois tous les résultats correctement compilés) ;

— sur l'appui possible des libéraux indépendants qui se sont réclamés de la politique du gouvernement (ce qui, selon M. Lesage, pourrait porter la proportion du vote en faveur des libéraux à 50 p. 100) ;

— sur des irrégularités commises par certains candidats en ce qui a trait aux dépenses électorales, irrégularités que le chef libéral a lui-même dénoncées publiquement au cours de sa campagne.

Le vote

Au moment où, vers minuit, on donnait 54 comtés à l'UN et 51 aux libéraux, M. Lesage a déclaré : "Je suis à la disposition de ma province et j'agirai selon les voeux démocratiques de ma province."

— Lesage

Il venait d'expliquer qu'il était loin de croire que son gouvernement était défait, soulignant, à l'aide de chiffres fournis par Radio-Canada, que 47.4 p. 100

Voir LESAGE en page 2

Recul du Parti libéral dans Montréal, même avec 19 comtés sur 27

par Claude Gendron

Bien que le gouvernement Lesage ait augmenté de 11 le nombre des sièges électoraux à Montréal et Laval, le Parti libéral est sorti affaibli de l'élection d'hier dans la région métropolitaine qui constitue quand même son principal château fort.

Certes, le Parti libéral a remporté 19 des 27 comtés montréalais. Cela lui accorde cependant 70.4% des sièges métropolitains, alors qu'en 1962, avec 13 sièges sur 16, il en détenait 81.3%.

Hier soir, les autres sièges se partageaient comme suit : 6 Union nationale et deux indépendants. Point n'est besoin de préciser que, vu les résultats très serrés de l'élection, les deux indépendants, le vétéran Frank Hanley, de Ste-Anne et le nouveau venu, Arthur Séguin, dans Baldwin, joueront un rôle prépondérant à l'Assemblée législative.

Il est assez difficile de comparer les résultats d'hier avec ceux de novembre 1962, parce

Voir RECUL en page 2

Répartition des sièges

Répartition des sièges selon les partis politiques à l'assemblée législatives, au cours des récentes élections :

1960		1962		1966	
Lib.	52	Lib.	63	UN	54
UN	42	UN	31	Lib.	51
Ind.	1	Ind.	1	Ind.	2
Total	95	Total	95	Douteux	1
				Total	108

A noter que par suite de la redistribution des sièges et de la révision de la carte, l'Assemblée législative compte maintenant 108 sièges et non plus 95 comme c'était le cas en 1962 et 1960.

Elections calmes, rares arrestations

par François Béliveau

De nombreux incidents ont marqué la journée des élections dans la province, et près de 75 personnes ont été appréhendées par les divers corps de police, pour intimidation, désordres, tentatives ou faits de fausse représentation, mise sur pied de réseaux de "télégraphes", menaces, possession d'armes offensives, transport d'alcool, etc. . .

En fin de compte cependant, seulement six des détenus n'avaient pas encore été relâchés ce matin, ces six-là étaient à Montréal.

Services d'ordre renforcés

La plupart des incidents se sont déroulés à Montréal et dans la région métropolitaine. Le service de police de la métropole comptait près de 2,000 policiers en service pendant toute la journée électorale. Ce n'est que vers 11 h. hier soir que les policiers en surtemps ont pu regagner leur domicile.

Voir CALME en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 38 à 41, 44 à 48
Bandes dessinées / 24
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 50
Des mots et des phrases / 24
Editorial / 4
Finance / 36, 37
Horoscope / 51
Mots croisés / 41
Nouvelles internationales / 43
Nouvelles métro / 37
Radio et télévision / 22
Spectacles et concerts / 32, 33
Sports / 27 à 31
Tribunaux / 24, 25
Vie féminine / 18 à 21
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 34

CALME

SUITE DE LA PAGE 1

Le service de coordination de la police de Montréal, dirigé par les chefs-inspecteurs René Yvon, Maurice St-Pierre et Guy Toupin, nous rapportait hier soir que 28 des 34 détenus avaient été relâchés en fin de soirée, après la fermeture des bureaux de scrutin.

Parmi ces 28 détenus relâchés, on compte aussi bien des imposteurs que des individus qui avaient refusé de circuler, et même un adolescent qui distribuait des circulaires de propagande pour un parti.

Du côté de la Sûreté provinciale, où les effectifs ont été quasiment doublés pour cette journée, le coordinateur, l'inspecteur Yves Aubin, a déclaré qu'aucun fait majeur n'avait été signalé, sinon une circulation très achalandée aux environs de la métropole.

A Laval, par contre, le directeur de la police municipale, M. Léo Lequin, a révélé que malgré une journée fort calme dans les comtés de Laval et de Fabre, huit personnes avaient été détenues pendant près de neuf heures. Il s'agit d'individus qui refusaient de circuler, qui intimidaient les électeurs ou provoquaient des disputes. Ils ont tous été relâchés hier soir.

C'est dans le comté de St-Henri que les incidents ont été les plus fréquents. Vers 11 h., hier matin, le gérant de la campagne de la candidate indépendante Louise Salmon-Limoges a été appréhendé, ainsi que deux autres hommes, au bureau de scrutin situé au 302 de la rue Turgeon, parce qu'ils proféraient des menaces, selon le président d'élection Léonard Lalonde. Tout ce monde a cependant été relâché un peu plus tard.

Dans ce même comté, un certain André Poirier a été arrêté pour substitution de personne vers 8 h. hier soir, à la section de vote no 57, au 4800 ouest, rue Notre-Dame.

Enfin, un homme âgé d'environ 25 ans aurait volé 75 bulletins de vote à la section de vote no 66, au 2235 rue Délisle. La police a arrêté onze suspects dans cette affaire, mais ils ont tous été relâchés un peu plus tard. L'enquête se poursuit.

Comté de Ste-Anne

Dans Ste-Anne, deux hommes qui étaient en possession de bâtons de baseball ont été appréhendés par la police et ils doivent comparaître aujourd'hui.

Vers 5 h. 30 hier soir, Roger Turcotte, du 2349 rue Quesnel, a été arrêté pour s'être substitué à une autre personne, selon le rapport de la police. L'arrestation a été effectuée au 601 rue St-Martin, soit à la section de vote no 118.

Dans le comté de Laurier, par ailleurs, Me Roger Loiselle a été arrêté sur une accusation d'intimidation, vers 8 h. hier soir, au 7321 rue Christophe-Colomb, selon un rapport de police.

Les "pointeurs"

Le travail de "pointeurs" a connu une certaine vogue hier, malgré les objections du RIN, dans le comté de Bourget. Ce travail consistait, pour des représentants de partis, à obtenir à l'intérieur des bureaux de scrutin, les listes de ceux qui n'avaient pas encore voté.

Les "runneux", comme les désigne le pittoresque vocabulaire d'élections, ont fait la navette entre les "polls" et les comités centraux dans St-Laurent, Ste-Marie, Mercier et Maisonneuve notamment. On sait que la législation électorale interdit la transmission de ce genre de renseignement durant le déroulement du scrutin. Il semble que dans de nombreux cas, les "agents de la paix" désignés par les officiers d'élection agissaient eux-mêmes comme "runneux", munis à cet effet de faux certificats.

Nombreuses intimidations

Il appert qu'un candidat et une quinzaine de ses partisans auraient intimidé des électeurs en proférant des menaces, vers 6 h. 30 hier soir à l'école St-Albert Le Grand, dans le comté de Jeanne-Mance.

Par ailleurs, Raymond Lemaitre-Auger, du 2570 rue Théodore, a pour sa part été arrêté pour avoir intimidé des électeurs, dans le comté de Bourget, vers midi et demi hier. Il a été relâché plus tard sous un cautionnement de $100.

Le directeur du scrutin de ce comté, M. Arthur Portelance, a cependant déclaré qu'il n'a pas eu vent d'incidents dans Bourget. De bonne source, on a appris qu'un chauffeur de taxi, Marcel Ducharme, a été appréhendé pour transport d'alcool dans sa voiture, dans Bourget, vers 11 h. 25 hier matin et que des électeurs auraient été intimidés en plusieurs bureaux de scrutin par des "agents de la paix" sans uniforme et portant cravate rouge clair.

Attentat ?

Dans le comté de Gouin, le président d'élection Hector Prud'Homme n'a pas voulu confirmer le fait que Me Gérard Beaudry, agent officiel du candidat libéral Yves Michaud, ait été victime d'un attentat.

Me Beaudry aurait déclaré avoir été battu alors qu'il allait inspecter un endroit où devaient se trouver, semble-t-il, un certain nombre de "télégraphes".

Dans St-Jacques, la police a appréhendé deux femmes qui, pendant le déroulement du scrutin, faisaient de la sollicitation électorale d'un domicile à l'autre.

Vingt arrestations

Une vingtaine de personnes ont été arrêtées dans le comté de Marguerite-Bourgeoys, par la police de LaSalle, pour avoir tenté de se substituer à d'autres personnes.

D'autre part, l'agent officiel du candidat indépendant Jos. Miller, Georges Duquette, a été l'objet d'une dénonciation de la part de Mlle Laurette Beatton, dans un bureau de scrutin de ce même comté, où il aurait causé du désordre et insulté des fonctionnaires électoraux, mais il n'a pas été arrêté.

Dans le comté de Taillon, deux personnes auraient été arrêtées, l'une pour fausse représentation, et l'autre pour avoir causé du désordre. Le président d'élection de ce comté, M. Arthur Babeux, a cependant nié qu'il y a eu des réseaux de télégraphes dans Taillon.

A Québec

L'élection s'est déroulée dans le calme le plus absolu, à Québec. Deux arrestations seulement ont été signalées par la police, l'une dans le comté de Louis-Hébert, où M. Jean Lesage était candidat, et l'autre dans le comté de Jean-Talon. L'une des personnes arrêtées sera accusée d'avoir causé du désordre, l'autre, de supposition de personne.

Dans Rouyn-Noranda, quatre personnes ont été appréhendées quand des "agents de la paix" dans des sections de vote et des fiers-à-bras ont intimidé des votants, hier matin. Cependant, tout s'est réglé assez rapidement, selon le directeur du scrutin, Roger Ouimet.

La chaleur des élections

Le bureau de votation numéro 51-R du comté de L'Islet a été ravagé par les flammes vendredi soir.

Il s'agit de la résidence de M. Médéric Leblanc, où de nombreux électeurs devaient se présenter hier. Ils ont tout simplement cogné à la porte du voisin.

RECUL

SUITE DE LA PAGE 1

que plusieurs comtés d'alors ont été morcelés pour former de nouvelles circonscriptions électorales.

On peut néanmoins affirmer que dans l'île de Montréal, l'Union nationale a ravi quatre comtés au Parti libéral, tandis que celui-ci a perdu un autre comté aux mains d'un indépendant.

Les comtés qui ont changé d'allégeance sont : Bourget, formé des anciens comtés de Bourget et Maisonneuve; Lafontaine, formé d'une partie de l'ancien comté de Bourget; Maisonneuve, formé d'une partie de l'ancien comté du même nom et St-Henri, formé d'une partie de l'ancien comté du même nom. Tous les anciens comtés mentionnés avaient donné une majorité libérale en 1962.

Quant à l'indépendant Arthur Séguin, maire de Pointe-Claire, un Libéral auquel M. Lesage avait préféré M. Norman Wray, il a ravi le nouveau comté de Robert Baldwin, formé de l'ancien comté de Jacques-Cartier, où Mme Claire Kirkland-Casgrain avait été élue en 1962. Celle-ci a anéanmoins été réélue dans le nouveau comté de Marguerite-Bourgeoys, formé d'une partie de son ancien comté et de Notre-Dame-de-Grâce.

D'autres gains sur les Libéraux ?

Autre fait intéressant à noter : l'indépendant Frank Hanley a été réélu dans un comté de Ste-Anne très modifié. Son ancien comté a été morcelé dans la nouvelle carte électorale. La circonscription nouvelle comprend une partie de l'ancienne ainsi que des sections des anciens comtés de St-Henri, St-Louis et Westmount, qui avaient donné des majorités libérales en 1962. Doit-on aussi considérer la victoire de M. Hanley comme un gain sur les Libéraux ?

Il en est de même dans St-Jacques, où l'ancien ministre de l'Union nationale, M. Paul Dozois, a été réélu. Le nouveau comté comprend des sections de l'ancien ainsi que des parties des vieux comtés de Mercier et St-Louis, qui étaient Libéraux, et Ste-Marie qui était Union nationale.

Pour sa part, M. Edgar Charbonneau a été réélu dans une nouveau comté de Ste-Marie, formé d'une partie de l'ancien comté du même nom, et de sections de St-Jacques et de Maisonneuve; ce dernier était Libéral en 1962.

Les quatre nouveaux députés de l'Union nationale, à Montréal, sont : M. Paul-Emile Sauvageau, qui a défait M. Jean Meunier, dans Bourget; M. Jean-Paul Beaudry, qui a battu M. Jean-Louis Henrichon, dans Lafontaine; M. André Léveillé, qui a défait M. Marcel Dupré, dans Maisonneuve; et M. Camille Martellani, qui a défait le vétéran Philippe Lalonde, dans St-Henri.

Par ailleurs, les Montréalais ont réélu cinq anciens ministres libéraux : Mme Claire Kirkland-Casgrain, dans Marguerite-Bourgeoys, M. René Lévesque, dans Laurier, M. Eric Kierans, dans Notre-Dame-de-Grâce, M. Claude Wagner, dans Verdun, et M. Richard Hyde, dans Westmount.

Au moment des dernières compilations du vote montréalais, la nuit dernière, on avait recueilli les résultats de 4,101 bureaux de scrutin sur 5,989.

Résultat partiel : 48% Libéral, 33% UN

Ces résultats incomplets pour les 27 comtés de Montréal étaient les suivants : Libéraux, 233,265; UN, 159,388; RIN, 44,751; RN, 6-027; Quebec Conservative Party, 4,292; Parti socialiste, 1,076; PDE, 540; Parti communiste, 203; les indépendants, 31,566.

D'après ces données on accordait 46.4% du vote enregistré au Parti libéral, 33% à l'Union nationale et 9.3% au RIN.

Il est intéressant de souligner que le Quebec Conservative Party est arrivé au 2e rang dans Notre-Dame-de-Grâce, avec 2,970 voix, battant l'Union nationale qui a remporté 2,087 voix.

Dans Westmount, le candidat du QCP n'a remporté que 649 votes et l'UN 2,053, tandis que M. Richard Hyde gagnait avec une écrasante majorité de 15,828.

Dans ces deux comtés, le RIN prenait un total de 2,083 voix.

Voici, en terminant comment s'est déroulée la journée de votation à Montréal. Dès l'ouverture des bureaux de scrutin, à 10 h. a.m., jusqu'à 1 h. p.m., les Montréalais se sont rendus en grand nombre aux urnes. La plupart ont acquitté leur devoir en allant à la messe. L'après-midi a été tranquille. "Le vote fut très lent", dit-on.

Les bureaux de scrutin furent à nouveau fort achalandés entre 4 h. et 6 h. p.m., à l'heure des messes de fin d'après-midi. Et l'on enregistra très peu de votes, de 6 h. 30 à la fermeture des bureaux.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 60
Maximum demain : 80

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et d'Ottawa :** Nuageux avec quelques averses ou orages devenant ensoleillé dans l'après-midi, avec averses ou orages dans la soirée. Vents légers. Minimum et maximum : Montréal et Ottawa 60 et 80.

Regions des Laurentides, du St-Maurice, de Québec et des Cantons de l'Est : Nuageux avec averses ou pluie intermittente suivie d'orages tard dans l'après-midi et la soirée. Températures saisonnières. Vents légers excepté au cours des orages. Minimum et maximum à Ste-Agathe et Sherbrooke 35 et 75, Québec 50 et 75, La Tuque 50 et 70.

Régions du Lac St-Jean, de Baie-Comeau et de Rimouski : Nuageux. Frais avec vents légers. Minimum et maximum à Chicoutimi, Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli : 40 et 65.

Régions de Sept-Iles et de Gaspé : Clair avec périodes nuageuses. Frais avec vents légers. Minimum et maximum à Sept-Iles 35 et 65; Gaspé 40 et 60.

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

du vote était allé aux libéraux contre 46.8 p. 100 à l'Union nationale.

"Il y a une différence de 6.6 p. 100 en faveur des libéraux," a dit M. Lesage, tout en avouant qu'il avait sous-évalué l'UN et surévalué le RN, en prévoyant que ce dernier parti remporterait 8 p. 100 du vote.

Le chef libéral a également mentionné, devant les caméras de télévision, qu'il y avait eu certaines "erreurs" commises dans le comté de Chauveau et qu'il lui faudrait, avant de prendre "une décision finale" attendre des rapports complets de l'élection.

"J'ai vécu des heures semblables en 1957, à Ottawa, a dit M. Lesage, et il a fallu analyser les résultats pendant 10 jours avant de prendre une décision. Je suis loin de croire que le gouvernement que je dirige est défait.

Les indépendants

"Nous avons derrière nous, a dit le chef libéral, la pluralité du vote, sinon la majorité car les indépendants, même s'ils ne nous ont pas aidé à gagner cette élection ils nous ont appuyé politiquement. On peut aboutir à la majorité."

M. Lesage a ensuite souligné que lorsqu'il avait dénoncé les candidats indépendants durant sa campagne et déclaré que jamais il ne les reconnaitrait, il parlait uniquement en tant que chef de parti.

"Demain soir, a-t-il lancé, je serai à l'ouvrage, même s'il n'y a pas de séance du cabinet."

On a ensuite demandé à M. Lesage s'il solliciterait "les services" du candidat indépendant élu dans Robert-Baldwin. Le premier ministre a répondu qu'il devrait consulter ses collègues à ce sujet.

Irrégularités

Le premier ministre a également parlé des irrégularités qui auraient été commises par certains candidats en ce qui a trait aux dépenses permises par loi électorale.

On se souvient que lors de son passage au Cap-de-la-Madeleine, le chef libéral avait laissé entendre qu'il était au courant de certaines irrégularités commises par ses adversaires.

Tout en laissant entendre tacitement que cela pourrait bien changer les résultats dans certains comtés, M. Lesage a déclaré aux journalistes : "Je ne vous dirai pas ce soir où la loi a été violée, mais je vous dis qu'à ma connaissance cela s'est produit. Nous ne prendrons pas de décision là-dessus avant plusieurs jours.

Le chef libéral a attribué la "défaite" à plusieurs facteurs. Il a notamment expliqué aux journalistes :

— qu'il avait surévalué le vote RN. Selon lui, le RN devait remporter 8% du vote populaire. Il n'en a récolté que 5%. Le reste, selon M. Lesage, serait allé à l'Union nationale ;

— qu'il avait, par le fait même, sous-évalué la force de l'UN ;

— que la multiplication des candidats indépendants avait fait perdre aux libéraux une portion du vote qui avait été calculée en faveur du parti libéral dans les sondages. (Selon M. Lesage, les candidats indépendants se sont promenés à travers la province en se réclamant de lui et en truquant même des photographies où l'on voyait le chef libéral leur serrer la main) ;

— que la redistribution des comtés, incomplète en ce qui a trait aux comtés "protégés", avait également été un facteur déterminant dans cette élection. M. Lesage a souligné le fait que 14 comtés étaient demeurés intouchables, en raison de la protection que leur assurait le Conseil législatif. M. Lesage a rappelé qu'au cours de sa campagne l'UN s'était prononcée en faveur de l'abolition du conseil et que, dès le début de la prochaine session, le 20 juin, on espérait bien qu'il se ferait hara-kiri. "Les libéraux du conseil vont d'ailleurs le proposer dès le début de la session", a dit M. Lesage.

Les ministres

Interrogé sur le sort subi par certains ministres, le chef libéral a déclaré qu'en ce qui a trait à M. Carrier Fortin, dans Sherbrooke, il ne faisait pas de doute que la grève du textile avait joué dans sa défaite.

Quant à MM. Morrisette et Cournoyer, respectivement défaits dans Arthabaska et Richelieu, M. Lesage a dit ne pas comprendre ce qui s'était produit. "Il va falloir étudier cela demain, a-t-il ajouté".

M. Lesage s'est dit d'avis par ailleurs que le vote des jeunes avait suivi le vote de toutes les autres classes de la population, sans se porter en faveur d'un parti en particulier.

Le premier ministre a déclaré qu'il y aurait également au cours des prochains jours, de nombreuses questions à étudier, comme le vote des milieux ruraux et la façon dont la population avait reçu "le message de l'éducation".

"Le vote rural, a dit M. Lesage, est définitivement un facteur dans cette élection mais il faudra encore déterminer à quel point". Il est certain cependant que la partie rurale "digère" toujours plus lentement que le reste de la population.

Autre cause

M. Lesage, tout-à-fait souriant et l'air confiant, a répondu avec la meilleur volonté du monde à toutes les questions que lui posaient les journalistes.

Il a dit entres autres qu'il ne savait pas si nous aurions au Québec, la même situation qui s'était produite à Ottawa, lors des dernières élections fédérales.

M. Lesage aurait pu parler encore longtemps à ceux qui l'interrogeait si ce ne fut de son épouse qui vint subitement le chercher, tout en profitant de l'occasion pour citer une autre cause à la défaite morale libéral : les journalistes.

Mme Lesage, visiblement émue par une fin de soirée où, en plus des décevants résultats, on l'avait harcelée de remarques et de questions, déclara à son époux (qui était entouré de journalistes) : "Viens-t-en ou je vais les engueuler . . . C'est de leur faute tout ça . . ." !

Le chef libéral avait passé une journée paisible, en allant voter dès l'ouverture des polls, à 10 h. a.m., pour se rendre ensuite, en compagnie de quelques amis, au terrain de golfe de Cap Rouge.

Il s'installa pour la soirée dans une salle du Winter Club de Québec, où, en compagnie d'une trentaine de partisans, d'amis et d'officiers du parti, il est demeuré rivé à l'appareil de télévision, dans l'attente des résultats.

Les journalistes furent exclus de cette salle dès le début de la soirée et ne purent, pendant la soirée, observer les réactions du chef libéral que durant de courts intervalles.

DISPUTE

SUITE DE LA PAGE 1

et le parti libéral doit aujourd'hui se ronger les pouces de n'avoir pas poussé plus loin la réforme de la carte. M. Lesage a expliqué, hier soir, que l'existence de comtés protégés l'en avait empêché et qu'il fallait par conséquent se hâter de liquider le conseil législatif et de procéder à cette réforme.

L'Union nationale a pris 48% des votes dans les comtés ruraux tandis que les libéraux n'en obtenaient que 33.4%. Pendant ce temps l'UN faisait assez bonne figure dans les villes avec 44% du vote populaire.

Si l'on ne tien pas compte des comtés réformés durant l'administration libérale, on constate qu'une vingtaine de comtés ont changé de mains au cours de l'opération d'hier. L'Union nationale en a arraché 20 aux libéraux pendant que ces derniers n'en enlevaient que deux au parti de M. Johnson.

Huit des comtés arrachés aux libéraux font partie du groupe de ceux que les libéraux avaient remportés à la dernière élection par des marges de moins de 1,000 voix. Ce sont ceux de Berthier, d'Iberville, de Kamouraska, de Montcalm, Nicolet, Portneuf, Rivière-du-Loup et St-Jean.

Les libéraux ont perdu six comtés, à l'est de Québec quatre, dans les Cantons de l'est, trois dans la région immédiate de Québec et un au Lac St-Jean. de Québec et un au Lac-St-Jean. La plupart des autres victoires de l'Union nationale se situent dans la région de Montréal, que le parti entame réellement pour la première fois.

Les nouvelles figures

Notons, parmi les nouvelles figures les plus connues qui participaient à l'élection, M. Léon Balcer a été battu dans Trois-Rivières, M. Jean-Noël Tremblay (UN), élu dans Chicoutimi, M. Clément Vincent, (UN), élu dans Nicolet et M. Rémi Paul, (UN), élu dans Maskinongé.

Il faut aussi noter les victoires de M. Jean-Paul Lefebvre, dans Ahuntsic, M. Yves Michaud, dans Gouin, de M. François Aquin, dans Dorion, de M. Marcel Masse, dans Montcalm.

On ne connaitra qu'un peu plus tard les marges très serrées dans le résultat de certains comtés. Il faut d'ores et déjà prévoir une importante série de recomptages judiciaires qui retarderont de plusieurs jours le transfert du pouvoir, s'il doit finalement être fait.

Si M. Lesage décide de conserver le pouvoir, comme il en a manifesté l'intention hier soir, il devra effectuer un profond remaniement du cabinet, au moins cinq de ses ministres ayant mordu la poussière. Mais il compte parmi les nouveaux élus du matériel extrêmement intéressant et, de ce point de vue, il ne perd pas au change.

Quant à M. Johnson, il a déclaré, hier soir, qu'il a tous les hommes qu'il faut pour former un ministère.

Les causes du revirement

Si elle laisse un goût de cendre dans la bouche de plusieurs — politiciens, partisans et technocrates qui étaient depuis longtemps identifiés de près au régime — l'élection d'hier constitue un terrain extraordinaire d'analyse pour les spécialistes.

Les hommes politiques ont cependant été les premiers à statuer, hier soir, sur les diverses causes de ce profond renversement.

M. Johnson a fait état de la réjuvénation de son parti et de son dynamisme.

M. Lesage a déclaré qu'il avait sous-estimé la force de l'Union nationale et surestimé celle du RN.

M. René Lévesque a parlé de l'usure de certains hommes. Il a déclaré que l'Union nationale avait fait des promesses farfelues en tentant de canaliser le mécontentement de la population. Il a parlé de la politique financière de M. Johnson comme d'un "retour à la mesquinerie qui est contraire aux intérêts du Québec".

Il a reconnu que les libéraux n'avaient peut-être pas suivi d'assez près l'évolution des problèmes d'adaptation causés par la révolution tranquille.

Tout en reconnaissant que les électeurs ont toujours raison, il a attaqué les journalistes en les accusant carrément d'avoir versé dans la propagande au cours de la campagne électorale.

A Québec d'ailleurs Mme Jean Lesage a exprimé la même opinion devant les journalistes qui questionnaient M. Lesage.

L'avenir

On n'a pu, hier soir, mesurer les effets qu'auraient une éventuelle prise du pouvoir par l'Union Nationale. Le parti, par la bouche de MM. Daniel Johnson, Jean-Jacques Bertrand et Paul Dozois, a réaffirmé sa conviction que la révolution tranquille doit se poursuivre, mais une large part de l'avenir immédiat dépendra des gestes que poseront certains des plus hauts fonctionnaires du gouvernement Lesage qui sont les artisans réels de la révolution, mais qui sont également associés de quelque façon au régime qui les a entraînés dans la fonction publique et donné les moyens de réformer l'appareil administratif.

Que feront les technocrates? Est-ce contre eux, finalement, que la population du Québec a voté hier?

Ce sont sans doute les questions capitales que posent le scrutin d'hier.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

valeur exceptionnelle". Il a rappelé sa première déclaration, au début de la campagne, et qu'il a répétée à chacune de ses assemblées: "Nous nous battons avec des idées et non avec des scandales".

Il a attribué le succès de son parti au programme proposé, qui contenait "des solutions qui collent à la réalité".

Mais, ce qu'il n'a pas dit hier soir et qu'il a souvent souligné aux journalistes pendant les dernières semaines, c'est qu'un gouvernement se détruit toujours lui-même. Il affirmait ce principe avec d'autant plus d'assurance qu'il précisait l'avoir expérimenté en 1960.

Devant toute la province, M. Johnson a émis l'opinion hier soir que "les électeurs n'ont pas dit que ça allait trop vite". Il faisait évidemment allusion aux réformes en profondeur entreprises par le gouvernement Lesage en 1960. Selon le député de Bagot, les électeurs ont plutôt trouvé que les libéraux conduisaient mal la chose publique "un peu comme celui qui a les facultés affaiblies au volant et qui va à droite et à gauche".

Le chef de l'Union nationale a mentionné que la population veut une politique claire et réfléchie. C'est d'ailleurs un des thèmes qu'il a le plus exploités pendant la période électorale.

Une journée mémorable

Ce n'est pas tous les jours qu'une petite localité, dont la population ne dépasse pas 4,000 âmes, a l'honneur d'abriter un premier ministre. A St-Pie-de-Bagot, c'est un événement dont on n'était pas encore conscient au milieu de la nuit dernière, qui fut, on s'en doute un peu, la plus mouvementée et la plus excitante dans toute l'histoire du comté.

Aux personnes à qui on a demandé quelles étaient leurs impressions en constatant que leur député était premier ministre, on répondait : "Je ne peux pas y croire". Chez les voisins des Johnson, où les journalistes se sont réfugiés pour rédiger leurs nouvelles, l'hôtesse a fait remarquer avec une fierté qu'on peut imaginer, qu'il y avait une photo de l'illustre voisin dans chacune des pièces de la maison. Et de fait, on pouvait voir dans le salon, juste au-dessus d'une image du Sacré-Coeur, la photo de M. Daniel Johnson, "celui que l'on espère voir devenir premier ministre depuis 20 ans".

Au collège Sacré-Coeur à St-Pie, où M. Johnson s'est montré en public pour la première fois, depuis le début du dépouillement du scrutin, ce fut une réception délirante. Quelques centaines de personnes ont crié, sifflé, hurlé, dansé, et dans certains cas on a presque pleuré. En se fermant les yeux, on se serait cru à un spectacle des "Beatles".

A deux heures ce matin, le nouveau premier ministre est retourné au collège, qui était rempli à craquer, pour rencontrer ses amis, ceux qui lui ont donné la plus forte majorité depuis 20 ans qu'il représente le comté de Bagot à l'Assemblée législative.

Le gouvernement Johnson

On connait déjà le programme de l'Union nationale. En bref, on peut mentionner selon les discours électoraux et les quelques commentaires formulés hier soir que le gouvernement unioniste entend manifester une certaine fermeté envers Ottawa, tout en démontrant une volonté de collaboration. "Nous avons un mandat clair, nous avons des droits à exercer."

Dans le domaine de l'éducation, le chef de l'Union nationale a donné plus d'une fois l'assurance que ce serait la priorité, si on le portait au pouvoir; il a aussi précisé que les écoles régionales deviendraient des foyers de culture, à côté des institutions indépendantes qu'il veut voir continuer d'exister en assurant la coordination avec le secteur public.

En éducation comme dans les autres domaines, le comportement réel et concret de ce nouveau gouvernement dépendra dans une large mesure, des hommes qui occuperont les postes-clés. Or, qui sera à l'Education ? Qui sera à la Santé ? Qui sera aux Finances, aux Affaires fédérales-provinciales, etc. . . . ?

D'abord, quels sont les députés ministrables ? D'un premier coup d'oeil on peut remarquer les candidats suivants : MM. Jean-Jacques Bertrand, Paul Dozois, Maurice Bellemare, Jean-Noël Tremblay, Clément Vincent, Paul-Emile Sauvageau, Fernand Lafontaine, Gabriel Loubier, André Léveillé, René Bernatchez, Francis Boudreau, Fernand Lizotte, Armand Maltais, Marcel Masse, Jean-Marie Morin et Rémi Paul. Parmi ces députés, et peut-être quelques autres, qui pourraient être choisis, les uns à cause de leurs états de service au parti, les autres à cause de leur formation ou de leur dynamisme et de leur prestige, il est difficile de distribuer les ministères.

Après le poste de premier ministre, il apparait que le ministère de l'Education est le plus important, administrativement et politiquement. Selon les observateurs, un seul homme pourrait occuper immédiatement ce ministère, avec le moins de risque possible. Cet homme est M. Jean-Jacques Bertrand.

Il y a quelques jours, M. Johnson affirmait publiquement que le député de Missisquoi "était et serait toujours son bras droit". M. Bertrand possède une vaste expérience dans la politique et l'administration publique, puisqu'il fût pendant plusieurs années ministre des Terres et Forêts et ensuite ministre du Bien-Etre et de la Jeunesse, qui est en somme l'ancêtre du ministère de l'Education. Mais, il reste à savoir si M. Bertrand voudra prendre la succession de M. Gérin-Lajoie. C'est du moins une question qu'on se pose dans l'entourage de M. Johnson.

Il faut signaler que le départ de M. Gérin-Lajoie entrainera la démission du sous-ministre, M. Arthur Tremblay, l'homme-clef du ministère après le ministre. M. Johnson a affirmé catégoriquement vendredi dernier que "ce technocrate" devrait quitter son poste puisqu'il avait lui-même demandé sa démission.

M. Paul Dozois sera un autre homme important dans le cabinet Johnson. Il a déjà pris charge des Affaires municipales, mais on croit qu'il aura, cette fois, la Santé ou les Finances.

Il semble à peu près certain, que M. Fernand Lafontaine, organisateur en chef du parti, obtiendra la Voirie, puisqu'il est ingénieur et qu'il était considéré comme le spécialiste de l'Opposition dans ce domaine.

Certains ont rapporté que M. Jean-Noël Tremblay, qui a des relations très étroites avec M. Johnson, aura à diriger le Ministère des Affaires fédérales-provinciales; à moins que M. Johnson fasse comme M. Lesage et garde pour lui ce portefeuille et qu'il confie au député de Chicoutimi les Affaires culturelles ou un nouveau ministère, qui pourrait être celui de l'Immigration.

Il semble logique en outre que MM. Clément Vincent et René Bernatchez soient des candidats sérieux à l'Agriculture et à l'Aménagement du Territoire.

Pour sa part, M. André Léveillé, avant même qu'il ne soit élu a déjà fait sentir qu'il serait intéressé au ministère du Travail.

Quoi qu'il en soit, une fois l'élection définitivement précisée, si l'Union nationale garde sa faible majorité, il ne fait aucun doute que M. Johnson aura à réfléchir sérieusement, avant d'annoncer la formation de son cabinet; car, en plus de la compétence, qui demeure un critère essentiel en 1966, il faut tenir compte de la représentation géographique et de la gratitude envers de fidèles et dévoués confrères.

Tentative de hold-up ratée

Un inconnu âgé d'environ 25 ans a tenté de commettre un hold-up, vers 5 h. samedi matin, au motel Lucerne, au 4950 est, rue Sherbrooke, mais il a été "désarmé" par le sang-froid du gérant du motel.

L'individu se présenta devant M. J. Badarous, le gérant du motel, en lui demandant une chambre pour passer le reste de la nuit. Au moment où le gérant baissait la tête pour enregistrer le client dans le registre de l'hôtel, le bandit sortit une arme et demanda péremptoirement qu'on lui remette l'argent du tiroir-caisse.

M. Badarous répliqua en poussant brutalement l'inconnu et en s'enfermant dans une chambre voisine. Le voleur tenta vainement d'ouvrir le tiroir-caisse et finalement, il prit la fuite sans plus tarder.

Vol avec violence de $35 dans un logement

Deux individus ont commis un vol avec violence de $35, vers 7 h. samedi matin, chez M. Conrad Joyal, au 1980 est, rue Ste-Catherine.

Les inconnus ont sonné à la porte et, quand M. Joyal est venu leur répondre, ils se sont précipités sur lui en lui passant une cagoule blanche sur la tête. Ils lui ont ensuite ligoté les mains et les pieds à l'aide de rubans adhésifs et l'ont attaché sur une chaise.

Une fois que les deux hommes eurent trouvé l'argent, soit $35, ils se sont enfuis sans en demander davantage. M. Joyal a réussi à se traîner à l'appartement voisin, où il a pu se faire libérer de ses liens.

Un non-gréviste chez les postiers est roué de coups

Un employé du ministère des Postes a été roué de coups, samedi matin, par trois individus qui l'ont accosté alors qu'il quittait le Bureau de poste central de Montréal, au 715 rue Windsor.

M. Albine Achoroner, la victime, 43 ans, du 5450 est, rue Ontario, a déclaré aux policiers qu'il n'était pas membre du syndicat des postiers et devait l'agression au seul fait d'avoir continué à travailler durant la grève qui a sévi dans les services postaux, l'an dernier.

"Ils m'ont dit qu'ils allaient m'avoir un jour ou l'autre" a ajouté M. Achoroner.

Le cynique est celui qui connait le prix de tout, mais ne sait la valeur de rien.

Oscar Wilde

ANNONCE

Bien des personnes ne se soucient plus de LEURS DENTIERS

Enfin, vous pourrez parler, rire, manger et même éternuer sans craindre de sentir votre dentier bouger, basculer, voire tomber. FASTEETH tient les dentiers en place plus solidement, plus confortablement. Cette poudre d'emploi agréable ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût dans la bouche. Ne donne jamais de nausées. Formule alcaline (non acide). Assainit l'haleine. Demandez FASTEETH, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Pur et RAFRAICHISSANT
Peer's GRAPE
TOUJOURS RAFRAICHISSANT

VOTRE AUTO CLERMONT ELUE PAR ACCLAMATION puisqu'elle vous permet de gagner un voyage gratuit en GUADELOUPE

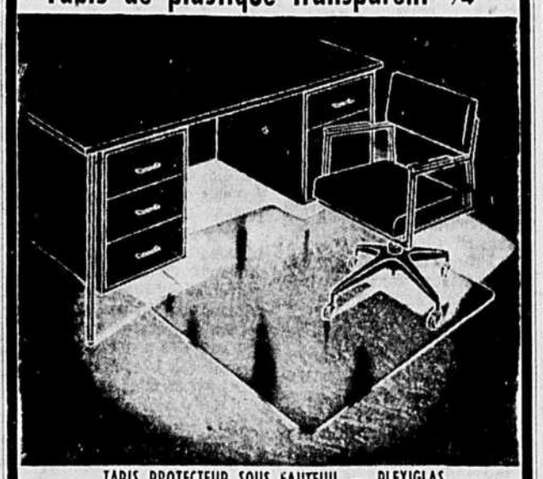


Chaque acheteur d'une auto neuve ou usagée chez CLERMONT, pendant la durée de son concours 50e Anniversaire, reçoit un magnifique cadeau GRATUIT plus la chance de gagner un voyage inoubliable en GUADELOUPE (Antilles françaises)... billets d'avion, séjour au luxueux Hôtel Fort-Royal, repas, pourboires... et $200 comptant! Voyez aujourd'hui même le choix incroyable de Chevrolet et Oldsmobile que vous offre CLERMONT. Et faites vite, le prochain tirage approche!

50 ans de service total — 50 ans de satisfaction totale

clermont MOTOR LIMITÉE
CHEVROLET • OLDSMOBILE • CHEVELLE • CHEVY II • CORVAIR • ENVOY
5363 St. Denis Tel. 279-6301

Tapis de plastique transparent ¼"



TAPIS PROTECTEUR SOUS FAUTEUIL — PLEXIGLAS
NE PELENT PAS — NE CRAQUENT PAS
TRANSPARENT ¼" D'EPAISSEUR
DONNE DES ANNEES DE SERVICE—AUSSI TRANSPARENT QUE LE VERRE
Laisse paraitre toute la beauté de votre tapis.
36" x 48" avec rallonge 10" x 20" Rég. $49.50. SPEC. $27.95
45" x 53" avec rallonge 10" x 20" Rég. $66.50. SPEC. $44.50
48" x 60" avec rallonge 10" x 30" Rég. $79.50. SPEC. $47.50
72" x 48" avec rallonge 10" x 30" Rég. $89.50. SPEC. $57.50
72" x 60" avec rallonge 10" x 30" Rég. $96.50. SPEC. $63.50
Autres dimensions disponibles
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'A MIDI
FUTURIC OFFICE FURNITURE DISTRIBUTORS LTD.
708, rue NOTRE-DAME O., MONTREAL • Tél. 861-3333
Division de meubles de
Ross Ofice Supplies et de Montreal Office Machines

TEST de GROSSESSE
EN 5 MINUTES 5.00
Aussi TEST PREGNOSTICON
sensible après retard de 8 jours 8.00
ANALYSES : urine, sang, glycémie, etc. . . .
Prise de sang à domicile sur demande
PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE
Laboratoire à succursale — 921 est, Sainte-Catherine — VI. 2-9622

SOYEZ SÛR D'ELLE! SOYEZ GAGNANT!
En achetant une automobile d'occasion de Model Auto Sales, votre vendeur autorisé de voitures Rambler.
Soyez sûr d'effectuer la meilleure transaction possible, d'obtenir une garantie absolue, un meilleur prix, un plan de financement avantageux... Et vous serez sûr d'elle.
MODEL AUTO SALES
6995, boul. St-Laurent Tél. : 272-5761
2140 est, rue Mont-Royal Tél. : 522-7289
9171 et 9119 boul. Lajeunesse Tél. : 387-9886 et 387-5521

LA PRESSE

MONTREAL, LUNDI 6 JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 130

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138



Photo René Picard, LA PRESSE

Nouveau maire de Jacques-Cartier

Une victoire facile, une victoire personnelle : majorité de 2,456 voix. Il n'y a pas d'autre façon d'interpréter l'élection du nouveau maire de Jacques-Cartier, M. Roland Therrien, conseiller municipal sortant de charge, qui a littéralement fait mordre la poussière à son seul adversaire, M. Germain Bertrand, ancien membre de la Commission scolaire pendant 12 ans et figure politique largement connue à la suite des luttes acharnées qu'il a menées, il y a quelques années, contre l'ex-maire J.-Léo-Aldéo Rémillard, personnage fortement contreversé. Le maire sortant, M. Jean-Paul Vincent, debout, au centre, remet le Livre d'or de la ville à son successeur et ancien collègue, après son élection samedi soir ; à gauche, le nouveau conseiller Lorenzo Defoy, qui faisait équipe avec le candidat Bertrand, a été élu en même temps que son collègue, le conseiller Roger Lachapelle, à droite, lequel recevait l'appui du maire Therrien.

Le calme revenu à Québec, la grève des débardeurs est encore au point mort

Me Phil Cutler, conseiller juridique de l'Association internationale des débardeurs, a réaffirmé hier l'intention de ce syndicat de ne pas négocier avec la Fédération des armateurs tant que celle-ci n'aura pas exprimé ses contre-propositions par écrit.

Une tentative de négociation avec les entreprises d'arrimage a échoué vendredi et la grève des 4,250 débardeurs des ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec est à un point mort à cause surtout des nombreux échecs des négociations sur tous les plans.

Le procureur des débardeurs rappelle que le ministre du Travail a demandé aux deux groupes, le 27 mai dernier, de lui faire connaître par écrit leurs revendications. "Nous avons suivi les instructions du ministre, déclare Me Cutler; aux armateurs de faire de même".

La colère s'est apaisée à Québec

A Québec, cependant où des actes de violence ont été commis sur les quais vendredi et samedi, les dirigeants syndicaux ont décidé de lever le piquetage durant la fin de semaine afin d'atténuer la tension.

Faute de piqueteurs, les cultivateurs ont pu se rendre aux élévateurs refaire leurs provisions de grain à l'intention des animaux. On craignait que de vastes troupeaux de porcs et des milliers de volailles soient décimées par la famine dans la région de Québec, puisque toutes les réserves étaient épuisées.

Mais le piquetage devait reprendre — sous sa forme légale — à 8 h. ce matin. On sait qu'une injonction accordée au Conseil des ports nationaux par le juge-en-chef Frédéric Dorion, interdit aux grévistes d'obstruer les voies d'accès au port en plus grand nombre que trois piqueteurs.

Huit arrestations

A la suite des désordres survenus dans la soirée de vendredi, désordres qui se sont poursuivis dans la journée de samedi, la police de Québec a finalement appréhendé huit fauteurs de troubles. Tous ont été relâchés sous cautionnement de $100 chacun et leur procès a été fixé à une huitaine.

Du reste, la police est intervenue en masse samedi après-midi, dispersant les manifestants dont l'audace ne connaissait plus de bornes. Les dirigeants du syndicat ont même décidé de créer un comité de discipline afin de prendre les mesures nécessaires dans le cas des huit individus qui ont semé la pagaille et pour tous ceux qui ne respecteront pas les directives.

M. Maurice Gaulin, agent d'affaires québecois du Conseil du Travail du Canada, a loué l'intervention heureuse du maire de Québec M. Gilles Lamontagne. "Il a arrêté la catastrophe", dit-il. On sait que le premier magistrat s'est rendu au-devant des grévistes, au plus fort de la manifestation, vendredi soir, et a obtenu une certaine trêve en échange du retrait de la police hors de vue des manifestants, ce qui allait éviter l'émeute.

C'est sur la décision du maire Lamontagne, après entretien avec le chef de la police, M. Gérard Girard, que les agents sont intervenus au nombre de 125, samedi après-midi, vers 5 h. 45 et ont effectué huit arrestations.

M. Jean-Paul Walsh, président du local 1739 de l'AID, a tenu à préciser que ce n'est pas l'intervention de la police qui a fait lever la ligne de piquetage mais bien les chefs syndicaux qui en ont donné l'ordre.

Les forces policières exercent cependant une surveillance beaucoup plus étroite dans le port depuis samedi soir.

De leur côté, les fédérations de l'UCC ont affirmé samedi qu'elles n'ont pas demandé à leurs membres d'infirmer les lignes de piquetage des débardeurs en grève.

Le gérant des fédérations de l'UCC, M. Fernand Morasse, rappelle que l'UCC s'est adressée au gouvernement pour qu'il prenne les mesures nécessaires à ce que les cultivateurs puissent s'approvisionner de nourriture pour leurs animaux. En souhaitant "bonne chance et bon courage" aux débardeurs, M. Morasse assure les débardeurs que les fédérations de l'UCC ne feront aucune démarche contre cette grève.

Selon un renseignement communiqué à LA PRESSE, des marins appartenant aux navires qui mouillent au large de Lanoraie depuis un mois, offrent aux populations riveraines des fruits entreposés dans les cales de leurs navires.

Un médecin nous signale le danger d'acheter de ces fruits. De nombreux fruits ont été trouvés en mauvais état et aucune de ces cargaisons n'a reçu l'approbation du ministère fédéral de l'Agriculture. Ceux qui croient faire une aubaine pourraient donc se repentir de leur achat tôt ou tard.

André Durocher, devant répondre de deux meurtres ce matin, se suicide

par François BELIVEAU

André Durocher, 28 ans, tenu criminellement responsable par un jury du coroner, vendredi, à St-Jérôme, de la mort d'André Paquette et d'Alice Rioux, s'est pendu, entre 11 h. et minuit samedi soir, à l'intérieur du quartier général de la Sûreté provinciale, au 360 rue McGill, à Montréal.



André DUROCHER

Le compagnon du célèbre évadé Lucien Rivard, qui devait être formellement accusé d'un double meurtre qualifié aujourd'hui, s'est pendu à l'aide de sa ceinture à la pomme d'une douche de la salle de toilette réservée aux prisonniers, près de sa cellule, et son corps a été découvert vers 1 h. hier matin.

Cette salle de toilette, accessible en tout temps aux prisonniers des cellules du sous-sol du quartier général de la PP, ne faisait pas l'objet d'une surveillance spéciale. Vers 10 h. 30 samedi soir, Durocher a demandé au gardien la permission de prendre sa douche. Plus tard, le gardien découvrit son corps au cours d'une vérification de routine. Il croyait que le détenu était retourné se coucher depuis longtemps.

C'est à la suite d'une enquête du coroner qui a duré toute la journée de jeudi et une partie de la journée de vendredi, à St-Jérôme, que Durocher a été reconnu criminellement responsable de la mort d'André Paquette, 44 ans, et d'Alice Rioux, 24 ans. Ces derniers ont été assassinés le 22 mai 1965 ou quelques jours plus tard.

C'est dans le chalet d'André Paquette, à Piedmont, que Lucien Rivard et André Durocher se sont cachés, après leur spectaculaire évasion de la prison de Bordeaux, le 2 mars 1965.

Des huit individus qui avaient ourdi et commis le vol du camion postal en 1964, vol qui avait rapporté $1,400,000, Paquette était le dernier en liberté. Rivard et Durocher se sont donc réfugiés chez lui et y ont fait bombance à leur manière, durant tout leur séjour, grâce à que possédait Paquette à la l'important montant d'argent suite du vol du camion postal.

Cependant, Paquette aurait commis l'imprudence d'indiquer à ses pensionnaires l'endroit où il cachait l'argent volé du camion postal et Durocher aurait sans doute trouvé qu'il serait bon d'éliminer son hôte et Alice Rioux afin de profiter plus largement des caches d'argent.

André Durocher devait répondre à une double accusation de meurtre aujourd'hui, dans cette affaire, et Me Charles Cliche, le procureur de la Couronne qui a présenté la preuve avec un brio remarquable lors de l'enquête du coroner, avait prévu la tenue de l'enquête préliminaire pour le 13 juin.

On sait par ailleurs que Conrad Brunelle, 43 ans, s'est enlevé la vie dans sa cellule du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, le 23 mars dernier, et dans une lettre d'adieu qu'il avait préalablement adressée à son avocat, Me Léo-René Maranda, il accusait Durocher du double meurtre de Piedmont.

Brunelle avait prêté sa voiture à Durocher le 22 mai 1965 et, au cours de la même nuit, il s'était querellé avec le compagnon de Rivard au sujet de son "manque de reconnaissance envers Paquette.

Le sergent Roland Gilbert, de l'Escouade des homicides de la Sûreté provinciale a déclaré qu'une enquête serait tenue sur les circonstances qui ont permis le suicide.

Un autre policier a révélé que le détenu avait fait son lit de façon qu'on le croit couché avant de se rendre dans la salle de bain où il s'est pendu.

Durocher attendait également le prononcé de sa sentence sous 30 accusations de vol à main armée. Il s'était avoué coupable de ces accusations et devait connaître sa sentence le 10 juin prochain.

M. Roland Therrien l'emporte par une majorité de 2,456 voix

par Thomas DUHAIME

Le nouveau maire de Jacques-Cartier, M. Roland Therrien, a remporté une victoire personnelle, samedi, sur son seul adversaire, M. Germain Bertrand, ancien membre de la Commission scolaire pendant 12 ans.

Sa majorité est de 2,456 voix, ayant obtenu 3,999 votes, tandis que le candidat Bertrand n'en récoltait que 1,543.

La victoire du maire Therrien est d'autant plus éclatante que le nombre des votants a été inférieur à 40 p. 100. De plus, il avait affaire à forte partie puisque M. Bertrand demeurait une figure politique largement connue à Jacques-Cartier, sur la rive sud et même dans toute la région de Montréal.

En effet, il y a quelques années, M. Bertrand s'était illustré par les luttes acharnées qu'il a menées contre l'ex-maire J.-Léo-Aldéo Rémillard, personnage fortement controversé, alors que cette ville de 53,000 habitants aujourd'hui connaissait une période d'agitation faite de querelles et d'intrigues politiques.

La ville a été mise en tutelle, et la PP a dû intervenir pour rétablir l'ordre dans la maison.

Toutefois, aujourd'hui, avec l'installation d'un des parcs industriels les plus importants de la province et le développement de nombreux complexes résidentiels, Jacques-Cartier a repris sa place dans les rangs des villes en pleine expansion. Cependant, son administration financière, tout comme Laflèche et St-Hubert, les villes voisines, demeure toujours sous la surveillance de la Commission municipale de Québec.

Le nouveau maire Therrien, considéré un peu comme le dauphin de son prédécesseur immédiat, se propose de continuer la politique administrative de M. Vincent.

Rien à voir avec l'élection d'hier !

Le voisinage de l'élection provinciale (les deux campagnes ayant été menées de front, comme ce fut le cas pour la ville de Laval l'an dernier) a-t-il influencé sur le résultat de l'élection municipale de Jacques-Cartier ?

D'aucuns le prétendent, tout en différant diamétralement d'opinion.

C'est ainsi que M. Therrien, d'allégeance unioniste, aurait bénéficié de la nouvelle vague de popularité de l'Union nationale qui déferlait hier à Jacques-Cartier comme partout dans la province, bien que le député libéral du nouveau comté de Taillon, M. Guy Leduc, un cousin de M. Pierre Laporte, ait remporté la victoire, mais de justesse toutefois.

Par ailleurs, d'autres observateurs soutiennent à leur tour que c'est plutôt l'organisation du parti libéral, avec l'approbation tacite de M. Laporte, qui aurait contribué à donner au maire élu une victoire aussi retentissante.

Qu'en dit le maire Roland Therrien ?

Interrogé là-dessus, samedi soir, M. Therrien a nié catégoriquement cette dernière hypo-

Voir THERRIEN en p. 14

L'église de Ste-Sabine rasée par les flammes

COWANSVILLE — L'église de Sainte-Sabine, comté de Missisquoi, a été complètement détruite par les flammes hier matin.

Selon le curé de la paroisse, l'abbé Jean-Pierre Duhamel, les flammes ont pris naissance alors qu'il achevait de dire la messe de 9 h. 30. Les fidèles ont rapidement regagné la sortie alors que des volontaires accouraient à la sacristie pour combattre les flammes.

On croit que des cierges allumés dans la sacristie seraient la cause de l'incendie. Pendant que l'on combattait l'élément destructeur du mieux que l'on pouvait, le curé, aidé de plusieurs hommes, tentait de sauver les Saintes espèces, les statues et les tableaux, les stations du Chemin de la Croix, les ornements sacerdotaux et autres accessoires du culte.

De l'église Sainte-Sabine, dont la construction de briques et de bois remonte à plus de soixante-dix ans, il ne reste plus debout que les murs calcinés. Le clocher s'est écroulé au début de l'incendie.

Le village de Sainte-Sabine, comptant environ 650 habitants, est situé à environ 15 milles de Cowansville, et à 5 milles de Farnham.

La salle paroissiale servira de chapelle en attendant qu'une autre église soit construite. Le presbytère a été épargné et personne n'a été blessé.

27 morts, dont 9 noyés et 18 victimes de la route

Vingt-sept personnes ont perdu la vie de façon tragique au Québec au cours de la fin de semaine. Dix-huit ont été victimes de la route. Les neuf autres victimes se sont noyées.

Plus de la moitié des victimes étaient âgées de moins de 21 ans.

Voici le triste bilan :

VICTIMES DE L'ONDE

M. et Mme Joseph Baun, âgés respectivement de 27 et 25 ans; **M. Carl Baun,** 72 ans et **M. Raymond Harning,** 65 ans, tous de North West Canton, dans l'Etat de l'Ohio, se sont noyés vers 10 h. vendredi soir quand leur embarcation a chaviré dans le lac Rixpence, près du lac Narow, à environ 50 milles à l'est de Ville-Marie, en Abitibi. Des agents de la Sûreté provinciale du poste de Ville-Marie poursuivent leurs recherches afin de repêcher les corps. On n'aurait repêché que la chaloupe renversée et le sac à main de Mme Joseph Baun, jusqu'à présent. Les quatre victimes participaient à un voyage de pêche de quelques jours à un camp de pêche.

M. Alfred Mainville, 66 ans, de Montréal, et M. **Claude Lafrance,** 21 ans, de Price, se sont noyés hier quand la chaloupe dans laquelle ils étaient a chaviré dans la rivière Trinité, près de Baie-Trinité. Gilles Lafrance, frère de Claude, a réussi à regagner la rive à la nage. Baie-Trinité est situé à environ 260 milles au nord-est de Québec.

Jean-Yves Robitaille, d'âge inconnu, de Québec, s'est noyé samedi au cours d'un voyage de pêche au lac Caribou, à environ 80 milles au nord de Baie-Trinité.

M. Ludovic Simard, de Portage-des-Roches, s'est noyé, samedi après-midi, à Laterrière-Bassin, au cours d'une excursion de pêche.

Yves Boyer, 2 ans, fils de M. et Mme René Boyer, de la route no 36 à St-Michel, comté de Napierville, a péri noyé vers midi samedi, quand il est tombé dans le puits de son grand-père, près de chez ses parents. On lui a vainement donné la respiration artificielle après l'avoir repêché.

VICTIMES DE LA ROUTE

M. Louis Potvin, 38 ans, de St-Jean-Eudes, à six milles au sud-ouest de Chicoutimi, tué samedi, quand son auto s'est écrasée contre un mur de pierre à St-Jean-Eudes. M. Léo Robillard, inspecteur de la ville de St-Jean-Eudes, et M. Léopold Girard, directeur de la police de cette ville, ont été blessés dans cette tragédie.

Maoro Carozzo, 5 ans, du

Voir MORTS en p. 14

Un incendie nocturne menace 74 logements

Quelque 75 pompiers ont répondu à trois alertes successives et déployé un équipement considérable, vers 1 h. la nuit dernière, pour circonscrire un incendie qui a dévasté un immeuble de rapport faisant partie d'un complexe comptant un total de 74 appartements, au 434 est, boulevard Dorchester, à moins de 200 pieds de l'hôpital St-Luc.

L'incendie, qui n'aurait pas fait de blessé, a détruit ou considérablement endommagé les 16 logements compris dans la bâtisse sud-ouest des quatre éléments du complexe "Edouard", causant aussi d'importants dégâts à l'immeuble du sud-ouest.

Outre les locataires dont les appartements et les biens ont été la proie des flammes, de la fumée ou de l'eau, la plupart des autres occupants du vaste complexe ont évacué les lieux à la hâte, emportant avec eux, dans la crainte d'un incendie généralisé, l'essentiel de leurs affaires. Certains, sommairement vêtus ou portant un manteau sur leurs vêtements de nuit, tenaient à la main des enfants effrayés.

Les pompiers, travaillant dans l'opâque fumée qui régnait au centre de l'incendie, ont heureusement réussi à maitriser les flammes à temps.

Le boulevard Dorchester, dont le tronçon sud était encombré de fourgons-pompes et recouvert de boyaux devant le groupe d'immeubles, est resté fermé à la circulation durant plusieurs heures.

Examen de la vue — L. A. Betournay, O.D.
Verres de contact — S. R. Crone, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpson
En ville, au septième — 842-3241 – poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir — 697-4870 – poste 242



VOUS LES ENTENDREZ TOUS MIEUX AVEC UN APPAREIL AUDITIF MAICO
Maico APPAREILS AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

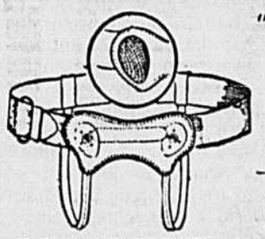
besoin d'acheter QUELQUE CHOSE?

N'attendez plus. Venez vite nous voir. Vous obtiendrez rapidement un prêt personnel avantageux.
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

TAMPON-ENCREUR
Tampon-encreur MICROPORE jamais besoin de ré-encrer. Garantie pour 200,000 impressions. Couleurs assorties.
Prix rég. $1.70
SPECIAL PILON
$1.35


F. Pilon inc.
FOURNITURES DE BUREAU
• 750 Beaubien 273-9501
• 8559 St-Laurent 381-6261
• 800 Mt-Royal 524-3081
• 851 Décarie 748-7961


Conservez à vos manteaux de fourrure et de drap leur éclat premier
Faites-les entreposer chez JOLICOEUR, à l'abri des méfaits de la chaude température.
Fourrures nettoyées et réparées sur demande
COMPOSEZ LA. 1-2161
DEPUIS 1907 Jolicoeur
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

BANDE HERNIAIRE

"DEUX DANS UNE"
"SPORTER"
Une exclusivité de la Pharmacie Montréal
Pour le contrôle de la hernie
— Le tampon ajustable ne se déplace pas, maintient fermement la hernie, lavable et hygiénique, ne glisse pas.
EN MANIERE DE PROTECTION — Le tampon de sûreté protège le côté sain. La plupart des personnes affligées de hernie double n'ont souffert au début que de hernie simple. Il est donc nécessaire de porter une bande qui garantisse une certaine protection au côté sain. Les bandes doubles portent deux tampons herniaires — PRIX : $14.95.
EXPERTS A VOTRE SERVICE — Essayage dans nos salons privés sans aucuns frais.
CHOIX COMPLET DE BANDES, CORSETS, SUPPORTS, ETC.
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit ! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. 845-7251
Stationnement gratuit d'une demi-heure avec achat de $1.00 rue Saint-André au sud de Sainte-Catherine
Nous vendons les chaises roulantes
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
Le plus grande Pharmacie de Détail au Monde

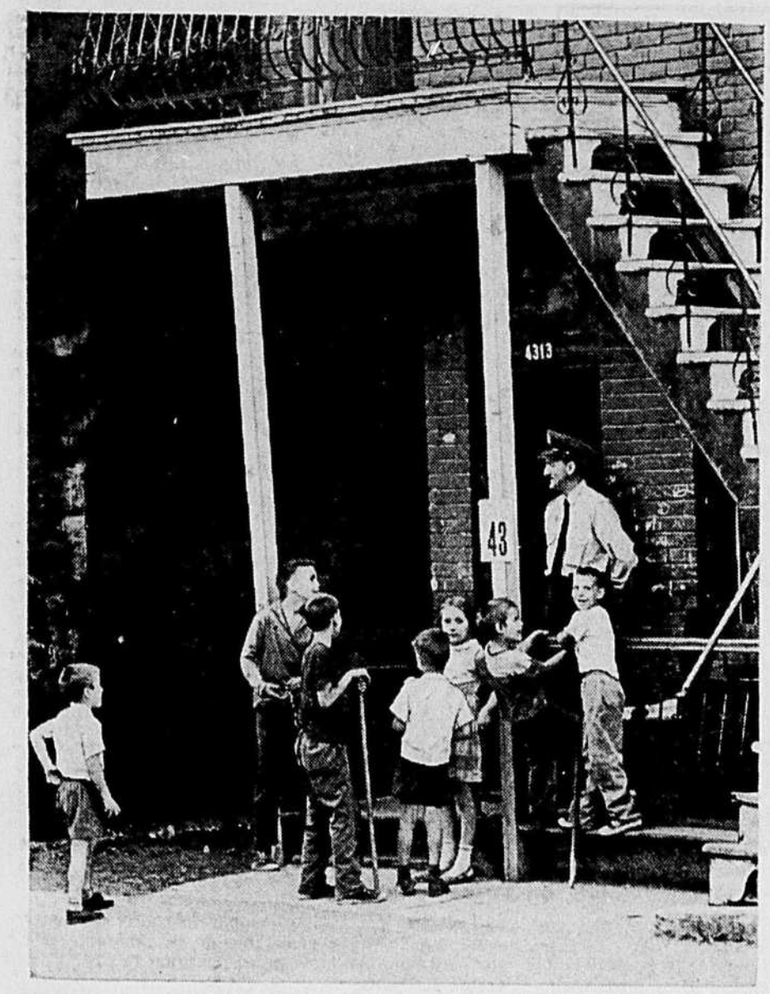


photo Michel Gravel, LA PRESSE

La démocratie en marche ?

Sont-ce des démocrates précoces ou tout simplement des jeunes fascinés beaucoup plus par la casquette du policier de faction à la porte d'un bureau de scrutin ? Cette scène a été croquée hier dans le quartier est de Montréal un peu avant la fermeture des bureaux de scrutin.

Les nouveaux comtés favorisent les libéraux

par Florian Bernard

Les prévisions des observateurs se sont avérées justes en ce qui touche le vote dans les treize nouveaux comtés créés à la suite de la redistribution de la carte électorale. Ces derniers avaient prédit, dans l'ensemble, que les électeurs de ces comtés favoriseraient largement le parti libéral et, effectivement, c'est exactement ce qui s'est produit.

Sur treize nouveaux comtés, dix sont allés aux libéraux, deux à l'Union nationale et le dernier à un indépendant, M. Arthur Séguin.

Les élus des nouveaux comtés

Ahuntsic :	Jean-Paul Lefebvre, libéral
Bourassa :	Georges-E. Tremblay, libéral
D'Arcy McGee :	Victor C. Goldbloom, libéral
Dubuc :	François Aquin, libéral
Fabre :	Roch Boivin, Union nationale
Dorion :	Gilles Houde, libéral
Gouin :	Yves Michaud, libéral
Lafontaine :	Jean-Paul Beaudry, Union nationale
Marguerite Bourgeois :	Claire Kirkland-Casgrain, libéral
Olier :	Fernand Picard, libéral
Robert-Baldwin :	Arthur Séguin, indépendant
Saint-Laurent :	Léo Pearson, libéral
Taillon :	Guy Leduc, libéral

Paul-Emile Sauvageau défait Jean Meunier dans Bourget

Le conseiller municipal Paul-Emile Sauvageau, U.N., a arraché le comté de Bourget aux libéraux en battant M. Jean Meunier, député sortant.

M. Sauvageau a remporté une majorité de 1,081 voix par un vote populaire de 13,183 voix contre 12,102 pour M. Meunier. En 1962, M. Meunier avait obtenu une majorité de quelque 7,000 voix. C'est donc une victoire durement arrachée aux libéraux. Cependant, cette défaite pourrait être attribuée à deux facteurs importants.

La refonte de la carte électorale serait un de ces facteurs en réduisant fortement le comté de Bourget par suite de la création du comté Olier et par la refonte du comté Lafontaine qui englobe maintenant une partie de l'ancien comté Bourget. Il est d'ailleurs à noter que les deux comtés Olier et Lafontaine ont élu à leur tête des députés libéraux. La refonte aurait donc affaibli le bastion libéral de Bourget.

Le deuxième facteur de cette victoire pourrait être attribuable à ce que la lutte entre les deux grands partis se serait doublée d'une lutte de personnalité entre les deux principaux candidats. On se souvient que M. Meunier avait promis à la population du comté l'édification d'un stade grandiose qui aurait été susceptible d'attirer une partie de l'économie de la métropole dans le secteur. Peut-être a-t-on préféré voir à la tête du comté un homme qui a fortement oeuvré avec l'équipe Drapeau-Saulnier.

Un fait remarquable dans cette élection est la part part du suffrage qu'a recuillie M. Ernest Bilodeau, candidat RIN. D'aucuns se sont effectivement déclarés surpris des 2,776 voix qu'a recueillies M. Bilodeau alors qu'il se livrait une telle lutte de personnalité. Il est d'ailleurs à noter que les votes recueillis par ce dernier ont tout probablement privé les libéraux d'une autre victoire dans ce comté, comme cela s'est produit dans plusieurs autres comtés d'ailleurs.

Les partisans de M. Sauvageau ont célébré avec pompe la victoire de leur candidat par un défilé d'automobiles monstre dans les rues du comté. C'est peut-être d'ailleurs le seul événement de la journée qui a rompu le calme qui a entouré les élections dans ce comté.

Photos pages 5 et 6 : Roger St-Jean, Paul-Henri Talbot, Yves Beauchamp, René Picard

Bourassa, nouvelle circonscription, élit M. Georges Tremblay

Dans Bourassa, circonscription nouvelle incluant tout Montréal-Nord et une partie du district urbain d'Ahuntsic (jusqu'à Papineau), c'est un nouveau venu dans la politique provinciale, M. Georges-E. Tremblay, qui l'a emporté en s'assurant une majorité absolue — avec 14,398 votes sur 29,839 — sur l'ensemble de ses adversaires: M. François Caron, avocat, pour l'Union nationale, qui a obtenu 9,597 votes, M. Paul Rochon, journaliste, pour le R.I.N., qui a obtenu 4,404 voix, M. Roland Dupont, courtier d'assurances, candidat indépendant, qui a obtenu 805 voix et M. Gérard Ledoux, pour le Ralliement national, qui a obtenu 635 voix.

Le vainqueur, qui avait nettement distancé ses adversaires dès les premiers résultats des 232 sections de la circonscription, est un industriel de Montréal-Nord, qui, depuis près de 3 ans était échevin de Montréal-Nord "l'une des plus belles villes de la province", a-t-il déclaré dans sa première interview à la radio, hier soir, vers 11 heures.

M. Georges-E. Tremblay est né à St-Blaise, comté de St-Jean, le 4 novembre 1927. Il y a fait ses études primaires et secondaires (High School). Il est marié depuis 1947 et est père de deux enfants.

Interviewé peu après avoir obtenu la victoire, il a déclaré qu'il avait beaucoup de projets pour son comté, qu'il connait bien pour être échevin de Montréal-Nord, et actif dans l'industrie du transport. M. Georges-E. Tremblay est par ailleurs membre fondateur du Club Richelieu, et membre de l'exécutif de l'Association libérale de son comté.

Hier soir à 11 heures 30, les résultats acquis étaient ceux de 231 sections de vote sur 232; le contenu de la boîte d'une section n'ayant pu être récupéré. Mais il est évident que le décompte qui manque ne peut absolument pas changer l'essentiel des résultats de la votation.

Les électeurs inscrits étaient au nombre de 47,053, ce qui donne un pourcentage de votants de 63.4 p.c.

Maisonneuve : André Léveillé est élu

M. André Léveillé, qui se présentait sous la bannière de l'Union Nationale, a défait le député sortant de Maisonneuve, M. Marcel Dupré, par une majorité de 1,018 voix. L'ancien comté de Maisonneuve, qui comptait 69,224 électeurs en 1962, a été divisé en trois sections, dont deux font maintenant partie des comtés revisés de Jeanne-Mance et Ste-Marie.

Aux élections de 1962, M. Dupré l'avait emporté par une majorité de 8,702 voix sur le candidat de l'Union Nationale, M. Lucien Tremblay. Hier, M. Léveillé a obtenu 12,710 votes contre 11,692 pour le député sortant. Dans le comté de Maisonneuve, qui compte maintenant 47,828 votants, 28,437 électeurs ont exercé hier leur droit de vote, soit 59.4 p. 100.

M. Jean Clermont, du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale a obtenu 3,468 votes, tandis que M. Léon Deschamps, du Ralliement National, a recueilli 378 voix, et M. Henri Gagnon, du Parti Socialiste du Québec, 189.

Olier, détaché de Bourget, vote libéral

La nouvelle circonscription d'Olier sera représentée à Québec par un industriel, M. Fernand Picard. Autrefois inclus dans Bourget, Olier ne comprend plus désormais que les villes de Saint-Michel et de Saint-Léonard, un coin libéral qui ne s'est pas démenti.

Deux faits à signaler : seulement 50 pour cent des électeurs se sont présentés aux 217 bureaux et le candidat élu jouit d'une majorité confortable avec 2,413 voix de plus que l'unioniste, M. Maurice Constantineau, un agent d'affaires.

Le candidat du RIN, M. Fernand Boudreau, un débardeur, avait pris la peine d'envoyer des lettres circulaires aux moins de 24 ans. Résultat : 3,169 voix. Il n'en perd pas moins son dépôt, de même que le candidat du Rassemblement national, M. Gérard Biron, un fonctionnaire municipal, qui n'a recueilli que 439 voix.

La lutte a été serrée entre le libéral et l'unioniste. Le compte des voix, hier soir, en a été témoin. Au début de la soirée, c'est M. Constantineau qui avait pris de l'avance sur M. Picard.

Rejoint par téléphone, M. Constantineau a expliqué sa défaite en ces termes : "Vous savez, Montréal est une forteresse libérale..."

Le RIN prend 20 pour cent des votes dans Taillon

Le nouveau comté de Taillon, anciennement englobé dans le fief libéral de Chambly, a conservé aux libéraux cette partie de la région métropolitaine, mais c'est avec une faible majorité de 214 voix que le député de ce nouveau comté, M. Guy Leduc, entre au Parlement.

En deuxième place, M. Paul-Emile Labrosse, porte-couleurs de l'Union nationale, a recueilli 8,414 votes. Ce qui ressort peut-être davantage à l'analyse du vote, ce sont les 4,113 voix accordées au candidat du Rassemblement pour l'indépendance nationale, donnant au Dr Jacques Ferron 20 pour cent du suffrage exprimé dans cette élection.

La victoire fragile du candidat libéral impose cependant un recomptage officiel qui sera fait aujourd'hui en présence du président de l'élection, M. Arthur Babeux.

Deux autres candidats briguaient aussi le suffrage. M. Robert Tremblay, du Ralliement national, a obtenu 691 voix et M. Gaston Prévost, indépendant, 514.

On comptait 181 bureaux de votation dans ce comté formé principalement de Ville Jacques-Cartier. On y a dépouillé 22,661 bulletins de vote.

La police est sur la piste des auteurs du dynamitage de vendredi

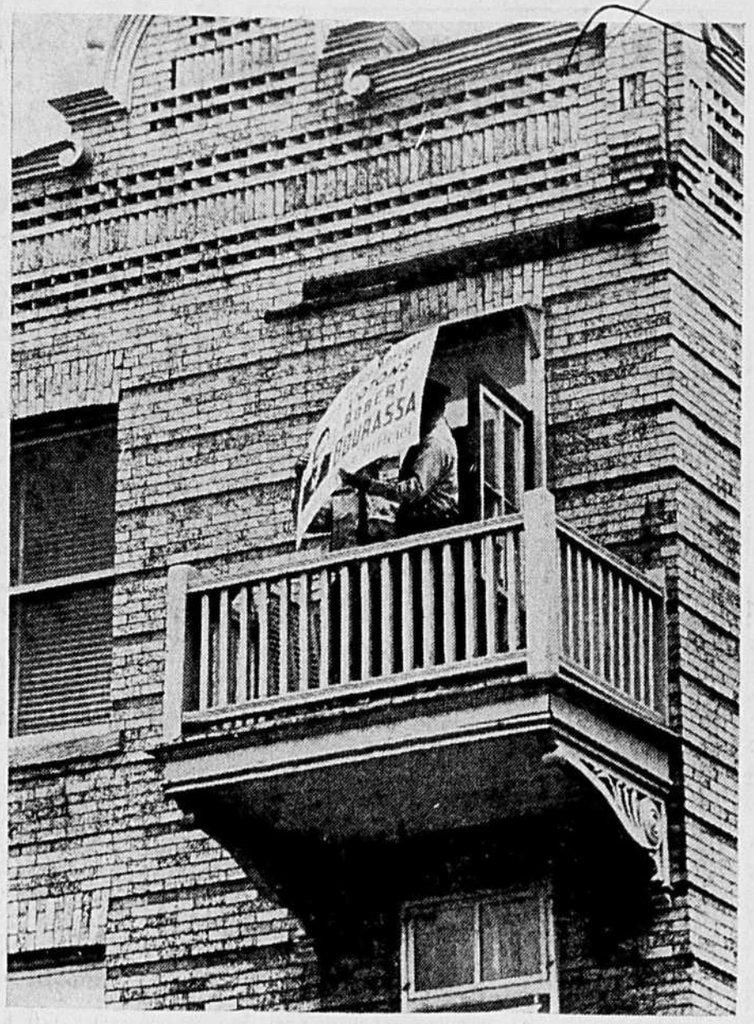
L'enquête dans l'affaire des deux bombes, dont l'une n'a pas explosé, à l'assemblée du premier ministre Jean Lesage, vendredi soir, au centre Paul-Sauvé, serait actuellement en bonne voie.

Les policiers, dirigés par le lieutenant-détective Léo Plouffe, seraient sur une bonne piste, et des arrestations seraient imminentes.

Vers 10 h. 15 vendredi soir, alors que le ministre René Lévesque terminait son discours, l'explosion d'une bombe dans la salle de toilette de l'aréna se fit entendre, à environ 250 pieds de l'estrade d'honneur.

L'assemblée électorale s'est quand même poursuivie malgré cet incident qui n'a causé que des dégâts matériels et provoqué une grande confusion.

Plus tard, alors que l'assemblée était terminée, un adolescent de 16 ans a découvert un autre engin de mort dans une autre salle de toilette. Il n'avait pas explosé. Les policiers ont par la suite entrepris une fouille complète.



Fini le temps des pancartes

Avant que ne débute le scrutin, tous les policiers municipaux de Montréal avaient reçu l'ordre d'enlever ou de faire enlever les pancartes électorales affichées trop près des bureaux de votation. C'est ce qu'ont fait deux agents du poste 16 à l'angle des rues Laurier et Saint-Hubert.

Dans Laval, impossible de connaître les résultats de 100 bureaux de votation !

par Michèle Rivet

Une soirée calme en perspective, pensait-on au bureau du président des élections pour le comté de Laval, comté qui a maintenant quelque 49,000 électeurs.

Calme bien sûr, si on parle d'arrestations, de bagarres, ou d'agitation dans la rue. Mais calme uniquement pour cela. Quant au comptage, c'est autre chose...

Il y a tout de même eu une dizaine d'arrestations, dimanche en matinée, "pour enquête", a-t-on précisé au centre de police. Dimanche soir, à Chomedey, dans certains bureaux de votation, on a eu quelques difficultés à rapporter les boîtes. Des autos ont coupé constamment les voitures des policiers, cherchant visiblement par là à les embêter... mais encore là tout se calma.

Venons-en au fait.

Tout allait bien dans Laval jusqu'au moment où les boîtes avec les résultats du scrutin, parvinrent au bureau du président.

Journalistes, officiels étaient calmement assis. Sur les murs, une carte détaillée donnant la liste des candidats et une énumération des bureaux de votation afin d'indiquer les résultats dès qu'ils parviendraient et de pouvoir ainsi diffuser rapidement les chiffres obtenus.

Vers 8 heures trente, premiers téléphones demandant à des policiers de se rendre à certains lieux suspects; vers 8 heures trente parviennent aussi les premières boîtes.

Tout va encore bien. Tout à coup, on ne sait trop pourquoi, peut-être est-ce dû à l'énervement, peut-être à un manque d'organisation, mais ça barde. Le président d'élection, M. Joseph Gervais, décide qu'il faut d'abord recueillir les boîtes et différer l'inscription des résultats sur les tableaux affichés au mur.

Il s'ensuit une grande noirceur... les résultats entrent bien sûr, mais uniquement dans le cahier d'une jeune fille qui, patiemment, recueille tous les chiffres qu'on lui dicte.

Pas moyen de savoir qui est en avance, qui mène, ce qui arrive, quoi. Les chiffres sont là, mais on ne peut les voir.

Ça ne va pas encore trop mal. Les journalistes présents, commencent à s'inquiéter, le téléphonne sonne constamment pour demander des résultats. Rien ne sort. Mais, au moins, les boîtes sont là.

On réussit quand même à apprendre aux média d'informations les résultats dans les 6 premiers bureaux de votation, qui par bonheur ont été inscrits eux sur le mur.

Pour les autres...

Mais ce qui vient compliquer et rendre complètement confuse une situation déjà embrouillée, c'est l'arrivée de plusieurs personnes qui ont, bien sûr, remis leurs boîtes mais ne peuvent pas donner les résultats obtenus, la feuille qui les indiquait ayant été mise **dans** la boîte !

Confusion donc: on a pu obtenir certains résultats, en les additionnant à partir des chiffres enregistrés dans ce fameux cahier, mais pour plus de 100 bureaux de votation, rien à faire; les résultats sont dans les boîtes scellées qu'on n'a pas le droit d'ouvrir.

Certaines personnes ont manifesté leur intention de porter plainte pour la façon dont tout cela a été organisé.

Quoi qu'il en soit, une journée calme dans la rue, mais passablement agitée dans le bureau du président d'élection.

Et aujourd'hui, il faut reprendre toutes ces bo-tes, les classer, les compter en présence des représentants des partis, et donner les résultats complets.

Certains n'ont pu s'empêcher de marmonner en quittant les lieux: "Laval, on s'en souviendra..."

Russel réélu dans Shefford

GRANBY (RR). — M. Armand Russell a été réélu député de l'Union nationale pour le comté de Shefford par la plus forte majorité jamais obtenue depuis son premier mandat. M. Russell a affirmé hier que c'est la première fois que la ville de Granby lui donnent une majorité aussi confortable. Très heureux des résultats, il a souligné que le parti libéral a énormément perdu de terrain et qu'il doutait qu'il puisse former le prochain gouvernement.

M. Russell a été élu pour la première fois en 1956; l'année suivante, il était élu maire de la ville de Waterloo, poste qu'il occupe depuis.

Premières réactions des quatre chefs de parti

Tour à tour, les chefs des principaux partis sont passés hier soir à la télévision pour dire à la population ce qu'ils pensaient des résultats du scrutin dominical: pour trois d'entre eux (MM. Lesage, Johnson et Bourgault) c'était la victoire.

Le premier ministre Jean Lesage est pour sa part venu dire qu'il était "loin de croire" que son gouvernement était défait; il a précisé que, de toute manière, il ne prendra pas de décisions à ce sujet avant plusieurs jours.

Du Winter Club, à Québec, où il a suivi le dépouillement du scrutin, après avoir remporté, au cours de l'après-midi, une victoire au golf, M. Lesage a laissé entendre qu'il étudiera particulièrement le résultat du vote dans Chauveau, de même que les dépenses électorales faites par certains candidats.

Si ces déboursés électoraux devaient excéder la limite permise par la nouvelle loi électorale, des victoires pourraient être annulées.

De son côté, le chef de l'Union nationale, qui a suivi le dépouillement du scrutin à son domicile de Saint-Pie-de-Bagot, a eu le triomphe un peu aigre, en avertissant la population et le président d'élection que l'Union nationale veillera à ce que certaines personnes à la solde du parti libéral ne puissent fausser le résultat du vote dans Chauveau.

A un journaliste qui lui demandait d'expliquer le fait que l'Union nationale ait fait élire plus de députés que le parti libéral, en recueillant un pourcentage inférieur de voix, M. Johnson a répondu : "Il est évident que tout le vote anglophone et juif de Montréal est allé au parti libéral . . . Tout ce qui n'est pas canadien-français a voté à noir contre l'Union nationale . . . Si vous les enlevez, ça donne une majorité très confortable à l'Union nationale."

Pour le chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale, aussi, M. Pierre Bourgault, les résultats du scrutin d'hier constituent une victoire, mais "morale" celle-là.

De Shefferville dans le comté de Duplessis, M. Bourgault a souligné que le vote en faveur du RIN a dépassé tout ce que prévoyaient ses adversaires.

Notre victoire, a-t-il dit, a été de monter des organisations partout et d'avoir convaincu des milliers de gens; nous sommes maintenant sur la carte politique du Québec.

Le seul chef du parti qui ait reconnu une défaite, à la télévision, a été M. Laurent Legault, chef conjoint du Ralliement national.

Il a rassuré les organisateurs et les candidats de son parti en ces termes : "Il ne faut pas se décourager . . . Après 25 ans de vie politique, je peux vous dire qu'une défaite de plus ou de moins, ça ne fait rien."

M. Gérin-Lajoie voit sa majorité réduite

Dans Vaudreuil-Soulanges, le ministre de l'Education a vu sa majorité connaître des hauts et des bas au départ mais elle devait bientôt connaître un aplomb pour grimper jusqu'à la fin, devant son principal adversaire, M. Aimé Grandmaison, de l'Union nationale.

M. Paul Gérin-Lajoie a toutefois connu une majorité légèrement inférieure à celle de 1962 où il avait obtenu 2,809 voix comparativement à 2,648 voix de majorité, hier.

Il a obtenu 11,108 voix et M. Grandmaison de l'UN, 8,460 et Jean-Paul Laflèche, indépendant, 714, Louis Gravel, RIN, 466 et Réjean Millette, 124.

Dans Huntingdon, le libéral Kenneth Fraser, qui se présentait pour la troisième fois consécutive contre le député UN, Alister Sommerville, à ce poste depuis 1952, a finalement eu la victoire par la faible majorité de 57 voix.

Il s'agissait des seuls candidats sur les rangs. On peut s'attendre à un recomptage des plus serrés.

Fraser avait eu 3,474 voix et Sommerville, 3,417.

Dans Châteauguay, six candidats étaient en lisse.

Le libéral George Kennedy a été réélu bien que sa position ait été incertaine au début de la soirée, devant les menaces du libéral indépendant, Robert Beauchamp.

Robert Trudeau a également fait une lutte serrée en troisième position. Le candidat rinist, Louis Charbonneau, en a surpris plusieurs avec plus de 1,100 voix.

Robert Morgan, candidat indépendant a pris la cinquième place avec environ 650 voix tandis que Emile Goudreau, du RIN, obtenait près de 250 voix.



Les élections les plus calmes

Sous l'oeil vigilant de la police les électeurs pouvaient user de leur droit de vote. Règle générale, ce fut les élections provinciales les plus calmes que l'on ait vues. La police de Montréal n'a procédé qu'à cinq ou six arrestations.



La balance du pouvoir : Frank Hanley

Le grand vainqueur de l'élection est le député indépendant Frank Hanley qui représente le comté de Sainte-Anne. Apprenant hier soir qu'il détenait en quelque sorte la balance du pouvoir, le pittoresque député a lancé : "La balance du pouvoir . . . Ça fait 18 ans que Sainte-Anne attend une soirée comme celle-là." A un journaliste qui lui demandait s'il avait une tendance si légère soit-elle pour un parti ou pour un autre, le député indépendant s'est dit "agent libre" disposé à agir dans les meilleurs intérêts de Sainte-Anne, laissant entendre qu'il penche toujours du côté du pouvoir. Et de là, M. Hanley a enchaîné : "S'il y a un ministre des Sports, je veux tout de suite dire que nous voulons deux centres récréatifs dans le comté."

Au Lac-Saint-Jean, l'UN remporte quatre des cinq comtés

Déconfiture libérale sur presque tous les plans au Saguenay - Lac - St - Jean où l'Union nationale a remporté quatre des cinq sièges de la région, le député sortant Gérald Harvey étant cependant réélu avec une majorité accrue dans son comté de Jonquière.

Dans Chicoutimi, M. Jean-Noël Tremblay, ex-député fédéral de Roberval, a été élu pour succéder à M. Antonio Talbot, ex-ministre de la Voirie, qui ne s'est pas représenté après avoir été reconnu coupable d'avoir accepté des ristournes de fournisseurs du gouvernement alors qu'il était membre du cabinet provincial. M. Talbot représentait le comté depuis plus de 25 ans.

M. Tremblay, professeur à l'université Laval, et qui siégea aux Communes de 1958 à 1962, l'emporta sur deux adversaires, M. Jacques Riverin, libéral, et Jules Larouche, du Ralliement national.

Roberval

Dans Roberval, le député sortant Georges Gauthier l'a emporté sur ses adversaires Henri-Paul Brassard, libéral, Claude Munger, du Ralliement national et J.-Armand Bilodeau, indépendant. Maire de Chambord et préfet du comté, M. Gauthier siège à l'Assemblée législative depuis 1962.

Lac-St-Jean

Au Lac-St-Jean, M. Léonce Desmeules, maire d'Alma depuis 1958, l'a emporté sur le député sortant Lucien Collard, libéral et sur un candidat du Ralliement national, M. Normand Bergeron.

Dubuc

Dans le nouveau comté de Dubuc, la division des libéraux, où le candidat officiel, M. Eugène Lapointe, avait été "parachuté" malgré la volonté de l'assemblée de mise en nomination, a joué contre ceux-ci. En effet, le candidat de l'Union nationale, M. Roch Boivin, s'est faufilé entre M. Lapointe et le libéral-indépendant Laurier-B. Simard et a remporté la victoire. Un autre candidat, M. Jacques Cayer, du Ralliement national, était également sur les rangs. M. Boivin est maire de Chicoutimi-Nord depuis 1949.

Jonquière

Enfin, dans Jonquière, le député sortant Gérald Harvey, député depuis 1960, l'a emporté par une majorité accrue sur ses adversaires unioniste (Roger Dufault), riniste (Georges-L. Gauthier), sur Magella Tremblay, du Ralliement national et Richard Tremblay, du PSQ.

Un phénomène intéressant fut que le Ralliement national, grâce surtout à l'influence du député créditiste fédéral de Lapointe, Gilles Grégoire, a obtenu plus de 10 pour cent du vote dans la région. Quant au Rassemblement pour l'indépendance nationale et au Parti socialiste du Québec, qui ne présentaient chacun qu'un candidat, ils ont dû se contenter d'un pourcentage inférieur à un pour cent.

St-Hyacinthe: le sort du ministre Saint-Pierre demeure en suspens

M. René St-Pierre, ministre des Travaux publics a été battu par son concurrent M. Denis Bousquet, Union nationale, par une marge de 71 voix, résultat portant sur 146 sections sur 147. D'après la Presse Canadienne en effet, le ministre libéral aurait eu 10,870 voix contre 10,941 à M. Bousquet, tandis que M. Claude Riendeau, candidat du RIN, obtenait 1,853 voix.

Il semble toutefois que les résultats d'une section n'aient pu être compilés par le président d'élection, M. J.-B. Richard, en raison de déficiences dans le système de réception des résultats et des contradictions qui en sont résultées entre les chiffres pris par divers journalistes.

M. Jean-B. Richard a déclaré qu'il comptait effectuer un recomptage et que les résultats officiels seraient proclamés dans l'après-midi. En attendant, en ce qui le concernait, il refusait de proclamer l'un des deux candidats élu.

Il est d'ailleurs fort possible qu'un comptage judiciaire soit demandé par le parti défait.

M. St-Pierre avait été élu député de Saint-Hyacinthe en 1956, et il détient le portefeuille des Travaux publics depuis 1961.

La lutte électorale dans ce comté a connu une fin reflétant bien la situation confuse qui a prévalu hier soir dans le reste du Québec.

Le ministre des Richesses naturelles est difficilement réélu dans Deux-Montagnes

ST-EUSTACHE. (C.B.) — Au terme d'une dure lutte, la plus âpre qu'il ait eue à livrer depuis qu'il est député libéral, le notaire Gaston Binette a été réélu hier soir par la très mince majorité de 128 voix. Sa réélection dans le comté des Deux-Montagnes est loin d'être concédée par son plus proche adversaire, le Dr Jean-Guy Bergeron, candidat de l'UN. Pour sa part, le dentiste de la ville de Deux-Montagnes a obtenu 8,468 voix soit près de la moitié de l'ensemble de la votation.

Le professeur-écrivain-agriculteur Jean-Robert Rémillard, qui portait l'étendard du RIN en a récolté 770 et le quatrième candidat, M. Albert-Delphus Saint-Louis, pour le RN, 117.

Chez les organisateurs de l'UN, on répétait hier soir qu'on n'exigera vraisemblablement un recomptage si la compilation d'aujourd'hui n'augmente pas le résultat de leur candidat.

L'ombre de Paul Sauvé

Dans Deux-Montagnes, on a savamment entretenu jusqu'à maintenant ce qu'on appelle le mythe de Paul Sauvé. L'organisation locale de l'Union nationale, s'est fait fort de rappeler tout au long de la campagne la mémoire de ce premier ministre emporté brusquement par la maladie en 1959.

La veuve de M. Sauvé n'a pas hésité un moment à se lancer dans la lutte, apportant au candidat de l'UN le prestige d'un grand nom. Ce phénomène, ajouté au mécontentement des agriculteurs et des éleveurs du nord du comté ont suffi, au dire des observateurs, à ébranler ce que l'on commençait à considérer depuis l'avènement de Me Binette comme un château-fort du parti libéral.

Si le recomptage modifie le résultat, comme certains partisans libéraux semblaient l'appréhender hier soir, il est fort à craindre que ce château-fort ne se transforme en château de carte pour le ministre des Richesses naturelles dans le cabinet Lesage.

Défaite du ministre d'Etat Morissette

Dans la circonscription d'Arthabaska, le ministre d'Etat, M. J.-A. Morissette a été vaincu par le candidat de l'UN, M. Roch Gardner, un professeur de 28 ans. L'Union nationale à minuit conservait encore le comté de Lotbinière, mais M. René Bernatchez menait par une très faible majorité alors que le résultat n'était pas encore définitif. Enfin, dans Richelieu, le ministre Gérard Cournoyer a été vaincu mais là encore les résultats n'étaient pas entrés définitivement. Yamaska a élu M. Paul Shooner, candidat de l'UN. Seule la circonscription de Drummond est restée fidèle au parti libéral en réélisant M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie.

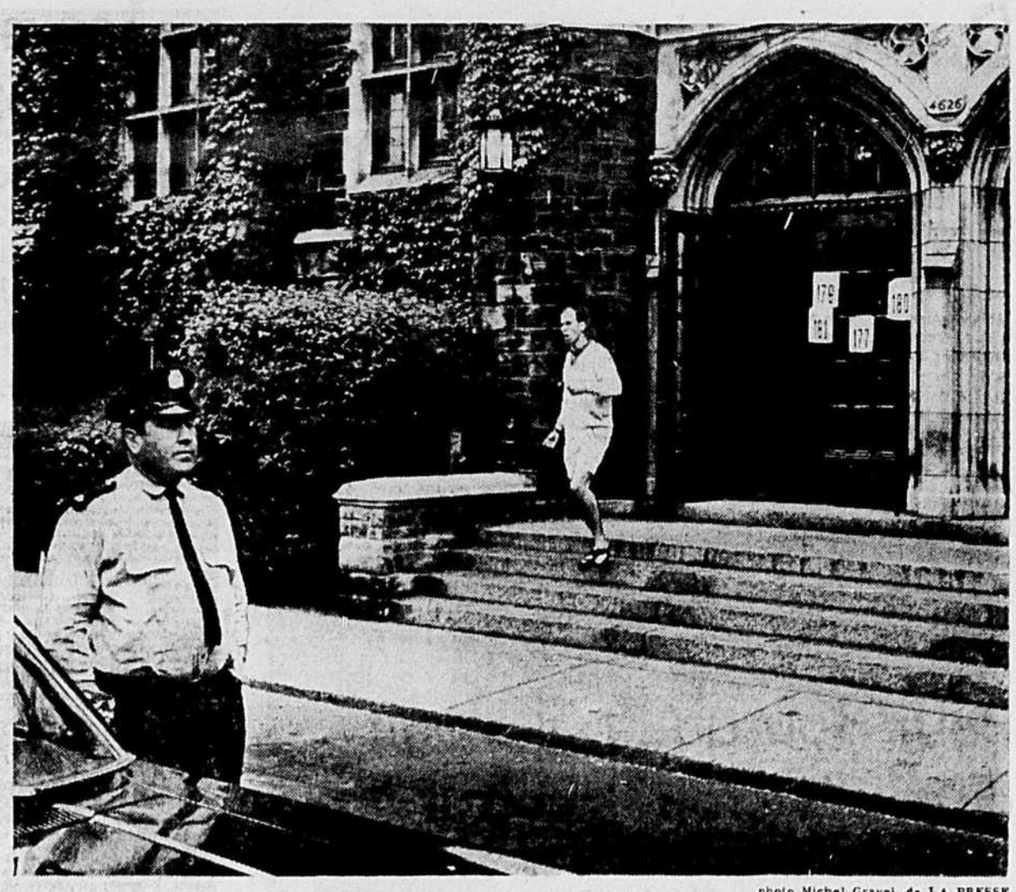


photo Michel Gravel, de LA PRESSE

A Westmount, on vote en short !

A Westmount, on peut se permettre pas mal de choses . . . quand les policiers ont les yeux fermés. A preuve, ce citoyen en tenue légère qui vient d'exercer ses droits de démocrate au bureau de votation situé dans l'imposant Victoria Hall. On ne sait si c'est par pudeur ou par tolérance, toujours est-il que le digne gendarme de la vénérable cité de Westmount, comme notre photo en fait foi, s'est fermé les yeux.

Tandis que Terrebonne passe à l'UN, Argenteuil rompt une tradition de 18 ans et vote libéral

ST-JEROME. (C. B.) — Les électeurs de Terrebonne n'ont pas fait mentir la tradition voulant que ce comté ne soit jamais dans l'Opposition. Véritable baromètre, des fluctuations et des courants politiques, Terrebonne a élu hier un candidat de l'Union nationale après avoir maintenu pendant 6 ans, un député libéral à l'Assemblée législative. Le maire de la ville de Saint-Jérôme, M. Hubert Murray, l'a emporté par une faible majorité de 2159 voix.

Le candidat libéral et député sortant, M. Denis Hardy, a obtenu 22,344 et M. Murry, 24,503.

N'eut été de la présence du candidat du RIN dans la présente lutte, M. Hardy, qui jouissait déjà d'une certaine popularité auprès de la jeunesse, l'aurait certainement emporté. M. Maurice Dumas, un instituteur de Saint-Jérôme, et ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse, a obtenu les 4241 voix qui ont fait défaut aux candidats Hardy.

Quant au 4e candidat, M. Gilles Parent, pour le RN, il a obtenu une part négligeable de l'électorat, soit 681 votes.

Nonobstant la présence du candidat riniste, les partisans libéraux de Terrebonne, ont presque couru à leur perte; ils n'ont pas réussi à mettre de la cohésion dans leur propre organisation comme ils n'ont pu réaliser à temps la puissance de leur adversaire. La majorité des partisans de M. Hardy croyait que la vieille machine électorale de l'Union nationale avait été démantelée en 1960 par l'arrivée de M. Lionel Bertrand sur la scène provinciale. Quelle ne fût pas leur surprise, au cours de la présente campagne, de la voir en train de tourner bien huilée et donnant à plein rendement. Le candidat Murray a connu un départ fulgurant et il a maintenu ce rythme tout au long de la présente lutte.

Me Hardy et ses organisateurs se sont ressaisis mais il semble qu'ils l'aient fait trop tard. Il est vrai que le député sortant avait de véritables handicaps à surmonter. Tout d'abord son jeune âge et son inexpérience en matières électorales. Rappelons, lors de l'élection partielle de 1964, que la tâche lui avait été grandement facilité par son prédécesseur, M. Bertrand.

Au cours de la dernière campagne, il avait eu à affronter un mécontentement général des hôteliers et des aubergistes du nord du comté, un secteur touristique qui a eu à se plaindre de la législation du gouvernement en matière de vente des alcools.

Faute de stratégie sans doute, il semble par ailleurs qu'on ait peu compter sur la personnalité du maire de Saint-Jérôme dont les manières, les attitudes, et le ton de la conversation plaisent à la masse des électeurs.

Et finalement, la grandeur du comté. Terrebonne est l'un des plus longs comtés du Québec et le plus populeux électoralement parlant. Avec la participation des jeunes en âge de voter, on comptait cette année quelques 68,517 votants. De ce nombre, 49,666 se sont prévalus de ce droit de vote, soit une moyenne de 72 pour cent. Ce chiffre est 10 pour cent moins élevé qu'en 1962 alors que M. Lionel Bertrand avait remporté la victoire par une majorité de plus de 8,000 voix.

Argenteuil : une surprise

LACHUTE. (C.B.) — Après avoir été représenté pendant 18 ans à l'Assemblée législative par un député de l'Union nationale, le comté d'Argenteuil vient cette fois de se donner un représentant libéral. Il s'agit du Dr Zoël Saindon, maire de la ville de Lachute, qui a été élu par une majorité de 2,179 voix sur son plus proche adversaire, l'avocat Roger Lajeunesse, candidat de l'Union nationale.

L'élection du Dr Saindon a pris les électeurs par surprise, même les libéraux, car l'on croyait que l'arrivée de dernière heure d'un candidat libéral indépendant viendrait bouleverser les jeux.

Quant aux deux autres candidats en liste, ils ont obtenu des résultats insignifiants. Le succès du candidat libéral M. Saindon, s'explique, dans une certaine mesure, par le fait qu'il demeure en permanence dans le comté. Une autre explication voudrait que le comté d'Argenteuil, que l'on sait en grande partie habité par des anglophones, aurait vu d'un mauvais oeil certaines déclarations du candidat Lajeunesse à qui, à tort ou à raison, on avait prêté des sentiments trop nationalistes.

Mais la véritable explication s'inscrit plutôt dans l'héritage qu'a laissé le député sortant, M. William Cottingham. Il aurait fallu, selon les organisateurs de l'Union nationale, que l'ancien ministre dans le cabinet Duplessis ait pris la décision de se retirer de la vie politique des 1962.

Selon eux la côte était trop difficile à remonter dans cette présente élection. Dans le comté, il est connu de tous que Cottingham s'intéressait plus ou moins à la chose politique; au cours des dernières années, il ne se rendait que fort rarement à l'Assemblée législative, si ce n'était pour l'ouverture de la session.

Le président des élections, Me Richard Valois, a signalé hier soir que 15,117 électeurs s'étaient prévalu de leur droit de votes sur un nombre possible de 18,460.

Gabias, qui a battu Balcer, s'écrie : "Je rentre en Chambre la tête haute"

TROIS-RIVIERES. (F.G.) — Me Yves Gabias a remporté sa troisième victoire consécutive dans la circonscription de Trois-Rivières depuis 1960 en triomphant de Me Léon Balcer, candidat du parti libéral, par une majorité de 1218. Me Gabias a récolté dans 192 bureaux de scrutin sur 195, 15340 voix alors que Me Balcer, ancien ministre dans le gouvernement progressiste conservateur fédéral, candidat libéral à ce scrutin, obtenait plus de 14,000 votes. M. Fernand Villemure, candidat du RIN a reçu 1600 voix.

Lors de l'élection de 1962, la majorité de Me Gabias sur M. Fernand Duchesne, candidat libéral, avait été de 1036 voix. Au cours de la journée d'hier, le pourcentage du vote fut d'au delà de 80 pour cent à Trois-Rivières. L'expérience d'un scrutin dominical fût un succès complet. Les Trifluviens ont profité de leur sortie pour la messe du dimanche pour se rendre aux urnes.

L'affluence du vote fût très forte entre 8 heures et midi. La pluie de la fin de l'après-midi a ralenti quelque peu l'allure du scrutin mais les dernières heures ont permis à un grand nombre d'électeurs d'enregistrer leur vote.

C'est une victoire pour Me Yves Gabias, après son expulsion de l'Assemblée législative à la suite d'une décision du comité des privilèges et des élections ratifiée par les deux chambres : "Il retourne en Chambre la tête haute." C'est ce qu'il a déclaré hier soir devant une foule enthousiaste, "La lutte électorale fût chaude, dit Me Gabias, mais elle est finie. Nous oublions nos dissensions. Demain, 6 juin, nous commençons à bâtir."

Avec une majorité plus faible que prévue, Masse l'emporte dans Montcalm

JOLIETTE. (G. L.) — La victoire du jeune candidat de l'Union nationale dans le comté de Montcalm, à la suite du scrutin d'hier, n'a surpris personne. A vrai dire, à peu près tout le monde s'y attendait. Les causes qui semblent le plus avoir contribué à l'élection de M. Marcel Masse sont la publicité que lui ont valu ses déclarations et la confiance qu'a mise en lui le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson.

Cependant, la majorité de M. Masse n'est pas celle que lui avait prédite les experts. Selon les sondages effectués, M. Masse aurait dû remporter la victoire avec une majorité d'au moins mille voix. A la suite de l'élection d'hier, M. Masse s'est mérité 5,033 suffrages, soit 495 de plus que son adversaire libéral, M. Gérard Martin. M. Evangéliste St-Georges, du RIN, n'a obtenu que 152 votes et M. J. Aldéo Forest, du RN, 48.

Peu après son élection, le nouveau député de l'Union nationale a tenu à remercier son adversaire, M. Martin, qui, selon lui, a mené une campagne beaucoup plus sur le plan des idées que sur celui des scandales. "Durant toute la campagne, a-t-il fait remarquer, j'ai dit que c'était à ce niveau que devait se placer les campagnes électorales et je pense que c'est cela qu'on a fait dans le comté de Montcalm."

Bellemare se voit déjà ministre du Travail

CAP-DE-LA-MADELEINE. — A minuit hier, les résultats fragmentaires connus donnaient plus de 13,000 voix à Me Maurice Bellemare, candidat de l'UN, réélu par une majorité de quelque 6,000 voix.

Son principal adversaire, M. Roger Boisvert, candidat libéral, a recueilli 7,000 voix. M. Hector Paré, candidat RN venait loin en arrière. En fait, il a perdu son dépôt. Beaucoup de résultats des bureaux de scrutins ne sont pas rentrés encore de façon officielle. M. Maurice Bellemare siège à l'Assemblée législative depuis 22 ans. Il fut élu pour la première fois comme candidat de l'UN en 1944 et réélu par la suite à chacune des autres élections provinciales. En 1962, alors qu'il était déjà ministre d'Etat dans le gouvernement Barrette, M. Bellemare triomphait du candidat libéral, le maire J.-Réal Desrosiers, du Cap-de-la-Madeleine, par une majorité de 1,282 voix.

M. Maurice Bellemare fut l'objet d'un triomphe chaleureux et en a profité pour remercier la population, de lui avoir renouvelé sa confiance de façon aussi éclatante, rappellant qu'il a livré une lutte énergique mais propre à son adversaire. Si l'UN était appelée à former un nouveau gouvernement, M. Bellemare a laissé entendre qu'il pourrait être choisi comme ministre du Travail.

La Mauricie vote UN

TROIS-RIVIERES. — La Mauricie a fait de nouveau confiance à l'Union nationale qui a fait des gains aux dépens des libéraux dans les comtés de Nicolet, Laviolette, Saint-Maurice, Berthier et Arthabaska.

L'Union nationale a connu la victoire encore hier avec Me Yves Gabias, dans Champlain avec Maurice Bellemarre, dans Maskinongé, où M. Rémi Paul ancien député fédéral, a été réélu par une confortable majorité sur le Dr Avelin Dalcourt, maire de Louiseville. Dans la circonscription de Berthier, le Dr Guy Gauthier, maire de Saint-Michel, (près de Saint-Alexis des Monts), a triomphé de M. Lucien McGuire, député libéral sortant. Dans le comté de Portneuf, M. Marcel R. Plamondon, UN, a vaincu M. Lucien Duplain libéral, et 4 autres candidats. La circonscription de Laviolette est restée fidèle à M. André Leduc qui a défait M. Pierre Larocque, candidat libéral. M. Leduc succède à un vétéran de la politique M. Romulus Ducharme de La Tuque. Une surprise, c'est la victoire du Dr Louis-Philippe Demers dans le comté de Saint-Maurice sur le jeune député libéral sortant, Me Guy Trépanier. Ce dernier a concédé la victoire à M. Demers alors que la majorité de ce dernier était de 600 voix.



Il fallait montrer pattes blanches . . .

Pour être admis dans la ville de Verdun, hier, . . . il fallait montrer "pattes blanches" aux autorités policières qui surveillaient les principales entrées. On voit ici deux policiers scrutant les "papiers" d'un automobiliste qui leur paraissait "costaud".

La victoire de l'UN dans Joliette surprend

JOLIETTE. (G. L.) — Le triomphe de M. Pierre Roy, de l'UN, aux élections provinciales d'hier, dans le comté de Joliette, a complètement déroute les experts qui avait prédit la victoire à son adversaire libéral, M. Maurice Desrochers. M. Roy s'est mérité des majorités dans presque tous les pools. La majorité de M. Roy après le dépouillement de 123 bureaux de votation sur un total possible de 138 a été de 1802 voix. M. Roy a récolté 9890 voix et son plus proche adversaire, M. Desrochers, 8088. Le candidat du RIN, M. Laurent Mailhot a obtenu 1294 voix et celui du RN, M. René Bonin, 346.

Dans l'allocution qui a suivi son élection, M. Roy a déclaré que sa victoire prouvait que la maturité politique des électeurs du comté de Joliette était réellement à la hausse. Il a promis sa plus entière collaboration à tous les corps intermédiaires ainsi qu'aux autorités municipales et scolaires. "Je prendrai quelques jours de repos, a-t-il dit, après quoi, je serai à la disposition de tous les électeurs qui voudront bien venir me rencontrer."

La victoire de M. Roy est attribuable en grande partie à l'excellente collaboration que lui a apporté son organisation politique. Ses contacts personnels avec les électeurs durant toute la campagne électorale sont un autre atout qui, au dire des experts, a contribué à son élection.

Yvon Dupuis est heureux

SAINT-JEAN (R.P.) — L'ancien ministre d'Etat, M. Yvon Dupuis, était un homme heureux, hier soir. Nous l'avons interrogé, à sa résidence de Saint-Jean, vers 9 h. 30, alors que les libéraux et les candidats de l'Union nationale étaient sur un pied d'égalité.

La "conscience du premier ministre" a bien voulu nous faire la déclaration suivante: "L'élection témoigne du grand mécontentement dans le comté et dans la province contre M. Jean Lesage et son équipe qui se sont éloignés dangereusement du peuple. La défaite de M. Philodor Ouimet dans le comté de Saint-Jean est significative".

"Je suis heureux de voir que ma femme a obtenu un vote considérable malgré le fait qu'elle soit entrée dans la lutte à la toute dernière minute. Le nouveau député, M. Jérôme Proulx, est un homme distingué qui fera un excellent député au comté de Saint-Jean qui en avait réellement besoin."

Saint-Jean passe dans le camp de l'Union nationale

SAINT-JEAN. — Un nouveau venu en politique, M. Jérôme Proulx, candidat de l'Union nationale, ancien professeur au Collège militaire de Saint-Jean, a défait le député libéral sortant M. Philodor Ouimet avec une majorité confortable.

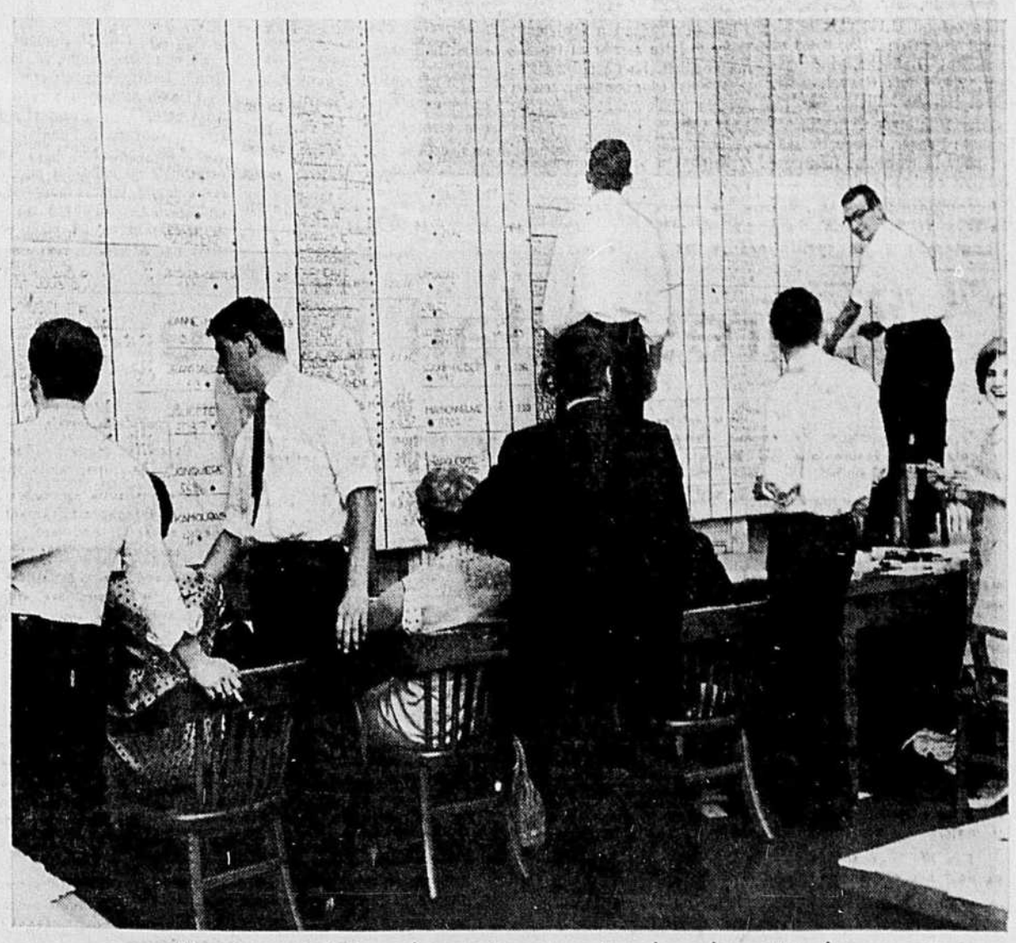
Le nouveau député du comté, peu surpris du résultat du vote, a dit tout simplement que la campagne électorale dans le comté avait été "sérieuse, digne et propre".

Par ailleurs, il nous a été impossible de rejoindre, hier soir, M. Philidor Ouimet. Ses organisateurs nous ont dit qu'un communiqué serait émis aux journaux aujourd'hui.

Madame Yvon Dupuis, la première femme candidate dans le comté, tout en remerciant ceux et celles qui lui avaient fait confiance, a dit qu'elle avait fait "une lutte sans argent".

Le candidat du R.I.N., M. Gilles Desmarchais, a dit qu'avec "un budget de $400 et des jeunes comme organisateurs, nous avons réussi à obtenir plus de 500 votes".

Le candidat du R.N., M. Louis Poirier, qui a obtenu un peu plus de 100 votes, s'est contenté de dire qu'il était satisfait du vote.



Une journée très calme qui se termine dans la quiétude

Au bureau du président général des élections, M. François Drouin, ont terminait, hier soir, dans une douce quiétude, une journée qui fut dans l'ensemble extrêmement calme. Il n'y eut que deux moments d'inquiétude : le premier lorsqu'un télétype refusa obstinément de fonctionner, le second lorsque les résultats du scrutin dans la circonscription de Chambly tardèrent à entrer. La télévision suppléa pendant plus d'une heure aux résultats officiels et M. Pierre Laporte fut réélu dans Chambly . . . malgré un silence inquiétant en début de soirée. Le président Drouin était satisfait de la journée du 5 juin.



Chez les libéraux, optimisme et activité intense

Au comité central du parti libéral, à Montréal, la journée d'hier en a été une d'activité intense. Toute la journée, on a besogné fort jusqu'à la fermeture des bureaux de scrutin.

"Je crois au patronage"

— M. Laurent Hamel

IBERVILLE (par Y.G.) — Défait après avoir siégé six ans au Parlement provincial, M. Laurent Hamel a déclaré que "c'est la fin de six ans de cauchemar". Elu en 1960, puis en 1962, avec une majorité de 936, il a été défait par le candidat de l'Union nationale, M. Alfred Croisetière, par 704 voix. Iberville est un des plus petits comtés du Québec, avec 10,583 électeurs.

Pour expliquer sa déclaration, M. Hamel a ajouté: "Je crois au patronage. Nous n'avons pas pu donner 10 pour cent de ce qu'on venait nous demander." Sa déclaration semblait de toute évidence s'adresser aux cultivateurs qui forment la majorité du comté.

Malgré sa défaite, le candidat s'est déclaré "soulagé", tout en promettant bien que pour lui la politique active "c'est fini!"

Libéraux 51; Indépendants 2; Indécis 1

LA PRESSE publie ci-dessous un tableau illustrant les résultats des élections québécoises dans chaque circonscription. Les noms des nouveaux députés sont suivis d'une astérisque. Dans plusieurs comtés, la Presse canadienne ne nous ayant pas encore retransmis les résultats définitifs aux petites heures du matin, nous n'indiquons que le nom de l'élu, ou, en certains cas, le nom de l'élu et des résultats partiels.

On remarquera que, pour simplifier, nous avons accordé les circonscriptions de Chauveau et de Saint-Hyacinthe à l'Union nationale, les derniers chiffres obtenus indiquant que les candidats de ce parti étaient en avance. Le lecteur se souviendra toutefois que les résultats dans ces deux comtés ne sont pas officiels, certaines difficultés étant survenues dans le décompte du scrutin.

Pour la plupart des districts électoraux paraissent les résultats des élections de 1962. Mais par suite de la redistribution des sièges et de la révision de la carte, 42 comtés ont été créés de toutes pièces ou modifiés, le nombre des sièges ayant passé de 95 à 108. Dans ces 42 cas, les renseignements insérés dans ce tableau sont forcément très sommaires, sur la composition géographique des comtés nouveaux et sur les résultats des élections de 1962 dans les régions concernées.

Les abréviations ou sigles des partis sont les suivants : (L) parti libéral; (UN) Union nationale; (RIN) Rassemblement pour l'indépendance nationale; (RN) Ralliement national; (PSQ) parti socialiste du Québec; (PDE) parti de la démocratisation économique; (QCP) Quebec Conservative Party ou parti conservatif québecois; (Comm.) parti communiste. (Ind.) indique un candidat indépendant.

Abitibi-Est

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 1,109 — Lucien Cliche (L) 14,892 — F. J. Miquelon (UN) 13,783.

275 sur 281 bureaux

Raymond Bégin (UN)	11,037
Lucien Cliche (L)	*12,578
Roger Raymond (RN)	7,282
Réal St-Pierre (RIN)	1,458

42,934 électeurs

Abitibi-Ouest

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 1,648 — Alcide Courcy (L) 6,732 — Julien Beaudry (UN) 5,084.

85 sur 88 bureaux

Alcide Courcy (L)	*5,488
Maurice Dugré (UN)	3,925
Stanislas Godbout (RN)	3,160
Jean-Claude Lapointe (RIN)	316

15,328 électeurs

Ahuntsic

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien comté de Laval qui a donné une majorité au parti libéral en 1962).

194 sur 195 bureaux

Pierre Cinq-Mars (RIN)	4,177
Paul Demers (RN)	270
Jean-Paul Lefebvre (L)	*15,948
Roger Papineau (Ind.)	215
Guy Villiard (UN)	7,554

41,475 électeurs

Argenteuil

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 2,610 — William Cottingham (UN) 7,922 — Rodrigue Durocher (L) 5,312 — Gaétan Paquette (L. Ind.) 1,284.

111 sur 111 bureaux

Adalbert Beaudoin (RN)	91
Jean-Pierre Bouchard (RIN)	244
Roger Lajeunesse (UN)	4,560
André Lefebvre (Ind.)	3,483
Zoël Saindon (L)	*6,739

18,460 électeurs

Arthabaska

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 1,453 — J. A. L. Morissette (L) 10,988 — Georges-Yvon Jutras (UN) 9,535.

134 sur 134 bureaux

Roch Gardner (UN)	*10,488
René Jutras (RN)	2,107
André Martel (RIN)	625
Albert Morissette (L)	10,122

27,470 électeurs

Bagot

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 989 — Daniel Johnson (UN) 5,336 — Hermas Cardin (L) 4,347.

48 sur 70 bureaux

Bernard Desrosiers (RIN)	113
Réal Doucet (RN)	114
Daniel Johnson (UN)	*4,435
Lucien Lecompte (L)	2,981

12,869 électeurs

Beauce

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 947 — Paul-E. Allard (UN) 12,583 — Fabien Poulin (L) 11,636.

174 sur 187 bureaux

Paul-E. Allard (UN)	*15,465
Louis-A. Dion (L)	10,941
Napoléon Poulin (RN)	1,671

34,091 électeurs

Beauharnois

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 791 — Gérard Cadieux (L) 11,884 — Edgar Hébert (UN) 11,093.

151 sur 151 bureaux

Gérard Cadieux (L)	*10,855
Robert Cauchon (Ind.)	5,573
Nicolas Duguay (RN)	91
Lucien Leduc (UN)	8,782
Hubert Lemay (RIN)	967

30,561 électeurs

Bellechasse

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 273 — Gabriel Loubier (UN) 5,176 — Benoit Boulanger (L) 4,903.

75 sur 75 bureaux

Bernard Lacroix (L)	4302
Gabriel Loubier (UN)	* 6243

14,309 électeurs

Berthier

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 110 — Lucien McGuire (L) 5,938 — Azellus Lavallée (UN) 5,828 — Clément Lévesque (AP) 98.

87 bureaux

Guy Gauthier (UN)	*4,992
André Gravel (RN)	155
Lucien McGuire (L)	3,587

16,442 électeurs

Bonaventure

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,421 — Gérard-D. Lévesque (L) 9,525 — Léo-Arthur Poirier (UN) 7,104.

119 sur 129 bureaux

Réal Labonté (UN)	6642
Gérard-D. Lévesque (L)	* 10074

23,109 électeurs

Bourassa

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie des comtés de Bourget et de Laval, tous deux à majorité libérale en 1962).

233 bureaux

François Coron (UN)	9,597
Roland Dupont (Ind.)	805
Gérard Ledoux (RN)	635
Paul Rochon (RIN)	4,404
Georges-E. Tremblay (L)	*14,398

47,053 électeurs

Bourget

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie des anciens comtés de Bourget et de Maisonneuve, deux districts à majorité libérale en 1962).

219 sur 219 bureaux

Ernest Bilodeau (RIN)	2778
Lucien Boilard (RN)	379
Jean Meunier (L)	12102
Paul-Emile Sauvageau (UN)	* 13183
Roland Souchereau (PSQ)	297

43,525 électeurs

Brome

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 713 — Glendon Brown (L) 3,417 — J. Arthur Jolley (UN) 2,704.

46 bureaux

Glendon Brown (L)	*3,294
Armand Francoeur (RN)	139
Kenneth Seal (UN)	2,824

8,453 électeurs

Chambly

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien comté du même nom qui a donné une majorité au parti libéral en 1962).

223 sur 226 bureaux

Roland Côté (RN)	408
Benoit Francoeur (UN)	8106
Pierre Laporte (L)	* 19090
Gaston l'Ecuyer (RIN)	3922

47,142 électeurs

Champlain

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 1,282 — Maurice Bellemare (UN) 12,346 — Real Desrosiers (L) 11,064.

151 sur 151 bureaux

Maurice Bellemare (UN)	* 15200
Roger Boisvert (L)	8798
Viateur Paré (RN)	1010

30,722 électeurs

Charlevoix

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 594 — Raymond Mailloux (L) 6,942 — Arthur Leclerc (UN) 6,348.

95 sur 95 bureaux

Raymond Mailloux (L)	* 8088
Jean Warren (UN)	6355

18,006 électeurs

Châteauguay

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 1,538 — George Kennedy (L) 8,727 — Maurice Laberge (UN) 7,189.

122 sur 122 bureaux

Robert Beauchamp (Ind.)	5520
Louis Charbonneau (RIN)	1080
Emile Gaudreault (RN)	238
George Kennedy (L)	*6754
Robert Morgan (Ind.)	693
Robert Trudeau (UN)	5553

24,777 électeurs

Chauveau

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien Québec-comté qui avait donné en 1962, une majorité au parti libéral).

236 sur 240 bureaux

Jean-Jacques Bédard (L)	19013
Michel-Guy Huot (RIN)	1619
F.-Eugène Mathieu (UN)	*19867
Jean-Yves Roy (RN)	732

46,978 électeurs

Chicoutimi

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien comté de Chicoutimi qui avait donné, en 1962, une majorité à l'Union nationale).

123 bureaux

Jules Larouche (RN)	2,061
Jacques Riverin (L)	7,719
Jean-Noël Tremblay (UN)	*9,735

24,627 électeurs

Compton

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 1,014 — Claude Gosselin (UN) 5,568 — Roland Brousseau (L) 4,554 — Gérard Houle (AP) 104.

73 bureaux

André Gagnon (L)	4,127
Claude G. Gosselin (UN)	*5,880
Thérèse Mercier (RN)	244

12,683 électeurs

D'Arcy McGee

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie des deux comtés montréalais de Notre-Dame-de Grâce et d'Outremont, tous deux à majorité libérale en 1962).

223 bureaux

Louise Belzile (RIN)	892
Gilles Côté (RN)	128
Boris Garmaise (UN)	1,552
Victor Goldbloom (L)	*24,653

45,611 électeurs

Deux-Montagnes

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,174 — Gaston Binette (L) 8,518 — Claude Lamoureux (UN) 6,344.

118 bureaux

Jean-Guy Bergeron (UN)	8,468
Gaston Binette (L)	*8,596
Jean-Robert Rémillard (RIN)	770
A. D. St-Louis (RN)	117

21,576 électeurs

Dorchester

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 1,060 — Joseph-A. Nadeau (UN) 7,818 — Serge-Paul Morin (L) 6,758.

111 sur 111 bureaux

Antonio Giguère (RN)	654
Francis O'Farrell (L)	7063
Paul-Henri Picard (UN)	*9524

20,773 électeurs

Dorion

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie des anciens comtés de Jeanne-Mance, Laurier et Outremont, qui ont tous trois donné une majorité au parti libéral en 1962).

202 sur 216 bureaux

François Aquin (L)	*9187
Maurice Custeau (UN)	8068
Mircea Emilio Horja (PDE)	122
Gilles Maillé (RIN)	1910
André Poitras (RN)	268
Jean (Johnny) Rougeau (Ind.)	1259

37,186 électeurs

Drummond

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 3,668 — Bernard Pinard (L) 14,621 — Lucien Morissette (UN) 10,953.

166 sur 166 bureaux

Marc-André Joyal (UN)	14136
Antonio Lemaire (RN)	788
Bernard Pinard (L)	*14494

34,581 électeurs

Dubuc

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie des anciens comtés de Chicoutimi et de Jonquière-Kénogami ; le premier avait voté en majorité Union nationale et l'autre libéral en 1962).

87 sur 120 bureaux

Roch Boivin (UN)	*5297
Jacques Cayer (RN)	2191
Eugène Lapointe (L)	4271
Laurier-E. Simard (Ind.)	3424

25,215 électeurs

Duplessis

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,416 — Henri-L. Coiteux (L) 7,345 — Roger Porlier (UN) 4,929.

96 sur 101 bureaux

Pierre Bourgault (RIN)	4,356
Jacques Brunet (RN)	147
Henri Coiteux (L)	*6,629
André Haince (UN)	268

18,573 électeurs

Fabre

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien comté de Laval, couvrant la moitié est de l'île Jésus. Laval avait donné une majorité au parti libéral en 1962).

184 sur 231 bureaux

Roger Delorme (UN)	10,007
Gilles Houde (L)	*13,204
Jean-Claude Paquet (PSQ)	325
Lionel Trépanier (RN)	358
Roger Turgeon (RIN)	3,446

47,475 électeurs

Frontenac

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 582 — Eloi Guillemette (UN) 6,217 — Jos-Luc Roy (L) 5,635.

95 sur 95 bureaux

Fernand Grenier (UN)	*6,901
Cécilien Pelchat (RN)	870
Jos.-Luc Roy (L)	5,294
Albert Turcotte (RIN)	153

15,446 électeurs

Gaspé-Nord

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 445 — François Gagnon (UN) 5,184 — Claude Jourdain (L) 4,739 — J.-Paul Lapointe (Ind.) 93.

68 sur 68 bureaux

Normand Charlebois (RIN)	131
François Gagnon (UN)	*5,251
Guy Marsolais (L)	4,945

12,041 électeurs

Gaspé-Sud

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 113 — Guy Fortier (L) 7,197 — Camille-Eugène Pouliot (UN) 7,084.

111 bureaux

John-Arthur Brochet (UN)	7,624
Guy Fortier (L)	*8,808

18,625 électeurs

Gatineau

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 1,725 — Roy Fournier (L) 10,289 — Gérard Desjardins (UN) 8,564.

172 sur 172 bureaux

Yves Bégin (RIN)	1,147
Jean-Claude Branchaud (UN)	9,749
Roy Fournier (L)	*11,123
Léo Joanisse (RN)	207

31,849 électeurs

Gouin

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie des deux comtés montréalais de Jeanne-Mance et Laurier, deux districts à majorité libérale en 1962).

252 sur 252 bureaux

Gérard Gosselin (UN)	10,062
Jean Lefebvre (RN)	618
Ch.-Henri Lutz (Comm.)	106
Yves Michaud (L)	*12,979
Bernard Morrier (RIN)	3,469

44,596 électeurs

Hull

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 6,266 — Oswald Parent (L) 14,854 — Edgar Chénier (UN) 8,588.

160 sur 160 bureaux

Edgar Chénier (UN)	8,192
Roger Léger (RIN)	222
Oswald Parent (L)	*10,803

33,378 électeurs

Huntingdon

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 528 — Henry Alister Sommerville (UN) 3,449 — Kenneth Fraser (L) 2,921.

43 bureaux

Kenneth Fraser (L)	*3,474
Alister Sommerville (UN)	3,417

8,559 électeurs

Iberville

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 936 — Laurent Hamel (L) 4,452 — Alfred Croisetière (UN) 3,516.

52 bureaux

Jean Brault (RIN)	431
Alfred Croisetière (UN)	*4,470
Laurent Hamel (L)	3,717
Maurice Papineau (RN)	229

10,556 électeurs

Iles-de-la-Madeleine

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 192 — Louis-Philippe Lacroix (L) 2,674 — Hormidas-D. Langlais (UN) 2,482.

26 sur 31 bureaux

Gérard Gingras (UN)	1,641
L.-Philippe Lacroix (L)	*3,350

6,611 électeurs

Jacques-Cartier

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien comté du même nom et qui a donné une majorité au parti libéral en 1962).

182 sur 217 bureaux

Laurent Bourdon (RIN)	1508
Eugène Farineau (UN)	3274
Noël St-Germain (L)	* 15235
Jean Villeneuve(RN)	203

41,811 électeurs

Jeanne-Mance

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien comté du même nom et d'une partie de Maisonneuve, deux districts à majorité libérale en 1962).

269 sur 269 bureaux

Jean-Marie Bédard (PSQ)	265
Aimé Brisson (L)	* 16687
Bruno Colpron (RIN)	4369
Jacques Dinelle (UN)	10516
Georges Goyer (RN)	346

52,103 électeurs

Jean-Talon

(NOUVEAU COMTE englobant l'ancien Québec-centre et une partie des districts Québec-Est et Québec-Ouest, trois comtés à majorité libérale en 1962).

200 sur 203 bureaux

Henri Beaupré (L)	* 13929
Paul Chaput (UN)	10331
Jean Miville-Deschênes (RN)	701
H. P. Gagné (RIN)	1239

38,539 électeurs

Joliette

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 5,037 — Maurice Majeau (UN) 10,236 — Gaston Lambert (L) 5,199 — C.-Maurice Desrochers (Ind.-L) 3,891.

123 sur 138 bureaux

René Bonin (RN)	346
Maurice Desrochers (L)	8,088
Laurent Mailhot (RIN)	1,294
Pierre Roy (UN)	*9,890

27,489 électeurs

Jonquière

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien district de Jonquière-Kénogami en majorité libérale en 1962).

68 sur 169 bureaux

Roger Dufault (UN)	7316
Georges-L. Gauthier (RIN)	1123
Gérald Harvey (L)	* 11804
Majella Tremblay (RN)	3935
Richard Tremblay (PSQ)	166

32,142 électeurs

Kamouraska

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 41 — Gérard Dallaire (L) 5,453 — J.-Alfred Plourde (UN) 5,412.

73 sur 83 bureaux

Gérard Dallaire (L)	4161
Adélard D'Anjou (UN)	* 5350
Jacques Lévesque (RN)	151
Oscar Lévesque (Ind.)	521

15,583 électeurs

Labelle

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 1,695 — Fernand Lafontaine (UN) 6,005 — Jean Poulin (L) 4,310 — Hormidas Côté (Ind.) 199.

71 sur 92 bureaux

Henri Jolicoeur (L)	3447
Fernand Lafontaine (UN)	* 5078
Claude Lavoie (RIN)	418
Emilien Martel (RN)	78

14,549 électeurs

Lac-St-Jean

(NOUVEAU COMTE englobant l'ancien comté du même nom et une partie du comté de Jonquière-Kénogami, deux districts à majorité libérale en 1962).

123 sur 135 bureaux

Normand Bergeron (RN)	1,557
Lucien Collard (L)	8,433
Léonce Desmeules (UN)	*10,882

24,670 électeurs

Lafontaine

(NOUVEAU COMTE formé d'une parti de l'ancien comté de Bourget, libéral en 1962).

218 sur 218 bureaux

Jean-Paul Beaudry (UN)	* 12989
Jean Boisclair (RN)	325
Robert Dénommé (RIN)	2539
Jean-Louis Henrichon (L)	12264

44,978 électeurs

L'Assomption

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 1,984 — Frédéric Coiteux (L) 9,680 — Jacques Auger (UN) 7,696 — René Roger (AP) 134 — Camille Roy (Ind. L) 70.

116 sur 129 bureaux

Frédéric Coiteux (L)	8697
Paul-Emile Guérard (RIN)	1249
Robert Lussier (UN)	* 9300
Henri Tremblay (RN)	349

26,589 électeurs

Laurier

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie des anciens comtés de Laval, Laurier et Outremont, trois districts à majorité libérale en 1962).

251 sur 251 bureaux

Andrée Bertrand-Ferretti (RIN)	2,131
Jacques Desjardins (UN)	8,251
Georges-H. Grenier (PDE)	418
Alfred Lévesque (RN)	691
René Lévesque (L)	*14,812

43,151 électeurs

Laval

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien comté de Laval, couvrant la partie ouest de l'île Jésus. Le parti libéral a remporté le comté de Laval en 1962).

253 sur 278 bureaux

Raymond Lagacé (UN)	10,977
J.-Noël Lavoie (L)	*16,146
Germain Monette (Ind.)	954
Pierre Renaud (RIN)	2,595
François Robillard (RN)	278
William Taylor (Ind.)	1,086

48,217 électeurs

Laviolette

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 1,533 — C.-Romulus Ducharme (UN) 11,315 — Alfred Therrien (L) 9,782.

147 sur 147 bureaux

Louis Denoncourt (RIN)	1,556
Pierre-A. Larocque (L)	8,660
André Leduc (UN)	*12,081

27,855 électeurs

Lévis

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,346 — Roger Roy (L) 13,434 — Fernand Samson (UN) 11,088 — Edouard Gagné (Ind.) 158.

138 sur 165 bureaux

Jos.-Henri Bégin (RN)	428
Edouard Gagné (RIN)	711
Jean-Marie Morin (UN)	*12,155
Roger Roy (L)	10,002

34,693 électeurs

Limoilou

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien district de Québec-Est qui a élu le premier ministre Jean Lesage en 1962).

229 sur 230 bureaux

Gaston Bernier (RIN)	1,294
Isidore Deschênes (L)	14,777
Denise Grégoire (Comm.)	28
Armand Maltais (UN)	*16,384
Roland Perron (RN)	567

43,573 électeurs

L'Islet

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 639 — Fernand Lizotte (UN) 5,239 — André Rousseau (L) 4,600.

75 sur 75 bureaux

Fernand Lizotte (UN)	*6,003
Gérard Plourde (L)	4,809

13,605 électeurs

Lotbinière

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 849 — René Bernatchez (UN) 6,393 — Charles Lemire (L) 5,544.

83 sur 83 bureaux

René Bernatchez (UN)	*6,229
Raymond Blais (L)	6,144
Gérard Grenier (RN)	1,249

15,758 électeurs

Louis-Hébert

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de Québec-Comté et de Québec-Est, tous deux à majorité libérale en 1962).

218 sur 226 bureaux

Arthur Beauchemin (RN)	376
Henri Laberge (RIN)	2,822
Maxime Langlois (UN)	7,840
Jean Lesage (L)	*20,956

44,436 électeurs

Maisonneuve

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien comté du même nom et qui avait donné une majorité au parti libéral en 1962).

229 bureaux

Jean Clermont (RIN)	3,468
Léon Deschamps (RN)	378
Marcel Dupré (L)	11,692
Henri Gagnon (PSQ)	189
André Léveillé (UN)	*12,710

47,406 électeurs

Marguerite-Bourgeoys

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie des deux districts montréalais de Jacques-Cartier et Notre-Dame-de-Grâce, tous deux libéraux en 1962).

190 bureaux

Claire Kirkland-Casgrain (L)	*13,282
Bernard Couture (UN)	4,253
Rolland Limoges (RN)	154
Jean Martineau (RIN)	1,209
Joseph-P. Miller (Ind.)	2,621

38,173 électeurs

Le résultat des élections: Union nationale 54,

Maskinongé
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 734 — A.-Germain Caron (UN) 5,312 — Jean-Marie Thisdel (L) 4,578.

62 sur 68 bureaux

Avelin Dalcourt (L)	4,643
Jean-Marie Deschênes (RN)	160
Rémi Paul (UN)	*5,522

12,781 électeurs

Matane
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 130 — J.-Philippe Castonguay (L) 8,204 — C. Bormée Quimper (UN) 8,074.

125 sur 125 bureaux

Jean Bienvenue (L)	*9,137
Jean Blanchet (UN)	8,776
Michel Dufresne (RN)	465

23,115 électeurs

Matapédia
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 252 — Bona Arsenault (L) 6,111 — Clovis Gagnon (UN) 5,859.

83 bureaux

Bona Arsenault (L)	*6,114
Jean-Paul Fiset (UN)	6,039
Gérard Gagnon (RN)	145
Gilles Savard (RIN)	214

15,998 électeurs

Mégantic
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,420 — Emilien Maheux (L) 13,182 — Henri Paquet (UN) 10,762.

163 sur 163 bureaux

Marc Bergeron (UN)	*11,862
Emilien Maheux (L)	11,200
Harold Vachon (RN)	2,376

30,502 électeurs

Mercier
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie des comtés montréalais de Mercier et de Saint-Louis, tous deux à majorité libérale en 1962).

218 sur 234 bureaux

Robert Bourassa (L)	*11,069
Lucien Jac.-Cossette (Comm.)	97
André Dagenais (RIN)	2,909
Roger Smith (RN)	323
Conrad Touchette (UN)	10,358

43,351 électeurs

Missisquoi
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 1,962 — Jean-Jacques Bertrand (UN) 7,630 — Gabriel Cloutier (L) 5,668.

80 sur 90 bureaux

Jean-Jacques Bertrand (UN)	*8,093
Jean-Christophe Gaétan (RIN)	330
Lucien Lapointe (RN)	124
Claude Noiseux (L)	5,047

19,322 électeurs

Montcalm
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 911 — Gérard Martin (L) 4,662 — Maurice Tellier (UN) 3,751.

61 bureaux

Gérard Martin (L)	4,538
Marcel Masse (UN)	*5,033
Aldéo Forest (RN)	48
Evangéliste St-Georges (RIN)	152

11,335 électeurs

Montmagny
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 111 — Jean-Paul Cloutier (UN) 5,747 — Laurent Lizotte (L) 5,636.

79 sur 79 bureaux

Raymond Bleney (RN)	271
Jean-Paul Cloutier (UN)	*6,764
Julien Côté (L)	5,337

15,280 électeurs

Montmorency
(NOUVEAU COMTE englobant l'ancien district du même nom et une partie de l'ancien Québec-Comté, le premier ayant donné une majorité au parti libéral et l'autre à l'Union nationale en 1962).

145 sur 167 bureaux

Guy Pouliot (RIN)	1,156
Maurice Talbot (RN)	722
Réal Therrien (L)	8,286
Gaston Tremblay (UN)	*12,839

31,851 électeurs

Napierville-Laprairie
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,278 — Laurier Baillargeon (L) 9,865 — J.-Hercule Riendeau (UN) 7,587.

140 sur 140 bureaux

Laurier Baillargeon (L)	*9651
Jean Martin (RN)	466
Jean-Jacques Mercier (UN)	8878
Rodrigue Potvin (Ind.)	3400

28,755 électeurs

Nicolet
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 484 — Germain Hébert (L) 7,209 — Camille Roy (UN) 6,725.

30 sur 103 bureaux

Germain Hébert (L)	2692
Monique Savard-Costisella (RN)	58
Clément Vincent (UN)	*2217

17,435 électeurs

Notre-Dame-de-Grâce
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien district du même nom, où le candidat libéral a obtenu la majorité en 1962).

205 sur 206 bureaux

Dollard Dansereau (UN)	2087
Luke G. Dougherty (QCP)	2970
Eric Kierans (L)	*9486
Walter P. O'Leary (RIN)	932
Marcien St-Aubin (RN)	110

43,073 électeurs

Olier
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien district de Bourget à forte majorité libérale en 1962).

217 bureaux

Gérard Biron (RN)	439
Fernand Boudreau (RIN)	3,169
Maurice Constantineau (UN)	8,935
Fernand Picard (L)	*11,348

44,949 électeurs

Outremont
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien district du même nom qui a donné la majorité au parti libéral en 1962).

193 bureaux

Jérôme Choquette (L)	*10,360
André D'Allemagne (RIN)	1,732
Paul Kingwell (QCP)	727
Louise Mayer (UN)	1,525
Germaine Tremblay (RN)	66

40,129 électeurs

Papineau
(ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 2,351 — Roméo Lorrain (UN) 12,304 — Conrad Lanthier (L) 9,953.

132 sur 164 bureaux

Roger Bureau (RN)	408
Marcel Chaput (RIN)	2382
Bernard Desrosiers (L)	9948
Roland Théoret (UN)	*11207

31,472 électeurs

Pontiac
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 1,675 — Raymond-T. Johnston (UN) 5,108 — Wallace McDonald (L) 3,433.

67 sur 67 bureaux

Raymond Johnston (UN)	*4384
Clifford Robillard (L)	4219

11,770 électeurs

Portneuf
(NOUVEAU COMTE englobant l'ancien district du même nom auquel on a ajouté une partie de l'ancien Québec-Comté, deux districts à majorité libérale en 1962).

177 sur 177 bureaux

Roland Coderre (Ind.)	87
Antoine Drolet (RN)	4042
Lucien Duplain (L)	10240
Marcel-R. Plamondon (UN)	*11395
Roger Thériault (RIN)	692

32,527 électeurs

Richelieu
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,137 — Gérard Cournoyer (L) 10,598 — Bernard Gagné (UN) 8,461.

141 sur 141 bureaux

Lorenzo Bonneau (RN)	141
Gérard Cournoyer (L)	11177
Normand Héon (RIN)	1221
Maurice Martel (UN)	* 12255

29,503 électeurs

Richmond
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,703 — Emilien Lafrance (L) 9,932 — Raynald Fréchette (UN) 7,229.

119 sur 119 bureaux

Lucien Bachand (UN)	8034
André Bergeron (RN)	1088
Emilien Lafrance (L)	* 8366

22,877 électeurs

Rimouski
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 911 — Albert Dionne (L) 10,720 — Gaétan Bérubé (UN) 9,809.

137 sur 138 bureaux

Yves Dupré (RIN)	507
Aristide Girardin (UN)	11398
Maurice Tessier (L)	* 11814

30,565 électeurs

Rivière-du-Loup
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 403 — Alphonse Couturier (L) 8,493 — Gérard Lebel (UN) 8,090.

108 sur 122 bureaux

Alphonse Couturier (L)	8062
Gérard Lebel (UN)	* 8664

22,725 électeurs

Robert-Baldwin
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien district de Jacques-Cartier à forte majorité libérale en 1962).

240 sur 264 bureaux

John-P. Boyle (QCP)	1133
Yves Gariépy (RIN)	828
J.-Maurice Provost (UN)	2702
Arthur Séguin (Ind.)	* 17625
Jean-Paul Trudel (RN)	119
Norman Wray (L)	10152

50,232 électeurs

Roberval
(NOUVEAU COMTE formé du district du même nom, avec des limites légèrement modifiées. En 1962, le district de Roberval avait donné la majorité à l'Union nationale).

119 sur 159 bureaux

J.-Armand Bilodeau (Ind.)	199
Henri-Paul Brassard (L)	7604
Georges Gauthier (UN)	* 8937
Claude Munger (RN)	1510

30,023 électeurs

Rouville
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 1,426 — François Boulais (L) 6,575 — Léo Filion (UN) 5,149.

82 sur 82 bureaux

Albéric Archambault (RN)	231
François Boulais (L)	* 6145
Yvon Hamel (UN)	6124
Maurice Mercier (RIN)	636

16,399 électeurs

Rouyn-Noranda
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 3,144 — Edgar Turpin (L) 9,386 — Marcel Cinq-Mars (UN) 6,242.

113 sur 114 bureaux

Antonio Flamand (UN)	* 6350
Laurent Legault (RN)	4067
Réginald Pitre (RIN)	709
Edgar Turpin (L)	5368

20,886 électeurs

Saguenay
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 3,106 — Rodrigue Thibeault (L) 12,116 — Roland Verreault (UN) 9,010.

194 sur 194 bureaux

Ernest Bruyère (UN)	9221
Lucien Lessard (RN)	2399
Pierre Maltais (L)	*10238
Adias Mimeault (Ind.)	431

36,238 électeurs

Sainte-Anne
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien district du même nom et d'une partie de chacun des anciens districts suivants : Saint-Henri, Saint-Louis et Westmount - Saint-Georges ; les 3 derniers ont voté en majorité pour le parti libéral en 1962, et le premier a élu l'indépendant Frank Hanley).

199 sur 203 bureaux

Eugène Fournier (L)	4882
Frank Hanley (Ind.)	*6326
Marcel Labelle (Ind.)	231
André Lalonde (RIN)	704
Bruno Lépine (UN)	4233
Joseph Ranger (RN)	226

31,749 électeurs

Sainte-Marie
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien district du même nom — (UN) en 1962 — d'une partie de Maisonneuve — (L) en 1962 — et d'une partie de Saint-Jacques — (UN) en 1962).

108 sur 196 bureaux

Edgar Charbonneau (UN)	*6225
Ronald Poupart (L)	4309
Jacques Racicot (RN)	226
Paul Soulard (RIN)	1037

38,048 électeurs

Saint-Henri
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien comté du même nom qui a donné la majorité au parti libéral en 1962).

185 sur 195 bureaux

Léo Dauphinais (RN)	378
Philippe Lalonde (L)	8359
Camille Martellani (UN)	*9825
Louise Salmon-Limoges (Ind.)	2903
André Villeneuve (RIN)	2299

40,583 électeurs

Saint-Hyacinthe
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,701 — René Saint-Pierre (L) 12,070 — Maurice Rousseau (UN) 9,369.

146 sur 147 bureaux

Denis Bousquet (UN)	*10941
Claude Riendeau (RIN)	1853
René Saint-Pierre (L)	10870

30,161 électeurs

Saint-Jacques
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de chacun des comtés montréalais de Mercier, Sainte-Marie, Saint-Jacques et Saint-Louis qui ont voté en 1962 respectivement L, UN, UN et L).

65 sur 184 bureaux

Paul Dozois (UN)	*8942
Jacques Guilbeault (L)	6962
Paul Mainville (RIN)	1675
Jean-Paul Poulin (RN)	336

35,138 électeurs

Saint-Jean
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 866 — Philidor Ouimet (L) 8,869 — J.-Paul Beaulieu (UN) 8,003 — Amédée Bélanger (Ind.-L) 672.

50 sur 120 bureaux

Gilles Desmarchais (RIN)	356
Mme Yvon Dupuis (Ind.)	892
Philidor Ouimet (L)	2478
Louis Poirier (RN)	55
Jérôme Proulx (UN)	*3537

22,309 électeurs

Saint-Laurent
(NOUVEAU COMTE formé des anciens districts de Jacques-Cartier et de Laval, deux comtés libéraux en 1962).

249 bureaux

Henri Beaulieu (UN)	4,279
Rodrigue Guité (RIN)	1,918
Léo Pearson (L)	*13,508

48,649 électeurs

Saint-Louis
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie des anciens comtés de Saint-Louis et d'Outremont, deux districts libéraux en 1962).

165 bureaux

Harry Blank (L)	*8,071
Lucien Plante (RN)	458
Nathan Shore (UN)	1,494
Guy Viel (RIN)	
Sam Walsh (Comm.)	211

27,553 électeurs

Saint-Maurice
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 3,224 — René Hamel (L) 15,684 — Georges Demers (UN) 12,460.

130 sur 168 bureaux

Georges Cossette (RIN)	
Philippe Demers (UN)	*10,428
Jean-Guy Trépanier (L)	9,236

36,672 électeurs

Saint-Sauveur
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie des anciens comtés de Saint-Sauveur qui a voté en majorité UN en 1962, et de Québec-Comté en majorité L en 1962).

148 sur 157 bureaux

Francis Boudreau (UN)	*14,593
Raymond Cloutier (RN)	948
Léo Paquet (L)	8,506
Maurice Savard (RIN)	679

34,623 électeurs

Shefford
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 800 — Armand Russell (UN) 12,026 — Marcel Boivin (L) 11,226 — Roméo-A. Lantagne (Ind.-L) 794.

Complet 170 bureaux

Roland Dubois (RIN)	1,061
Arthur Maheux (L)	10,357
Gérald Montpetit (RN)	1,110
Armand Russell (UN)	*14,510

33,947 électeurs

Sherbrooke
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 1,825 — Carrier Fortin (L) 18,539 — Armand Nadeau (UN) 16,714 — Claude Perreault (AP) 87.

50 sur 266 bureaux

Denis Brault (RIN)	1,492
Carrier Fortin (L)	17,305
Raynald Fréchette (UN)	*19,932
Philippe Lord (RN)	1,038

53,392 électeurs

Stanstead
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,101 — Georges Vaillancourt (L) 8,918 — Rolland-A. Dion (UN) 6,817 — Marcel-Richard Ostiguy (AP) 99.

114 sur 116 bureaux

Lorne C. MacPherson (UN)	3,505
Gérard Marchand (RN)	269
Georges Vaillancourt (L)	*3,312

21,581 électeurs

Taillon
(NOUVEAU COMTE pris à même l'ancien district de Chambly qui a donné une majorité au parti libéral en 1962).

Complet 151 bureaux

Jacques Ferron (RIN)	4,113
Paul-Emile Labrosse (UN)	8,414
Guy Leduc (L)	*8,628
Gaston Prévost (Ind.)	514
Robert Tremblay (RN)	691

38,271 électeurs

Témiscamingue
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 462 — Gilbert Théberge (L) 4,102 — André Larouche (UN) 3,640.

60 sur 61 bureaux

Arcade Plante (UN)	2,251
Camil Samson (RN)	2,358
Gilbert Théberge (L)	*4,406

10,751 électeurs

Témiscouata
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 2,089 — Antoine Raymond (UN) 5,931 — Fernand Thibault (L) 3,842.

64 sur 75 bureaux

Clermont Dickner (RN)	390
Guy Pelletier (L)	4,111
Montcalm Simard (UN)	*4,798

13,231 électeurs

Terrebonne
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 8,188 — Lionel Bertrand (L) 26,901 — Lucien Thinel (UN) 18,713.

Complet 357 bureaux

Maurice-Dumas (RIN)	4,241
Denis Hardy (L)	22,344
Hubert Murray (UN)	*24,503
Gilles Parent (RN)	681

68,417 électeurs

Trois-Rivières
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 1,036 — Yves Gabias (UN) 15,323 — Fernand Duchaine (L) 14,287.

192 sur 195 bureaux

Léon Balcer (L)	14,000
Yves Gabias (UN)	*15,340
Fernand Villemure (RIN)	1,600

38,126 électeurs

Vaudreuil-Soulanges
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,809 — Paul Gérin-Lajoie (L) 10,780 — Loyola Schmidt (UN) 7,971.

Complet 128 bureaux

Paul Gérin-Lajoie (L)	*11,108
Aimé Grandmaison (UN)	8,460
Louis Gravel (RIN)	466
Jean-Paul Laflèche (Ind.)	714
Régent Millette (RN)	124

25,638 électeurs

Verchères
(NOUVEAU COMTE englobant l'ancien comté du même nom et une partie de l'ancien Chambly, tous deux à majorité libérale en 1962).

132 sur 134 bureaux

Jacques Charest (RIN)	1,331
Roland Comtois (UN)	7,642
Guy Lechasseur (L)	*11,577
Michel Migneault (RN)	224

27,934 électeurs

Verdun
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 10,274 — George O'Reilly (L) 21,208 — Laurent Gendron (UN) 10,934. (C'est l'ancien district de Montréal-Verdun dont seule l'appellation a été changée).

234 bureaux

R. "Reggie" Chartrand (RIN)	1,202
André Fabien (UN)	8,185
René Lassonde (RN)	335
Claude Wagner (L)	*19,089

47,242 électeurs

Westmount
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de chacun des districts suivants : Notre-Dame-de-Grâce, Outremont, Saint-Georges et Sainte-Anne, tous à majorité libérale en 1962, sauf le dernier où l'indépendant Frank Hanley a été élu).

Complet 227 bureaux

Roger Billette (QCP)	649
John H. Dunne (Ind.)	967
Urbain Ficher (UN)	2,053
Richard Hyde (L)	*17,881
Andrée Maillet-Hobden (RIN)	1,151
Lucien Vallée (RN)	111

46,096 électeurs

Wolfe
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 481 — René Lavoie (UN) 3,939 — Gérard Lemieux (L) 3,458 — Robert Roy (AP) 46.

Complet 47 bureaux

René Lavoie (UN)	*5,199
Gilles Morin (RN)	250
Léandre Proteau (L)	2,661

9,134 électeurs

Yamaska
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 1,377 — Antonio Elie (UN) 4,078 — Maurice Lavallée (L) 2,701.

48 sur 49 bureaux

Benjamin Faucher (L)	3,750
Paul Shooner (UN)	*3,991

9,048 électeurs

Réactions des chefs des partis fédéraux

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pearson, a suivi jusqu'à une heure avancée de la nuit le dépouillement du scrutin de l'élection provinciale au Québec, mais il a refusé de faire quelque commentaire que ce soit.

Pourtant, un porte-parole du gouvernement, qui n'a pas voulu être identifié, a déclaré qu'un changement de gouvernement au Québec pourrait poser "d'importantes questions" au sujet des relations fédérales-provinciales et le "fédéralisme coopératif" mis de l'avant par le premier ministre Pearson.

Ce porte-parole a précisé que le leader de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, a fait quelques "déclarations dogmatiques" concernant les relations du Québec avec le gouvernement d'Ottawa, particulièrement au niveau de la récupération des pouvoirs de taxation, mais qu'il était encore trop tôt pour se prononcer sur les répercussions de ces demandes.

Le chef de l'Opposition conservatrice, M. Diefenbaker, a lui aussi refusé de commenter les résultats de l'élection provinciale québécoise. Il a fait savoir, par l'entremise d'un porte-parole, qu'il ne commenterait pas les résultats d'une élection provinciale. Cependant, son lieutenant québécois, M. Théogène Ricard, a déclaré, au cours d'une interview téléphonique, que l'Union nationale avait pris les Libéraux par surprise.

"Les Libéraux étaient convaincus de tout balayer, a-t-il dit, mais les Québécois ont pensé autrement et ont manifesté leur inquiétude de la façon dont a été menée la révolution tranquille au Québec."

Le leader du Nouveau Parti Démocratique, M. Douglas, a déclaré pour sa part que le résultat de l'élection québécoise reflétait parfaitement le "malaise général" qui existe au pays.

M. Douglas a ajouté que l'expérience encore récente de l'Ile-du-Prince-Edouard et celle du Québec indiquent clairement que n'importe quel gouvernement qui déciderait de se présenter devant le peuple actuellement ne pourrait faire autrement qu'avoir de sérieuses difficultés.

Il ne croit cependant pas que le Québec a décidé hier d'appuyer une position plus intransigeante de son gouvernement dans ses négociations futures avec le gouvernement central. "M. Johnson, devait-il préciser, a recueilli des votes en combattant pour des problèmes particuliers à chaque circonscription électorale".

De son côté, le chef du Ralliement créditiste, M. Réal Caouette, s'est presque déclaré satisfait de la déconfiture enregistrée hier par les candidats du Ralliement national.

"Le résultat des élections provinciales, a dit M. Caouette, confirme le fait que le Ralliement créditiste n'a rien à faire dans l'arène politique québécoise. J'ai soutenu il y a deux ans, il y a cinq mois, il y a trois mois, que notre affaire est strictement fédérale."

M. Caouette a également formulé l'espoir que l'incapacité du Ralliement national de faire élire un seul candidat au cours de l'élection d'hier convaincra le groupe créditiste de ce parti d'abandonner la politique québécoise "pour rentrer à plein dans l'arène fédérale".

M. Caouette a encore déclaré, de sa résidence de Rouyn, que "la culbute imposée à M. Lesage est de nature à améliorer le climat politique au Québec".

Il a finalement prédit qu'en raison de la défaite, "M. Jean Lesage se laissera tenter de rentrer dans l'arène fédérale".

"M. Lesage va essayer de s'assurer des appuis chez les libéraux fédéraux, a dit le chef du Ralliement, pour poser sa candidature à la succession de M. Lester B. Pearson comme chef du parti libéral fédéral".

Les tiers partis ont bouleversé la position des partis traditionnels

La percée des tiers partis, assez impressionnante dans certaines régions, n'a pas été suffisante pour leur assurer un seul siège à l'Assemblée législative. Ce qui semble sûr, c'est qu'ils ont bouleversé dans plusieurs cas la position relative des deux partis traditionnels. Dans certains cas, les votes recueillis par le Rassemblement pour l'indépendance nationale et par le Ralliement national coïncident de façon à peu près proportionnelle au recul des candidats de l'Union nationale ou du parti libéral.

Avec 73 candidats, le RIN aura obtenu environ 125,000 voix, tandis que les 90 candidats du RN auront recueilli environ 75,000 voix. L'idéologie indépendantiste, dans ses versions socialisante et créditiste, aura donc été jugée acceptable, sur un plan politique, par 200,000 Québecois.

Ces Québecois ne sont pas répartis également sur l'ensemble du territoire. Le Ralliement national a trouvé son meilleur appui dans les régions qui furent ou qui demeurent créditistes au niveau fédéral, tandis que le Rassemblement pour l'indépendance nationale a obtenu le plus de voix dans les grandes et moyennes régions urbaines.

Un certain nombre de faits isolés méritent un examen approfondi. La victoire du candidat libéral Victor Goldbloom land D'Arcy McGee, avec plus de 90 pour cent des voix, est certainement un de ces faits étonnants.

Que le candidat du Quebec Conservative Party soit arrivé deuxième dans Notre-Dame-de-Grâce, avec près de 20 pour cent des voix, est un autre fait qui mérite d'être souligné. Les électeurs anglophones de Montréal semblent avoir abandonné pour de bon l'Union nationale.

Dans certains comtés de l'île de Montréal, les suffrages recueillis par le RIN et le RN atteignent parfois un pourcentage impressionnant. Dans Ahuntsic par exemple, près de 25 pour cent. Dans Gouin, 15 pour cent. Dans Jeanne-Mance, 14.7 pour cent. Dans le comté de M. René Lévesque, Laurier, plus de 10 pour cent. Dans Taillon, partie de l'ancien comté de Chambly, plus de 21 pour cent.



Un vainqueur dont plusieurs avaient pourtant prédit la défaite, Me Jean-Noël Lavoie, réélu avec une forte majorité dans le comté de Laval. Il s'est rendu hier soir au Club de Réforme en compagnie de son épouse.

Nouvelle allégeance dans 27 comtés de la province

Les électeurs de 27 des 108 districts électoraux de la province ont changé d'allégeance politique, au cours des élections générales d'hier.

L'Union nationale a enlevé 24 comtés aux libéraux; ceux-ci par contre, n'ont pris que deux sièges appartenant à l'Union nationale et un indépendant s'est emparé d'un nouveau district (Robert-Baldwin) taillé à même l'ancien comté de Jacques-Cartier à très forte majorité libérale en 1962.

Voici quels sont les comtés remportés par l'Union nationale :

Arthabaska : le candidat Union nationale Roch Gardner a battu Albert Morissette, ministre d'Etat dans le cabinet Lesage.

Berthier : Guy Gauthier a pris le siège qu'occupait Lucien McGuire qui n'avait d'ailleurs obtenu qu'une majorité de 110 en 1962;

Bourget : dans ce nouveau district, Paul-Emile Sauvageau, conseiller municipal de Montréal a remporté la victoire dans un secteur de Montréal à majorité libérale aux dernières élections. Le candidat défait est Jean Meunier;

Iberville : Laurent Hamel, député libéral depuis 1962, a été battu par le candidat de Daniel Johnson, Alfred Croisetière qui n'avait obtenu que 936 voix de moins il y a quatre ans;

Kamouraska : le candidat UN a eu raison de la très faible majorité de 41 obtenue par Gérard Dallaire en 1962;

Lac-Saint-Jean : bien que ce nouveau comté ait été formé à même deux districts à majorité libérale en 1962, le candidat UN Léonce Desmeules a été élu et le libéral Lucien Collard défait;

Lafontaine : un autre comté de Montréal qui a opté pour l'Union nationale: Jean-Paul Beaudry, candidat de l'Union nationale a battu le candidat libéral Jean-Louis Henrichon bien que le district nouveau ait été formé d'une partie de l'ancien Bourget à majorité libérale aux dernières élections;

L'Assomption : en dépit de sa majorité de près de 2,000 voix en 1962, le candidat libéral Frédéric Coiteux a été battu par l'unioniste Robert Lussier;

Lévis : même phénomène à Lévis. Jean-Marie Morin a surmonté la majorité de plus de 2,000 voix obtenue par Roger Roy en 1962;

Limoilou : c'est un district formé à partir une partie de l'ancien Québec-est qui avait élu Jean Lesage, en 1962, mais qui a élu le candidat Union nationale Armand Maltais hier. Son opposant libéral était Isidore Deschênes;

Maisonneuve : il porte le même nom, mais n'a pas tout à fait les mêmes frontières que l'ancien comté qui était avant-hier libéral. Hier l'unioniste André Léveillé a battu le libéral Marcel Dupré;

Mégantic : le député libéral Emilien Maheux, qui avait remporté le comté avec une confortable majorité de 2,420 voix en 1962, n'a pourtant pas pu résister au candidat de l'Union nationale Marc Bergeron;

Montcalm : Marcel Masse a enlevé le siège au candidat libéral Gérard Martin;

Nicolet : Clément Vincent a enlevé le comté au libéral Germain Hébert qui n'avait obtenu que 484 voix de majorité en 1962.

Portneuf : ce nouveau district, formé d'une partie de deux comtés libéraux en 1962, a voté pour le candidat Union nationale Marcel Plamondon;

Richelieu: le ministre d'Etat Gérard Cournoyer a été battu par le candidat UN Maurice Martel;

Rivière-du-Loup: un autre ministre du cabinet Lesage a été battu par le candidat UN: Alphonse Couturier, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, a cédé la place à Gérard Lebel;

Rouyn-Noranda: la majorité libérale de 3,144 en 1962 a été réduite à rien et le candidat UN Antonio Flamand a battu Edgar Turpin;

St-Henri: ce comté, dont les limites ont été modifiées, avait voté en majorité pour un libéral en 1962, mais cette fois, le candidat UN Camille Martellani a remporté la victoire;

St-Hyacinthe: le ministre des Travaux publics René St-Pierre a été battu par Denis Bousquet;

St-Jean : Philidor Ouimet a dû laisser son siège au candidat UN Jérôme Proulx;

St-Maurice: Philippe Demers a remporté la victoire contre le libéral Jean-Guy Trépanier;

Sherbrooke: Carrier Fortin, le ministre du Travail dans le cabinet Lesage, a été battu par Raynald Fréchette UN.

Terrebonne: en 1962, le candidat libéral d'alors, Lionel Bertrand, avait obtenu une majorité de 8,188 voix. Pourtant, hier, le candidat UN, Hubert Murray, a battu le candidat libéral Denis Hardy.

Malgré ces lourdes pertes, le parti libéral a quand même pris deux comtés Union nationale:

Argenteuil: le candidat libéral Zoël Saindon a battu le candidat UN Roger Lajeunesse;

Huntingdon: Kenneth Fraser a enlevé le comté à l'ex-député Union nationale Alister Sommerville.

Un indépendant a pris un nouveau comté qui a été formé à même un ancien comté libéral. Il s'agit de Arthur Séguin qui a remporté la victoire sur ses cinq adversaires par une majorité de 7,473 voix. Le comté de **Robert-Baldwin** a été formé à même l'ancien Jacques-Cartier qui avait donné une majorité écrasante au parti libéral en 1962.

Il reste un 28e comté encore douteux où il se peut que les électeurs aient changé d'allégeance.

Tôt ce matin, en effet, les rapports n'étaient pas complets dans Chauveau, nouveau district de la région de Québec. Les premiers rapports cependant indiquaient que F.-Eugène Mathieu, candidat UN, avait une avance significative. Ce comté est formé d'une partie de l'ancien Québec-comté qui avait voté en majorité pour le parti libéral en 1962.

Il faudra plusieurs jours pour analyser la défaite libérale

par Pierre O'Neil

QUEBEC. — Il faudra mettre encore plusieurs jours pour tenter de connaître avec précision les facteurs qui ont causé ce qui a toutes les dimensions d'une défaite libérale.

Mais à première vue, il semble que les libéraux doivent payer le prix d'une réforme de la carte électorale qu'ils ont refusé de mener au bout de sa logique.

Même avec un pourcentage plus élevé des votes de la population les libéraux n'ont pas réussi à enrayer la vague de l'Union nationale.

Il semble également que les tiers partis aient affecté davantage les libéraux que les unionistes.

Le vote populaire indiquait en effet, tôt ce matin, que les vieux partis ont perdu 10.5% de l'appui dont ils jouissaient à la dernière élection, les libéraux perdant 9.4% et les unionistes 1.1%.

Ces pertes équivalent à peu près aux gains faits par les tiers partis. Le Rassemblement pour l'indépendance nationale a accumulé 5.5% des votes tandis que le RN en obtenait 3.2% et les indépendants 3.2%.

Voilà donc deux facteurs mécaniques qui ont indubitablement largement joué dans l'étonnante élection général d'hier soir.

Mais il y en a de plus profonds.

Jutras avait raison

Le Dr René Jutras en a mentionné un tout au long de sa campagne.

A plusieurs reprises, il a insisté sur le divorce profond qui existe entre les diverses couches de la population et le régime libéral.

M. J.-J. Bertrand disait la même chose en d'autres termes lorsqu'il s'écriait à Québec, la semaine dernière, en parlant du programme de son parti :

"Premièrement le dialogue !

Il devenait de plus en plus évident en effet, ces derniers mois, que la population était à bout de souffle, qu'elle ne "suivait" pas le gouvernement libéral, que celui-ci avait trop négligé de lui expliquer ses grandes réformes.

Ceux qui, durant l'élection, ont circulé dans la plupart des comtés du Québec n'ont pas manqué de relever ce mécontentement presque généralisé.

D'ailleurs M. Jean Lesage avait été avisé depuis fort longtemps, soit au lendemain de l'élection fédérale de 1962, des dangers de la révolution tranquille.

Un de ses bons amis, qui venait de faire cette campagne fédérale, lui avait transmis un long document dans lequel il expliquait que les libéraux du Québec avait été battus à cause de la révolution tranquille, de la mort du patronage etc.

Ce même personnage affirmait que la politique de grandeur n'est pas faite pour les québécois et que les libéraux de M. Jean Lesage paieraient bien un jour pour l'apprendre.

Ce manque de confiance de la population, il avait gagné les élites récemment et se traduisait notamment dans la fonction publique par de sérieux problèmes.

Le phénomène Wagner

Le gouvernement avait pris une tournure beaucoup plus autoritaire, ces derniers temps, et ce phénomène était admirablement illustré par la présence au cabinet et par les déclarations publiques de M. Claude Wagner.

Ce dernier phénomène se traduisit dans le style de la campagne électorale du parti libéral. On décida, sous les protestations plus ou moins clairement exprimées de tout un secteur du parti, de centrer toute la campagne sur la personnalité de M. Lesage. On se souvient des parachutages. Des ministres pleins de panache mais qu'on croyait non rentables comme René Lévesque et Gérin-Lajoie furent relégués au second plan. Certains des candidats les plus prestigieux du parti farcirent leurs discours de louanges à l'endroit du chef du gouvernement.

L'autoritarisme dans le parti se traduisit en campagne électorale d'une autre façon. Les libéraux choisirent d'ignorer tout à fait l'Union nationale jusqu'à ce que M. Lesage la dénonce dans les termes les plus violents et sans doute les plus malheureux, dans le comté même de M. Johnson, il y a quelques jours.

Les libéraux fédéraux avaient fait la même chose avec les créditistes, en 1962. On se souvient des résultats de cette tactique; les créditistes avaient arraché une vingtaine de sièges aux vieux partis.

Enfin, nombreux sont les spécialistes qui prétendent que pour un parti au pouvoir, les libéraux n'étaient guère prêts à faire face à des élections lorsqu'elles furent déclenchées et les nombreuses querelles intestines du parti sont peut-être un signe éclatant de cette désorganisation.

Aussi certains libéraux furent-ils étonnés et inquiets, dès le 18 avril, d'entendre M. Jean Lesage déclarer péremptoirement: "Nous allons l'emporter avec une immense majorité ".

Rien ne pouvait être plus prématuré.

L'absence de grands thèmes idéologiques aurait également nui au parti libéral.

Ces grands thèmes peuvent faire énormément pour un parti politique, comme ce fut le cas pour les libéraux en 1960 et en 1962.

L'UN et ses racines dans le peuple

Mais il reste que l'Union nationale a des racines beaucoup plus profondes dans le peuple du Québec et que, lorsqu'elle n'a pas à se battre contre une grande idée, ses assises, ses structures (surtout si elles sont renouvelées) et son organisation sont des atouts formidables de son côté.

Que devient la révolution tranquille dans la perspective d'un gouvernement d'Union nationale ?

Que deviennent les relations fédérales provinciales ?

Que deviennent les libéraux du Québec à Ottawa sans leurs interlocuteurs à Québec ?

Autant de réponses qui ne viendront que dans les mois qui suivent.

A première vue, lors d'un renversement aussi important de la situation politique, on est d'abord tenté d'avoir le vertige.

On est souvent tenté de ne pas faire confiance au jugement du peuple.

N'allons surtout pas croire que la situation actuelle est strictement un phénomène passager. Il n'est pas dit que l'instabilité qui règne à Ottawa n'est pas un phénomène général dans cette période de croissance et qu'elle ne s'étendra pas à une large partie du pays.

Déjà, il y a quelques jours à peine, les gens de l'Ile-du-Prince-Edouard ont choisi de faire comme les Québécois.



Le ministre du Revenu, Richard Hyde, a été réélu par une forte majorité dans le comté de Westmount.

Beauharnois : le libéral défait par 5,000 voix le maire de Valleyfield

VALLEYFIELD (D.G.) — La victoire libérale dans le comté de Beauharnois s'est dessinée dès les premières compilations.

La lutte farouche que l'on prévoyait dans ce comté entre le député sortant, Gérard Cadieux, le maire Robert Cauchon, de Valleyfield, indépendant, qui avait mené une campagne sous la bannière indépendante, et le candidat Lucien Leduc, de l'UN, n'a pas eu lieu.

Cadieux, qui avait perdu par 148 voix contre Edgar Hébert, en 1960, défaisait ce dernier par 791 voix en 1962. Il obtenait toutefois une victoire non équivoque hier avec 2,073 de majorité.

A la suite du scrutin, le député réélu s'est montré surpris des 5,573 votes accordés à son adversaire Cauchon mais lui a tout de même offert sa collaboration prochaine.

Le candidat de l'UN, M. Lucien Leduc, a tout de même terminé la lutte en deuxième position avec 8,782 votes. On sait qu'il était entré dans la campagne avec un tour de piste de retard sur ses adversaires.



Bien qu'étonnée du peu de succès des libéraux dans toute la province, le ministre des Transports Mme Claire Kirkland-Casgrain se réjouit en compagnie de son mari de l'impressionnante victoire qu'elle a remportée dans son comté.

La retraite de quelques députés n'a pas affecté la position des partis

La retraite de plus d'une dizaine de députés qui siégeaient au dernier Parlement, n'aura guère affecté la position des partis.

En effet, si les libéraux ont perdu le comté de Portneuf, qui était représenté depuis juin 1960 par Marcellin Laroche, ils ont pris celui d'Argenteuil qui était représenté par un ancien ministre du cabinet Duplessis, M. William Cottingham.

Tous les autres comtés sont restés fidèles à leur allégeance, soit unioniste, soit libérale.

Chez les libéraux

Les premiers noms qui nous viennent à l'esprit sont évidemment ceux des députés de Portneuf et de Matane, MM. Marcellin Laroche et Jacques Bernier. Accusés de trafic d'influence quelques mois avant la dissolution des Chambres, ils ont tous deux décidé de se retirer de la politique.

Dans le premier cas, le candidat libéral, M. Lucien Duplain fut défait par celui de l'Union nationale, M. Marcel-R. Plamondon.

Dans le second, à Matane, les libéraux avaient eu recours à une personnalité prestigieuse, M. Jean Bienvenu. Donné gagnant dès le départ de la campagne, celui-ci a cependant dû faire face à une lutte vigoureuse et ce n'est qu'avec une majorité de 361 voix qu'il a conservé le comté aux libéraux.

Dans Rimouski, où le député sortant, M. Albert Dionne a décidé de se retirer, c'est le candidat libéral, M. Maurice Tessier qui l'a remplacé... Situation identique dans Outremont où M. Jérôme Choquette occupera le siège détenu jusque-là par l'ancien ministre des Affaires culturelles, M. Georges-Emile Lapalme.

Peu de changements

Dans le camp de l'Union nationale, le bilan est le même. Des six comtés qui ont perdu leur député, Joliette, Yamaska, Témiscouata, Papineau, Argenteuil, Laviolette, Frontenac et Montmorency, un seul a changé d'allégeance.

Il s'agit d'Argenteuil dont l'ancien député, M. William Cottingham, a déjà été ministre des Mines dans le cabinet Duplessis.

La lutte y fut cependant beaucoup moins serrée puisque le candidat libéral, M. Zoël Saindon, a remporté la victoire avec plus de 2,000 voix de majorité sur son adversaire de l'Union nationale, M. Roger Lajeunesse. — Rappelons que la majorité de M. Cottingham dans ce comté avait été de 2,610 en 1962.

Répartition du vote

(PC) — Voici quelle a été dans 15,736 des 16,618 bureaux de scrutin la répartition du vote populaire ainsi que les comparaisons avec les deux élections précédentes, les pourcentages étant entre parenthèses :

	1966	
Lib.	1,026,940	(47.0)
UN	898,604	(41.1)
RIN	120,670	(5.5)
RN	70,213	(3.2)
Autres	68,362	(3.2)
Total	2,184,789	
	1962	
Lib.	1,205,253	(56.4)
UN	900,817	(42.2)
Autres	30,711	(1.4)
Total	2,136,781	
	1960	
Lib.	1,077,135	(51.4)
UN	977,318	(46.6)
Autres	42,144	(2.0)
Total	2,096,597	

Les votants :

Voici quelle a été la proportion des électeurs inscrits qui se sont prévalus de leur droit de vote au cours des quatre dernières élections :

1956 : 2,393,350 inscrits, 1,874,508 votants, soit 78.3%

1960 : 2,608,439 inscrits, 2,101,876 votants, soit 80.6%

1962 : 2,721,783 inscrits, 2,166,475 votants, soit 79.6%

1966 : 3,190,004 inscrits, 2,308,000 votants, soit 72%

En réalité, les chiffres de 1966 ne sont que très approximatifs, puisque les résultats complets n'étaient pas connus, au moment de mettre sous presse, et que le nombre d'électeurs établi après la révision des listes n'était pas disponible tard hier soir même au bureau du président général des élections.

Le vote dans la région de Québec

QUEBEC (par M. L.) — L'Union nationale a enregistré deux gains dans la ville de Québec, lors du scrutin d'hier, en enlevant aux libéraux les comtés de Chauveau et de Limoilou. Dans la mesure où l'élection de M. François Mathieu sera confirmée l'UN détiendra trois des cinq comtés de la Vieille Capitale.

Dans son comté de Louis-Hébert, formé d'une partie de l'ancien comté de Québec-Est et de Québec-Comté, le premier ministre, M. Jean Lesage, a été élu par une majorité de 13,110 voix sur son plus proche adversaire, M. Maxime Langlois, de l'Union nationale, faisant perdre leur dépôt à ce dernier, ainsi qu'à M. Henri Laberge, du RIN (2,822) et M. Arthur Beauchemin du Ralliement national (376.) Cette victoire de M. Lesage s'est dessinée dès les premiers rapports. M. Lesage a obtenu 20,956 voix et M. Langlois, 7,840.

Me Charles-Henri Beaupré, a conservé aux libéraux le comté de Jean-Talon (formé d'une partie de Québec-Centre et d'une partie de Québec-Ouest) avec une confortable majorité de 3,598 sur son plus proche adversaire, M. Paul Chaput, 10,331. Quant à M. H.-P. Gagné (RIN), il a recueilli 1,239 votes et M. Jean Miville-Deschênes, 701.

Me Armand Maltais, qui a détenu le comté de Québec-Est durant deux termes, et avait perdu aux mains des libéraux lors des dernières élections a enlevé le comté de Limoilou, formé d'une partie de son ancien district, par une majorité de 1,607. Me Maltais a pris 16,384 voix; M. Isidore Deschênes, libéral, 14,777, M. Gaston Bernier, RIN, 1,294, Roland Perron, RN, 567 et Mlle Denise Grégoire, communiste, 28 voix.

M. Francis Boudreau, un vieux routier de l'Union nationale, a été facilement réélu dans son comté de St-Sauveur, en battant son plus proche adversaire, M. Léo Paquet, libéral, par une majorité de 6,087 voix. M. Boudreau, dont la majorité avait été abaissée à 702 voix aux dernières élections, a obtenu, hier, 14,593 voix; M. Paquet, 8,506 voix, M. Maurice Savard, RIN, 1679 voix et M. Raymond Cloutier, RN, 948.

Enfin, le sort du comté de Chauveau, formé d'une partie de l'ancien district de Québec-Comté et que détenait Me Jean-Jacques Bédard, vice-président de la Chambre, reste dans la balance. Alors que, sur un total de 240 bureaux de scrutin il restait 84 boîtes à ouvrir, le président de l'élection a décidé de mettre fin au comptage des votes; Il a déclaré que 150 bureaux sur 180 donnaient au candidat de l'Union nationale, M. François-Eugène Mathieu, une majorité de 743 voix sur son adversaire libéral, M. Jean-Jacques Bédard, M. Mathieu ayait alors 10,821 voix; M. Bédard, 10,118, M. Michel-Guy Huot, RIN, 1,442 et M. Jean-Yves Roy, RN, 609. Le président d'élection a noté certaines irrégularités dans la procédure que doivent suivre les scrutateurs. Plusieurs résultats d'élections ont été jetés dans la boîte scellée au départ du bureau de votation. Le résultat définitif ne pourra donc être connu avant mardi.

Parmi les facteurs qui semblent avoir joué dans ce glissement de l'électorat québécois vers l'Union nationale, on peut retenir le fait que la vieille capitale compte une forte proportion de fonctionnaires. Or, ce n'est un secret pour personne que cette classe de la société n'a pas eu la partie facile depuis quelques mois dans ses relations avec le gouvernement que dirigeait M. Lesage.

problèmes d'espace?

LOUEZ UN CHAUFFE-EAU AU GAZ NATUREL: IL TIENT PEU D'ESPACE, DÉBIT MAXIMUM, COÛT MINIMUM.

- Aucune dépense de capital n'est exigée. L'entretien est gratuit.
- Les chauffe-eau sont complètement automatiques et très rapides.
- Il existe des chauffe-eau pour tous les besoins quelle que soit leur importance.

Pour une estimation gratuite ou pour plus de renseignements composez 748-6211 et demandez le poste 391

GAZ NATUREL
CORPORATION DE GAZ NATUREL DU QUÉBEC

Pourquoi attendre plus longtemps !



APPELEZ DONC

André Guénette ltée

ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE

- installation
- rénovation
- réparation

Estimé gratuit

8 ATELIERS MOBILES A VOTRE SERVICE 24 HEURES PAR JOUR

CR. 2-1112

ALSTAR

33⅓% de RABAIS

FENÊTRES

d'ALUMINIUM à 3 RAINURES "ALSTAR"

5 ANS de garantie écrite



PRIX DE VENTE SEULEMENT

$25.97 CH.

entièrement installées

Prix rég. $37.95 ch.

TOUTES GRANDEURS

jusqu'à 40" x 68" (108" combinée)

ICI EST LA VALEUR VERITABLE dans une contre-fenêtre à 3 rainures de première qualité à un prix qui vous épargne 33⅓% ! Ces contre-fenêtres supérieures avec "ACTION BASCULANTE" sont faites de pur aluminium repoussé. Chacune est faite sur mesures et ajustée sur mesures. Vous bénirez ces contre-fenêtres pour le confort, la commodité et l'économie de chauffage qu'elles apporteront à votre maison. AGISSEZ MAINTENANT — VENEZ — TELEPHONEZ — MAIS NE MANQUEZ PAS CETTE OFFRE ETONNANTE !

TERMES FACILES

RI. 7-4044

DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE

Alstar Industries Ltd. 6045 Côte-de-Liesse, Saint-Laurent





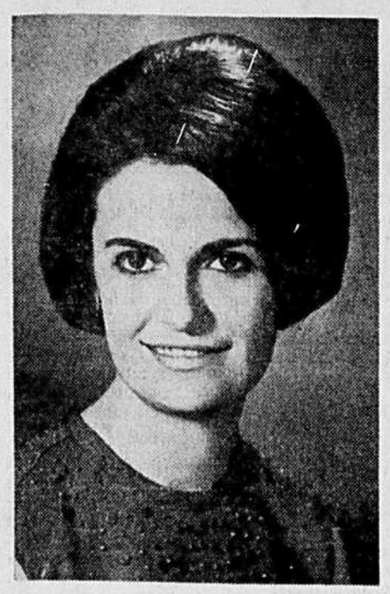
Mariage

Mlle Angelines Hernandes Gemino, fille de M. et Mme Abundio Hernandes, (Clara Gemino), de Madrid, et M. Robert Deniger, fils de M. Médard Deniger, décédé, et de Mme Lorraine Deniger, de Longueuil, dont le mariage a été célébré le samedi, 4 juin, en l'église San Jeronimo el Reis, de Madrid.



Campagne de la Palestre Nationale

M. et Mme Guy Forget recevaient récemment, en leur résidence de la Côte Sainte-Catherine, les dirigeants de la campagne de souscription publique de la Palestre Nationale ainsi que plusieurs personnalités du monde des affaires et du sport. La campagne a un objectif de $1,000,000 et se poursuivra jusqu'au 15 juin. Sur la photo prise à cette occasion, de gauche à droite : Mme Maurice Bériault, membre du comité féminin de la campagne ; l'hôtesse Mme Guy Forget et Mme Thérèse Duranceau, présidente de la section féminine.





Prochain mariage

Mlle Gisèle Côté, fille de M. et Mme Maurice Côté, de Verdun, et M. Pierre Paquin, fils de M. Emilien Paquin, décédé, et de Mme Paquin, de Westmount, dont le mariage aura lieu le samedi 11 juin, à 5 h. 30 p.m., en l'église de l'Immaculée-Conception, à Sainte-Adèle.

Rayonnement de la Société d'étude et de conférences

par Cécile Brosseau

C'est à travers toute la province et en dehors (Ottawa) que rayonne la Société d'étude et de conférences. La réunion annuelle qui avait lieu ces jours derniers à l'hôtel Windsor, à Montréal groupait des membres venus de Québec, Chicoutimi, Sherbrooke, Hull, Trois-Rivières et Ottawa.

C'est Madame Antoine Roy, de Québec, qui fut élue présidente de la Société d'étude et de conférences, section de Québec. Madame Roy remplace Madame Laurent Gelly qui avait assumé ce poste au cours des deux dernières années. De passage à Montréal pour assister au déjeuner suivi de l'assemblée annuelle de la S.E.C., Mme Antoine Roy parle avec enthousiasme du beau travail accompli à Québec au sein de la Société.



Mme Antoine Roy, présidente de la Société d'étude et de conférences, section de Québec.

Depuis deux ans, treize cercles nouveaux ont vu le jour et sont venus s'ajouter aux quatre existant déjà. Quatre autres sont en voie de formation. "C'est dire le beau travail que Mme Gelly a fait durant son terme." Mme Roy rend également hommage à Mme Roger Lévesque, présidente du comité de recrutement et à Mme Gilles Boisvin, deuxième lauréate du concours littéraire 1966.

Les cercles de la vieille capitale fonctionnent au même rythme que ceux de Montréal, c'est-à-dire que les membres de chaque cercle se rencontrent une fois par mois, tandis que des réunions inter-cercles ont lieu trois fois par année. A Québec, la Société compte une centaine de membres.

En plus de se dévouer à la cause de la Société d'étude et de conférences, Mme Antoine Roy s'intéresse à tous les arts. Elle a été présidente du Comité féminin de l'Orchestre symphonique de Québec pendant sept ans. Elle assume présentement la présidence du Comité féminin de l'Estoc. Pour la première fois depuis sa fondation les comédiens de ce théâtre ont donné des spectacles sans interruption depuis le début de la saison. Cinq pièces ont été montées au cours de l'année. Après une tournée en province "L'Estoc en vacances" s'installera à Beauport.

M. et Mme Roy ont deux filles, mariées toutes les deux, l'une habitant Santa Barbara et l'autre Ottawa.

Première lauréate du concours littéraire

La Société d'étude et de conférences organise chaque année un concours littéraire auquel tous les membres peuvent participer. Cette année c'est une jeune fille de Chicoutimi, Mlle Renée Bergeron qui a remporté le premier prix à ce concours, pour un travail intitulé : "Les Etrusques, peuple secret". Le prix, un livre d'art, était offert par la présidente générale de la Société, Mme Philippe Ewart. Le travail a été lu d'une façon fort intéressante par Mme Claire Martin, écrivain, membre du jury qui a jugé les travaux présentés. Mme Jeanne Sauvé et M. Normand Deslongschamps, p.s.s., faisaient également partie du jury.

Mlle Bergeron confesse qu'elle avait écrit le travail il y a deux ans, par goût et qu'elle n'avait pas songé à ce moment-là à le présenter au concours littéraire.

Cette année sur le conseil de la présidente Mme Marcel Claveau, elle le soumettait et remportait le premier prix.

Renée Bergeron représente une jeunesse dont l'enthousiasme fait plaisir à voir. Pleine d'admiration pour les civilisations anciennes elle s'intéresse également à l'art moderne et contemporain. Quand on lui demande à quand remontent tous ces goûts, elle sourit et avoue que son père est propriétaire d'une galerie d'art à Chicoutimi.

Pour le moment elle ne songe nullement à écrire. Infirmière diplômée, Renée veut reprendre des études en septembre. Comme elle résidera à Québec elle participera sans doute à la vie de la Société d'étude et de conférences dans la vieille capitale.

Son travail sur les Etrusques mériterait sûrement d'être publié quelque part.

Le second prix au concours littéraire fut accordé à Mme Gilles Boisvin, de Québec; trois mentions furent décernées par le jury à Mme Michel Curti, d'Arvida; Mme Rodolphe Bilodeau, de Jonquière et Mme Dan Pleshoyano, de Montréal.



photo LA PRESSE

Mlle Renée Bergeron, première lauréate au concours littéraire de la Société d'étude et de conférences.

Départ des Windsor pour la France

NEW YORK (AFP) — Le duc et la duchesse de Windsor ont quitté New York jeudi à bord du paquebot "United States" pour la France, où ils partageront leur temps entre leur hôtel à Paris et leur propriété de la vallée de Chevreuse.

La duchesse s'appuyait sur une canne à la suite d'une légère opération qu'elle a subie au pied gauche au mois d'avril et le duc souffrait d'un lumbago qui l'oblige à demeurer couché ou debout.

Au cours d'une interview, la duchesse de Windsor a tenu à démentir un article paru mercredi dans un journal newyorkais qui lui faisait dire qu'elle renonçait à toutes ses activités en faveur des oeuvres de charité dont elle s'occupe depuis plusieurs années.

"Je vis en Europe et je ne suis presque jamais aux Etats-Unis; je ne peux donc pas m'occuper suffisamment d'oeuvres américaines pour être présidente d'honneur de leurs fêtes de bienfaisance. Par contre en France, où j'habite, je continuerai de présider les oeuvres dont je m'occupe depuis de nombreuses années", a déclaré la duchesse de Windsor.

"Si l'on veut être présidente d'une fête de bienfaisance, on doit pouvoir travailler à son succès", a ajouté la duchesse.

La duchesse de Windsor portait un tailleur de laine blanche et rose de Christian Dior et en broche l'une des dix médailles d'or frappées à l'occasion de l'accession au trône de son mari, le roi Edouard VIII, surmontée d'une couronne de diamants.

Le duc et la duchesse de Windsor iront passer le mois de juillet sur la costa del sol en Espagne.

Récent congrès des Dames de Sainte-Anne

Le Congrès des DSA a tenu ses assises annuelles les 24, 25 et 26 mai à la maison de retraites Marie-Reine-des-Coeurs, à Montréal.

Quelque 200 dames représentant vingt diocèses ont élaboré le programme de l'année dont le thème est "Présence des parents dans le monde scolaire".

Les dames ont été appelées à prendre leurs responsabilités non seulement à titre de mères de familles mais aussi en qualité de citoyennes et de chrétiennes.

A l'instar du renouveau de l'Eglise et en regard de l'évolution moderne, le congrès a manifesté le désir de substituer un nouveau nom à celui de DSA.

Cette résolution est une attestation de la prise de conscience des dames pour le rôle apostolique qu'elles veulent exercer dans le monde actuel.

L'HEURE DOMINO

L'originalité de cette horloge moderne à fond rouge ou blanc, se trouve dans les chiffres du cadran confectionnés de dominos. Idéale pour salle de jeu (10 x 10).

28.95

LA MAISON DU CADEAU

au petit versailles

930 est, rue Ste-Catherine, 842-8219

NETTOYAGE de ROBES de NOCES

GANTS DE CHEVREAU

TOILETTE DE CEREMONIE

Magnifique nettoyage et traitement spécial pour conserver la forme du vêtement. Les techniques les plus modernes confèreront une fraîcheur nouvelle à vos toilettes de cérémonie.

LA. 7-2483

Tip Top

BUANDIERS-NETTOYEURS



EXCLUSIVITES
A PRIX TRES SPECIAL

Pièces décoratives de fine porcelaine

Vous serez ravie d'offrir ou de posséder ces gracieux bouquets aux couleurs brillantes qui nous arrivent d'Angleterre... Bases de couleurs rose, bleue, verte, ou blanche et décorations florales au choix®. Profitez de cette occasion unique !

VALEUR SPECIALE BIRKS
PRIX EXCEPTIONNEL

6.95 — 5½" de diamètre

4.95 — 4" de diamètre

Motifs de roses ou de fleurs variées

BIRKS JOAILLIERS

c'est le centre qui compte!

Dans une serviette féminine, c'est au centre qu'il faut le plus de protection. Les Confidets vous protègent mieux, pas seulement un peu, mais 60% de plus! Les autres serviettes gardent la même minceur sur toute la longueur. *Seules les Confidets* sont plus épaisses dans la zone vitale du centre. Mme M. P. de Montréal nous dit: "Aucune serviette ne convient mieux à mes trois filles et à moi-même, autant par sa forme que par son absorptivité." Les Confidets offrent un maximum de confort. Elles sont les seules serviettes diminuées de façon à épouser la forme du corps. Elles restent en place... et hors de l'esprit. Essayez-les au cours des prochains mois. Découvrez le grand confort d'une serviette féminine vraiment moderne, la



Nouvelles Confidets Scott®

LA PREMIÈRE SERVIETTE FÉMININE DE FORME RATIONNELLE.

CORBEIL

SUR LA PLAZA

Nuits d'été...

dans un modèle jeune et rafraîchissant, en coton léger. Peignoir à manches courtes boutonné à l'avant, recouvre une robe de nuit sans manches à jupe "corolle". Couleurs : bleu, rose et vert. Gr. : S, M, $20.00
En vente au rayon lingerie, 2e étage.
Facile d'ouvrir un compte
Plan de mise de côté
Plans budgétaires variés
Corbeil fait aussi la livraison



6500 ST-HUBERT angle Beaubien 279-4581

CARRÉ PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND • FAIRVIEW • PLACE VERSAILLES

la vie féminine



FRANÇOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?

Veuillez communiquer vos questions à l'adresse suivante :
Courrier "Que faire ?", LA PRESSE, 7 ouest, rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

TRUC CULINAIRE

Existe-t-il un moyen pour épaissir la garniture de la tarte au sirop d'érable ? Il y a toujours un petit goût de fécule de mais dans celle que je fais ?
Fanchon

Le veloutage des liquides de remplissage et leur épaississement se fait aussi à la farine ordinaire, mais il faut tant de soin pour la délayer de la bonne façon, que beaucoup de personnes y renoncent.

ECHANGE

J'ai plusieurs disques 78 tours dont je veux disposer. Connaissez-vous une association ou quelqu'un qui serait intéressé ?
Mme A.

Donnez-moi votre adresse afin que vous soient transmises les réponses qui pourraient venir à cet appel.

ELEGANCE

J'irai à un mariage en juillet. Est-ce passé de mode de porter des fleurs naturelles épinglées sur une bourse de soie. Je suis une amie de longue date de la mariée.
Flore M.

Des fleurs naturelles sont toujours une parure élégante constamment gracieuse et appréciée. Vous pourrez les porter en corsage, en bracelet ou sur votre bourse. Et merci pour toute bonne appréciation.

COUSINAGE

Je sais que les mariages entre cousins germains sont interdits, à cause des répercussions qu'ils peuvent avoir sur la génération à venir. J'ai 23 ans et je suis en amour avec mon cousin de 26 ans. Nous songeons à nous marier. Nous pourrions, paraît-il, passer certains examens médicaux qui nous renseigneraient à ce sujet. Qui peut faire ces examens ? Physiquement : clinique ? unité sanitaire ? Ou moralement, quel prêtre ?
S.M.

Les mariages entre cousins germains ne sont pas ordinairement recommandables, et l'Eglise, qui légifère en fait de loi maritale, s'en tient à ce sujet aux normes établies par la médecine. La consanguinité a des répercussions qui ne sont pas faciles à prévoir, mais que les expériences observées dans leurs résultats ont souvent révélées déplorables. Ce n'est pas l'état actuel de santé des fiancés qui peut déterminer ce que seront éventuellement les résultats de leur union. Un prêtre éclairé à ce sujet vous dirigera par le service de préparation au mariage vers un médecin spécialisé qui vous donnera à ce sujet tous les détails qui peuvent répondre à votre inquiétude.

CLOCHES

Faut-il encore payer du supplément pour avoir la sonnerie des cloches à un baptême ?
Henri

Il faut se conformer aux usages de son milieu. C'est à régler entre paroissiens aux assemblées d'administration de la paroisse. C'est si beau un chant de cloches dans le paysage d'un cortège de baptême . . . "Un enfant nous est né". Il ne faudrait pas que cela soit contrôlé par le sacristain de bonne humeur ou non. Dans les grandes villes, il est un ordre différent que celui des campagnes. Un enfant par trois mois et trente-six par dimanche, cela change la loi des comportements . . .

CHAMBRE A PART

Etes-vous en faveur qu'un enfant de quinze ans et un de douze ait chacun sa chambre ? Je me prive d'une salle de couture, mais si vous croyez que c'est mieux plutôt que de les entendre se chamailler . . . "ferme la lumière", un qui n'est jamais du goût de l'autre, je trouverais le tour d'accomplir le mieux.
Henriette

Sans discussion, il viendra un bien incalculable, "chacun sa cellule". Les grands n'aiment pas à trainer les petits : ce n'est pas ainsi que l'équilibre s'installe et la bonne entente non plus. Des haines tenaces et des rancunes indéracinables de frères adultes ont originé en leur enfance : toujours un qui tiraillait l'autre ou le poussait. Votre idée est excellente.

COOPERATION

Avec plaisir, reçu cette recette que je transmets, venant "d'une lectrice assidue" : pour conserver l'ail des bois, il faut mettre les gousses dans un récipient de plastique, alternant un rang d'ail et un rang de gros sel. Couvrir de gros sel en quantité. Nous en avons conservé durant un an, dans le réfrigérateur.

Merci bien, madame.

Quand une pinte de lait coûtait cinq cents

WINNIPEG. (PC) — A notre époque où la pinte de lait à 20 cents serait une véritable aubaine, il est une femme qui se souvient du temps où l'on pouvait en obtenir 20 pintes pour $1.

Mme Eliza Hodge, de Winnipeg, fête cette semaine son 106e anniversaire de naissance, et Winnipeg n'était qu'un village lorsque sa famille s'y installa en arrivant d'Angleterre, en 1903.

Une jeune aveugle vivante, coquette, deviendra conseillère matrimoniale

OTTAWA. (PC) — Cette jolie étudiante à la blonde chevelure avait placé sur son carnet de notes de psychologie ce qui semblait un paquet de batonnets blancs.

"Est-ce là une nouvelle sorte de bâton de majorette ?", lui a démandé un étudiant assis à ses côtés.

"Je suis aveugle", répondit Claudette Tougas. "Ce que vous apercevez là, c'est ma canne blanche télescopique."

Comme bien d'autres avant lui, le jeune homme a refusé de la croire à prime abord. Claudette a pourtant terminé sa première année de sciences sociales au collège Saint-Patrice, à Ottawa, et elle espère éventuellement devenir conseillère matrimoniale.

Bien qu'elle soit originaire de Sudbury, qui possède sa propre université, elle a préféré poursuivre ses études dans une institution d'Ottawa "parce que j'étais sous l'impression que ma mère commençait à me gâter un peu trop à la maison".

La jeune fille souffrait de cataractes congénitales. Le mal a fait son apparition alors qu'elle avait 9 ans et a abouti à la cécité totale il y a deux ans, soit à l'âge de 18 ans.

"J'assistais à un cours de chimie quand subitement j'ai cessé de voir vers 10 h. 30 ce matin là. Je suis demeurée en classe jusqu'à la fin du cours puis je me suis dirigée vers le bureau du principal. Ça m'a pris près d'une heure."

Elle s'y attendait

Elle avait déjà eu quelques attaques préliminaires de cécité dont la durée avait varié de quelques jours à quelques mois. Elle avait d'ailleurs été prévenue par les médecins qu'elle deviendrait éventuellement aveugle totalement.

"Je n'ai donc pas été étonnée outre-mesure lorsque la dernière attaque s'est produite. Or durant les deux premières semaines, je me suis demandée si je serais aveugle pour de bon ou s'il ne s'agissait que d'une attaque passagère, puis j'ai conclu qu'il valait mieux m'y résoudre."

Claudette a alors suivi des cours à l'Institut canadien pour les aveugles à Toronto. Elle y a notamment étudié le braille— "c'était tout comme si j'étudiais la sténographie" — la vannerie — ou l'art de tisser des paniers — et elle a appris comment se débrouiller seule comme piéton en utilisant une canne blanche.

"Mais j'utilise rarement cette canne et je ne veux pas posséder un chien guide car c'est trop de souci. Il vous faut suivre un cours spécial de six semaines puis nourrir et prendre soin de la bête."

Elle se promène donc sur le campus sans aide "quoiqu'il y a toujours quelqu'un dans les parages qui s'offre à m'aider". La résidence où elle demeure est située à deux coins de rue de l'école. La jeune fille admet qu'elle a besoin d'aide pour traverser une intersection achalandée.

Claudette choisit elle-même ses robes, se fiant à la description du style et des teintes faite par une amie. Elle fait partie d'une ligue de quilles collégiale et elle possède une moyenne de 70. "Je suppose que cette moyenne n'est pas mal pour moi maintenant, mais c'est tout de même une piètre moyenne pour quelqu'un qui avait coutume de rouler une partie de 170."

Elle aime la danse

Sa vie sociale est maintenant "OK", comme elle se plait à le dire elle-même. "Je ne suis presque pas sortie avec des garçons l'année dernière, mais je suppose que les collégiens ont une plus grande maturité ou je ne sais quoi. Ils m'acceptent telle que je suis."

Quand un garçon l'invite à l'accompagner, elle aime bien aller danser. "Je ne danse pas le 'frug' ou le 'jerk', mais ce n'est pas parce que je ne suis pas capable mais uniquement parce que je n'aime pas ce genre-là." Elle fréquente les salles de cinéma, mais elle n'a pas prisé "Thunderball" autant que les deux premiers films de James Bond.

En classe, elle enregistre les cours sur magnétophone. Ses examens sont soit oraux, ou bien imprimés parfois en braille. Dans ce dernier cas, elle tape ses réponses à la machine.

Ses projets d'avenir comportent cinq autres années d'étude et fonder un foyer "naturellement".

Des arbustes nains et compacts pour améliorer le jardin

"Les potentilles arbustives peuvent ajouter une note colorée au paysage", fait remarquer M. W. A. Cummings, de la Ferme expérimentale du ministère de l'Agriculture du Canada à Morden, où l'on est à éprouver 26 variétés de cette espèce.

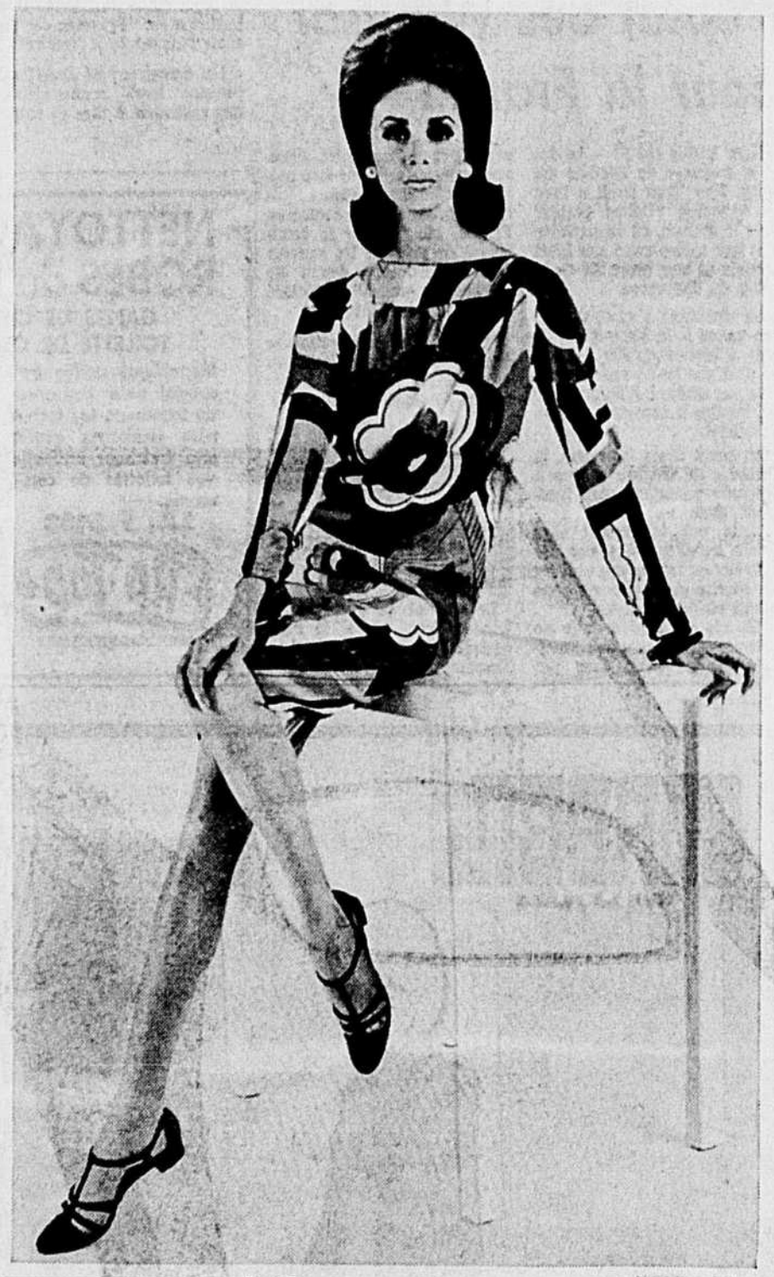
Ces variétés donnent des arbustes nains et compacts dont la hauteur varie d'un à quatre pieds. La couleur de leur feuillage va du vert brillant au gris et leurs feuilles sont petites et délicatement divisées.

L'horticulteur signale que cette plante ligneuse ornementale produit des arbustes dont la période de floraison exceptionnellement longue dure depuis la mi-juin jusqu'aux fortes gelées. Les fleurs ressemblent à de petites roses simples et varient en couleur depuis le blanc jusqu'au jaune brillant, selon la variété.

Les potentilles arbustives sont rustiques et leur facilité d'adaptation aux conditions de lumière et de sol en font des plantes idéales pour les jardins et le paysage. Ces arbustes viennent bien en plein soleil ou dans les endroits partiellement ombragés et ils poussent même sur des sols très pauvres. Leur résistance aux sécheresses les rendent particulièrement utiles pour les endroits secs et "surchauffés".

Les variétés cultivées qui ont été créées au Canada, aux Etats-Unis, en Europe et en Asie proviennent de la plante indigène de l'hémisphère nord.

Parmi les variétés cultivées, les plus populaires à Morden sont la Farreri, la Coronation Triumph et la Klondyke dont les fleurs sont jaune brillant; la Mount Everest et la Snowflake à fleurs blanches; la Katherine Dykes et la Monnlight dont les fleurs varient de crème à jaune pâle.





STEINBERG

TRES BIENTOT A CFTM CANAL 10

SUEDE
NOTRE PROCEDE SPECIAL
"Revitalizing"
pour un nettoyage parfait
résultats excellents . . .



Appelez LA. 7-2483

Tip Top

Service de buanderie et nettoyage

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE



Pour un temps limité seulement !

Offre spéciale !
de CLIFTON

Voici revenu le temps où vous devez être plus fraîche que d'habitude ! . . . C'est pourquoi Clifton a pensé à vous ! . . .

A. Huile pour le bain délicatement parfumée à "Valley Lily" ou "Fresh Lilac". Flacon de 12 oz. Rég. $1. Ch. 79¢

B. Eau de Cologne parfumée à "Valley Lily" ou "French Jasmin". Flacon de 8 oz. Spécial, Ch. $1

C. "Cream Petals", crème nettoyante pour peaux sèches, normales ou grasses. 100 pétales par flacon. Ch. $1

D. "Cream Petals", en format de voyage. Ch. 50¢

COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES EXECUTEES 842-7221

SIMPSON — Parfumerie (701) au rez-de-chaussée

Aussi à Fairview - Pointe Claire

Avec "Cheramy" et "Houbigant" un . . .

Eté parfumé pour madame

Doux comme la caresse d'un vent d'été . . . ces parfums vous rappelleront les fleurs estivales que vous aimez tant et vous offriront un "Bouquet" de fraîcheur !

E. Eau de Cologne "Quelques Fleurs" de Houbigant. Flacon de 8 oz. Ch. 2.50

F. Poudre après le bain "Persian Lilac" de Cheramy. Flacon de 4 oz. Ch. 1.50

G. Eau de Cologne "Persian Lilac" de Cheramy, en flacon vaporisateur. Flacon de 3 oz. Ch. 1.50

H. Talc parfumé à "Persian Lilac" de Cheramy. Flacon de 4.5 oz. . Ch. 75¢



Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Parfumerie (701) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview - Pointe Claire

Pour avoir de belles dents employez Cow Brand

Le soda à pâte Cow Brand est un excellent dentifrice qui fait briller dents naturelles ou dentiers. Il laisse également une agréable sensation de propreté qui dure toute la journée. En cas de mal de gorge, une solution d'une cuillerée à thé de Cow Brand dans un verre d'eau constitue un gargarisme qui soulage l'irritation et dégage la mucosité.



Le soda à pâte Cow Brand

BICARBONATE DE SOUDE PUR

Op et Pop

Une pure soie, cinq couleurs, du Op et du Pop et beaucoup de fleurs. Toutes architecturées, et voilà une robe, printanière comme un vrai printemps. Les teintes : mauve, pourpre, taupe, noir et blanc.



BRAVO, mes amis ! Lorsque les boulangers POM cuisent des muffins à l'anglaise, crumpets, gâteaux aux fruits, brioches à griller et autres produits du genre, les recettes sont authentiques et suivies à la lettre. Les boulangers POM ne dérogent jamais à cette pratique parce que le public n'accepterait rien d'autre ! Les boulangers POM vous offrent également le pain aux oeufs danois, le sablé écossais, le pain viennois et parisien, les fèves au lard Boston, la Miche-de-Pain de Québec et les gâteaux Alouette . . . des produits délicieux en plus grand nombre que toute autre boulangerie de Montréal.

Les boulangers POM
HARRISON BROTHERS LIMITED

Pour l'entretien de votre teint

Pour la femme qui soigne son teint, il n'est rien de mieux que de recouvrir la peau d'une mince pellicule d'huile moite. L'huile moite Olay est indispensable à tout genre de teint parce qu'en plus d'embellir le teint, elle protège les tissus de la peau contre le dessèchement, les effets du vent et des intempéries, causes de rides. Employée comme fond de teint, l'huile Olay assurera à votre maquillage un fini mat parfait et conférera à votre teint le plus bel aspect qui soit en tout temps.

. . . Margaret Merril

CHEMISES NETTOYÉES



Ce sera pour vous un point d'honneur de toujours porter des chemises nettoyées par Nouvelle Méthode. Car les chemises qui nous sont confiées vous reviennent absolument comme neuves

Sanitone
Certified Master Drycleaner

SIGNALEZ 273-3391

Frais comme un lys !

Nouvelle Méthode

BUANDERIE · NETTOYAGE
6455 CHRISTOPHE-COLOMB

Soyez jeune et belle

à tout âge grâce à . . .

Helena Rubinstein

Les femmes d'aujourd'hui se doivent de paraître jeunes et fraîches . . . et savoir conserver cette fraîcheur le plus longtemps possible ! Comment ? . . . C'est un secret que Claude Fourot se plaira de partager avec elles !



En effet Claude Fourot, représentant des produits de beauté "Helena Rubinstein", se fera un plaisir de vous apprendre quelles sont les dernières nouveautés en fait de maquillage . . . comment choisir et appliquer votre fond de teint, à la façon "Helena Rubinstein" afin d'acquérir ce teint frais et jeune qui fait l'orgueil des jeunes filles d'aujourd'hui ! . . .

Claude Fourot sera à notre comptoir Helena Rubinstein au Rez-de-Chaussée en ville seulement, du mardi 7 juin au samedi 11 juin.

UN CADEAU DE BEAUTE POUR VOUS

Du Mardi 7 juin au Samedi 11 juin, avec chaque achat de produit de Beauté Helena Rubinstein, vous recevrez en cadeau un flacon de 4 oz de "Herbessence".

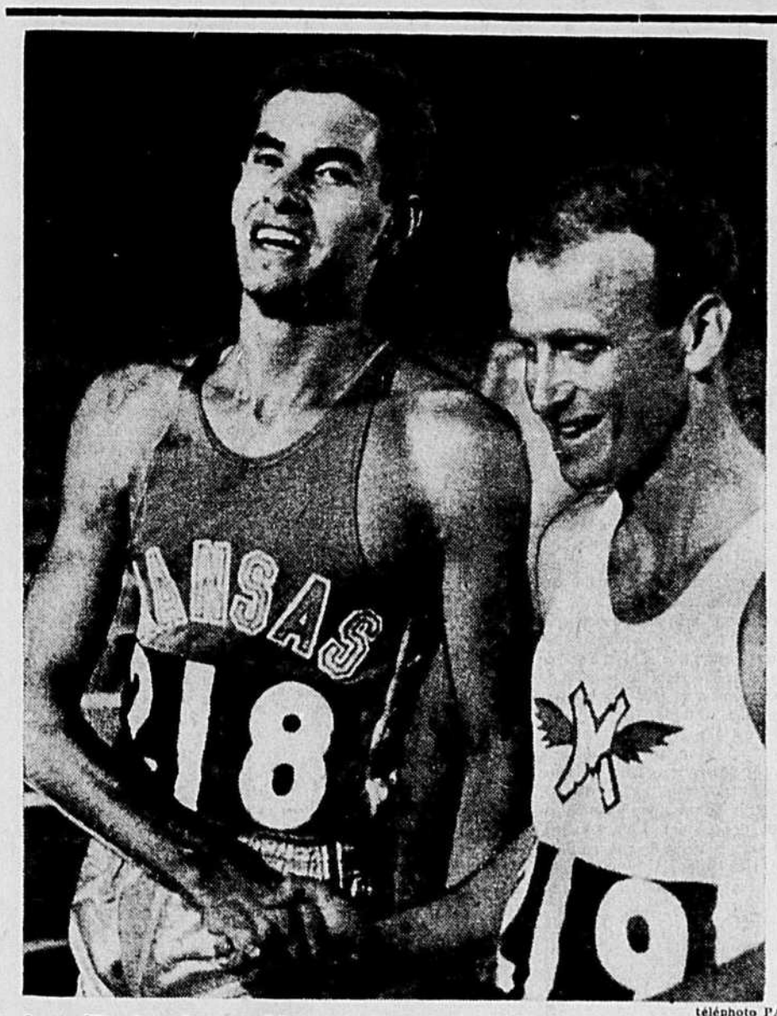
SIMPSON — Parfumerie (701) au rez-de-chaussée. En ville seulement

CAHIER No 3 / PAGES 27-42

LA PRESSE

SPORT / THEATRE / FINANCE / ANNONCE / CLASSEES

MONTREAL, LUNDI 6 JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 130



téléphoto PA

Le mille le plus rapide aux Etats-Unis

L'étudiant américain Jim Ryun, à gauche, est venu bien près d'égaler le record mondial du Français Michel Jazy pour la course d'un mille. Ryun a découpé le mille en 3:53.7 soit un dixième de seconde de plus que le record de Jazy. Jim Grell, à droite, s'est classé en deuxième place. Cette course a été disputée samedi soir à Los Angeles. Il s'agit du temps le plus rapide jamais réussi par un athlète américain dans une épreuve d'un mille.

Le championnat de marathon va à Andy Boychuk

OTTAWA. (PC) — Andy Boychuk, portant les couleurs du Toronto Olympic Club, a gagné un duel avec Ron Wallingford, du club Athlétique de Hamilton, hier, en gagnant le marathon pour le championnat du Canada.

La course a été disputée par un temps chaud et très humide, sur un parcours de 26 milles, 365 verges, de Marathon, Ont., à Ottawa. L'humidité était si grande que même par une température d'environ 70 degrés, seulement sept des 17 coureurs ont terminé la course, et seul Wallingford était à un mille de distance quand le vainqueur a franchi la ligne d'arrivée.

Boychuk, âgé de 25 ans et natif d'Oshawa, Ont., travaillant maintenant comme ingénieur-mécanicien pour une compagnie d'huile à Sarnia, a parcouru la distance en deux heures, 35 minutes, 24 secondes.

Wallingford, 32 ans, professeur à l'Université McMaster, a terminé en 2:36.58, bien avant son coéquipier Geoffrey Hodgson, dont le temps fut de 2:56.50, et Roland Michaut, des Francs-Amis de Montréal, 4e, en 2:58.05.

Wallingford imprima l'allure à la course au début et fut bientôt rejoint par quatre autres coureurs, Boychuk, Gordon Dickson, de Hamilton, Dave Ellis, de Toronto, et Jim Haddow, d'Edmonton, bien en avant du reste du groupe.

Ellis forcé d'abandonner

Les cinq coureurs demeurèrent ensemble pendant 13 milles, après quoi Dickson et Haddow ralentirent, laissant Wallingford, Ellis et Boychuk se faire la lutte.

Après 20 milles, Ellis prit les devants, accompagné de Boychuk. Les deux avaient une avance de 100 verges sur Wallingford quand Ellis abandonna à cause d'ampoules aux pieds.

Boychuk augmenta légèrement son avance durant les six derniers milles et finit à 250 verges en avant de Wallingford.

Boychuk déclarait après la course que c'était la première course importante qu'il gagnait.

"J'avais une mauvaise crampe au côté, à deux milles environ de la fin, mais j'ai pu m'en débarrasser.

"Je savais que Wallingford était toujours derrière moi, mais je n'ai pas regardé derrière moi. Je m'inquiétais un peu, car je savais qu'il avait de l'expérience."

De son côté Wallingford déclarait que sa stratégie était de se tenir près de Boychuk, espérant qu'il allait faiblir. "Mais il n'a pas faibli. Il a très bien couru."



téléphoto PA

Un effort qui ne peut réparer l'erreur

Au deuxième but, PETE ROSE, des Reds de Cincinnati, fait un plongeon dans les airs, mais en vain, pour tenter de réparer l'erreur sur un mauvais lancer du receveur JOHN EDWARDS, qui tentait d'empêcher le voltigeur BYRON BROWN (29) de voler le but à la 6e manche. La balle continua dans le champ centre et Brown s'en fut au 3e but. Chicago gagna la 2e joute par 9-5, après avoir perdu la première par 8-3.

Sandy Koufax rejoint Juan Marichal

Sandy Koufax a décroché sa dixième victoire à la date la plus hâtive de sa carrière dans les majeures hier et n'a probablement jamais eu une tâche aussi facile. Ses coéquipiers ont cogné 19 coups sûrs alors que les Dodgers battaient les Mets de New York par 16 à 3 devant 56,332 spectateurs, au stade Shea de New York. Dans la deuxième partie, les Mets ont vaincu les Dodgers et le lanceur de relève Ron Perranoski par 3 à 2. Avec trois coureurs adversaires sur les buts, Perranoski a effectué un mauvais lancé et a présenté une victoire sur un plateau d'argent aux Mets.

Koufax, un athlète natif de Brooklyn, a rejoint Juan Marichal, des Giants, qui affiche un record de 10 victoires et un revers.

Tommy Davis, qui avait claqué son premier coup de circuit depuis 1954 la veille, a été l'étoile des Dodgers au bâton hier. Davis a obtenu 5 coups sûrs dans la joute initiale et deux autres dans le deuxième match. Le premier but Wes Parker a obtenu trois coups de circuit au cours de la journée.

Un circuit de Hal Lanier, son deuxième de la saison, a aidé les Giants de San Francisco à disposer des Phillies de Philadelphie, 7 à 6, dans la 10e manche. En l'emportant, les Giants ont mis fin à une série de six victoires d'affilée des Phillies. Bill White a obtenu 4 coups sûrs pour les Phillies.

Léo Cardenas a fait compter huit points, avec quatre coups de circuit, un deux buts et un simple alors que les Reds de Cincinnati ont divisé les honneurs d'un double avec les Cubs de Chicago. Les Reds ont gagné par 8 à 3, puis ont subi une défaite de 9 à 5.

Willie Stargell a obtenu 2 circuits, 2 simples et un deux buts alors que les Pirates de Pittsburgh ont surclassé les Astros de Houston par 10 à 5.

Denis Menke a obtenu cinq coups sûrs en autant de visites au marbre quand les Braves d'Atlanta ont eu raison des Cardinaux de St-Louis 14 à 4. Billy O'Dell a décroché sa 2e victoire de la saison.

Deux victoires du Chicago

Dans la ligue Américaine, Gary Peters a lancé une partie de deux coups sûrs et Tommy Agee a fait compter un total de 3 points alors que les White Sox de Chicago ont décroché des victoires de 4 à 1 et de 12 à 0 sur les Sénateurs de Washington. Les White Sox ont maintenant gagné 8 de leurs 10 dernières parties. Les lanceurs du Chicago ont maintenant alloué seulement un point mérité au cours de leurs 41 dernières manches.

Les Twins du Minnesota ont mis fin à une série de 5 revers d'affilée en l'emportant 9 à 4 sur les Indiens de Cleveland. Harmon Killebrew, Bernie Allen, Sandy Valdespino et Jimmie Hall ont tous claqué un circuit dans le clan des Twins.

A Boston, Jim Bouton a fait compter deux points importants et a remporté sa première victoire de la saison quand les Yankees ont défait les Red Sox de Boston, 5 à 3. Roger Maris a claqué un circuit contre le perdant Jim Lonborg.

Les Athlétiques de Kansas City ont causé une désagréable surprise aux Orioles de Baltimore en les battant par 9 à 4. Enfin à Anahein, les Tigers de Détroit ont remporté des victoires de 8 à 4 et de 4 à 1 sur les Angels.

Abandon de trois cyclistes canadiens en Grande-Bretagne

NORTHAMPTON, Angleterre. (PC) — La fin de semaine a été néfaste à l'équipe canadienne qui participe au Tour cycliste de Grande-Bretagne.

Après le Montréalais Giuseppe Marinoni, samedi, ce fut au tour des Torontois Bruce Smith et Sam Watson de se retirer de la compétition, hier.

Marioni, l'auteur des meilleures performances du Canada depuis le début de la course, a dû abandonner à cause de malaises au dos.

Smith, le capitaine de la formation canadienne, avait parcouru dix milles, hier, lorsque l'épuisement l'a forcé à abandonner.

Une trentaine de milles plus loin, Watson et Alan Hicken ont été impliqués dans une chute. Hicken a terminé l'étape de 86 milles entre Coventry et Northampton mais Watson, durement ébranlé, a dû se retirer après avoir parcouru une vingtaine de milles en dépit de ses blessures.

Stu Mapp, de Toronto, avait été le premier Canadien à se retirer, lors de la cinquième étape.

Le Britannique Leslie West a gagné la neuvième étape en un temps de 3 h. 20 min. 29 sec.

Le meilleur Canadien a été le Montréalais Pierre Dandre, qui s'est classé 30e avec un retard de 5 min. 10 sec. sur le vainqueur.

Gary DeJong, de Calgary continue à dominer le peloton canadien au classement général. Il occupe le 40e rang, 31 minutes derrière le détenteur du maillot jaune, le Soviet Stanislav Shepel.

Maury Wills, premier gérant de couleur?

NEW YORK. (UPI) — Maury Wills gérant ?

Buzzie Bavasi songe sérieusement à lui donner une chance un jour.

"Je pense que Maury possède un meilleur cerveau de gérant que quiconque", a déclaré le gérant-général Bavasi.

"Je n'hésiterais pas une seconde à lui offrir un poste de gérant. Naturellement, il devrait faire son apprentissage dans les ligues mineures. Pourquoi ? Parce que je considère que l'expérience est indispensable à tout candidat à un poste de gérant dans les majeures".



Maury Wills

Quand il est question des candidats au poste de premier gérant noir dans les majeures, vous entendez généralement les noms de Jim Gilliam, Elston Howard et même Willie Mays. Le nom de Jackie Robinson a été mentionné à plusieurs reprises, mais plus maintenant.

"Je suis d'avis que Wills ferait un meilleur gérant que Robinson", ajoute Bavasi. "Le poste irait mieux à Wills en raison de son tempérament".

Ces remarques de Bavasi au sujet de Wills ne reflètent aucunement sur Walter Alston, qui a dirigé les Dodgers au cours des 12 dernières années et qui pourrait bien se retrouver à son poste au cours des 12 prochaines années.

La seule raison pour laquelle le nom de Wills a été mentionné à titre de gérant éventuel, c'est que quelqu'un a interrogé Bavasi à ce sujet.

"Maury a grandement aidé nos joueurs", a dit Bavasi. "Nous l'avons invité au camp des instructeurs et il a accompli une besogne admirable. Il connaît toutes les phases du jeu, pas seulement l'art de courir. Il a des idées bien définies sur le travail du lanceur, du frappeur et de la stratégie en général".

L'importance du coup retenu

Pendant que Bavasi parlait de Wills dans l'abri des joueurs avant le programme double d'hier, le rapide coureur des Dodgers faisait le procès du coup retenu dans le quartier-général des Dodgers.

En fait, Wills faisait remarquer que personne ne semble plus capable de placer un coup retenu en temps opportun. Il a parfaitement raison.

"Les joueurs qui ne savent pas effectuer un coup retenu sont tellement nombreux que nous ne pourrions tous les loger dans cette pièce", disait-il.

"J'étais sous la douche, l'autre jour, lorsque je faisais remarquer à haute voix qu'il semblait difficile de placer un coup retenu. Je mentionnais que seulement trois joueurs au sein de l'équipe pouvaient bien accomplir ce jeu.

"Quelques coéquipiers ont tendu l'oreille afin de savoir si je mentionnerais leur nom.

"Et les trois, ce sont moi", ai-je ajouté.

Wills n'était guère d'humeur à rigoler au début de la saison lorsque les lanceurs ont organisé leur propre ligue durant les exercices au bâton et tentaient de cogner le plus grand nombre de coups sûrs.

"J'ai fait la remarque au gérant et lui ai suggéré que nos lanceurs pratiquent davantage le coup retenu. Ils ont suivi le conseil pendant un certain temps, puis sont revenus à leurs vieilles habitudes".

Selon Wills, le manque d'intérêt est la principale raison pour laquelle si peu de joueurs des majeures peuvent placer un bon coup retenu.

"Je pratique le coup retenu chaque jour", dit-il. "Nous avons l'habitude de cogner deux coups retenus et de frapper six coups, dans la cage de pratique. Je frappe toujours trois ou quatre coups retenus avant de m'élancer de toutes mes forces.

"Chaque saison, de 18 à 20 de mes coups sûrs sont le résultat de coups retenus. Si je ne réussis pas ces coups retenus, je suis en difficulté".

Mais de la façon dont il parle, Maury Wills sera rarement en difficulté.

Patton réussit un 2e trou d'un coup

MINNEAPOLIS. (PA) — Le golfeur W.J. Patton, de Québec, a réussi un trou d'un coup au 11ème trou, à normale 3 du terrain de golf de Wirth, à Minneapolis.

C'était la deuxième fois que Patton réussissait un tel exploit. L'an passé il avait réussi un trou d'un coup de 175 pieds, à Sherbrooke.

d'un SPORT à l'autre

L'équipe de hockey **nationale du Canada** disputera trois joutes hors-concours aux Rangers de New York, dans l'Ouest du pays en octobre prochain . . . deux joutes auront lieu à Winnipeg et l'autre à Calgary . . . Le vétéran **Warren Spahn** a fait un retour au baseball, samedi, dans l'uniforme des Tigers de Mexico City . . . Le demi **Dick Shatto,** qui a annoncé sa retraite à la fin de la saison dernière, aurait l'intention de revenir au jeu avec les Rifles de Toronto de la ligue Continentale . . . Le voltigeur **Lou Johnson** a été blessé à la main gauche, samedi, par un lancer de **Jack Hamilton,** des Mets de New York . . . **Johnson** reviendra au jeu dans quelques jours . . . Le gérant **Charley Dressen,** des Tigers de Détroit, devait obtenir son congé de l'hôpital aujourd'hui . . .

Le lanceur **Whitey Ford,** toujours handicapé par un malaise au coude gauche, est retourné à son domicile . . . les Yankees de New York lui ont accordé ce repos afin qu'il puisse subir d'autres traitements . . . Le gérant **Billy Herman,** des Red Sox de Boston, a subi une commotion cérébrale lorsqu'il a été atteint à la tête par un lancer lors de l'exercice qui a précédé le match de samedi . . . Le jeune coureur de longue distance **Gerry Lindgren,** de Washington, a égalé le record américain du 5,000 mètres lors des compétitions d'athlétisme, à Los Angeles . . . **Lindgren** s'est joint à **Tracy Smith** et **Bob Schul** qui ont couru la distance en 13 min. 38 sec. . . . Le **Prince Philip** a été projeté hors de sa selle lors d'un match de polo à Windsor . . . l'époux de la Reine Elisabeth est immédiatement remonté en selle et a marqué le but victorieux . . .

Ray Floyd a été disqualifié de l'omnium de Memphis, samedi, après avoir signé une fiche erronée . . . **Kathy Whitworth** a joué une ronde finale de 69 — un coup sous la normale — et a remporté les honneurs du tournoi de golf professionnel pour dames **Clayton Federal** . . . Le poids lourd **Eddie Machen** qui a subi la défaite aux mains de **Manuel Ramos,** vendredi, a été incarcéré le lendemain à la suite d'un argument dans un restaurant de Los Angeles . . . L'ancien champion du monde des poids lourds, **Sonny Liston,** s'est vu refuser le droit de se battre au Danemark, où un combat était prévu pour le mois d'août prochain . . . **Antonio Garcia** a remporté le championnat d'Espagne des poids mouche en triomphant du tenant du titre Dionisio Bisbal par mise hors de combat technique à la 6e ronde . . . le poids lourd argentin **Oscar Bonavena,** champion d'Amérique du Sud de la catégorie, a du mal à dénicher des partenaires d'entraînement en vue du match qui l'opposera au Canadien George Chuvalo le 23 juin, à New York . . .

Le lanceur **Sandy Koufax** a reçu la plaque Babe Ruth remise annuellement au joueur par excellence de la série mondiale par l'association des chroniqueurs de baseball d'Amérique . . .



Sandy Koufax



Prince Philip



Whitey Ford



Dick Shatto

Dans les majeures

LIGUE NATIONALE

	J	AB	P	CS	Moy
Mota, Pittsburgh	39	114	15	39	.342
Allen, Philadelph.	28	91	23	30	.330
Alou, Pittsburgh	43	167	24	55	.329
Flood, Saint-Louis	47	186	18	61	.328
Stargell, Pittsbgh	42	156	24	51	.327
Hart, S. Francisco	51	190	38	62	.326
Morgan, Houston	51	185	26	60	.324
Nicholson, Houst.	37	102	13	33	.324

LIGUE AMERICAINE

	J	AB	P	CS	Moy
Oliva, Minnesota	45	172	32	61	.355
F. Robinson, Balt.	46	162	35	54	.333
Snyder, Baltim.	35	87	17	29	.333
B. Robinson, Balt.	48	201	32	63	.313
Siebern, Calif.	41	110	11	34	.309
Reichardt, Calif.	48	179	31	54	.302
Kaline, Détroit	39	143	21	42	.294
Romano, Chicago	32	84	12	25	.294

CIRCUITS

Ligue Nationale : Aaron, Braves, 18 ; Hart, Giants, 14 ; Torre, Braves et Mays, Giants, 13 ; Santo, Cubs, 12.

Ligue Américaine : Scott, Red Sox et Oliva, Bruins, 13 ; F. Robinson, Oriolse et Reichardt, Angels, 12 ; Blefary, Orioles, 10.

POINTS PRODUITS

Ligue Nationale : Aaron, Braves, 40 ; Mays, Giants, 35 ; Wynn, Astros, 34 ; Flood, Cards, 33 ; White, Phillies, 32.

Ligue Américaine : B. Robinson, Orioles, 45 ; Oliva, Twins, 34 ; Knoop, Angels, 33 ; Scott et Yastrzemski, Red Sox, 32.

LANCEURS

Ligue Nationale : Fryman, Pirates, 4-0 ; Koufax, Dodgers et Marichal, Giants, 10-1 ; Bunning, Phillies, 7-1 ; Maloney, Reds et Perry, Giants, 6-1.

Ligue Américaine : Watt, Orioles et Sanford, Angels, 5-1 ; Pizano, White Sox, McDowell et O'Donohue, Indiens, 4-1.

de l'eau chaude à revendre!

LOUEZ UN CHAUFFE-EAU RAPIDE AU GAZ NATUREL: DÉBIT MAXIMUM, COÛT MINIMUM.

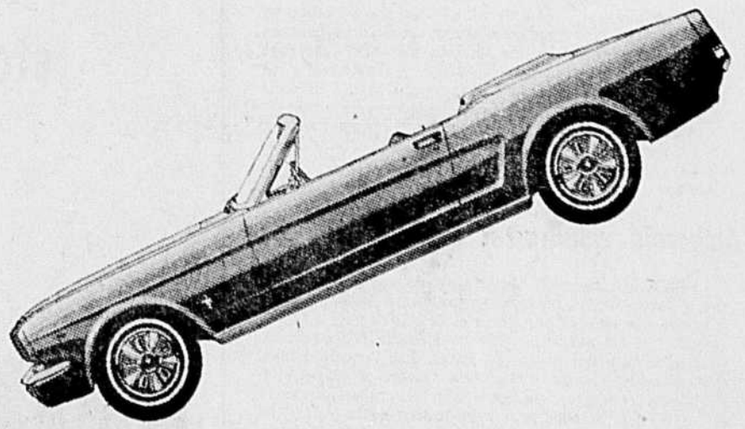
● Aucune dépense de capital n'est exigée. L'entretien est gratuit. ● Les chauffe-eau sont complètement automatiques et très rapides. ● Il existe des chauffe-eau pour tous les besoins quelle que soit leur importance.

Pour une estimation gratuite ou pour plus de renseignements composez 748-6211 et demandez le service des ventes commerciales

GAZ NATUREL

CORPORATION DE GAZ NATUREL DU QUÉBEC

Rêvez-vous d'une voiture puissante? Mustang! Décapotable '66



Grâce à Jarry & Frère les rêves se conduisent conduisez le vôtre aujourd'hui

La FIÈVRE FORD est contagieuse!

FORD

Jarry & Frère CO LTÉE

7275 BOUL. ST-LAURENT Au nord de Jean-Talon TEL. 274-8331

Le plus important distributeur Ford du Québec

VOUS PARLEREZ L'ANGLAIS GRACE A ICA!





L'ICA (L'INSTITUT DE CONVERSATION ANGLAISE INC.) OFFRE AU PUBLIC DES COURS INTENSIFS D'ETE D'UN TYPE DIFFERENT, BASES SUR LA "DISCUSSION EN PETITS GROUPES, DE SUJETS D'ACTUALITE",

A DEUX ENDROITS FACILES D'ACCES : { LE CENTRE IMMACULEE-CONCEPTION, 4265 PAPINEAU, AU NORD DE RACHEL; LE COLLEGE SAINT-IGNACE, 1700 EST, BOUL. HENRI-BOURASSA, PRES PAPINEAU

COURS DU JOUR OU DU SOIR

POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES : 279-0678

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱ ✱ 10¢ Montréal, lundi 6 juin 1966 / saint Norbert, évêque / 82e année, No 130 / 4 cahiers / 52 pages / La météo : Averses; moins humide demain / Minimum 65 / Maximum 75

Nos pages spéciales sur les élections : de 4 à 12

Cartes en couleurs en page 17

Union nationale: 55; Libéraux: 51; Indépendants: 2

Johnson et Lesage se disputent le pouvoir



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

par Pierre O'Neil

QUEBEC. — Par un formidable renversement de la situation politique, les pères de la révolution tranquille se sont vu refuser hier la confiance absolue du peuple du Québec au cours des élections générales.

Dans une des élections les plus contestées qu'on ait vues depuis fort longtemps au Québec, le parti libéral a en effet perdu, aux mains de l'Union nationale, plus d'une vingtaine de comtés.

Bien que retenant un plus fort pourcentage du vote populaire que l'Union nationale, le parti libéral en a perdu 9% par rapport aux élections générales de 1962 tandis que l'Union nationale en perdait 2%.

Aux petites heures, ce matin, la situation était la suivante :

	% du vote	comtés
Libéraux	47 %	51
Union nationale	41.1%	55
RN	3.2%	0
RIN	5.5%	0
Ind.	3.2%	2

(Le dépouillement du scrutin a été interrompu dans Chauveau, où les derniers résultats pointaient tout de même vers une défaite du candidat libéral.)

Situation incertaine

Devant des résultats qui le favorisent toujours en termes de voix, M. Lesage a affirmé de façon on ne peut plus catégorique qu'il entend continuer à gouverner et même à accélérer le processus de la révolution tranquille.

De Bagot, et sur un ton plein d'agressivité, M. Daniel Johnson réclamait de son côté le pouvoir.

C'est dans cette situation incertaine qu'on se trouvait au moment d'écrire ces lignes.

Il est toutefois vraisemblable que même s'il se gagne l'appui des indépendants, le parti de M. Lesage ne pourra sa cramponner au pouvoir si l'Union nationale emporte la majorité des comtés. La majorité absolue à la Chambre est de 55 et elle sera acquise au parti de M. Johnson s'il réussit à enlever Chauveau aux libéraux.

108 comtés étaient en jeu dans l'élection d'hier.

Les libéraux, qui en détenaient 61 avant la réforme de la carte, n'en détiennent plus que 51.

L'Union nationale, qui en détenait 33 dans la dernière assemblée, a porté sa force à 55.

L'indépendant Frank Hanley, de Montréal-Sainte-Anne, a été réélu; un libéral indépendant, M. Arthur Séguin a emporté le nouveau comté de Robert-Baldwin, dans Montréal.

Le RIN n'a fait élire aucun candidat, même s'il a fait excellente figure dans les comtés de Montréal et si son président, M. Pierre Bourgault, a réussi a prendre plus de 33.3% des voix dans son comté de Duplessis.

Le RN, par ailleurs, n'a pas réussi à affaiblir sérieusement l'Union nationale, comme M. Lesage l'avait escompté lui-même.

Les ruraux votent UN

Encore une fois, ce sont les comtés ruraux qui ont apporté la victoire à l'Union nationale,

Voir DISPUTE en page 2



Nous avons ce qu'il faut pour faire un gouvernement

— Johnson

par Claude Turcotte

ST-PIE-DE-BAGOT — "Nous avons tout ce qu'il faut pour former un gouvernement."

En faisant cette déclaration, cette nuit, alors que l'Union nationale venait de faire élire son 54e candidat, M. Daniel Johnson n'était que député de Bagot, mais il laissait facilement entendre que son parti allait prendre le pouvoir; cependant il voulait surtout rassurer ceux qui pouvaient douter que son équipe était suffisamment représentative et compétente, pour prendre la direction de la province de Québec.

Comme il l'a souvent proclamé au cours de la campagne, M. Johnson a commenté devant ses partisans de Bagot et ensuite à la télévision que son gouvernement serait "votre gouvernement, celui du peuple et non celui d'un seul homme ou d'un petit groupe", en visant une fois de plus le parti libéral, qui a toujours été, selon lui, "le parti de la Grande Allée".

Les journalistes, qui ont accompagné M. Johnson dans sa tournée, auraient bien aimé obtenir une conférence de presse en bonne et due forme, aux premières heures du 6 juin, alors qu'il devenait de plus en plus probable que l'Union nationale allait atteindre le minimum de 55 députés.

Mais M. Johnson n'a pas daigné s'engager plus avant et les reporters ont dû se contenter des quelques remarques qu'il a faites à la télévision et devant ses électeurs au collège Sacré-Coeur, de Saint-Pie.

On a su, toutefois, que dès ce matin M. Johnson se rendra à Montréal où il procédera à la revision complète des résultats de l'élection. Il est possible, alors, qu'il fasse une déclaration plus substantielle aujourd'hui ou demain.

Quel a été le facteur déterminant de l'élection? M. Johnson estime que ce fut l'esprit d'équipe et ses candidats "d'une valeur exceptionnelle". Il a rappelé sa première déclaration, au début de la campagne, et qu'il a répétée à chacune de ses assemblées: "Nous nous battons avec des idées et non avec des scandales".

Il a attribué le succès de son parti au programme proposé, qui contenait "des solutions qui collent à la réalité".

Mais, ce qu'il n'a pas dit hier soir et qu'il a souvent souligné aux journalistes pendant les dernières semaines, c'est qu'un gouvernement se détruit toujours lui-même. Il affirmait ce principe avec d'autant plus d'assurance qu'il précisait l'avoir expérimenté en 1960.

Devant toute la province, M. Johnson a émis l'opinion hier soir que "les électeurs n'ont pas dit que ça allait trop vite". Il faisait évidemment allusion aux réformes en profondeur entreprises par le gouvernement Lesage en 1960. Selon le député de Bagot, les électeurs ont plutôt trouvé que les libéraux

Voir JOHNSON en page 2

Retour des cosmonautes

Les cosmonautes Thomas Stafford et Eugene Cernan ont effectué à 10 h. ce matin un spectaculaire retour vers la Terre. En effet, ils ont réussi à faire amerrir leur navire spatial "Gemini-9" à seulement 3,000 verges du porte-avions de récupération "Wasp". Cinquante minutes plus tard, les deux pilotes étaient rendus sur le pont du porte-avions où l'équipage leur a fait un accueil réservé aux héros.

— page 43

Répartition des sièges

Répartition des sièges selon les partis politiques à l'assemblée législatives, au cours des récentes élections :

1960		1962		1966	
Lib.	52	Lib.	63	UN	55
UN	42	UN	31	Lib.	51
Ind.	1	Ind.	1	Ind.	2
Total	95	Total	95	Total	108

A noter que par suite de la redistribution des sièges et de la révision de la carte, l'Assemblée législative compte maintenant 108 sièges et non plus 95 comme c'était le cas en 1962 et 1960.

Il est clair que je formerai le prochain gouvernement

— Lesage

par Gilles Daoust

QUEBEC. — "Je remercie tous ceux qui ont cru en la révolution tranquille. Nous voulons l'accélérer et nous l'accélérerons !"

— Est-ce à dire M. Lesage que vous entendez former le prochain gouvernement ?

— C'est clair !

C'est ainsi que le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, a laissé connaitre son intention, hier soir, de conserver la direction du gouvernement du Québec s'appuyant principalement :

— sur un vote populaire de 47 p. 100 en faveur des libéraux, donnant à son parti une majorité dans les faits de 7 p. 100 sur l'Union nationale (majorité qui pourra même augmenter une fois tous les résultats correctement compilés) ;

— sur l'appui possible des libéraux indépendants qui se sont réclamés de la politique du gouvernement (ce qui, selon M. Lesage, pourrait porter la proportion du vote en faveur des libéraux à 50 p. 100) ;

— sur des irrégularités commises par certains candidats en ce qui à trait aux dépenses électorales, irrégularités que le chef libéral a lui-même dénoncées publiquement au cours de sa campagne.

Au moment où, vers minuit, on donnait 54 comtés à l'UN et 51 aux libéraux, M. Lesage a déclaré : "Je suis à la disposition de ma province et j'agirai selon les voeux démocratiques de ma province."

Il venait d'expliquer qu'il était loin de croire que son gouvernement était défait, soulignant, à l'aide de chiffres fournis par Radio-Canada, que 47.4 p. 100 du vote était allé aux libéraux contre 40.8 p. 100 à l'Union nationale.

"Il y a une différence de 6.6 p. 100 en faveur des libéraux," a dit M. Lesage, tout en avouant qu'il avait sous-évalué l'UN et

Voir LESAGE en page 2

Hydro: baisse de 12 p.c. du montant disponible pour les réserves

par Claude Beauchamp

Malgrés des hausses de revenu brut et de revenu net d'exploitation, l'Hydro - Québec a connu en 1965 une baisse de 12% du montant disponible pour les réserves.

M. Jean-Claude Lessard, président de l'Hydro, explique dans le rapport annuel de la société d'Etat que les frais d'intérêt ont augmenté de près de $6,000,000 l'an dernier, ce qui a eu pour effet de réduire le montant disponible pour les réserves qui s'est chiffré à $34,720,598 comparativement à $39,572,974 en 1964.

L'Hydro-Québec a rendu public ce matin son rapport annuel pour l'exercice financier 1965; ce rapport était prêt depuis un certain temps.

Les résultats d'exploitation de l'Hydro démontrent que les ventes d'énergie souscrite se sont accrues de 10% par rapport à 1964, approchant ainsi un total de 35 milliards de kilowatt-heures.

Les recettes brutes, augmentées de 7% par rapport à l'année précédente, ont atteint $296,560,891.

Quant aux recettes nettes d'exploitation, elles ont légèrement augmenté, passant de $115,008,474, en 1964, à $116,-150,752 en 1965. Déduction faite d'un montant net de $81,429,794 en frais d'intérêt, il est resté un peu plus de $34 millions à

voir HYDRO en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 38 à 41, 44 à 49
Bandes dessinées / 24
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 50
Des mots et des phrases / 24
Editorial / 4
Finance / 36, 37
Horoscope / 51
Le monde syndical / 15
Mots croisés / 41
Nouvelles internationales / 43
Radio et télévision / 22
Spectacles et concerts / 32, 33
Sports / 27 à 31
Tribunaux / 24, 25
Vie féminine / 18 à 21
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 34

Recul du Parti libéral dans Montréal, même avec 19 comtés sur 27

par Claude Gendron

Bien que le gouvernement Lesage ait augmenté de 11 le nombre des sièges électoraux à Montréal et Laval, le Parti libéral est sorti affaibli de l'élection d'hier dans la région métropolitaine qui constitue quand même son principal château fort.

Certes, le Parti libéral a remporté 19 des 27 comtés montréalais. Cela lui accorde cependant 70.4% des sièges métropolitains, alors qu'en 1962, avec 13 sièges sur 16, il en détenait 81.3%.

Hier soir, les autres sièges se partageaient comme suit : 6 Union nationale et deux indépendants. Point n'est besoin de préciser que, vu les résultats très serrés de l'élection, les deux indépendants, le vétéran Frank Hanley, de Ste-Anne et le nouveau venu, Arthur Séguin, dans Baldwin, joueront un rôle prépondérant à l'Assemblée législative.

Il est assez difficile de comparer les résultats d'hier avec ceux de novembre 1962, parce que plusieurs comtés d'alors ont été morcelés pour former de nouvelles circonscriptions électorales.

On peut néanmoins affirmer que dans l'île de Montréal, l'Union nationale a ravi quatre comtés au Parti libéral, tandis que celui-ci a perdu un autre comté aux mains d'un indépendant.

Les comtés qui ont changé d'allégeance sont : Bourget, formé des anciens comtés de Bourget et Maisonneuve; Lafontaine, formé d'une partie de l'ancien comté de Bourget; Maisonneuve, formé d'une partie de l'ancien comté du même nom et St-Henri, formé d'une partie de l'ancien comté du même nom. Tous les anciens comtés mentionnés avaient donné une majorité libérale en 1962.

Quant à l'indépendant Arthur Séguin, maire de Pointe-Claire, un Libéral auquel M. Lesage avait préféré M. Norman Wray, il a ravi le nouveau comté de Robert Baldwin, formé de l'ancien comté de Jacques-Cartier, où Mme Claire Kirkland-Casgrain avait été élue en 1962. Celle-ci a néanmoins été réélue dans le nouveau comté de Marguerite-Bourgeoys, formé d'une partie de son ancien comté et de Notre-Dame-de-Grâce.

D'autres gains sur les Libéraux ?

Autre fait intéressant à noter : l'indépendant Frank Hanley a été réélu dans un comté de Ste-Anne très modifié. Son ancien comté a été morcelé dans la nouvelle carte électorale. La circonscription nouvelle comprend une partie de l'ancienne ainsi que des sections des anciens comtés de St-Henri, St-Louis et Westmount, qui avaient donné des majorités libérales en 1962. Doit-on aussi considérer la victoire de M. Hanley comme un gain sur les Libéraux ?

Il en est de même dans S.-Jacques, où l'ancien ministre de l'Union nationale, M. Paul Dozois, a été réélu. Le nouveau comté comprend des sections de l'ancien ainsi que des parties des vieux comtés de Mercier et St-Louis, qui étaient Libéraux, et Ste-Marie qui était Union nationale.

Pour sa part, M. Edgar Charbonneau a été réélu dans une nouveau comté de Ste-Marie, formé d'une partie de l'ancien comté du même nom, et de sections de St-Jacques et de Maisonneuve; ce dernier était Libéral en 1962.

Les quatre nouveaux députés de l'Union nationale, à Montréal, sont : M. Paul-Emile Sauvageau, qui a défait M. Jean Meunier, dans Bourget ; M. Jean-Paul Beaudry, qui a battu M. Jean-Louis Henrichon, dans Lafontaine; M. André Léveillé, qui a défait M. Marcel Dupré, dans Maisonneuve; et M. Camille Martellani, qui a défait le vétéran Philippe Lalonde, dans St-Henri.

Par ailleurs, les Montréalais ont réélu cinq anciens ministres libéraux : Mme Claire Kirkland-Casgrain, dans Marguerite-Bourgeoys, M. René Lévesque, dans Laurier, M. Eric Kierans, dans Notre-Dame-de-Grâce, M. Claude Wagner, dans Verdun, et M. Richard Hyde, dans Westmount.

Au moment des dernières compilations du vote montréalais, la nuit dernière, on avait recueilli les résultats de 4,101 bureaux de scrutin sur 5,989.

Résultat partiel : 48% Libéral, 33% UN

Ces résultats incomplets pour les 27 comtés de Montréal étaient les suivants : Libéraux, 233,265; UN, 159,388; RIN, 44,751; RN, 6,027; Quebec Conservative Party, 4,292; Parti socialiste, 1,076; PDE, 540; Parti communiste, 203; les indépendants, 31,566.

D'après ces données on accordait 48.4% du vote enregistré au Parti libéral, 33% à l'Union nationale et 9.3% au RIN.

Il est intéressant de souligner que le Quebec Conservative Party est arrivé au 2e rang dans Notre-Dame-de-Grâce, avec 2,970 voix, battant l'Union nationale qui a remporté 2,087 voix.

Dans Westmount, le candidat du QCP n'a remporté que 649 votes et l'UN 2,053, tandis que M. Richard Hyde gagnait avec une écrasante majorité de 15,828.

Dans ces deux comtés, le RIN prenait un total de 2,083 voix.

Voici, en terminant comment s'est déroulée la journée de votation à Montréal. Dès l'ouverture des bureaux de scrutin, à 10 h. a.m., jusqu'à 1 h. p.m., les Montréalais se sont rendus en grand nombre aux urnes. La plupart ont acquitté leur devoir en allant à la messe. L'après-midi a été tranquille. "Le vote fut très lent", dit-on.

Les bureaux de scrutin furent à nouveau fort achalandés entre 4 h. et 6 h. p.m., à l'heure des messes de fin d'après-midi. Et l'on enregistra très peu de votes, de 6 h. 30 à la fermeture des bureaux.

Je savais que quelque chose se produirait

— le candidat UN de Chauveau

QUEBEC — Le candidat de l'Union Nationale dans le comté de Chauveau, M. François-Eugène Mathieu, a révélé ce matin qu'il avait été prévenu que des irrégularités se produiraient dans son comté lors du dépouillement du scrutin.

On sait que le décompte du vote a été éinterrompu dans ce comté hier soir après que 80 ou 85 scrutateurs eurent fait savoir qu'ils avaient remis le résultat de leur bureau dans les boites réservées aux bulletins de vote, au lieu de le remettre au président des élections.

"Je savais que quelque chose se produirait" a dit M. Mathieu.

"Il y a un organisateur de mon adversaire qui m'avait dit de me surveiller. M. Mathieu a ajouté que vers 5 h. ce matin, il a même demandé l'aide de la Sûreté provinciale pour se rendre à Stoneham où cinq scrutateurs auraient apporté chez eux les boites de scrutin.

M. Mathieu a ajouté que selon les résultats qui lui auraient été expédiés par ses scrutateurs, le résultat du scrutin lui donnerait actuellement une majorité de 1,306 voix. Cependant, M. Mathieu n'aurait pas encore obtenu les résultats de 26 bureaux de scrutin.

Le candidat de l'Union nationale contredit par ailleurs une déclaration du secrétaire des élections dans le comté de Chauveau, M. Louis-Philippe Larochelle, selon laquelle les scrutateurs auraient remis les clés des boites de scrutin dans les boites, hier soir.

Il a dit que les clefs étaient demeurées à l'extérieur des boites avec les cadenas des boites qui avaient été scellées au préalable.

Quant au secrétaire des élections, il a dit que le décompte du vote a été arrêté hier soir parce que les scrutateurs ont remis dans les boites de scrutin le résultat du décompte du vote. Il a ajouté que l'incompétence de certains officiers serait à l'origine de cette situation.

Johnson ou Lesage? Le sort est loin d'être jeté

par PIERRE O'NEIL

QUEBEC — M. Lesage ne pourra conserver les rênes du pouvoir que s'il obtient une majorité absolue de sièges au Parlement, soit seul, soit avec l'aide des deux indépendants élus.

Autrement, il devra démissionner.

Tout indiquait ce matin que le parti libéral n'atteindrait pas à une majorité des sièges et que par conséquent il devrait confier tôt ou tard le pouvoir à l'Union Nationale.

Si toutefois à la suite d'un recensement complet et de recomptages judiciaires possibles les deux grands partis se trouvaient nez à nez, M. Lesage aurait parfaitement le droit tout en usant de prudence politique de conserver le pouvoir.

Visiblement, le sort de l'élection d'hier ne sera jeté que dans plusieurs jours.

On doute en effet que le recensement des votes soit complété bientôt. Il est même fort probable que plusieurs députés n'auront pas été élus à la date fixée pour l'ouverture de la session soit le 20 juin.

Les recomptages judiciaires pourraient prolonger cette période d'attente et d'incertitude au sujet du gouvernement durant plusieurs jours.

En subissant hier soir le premier revers politique de sa carrière M. Jean Lesage a écrit une nouvelle page de l'histoire du Québec. Il faut remonter loin dans l'histoire pour retrouver une situation aussi serrée dans la politique provinciale.

Des spécialistes nous disaient hier qu'il faut en effet retourner à l'élection de 1878. A ce moment, Joly de Lotbinière avait été appelé à gouverner une chambre dans laquelle la nomination d'un orateur avait créé une égalité des partis 32 contre 32. L'orateur élu avait été le député de Trois-Rivières "Turcotte le veau". On l'appelait ainsi parce qu'il avait "viré capot" devenant libéral de conservateur qu'il était.

Pour revenir à la situation dans laquelle se trouve M. Lesage disons qu'aucune règle précise n'en peut guider le dénouement. Toute la question des transfert de pouvoir dans le régime britaanique repose en effet sur des conventions, conventions qui sont rarement violées.

C'est donc la prudence et "l'instinct" des hommes politiques qui les guide dans ces situations difficiles.

La tradition anglaise veut qu'un gouvernement même battu le jour des élections ne démissionne pas avant d'avoir affronté les chambres. La raison en est simple. La confiance à l'endroit du gouvernement ne lui est pas accordée par le peuple lui-même mais en théorie politique par les députés élus.

La tradition était telle, dit-on jusqu'autour des années 1865 alors que la coutume contraire s'établit.

Les deux traditions ont été illustrées à diverses époques au Canada.

Durant la fameuse crise de 1925-26, Mackenzie King choisit de se maintenir au pouvoir parce qu'il savait qu'il jouirait de la confiance absolue de la chambre.

En 1957, M. Louis St-Laurent choisit de faire le contraire pour des raisons évidentes.

On peut être certain que lorsque M. Jean Lesage aura acquis la certitude qu'il ne jouirait pas de la confiance de la chambre, il s'empressera de démissionner.

LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 65
MAXIMUM DEMAIN : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC). — **Régions de Montréal et d'Ottawa :** Nuageux avec quelques averses ou orages devenant ensoleillé dans l'après-midi, avec averses ou orages dans la soirée. Vents légers. Minimum et maximum : Montréal et Ottawa 60 et 80.

Régions des Laurentides, du St-Maurice, de Québec et des Cantons de l'Est : Nuageux avec averses ou pluie intermittente suivie d'orages tard dans l'après-midi et la soirée. Températures saisonnières. Vents légers excepté au cours des orages. Minimum et maximum à Ste-Agathe et Sherbrooke 55 et 75, Québec 50 et 75, La Tuque 50 et 70.

Régions du Lac St-Jean, de Baie-Comeau et de Rimouski : Nuageux. Frais avec vents légers. Minimum et maximum à Chicoutimi, Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli : 40 et 65.

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

surévalué le RN, en prévoyant que ce dernier parti remporterait 8 p. 100 du vote.

Le chef libéral a également mentionné, devant les caméras de télévision, qu'il y avait eu certaines "erreurs" commises dans le comté de Chauveau et qu'il lui faudrait, avant de prendre "une décision finale" attendre des rapports complets de l'élection.

"J'ai vécu des heures semblables en 1957, à Ottawa, a dit M. Lesage, et il a fallu analyser les résultats pendant 10 jours avant de prendre une décision. Je suis loin de croire que le gouvernement que je dirige est défait.

Les indépendants

"Nous avons derrière nous, a dit le chef libéral, la pluralité du vote, sinon la majorité car les indépendants, même s'ils ne nous ont pas aidé à gagner cette élection ils nous ont appuyé politiquement. On peut aboutir à la majorité."

M. Lesage a ensuite souligné que lorsqu'il avait dénoncé les candidats indépendants durant sa campagne et déclaré que jamais il ne les reconnaitrait, il parlait uniquement en tant que chef de parti.

"Demain soir, a-t-il lancé, je serai à l'ouvrage, même s'il n'y a pas de séance du cabinet."

On a ensuite demandé à M. Lesage s'il solliciterait "les services" du candidat indépendant élu dans Robert-Baldwin. Le premier ministre a répondu qu'il devrait consulter ses collègues à ce sujet.

Irrégularités

Le premier ministre a également parlé des irrégularités qui auraient été commises par certains candidats en ce qui a trait aux dépenses permises par loi électorale.

On se souvient que lors de son passage au Cap-de-la-Madeleine, le chef libéral avait laissé entendre qu'il était au courant de certaines irrégularités commises par ses adversaires.

Tout en laissant entendre tacitement que cela pourrait bien changer les résultats dans certains comtés, M. Lesage a déclaré aux journalistes : "Je ne vous dirai pas ce soir où la loi a été violée, mais je vous dis qu'à ma connaissance cela s'est produit. Nous ne prendrons pas de décision là-dessus avant plusieurs jours.

Le chef libéral a attribué la "défaite" à plusieurs facteurs. Il a notamment expliqué aux journalistes :

— qu'il avait surévalué le vote RN. Selon lui, le RN devait remporter 8% du vote populaire. Il n'en a récolté que 5%. Le reste, selon M. Lesage, serait allé à l'Union nationale ;

— qu'il avait, par le fait même, sous-évalué la force de l'UN ;

— que la multiplication des candidats indépendants avait fait perdre aux libéraux une portion du vote qui avait été calculée en faveur du parti libéral dans les sondages. (Selon M. Lesage, les candidats indépendants se sont promenés à travers la province en se réclamant de lui et en truquant même des photographies où l'on voyait le chef libéral leur serrer la main) ;

— que la redistribution des comtés, incomplète en ce qui a trait aux comtés "protégés", avait également été un facteur déterminant dans cette élection. M. Lesage a souligné le fait que 14 comtés étaient demeurés intouchables, en raison de la protection que leur assurait le Conseil législatif. M. Lesage a rappelé qu'au cours de sa campagne l'UN s'était prononcée en faveur de l'abolition du conseil et que, dès le début de la prochaine session, le 20 juin, on espérait bien qu'il se ferait hara-kiri. "Les libéraux du conseil vont d'ailleurs le proposer dès le début de la session", a dit M. Lesage.

Les ministres

Interrogé sur le sort subi par certains ministres, le chef libéral a déclaré qu'en ce qui a trait à M. Carrier Fortin, dans Sherbrooke, il ne faisait pas de doute que la grève du textile avait joué dans sa défaite.

Quant à MM. Morrisette et Cournoyer, respectivement défaits dans Arthabaska et Richelieu, M. Lesage a dit ne pas comprendre ce qui s'était produit. "Il va falloir étudier cela demain, a-t-il ajouté".

M. Lesage s'est dit d'avis par ailleurs que le vote des jeunes avait suivi le vote de toutes les autres classes de la population, sans se porter en faveur d'un parti en particulier.

Le premier ministre a déclaré qu'il y aurait également au cours des prochains jours, de nombreuses questions à étudier, comme le vote des milieux ruraux et la façon dont la population avait reçu "le message de l'éducation".

"Le vote rural, a dit M. Lesage, est définitivement un facteur dans cette élection mais il faudra encore déterminer à quel point". Il est certain cependant que la partie rurale "digère" toujours plus lentement que le reste de la population.

Autre cause

M. Lesage, tout-à-fait souriant et l'air confiant, a répondu avec la meilleur volonté du monde à toutes les questions que lui posaient les journalistes.

Il a dit entres autres qu'il ne savait pas si nous aurions au Québec, la même situation qui s'était produite à Ottawa, lors des dernières élections fédérales.

M. Lesage aurait pu parler encore longtemps à ceux qui l'interrogeait si ce ne fut de son épouse qui vint subitement le chercher, tout en profitant de l'occasion pour citer une autre cause à la défaite morale libéral : les journalistes.

Mme Lesage, visiblement émue par une fin de soirée où, en plus des décevants résultats, on l'avait harcelée de remarques et de questions, déclara à son époux (qui était entouré de journalistes) : "Viens-t-en ou je vais les engueuler . . . C'est de leur faute tout ça . . ."!

Le chef libéral avait passé une journée paisible, en allant voter dès l'ouverture des polls, à 10 h. a.m., pour se rendre ensuite, en compagnie de quelques amis, au terrain de golfe de Cap Rouge.

Il s'installa pour la soirée dans une salle du Winter Club de Québec, où, en compagnie d'une trentaine de partisans, d'amis et d'officiers du parti, il est demeuré rivé à l'appareil de télévision, dans l'attente des résultats.

Les journalistes furent exclus de cette salle dès le début de la soirée et ne purent, pendant la soirée, observer les réactions du chef libéral que durant de courts intervalles.

DISPUTE

SUITE DE LA PAGE 1

et le parti libéral doit aujourd'hui se ronger les pouces de n'avoir pas poussé plus loin la réforme de la carte. M. Lesage a expliqué, hier soir, que l'existence de comtés protégés l'en avait empêché et qu'il fallait par conséquent se hâter de liquider le conseil législatif et de procéder à cette réforme.

L'Union nationale a pris 48% des votes dans les comtés ruraux tandis que les libéraux n'en obtenaient que 33.4%. Pendant ce temps l'UN faisait assez bonne figure dans les villes avec 44% du vote populaire.

Si l'on ne tien pas compte des comtés réformés durant l'administration libérale, on constate qu'une vingtaine de comtés ont changé de mains au cours de l'opération d'hier. L'Union nationale en a arraché 20 aux libéraux pendant que ces derniers n'en enlevaient que deux au parti de M. Johnson.

Huit des comtés arrachés aux libéraux font partie du groupe de ceux que les libéraux avaient remportés à la dernière élection par des marges de moins de 1,000 voix. Ce sont ceux de Berthier, d'Iberville, de Kamouraska, de Montcalm, Nicolet, Portneuf, Rivière-du-Loup et St-Jean.

Les libéraux ont perdu six comtés, à l'est de Québec quatre, dans les Cantons de l'est, trois dans la région immédiate de Québec et un au Lac St-Jean, de Québec et un au Lac-St-Jean. La plupart des autres victoires de l'Union nationale se situent dans la région de Montréal, que le parti entame réellement pour la première fois.

Les nouvelles figures

Notons, parmi les nouvelles figures les plus connues qui participaient à l'élection, M. Léon Balcer a été battu dans Trois-Rivières, M. Jean-Noël Tremblay (UN), élu dans Chicoutimi, M. Clément Vincent, (UN), élu dans Nicolet et M. Rémi Paul, (UN), élu dans Maskinongé.

Il faut aussi noter les victoires de M. Jean-Paul Lefebvre, dans Ahuntsic, M. Yves Michaud, dans Gouin, de M. François Aquin, dans Dorion, de M. Marcel Masse, dans Montcalm.

On ne connaitra qu'un peu plus tard les marges très serrées dans le résultat de certains comtés. Il faut d'ores et déjà prévoir une importante série de recomptages judiciaires qui retarderont de plusieurs jours le transfert du pouvoir, s'il doit finalement être fait.

Si M. Lesage décide de conserver le pouvoir, comme il en a manifesté l'intention hier soir, il devra effectuer un profond remaniement du cabinet, au moins cinq de ses ministres ayant mordu la poussière. Mais il compte parmi les nouveaux élus du matériel extrêmement intéressant et, de ce point de vue, il ne perd pas au change.

Quant à M. Johnson, il a déclaré, hier soir, qu'il a tous les hommes qu'il faut pour former un ministère.

Les causes du revirement

Si elle laisse un goût de cendre dans la bouche de plusieurs — politiciens, partisans et technocrates qui étaient depuis longtemps identifiés de près au régime — l'élection d'hier constitue un terrain extraordinaire d'analyse pour les spécialistes.

Les hommes politiques ont cependant été les premiers à statuer, hier soir, sur les diverses causes de ce profond renversement.

M. Johnson a fait état de la réjuvénation de son parti et de son dynamisme.

M. Lesage a déclaré qu'il avait sous-estimé la force de l'Union nationale et surestimé celle du RN.

M. René Lévesque a parlé de l'usure de certains hommes. Il a déclaré que l'Union nationale avait fait des promesses farfelues en tentant de canaliser le mécontentement de la population. Il a parlé de la politique financière de M. Johnson comme d'un "retour à la mesquinerie qui est contraire aux intérêts du Québec".

Il a reconnu que les libéraux n'avaient peut-être pas suivi d'assez près l'évolution des problèmes d'adaptation causés par la révolution tranquille.

Tout en reconnaissant que les électeurs ont toujours raison, il a attaqué les journalistes en les accusant carrément d'avoir versé dans la propagande au cours de la campagne électorale.

A Québec d'ailleurs Mme Jean Lesage a exprimé la même opinion devant les journalistes qui questionnaient M. Lesage.

L'avenir

On n'a pu, hier soir, mesurer les effets qu'auraient une éventuelle prise du pouvoir par l'Union Nationale. Le parti, par la bouche de MM. Daniel Johnson, Jean-Jacques Bertrand et Paul Dozois, a réaffirmé sa conviction que la révolution tranquille doit se poursuivre, mais une large part de l'avenir immédiat dépendra des gestes que poseront certains des plus hauts fonctionnaires du gouvernement Lesage qui sont les artisans réels de la révolution, mais qui sont également associés de quelque façon au régime qui les a entraînés dans la fonction publique et donné les moyens de réformer l'appareil administratif.

Que feront les technocrates? Est-ce contre eux, finalement, que la population du Québec a voté hier?

Ce sont sans doute les questions capitales que posent le scrutin d'hier.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

conduisaient mal la chose publique "un peu comme celui qui a les facultés affaiblies au volant et qui va à droite et à gauche".

Le chef de l'Union nationale a mentionné que la population veut une politique claire et réfléchie. C'est d'ailleurs un des thèmes qu'il a le plus exploités pendant la période électorale.

Une journée mémorable

Ce n'est pas tous les jours qu'une petite localité, dont la population ne dépasse pas 4,000 âmes, a l'honneur d'abriter un premier ministre. A St-Pie-de-Bagot, c'est un événement dont on n'était pas encore conscient au milieu de la nuit dernière, qui fut, on s'en doute un peu, la plus mouvementée et la plus excitante dans toute l'histoire du comté.

Aux personnes à qui on a demandé quelles étaient leurs impressions en constatant que leur député serait peut-être premier ministre on répondait: "Je ne peux pas y croire". Chez les voisins des Johnson, où les journalistes se sont réfugiés pour rédiger leurs nouvelles, l'hôtesse a fait remarquer avec une fierté qu'on peut imaginer, qu'il y avait une photo de l'illustre voisin dans chacune des pièces de la maison. Et de fait, on pouvait voir dans le salon, juste au-dessus d'une image du Sacré-Coeur, la photo de M. Daniel Johnson, "celui que l'on espère voir devenir premier ministre depuis 20 ans".

Au collège Sacré-Coeur à St-Pie, où M. Johnson s'est montré en public pour la première fois, depuis le début du dépouillement du scrutin, ce fut une réception délirante. Quelques centaines de personnes ont crié, sifflé, hurlé, dansé, et dans certains cas on a presque pleuré. En se fermant les yeux, on se serait cru à un spectacle des "Beatles".

A deux heures ce matin, le chef de l'UN est retourné au collège, qui était rempli à craquer, pour rencontrer ses amis, ceux qui lui ont donné la plus forte majorité depuis 20 ans qu'il représente le comté de Bagot à l'Assemblée législative.

Le gouvernement Johnson

On connaît déjà le programme de l'Union nationale. En bref, on peut mentionner selon les discours électoraux et les quelques commentaires formulés hier soir que le gouvernement unioniste entend manifester une certaine fermeté envers Ottawa, tout en démontrant une volonté de collaboration. "Nous avons un mandat clair, nous avons des droits à exercer."

Dans le domaine de l'éducation, le chef de l'Union nationale a donné plus d'une fois l'assurance que ce serait la priorité, si on le portait au pouvoir; il a aussi précisé que les écoles régionales deviendraient des foyers de culture, à côté des institutions indépendantes qu'il veut voir continuer d'exister en assurant la coordination avec le secteur public.

En éducation comme dans les autres domaines, le comportement réel et concret de ce nouveau gouvernement dépendra dans une large mesure, des hommes qui occuperont les postes-clés. Or, qui sera à l'Education ? Qui sera à la Santé ? Qui sera aux Finances, aux Affaires fédérales-provinciales, etc. . . . ?

D'abord, quels sont les députés ministrables ? D'un premier coup d'oeil on peut remarquer les candidats suivants : MM. Jean-Jacques Bertrand, Paul Dozois, Maurice Bellemare, Jean-Noël Tremblay, Clément Vincent, Paul-Emile Sauvageau, Fernand Lafontaine, Gabriel Loubier, André Léveillé, René Bernatchez, Francis Boudreau, Fernand Lizotte, Armand Maltais, Marcel Masse, Jean-Marie Morin et Rémi Paul. Parmi ces députés, et peut-être quelques autres, qui pourraient être choisis, les uns à cause de leurs états de service au parti, les autres à cause de leur formation ou de leur dynamisme et de leur prestige, il est difficile de distribuer les ministères.

Après le poste de premier ministre, il apparaît que le ministère de l'Education est le plus important, administrativement et politiquement. Selon les observateurs, un seul homme pourrait occuper immédiatement ce ministère, avec le moins de risque possible. Cet homme est M. Jean-Jacques Bertrand.

Il y a quelques jours, M. Johnson affirmait publiquement que le député de Missisquoi "était et serait toujours son bras droit". M. Bertrand possède une vaste expérience dans la politique et l'administration publique, puisqu'il fût pendant plusieurs années ministre des Terres et Forêts et ensuite ministre du Bien-Etre et de la Jeunesse, qui est en somme l'ancêtre du ministère de l'Education. Mais, il reste à savoir si M. Bertrand voudra prendre la succession de M. Gérin-Lajoie. C'est du moins une question qu'on se pose dans l'entourage de M. Johnson.

Il faut signaler que le départ de M. Gérin-Lajoie entraînera la démission du sous-ministre, M. Arthur Tremblay, l'homme-clef du ministère après le ministre. M. Johnson a affirmé catégoriquement vendredi dernier que "ce technocrate" devrait quitter son poste puisqu'il avait lui-même demandé sa démission.

M. Paul Dozois sera un autre homme important dans le cabinet Johnson. Il a déjà pris charge des Affaires municipales, mais on croit qu'il aura, cette fois, la Santé ou les Finances.

Il semble à peu près certain, que M. Fernand Lafontaine, organisateur en chef du parti, obtiendra la Voirie, puisqu'il est ingénieur et qu'il était considéré comme le spécialiste de l'Opposition dans ce domaine.

Certains ont rapporté que M. Jean-Noël Tremblay, qui a des relations très étroites avec M. Johnson, aura à diriger le Ministère des Affaires fédérales-provinciales; à moins que M. Johnson fasse comme M. Lesage et garde pour lui ce portefeuille et qu'il confie au député de Chicoutimi les Affaires culturelles ou un nouveau ministère, qui pourrait être celui de l'Immigration.

Il semble logique en outre que MM. Clément Vincent et René Bernatchez soient des candidats sérieux à l'Agriculture et à l'Aménagement du Territoire.

Pour sa part, M. André Léveillé, avant même qu'il ne soit élu a déjà fait sentir qu'il serait intéressé au ministère du Travail.

Quoi qu'il en soit, une fois l'élection définitivement précisée, si l'Union nationale garde sa faible majorité, il ne fait aucun doute que M. Johnson aura à réfléchir sérieusement, avant d'annoncer la formation de son cabinet; car, en plus de la compétence, qui demeure un critère essentiel en 1966, il faut tenir compte de la représentation géographique et de la gratitude envers de fidèles et dévoués confrères.

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

verser dans les réserves destinées à l'amortissement, à la stabilisation des tarifs et aux éventualités. Ces réserves s'élèvent maintenant à $507,328,707.

Immobilisations

Un second point intéressant du rapport de l'Hydro-Québec est la prévision d'une augmentation des immobilisations pour les cinq prochaines années, comparativement à celles des cinq dernières années. Depuis cinq ans, l'Hydro et ses filiales ont dépensé en immobilisations $1,117,963,000 et on prévoit des investissements de $1,460,000,000 pour les cinq prochaines années.

En 1965, les dépenses au compte capital sont demeurées à un niveau très élevé, atteignant un total de $314,818,000, ce qui représente cependant une légère diminution par rapport au chiffre de $320,0221,000 atteint en 1964. L'an dernier, le coût des nouvelles installations a été couvert en partie par les ressources propres de l'entreprise, en partie par le produit de la vente de deux nouvelles séries d'obligations formant un total de $125,000,000 et enfin au moyen d'emprunts à court terme.

La dette à long terme de l'Hydro se chiffre, pour la fin du dernier exercice financier, à $1,803,703,119, au regard de $1,718,523,211 un an plus tôt. Les exigibilités à court terme s'élèvent, à la même date, à $271,495,875, contre $172,261,672 à la fin de 1964, soi tune augmentation assez sensible. Sur la dette à long terme totale de l'Hydro, $1,795,386,920 sont garantis par la Province.

Projets

Parmi les projets à long terme de l'Hydro-Québec, on note que la société d'Etat, consciente du fait que malgré son ampleur, le programme de développement des rivières Manicouagan et aux Outardes ne pourra pas satisfaire longtemps à l'augmentation des besoins d'énergie, étudie très attentivement déjà la possibilité de développer les rivières se jetant dans la Baie James, la Baie d'Hudson et la Baie d'Ungava, de même que les tributaires du St-Laurent, en aval de Sept-Iles. L'Hydro projette en plus d'équiper certains emplacement sur des rivières en partie exploitées afin d'utiliser intégralement les eaux disponibles.

M. Lessard ajoute, toutefois, que ce potentiel ne suffira pas à couvrir l'accroissement de la charge au-delà de 1985. C'est pourquoi l'Hydro-Québec est déjà engagé dans l'étude des centrales nucléaires.

Enfin, il est bon de remarquer que l'Hydro ne donne aucune indication sur les pourparlers en cours avec Brinco pour le développement des Chutes Churchill au Labrador, ni aucune prévision quant à l'évolution future des taux d'électricité pour le consommateur québecois.

Pur et RAFRAICHISSANT
Peer's GRAPE
TOUJOURS RAFRAICHISSANT

VOTRE AUTO CLERMONT ELUE PAR ACCLAMATION puisqu'elle vous permet de gagner un voyage gratuit en GUADELOUPE

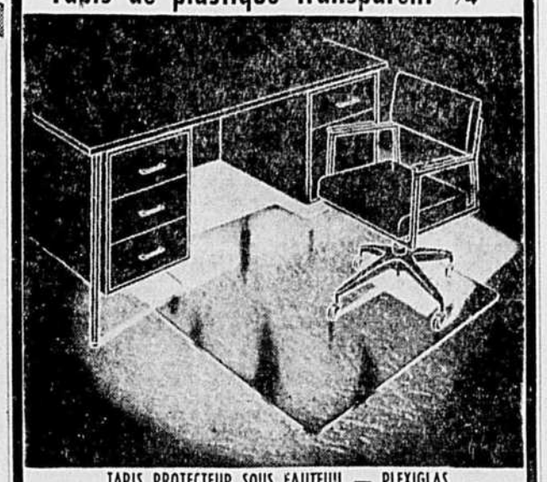


Chaque acheteur d'une auto neuve ou usagée chez CLERMONT, pendant la durée de son concours 50e Anniversaire, reçoit un magnifique cadeau GRATUIT plus la chance de gagner un voyage inoubliable en GUADELOUPE (Antilles françaises)... billets d'avion, séjour au luxueux Hôtel Fort-Royal, repas, pourboires... et $200 comptant! Voyez aujourd'hui même le choix incroyable de Chevrolet et Oldsmobile que vous offre CLERMONT. Et faites vite, le prochain tirage approche!

50 ans de service total — 50 ans de satisfaction totale

clermont MOTOR LIMITÉE
CHEVROLET • OLDSMOBILE • CHEVELLE • CHEVY II • CORVAIR • ENVOY
5363 St. Denis Tel. 279-6301

Tapis de plastique transparent ¼"



TAPIS PROTECTEUR SOUS FAUTEUIL — PLEXIGLAS
NE PELENT PAS — NE CRAQUENT PAS
TRANSPARENT ¼" D'EPAISSEUR
DONNE DES ANNEES DE SERVICE—AUSSI TRANSPARENT QUE LE VERRE
Laisse paraître toute la beauté de votre tapis.
36" x 48" avec rallonge 10" x 20" Rég. $49.50. SPEC. $27.95
45" x 53" avec rallonge 10" x 20" Rég. $66.50. SPEC. $44.50
48" x 60" avec rallonge 10" x 30" Rég. $79.50. SPEC. $47.50
72" x 48" avec rallonge 10" x 30" Rég. $89.50. SPEC. $57.50
72" x 60" avec rallonge 10" x 30" Rég. $96.50. SPEC. $63.50
Autres dimensions disponibles
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'A MIDI
FUTURIC OFFICE FURNITURE DISTRIBUTORS LTD.
708, rue NOTRE-DAME O., MONTREAL • Tél. 861-3333
Division de meubles de
Ross Ofice Supplies et de Montreal Office Machines

TEST de GROSSESSE
EN 5 MINUTES 5.00
Aussi TEST PREGNOSTICON
sensible après retard de 8 jours 8.00
ANALYSES : urine, sang, glycémie, etc. . . .
Prise de sang à domicile sur demande
PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE
Laboratoire à succursale — 921 est, Sainte-Catherine — VI. 2-9622

ANNONCE
Bien des personnes ne se soucient plus de LEURS DENTIERS
Enfin, vous pourrez parler, rire, manger et même éternuer sans craindre de sentir votre dentier bouger, basculer, votre tomber. FASTEETH tient les dentiers en place plus solidement, plus confortablement. Cette poudre d'emploi agréable ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût dans la bouche. Ne donne jamais de nausées. Formule alcaline (non acide). Assainit l'haleine. Demandez FASTEETH, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

SOYEZ SÛR D'ELLE! SOYEZ GAGNANT!
En achetant une automobile d'occasion de Model Auto Sales, votre vendeur autorisé de voitures Rambler.
Soyez sûr d'effectuer la meilleure transaction possible, d'obtenir une garantie absolue, un meilleur prix, un plan de financement avantageux... Et vous serez sûr d'elle.
MODEL AUTO SALES
6995, boul. St-Laurent Tél.: 272-5761
2140 est, rue Mont-Royal Tél.: 522-7289
9171 et 9119 boul. Lajeunesse Tél.: 387-9886 et 387-5521

LA PRESSE

MONTREAL, LUNDI 6 JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 130

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

Débardeurs: le calme revient à Québec mais l'impasse persiste

Me Phil Cutler, conseiller juridique de l'Association internationale des débardeurs, a réaffirmé hier l'intention de ce syndicat de ne pas négocier avec la Fédération des armateurs tant que celle-ci n'aura pas exprimé ses contre-propositions par écrit.

Une tentative de négociation avec les entreprises d'arrimage a échoué vendredi et la grève des 4,250 débardeurs des ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec est à un point mort à cause surtout des nombreux échecs des négociations sur tous les plans.

Le procureur des débardeurs rappelle que le ministre du Travail a demandé aux deux groupes, le 27 mai dernier, de lui faire connaitre par écrit leurs revendications. "Nous avons suivi les instructions du ministre, déclare Me Cutler; aux armateurs de faire de même".

La colère s'est apaisée à Québec

A Québec, cependant où des actes de violence ont été commis sur les quais vendredi et samedi, les dirigeants syndicaux ont décidé de lever le piquetage durant la fin de semaine afin d'atténuer la tension.

Faute de piqueteurs, les cultivateurs ont pu se rendre aux élévateurs refaire leurs provisions de grain à l'intention des animaux. On craignait que de vastes troupeaux de porcs et des milliers de volailles soient décimées par la famine dans la région de Québec, puisque toutes les réserves étaient épuisées.

Mais le piquetage devait reprendre — sous sa forme légale — à 8 h. ce matin. On sait qu'une injonction accordée au Conseil des ports nationaux par le juge-en-chef Frédéric Dorion, interdit aux grévistes d'obstruer les voies d'accès au port en plus grand nombre que trois piqueteurs.

Huit arrestations

A la suite des désordres survenus dans la soirée de vendredi, désordres qui se sont poursuivis dans la journée de samedi, la police de Québec a finalement appréhendé huit fauteurs de troubles. Tous ont été relâchés sous cautionnement de $100 chacun et leur procès a été fixé à une huitaine.

Du reste, la police est intervenue en masse samedi après-midi, dispersant les manifestants dont l'audace ne connaissait plus de bornes. Les dirigeants du syndicat ont même décidé de créer un comité de discipline afin de prendre les mesures nécessaires dans le cas des huit individus qui ont semé la pagaille et pour tous ceux qui ne respecteront pas les directives.

M. Maurice Gaulin, agent d'affaires québecois du Conseil du Travail du Canada, a loué l'interventior heureuse du maire de Québec M. Gilles Lamontagne. "Il a arrêté la catastrophe", dit-il. On sait que le premier magistrat s'est rendu au-devant des grévistes, au plus fort de la manifestation, vendredi soir, et a obtenu une certaine trêve en échange du retrait de la police hors de vue des manifestants, ce qui allait éviter l'émeute.

C'est sur la décision du maire Lamontagne, après entretien avec le chef de la police, M. Gérard Girard, que les agents sont intervenus au nombre de 125, samedi après-midi, vers 5 h. 45 et ont effectué huit arrestations.

M. Jean-Paul Walsh, président du local 1739 de l'AID, a tenu à préciser que ce n'est pas l'intervention de la police qui a fait lever la ligne de piquetage mais bien les chefs syndicaux qui en ont donné l'ordre.

Les forces policières exercent cependant une surveillance beaucoup plus étroite dans le port depuis samedi soir.

De leur côté, les fédérations de l'UCC ont affirmé samedi qu'elles n'ont pas demandé à leurs membres d'infirmer les lignes de piquetage des débardeurs en grève.

Le gérant des fédérations de l'UCC, M. Fernand Morasse,

Voir DEBARDEURS en p. 14



Photo René Picard, LA PRESSE

Nouveau maire de Jacques-Cartier

Une victoire facile, une victoire personnelle : majorité de 2,456 voix. Il n'y a pas d'autre façon d'interpréter l'élection du nouveau maire de Jacques-Cartier, M. Roland Therrien, conseiller municipal sortant de charge, qui a littéralement fait mordre la poussière à son seul adversaire, M. Germain Bertrand, ancien membre de la Commission scolaire pendant 12 ans et figure politique largement connue à la suite des luttes acharnées qu'il a menées, il y a quelques années, contre l'ex-maire J.-Léo-Aldéo Rémillard, personnage fortement contreversé. Le maire sortant, M. Jean-Paul Vincent, debout, au centre, remet le Livre d'or de la ville à son successeur et ancien collègue, après son élection samedi soir ; à gauche, le nouveau conseiller Lorenzo Defoy, qui faisait équipe avec le candidat Bertrand, a été élu en même temps que son collègue, le conseiller Roger Lachapelle, à droite, lequel recevait l'appui du maire Therrien.

M. Roland Therrien l'emporte par une majorité de 2,456 voix

par Thomas DUHAIME

Le nouveau maire de Jacques-Cartier, M. Roland Therrien, a remporté une victoire personnelle, samedi, sur son seul adversaire, M. Germain Bertrand, ancien membre de la Commission scolaire pendant 12 ans.

Sa majorité est de 2,456 voix, ayant obtenu 3,999 votes, tandis que le candidat Bertrand n'en récoltait que 1,543.

La victoire du maire Therrien est d'autant plus éclatante que le nombre des votants a été inférieur à 40 p. 100. De plus, il avait affaire à forte partie puisque M. Bertrand demeurait une figure politique largement connue à Jacques-Cartier, sur la rive sud et même dans toute la région de Montréal.

En effet, il y a quelques années, M. Bertrand s'était illustré par les luttes acharnées qu'il a menées contre l'ex-maire J.-Léo-Aldéo Rémillard, personnage fortement controversé, alors que cette ville de 53,000 habitants aujourd'hui connaissait une période d'agitation faite de querelles et d'intrigues politiques.

La ville a été mise en tutelle, et la PP a dû intervenir pour rétablir l'ordre dans la maison.

Toutefois, aujourd'hui, avec l'installation d'un des parcs industriels les plus importants de la province et le développement de nombreux complexes résidentiels, Jacques-Cartier a repris sa place dans les rangs des villes en pleine expansion. Cependant, son administration financière, tout comme Laflèche et St-Hubert, les villes voisines, demeure toujours sous la surveillance de la Commission municipale de Québec.

Le nouveau maire Therrien, considéré un peu comme le dauphin de son prédécesseur immédiat, se propose de continuer la politique administrative de M. Vincent.

Rien à voir avec l'élection d'hier !

Le voisinage de l'élection provinciale (les deux campagnes ayant été menées de front, comme ce fut le cas pour la ville de Laval l'an dernier) a-t-il influencé sur le résultat de l'élection municipale de Jacques-Cartier ?

D'aucuns le prétendent, tout en différant diamétralement d'opinion.

C'est ainsi que M. Therrien, d'allégeance unioniste, aurait bénéficié de la nouvelle vague de popularité de l'Union nationale qui déferlait hier à Jacques-Cartier comme partout dans la province, bien que le député libéral du nouveau comté de Taillon, M. Guy Leduc, un cousin de M. Pierre Laporte, ait remporté la victoire, mais de justesse toutefois.

Par ailleurs, d'autres observateurs soutiennent à leur tour que c'est plutôt l'organisation du parti libéral, avec l'approbation tacite de M. Laporte, qui aurait contribué à donner au maire élu une victoire aussi retentissante.

Qu'en dit le maire Roland Therrien ?

Interrogé là-dessus, samedi soir, M. Therrien a nié catégoriquement cette dernière hypothèse : "Tout le monde sait que je suis de l'Union nationale. Bien plus, c'est moi qui ai dit un jour à M. Laporte qu'il avait négligé la ville de Jacques-

Voir THERRIEN en p. 14

L'église de Ste-Sabine rasée par les flammes

COWANSVILLE — L'église de Sainte-Sabine, comté de Missisquoi, a été complètement détruite par les flammes hier matin.

Selon le curé de la paroisse, l'abbé Jean-Pierre Duhamel, les flammes ont pris naissance alors qu'il achevait de dire la messe de 9 h. 30. Les fidèles ont rapidement regagné la sortie alors que des volontaires accouraient à la sacristie pour combattre les flammes.

On croit que des cierges allumés dans la sacristie seraient la cause de l'incendie. Pendant que l'on combattait l'élément destructeur du mieux que l'on pouvait, le curé, aidé de plusieurs hommes, tentait de sauver les Saintes espèces, les statues et les tableaux, les stations du Chemin de la Croix, les ornements sacerdotaux et autres accessoires du culte.

De l'église Sainte-Sabine, dont la construction de briques et de bois remonte à plus de soixante-dix ans, il ne reste plus debout que les murs calcinés. Le clocher s'est écroulé au début de l'incendie.

Le village de Sainte-Sabine, comptant environ 650 habitants, est situé à environ 15 milles de Cowansville, et à 5 milles de Farnham.

La salle paroissiale servira de chapelle en attendant qu'une autre église soit construite. Le presbytère a été épargné et personne n'a été blessé.

Les élections: les maires Laurin et Boll manifestent leur satisfaction

par Albert TREMBLAY

Au moins deux personnalités politiques de la région métropolitaine de Montréal, pensent que les résultats des élections provinciales d'hier sont gages d'un avenir meilleur, du moins au niveau des relations intermunicipales et du transport en commun.

Pour M. Marcel Laurin, maire de St-Laurent et président du Conseil de coordination intermunicipal, la décision de l'électorat québécois ne manquera pas de provoquer un climat de détente au niveau des relations entre les municipalités de la banlieue et la ville de Montréal.

Pour M. W. G. Boll, maire de Roxoboro et président d'un comité spécial chargé de la réalisation d'un réseau de communication rapide sous la montagne, les promesses électorales de M. Daniel Johnson en ce qui concerne le transport en commun dans Montréal et sa proche banlieue sont autant d'encouragements à la réalisation hâtive de ce projet de $35,000,000.

(Enfin, les personnes qui sont assez près du maire de la nouvelle municipalité de Laval, ne manquent pas de faire allusion aux récentes difficultés qu'a rencontrées Me Jacques Tétreault dans ses négociations avec le gouvernement provincial, principalement au niveau du budget municipal.)

Marcel Laurin

Le maire de St-Laurent a dit ne pas avoir à cacher ses allégeances politiques en se réjouissant de la victoire de la victoire de l'Union Nationale.

M. Marcel Laurin, qui est aussi président du Conseil de coordination intermunicipal, se réjouit d'ailleurs du résultat des élections provinciales pour au moins deux autres raisons : il croit à une amélioration de l'attitude du gouvernement en rapport avec les relations entre Montréal et sa banlieue est espère beaucoup du "nouveau gouvernement" pour aider la banlieue à réaliser son réseau de service de transport rapide, via le tunnel sous la montagne et les voies du Canadien National.

Enfin, M. aLurin n'interprète évidemment pas les résultats du scrutin d'hier comme un protestation massive de la population contre les projets d'annexion du gouvernement Lesage. "Il serait ridicule de faire une telle affirmation lorsque l'on regarde les résultats dans la région du Montréal, tout au moins", de préciser le maire de St-Laurent.

Ce dernier ne manque cependant pas de rappeler l'élection du candidat indépendant dans la nouvelle circonscription de Robert-Baldwin, M. Arthur Séguin, maire de Pointe-Claire.

M. Séguin, un farouche défenseur des prérogatives des gouvernements municipaux, a fait campagne au nom de l'autonomie municipale.

Au niveau des relations intermunicipales, M. Laurin a affirmé que la banlieue n'avait pas l'intention de modifier l'attitude qu'elle a adoptée depuis la fin de la dernière grande offensive de la ville de Montréal. Attitude que est celle d'une collaboration étroite, sans abandon de la juridiction locale.

Voir ELECTIONS en page 14

M. Drapeau: "Montréal coopérera"

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a fait un commentaire très bref, ce matin, à la suite de l'élection provinciale.

Après avoir félicité les candidats qui ont été élus, M. Drapeau a déclaré :

"La ville de Montréal a obtenu depuis quatre ans une collaboration fructueuse de la part du gouvernement provincial. Quelle que soit l'équipe appelée à diriger les destinées du Québec, la ville de Montréal continuera de coopérer étroitement, comme par le passé, avec les autorités gouvernementales provinciales pour le plus grand bien de la métropole".

Quant à M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, que la rumeur a souvent désigné comme candidat libéral possible dans le comté de Ahuntsic et même comme futur ministre, il était absent de l'hôtel de ville, retenu ailleurs par un rendez-vous datant de la semaine dernière.

Trois des quatre conseillers municipaux qui étaient candidats hier ont été élus

par Raymond Masse

Trois des quatre conseillers municipaux de Montréal qui briguaient hier les suffrages à l'occasion de l'élection provinciale ont été élus.

Il s'agit des conseillers Paul-Emile Sauvageau, Frank Hanley et Camille Martellani.

Réélu comme député indépendant du comté de Sainte-Anne, M. Frank Hanley, conseiller du district de Sainte-Anne, le doyen du conseil, l'a emporté par une majorité jusqu'ici estimée à 1,444 sur M. Eugène Fournier, candidat libéral..

Il a du même coup défait le conseiller municipal Bruno Lépine, un vieux routier de la scène municipale, conseiller du district de Saint-Henri, que nombre d'observateurs considéraient depuis plusieurs semaines comme un homme capable de faire mordre la poussière à M. Hanley. Des militants de l'Union Nationale jugeaient que M. Lépine allait vaincre M. Hanley par suite de la refonte de la carte électorale.

L'élection de M. Sauvageau, conseiller du district de Mercier depuis 1957, un des membres du Parti Civique de Montréal, constitue un gain considérable pour l'Union Nationale.

Selon les rapports actuellement disponibles, M. Sauvageau a obtenu une majorité de 1,021 sur M. Jean Meunier, député libéral sortant, un fougueux batailleur.

Nombre de conseiller du Parti Civique de Montréal ont suivi d'un oeil attentif la lutte que se livraient MM. Sauvageau et Meunier dans le comté de Bourget. L'attention de certains étaient d'autant plus vive que MM. Sauvageau et Meunier étaient deux anciens porte-étendard de la Ligue d'action civique. (Lors de la scission Drapeau-DesMarais, M. Sauvageau opta pour le Parti Civique de Montréal, alors que M. Meunier pris parti pour M. Pierre DesMarais).

Autre gain remarquable pour l'Union nationale dans l'île de Montréal, plus précisément dans la ville de Montréal : la victoire de M. Camille Martellani, conseiller municipal, porte-étendard du Parti civique, sur M. Philippe Lalonde, député libéral sortant.

Voir CONSEILLERS en page 14

Les policiers ont eu relativement peu de travail au cours du scrutin

par François Béliveau

De nombreux incidents ont marqué la journée des élections dans la province, et près de 75 personnes ont été appréhendées par les divers corps de police, pour intimidation, désordres, tentatives ou faits de fausse représentation, mise sur pied de réseaux de "télégraphes", menaces, possession d'armes offensives, transport d'alcool, etc. . .

En fin de compte cependant, seulement six des détenus n'avaient pas encore été relâchés ce matin, ces six-là étaient à Montréal.

Services d'ordre renforcés

La plupart des incidents se sont déroulés à Montréal et dans la région métropolitaine. Le service de police de la métropole comptait près de 2,000 policiers en service pendant toute la journée électorale. Ce n'est que vers 11 h. hier soir que les policiers en surtemps ont pu regagner leur domicile.

Le service de coordination de la police de Montréal, dirigé par les chefs-inspecteurs René Yvon, Maurice St-Pierre et Guy Toupin, nous rapportait hier soir que 28 des 34 détenus avaient été relâchés en fin de soirée, après la fermeture des bureaux de scrutin.

Parmi ces 28 détenus relâchés, on compte aussi bien des imposteurs que des individus qui avaient refusé de circuler, et même un adolescent qui distribuait des circulaires de propagande pour un parti.

Du côté de la Sûreté provinciale, où les effectifs ont été quasiment doublés pour cette journée, le coordinateur, l'inspecteur Yves Aubin, a déclaré qu'aucun fait majeur n'avait été signalé, sinon une circulation très achalandée aux environs de la métropole.

A Laval, par contre, le directeur de la police municipale, M. Léo Lequin, a révélé que malgré une journée fort calme dans les comtés de Laval et de Fabre, huit personnes avaient été détenues pendant près de neuf heures. Il s'agit d'individus qui refusaient de circuler, qui intimidaient les électeurs ou provoquaient des disputes. Ils ont tous été relâchés hier soir.

C'est dans le comté de St-Henri que les incidents ont été les plus fréquents. Vers 11 h., hier matin, le gérant de la campagne de la candidate indépendante Louise Salmon-Limoges a été appréhendé, ainsi que deux autres hommes, au bureau de scrutin situé au 3/2 de la rue Turgeon, parce qu'ils proféraient des menaces, selon le président d'élection Léonard Lalonde. Tout ce monde a cependant été relâché un peu plus tard.

Dans ce même comté, un certain André Poirier a été arrêté pour substitution de personne vers 8 h. hier soir, à la section de vote no 57, au 4800 ouest, rue Notre-Dame.

Enfin, un homme âgé d'environ 25 ans aurait volé 75 bulletins de vote à la section de vote

Voir SCRUTIN en page 14

André Durocher, qui devait répondre de deux meurtres ce matin, se suicide

par François BELIVEAU

André Durocher, 28 ans, tenu criminellement responsable par un jury du coroner, vendredi, à St-Jérôme, de la mort d'André Paquette et d'Alice Rioux, s'est pendu, entre 11 h. et minuit samedi soir, à l'intérieur du quartier général de la Sûreté provinciale, au 360 rue McGill, à Montréal.

Le compagnon du célèbre évadé Lucien Rivard, qui devait être formellement accusé d'un double meurtre qualifié aujourd'hui, s'est pendu à l'aide de sa ceinture à la pomme d'une douche de la salle de toilette réservée aux prisonniers, près de sa cellule, et son corps a été découvert vers 1 h. hier matin.

Cette salle de toilette, accessible en tout temps aux prisonniers des cellules du sous-sol du quartier général de la PP, ne faisait pas l'objet d'une surveillance spéciale. Vers 10 h. 30 samedi soir, Durocher a demandé au gardien la permission de prendre sa douche. Plus tard, le gardien découvrit son corps au cours d'une vérification de routine. Il croyait que le détenu était retourné se coucher depuis longtemps.

C'est à la suite d'une enquête du coroner qui a duré toute la journée de jeudi et une partie de la journée de vendredi, à St-Jérôme, que Durocher a été reconnu criminellement responsable de la mort d'André Paquette, 44 ans, et d'Alice Rioux, 24 ans. Ces derniers ont été assassinés le 22 mai 1965 ou quelques jours plus tard.

C'est dans le chalet d'André Paquette, à Piedmont, que Lucien Rivard et André Durocher se sont cachés, après leur spectaculaire évasion de la prison de Bordeaux, le 2 mars 1965.

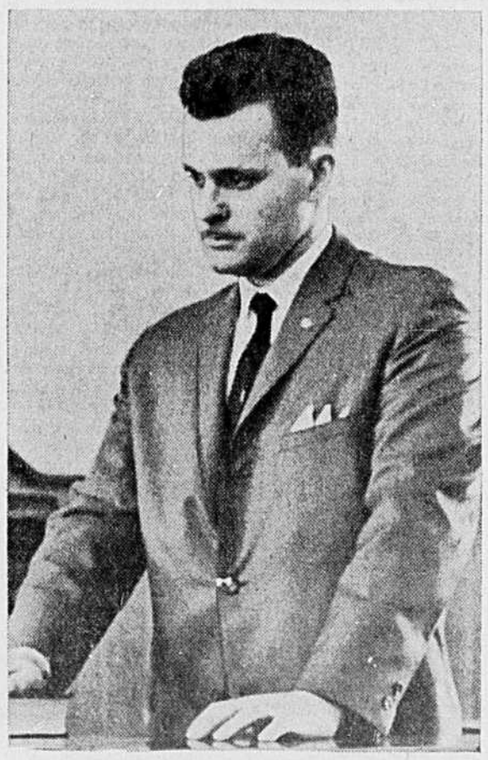
Des huit individus qui avaient ourdi et commis le vol du camion postal en 1964, vol qui avait rapporté $1,400,000, Paquette était le dernier en liberté. Rivard et Durocher se sont donc réfugiés chez lui et y ont fait bombance à leur manière, durant tout leur séjour, grâce à que possédait Paquette à la l'important montant d'argent suite du vol du camion postal.

Cependant, Paquette aurait commis l'imprudence d'indiquer à ses pensionnaires l'endroit où il cachait l'argent volé du camion postal et Durocher aurait sans doute trouvé qu'il serait bon d'éliminer son hôte et Alice Rioux afin de profiter plus largement des caches d'argent.

André Durocher devait répondre à une double accusation de meurtre aujourd'hui, dans cette affaire, et Me Charles Cliche, le procureur de la Couronne qui a présenté la preuve avec un brio remarquable lors de l'enquête du coroner, avait prévu la tenue de l'enquête préliminaire pour le 13 juin.

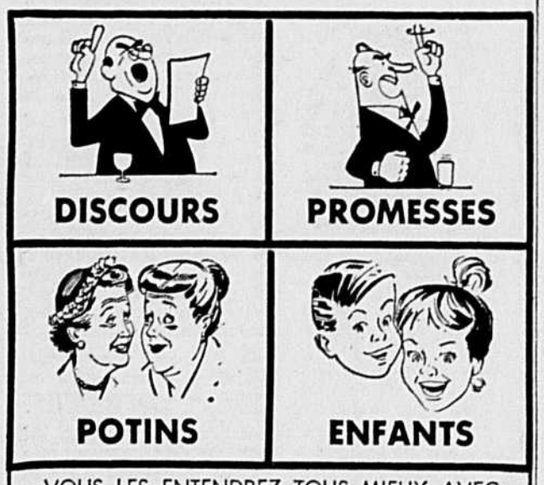
On sait par ailleurs que Conrad Brunelle, 43 ans, s'est enlevé la vie dans sa cellule du

Voir DUROCHER en page 14



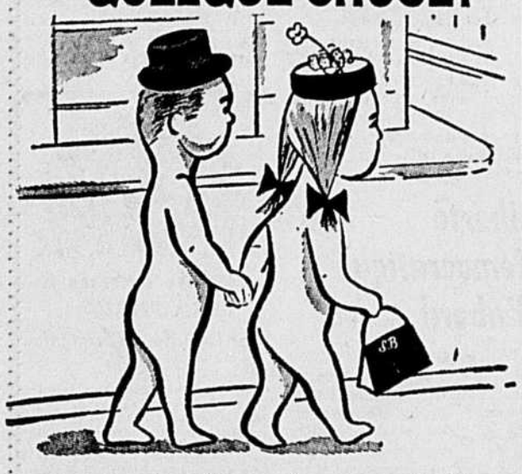
André DUROCHER

Examen de la vue
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D.
Verres de contact
OPTOMETRISTES
Simpson
En ville, au septième 842-3241 – poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir 697-4870 – poste 242



VOUS LES ENTENDREZ TOUS MIEUX AVEC UN APPAREIL AUDITIF MAICO
Maico APPAREILS AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

besoin d'acheter QUELQUE CHOSE?



N'attendez plus. Venez vite nous voir. Vous obtiendrez rapidement un prêt personnel avantageux.
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

TAMPON-ENCREUR
Tampon-encreur MICROPORE jamais besoin de ré-encrer. Garantie pour 200,000 Impressions. Couleurs assorties.
Prix rég. $1.70
SPECIAL PILON
$1.35

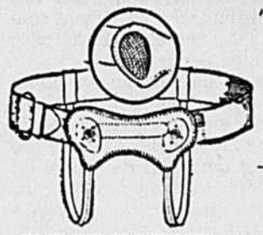


F. Pilon inc.
FOURNITURES DE BUREAU
• 750 Beaubien 273-9501
• 800 Mt-Royal 524-3081
• 8559 St-Laurent 381-6261
• 851 Décarie 748-7961



Conservez à vos manteaux de fourrure et de drap leur éclat premier
Faites-les entreposer chez JOLICOEUR, à l'abri des méfaits de la chaude température.
Fourrures nettoyées et réparées sur demande
COMPOSEZ LA. 1-2161
DEPUIS 1907 Jolicoeur
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

BANDE HERNIAIRE
"DEUX DANS UNE"
"SPORTER"
Une exclusivité de la Pharmacie Montréal
Pour le contrôle de la hernie



— Le tampon ajustable ne se déplace pas, maintient fermement la hernie, lavable et hygiénique, ne glisse pas.
EN MANIERE DE PROTECTION — Le tampon de sûreté protège le côté sain. La plupart des personnes affligées de hernie double n'ont souffert au début que de hernie simple. Il est donc nécessaire de porter une bande qui garantisse une certaine protection au côté sain. Les bandes doubles portent deux tampons herniaires — PRIX : $14.95.
EXPERTS A VOTRE SERVICE — Essayage dans nos salons privés sans aucuns frais.
CHOIX COMPLET DE BANDES, CORSETS, SUPPORTS, ETC.
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit ! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. 845-7251
Stationnement gratuit d'une demi-heure avec achat de $1.00
rue Saint-André au sud de Sainte-Catherine
Nous vendons les chaises roulantes
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Les libéraux sont victorieux dans dix des treize nouveaux comtés

par Florian Bernard

Les prévisions des observateurs se sont avérées justes en ce qui touche le vote dans les treize nouveaux comtés créés à la suite de la redistribution de la carte électorale. Ces derniers avaient prédit, dans l'ensemble, que les électeurs de ces comtés favoriseraient largement le parti libéral et, effectivement, c'est exactement ce qui s'est produit.

Sur treize nouveaux comtés, dix sont allés aux libéraux, deux à l'Union nationale et le dernier à un indépendant, M. Arthur Séguin.

Les élus des nouveaux comtés

Ahuntsic :	Jean-Paul Lefebvre, libéral
Bourassa :	Georges-E. Tremblay, libéral
D'Arcy McGee :	Victor C. Goldbloom, libéral
Dubuc :	François Aquin, libéral
Fabre :	Roch Boivin, Union nationale
Dorion :	Gilles Houde, libéral
Gouin :	Yves Michaud, libéral
Lafontaine :	Jean-Paul Beaudry, Union nationale
Marguerite Bourgeois :	Claire Kirkland-Casgrain, libéral
Olier :	Fernand Picard, libéral
Robert-Baldwin :	Arthur Séguin, indépendant
Saint-Laurent :	Léo Pearson, libéral
Taillon :	Guy Leduc, libéral



Fini le temps des pancartes

Avant que ne débute le scrutin, tous les policiers municipaux de Montréal avaient reçu l'ordre d'enlever ou de faire enlever les pancartes électorales affichées trop près des bureaux de votation. C'est ce qu'ont fait deux agents du poste 16 à l'angle des rues Laurier et Saint-Hubert.

Paul-Emile Sauvageau défait Jean Meunier dans Bourget

Le conseiller municipal Paul-Emile Sauvageau, U.N., a arraché le comté de Bourget aux libéraux en battant M. Jean Meunier, député sortant.

M. Sauvageau a remporté une majorité de 1,081 voix par un vote populaire de 13,183 voix contre 12,102 pour M. Meunier. En 1962, M. Meunier avait obtenu une majorité de quelque 7,000 voix. C'est donc une victoire durement arrachée aux libéraux. Cependant, cette défaite pourrait être attribuée à deux facteurs importants.

La refonte de la carte électorale serait un de ces facteurs, car le comté de Bourget a été fortement réduit par suite de la création du comté Olier, formé d'une partie de l'ancien territoire que couvrait le comté de Bourget. Il est d'ailleurs à noter que le comté Olier a élu à sa tête un libéral, M. Fernand Picard. La refonte aurait donc eu pour résultat d'affaiblir le bastion libéral de Bourget.

Le deuxième facteur de cette victoire pourrait être attribuable à ce que la lutte entre les deux grands partis se serait doublée d'une lutte de personnalité entre les deux principaux candidats. On se souvient que M. Meunier avait promis à la population du comté l'édification d'un stade grandiose qui aurait été susceptible d'attirer une partie de l'économie de la métropole dans le secteur. Peut-être a-t-on préféré voir à la tête du comté un homme qui a fortement oeuvré avec l'équipe Drapeau-Saulnier.

Un fait remarquable dans cette élection est la part du suffrage qui a recueillie M. Ernest Bilodeau, candidat RIN. D'aucuns se sont effectivement déclarés surpris des 2,776 voix qu'a recueillies M. Bilodeau alors qu'il se livrait une telle lutte de personnalité. Il est d'ailleurs à noter que les votes recueillis par ce dernier ont tout probablement privé les libéraux d'une autre victoire dans ce comté, comme cela s'est produit dans plusieurs autres comtés d'ailleurs.

Les partisans de M. Sauvageau ont célébré avec pompe la victoire de leur candidat par un défilé d'automobiles monstre dans les rues du comté. C'est peut-être d'ailleurs le seul événement de la journée qui a rompu le calme qui a entouré les élections dans ce comté.



La balance du pouvoir : Frank Hanley

Le grand vainqueur de l'élection est le député indépendant Frank Hanley qui représente le comté de Sainte-Anne. Apprenant hier soir qu'il détenait en quelque sorte la balance du pouvoir, le pittoresque député a lancé : "La balance du pouvoir ... Ça fait 18 ans que Sainte-Anne attend une soirée comme celle-là." A un journaliste qui lui demandait s'il avait une tendance si légère soit-elle pour un parti ou pour un autre, le député indépendant s'est dit "agent libre" disposé à agir dans les meilleurs intérêts de Sainte-Anne, laissant entendre qu'il penche toujours du côté du pouvoir. Et de là, M. Hanley a enchaîné : "S'il y a un ministre des Sports, je veux tout de suite dire que nous voulons deux centres récréatifs dans le comté."

Photos pages 5 et 6 : Roger St-Jean, Paul-Henri Talbot, Yves Beauchamp, René Picard

Premières réactions des quatre chefs de parti

Tour à tour, les chefs des principaux partis sont passés hier soir à la télévision pour dire à la population ce qu'ils pensaient des résultats du scrutin dominical: pour trois d'entre eux (MM. Lesage, Johnson et Bourgault) c'était la victoire.

Le premier ministre Jean Lesage est pour sa part venu dire qu'il était "loin de croire" que son gouvernement était défait; il a précisé que, de toute manière, il ne prendra pas de décisions à ce sujet avant plusieurs jours.

Du Winter Club, à Québec, où il a suivi le dépouillement du scrutin, après avoir remporté, au cours de l'après-midi, une victoire au golf, M. Lesage a laissé entendre qu'il étudiera particulièrement le résultat du vote dans Chauveau, de même que les dépenses électorales faites par certains candidats.

Si ces déboursés électoraux devaient excéder la limite permise par la nouvelle loi électorale, des victoires pourraient être annulées.

De son côté, le chef de l'Union nationale, qui a suivi le dépouillement du scrutin à son domicile de Saint-Pie-de-Bagot, a eu le triomphe un peu aigre, en avertissant la population et le président d'élection que l'Union nationale veillera à ce que certaines personnes à la solde du parti libéral ne puissent fausser le résultat du vote dans Chauveau.

A un journaliste qui lui demandait d'expliquer le fait que l'Union nationale ait fait élire plus de députés que le parti libéral, en recueillant un pourcentage inférieur de voix, M. Johnson a répondu : "Il est évident que tout le vote anglophone et juif de Montréal est allé au parti libéral . . . Tout ce qui n'est pas canadien-français a voté à noir contre l'Union nationale . . . Si vous les enlevez, ça donne une majorité très confortable à l'Union nationale."

Pour le chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale, aussi, M. Pierre Bourgault, les résultats du scrutin d'hier constituent une victoire, mais "morale" celle-là.

De Shefferville dans le comté de Duplessis, M. Bourgault a souligné que le vote en faveur du RIN a dépassé tout ce que prévoyaient ses adversaires.

Notre victoire, a-t-il dit, a été de monter des organisations partout et d'avoir convaincu des milliers de gens; nous sommes maintenant sur la carte politique du Québec.

Le seul chef du parti qui ait reconnu une défaite, à la télévision, a été M. Laurent Legault, chef conjoint du Ralliement national.

Il a rassuré les organisateurs et les candidats de son parti en ces termes : "Il ne faut pas se décourager . . . Après 25 ans de vie politique, je peux vous dire qu'une défaite de plus ou de moins, ça ne fait rien."

Bourassa, nouvelle circonscription, élit M. Georges Tremblay

Dans Bourassa, circonscription nouvelle incluant tout Montréal-Nord et une partie du district urbain d'Ahuntsic (jusqu'à Papineau), c'est un nouveau venu dans la politique provinciale, M. Georges-E. Tremblay, qui l'a emporté en s'assurant une majorité absolue — avec 14,398 votes sur 29,839 — sur l'ensemble de ses adversaires: M. François Caron, avocat, pour l'Union nationale, qui a obtenu 9,597 votes, M. Paul Rochon, journaliste, pour le R.I.N., qui a obtenu 4,404 voix, M. Roland Dupont, courtier d'assurances, candidat indépendant, qui a obtenu 805 voix et M. Gérard Ledoux, pour le Ralliement national, qui a obtenu 635 voix.

Le vainqueur, qui avait nettement distancé ses adversaires dès les premiers résultats des 232 sections de la circonscription, est un industriel de Montréal-Nord, qui, depuis près de 3 ans était échevin de Montréal-Nord "l'une des plus belles villes de la province", a-t-il déclaré dans sa première interview à la radio, hier soir, vers 11 heures.

M. Georges-E. Tremblay est né à St-Blaise, comté de St-Jean, le 4 novembre 1927. Il y a fait ses études primaires et secondaires (High School). Il est marié depuis 1947 et est père de deux enfants.

Interviewé peu après avoir obtenu la victoire, il a déclaré qu'il avait beaucoup de projets pour son comté, qu'il connait bien pour être échevin de Montréal-Nord, et actif dans l'industrie du transport. M. Georges-E. Tremblay est par ailleurs membre fondateur du Club Richelieu, et membre de l'exécutif de l'Association libérale de son comté.

Hier soir à 11 heures 30, les résultats acquis étaient ceux de 231 sections de vote sur 232: le contenu de la boite d'une section n'ayant pu être récupéré. Mais il est évident que le décompte qui manque ne peut absolument pas changer l'essentiel des résultats de la votation.

Les électeurs inscrits étaient au nombre de 47,053, ce qui donne un pourcentage de votants de 63.4 p.c.

Un chef syndical : "C'est une très grande victoire"

par Jacques Lafrenière

Le président du Conseil du travail de Montréal (FTQ), M. Jean-Paul Ménard considère le résultat de l'élection d'hier comme une "très grande victoire".

M. Ménard a appuyé envers et contre tous le secrétaire exécutif du CMT, M. André Léveillé, qui a été élu député de l'Union nationale dans le comté de Maisonneuve. M. Léveillé avait dû démissionner de son poste pour se porter candidat unioniste.

M. Ménard qui dirige un organisme de 150,000 membres affilié à la Fédération des travailleurs du Québec, considère que le fait d'avoir réussi à faire élire un candidat ouvrier est une "grande victoire pour le monde syndical".

"Je pense, a-t-il poursuivi, que le résultat de la campagne en son entier reflète la dissatisfaction de l'administration libérale et le résultat, même s'il ne constitue pas une victoire éclatante, est tout de même une très grande victoire par le fait qu'on a déplacé tous les capitaux voulus pour remporter le pouvoir."

"Il fallait que la population soit dégoûtée pour faire un renversement pareil.

"L'Union nationale avait été l'équipe qui avait donné l'orientation qu'a connu le Québec, a poursuivi le chef ouvrier."

M. Ménard a poursuivi en ces termes: "Les travailleurs n'ont rien à craindre de l'Union nationale, au contraire : ils vont bénéficier de l'expérience de l'équipe de l'UN qui a traversé les années de 1936, 1937, 1938, qui ont été les années les plus difficiles dans le domaine du travail, et les années d'après guerre.

"On parle de 16 années de noirceur. Mais on oublie de dire que pendant la guerre aucun gouvernement ne pouvait faire mieux, avec les restrictions de toutes sortes qui n'ont été levées qu'en 1950."

"De 1950 à 1959, l'Union nationale a accompli beaucoup de choses. C'est elle qui a construit le premier centre culturel (boulevard St-Joseph) pour les ouvriers, centre qui était quasiment terminé en 1960. On cessait de former des ouvriers pour du muscle seulement . . ."

M. Ménard est un partisan fidèle de l'Union nationale. Il ne le cache à personne. Il souligne même qu'après la défaite de ce parti en 1960, il était allé au club Renaissance. "Nous n'étions pas nombreux." Sur le plan fédéral, le chef syndical donne son appui au Nouveau parti démocratique, parce que ce parti "a un programme qui rencontre mes idées", a-t-il dit.

M. Gérin-Lajoie voit sa majorité réduite

Dans Vaudreuil-Soulanges, le ministre de l'Education a vu sa majorité connaitre des hauts et des bas au départ mais elle devait bientôt connaître un aplomb pour grimper jusqu'à la fin, devant son principal adversaire, M. Aimé Grandmaison, de l'Union nationale.

M. Paul Gérin-Lajoie a toutefois connu une majorité légèrement inférieure à celle de 1962 où il avait obtenu 2,809 voix comparativement à 2,648 voix de majorité, hier.

Il a obtenu 11,108 voix et M. Grandmaison de l'UN, 8,460 et Jean-Paul Laflèche, indépendant, 714, Louis Gravel, RIN, 466 et Réjean Millette, 124.

Dans Huntingdon, le libéral Kenneth Fraser, qui se présentait pour la troisième fois consécutive contre le député UN, Alister Sommerville, à ce poste depuis 1952, a finalement eu la victoire par la faible majorité de 57 voix.

Il s'agissait des seuls candidats sur les rangs. On peut s'attendre à un recomptage des plus serrés.

Fraser avait eu 3,474 voix et Sommerville, 3,417.

Dans Châteauguay, six candidats étaient en liste.

Le libéral George Kennedy a été réélu bien que sa position ait été incertaine au début de la soirée, devant les menaces du libéral indépendant, Robert Beauchamp.

Robert Trudeau a également fait une lutte serrée en troisième position. Le candidat riniste, Louis Charbonneau, en a surpris plusieurs avec plus de 1,100 voix.

Robert Morgan, candidat indépendant a pris la cinquième place avec environ 650 voix tandis que Emile Goudreau, du RIN, obtenait près de 250 voix.

Le RIN prend 20 pour cent des votes dans Taillon

Le nouveau comté de Taillon, anciennement englobé dans le fief libéral de Chambly, a conservé aux libéraux cette partie de la région métropolitaine, mais c'est avec une faible majorité de 214 voix que le député de ce nouveau comté, M. Guy Leduc, entre au Parlement.

En deuxième place, M. Paul-Emile Labrosse, porte-couleurs de l'Union nationale, a recueilli 8,414 votes. Ce qui ressort peut-être davantage à l'analyse du vote, ce sont les 4,113 voix accordées au candidat du Rassemblement pour l'indépendance nationale, donnant au Dr Jacques Ferron 20 pour cent du suffrage exprimé dans cette élection.

La victoire fragile du candidat libéral impose cependant un recomptage officiel qui sera fait aujourd'hui en présence du président de l'élection, M. Arthur Babeux.

Deux autres candidats briguaient aussi le suffrage. M. Robert Tremblay, du Ralliement national, a obtenu 691 voix et M. Gaston Prévost, indépendant, 514.

On comptait 181 bureaux de votation dans ce comté formé principalement de Ville Jacques-Cartier. On y a dépouillé 22,661 bulletins de vote.

Olier, détaché de Bourget, vote libéral

La nouvelle circonscription d'Olier sera représentée à Québec par un industriel, M. Fernand Picard. Autrefois inclus dans Bourget, Olier ne comprend plus désormais que les villes de Saint-Michel et de Saint-Léonard, un coin libéral qui ne s'est pas démenti.

Deux faits à signaler : seulement 50 pour cent des électeurs se sont présentés aux 217 bureaux et le candidat élu jouit d'une majorité confortable avec 2,413 voix de plus que l'unioniste, M. Maurice Constantineau, un agent d'affaires.

Le candidat du RIN, M. Fernand Boudreau, un débardeur, avait pris la peine d'envoyer des lettres circulaires aux moins de 24 ans. Résultat : 3,169 voix. Il n'en perd pas moins son dépôt, de même que le candidat du Rassemblement national, M. Gérard Biron, un fonctionnaire municipal, qui n'a recueilli que 439 voix.

La lutte a été serrée entre le libéral et l'unioniste. Le compte des voix, hier soir, en a été témoin. Au début de la soirée, c'est M. Constantineau qui avait pris de l'avance sur M. Picard.

Rejoint par téléphone, M. Constantineau a expliqué sa défaite en ces termes : "Vous savez, Montréal est une forteresse libérale . . ."

Maisonneuve : André Léveillé est élu

M. André Léveillé, qui se présentait sous la bannière de l'Union Nationale, a défait le député sortant de Maisonneuve, M. Marcel Dupré, par une majorité de 1,018 voix. L'ancien comté de Maisonneuve, qui comptait 69,224 électeurs en 1962, a été divisé en trois sections, dont deux font maintenant partie des comtés revisés de Jeanne-Mance et Ste-Marie.

Aux élections de 1962, M. Dupré l'avait emporté par une majorité de 8,702 voix sur le candidat de l'Union Nationale, M. Lucien Tremblay. Hier, M. Léveillé a obtenu 12,710 votes contre 11,692 pour le député sortant. Dans le comté de Maisonneuve, qui compte maintenant 47,828 votants, 28,437 électeurs ont exercé hier leur droit de vote, soit 59.4 p. 100.

M. Jean Clermont, du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale a obtenu 3,468 votes, tandis que M. Léon Deschamps, du Ralliement National, a recueilli 378 voix, et M. Henri Gagnon, du Parti Socialiste du Québec, 189.

Vol d'outils dans une automobile

Un entrepreneur-électricien, M. Henri Laliberté, du 806 rue Gounod, s'est fait voler $1,200 d'outils qu'il avait laissés dans son automobile. Le véhicule était en stationnement près de l'intersection des rues St-André et Leman.

Attaqué et soulagé de $280 dans un cabaret

M. Roger Champoux, de Laflèche, a été attaqué par un individu, en fin de semaine, dans un cabaret du boul. St-Laurent et s'est fait voler la somme de $280 après avoir reçu plusieurs coups de poing.

La police, immédiatement alertée a capturé quelques minutes plus tard, un suspect de 29 ans, à quelques rues de là. Il s'agirait de l'auteur du vol avec violence.

Ce suspect sera également interrogé par les policiers de St-Jean, où il aurait commis une série de vols.

Russel réélu dans Shefford

GRANBY (RR). — M. Armand Russell a été réélu député de l'Union nationale pour le comté de Shefford par la plus forte majorité jamais obtenue depuis son premier mandat. M. Russell a affirmé hier que c'est la première fois que la ville de Granby lui donnent une majorité aussi confortable. Très heureux des résultats, il a souligné que le parti libéral a énormément perdu de terrain et qu'il doutait qu'il puisse former le prochain gouvernement.

M. Russell a été élu pour la première fois en 1956; l'année suivante, il était élu maire de la ville de Waterloo, poste qu'il occupe depuis.

Dans Laval, impossible de connaître les résultats de 100 bureaux de votation !

par Michèle Rivet

Une soirée calme en perspective, pensait-on au bureau du président des élections pour le comté de Laval, comté qui a maintenant quelque 49,000 électeurs.

Calme bien sûr, si on parle d'arrestations, de bagarres, ou d'agitation dans la rue. Mais calme uniquement pour cela. Quant au comptage, c'est autre chose . . .

Il y a tout de même eu une dizaine d'arrestations, dimanche en matinée, "pour enquête", a-t-on précisé au centre de police. Dimanche soir, à Chomedey, dans certains bureaux de votation, on a eu quelques difficultés à rapporter les boîtes. Des autos ont coupé constamment les voitures des policiers, cherchant visiblement par là à les embêter . . . mais encore là tout se calma.

Venons-en au fait.

Tout allait bien dans Laval jusqu'au moment où les boîtes avec les résultats du scrutin, parvinrent au bureau du président.

Journalistes, officiels étaient calmement assis. Sur les murs, une carte détaillée donnant la liste des candidats et une énumération des bureaux de votation afin d'indiquer les résultats dès qu'ils parviendraient et de pouvoir ainsi diffuser rapidement les chiffres obtenus.

Vers 8 heures trente, premiers téléphones demandant à des policiers de se rendre à certains lieux suspects; vers 8 heures trente parviennent aussi les premières boîtes.

Tout va encore bien. Tout à coup, on ne sait trop pourquoi, peut-être est-ce dû à l'énervement, peut-être à un manque d'organisation, mais ça barde. Le président d'élection, M. Joseph Gervais, décide qu'il faut d'abord recueillir les boîtes et différer l'inscription des résultats sur les tableaux affichés au mur.

Il s'ensuit une grande noirceur . . . les résultats entrent bien sûr, mais uniquement dans le cahier d'une jeune fille qui, patiemment, recueille tous les chiffres qu'on lui dicte.

Pas moyen de savoir qui est en avance, qui mène, ce qui arrive, quoi. Les chiffres sont là, mais on ne peut les voir.

Ça ne va pas encore trop mal. Les journalistes présents, commencent à s'inquiéter, le téléphonne sonne constamment pour demander des résultats. Rien ne sort. Mais, au moins, les boîtes sont là.

On réussit quand même à apprendre aux média d'informations les résultats dans les 6 premiers bureaux de votation, qui par bonheur ont été inscrits eux sur le mur.

Pour les autres . . .

Mais ce qui vient compliquer et rendre complètement confuse une situation déjà embrouillée, c'est l'arrivée de plusieurs personnes qui ont, bien sûr, remis leurs boîtes mais ne peuvent pas donner les résultats obtenus, la feuille qui les indiquait ayant été mise **dans** la boîte !

Confusion donc: on a pu obtenir certains résultats, en les additionnant à partir des chiffres enregistrés dans ce fameux cahier, mais pour plus de 100 bureaux de votation, rien à faire; les résultats sont dans les boîtes scellées qu'on n'a pas le droit d'ouvrir.

Certaines personnes ont manifesté leur intention de porter plainte pour la façon dont tout cela a été organisé.

Quoi qu'il en soit, une journée calme dans la rue, mais passablement agitée dans le bureau du président d'élection.

Et aujourd'hui, il faut reprendre toutes ces boîtes, les classer, les compter en présence des représentants des partis, et donner les résultats complets.

Certains n'ont pu s'empêcher de marmonner en quittant les lieux: "Laval, on s'en souviendra . . ."

La police est sur la piste des auteurs du dynamitage de vendredi

L'enquête dans l'affaire des deux bombes, dont l'une n'a pas explosé, à l'assemblée du premier ministre Jean Lesage, vendredi soir, au centre Paul-Sauvé, serait actuellement en bonne voie.

Les policiers, dirigés par le lieutenant-détective Léo Plouffe, seraient sur une bonne piste, et des arrestations seraient imminentes.

Vers 10 h. 15 vendredi soir, alors que le ministre René Lévesque terminait son discours, l'explosion d'une bombe dans la salle de toilette de l'aréna se fit entendre, à environ 250 pieds de l'estrade d'honneur.

L'assemblée électorale s'est quand même poursuivie malgré cet incident qui n'a causé que des dégâts matériels et provoqué une grande confusion.

Plus tard, alors que l'assemblée était terminée, un adolescent de 16 ans a découvert un autre engin de mort dans une autre salle de toilette. Il n'avait pas explosé. Les policiers ont par la suite entrepris une fouille complète.



Les élections les plus calmes

Sous l'oeil vigilant de la police les électeurs pouvaient user de leur droit de vote. Règle générale, ce fut les élections provinciales les plus calmes que l'on ait vues. La police de Montréal n'a procédé qu'à cinq ou six arrestations.

Au Lac-Saint-Jean, l'UN remporte quatre des cinq comtés

Déconfiture libérale sur presque tous les plans au Saguenay - Lac - St - Jean où l'Union nationale a remporté quatre des cinq sièges de la région, le député sortant Gérald Harvey étant cependant réélu avec une majorité accrue dans son comté de Jonquière.

Dans Chicoutimi, M. Jean-Noël Tremblay, ex-député fédéral de Roberval, a été élu pour succéder à M. Antonio Talbot, ex-ministre de la Voirie, qui ne s'est pas représenté après avoir été reconnu coupable d'avoir accepté des ristournes de fournisseurs du gouvernement alors qu'il était membre, du cabinet provincial. M. Talbot représentait le comté depuis plus de 25 ans.

M. Tremblay, professeur à l'université Laval, et qui siégea aux Communes de 1958 à 1962, l'emporta sur deux adversaires, M. Jacques Riverin, libéral, et Jules Larouche, du Ralliement national.

Roberval

Dans Roberval, le député sortant Georges Gauthier l'a emporté sur ses adversaires Henri-Paul Brassard, libéral, Claude Munger, du Ralliement national et J.-Armand Bilodeau, indépendant. Maire de Chambord et préfet du comté, M. Gauthier siège à l'Assemblée législative depuis 1962.

Lac-St-Jean

Au Lac-St-Jean, M. Léonce Desmeules, maire d'Alma depuis 1958, l'a emporté sur le député sortant Lucien Collard, libéral et sur un candidat du Ralliement national, M. Normand Bergeron.

Dubuc

Dans le nouveau comté de Dubuc, la division des libéraux, où le candidat officiel, M. Eugène Lapointe, avait été "parachuté" malgré la volonté de l'assemblée de mise en nomination, a joué contre ceux-ci. En effet, le candidat de l'Union nationale, M. Roch Boivin, s'est faufilé entre M. Lapointe et le libéral-indépendant Laurier-B. Simard et a remporté la victoire. Un autre candidat, M. Jacques Cayer, du Ralliement national, était également sur les rangs. M. Boivin est maire de Chicoutimi-Nord depuis 1949.

Jonquière

Enfin, dans Jonquière, le député sortant Gérald Harvey, député depuis 1960, l'a emporté par une majorité accrue sur ses adversaires unioniste (Roger Dufault), riniste (Georges-L. Gauthier), sur Magella Tremblay, du Ralliement national et Richard Tremblay, du PSQ.

Un phénomène intéressant fut que le Ralliement national, grâce surtout à l'influence du député créditiste fédéral de Lapointe, Gilles Grégoire, a obtenu plus de 10 pour cent du vote dans la région. Quant au Rassemblement pour l'indépendance nationale et au Parti socialiste du Québec, qui ne présentaient chacun qu'un candidat, ils ont dû se contenter d'un pourcentage inférieur à un pour cent.

St-Hyacinthe: le sort du ministre Saint-Pierre demeure en suspens

M. René St-Pierre, ministre des Travaux publics a été battu par son concurrent M. Denis Bousquet, Union nationale, par une marge de 71 voix, résultat portant sur 146 sections sur 147. D'après la Presse Canadienne en effet, le ministre libéral aurait eu 10,870 voix contre 10,941 à M. Bousquet, tandis que M. Claude Riendeau, candidat du RIN, obtenait 1,853 voix.

Il semble toutefois que les résultats d'une section n'aient pu être compilés par le président d'élection, M. J.-B. Richard, en raison de déficiences dans le système de réception des résultats et des contradictions qui en sont résultées entre les chiffres pris par divers journalistes.

M. Jean-B. Richard a déclaré qu'il comptait effectuer un recomptage et que les résultats officiels seraient proclamés dans l'après-midi. En attendant, en ce qui le concernait, il refusait de proclamer l'un des deux candidats élu.

Il est d'ailleurs fort possible qu'un comptage judiciaire soit demandé par le parti défait.

M. St-Pierre avait été élu député de Saint-Hyacinthe en 1956, et il détient le portefeuille des Travaux publics depuis 1961.

La lutte électorale dans ce comté a connu une fin reflétant bien la situation confuse qui a prévalu hier soir dans le reste du Québec.

Le ministre des Richesses naturelles est difficilement réélu dans Deux-Montagnes

ST-EUSTACHE. (C.B.) — Au terme d'une dure lutte, la plus âpre qu'il ait eue à livrer depuis qu'il est député libéral, le notaire Gaston Binette a été réélu hier soir par la très mince majorité de 128 voix. Sa réélection dans le comté des Deux-Montagnes est loin d'être concédée par son plus proche adversaire, le Dr Jean-Guy Bergeron, candidat de l'UN. Pour sa part, le dentiste de la ville de Deux-Montagnes a obtenu 8,468 voix soit près de la moitié de l'ensemble de la votation.

Le professeur-écrivain-agriculteur Jean-Robert Rémillard, qui portait l'étendard du RIN en a récolté 770 et le quatrième candidat, M. Albert-Delphus Saint-Louis, pour le RN, 117.

Chez les organisateurs de l'UN, on répétait hier soir qu'on n'exigera vraisemblablement un recomptage si la compilation d'aujourd'hui n'augmente pas le résultat de leur candidat.

L'ombre de Paul Sauvé

Dans Deux-Montagnes, on a savamment entretenu jusqu'à maintenant ce qu'on appelle le mythe de Paul Sauvé. L'organisation locale de l'Union nationale, s'est fait fort de rappeler tout au long de la campagne la mémoire de ce premier ministre emporté brusquement par la maladie en 1959.

La veuve de M. Sauvé n'a pas hésité un moment à se lancer dans la lutte, apportant au candidat de l'UN le prestige d'un grand nom. Ce phénomène, ajouté au mécontentement des agriculteurs et des éleveurs du nord du comté ont suffi, au dire des observateurs, à ébranler ce que l'on commençait à considérer depuis l'avènement de Me Binette comme un château-fort du parti libéral.

Si le recomptage modifie le résultat, comme certains partisans libéraux semblaient l'appréhender hier soir, il est fort à craindre que ce château-fort ne se transforme en château de carte pour le ministre des Richesses naturelles dans le cabinet Lesage.

Défaite du ministre d'Etat Morissette

Dans la circonscription d'Arthabaska, le ministre d'Etat, M. J.-A. Morissette a été vaincu par le candidat de l'UN, M. Roch Gardner, un professeur de 28 ans. L'Union nationale à minuit conservait encore le comté de Lotbinière, mais M. René Bernatchez menait par une très faible majorité alors que le résultat n'était pas encore définitif. Enfin, dans Richelieu, le ministre Gérard Cournoyer a été vaincu mais là encore les résultats n'étaient pas entrés définitivement. Yamaska a élu M. Paul Shooner, candidat de l'UN. Seule la circonscription de Drummond est restée fidèle au parti libéral en réélisant M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie.

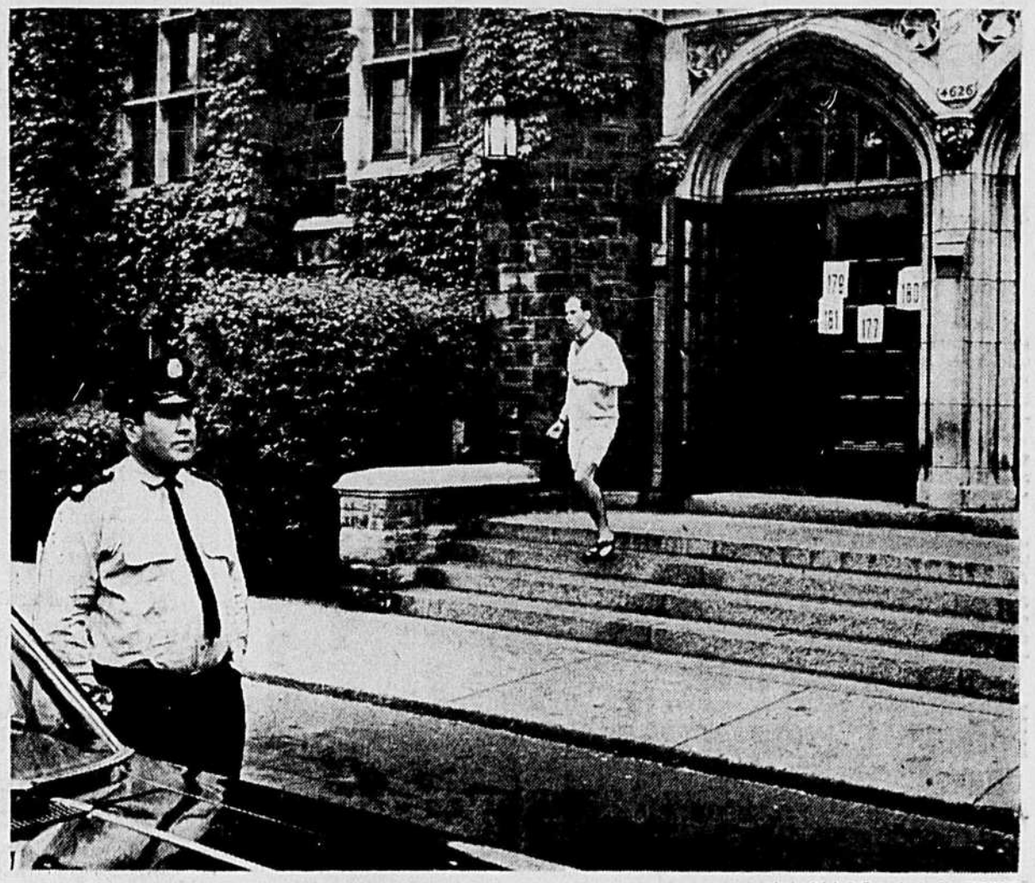


photo Michel Gravel, de LA PRESSE

A Westmount, on vote en short!

A Westmount, on peut se permettre pas mal de choses . . . quand les policiers ont les yeux fermés. A preuve, ce citoyen en tenue légère qui vient d'exercer ses droits de démocrate au bureau de votation situé dans l'imposant Victoria Hall. On ne sait si c'est par pudeur ou par tolérance, toujours est-il que le digne gendarme de la vénérable cité de Westmount, comme notre photo en fait foi, s'est fermé les yeux.

Tandis que Terrebonne passe à l'UN, Argenteuil rompt une tradition de 18 ans et vote libéral

ST-JEROME. (C. B.) — Les électeurs de Terrebonne n'ont pas fait mentir la tradition voulant que ce comté ne soit jamais dans l'Opposition. Véritable baromètre, des fluctuations et des courants politiques, Terrebonne a élu hier un candidat de l'Union nationale après avoir maintenu pendant 6 ans, un député libéral à l'Assemblée législative. Le maire de la ville de Saint-Jérôme, M. Hubert Murray, l'a emporté par une faible majorité de 2159 voix.

Le candidat libéral et député sortant, M. Denis Hardy, a obtenu 22,344 et M. Murry, 24,503.

N'eut été de la présence du candidat du RIN dans la présente lutte, M. Hardy, qui jouissait déjà d'une certaine popularité auprès de la jeunesse, l'aurait certainement emporté. M. Maurice Dumas, un instituteur de Saint-Jérôme, et ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse, a obtenu les 4241 voix qui ont fait défaut aux candidats Hardy.

Quant au 4e candidat, M. Gilles Parent, pour le RN, il a obtenu une part négligeable de l'électorat, soit 681 votes.

Nonobstant la présence du candidat riniste, les partisans libéraux de Terrebonne, ont presque couru à leur perte; ils n'ont pas réussi à mettre de la cohésion dans leur propre organisation comme ils n'ont pu réaliser à temps la puissance de leur adversaire. La majorité des partisans de M. Hardy croyait que la vieille machine électorale de l'Union nationale avait été démantelée en 1960 par l'arrivée de M. Lionel Bertrand sur la scène provinciale. Quelle ne fût pas leur surprise, au cours de la présente campagne, de la voir en train de tourner bien huilée et donnant à plein rendement. Le candidat Murray a connu un départ fulgurant et il a maintenu ce rythme tout au long de la présente lutte.

Me Hardy et ses organisateurs se sont ressaisis mais il semble qu'ils l'aient fait trop tard. Il est vrai que le député sortant avait de véritables handicaps à surmonter. Tout d'abord son jeune âge et son inexpérience en matières électorales. Rappelons, lors de l'élection partielle de 1964, que la tâche lui avait été grandement facilité par son prédécesseur, M. Bertrand.

Au cours de la dernière campagne, il avait eu à affronter un mécontentement général des hôteliers et des aubergistes du nord du comté, un secteur touristique qui a eu à se plaindre de la législation du gouvernement en matière de vente des alcools.

Faute de stratégie sans doute, il semble par ailleurs qu'on ait peu compter sur la personnalité du maire de Saint-Jérôme dont les manières, les attitudes, et le ton de la conversation plaisent à la masse des électeurs.

Et finalement, la grandeur du comté. Terrebonne est l'un des plus longs comtés du Québec et le plus populeux électoralement parlant. Avec la participation des jeunes en âge de voter, on comptait cette année quelques 68,517 votants. De ce nombre, 49,666 se sont prévalus de ce droit de vote, soit une moyenne de 72 pour cent. Ce chiffre est 10 pour cent moins élevé qu'en 1962 alors que M. Lionel Bertrand avait remporté la victoire par une majorité de plus de 8,000 voix.

Argenteuil: une surprise

LACHUTE. (C.B.) — Après avoir été représenté pendant 18 ans à l'Assemblée législative par un député de l'Union nationale, le comté d'Argenteuil vient cette fois de se donner un représentant libéral. Il s'agit du Dr Zoël Saindon, maire de la ville de Lachute, qui a été élu par une majorité de 2,179 voix sur son plus proche adversaire, l'avocat Roger Lajeunesse, candidat de l'Union nationale.

L'élection du Dr Saindon a pris les électeurs par surprise, même les libéraux, car l'on croyait que l'arrivée de dernière heure d'un candidat libéral indépendant viendrait bouleverser les jeux.

Quant aux deux autres candidats en liste, ils ont obtenu des résultats insignifiants. Le succès du candidat libéral M. Saindon, s'explique, dans une certaine mesure, par le fait qu'il demeure en permanence dans le comté. Une autre explication voudrait que le comté d'Argenteuil, que l'on sait en grande partie habité par des anglophones, aurait vu d'un mauvais oeil certaines déclarations du candidat Lajeunesse à qui, à tort ou à raison, on avait prêté des sentiments trop nationalistes.

Mais la véritable explication s'inscrit plutôt dans l'héritage qu'a laissé le député sortant, M. William Cottingham. Il aurait fallu, selon les organisateurs de l'Union nationale, que l'ancien ministre dans le cabinet Duplessis ait pris la décision de se retirer de la vie politique dès 1962.

Selon eux la côte était trop difficile à remonter dans cette présente élection. Dans le comté, il est connu de tous que Cottingham s'intéressait plus ou moins à la chose politique; au cours des dernières années, il ne se rendait que fort rarement à l'Assemblée législative, si ce n'était pour l'ouverture de la session.

Le président des élections, Me Richard Valois, a signalé hier soir que 15,117 électeurs s'étaient prévalu de leur droit de votes sur un nombre possible de 18,460.

Gabias, qui a battu Balcer, s'écrie: "Je rentre en Chambre la tête haute"

TROIS-RIVIERES. (F.G.) — Me Yves Gabias a remporté sa troisième victoire consécutive dans la circonscription de Trois-Rivières depuis 1960 en triomphant de Me Léon Balcer, candidat du parti libéral, par une majorité de 1218. Me Gabias a récolté dans 192 bureaux de scrutin sur 195, 15340 voix alors que Me Balcer, ancien ministre dans le gouvernement progressiste conservateur fédéral, candidat libéral à ce scrutin, obtenait plus de 14,000 votes. M. Fernand Villemure, candidat du RIN a reçu 1600 voix.

Lors de l'élection de 1962, la majorité de Me Gabias sur M. Fernand Duchesne, candidat libéral, avait été de 1036 voix. Au cours de la journée d'hier, le pourcentage du vote fut d'au delà de 80 pour cent à Trois-Rivières. L'expérience d'un scrutin dominical fût un succès complet. Les Trifluviens ont profité de leur sortie pour la messe du dimanche pour se rendre aux urnes.

L'affluence du vote fût très forte entre 10 heures et midi. La pluie de la fin de l'après-midi a ralenti quelque peu l'allure du scrutin mais les dernières heures ont permis à un grand nombre d'électeurs d'enregistrer leur vote.

C'est une victoire pour Me Yves Gabias, après son expulsion de l'Assemblée législative à la suite d'une décision du comité des privilèges et des élections ratifiée par les deux chambres: "Il retourne en Chambre la tête haute." C'est ce qu'il a déclaré hier soir devant une foule enthousiaste, "La lutte électorale fût chaude, dit Me Gabias, mais elle est finie. Nous oublions nos dissensions. Demain, 6 juin, nous commençons à bâtir."

La Mauricie vote UN

TROIS-RIVIERES. — La Mauricie a fait de nouveau confiance à l'Union nationale qui a fait des gains aux dépens des libéraux dans les comtés de Nicolet, Saint-Maurice, Berthier et Arthabaska.

L'Union nationale a connu la victoire encore hier avec Me Yves Gabias, dans Champlain avec Maurice Bellemarre, dans Maskinongé, où M. Rémi Paul ancien député fédéral, a été réélu par une confortable majorité sur le Dr Avelin Dalcourt, maire de Louiseville. Dans la circonscription de Berthier, le Dr Guy Gauthier, maire de Saint-Michel, a triomphé de M. Lucien McGuire, député libéral sortant. Dans le comté de Portneuf, M. Marcel R. Plamondon, UN, a vaincu M. Lucien Duplain libéral, et 4 autres candidats. La circonscription de Laviolette est restée fidèle à l'Union nationale. M. André Leduc a défait M. Pierre Larocque, candidat libéral. M. Leduc succède à un vétéran de la politique M. Romulus Du, charme de La Tuque. Une surprise, c'est la victoire du Dr Louis-Philippe Demers dans le comté de Saint-Maurice sur le jeune député libéral sortant, Me Guy Trépanier. Ce dernier a concédé la victoire à M. Demers alors que la majorité de ce dernier était de 600 voix.

Avec une majorité plus faible que prévue, Masse l'emporte dans Montcalm

JOLIETTE. (G. L.) — La victoire du jeune candidat de l'Union nationale dans le comté de Montcalm, à la suite du scrutin d'hier, n'a surpris personne. A vrai dire, à peu près tout le monde s'y attendait. Les causes qui semblent le plus avoir contribué à l'élection de M. Marcel Masse sont la publicité que lui ont valu ses déclarations et la confiance qu'a mise en lui le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson.

Cependant, la majorité de M. Masse n'est pas celle que lui avait prédite les experts. Selon les sondages effectués, M. Masse aurait dû remporter la victoire avec une majorité d'au moins mille voix. A la suite de l'élection d'hier, M. Masse s'est mérité 5,033 suffrages, soit 495 de plus que son adversaire libéral, M. Gérard Martin. M. Evangéliste St-Georges, du RIN, n'a obtenu que 152 votes et M. J. Aldéo Forest, du RN, 48.

Peu après son élection, le nouveau député de l'Union nationale a tenu à remercier son adversaire, M. Martin, qui, selon lui, a mené une campagne beaucoup plus sur le plan des idées que sur celui des scandales. "Durant toute la campagne, a-t-il fait remarquer, j'ai dit que c'était à ce niveau que devait se placer les campagnes électorales et je pense que c'est cela qu'on a fait dans le comté de Montcalm."

Bellemare se voit déjà ministre du Travail

CAP-DE-LA-MADELEINE. — A minuit hier, les résultats fragmentaires connus donnaient plus de 13,000 voix à Me Maurice Bellemare, candidat de l'UN, réélu par une majorité de quelque 6,000 voix.

Son principal adversaire, M. Roger Boisvert, candidat libéral, a recueilli 7,000 voix. M. Hector Paré, candidat RN venait loin en arrière. En fait, il a perdu son dépôt. Beaucoup de résultats des bureaux de scrutins ne sont pas rentrés encore de façon officielle. M. Maurice Bellemare siège à l'Assemblée législative depuis 22 ans. Il fut élu pour la première fois comme candidat de l'UN en 1944 et réélu par la suite à chacune des autres élections provinciales. En 1962, M. Bellemare triomphait du candidat libéral, le maire J.-Réal Desrosiers, du Cap-de-la-Madeleine, par une majorité de 1,282 voix.

M. Maurice Bellemare fut l'objet d'un triomphe chaleureux et en a profité pour remercier la population, de lui avoir renouvelé sa confiance de façon aussi éclatante, rappellant qu'il a livré une lutte énergique mais propre à son adversaire. Si l'UN était appelée à former un nouveau gouvernement, M. Bellemare a laissé entendre qu'il pourrait être choisi comme ministre du Travail.



Chez les libéraux, optimisme et activité intense

Au comité central du parti libéral, à Montréal, la journée d'hier en a été une d'activité intense. Toute la journée, on a besogné fort jusqu'à la fermeture des bureaux de scrutin.



Il fallait montrer pattes blanches . . .

Pour être admis dans la ville de Verdun, hier, . . . il fallait montrer "pattes blanches" aux autorités policières qui surveillaient les principales entrées. On voit ici deux policiers scrutant les "papiers" d'un automobiliste qui leur paraissait "costaud".

La victoire de l'UN dans Joliette surprend

JOLIETTE. (G. L.) — Le triomphe de M. Pierre Roy, de l'UN, aux élections provinciales d'hier, dans le comté de Joliette, a complètement déroute les experts qui avait prédit la victoire à son adversaire libéral, M. Maurice Desrochers. M. Roy s'est mérité des majorités dans presque tous les pools. La majorité de M. Roy après le dépouillement de 123 bureaux de votation sur un total possible de 138 a été de 1802 voix. M. Roy a récolté 9890 voix et son plus proche adversaire, M. Desrochers, 8088. Le candidat du RIN, M. Laurent Mailhot a obtenu 1294 voix et celui du RN, M. René Bonin, 346.

Dans l'allocution qui a suivi son élection, M. Roy a déclaré que sa victoire prouvait que la maturité politique des électeurs du comté de Joliette était réellement à la hausse. Il a promis sa plus entière collaboration à tous les corps intermédiaires ainsi qu'aux autorités municipales et scolaires. "Je prendrai quelques jours de repos, a-t-il dit, après quoi, je serai à la disposition de tous les électeurs qui voudront bien venir me rencontrer."

La victoire de M. Roy est attribuable en grande partie à l'excellente collaboration que lui a apporté son organisation politique. Ses contacts personnels avec les électeurs durant toute la campagne électorale sont un autre atout qui, au dire des experts, a contribué à son élection.

Yvon Dupuis est heureux

SAINT-JEAN (R.P.) — L'ancien ministre d'Etat, M. Yvon Dupuis, était un homme heureux, hier soir. Nous l'avons interrogé, à sa résidence de Saint-Jean, vers 9 h. 30, alors que les libéraux et les candidats de l'Union nationale étaient sur un pied d'égalité.

La "conscience du premier ministre" a bien voulu nous faire la déclaration suivante: "L'élection témoigne du grand mécontentement dans le comté et dans la province contre M. Jean Lesage et son équipe qui se sont éloignés dangereusement du peuple. La défaite de M. Philodor Ouimet dans le comté de Saint-Jean est significative".

"Je suis heureux de voir que ma femme a obtenu un vote considérable malgré le fait qu'elle soit entrée dans la lutte à la toute dernière minute. Le nouveau député, M. Jérôme Proulx, est un homme distingué qui fera un excellent député au comté de Saint-Jean qui en avait réellement besoin."

Saint-Jean passe dans le camp de l'Union nationale

SAINT-JEAN. — Un nouveau venu en politique, M. Jérôme Proulx, candidat de l'Union nationale, ancien professeur au Collège militaire de Saint-Jean, a défait le député libéral sortant M. Philodor Ouimet avec une majorité confortable.

Le nouveau député du comté, peu surpris du résultat du vote, a dit tout simplement que la campagne électorale dans le comté avait été "sérieuse, digne et propre".

Par ailleurs, il nous a été impossible de rejoindre, hier soir, M. Philidor Ouimet. Ses organisateurs nous ont dit qu'un communiqué serait émis aux journaux aujourd'hui.

Madame Yvon Dupuis, la première femme candidate dans le comté, tout en remerciant ceux et celles qui lui avaient fait confiance, a dit qu'elle avait fait "une lutte sans argent".

Le candidat du R.I.N., M. Gilles Desmarchais, a dit qu'avec "un budget de $400 et des jeunes comme organisateurs, nous avons réussi à obtenir plus de 500 votes".

Le candidat du R.N., M. Louis Poirier, qui a obtenu un peu plus de 100 votes, s'est contenté de dire qu'il était satisfait du vote.

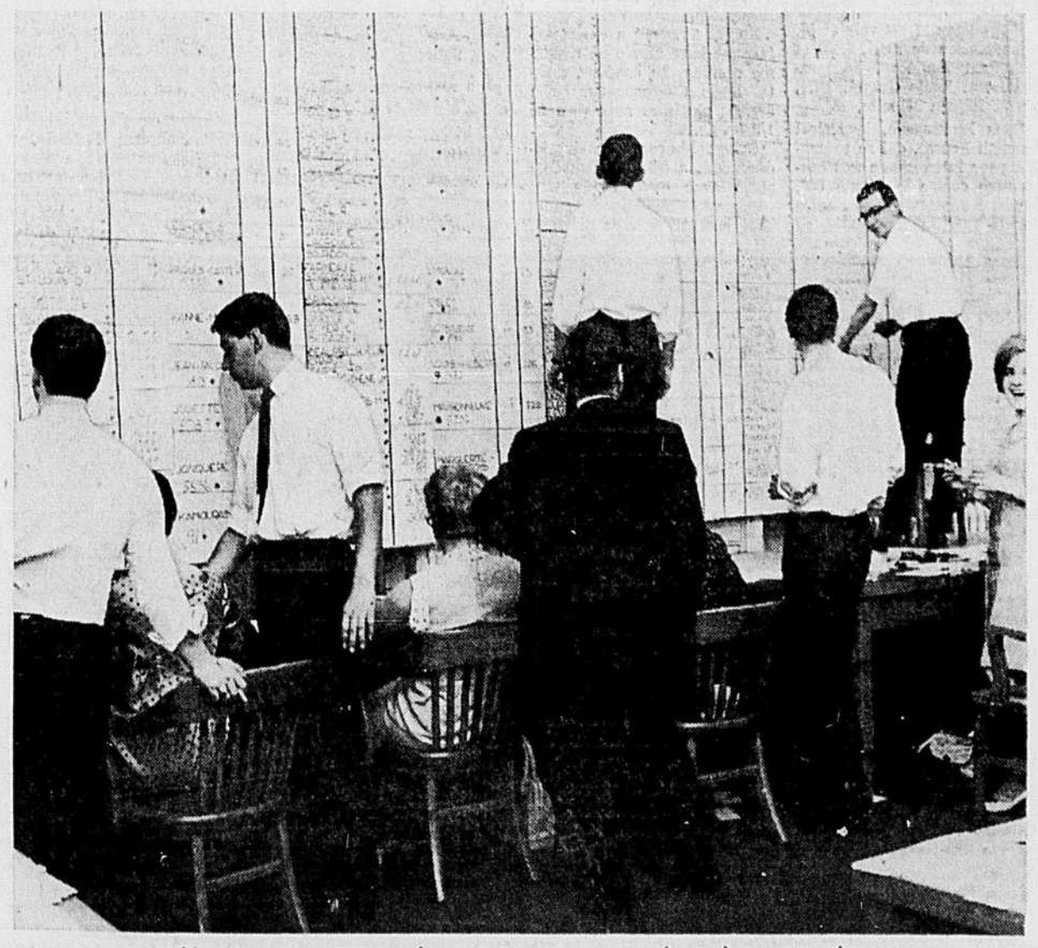
"Je crois au patronage"

— M. Laurent Hamel

IBERVILLE (par Y.G.) — Défait après avoir siégé six ans au Parlement provincial, M. Laurent Hamel a déclaré que "c'est la fin de six ans de cauchemar". Elu en 1960, puis en 1962, avec une majorité de 936, il a été défait par le candidat de l'Union nationale, M. Alfred Croisetière, par 704 voix. Iberville est un des plus petits comtés du Québec, avec 10,583 électeurs.

Pour expliquer sa déclaration, M. Hamel a ajouté: "Je crois au patronage. Nous n'avons pas pu donner 10 pour cent de ce qu'on venait nous demander." Sa déclaration semblait de toute évidence s'adresser aux cultivateurs qui forment la majorité du comté.

Malgré sa défaite, le candidat s'est déclaré "soulagé", tout en promettant bien que pour lui la politique active "c'est fini!"



Une journée très calme qui se termine dans la quiétude

Au bureau du président général des élections, M. François Drouin, ont terminait, hier soir, dans une douce quiétude, une journée qui fut dans l'ensemble extrêmement calme. Il n'y eut que deux moments d'inquiétude: le premier lorsqu'un télétype refusa obstinément de fonctionner, le second lorsque les résultats du scrutin dans la circonscription de Chambly tardèrent à entrer. La télévision suppléa pendant plus d'une heure aux résultats officiels et M. Pierre Laporte fut réélu dans Chambly . . . malgré un silence inquiétant en début de soirée. Le président Drouin, était satisfait de la journée du 5 juin.

Le résultat des élections du dimanche 5 juin 1966:

LA PRESSE publie ci-dessous un tableau illustrant les résultats des élections québécoises dans chaque circonscription. Les noms des nouveaux députés sont suivis d'une astérisque. Dans plusieurs comtés, la Presse canadienne ne nous ayant pas encore retransmis les résultats définitifs aux petites heures du matin, nous n'indiquons que le nom de l'élu, ou, en certains cas, le nom de l'élu et des résultats partiels.

On remarquera que, pour simplifier, nous avons accordé les circonscriptions de Chauveau et de Saint-Hyacinthe à l'Union nationale, les derniers chiffres obtenus indiquant que les candidats de ce parti étaient en avance. Le lecteur se souviendra toutefois que les résultats dans ces deux comtés ne sont pas officiels, certaines difficultés étant survenues dans le décompte du scrutin.

Pour la plupart des districts électoraux paraissent les résultats des élections de 1962. Mais par suite de la redistribution des sièges et de la révision de la carte, 42 comtés ont été créés de toutes pièces ou modifiés, le nombre des sièges ayant passé de 95 à 108. Dans ces 42 cas, les renseignements insérés dans ce tableau sont forcément très sommaires, sur la composition géographique des comtés nouveaux et sur les résultats des élections de 1962 dans les régions concernées.

Les abréviations ou sigles des partis sont les suivants : (L) parti libéral; (UN) Union nationale; (RIN) Rassemblement pour l'indépendance nationale; (RN) Ralliement national; (PSQ) parti socialiste du Québec; (PDE) parti de la démocratisation économique; (QCP) Quebec Conservative Party ou parti conservatif québecois; (Comm.) parti communiste. (Ind.) indique un candidat indépendant.

Abitibi-Est

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 1,109 — Lucien Cliche (L) 14,892 — F. J. Miquelon (UN) 13,783.

275 sur 281 bureaux

Raymond Bégin (UN)	11,037
Lucien Cliche (L)	*12,578
Roger Raymond (RN)	7,282
Réal St-Pierre (RIN)	1,458

42,934 électeurs

Abitibi-Ouest

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 1,648 — Alcide Courcy (L) 6,732 — Julien Beaudry (UN) 5,084.

85 sur 88 bureaux

Alcide Courcy (L)	*5,488
Maurice Dugré (UN)	3,925
Stanislas Godbout (RN)	3,160
Jean-Claude Lapointe (RIN)	316

15,328 électeurs

Ahuntsic

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien comté de Laval qui a donné une majorité au parti libéral en 1962).

194 sur 195 bureaux

Pierre Cinq-Mars (RIN)	4,177
Paul Demers (RN)	270
Jean-Paul Lefebvre (L)	*15,948
Roger Papineau (Ind.)	215
Guy Villiard (UN)	7,554

41,475 électeurs

Argenteuil

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 2,610 — William Cottingham (UN) 7,922 — Rodrigue Durocher (L) 5,312 — Gaétan Paquette (L. Ind.) 1,284.

111 sur 111 bureaux

Adalbert Beaudoin (RN)	91
Jean-Pierre Bouchard (RIN)	244
Roger Lajeunesse (UN)	4,560
André Lefebvre (Ind.)	3,483
Zoël Saindon (L)	*6,739

18,460 électeurs

Arthabaska

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 1,453 — J. A. L. Morissette (L) 10,988 — Georges-Yvon Jutras (UN) 9,535.

134 sur 134 bureaux

Roch Gardner (UN)	*10,488
René Jutras (RN)	2,107
André Martel (RIN)	625
Albert Morissette (L)	10,122

27,470 électeurs

Bagot

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 989 — Daniel Johnson (UN) 5,336 — Hermas Cardin (L) 4,347.

48 sur 70 bureaux

Bernard Desrosiers (RIN)	113
Réal Doucet (RN)	114
Daniel Johnson (UN)	*4,435
Lucien Lecompte (L)	2,981

12,869 électeurs

Beauce

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 947 — Paul-E. Allard (UN) 12,583 — Fabien Poulin (L) 11,636.

174 sur 187 bureaux

Paul-E. Allard (UN)	*15,465
Louis-A. Dion (L)	10,941
Napoléon Poulin (RN)	1,671

34,091 électeurs

Beauharnois

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 791 — Gérard Cadieux (L) 11,884 — Edgar Hébert (UN) 11,093.

151 sur 151 bureaux

Gérard Cadieux (L)	*10,855
Robert Cauchon (Ind.)	5,573
Nicolas Duguay (RN)	91
Lucien Leduc (UN)	8,782
Hubert Lemay (RIN)	967

30,561 électeurs

Bellechasse

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 273 — Gabriel Loubier (UN) 5,176 — Benoit Boulanger (L) 4,903.

75 sur 75 bureaux

Bernard Lacroix (L)	4302
Gabriel Loubier (UN)	* 6243

14,309 électeurs

Berthier

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 110 — Lucien McGuire (L) 5,938 — Azellus Lavallée (UN) 5,828 — Clément Lévesque (AP) 98.

87 bureaux

Guy Gauthier (UN)	*4,992
André Gravel (RN)	155
Lucien McGuire (L)	3,587

16,442 électeurs

Bonaventure

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,421 — Gérard-D. Lévesque (L) 9,525 — Léo-Arthur Poirier (UN) 7,104.

119 sur 129 bureaux

Réal Labonté (UN)	6642
Gérard-D. Lévesque (L)	* 10074

23,109 électeurs

Bourassa

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie des comtés de Bourget et de Laval, tous deux à majorité libérale en 1962).

233 bureaux

François Coron (UN)	9,597
Roland Dupont (Ind.)	805
Gérard Ledoux (RN)	635
Paul Rochon (RIN)	4,404
Georges-E. Tremblay (L)	*14,398

47,053 électeurs

Bourget

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie des anciens comtés de Bourget et de Maisonneuve, deux districts à majorité libérale en 1962).

219 sur 219 bureaux

Ernest Bilodeau (RIN)	2776
Lucien Boilard (RN)	379
Jean Meunier (L)	12102
Paul-Emile Sauvageau (UN)	* 13183
Roland Souchereau (PSQ)	297

43,525 électeurs

Brome

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 713 — Glendon Brown (L) 3,417 — J. Arthur Jolley (UN) 2,704.

46 bureaux

Glendon Brown (L)	*3,294
Armand Francoeur (RN)	139
Kenneth Seal (UN)	2,824

8,453 électeurs

Chambly

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien comté du même nom qui a donné une majorité au parti libéral en 1962).

223 sur 226 bureaux

Roland Côté (RN)	498
Benoit Francoeur (UN)	8106
Pierre Laporte (L)	* 19090
Gaston l'Ecuyer (RIN)	3922

47,142 électeurs

Champlain

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 1,282 — Maurice Bellemare (UN) 12,346 — Real Desrosiers (L) 11,064.

151 sur 151 bureaux

Maurice Bellemare (UN)	* 15200
Roger Boisvert (L)	8798
Viateur Paré (RN)	1010

30,722 électeurs

Charlevoix

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 594 — Raymond Mailloux (L) 6,942 — Arthur Leclerc (UN) 6,348.

95 sur 95 bureaux

Raymond Mailloux (L)	* 8088
Jean Warren (UN)	6835

18,006 électeurs

Châteauguay

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 1,538 — George Kennedy (L) 8,727 — Maurice Laberge (UN) 7,189.

122 sur 122 bureaux

Robert Beauchamp (Ind.)	5520
Louis Charbonneau (RIN)	1089
Emile Gaudreault (RN)	238
George Kennedy (L)	*6754
Robert Morgan (Ind.)	693
Robert Trudeau (UN)	5553

24,777 électeurs

Chauveau

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien Québec-comté qui avait donné en 1962, une majorité au parti libéral).

236 sur 240 bureaux

Jean-Jacques Bédard (L)	19013
Michel-Guy Huot (RIN)	1619
F.-Eugène Mathieu (UN)	*19867
Jean-Yves Roy (RN)	782

46,978 électeurs

Chicoutimi

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien comté de Chicoutimi qui avait donné, en 1962, une majorité à l'Union nationale).

123 bureaux

Jules Larouche (RN)	2,061
Jacques Riverin (L)	7,719
Jean-Noël Tremblay (UN)	*9,735

24,627 électeurs

Compton

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 1,014 — Claude Gosselin (UN) 5,568 — Roland Brousseau (L) 4,554 — Gérard Houle (AP) 104.

73 bureaux

André Gagnon (L)	4,127
Claude G. Gosselin (UN)	*5,880
Thérèse Mercier (RN)	244

12,683 électeurs

D'Arcy McGee

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie des deux comtés montréalais de Notre-Dame-de-Grâce et d'Outremont, tous deux à majorité libérale en 1962).

223 bureaux

Louise Belzile (RIN)	892
Gilles Côté (RN)	128
Boris Garmaise (UN)	1,552
Victor Goldbloom (L)	*24,653

45,611 électeurs

Deux-Montagnes

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,174 — Gaston Binette (L) 8,518 — Claude Lamoureux (UN) 6,344.

118 bureaux

Jean-Guy Bergeron (UN)	8,468
Gaston Binette (L)	*8,596
Jean-Robert Rémillard (RIN)	770
A. D. St-Louis (RN)	117

21,576 électeurs

Dorchester

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 1,060 — Joseph-A. Nadeau (UN) 7,818 — Serge-Paul Morin (L) 6,758.

111 sur 111 bureaux

Antonio Giguère (RN)	654
Francis O'Farrell (L)	7063
Paul-Henri Picard (UN)	*9524

20,773 électeurs

Dorion

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie des anciens comtés de Jeanne-Mance, Laurier et Outremont, qui ont tous trois donné une majorité au parti libéral en 1962).

202 sur 216 bureaux

François Aquin (L)	*9187
Maurice Custeau (UN)	8068
Mircea Emilio Horja (PDE)	122
Gilles Maillé (RIN)	1910
André Poitras (RN)	268
Jean (Johnny) Rougeau (Ind.)	1259

37,186 électeurs

Drummond

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 3,668 — Bernard Pinard (L) 14,621 — Lucien Morissette (UN) 10,953.

166 sur 166 bureaux

Marc-André Joyal (UN)	14136
Antonio Lemaire (RN)	788
Bernard Pinard (L)	*14494

34,581 électeurs

Dubuc

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie des anciens comtés de Chicoutimi et de Jonquière-Kénogami ; le premier avait voté en majorité Union nationale et l'autre libéral en 1962).

87 sur 120 bureaux

Roch Boivin (UN)	*5297
Jacques Cayer (RN)	2191
Eugène Lapointe (L)	4271
Laurier-E. Simard (Ind.)	3424

25,215 électeurs

Duplessis

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,416 — Henri-L. Coiteux (L) 7,345 — Roger Porlier (UN) 4,929.

96 sur 101 bureaux

Pierre Bourgault (RIN)	4,356
Jacques Brunet (RN)	147
Henri Coiteux (L)	*6,629
André Haince (UN)	268

18,573 électeurs

Fabre

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien comté de Laval, couvrant la moitié est de l'île Jésus. Laval avait donné une majorité au parti libéral en 1962).

184 sur 231 bureaux

Roger Delorme (UN)	10,007
Gilles Houde (L)	*13,204
Jean-Claude Paquet (PSQ)	325
Lionel Trépanier (RN)	358
Roger Turgeon (RIN)	3,446

47,475 électeurs

Frontenac

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 582 — Eloi Guillemette (UN) 6,217 — Jos-Luc Roy (L) 5,635.

95 sur 95 bureaux

Fernand Grenier (UN)	*6,901
Cécilien Pelchat (RN)	870
Jos.-Luc Roy (L)	5,294
Albert Turcotte (RIN)	153

15,446 électeurs

Gaspé-Nord

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 445 — François Gagnon (UN) 5,184 — Claude Jourdain (L) 4,739 — J.-Paul Lapointe (Ind.) 93.

68 sur 68 bureaux

Normand Charlebois (RIN)	131
François Gagnon (UN)	*5,251
Guy Marsolais (L)	4,945

12,041 électeurs

Gaspé-Sud

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 113 — Guy Fortier (L) 7,197 — Camille-Eugène Pouliot (UN) 7,084.

111 bureaux

John-Arthur Brochet (UN)	7,624
Guy Fortier (L)	*8,808

18,625 électeurs

Gatineau

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 1,725 — Roy Fournier (L) 10,289 — Gérard Desjardins (UN) 8,564.

172 sur 172 bureaux

Yves Bégin (RIN)	1,147
Jean-Claude Branchaud (UN)	9,749
Roy Fournier (L)	*11,123
Léo Joanisse (RN)	207

31,849 électeurs

Gouin

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie des deux comtés montréalais de Jeanne-Mance et Laurier, deux districts à majorité libérale en 1962).

252 sur 252 bureaux

Gérard Gosselin (UN)	10,062
Jean Lefebvre (RN)	618
Ch.-Henri Lutz (Comm.)	106
Yves Michaud (L)	*12,979
Bernard Morrier (RIN)	3,469

44,596 électeurs

Hull

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 6,266 — Oswald Parent (L) 14,854 — Edgar Chénier (UN) 8,588.

160 sur 160 bureaux

Edgar Chénier (UN)	8,192
Roger Léger (RIN)	222
Oswald Parent (L)	*10,803

33,378 électeurs

Huntingdon

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 528 — Henry Alister Sommerville (UN) 3,449 — Kenneth Fraser (L) 2,921.

43 bureaux

Kenneth Fraser (L)	*3,474
Alister Sommerville (UN)	3,417

8,559 électeurs

Iberville

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 936 — Laurent Hamel (L) 4,452 — Alfred Croisetière (UN) 3,516.

52 bureaux

Jean Brault (RIN)	431
Alfred Croisetière (UN)	*4,470
Laurent Hamel (L)	3,717
Maurice Papineau (RN)	229

10,556 électeurs

Iles-de-la-Madeleine

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 192 — Louis-Philippe Lacroix (L) 2,674 — Hormidas-D. Langlais (UN) 2,482.

26 sur 31 bureaux

Gérard Gingras (UN)	1,641
L.-Philippe Lacroix (L)	*3,350

6,611 électeurs

Jacques-Cartier

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien comté du même nom et qui a donné une majorité au parti libéral en 1962).

182 sur 217 bureaux

Laurent Bourdon (RIN)	1508
Eugène Farineau (UN)	5274
Noël St-Germain (L)	* 15235
Jean Villeneuve(RN)	203

41,811 électeurs

Jeanne-Mance

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien comté du même nom et d'une partie de Maisonneuve, deux districts à majorité libérale en 1962).

269 sur 269 bureaux

Jean-Marie Bédard (PSQ)	265
Aimé Brisson (L)	* 16687
Bruno Colpron (RIN)	4369
Jacques Dinelle (UN)	10516
Georges Goyer (RN)	346

52,103 électeurs

Jean-Talon

(NOUVEAU COMTE englobant l'ancien Québec-centre et une partie des districts Québec-Est et Québec-Ouest, trois comtés à majorité libérale en 1962).

200 sur 203 bureaux

Henri Beaupré (L)	* 13929
Paul Chaput (UN)	10331
Jean Miville-Deschênes (RN)	701
H. P. Gagné (RIN)	1239

38,539 électeurs

Joliette

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 5,037 — Maurice Majeau (UN) 10,236 — Gaston Lambert (L) 5,199 — C.-Maurice Desrochers (Ind.-L) 3,891.

123 sur 138 bureaux

René Bonin (RN)	346
Maurice Desrochers (L)	8,088
Laurent Mailhot (RIN)	1,294
Pierre Roy (UN)	*9,890

27,489 électeurs

Jonquière

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien district de Jonquière-Kénogami en majorité libérale en 1962).

68 sur 169 bureaux

Roger Dufault (UN)	7316
Georges-L. Gauthier (RIN)	1123
Gérald Harvey (L)	* 11804
Majella Tremblay (RN)	3935
Richard Tremblay (PSQ)	166

32,142 électeurs

Kamouraska

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 41 — Gérard Dallaire (L) 5,453 — J.-Alfred Plourde (UN) 5,412.

73 sur 83 bureaux

Gérard Dallaire (L)	4161
Adélard D'Anjou (UN)	* 5350
Jacques Lévesque (RN)	151
Oscar Lévesque (Ind.)	581

15,583 électeurs

Labelle

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 1,695 — Fernand Lafontaine (UN) 6,005 — Jean Poulin (L) 4,310 — Hormidas Côté (Ind.) 199.

71 sur 92 bureaux

Henri Jolicoeur (L)	3447
Fernand Lafontaine (UN)	* 5078
Claude Lavoie (RIN)	418
Emilien Martel (RN)	78

14,549 électeurs

Lac-St-Jean

(NOUVEAU COMTE englobant l'ancien comté du même nom et une partie du comté de Jonquière-Kénogami, deux districts à majorité libérale en 1962).

123 sur 135 bureaux

Normand Bergeron (RN)	1,557
Lucien Collard (L)	8,433
Léonce Desmeules (UN)	*10,882

24,670 électeurs

Lafontaine

(NOUVEAU COMTE formé d'une parti de l'ancien comté de Bourget, libéral en 1962).

218 sur 218 bureaux

Jean-Paul Beaudry (UN)	* 12989
Jean Boisclair (RN)	325
Robert Dénommé (RIN)	2539
Jean-Louis Henrichon (L)	12264

44,978 électeurs

L'Assomption

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 1,984 — Frédéric Coiteux (L) 9,680 — Jacques Auger (UN) 7,696 — René Roger (AP) 134 — Camille Roy (Ind. L) 70.

116 sur 129 bureaux

Frédéric Coiteux (L)	8697
Paul-Emile Guérard (RIN)	1249
Robert Lussier (UN)	* 9300
Henri Tremblay (RN)	349

26,589 électeurs

Laurier

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie des anciens comtés de Laval, Laurier et Outremont, trois districts à majorité libérale en 1962).

251 sur 251 bureaux

Andrée Bertrand-Ferretti (RIN)	2,131
Jacques Desjardins (UN)	8,251
Georges-H. Grenier (PDE)	418
Alfred Lévesque (RN)	691
René Lévesque (L)	*14,812

43,151 électeurs

Laval

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien comté de Laval, couvrant la partie ouest de l'île Jésus. Le parti libéral a remporté le comté de Laval en 1962).

253 sur 278 bureaux

Raymond Lagacé (UN)	10,977
J.-Noël Lavoie (L)	*16,146
Germain Monette (Ind.)	954
Pierre Renaud (RIN)	2,595
François Robillard (RN)	278
William Taylor (Ind.)	1,086

48,217 électeurs

Laviolette

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 1,533 — C.-Romulus Ducharme (UN) 11,315 — Alfred Therrien (L) 9,782.

147 sur 147 bureaux

Louis Denoncourt (RIN)	1,556
Pierre-A. Larocque (L)	8,660
André Leduc (UN)	*12,081

27,855 électeurs

Lévis

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,346 — Roger Roy (L) 13,434 — Fernand Samson (UN) 11,088 — Edouard Gagné (Ind.) 156.

138 sur 165 bureaux

Jos.-Henri Bégin (RN)	428
Edouard Gagné (RIN)	711
Jean-Marie Morin (UN)	*12,155
Roger Roy (L)	10,002

34,693 électeurs

Limoilou

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien district de Québec-Est qui a élu le premier ministre Jean Lesage en 1962).

229 sur 230 bureaux

Gaston Bernier (RIN)	1,294
Isidore Deschênes (L)	14,777
Denise Grégoire (Comm.)	28
Armand Maltais (UN)	*16,384
Roland Perron (RN)	567

43,573 électeurs

L'Islet

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 639 — Fernand Lizotte (UN) 5,239 — André Rousseau (L) 4,600.

75 sur 75 bureaux

Fernand Lizotte (UN)	*6,003
Gérard Plourde (L)	4,809

13,605 électeurs

Lotbinière

ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 849 — René Bernatchez (UN) 6,393 — Charles Lemire (L) 5,544.

83 sur 83 bureaux

René Bernatchez (UN)	*6,229
Raymond Blais (L)	6,144
Gérard Grenier (RN)	1,249

15,758 électeurs

Louis-Hébert

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de Québec-Comté et de Québec-Est, tous deux à majorité libérale en 1962).

210 sur 226 bureaux

Arthur Beauchemin (RN)	376
Henri Laberge (RIN)	2,822
Maxime Langlois (UN)	7,840
Jean Lesage (L)	*20,956

44,436 électeurs

Maisonneuve

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien comté du même nom et qui avait donné une majorité au parti libéral en 1962).

229 bureaux

Jean Clermont (RIN)	3,468
Léon Deschamps (RN)	378
Marcel Dupré (L)	11,692
Henri Gagnon (PSQ)	189
André Léveillé (UN)	*12,710

47,406 électeurs

Marguerite-Bourgeoys

(NOUVEAU COMTE formé d'une partie des deux districts montréalais de Jacques-Cartier et Notre-Dame-de-Grâce, tous deux libéraux en 1962).

190 bureaux

Claire Kirkland-Casgrain (L)	*13,282
Bernard Couture (UN)	4,253
Rolland Limoges (RN)	154
Jean Martineau (RIN)	1,209
Joseph-P. Miller (Ind.)	2,621

38,173 électeurs

Union nationale 55, Libéraux 51, Indépendants 2

Maskinongé
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 734 — A.-Germain Caron (UN) 5,312 — Jean-Marie Thisdel (L) 4,578.

62 sur 68 bureaux

Avelin Dalcourt (L)	4,643
Jean-Marie Deschênes (RN)	160
Rémi Paul (UN)	*5,522

12,781 électeurs

Matane
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 130 — J.-Philippe Castonguay (L) 8,204 — C. Borromée Quimper (UN) 8,074.

125 sur 125 bureaux

Jean Bienvenue (L)	*9,137
Jean Blanchet (UN)	8,776
Michel Dufresne (RN)	465

23,115 électeurs

Matapédia
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 252 — Bona Arsenault (L) 6,111 — Clovis Gagnon (UN) 5,859.

83 bureaux

Bona Arsenault (L)	*6,114
Jean-Paul Fiset (UN)	6,039
Gérard Gagnon (RN)	145
Gilles Savard (RIN)	214

15,998 électeurs

Mégantic
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,420 — Emilien Maheux (L) 13,182 — Henri Paquet (UN) 10,762.

163 sur 163 bureaux

Marc Bergeron (UN)	*11,862
Emilien Maheux (L)	11,200
Harold Vachon (RN)	2,376

30,502 électeurs

Mercier
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie des comtés montréalais de Mercier et de Saint-Louis, tous deux à majorité libérale en 1962).

218 sur 234 bureaux

Robert Bourassa (L)	*11,069
Lucien Jac.-Cossette (Comm.)	97
André Dagenais (RIN)	2,909
Roger Smith (RN)	323
Conrad Touchette (UN)	10,358

43,351 électeurs

Missisquoi
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 1,962 — Jean-Jacques Bertrand (UN) 7,630 — Gabriel Cloutier (L) 5,668.

80 sur 90 bureaux

Jean-Jacques Bertrand (UN)	*8,093
Jean-Christophe Gaétan (RIN)	330
Lucien Lapointe (RN)	124
Claude Noiseux (L)	5,047

19,322 électeurs

Montcalm
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 911 — Gérard Martin (L) 4,662 — Maurice Tellier (UN) 3,751.

61 bureaux

Gérard Martin (L)	4,538
Marcel Masse (UN)	*5,033
Aldéo Forest (RN)	48
Evangéliste St-Georges (RIN)	152

11,335 électeurs

Montmagny
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 111 — Jean-Paul Cloutier (UN) 5,747 — Laurent Lizotte (L) 5,636.

79 sur 79 bureaux

Raymond Bleney (RN)	271
Jean-Paul Cloutier (UN)	*6,764
Julien Côté (L)	5,337

15,280 électeurs

Montmorency
(NOUVEAU COMTE englobant l'ancien district du même nom et une partie de l'ancien Québec-Comté, le premier ayant donné une majorité au parti libéral et l'autre à l'Union nationale en 1962).

145 sur 167 bureaux

Guy Pouliot (RIN)	1,156
Maurice Talbot (RN)	722
Réal Therrien (L)	8,286
Gaston Tremblay (UN)	*12,839

31,851 électeurs

Napierville-Laprairie
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,278 — Laurier Baillargeon (L) 9,865 — J.-Hercule Riendeau (UN) 7,587.

140 sur 140 bureaux

Laurier Baillargeon (L)	*9651
Jean Martin (RN)	466
Jean-Jacques Mercier (UN)	8878
Rodrigue Potvin (Ind.)	3400

28,755 électeurs

Nicolet
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 484 — Germain Hébert (L) 7,209 — Camille Roy (UN) 6,725.

103 bureaux

Germain Hébert (L)	5,193
Monique Savard-Costisella (RN)	205
Clément Vincent (UN)	*5,414

17,435 électeurs

Notre-Dame-de-Grâce
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien district du même nom, où le candidat libéral a obtenu la majorité en 1962).

205 sur 206 bureaux

Dollard Dansereau (UN)	2037
Luke G. Dougherty (QCP)	2970
Eric Kierans (L)	*9406
Walter P. O'Leary (RIN)	932
Marcien St-Aubin (RN)	110

43,073 électeurs

Olier
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien district de Bourget à forte majorité libérale en 1962).

217 bureaux

Gérard Biron (RN)	439
Fernand Boudreau (RIN)	3,169
Maurice Constantineau (UN)	8,935
Fernand Picard (L)	*11,348

44,949 électeurs

Outremont
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien district du même nom qui a donné la majorité au parti libéral en 1962).

193 bureaux

Jérôme Choquette (L)	*10,360
André D'Allemagne (RIN)	1,732
Paul Kingwell (QCP)	727
Louise Mayer (UN)	1,525
Germaine Tremblay (RN)	66

40,129 électeurs

Papineau
(ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 2,351 — Roméo Lorrain (UN) 12,304 — Conrad Lanthier (L) 9,953.

132 sur 164 bureaux

Roger Bureau (RN)	408
Marcel Chaput (RIN)	2382
Bernard Desrosiers (L)	9948
Roland Théoret (UN)	*11207

31,472 électeurs

Pontiac
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 1,675 — Raymond-T. Johnston (UN) 5,108 — Wallace McDonald (L) 3,433.

67 sur 67 bureaux

Raymond Johnston (UN)	*4384
Clifford Robillard (L)	4219

11,770 électeurs

Portneuf
(NOUVEAU COMTE englobant l'ancien district du même nom auquel on a ajouté une partie de l'ancien Québec-Comté, deux districts à majorité libérale en 1962).

177 sur 177 bureaux

Roland Coderre (Ind.)	87
Antoine Drolet (RN)	4042
Lucien Duplain (L)	10240
Marcel-R. Plamondon (UN)	*11395
Roger Thériault (RIN)	692

32,529 électeurs

Richelieu
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,137 — Gérard Cournoyer (L) 10,598 — Bernard Gagné (UN) 8,461.

141 sur 141 bureaux

Lorenzo Bonneau (RN)	141
Gérard Cournoyer (L)	11177
Normand Héon (RIN)	1221
Maurice Martel (UN)	* 12255

29,503 électeurs

Richmond
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,703 — Emilien Lafrance (L) 9,932 — Raynald Fréchette (UN) 7,229.

119 sur 119 bureaux

Lucien Bachand (UN)	8034
André Bergeron (RN)	1088
Emilien Lafrance (L)	* 8366

22,877 électeurs

Rimouski
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 911 — Albert Dionne (L) 10,720 — Gaétan Bérubé (UN) 9,809.

137 sur 138 bureaux

Yves Dupré (RIN)	507
Aristide Girardin (UN)	11398
Maurice Tessier (L)	* 11814

30,565 électeurs

Rivière-du-Loup
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 403 — Alphonse Couturier (L) 8,493 — Gérard Lebel (UN) 8,090.

108 sur 122 bureaux

Alphonse Couturier (L)	8062
Gérard Lebel (UN)	* 8664

22,725 électeurs

Robert-Baldwin
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien district de Jacques-Cartier à forte majorité libérale en 1962).

240 sur 264 bureaux

John-P. Boyle (QCP)	1133
Yves Gariépy (RIN)	828
J.-Maurice Provost (UN)	2702
Arthur Séguin (Ind.)	* 17625
Jean-Paul Trudel (RN)	119
Norman Wray (L)	10152

50,232 électeurs

Roberval
(NOUVEAU COMTE formé du district du même nom, avec des limites légèrement modifiées. En 1962, le district de Roberval avait donné la majorité à l'Union nationale).

159 bureaux

J.-Armand Bilodeau (Ind.)	205
Henri-Paul Brassard (L)	7,906
Georges Gauthier (UN)	*9,257
Claude Munger (RN)	1,558

30,023 électeurs

Rouville
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 1,426 — François Boulais (L) 6,575 — Léo Filion (UN) 5,149.

82 sur 82 bureaux

Albéric Archambault (RN)	231
François Boulais (L)	* 6145
Yvon Hamel (UN)	6124
Maurice Mercier (RIN)	636

16,399 électeurs

Rouyn-Noranda
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 3,144 — Edgar Turpin (L) 9,386 — Marcel Cinq-Mars (UN) 6,242.

113 sur 114 bureaux

Antonio Flamand (UN)	* 6350
Laurent Legault (RN)	4067
Réginald Pitre (RIN)	709
Edgar Turpin (L)	5368

20,886 électeurs

Saguenay
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 3,106 — Rodrigue Thibeault (L) 12,116 — Roland Verreault (UN) 9,010.

194 sur 194 bureaux

Ernest Bruyère (UN)	9221
Lucien Lessard (RN)	2399
Pierre Maltais (L)	*10238
Adias Mimeault (Ind.)	431

36,238 électeurs

Sainte-Anne
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien district du même nom et d'une partie de chacun des anciens districts suivants : Saint-Henri, Saint-Louis et Westmount-Saint-Georges ; les 3 derniers ont voté en majorité pour le parti libéral en 1962, et le premier a élu l'indépendant Frank Hanley).

199 sur 203 bureaux

Eugène Fournier (L)	4882
Frank Hanley (Ind.)	*6326
Marcel Labelle (Ind.)	231
André Lalonde (RIN)	704
Bruno Lépine (UN)	4233
Joseph Ranger (RN)	226

31,749 électeurs

Sainte-Marie
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien district du même nom — (UN) en 1962 — d'une partie de Maisonneuve — (L) en 1962 — et d'une partie de Saint-Jacques — (UN) en 1962).

108 sur 196 bureaux

Edgar Charbonneau (UN)	*6225
Ronald Poupart (L)	4309
Jacques Racicot (RN)	226
Paul Soulard (RIN)	1037

38,048 électeurs

Saint-Henri
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien comté du même nom qui a donné la majorité au parti libéral en 1962).

185 sur 195 bureaux

Léo Dauphinais (RN)	378
Philippe Lalonde (L)	6359
Camille Martellani (UN)	*9825
Louise Salmon-Limoges (Ind.)	2903
André Villeneuve (RIN)	2299

40,583 électeurs

Saint-Hyacinthe
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,701 — René Saint-Pierre (L) 12,070 — Maurice Rousseau (UN) 9,369.

146 sur 147 bureaux

Denis Bousquet (UN)	*10941
Claude Riendeau (RIN)	1853
René Saint-Pierre (L)	10870

30,161 électeurs

Saint-Jacques
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de chacun des comtés montréalais de Mercier, Sainte-Marie, Saint-Jacques et Saint-Louis qui ont voté en 1962 respectivement L, UN, UN et L).

65 sur 184 bureaux

Paul Dozois (UN)	*8942
Jacques Guilbeault (L)	6962
Paul Mainville (RIN)	1675
Jean-Paul Poulin (RN)	336

35,138 électeurs

Saint-Jean
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 866 — Philidor Ouimet (L) 8,869 — J.-Paul Beaulieu (UN) 8,003 — Amédée Bélanger (Ind.-L) 672.

120 bureaux

Gilles Desmarchais (RIN)	655
Mme Yvon Dupuis (Ind.)	1,746
Philidor Ouimet (L)	5,104
Louis Poirier (RN)	137
Jérôme Proulx (UN)	*7,200

22,309 électeurs

Saint-Laurent
(NOUVEAU COMTE formé des anciens districts de Jacques-Cartier et de Laval, deux comtés libéraux en 1962).

159 sur 249 bureaux

Henri Beaulieu (UN)	4,279
Rodrigue Guité (RIN)	1,918
Léo Pearson (L)	*13,508

48,649 électeurs

Saint-Louis
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie des anciens comtés de Saint-Louis et d'Outremont, deux districts libéraux en 1962).

165 bureaux

Harry Blank (L)	*8,071
Lucien Plante (RN)	458
Nathan Shore (UN)	1,494
Guy Viel (RIN)	
Sam Walsh (Comm.)	211

27,553 électeurs

Saint-Maurice
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 3,224 — René Hamel (L) 15,684 — Georges Demers (UN) 12,460.

168 bureaux

Georges Cossette (RIN)	3,243
Philippe Demers (UN)	*13,872
Jean-Guy Trépanier (L)	12,511

36,672 électeurs

Saint-Sauveur
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie des anciens comtés de Saint-Sauveur qui a voté en majorité UN en 1962, et de Québec-Comté en majorité L en 1962).

148 sur 157 bureaux

Francis Boudreau (UN)	*14,593
Raymond Cloutier (RN)	948
Léo Paquet (L)	8,506
Maurice Savard (RIN)	679

34,623 électeurs

Shefford
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 800 — Armand Russell (UN) 12,026 — Marcel Boivin (L) 11,226 — Roméo-A. Lantagne (Ind.-L) 794.

Complet — 170 bureaux

Roland Dubois (RIN)	1,061
Arthur Maheux (L)	10,357
Gérald Montpetit (RN)	1,110
Armand Russell (UN)	*14,510

33,947 électeurs

Sherbrooke
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 1,825 — Carrier Fortin (L) 18,539 — Armand Nadeau (UN) 16,714 — Claude Perreault (AP) 87.

50 sur 266 bureaux

Denis Brault (RIN)	1,492
Carrier Fortin (L)	17,305
Raynald Fréchette (UN)	*19,932
Philippe Lord (RN)	1,038

53,392 électeurs

Stanstead
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,101 — Georges Vaillancourt (L) 8,918 — Rolland-A. Dion (UN) 6,817 — Marcel-Richard Ostiguy (AP) 99.

116 bureaux

Lorne C. MacPherson (UN)	7,688
Gérard Marchand (RN)	624
Georges Vaillancourt (L)	*8,298

21,581 électeurs

Taillon
(NOUVEAU COMTE pris à même l'ancien district de Chambly qui a donné une majorité au parti libéral en 1962).

Complet — 181 bureaux

Jacques Ferron (RIN)	4,113
Paul-Emile Labrosse (UN)	8,414
Guy Leduc (L)	*8,628
Gaston Prévost (Ind.)	514
Robert Tremblay (RN)	691

38,271 électeurs

Témiscamingue
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 462 — Gilbert Théberge (L) 4,102 — André Larouche (UN) 3,640.

60 sur 61 bureaux

Arcade Plante (UN)	2,251
Camil Samson (RN)	2,358
Gilbert Théberge (L)	*4,406

10,751 électeurs

Témiscouata
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 2,089 — Antoine Raymond (UN) 5,931 — Fernand Thibault (L) 3,842.

64 sur 75 bureaux

Clermont Dickner (RN)	390
Guy Pelletier (L)	4,111
Montcalm Simard (UN)	*4,798

13,231 électeurs

Terrebonne
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 8,188 — Lionel Bertrand (L) 26,901 — Lucien Thinel (UN) 18,713.

Complet — 357 bureaux

Maurice Dumas (RIN)	4,241
Denis Hardy (L)	22,344
Hubert Murray (UN)	*24,503
Gilles Parent (RN)	681

68,417 électeurs

Trois-Rivières
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 1,036 — Yves Gabias (UN) 15,323 — Fernand Duchaine (L) 14,287.

194 sur 195 bureaux

Léon Balcer (L)	14,028
Yves Gabias (UN)	*15,239
Fernand Villemure (RIN)	1,656

38,126 électeurs

Vaudreuil-Soulanges
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,809 — Paul Gérin-Lajoie (L) 10,780 — Loyola Schmidt (UN) 7,971.

Complet — 128 bureaux

Paul Gérin-Lajoie (L)	*11,108
Aimé Grandmaison (UN)	8,460
Louis Gravel (RIN)	466
Jean-Paul Laflèche (Ind.)	714
Régent Millette (RN)	124

25,638 électeurs

Verchères
(NOUVEAU COMTE englobant l'ancien comté du même nom et une partie de l'ancien Chambly, tous deux à majorité libérale en 1962).

132 sur 134 bureaux

Jacques Charest (RIN)	1,331
Roland Comtois (UN)	7,642
Guy Lechasseur (L)	*11,577
Michel Migneault (RN)	224

27,934 électeurs

Verdun
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 10,274 — George O'Reilly (L) 21,208 — Laurent Gendron (UN) 10,934. (C'est l'ancien district de Montréal-Verdun dont seule l'appellation a été changée).

234 bureaux

R. "Reggie" Chartrand (RIN)	1,202
André Fabien (UN)	8,185
René Lassonde (RN)	335
Claude Wagner (L)	*19,089

47,242 électeurs

Westmount
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de chacun des districts suivants : Notre-Dame-de-Grâce, Outremont, Saint-Georges et Sainte-Anne, tous à majorité libérale en 1962, sauf le dernier où l'indépendant Frank Hanley a été élu).

Complet — 227 bureaux

Roger Billette (QCP)	649
John H. Dunne (Ind.)	967
Urbain Ficher (UN)	2,053
Richard Hyde (L)	*17,881
Andrée Maillet-Hobden (RIN)	1,151
Lucien Vallée (RN)	111

46,096 électeurs

Wolfe
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 481 — René Lavoie (UN) 3,939 — Gérard Lemieux (L) 3,458 — Robert Roy (AP) 46.

Complet — 47 bureaux

René Lavoie (UN)	*5,199
Gilles Morin (RN)	250
Léandre Proteau (L)	2,661

9,134 électeurs

Yamaska
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 1,377 — Antonio Elie (UN) 4,078 — Maurice Lavallée (L) 2,701.

48 sur 49 bureaux

Benjamin Faucher (L)	3,750
Paul Shooner (UN)	*3,991

9,048 électeurs

Réactions des chefs des partis fédéraux

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pearson, a suivi jusqu'à une heure avancée de la nuit le dépouillement du scrutin de l'élection provinciale au Québec, mais il a refusé de faire quelque commentaire que ce soit.

Pourtant, un porte-parole du gouvernement, qui n'a pas voulu être identifié, a déclaré qu'un changement de gouvernement au Québec pourrait poser "d'importantes questions" au sujet des relations fédérales-provinciales et le "fédéralisme coopératif" mis de l'avant par le premier ministre Pearson.

Ce porte-parole a précisé que le leader de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, a fait quelques "déclarations dogmatiques" concernant les relations du Québec avec le gouvernement d'Ottawa, particulièrement au niveau de la récupération des pouvoirs de taxation, mais qu'il était encore trop tôt pour se prononcer sur les répercussions de ces demandes.

Le chef de l'Opposition conservatrice, M. Diefenbaker, a lui aussi refusé de commenter les résultats de l'élection provinciale québécoise. Il a fait savoir, par l'entremise d'un porte-parole, qu'il ne commenterait pas les résultats d'une élection provinciale. Cependant, son lieutenant québécois, M. Théogène Ricard, a déclaré, au cours d'une interview téléphonique, que l'Union nationale avait pris les Libéraux par surprise.

"Les Libéraux étaient convaincus de tout balayer, a-t-il dit, mais les Québécois ont pensé autrement et ont manifesté leur inquiétude de la façon dont a été menée la révolution tranquille au Québec."

Le leader du Nouveau Parti Démocratique, M. Douglas, a déclaré pour sa part que le résultat de l'élection québécoise reflétait parfaitement le "malaise général" qui existe au pays.

M. Douglas a ajouté que l'expérience encore récente de l'Ile-du-Prince-Edouard et celle du Québec indiquent clairement que n'importe quel gouvernement qui déciderait de se présenter devant le peuple actuellement ne pourrait faire autrement qu'avoir de sérieuses difficultés.

Il ne croit cependant pas que le Québec a décidé hier d'appuyer une position plus intransigeante de son gouvernement dans ses négociations futures avec le gouvernement central. "M. Johnson, devait-il préciser, a recueilli des votes en combattant pour des problèmes particuliers à chaque circonscription électorale".

De son côté, le chef du Ralliement créditiste, M. Réal Caouette, s'est presque déclaré satisfait de la déconfiture enregistrée hier par les candidats du Ralliement national.

"Le résultat des élections provinciales, a dit M. Caouette, confirme le fait que le Ralliement créditiste n'a rien à faire dans l'arène politique québécoise. J'ai soutenu il y a deux ans, il y a cinq mois, il y a trois mois, que notre affaire est strictement fédérale."

M. Caouette a également formulé l'espoir que l'incapacité du Ralliement national de faire élire un seul candidat au cours de l'élection d'hier convaincra le groupe créditiste de ce parti d'abandonner la politique québécoise "pour rentrer à plein dans l'arène fédérale".

M. Caouette a encore déclaré, de sa résidence de Rouyn, que "la culbute imposée à M. Lesage est de nature à améliorer le climat politique au Québec".

Il a finalement prédit qu'en raison de la défaite, "M. Jean Lesage se laissera tenter de rentrer dans l'arène fédérale".

"M. Lesage va essayer de s'assurer des appuis chez les libéraux fédéraux, a dit le chef du Ralliement, pour poser sa candidature à la succession de M. Lester B. Pearson comme chef du parti libéral fédéral".

Les tiers partis ont bouleversé la position des partis traditionnels

La percée des tiers partis, assez impressionnante dans certaines régions, n'a pas été suffisante pour leur assurer un seul siège à l'Assemblée législative. Ce qui semble sûr, c'est qu'ils ont bouleversé dans plusieurs cas la position relative des deux partis traditionnels. Dans certains cas, les votes recueillis par le Rassemblement pour l'indépendance nationale et par le Ralliement national coïncident de façon à peu près proportionnelle au recul des candidats de l'Union nationale ou du parti libéral.

Avec 73 candidats, le RIN aura obtenu environ 125,000 voix, tandis que les 90 candidats du RN auront recueilli environ 75,000 voix. L'idéologie indépendantiste, dans ses versions socialisante et créditiste, aura donc été jugée acceptable, sur un plan politique, par 200,000 Québecois.

Ces Québecois ne sont pas répartis également sur l'ensemble du territoire. Le Ralliement national a trouvé son meilleur appui dans les régions qui furent ou qui demeurent créditistes au niveau fédéral, tandis que le Rassemblement pour l'indépendance nationale a obtenu le plus de voix dans les grandes et moyennes régions urbaines.

Un certain nombre de faits isolés méritent un examen approfondi. La victoire du candidat libéral Victor Goldbloom land D'Arcy McGee, avec plus de 90 pour cent des voix, est certainement un de ces faits étonnants.

Que le candidat du Quebec Conservative Party soit arrivé deuxième dans Notre-Dame-de-Grâce, avec près de 20 pour cent des voix, est un autre fait qui mérite d'être souligné. Les électeurs anglophones de Montréal semblent avoir abandonné pour de bon l'Union nationale.

Dans certains comtés de l'île de Montréal, les suffrages recueillis par le RIN et le RN atteignent parfois un pourcentage impressionnant. Dans Ahuntsic par exemple, près de 25 pour cent. Dans Gouin, 15 pour cent. Dans Jeanne-Mance, 14.7 pour cent. Dans le comté de M. René Lévesque, Laurier, plus de 10 pour cent. Dans Taillon, partie de l'ancien comté de Chambly, plus de 21 pour cent.

Voici les 108 nouveaux députés

Union nationale


Arthabaska
Rock GARDNER


Bagot
Daniel JOHNSON


Beauce
Paul-Emile ALLARD


Bellechasse
Gabriel LOUBIER


Berthier
Guy GAUTHIER


Bourget
Paul-Emile SAUVAGEAU


Champlain
Maurice BELLEMARE


Chauveau
F.-Eugène MATHIEU


Chicoutimi
Jean-Noel TREMBLAY


Compton
Claude G. GOSSELIN


Dorchester
Paul-Henri PICARD


Dubuc
Roch BOIVIN


Frontenac
Fernand GRENIER


Gaspé-Nord
François GAGNON


Iberville
Alfred CROISETIERE


Joliette
Pierre ROY


Kamouraska
Adélard D'ANJOU


Labelle
Fernand LAFONTAINE


Lac Saint-Jean
Léonce DESMEULES


Lafontaine
Jean-Paul BEAUDRY


L'Assomption
Robert LUSSIER


Laviolette
André LEDUC


Lévis
Jean-Marie MORIN


Limoilou
Armand MALTAIS


L'Islet
Fernand LIZOTTE


Lotbinière
René BERNATCHEZ


Maisonneuve
André LEVEILLE


Maskinongé
Rémi PAUL


Mégantic
Marc BERGERON


Missisquoi
Jean-Jacques BERTRAND


Montcalm
Marcel MASSE


Montmagny
Jean-Paul CLOUTIER


Montmorency
Gaston TREMBLAY


Nicolet
Clément VINCENT


Papineau
Roland THEORET


Pontiac
Raymond JOHNSTON


Portneuf
Marcel PLAMONDON


Richelieu
Maurice MARTEL


Rivière-du-Loup
Gérard LEBEL


Roberval
Georges GAUTHIER

Rouyn-Noranda
Antonio FLAMAND

Ste-Marie
Edgar CHARBONNEAU

St-Henri
Camille MARTELLANI

St-Hyacinthe
Denis BOUSQUET

St-Jacques
Paul DOZOIS

St-Jean
Jérôme PROULX

St-Maurice
Philippe DEMERS

St-Sauveur
Francis BOUDREAU

Shefford
Armand RUSSELL

Sherbrooke
Raynald FRECHETTE

Témiscouata
Montcalm SIMARD

Terrebonne
Hubert MURRAY

Trois-Rivières
Yves GABIAS

Wolfe
René LAVOIE

Yamaska
Paul SCHOONER

Libéraux

Abitibi-Est
Lucien CLICHE

Abitibi-Ouest
Alcide COURCY

Ahuntsic
Jean-Paul LEFEBVRE

Argenteuil
Zoël SAINDON

Beauharnois
Gérard CADIEUX

Bonaventure
Gérard-D. LEVESQUE

Bourassa
Georges-E. TREMBLAY

Brome
Glen BROWN

Chambly
Pierre LAPORTE

Charlevoix
Raymond MAILLOUX

Châteauguay
Georges KENNEDEY

D'Arcy McGee
Victor-Charles GOLDBLOOM

Deux-Montagnes
Gaston BINETTE

Dorion
François AQUIN

Drummond
Bernard PINARD

Duplessis
Henri COITEUX

Fabre
Gilles HOUDE

Gaspé-Sud
Guy FORTIER

Gatineau
Roy FOURNIER

Gouin
Yves MICHAUD

Hull
Oswald PARENT

Huntingdon
Kenneth FRASER

I.-de-la-Madeleine
Louis-Philippe LACROIX

Jacques-Cartier
Noël ST-GERMAIN

Jeanne-Mance
Aimé BRISSON

Jean-Talon
Henri BEAUPRE

Jonquière
Gérald HARVEY

Laurier
René LEVESQUE

Laval
J.-Noël LAVOIE

Louis-Hébert
Jean LESAGE

Marg.-Bourgeois
Claire KIRKLAND-CASGRAIN

Matane
Jean BIENVENUE

Matapédia
Bona ARSENAULT

Mercier
J.-Robert BOURASSA

Napierville-Laprairie
Laurier BAILLARGEON

N.-Dame-de-Grâce
Eric KIERANS

Olier
Fernand PICARD

Outremont
Jérôme CHOQUETTE

Richmond
Emilien LAFRANCE

Rimouski
Maurice TESSIER

Rouville
François BOULAIS

Saguenay
Pierre MALTAIS

St-Laurent
Léo PEARSON

St-Louis
Harry BLANK

Stanstead
Georges VAILLANCOURT

Taillon
Guy LEDUC

Témiscamingue
Gilbert THEBERGE

Vaudreuil-Soulanges
Paul GERIN-LAJOIE

Verchères
Guy LECHASSEUR

Verdun
Claude WAGNER

Westmount
Richard HYDE

Autres candidats

Robert-Baldwin
Arthur SEGUIN (ind)

Ste-Anne
Frank HANLEY (ind)



Paul Dozois qui vient d'être réélu dans Saint-Jacques arrive au quartier général de l'Union nationale où plusieurs partisans l'attendaient. Il a attribué sa victoire au dynamisme de son chef, Daniel Johnson, au cours de la campagne. M. Dozois l'a emporté sur son adversaire libéral, M. Jacques Guilbeault.



Esquissant le signe de la victoire, le député de Sainte-Marie, Edgard Charbonneau arrive au quartier général de l'Union nationale. Il venait tout juste d'apprendre qu'il l'avait remporté contre son adversaire libéral, M. Ronald Poupart.

Le vote en faveur de l'UN constitue une chose effroyable

— Le président du PSQ

"Le vote en faveur de l'Union nationale constitue quelque chose d'effroyable. C'est un recul. Les Johnson et les Bertrand ont été les témoins silencieux et complices de la politique duplessiste." C'est ce que déclarait hier soir M. Jean-Marie Bédard, chef du Parti socialiste du Québec (PSQ), à propos du résultat du scrutin d'hier.

M. Bédard a ajouté que ces gains de l'UN étaient attribuables en grande partie à la perspective que le parti libéral lui-même avait tracée en 1960 et en 1962, élevant inévitablement le "niveau des exigences du peuple québecois" alors qu'il ne pouvait "les satisfaire dans le cadre capitaliste". Ce processus d'exigences, d'ajouter M. Bédard, a acquis une vie propre et connu une accélération. L'UN étant le plus gros parti d'opposition, c'est vers lui qu'on s'est tourné "et c'est une injustice immanente des choses que le peuple québecois ait exprimé par le truchement du parti le plus retardataire et le plus réactionnaire, le plus anti-démocrate, le plus anti-syndical", son mécontentement.

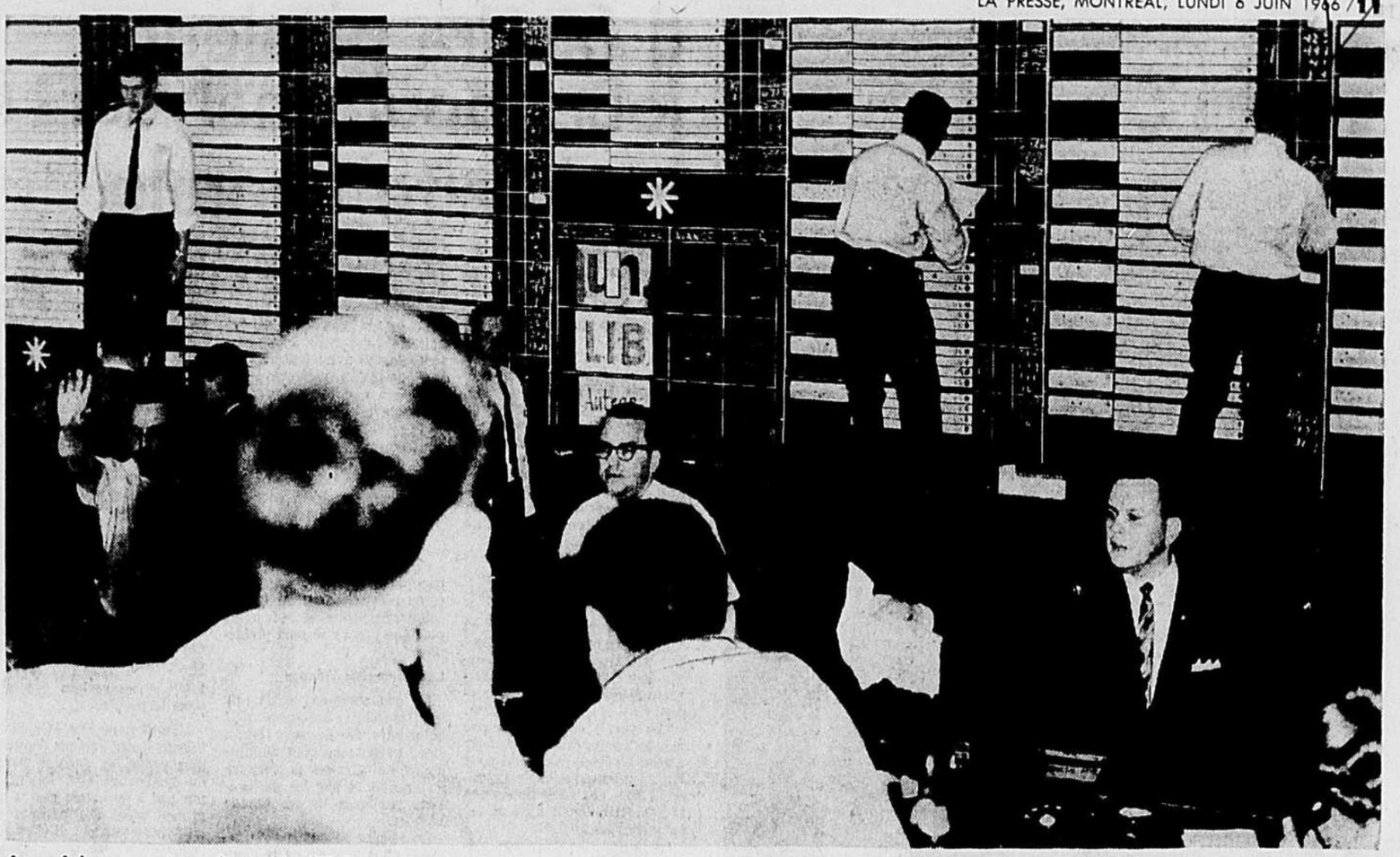
Quant au PSQ, M. Bédard a rappelé que son nouveau départ, en mars dernier, a été caractérisé par l'unification d'une certaine partie de la gauche québecoise et qu'il était frappant que ce parti ait acquis dès lors une réelle homogénéité de pensée et partant, une unité d'action qui lui ont permis d'affronter l'électorat pour la première fois.

Il a précisé qu'il n'était pas du tout démoralisé par le résultat, et que la "surenchère des vieux partis capitalistes a créé une confusion, un brouillard spirituel, qui empêchent l'électorat d'identifier le programme du PSQ à la solution réelle de ses problèmes. Toutefois, ce brouillard va se dissiper rapidement. L'élection aura un lendemain, où on pourra voir dans le programme du PSQ une solution réaliste, la seule solution, la solution socialiste, qui a pour elle les processus de l'histoire. Nous sommes entrés dans la période de l'expansion socialiste à l'échelle mondiale et la conscience politique des citoyens du Québec connaîtra inévitablement une accélération dans le sens du socialisme".



photos Yves Beauchamp, LA PRESSE

Le candidat de l'Union nationale dans Laurier, M. Jacques Desjardins a dû céder la victoire à un rude adversaire, le ministre René Lévesque. Interrogé après sa défaite, il a eu cette répartie: "ça parle au m... Frank Hanley va détenir la balance du pouvoir!



A neuf heures quinze, hier soir, l'Union nationale détenait une légère avance de 5 sièges sur les libéraux, mais ces chiffres devaient être bouleversés à maintes reprises au cours de la soirée. Au quartier général de l'Union nationale, à Montréal, les résultats étaient aussitôt inscrits sur un vaste tableau noir.

Dès 9 heures, hier soir, l'Union nationale fêtait sa victoire à son quartier-général

par Florian Bernard

C'était vraiment la soirée des grandes émotions, hier soir, au quartier général de l'Union nationale à Montréal. Les centaines d'organisateurs, partisans, journalistes, observateurs ou simples curieux qui suivaient la course des chiffres sur l'immense tableau noir étaient en proie à une vive tension. Dès **9 heures** les premiers résultats accordaient une avance de 4 sièges à l'Union nationale, mais dix minutes plus tard les libéraux prenaient les devants avec 3 sièges.

Ces brusques revirements devaient se produire à maintes reprises durant la soirée. Les pronostics devenaient impossibles et les prédictions mêmes des experts étaient dépassées. Chaque fois qu'on annonçait l'élection d'un candidat de l'Union nationale, une sorte de frénésie s'emparait des organisateurs. Cependant, quelques minutes plus tard, les visages se crispaient à nouveau.

Tandis que les chiffres continuaient de courir sur le tableau noir, la chaleur de la pièce montait et les cravates sautaient!

La victoire se dessine

10 heures. L'Union nationale vient d'élire 17 députés et mène dans 39 comtés. Les libéraux ont élu 18 des leurs mais ils mènent dans 31 comtés seulement. Les partisans de M. Johnson ont donc une avance de 6 comtés. Il n'en fallait pas plus pour déclencher le bal. Dans la rue déjà envahie par les voitures de reporters, par les camions de télévision et les chars de police, les partisans commencent à défiler au son des klaxons. Deux candidats élus, MM. Paul Dozois et Edgar Charbonneau font leur apparition. Les organisateurs sont assurés d'une victoire de l'Union nationale. Ils ont toutefois tort d'oublier le fatidique tableau noir . . .

10 heures vingt. Au cours des vingt dernières minutes les résultats sont encore une fois bouleversés. Le parti libéral qui vient de perdre deux ministres dans le match reprend quand même du poil de la bête. L'Union nationale ne mène plus que dans deux comtés. C'est le nez-à-nez qui se dessine et certains organisateurs parlent déjà d'une entente éventuelle avec les députés indépendants. Le nom de Frank Hanley, candidat indépendant élu dans Sainte-Anne est sur toutes les lèvres. M. Jacques Desjardins, candidat adversaire du ministre René Lévesque vient d'être défait. Sa première réaction : "ça parle au m . . . , Frank Hanley détiendra la balance du pouvoir!" Il n'est pas le seul à partager cet avis. Les organisateurs se demandent de quel côté le pittoresque député de Sainte-Anne penchera.

Une victoire difficile

10 heures trente. La consternation règne dans le camp de l'Union nationale, les klaxons se taisent, les visages se crispent à nouveau, les gestes deviennent de plus en plus nerveux . . . et la chaleur grimpe. Les libéraux viennent de reprendre l'avance. Ils ont réussi à élire 41 candidats et mènent dans 14 comtés. L'Union nationale a conquis difficilement 34 sièges et mène dans 17 comtés. Le parti libéral inscrit une avance de 4 sièges, avance qui se maintiendra pendant près d'une heure. Qui l'emportera maintenant?

On annonce la défaite du ministre du Tourisme, le Dr Alphonse Couturier. Les manifestations de joie qui éclatent ne durent toutefois pas très longtemps car le parti libéral reprend un autre siège. Son avance est maintenant de 5 comtés.

11 heures. Il fait au moins 80 degrés dans le camp de l'Union nationale et si les esprits s'échauffent, ce n'est pas seulement à cause du tableau noir. L'espoir renaît car l'Union nationale, dans le sprint final, dépasse l'adversaire avec une avance de 3 comtés. Puis, c'est le nez-à-nez que les organisateurs prévoyaient. Les deux partis ont chacun 53 sièges. Cette égalité des forces se maintiendra pendant près d'une heure. On parle déjà d'une nouvelle élection à brève échéance. Les commentaires vont bon train et si les organisateurs parlent d'une victoire assurée, les observateurs, plus prudents, s'en tiennent au nez-à-nez. Mais à mesure que l'heure avance, l'Union nationale affirme sa victoire. Certes, une victoire très faible, mais tout de même assurée. Le tableau noir, vers minuit, lui accorde une majorité de 4 sièges. Deux indépendants sont élus.

On fête dans la rue

Dès 9 heures trente, au moment où les haut-parleurs annonçaient la réélection du chef du parti, M. Johnson, le bal commençait dans la rue. Des centaines de partisans de l'Union nationale manifestaient leur joie et acclamaient les candidats de la région de Montréal. Manifestation très sobre, cependant, puisque les murs du quartier général avaient été placardés d'avis officiels interdissant formellement de prendre des boissons alcooliques. La consigne a été sérieusement observée . . . à l'intérieur.

Les libéraux perdent six comtés dans l'est de la province

par François Trépanier

QUEBEC. — Dans l'est de la province, en dehors de la région de Québec, le parti libéral a perdu six comtés, dont celui de Rivière-du-Loup qui était représenté par le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, le Dr Alphonse Couturier.

L'Union nationale n'a enregistré, pour sa part, aucune défaite dans les comtés qui lui étaient acquis, remportant la victoire dans 16 comtés sur 26.

Les principales pertes pour le parti libéral, en plus de celle de Rivière-du-Loup, ont été les suivantes : le comté de Dorchester, où le député sortant, M. Francis O'Farrel, a été battu par le candidat de l'Union nationale, M. Paul-Henri Picard; le comté de Kamouraska, où le candidat de l'Union nationale, M. Adélard Danjou, favorisé par une querelle chez les libéraux, a triomphé du député sortant, M. Gérard Dallaire; le comté de Lévis, où le professeur Jean-Marie Morin, considéré comme "ministrable", a battu le député sortant, M. Roger Roy; le nouveau comté du Lac-St-Jean, où le député libéral sortant, M. Lucien Collard a été défait par M. Léonce Desmeules, maire d'Alma, et, enfin, le comté de Portneuf, représenté autrefois par le député libéral Marcellin Laroche, qui est passé au candidat de l'Union nationale, M. Marcel Plamondon.

Par ailleurs, deux des circonscriptions du Saguenay modifiées par la revision de la carte électorale formées de régions qui avaient déjà voté en majorité Union nationale en 1962, ont de nouveau donné leur appui à ce parti. Il s'agit du comté de Dubuc, où le candidat de l'Union nationale, M. Roch Boivin, a été élu grâce à une dispute chez les libéraux, et le comté de Chicoutimi, où l'ancien député fédéral, M. Jean-Noël Tremblay, a triomphé du candidat libéral, M. Jacques Riverin.

Les comtés, qui ont continué de donner leur appui aux libéraux ont été les suivants: le comté de Bonaventure, représenté par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard-D. Lévesque; le comté de Matapédia, représenté par le secrétaire de la province, M. Bona Arseneault; le comté de Charlevoix, représenté par M. Raymond Mailloux, le comté de Duplessis, où le député sortant M. Henri Coiteux, a réussi à causer la défaite du chef du Rassemblement pour l'Indépendance nationale, M. Pierre Bourgault; le comté de Gaspé-Sud, où le Dr Guy Fortier, libéral, a été réélu, le comté des Iles-de-la-Madeleine, qui a réélu M. Louis-Philippe Lacroix, le comté de Jonquière, qui a reporté au pouvoir M. Gérald Harvey; le comté de Matane, qui a remplacé M. Jacques Bernier par Me Jean Bienvenue; le comté de Rimouski, qui a choisi M. Maurice Tessier en remplacement de M. Albert Dionne; et enfin le comté de Saguenay où le député sortant M. Pierre Maltais a été réélu.

Du côté de l'Union nationale, les réélus ont été le député de l'Islet, le Dr Laurent Lizotte; le député de Roberval, M. Georges Gauthier; le député de Beauce, M. Paul Allard; le député de Bellechasse, M. Gabriel Loubier; le député de Gaspé-Nord M. François Gagnon; le député de Lotbinière, M. René Bernatchez, avec une faible majorité et le député de Montmagny, M. Jean-Paul Cloutier. Le comté de Témiscouata a d'autre part élu M. Montcalm Simard, en remplacement de M. Antoine Raymond.

Les défaites libérales

Des querelles chez les libéraux, des organisations déficientes et un mécontentement à l'égard des députés sortants, auraient été les principaux facteurs à l'origine des six défaites libérales.

Dans Rivière-du-Loup, où le Dr Couturier a été battu par son adversaire de 1962, les cultivateurs se plaignaient notamment des impôts élevés.

L'organisation libérale qui, lors des élections de 1962, avait réussi à faire accorder une majorité de 403 voix à M. Couturier, ne possédait pas non plus cette année le même nombre d'organisateurs, plusieurs ne participant pas à la lutte.

Dans le comté de Kamouraska, la victoire de M. Adélard Danjou aurait été favorisée par une querelle d'envergure chez les libéraux locaux. La candidature du maire de Kamouraska, M. Oscar Lévesque, comme libéral indépendant, aurait été la principale cause de la défaite du député sortant, M. Gérard Dallaire.

Dans le comté de Lévis, où personne ne prévoyait la défaite du député Roger Roy, le facteur qui semble avoir joué en faveur de M. Jean-Marie Morin est la campagne qu'effectuait celui-ci depuis plus de deux ans.

L'assurance que M. Morin fera partie d'un cabinet de M. Johnson a également pu inciter les électeurs du comté de Lévis à voter en moins grand nombre en faveur de M. Roy.

Celui-ci jouissait d'une popularité prestigieuse dans le comté, mais plusieurs électeurs se plaignaient de son silence à l'Assemblée législative.

Dans le comté de Portneuf, où la plupart des observateurs prédisaient une victoire du candidat du Ralliement national, M. Antoine Drolet, le principal atout du candidat de l'Union nationale semble avoir été les accusations de traffic d'influence portées contre le député libéral sortant, M. Marcellin Laroche.

Cependant, la victoire de M. Plamondon n'en est pas une écrasante. M. Plamondon a eu à peine 1,000 voix de majorité sur son adversaire. Cette situation serait due en grande partie à l'absence de plusieurs organisateurs de l'Union nationale dans la campagne.

Quant au candidat du Ralliement national, M. Drolet, dont on prédisait la victoire, comme tous les autres candidats de ce parti dans la province, sa popularité aurait été surévaluée. Il demeure toutefois l'un de ceux qui ont obtenu un nombre assez impressionnant de voix soit 3,610.

Dans le comté de Dorchester, autrefois représenté par M. Jos-D. Bégin, le député O'Farrel, qui avait été élu lors des élections complémentaires de 1964, aurait été défavorisé par l'absence continuelle du secrétaire de la province, M. Bona Arseneault.

On se souvient que celui-ci avait fait une campagne intense pour le faire élire Presque tous ses efforts avaient été consacrés sur ce comté.

Enfin, dans le Lac-Saint-Jean, la popularité du maire d'Alma, M. Léonce Desmeules ainsi que le nouveau découpage du comté auraient causé la défaite du député sortant, M. Lucien Collard.

Victoire des plus célèbres "parachutés" du parti libéral

Les plus célèbres "parachutés" de la campagne électorale, François Aquin dans Dorion, Jean Bienvenu, dans Matane et Jérôme Choquette, dans Outremont ont réussi à se faire élire hier soir sous étiquette libérale.

Dans le premier cas, M. Aquin, qui fut jadis président de la Fédération libérale du Québec, devait faire face, outre les adversaires des autres partis, à un indépendant, le lutteur Johnny Rougeau.

Choisi candidat libéral lors d'une convention, ce dernier comme on se le rappelle, fut ultérieurement désavoué par le chef du parti, M. Jean Lesage, qui lui préféra M. Aquin.

La candidature de Johnny Rougeau, qui récolta 1,259 votes, n'a pas nui à M. Aquin puisqu'il a défait son adversaire de l'Union nationale, M. Maurice Custeau, par plus de 1,000 voix.

Dans Outremont, la situation était encore plus confuse, et ce n'est qu'après de nombreuses rumeurs que M. Jérôme Choquette fut nommé candidat libéral par M. Lesage. Le comté étant traditionnellement libéral, M. Choquette n'a eu aucune difficulté à s'y faire élire.

On ne saurait dire la même chose de M. Jean Bienvenu dans Matane. En effet, ce n'est qu'avec une majorité de 361 voix qu'il a remporté la victoire sur son adversaire de l'Union nationale, M. Jean Blanchet. — Il faut cependant spécifier que M. Bienvenu visait à prendre la succession de Jacques Bernier, qui avait décidé de prendre sa retraite après avoir été accusé de traffic d'influence.

Parmi les autres parachutés, on note les noms de MM. Jean-Paul Lefebvre, Eugène Lapointe et Lucien Leduc... qui ont eu des fortunes diverses. En effet, si M. Lefebvre fut élu avec plus de 8,000 voix de majorité dans Ahuntsic, M. Eugène Lapointe, candidat libéral dans le nouveau comté de Dubuc, fut défait. Situation identique pour le candidat unioniste dans Beauharnois, M. Lucien Leduc.

Dans un cas tout au moins la division de l'organisation libérale aura été néfaste au parti. Choisi lors d'une convention, le candidat libéral dans le nouveau comté de Robert-Baldwin ne réussit pas à faire l'unanimité.

Le résultat : un groupe de dissidents appuya la candidature du maire de Pointe-Claire, M. Arthur Séguin et ce dernier comme candidat indépendant remporta la victoire, avec plus de 7,000 voix de majorité.

Bourgault en première place chez les chefs des tiers partis

Parmi les chefs des tiers partis, tous défaits à l'élection d'hier, M. Pierre Bourgault, du Rassemblement pour l'indépendance nationale, est celui qui a fait meilleur figure. Tôt dans la soirée hier, il était déjà assuré d'occuper la deuxième place. M. Bourgault semble cependant avoir été incapable d'entamer de quelque façon la majorité obtenue en 1962 par le député libéral, M. Henri Coiteux.

Ce dernier, d'après des résultats encore fragmentaires, a obtenu 58.1 pour cent des voix, contre 38.2 pour cent pour M. Bourgault. Au premier coup d'oeil, on peut dire que le chef indépendantiste est allé chercher ses votes du côté de l'Union nationale, qui n'a obtenu dans Duplessis que 2.4 pour cent des suffrages exprimés, à peine le double de ceux qu'a recueillis le candidat du Ralliement national.

M. Laurent Legault, chef conjoint du Ralliement national et candidat dans le comté de Rouyn-Noranda, est le deuxième moins malheureux chef de parti. Il a récolté 24.7 pour cent des voix, assez peut-être pour être partiellement responsable de la défaite cuisante de l'ex-député libéral, M. Edgar Turpin, qui se retrouve en 3e place.

M. René Jutras, autre chef du Ralliement national et candidat dans le comté d'Arthabaska, a été écrasé par les partis traditionnels. Il n'a obtenu que 9 pour cent des voix, contre 88.3 pour cent pour le parti libéral et l'Union nationale réunis. Fait à noter ici encore, mais plus difficile à analyser : la défaite du parti libéral. On peut seulement dire que si les ristes avaient appuyé le parti libéral, le comté n'aurait pas changé d'allégeance.

M. John P. Boyle, chef du Quebec Conservative Party, a été vaincu dans Robert Baldwin par un indépendant, un libéral et un unioniste. Il a devancé le riniste et le candidat du Ralliement national. Le comté est demeuré très libéral, puisque le libéral officiel, défait, et le libéral indépendant ont obtenu ensemble 85.3 pour cent des voix. M. Boyle a dû se contenter de 3.5 pour cent.

M. Jean-Marie Bédard, chef du parti socialiste du Québec n'a pas eu un pour cent des votes exprimés dans son comté de Jeanne-Mance. Il a été défait à la fois par le libéral, l'unioniste, le riniste et le candidat du Ralliement national.

Quant au chef communiste, M. Sam Walsh, la mesure de ses succès ou de son échec sera connue avec précision aujourd'hui. On sait cependant que le libéral Harry Blank a été réélu.

Au-delà de toutes ces défaites personnels, il y a peut-être des succès relatifs. Vainqueurs dans leurs propres comtés, même les premiers ministres ne sont pas complètement satisfaits!

ELECTIONS

SUITE DE LA PAGE 3

"Nous espérons cependant, d'ajouter M. Laurin, que le gouvernement provincial, lui, modifiera légèrement ses positions". En somme, ce changement de gouvernement, s'il se concrétise, favorisera un climat de détente chez les maires de la banlieue, du moins dans l'esprit de leur porte-parole officiel, M. Laurin.

En ce qui concerne la réalisation du Rapide, soit l'ancien projet de tronçon du métro sous le mont Royal M. Laurin espère que l'Union Nationale collaborera étroitement avec les municipalités concernées. Ce projet représente des investissements d'environ $35,000,000.

"Tout est là, de préciser le maire de St-Laurent. L'emprise des voies est là. Le tunnel est là. Les voies elles-mêmes sont là. Il ne manque, en fait, qu'une collaboration financière de la part du gouvernement provincial."

M. W. G. Boll

Trois jours à peine avant l'élection provinciale de dimanche, le maire de Roxboro, M. W. G. Boll s'était élevé contre la "situation archaïque" dans laquelle se trouve le transport en commun dans l'île de Montréal et avait demandé au gouvernement d'adopter deux mesures afin de minimiser les effets de ce qu'il avait appelé "un manque flagrant de coordination".

Il proposait la mise au point d'une politique d'ensemble pour la coordination du transport en commun dans la région de Montréal et demandait la collaboration financière du gouvernement provincial à la réalisation d'un réseau de communication rapide pour la partie ouest de l'île, sous la montagne.

On peut d'ores et déjà deviner qu'elle attitude adopte ce matin M. Boll, président du Comité spécial pour la Réalisation du Réseau rapide.

Nous allons continuer à travailler, nous espérons beaucoup du nouveau gouvernement et nous espérons être en mesure de réaliser ce projet au cours des toutes prochaines années."

Les élections ont provoqué de l'enthousiasme, là aussi. M. Boll ne manque pas de rappeler les promesses faites à Montréal par le leader de l'Union Nationale, M. Johnson, qui, au cours de son "Opération Victoire" à l'aréna Maurice-Richard, a promis d'aider Montréal à parachever son métro et à collaborer financièrement à l'élaboration d'un réseau de transport en commun efficace dans la région métropolitaine.

M. Boll est confiant parce que, dit-il, l'assurance d'une collaboration financière du gouvernement provincial est tout ce qui manque à la réalisation rapide entre les municipalités de l'ouest de l'île et d'une partie de l'île Jésus.

Le maire de Roxboro espère finalement demeurer le président du comité spécial créé par les municipalités de la banlieue pour amener la réalisation de cet important projet et c'est dans l'enthousiasme le plus complet qu'il entend "rdoubler d'effort" au cours des prochains mois.

Dans Laval

Dans une autre municipalité de la région de Montréal, les promesses faites par celui qui dispose aujourd'hui d'une légère majorité à l'Assemblée législative autorisent une certaine satisfaction. Il s'agit, bien sûr, de la toute nouvelle ville de Laval.

Cette "satisfaction", il faut pourtant la deviner ce matin, le maire Jacques Tétreault ne pouvant absolument pas être distrait, ne serait-ce que pour quelques minutes, d'un meeting important avec ses principaux collaborateurs.

Mais, Me Tétreault n'a jamais caché ses allégeances politiques, non plus que les difficultés qu'il a rencontrées dans ses relations avec le gouvernement provincial depuis la création de cette ville de Laval, résultat de la fusion de 14 municipalités.

Il ne faut d'ailleurs pas oublier que le leader de l'Union Nationale, M. Daniel Johnson, a promis aux citoyens de l'île une collaboration financière au prolongement du métro de Montréal.

La population a négligé, semble-t-il cette promesse, les deux circonscriptions de l'île ayant élu des députés libéraux.

Mais il ne fait pas de doute que cette promesse a été entendue par le maire Jacques Tétreault qui espère probablement du même coup avoir un peu moins de difficultés, au cours des prochaines semaines, à faire accepter le budget de sa municipalité.

CONSEILLERS

SUITE DE LA PAGE 3

M. Martellani l'a emporté par une majorité de 1,466 sur M. Lalonde. Nombreux aussi étaient les conseillers municipaux PCM qui attendaient avec impatience le résultat de la lutte Martellani-Lalonde.

Ainsi, par suite de l'élection provinciale d'hier, le conseil municipal de Montréal compte désormais, parmi ses membres, trois députsé provinciaux : MM. Sauvageau, Martellani et Hanley.

Il comptait déjà deux députés fédéraux : M. H.-P. Lessard, conseiller indépendant du district de aSint-Henri, député libéral du comté de Saint-Henri, et M. Gérard Loiselle, aussi conseiller indépendant dans le district de aSinte-Anne, député libéral du comté du même nom.



photo LA PRESSE

Manifestation d'ouvriers aveugles

Les 25 travailleurs de l'Institut national canadien pour les aveugles sont descendus dans la rue ce matin pour appuyer les diverses revendications qu'ils ont mises de l'avant. Dès ce matin, ils ont établi des lignes de piquets. Ils ont aussi réclamé l'assistance des policiers de la sûreté municipale.

Grève de 25 aveugles à l'Institut national canadien des aveugles

par Pierre Perrault

Les 25 aveugles qui travaillent à l'Institut national canadien des aveugles ont déclenché la grève ce matin pour obtenir "le respect de la personnalité de l'aveugle, des salaires mieux équilibrés en rapport avec le coût de la vie" et tenté de se substituer à d'autres personnes.

D'autre part, l'agent officiel les améliorations nécessaires à l'immeuble où ils travaillent.

Sur la question des salaires, les grévistes entendent protester contre l'attitude de l'employeur et contre les dispositions de la loi provinciale qui les régit. Ils soutiennent que le patron les exploite étant donné qu'ils ne peuvent contrôler eux-mêmes le travail qu'ils accomplissent. Ce travail est rémunéré à la pièce.

Les grévistes sont également mécontents des dispositions de la loi provinciale qui prévoient, selon eux, que les aveugles célibataires ne peuvent recevoir plus de 600 dollars en salaire annuel et que les aveugles mariés ne peuvent obtenir plus de 1680 dollars en traitement. Si l'on ajoute les 900 dollars de pension annuelle que nous obtenons en plus de notre salaire, déclarent les grévistes, l'on comprend pourquoi les travailleurs aveugles désirent améliorer considérablement leur situation actuelle.

Les travailleurs de l'INCA croient aussi que l'établissement où ils effectuent leur boulot est affreusement mal tenu malgré les nombreuses plaintes qu'ils auraient logées auprès des autorités compétentes.

Les grévistes n'ont pas obtenu leur affiliation à une centrale syndicale mais un représentant officiel de l'union canadienne des aveugles, M. Raymond Perreault, a révélé que les salariés de l'INCA bénéficient de l'appui complet de la FTQ et du conseil du travail de Montréal.

Les grévistes effectuaient une grande variété de travaux manuels dont le principal serait l'empaquetage de différents produits.

SCRUTIN

SUITE DE LA PAGE 3

no 56, au 2235 rue Délisle. La police a arrêté onze suspects dans cette affaire, mais ils ont tous été relâchés un peu plus tard. L'enquête se poursuit.

Comté de Ste-Anne

Dans Ste-Anne, deux hommes qui étaient en possession de bâtons de baseball ont été appréhendés par la police et ils doivent comparaître aujourd'hui.

Vers 5 h. 30 hier soir, Roger Turcotte, du 2349 rue Quesnel, a été arrêté pour s'être substitué à une autre personne, selon le rapport de la police. L'arrestation a été effectuée au 601 rue St-Martin, soit à la section de vote no 118.

Dans le comté de Laurier, par ailleurs, Me Roger Loiselle a été arrêté sur une accusation d'intimidation, vers 8 h. hier soir, au 7321 rue Christophe-Colomb, selon un rapport de police.

Les "pointeurs"

Le travail de "pointeurs" a connu une certaine vogue hier, malgré les objections du RIN, dans le comté de Bourget. Ce travail consistait, pour des représentants de partis, à obtenir à l'intérieur des bureaux de scrutin, les listes de ceux qui n'avaient pas encore voté.

Les "runneux", comme les désigne le pittoresque vocabulaire d'élections, ont fait la navette entre les "polls" et les comités centraux dans St-Laurent, Ste-Marie, Mercier et Maisonneuve notamment. On sait que la législation électorale interdit la transmission de ce genre de renseignement durant le déroulement du scrutin. Il semble que dans de nombreux cas, les "agents de la paix" désignés par les officiers d'élection agissaient eux-mêmes comme "runneux", munis à cet effet de faux certificats.

Nombreuses intimidations

Il appert qu'un candidat et une quinzaine de ses partisans auraient intimidé des électeurs en proférant des menaces, vers 6 h. 30 hier soir à l'école St-Albert Le Grand, dans le comté de Jeanne-Mance.

Par ailleurs, Raymond Lemaitre-Auger, du 2570 rue Théodore, a pour sa part été arrêté pour avoir intimidé des électeurs, dans le comté de Bourget, vers midi et demi hier. Il a été relâché plus tard sous un cautionnement de $100.

Le directeur du scrutin de ce comté, M. Arthur Portelance, a cependant déclaré qu'il n'a pas eu vent d'incidents dans Bourget. De bonne source, on a appris qu'un chauffeur de taxi, Marcel Ducharme, a été appréhendé pour transport d'alcool dans sa voiture, dans Bourget, vers 11 h. 25 hier matin et que des électeurs auraient été intimidés en plusieurs bureaux de scrutin par des "agents de la paix" sans uniforme et portant cravate rouge clair.

Attentat ?

Dans le comté de Gouin, le président d'élection Hector Prud'Homme n'a pas voulu confirmer le fait que Me Gérard Beaudry, agent officiel du candidat libéral Yves Michaud, ait été victime d'un attentat.

Me Beaudry aurait déclaré avoir été battu alors qu'il allait inspecter un endroit où devaient se trouver, semble-t-il, un certain nombre de "télégraphes".

Dans St-Jacques, la police a appréhendé deux femmes qui, pendant le déroulement du scrutin, faisaient de la sollicitation électorale d'un domicile à l'autre.

Vingt arrestations

Une vingtaine de personnes ont été arrêtées dans le comté de Marguerite-Bourgeoys, par la police de LaSalle, pour avoir du candidat indépendant Jos. Miller, Georges Duquette, a été l'objet d'une dénonciation de la part de Mlle Laurette Beatton, dans un bureau de scrutin de ce même comté, où il aurait causé du désordre et insulté des fonctionnaires électoraux, mais il n'a pas été arrêté.

Dans le comté de Taillon, deux personnes auraient été arrêtées, l'une pour fausse représentation, et l'autre pour avoir causé du désordre. Le président d'élection de ce comté, M. Arthur Babeux, a cependant nié qu'il y a eu des réseaux de télégraphes dans Taillon.

A Québec

L'élection s'est déroulée dans le calme le plus absolu, à Québec. Deux arrestations seulement ont été signalées par la police, l'une dans le comté de Louis-Hébert, où M. Jean Lesage était candidat, et l'autre dans le comté de Jean-Talon. L'une des personnes arrêtées sera accusée d'avoir causé du désordre, l'autre, de supposition de personne.

Dans Rouyn-Noranda, quatre personnes ont été appréhendées quand des "agents de la paix" dans des sections de vote et des fiers-à-bras ont intimidé des votants, hier matin. Cependant, tout s'est réglé assez rapidement, selon le directeur du scrutin, Roger Ouimet.

La chaleur des élections

Le bureau de votation numéro 51-R du comté de L'Islet a été ravagé par les flammes vendredi soir.

Il s'agit de la résidence de M. Médéric Leblanc, où de nombreux électeurs dévaient se présenter hier. Ils ont tout simplement cogné à la porte du voisin.

THERRIEN

SUITE DE LA PAGE 3

Cartier, ce qu'il n'avait pas aimé du tout. Comment voulez-vous qu'il ait souhaité mon élection à la mairie ?"

"Comme cela, vous considérez que vous avez remporté une victoire personnelle ?"

"Oui, monsieur, et grâce également à mes organisateurs et à tous les contribuables qui se sont offerts pour travailler généreusement et bénévolement à ma cause, c'est-à-dire la leur", a souligné le nouveau maire de Jacques-Cartier.

Deux nouveaux conseillers

En même temps qu'à la mairie deux sièges de conseillers étaient en jeu.

Dans le quartier no 2, le conseiller Roger Lachapelle, qui recevait l'appui du maire Therrien, a été élu par une majorité de 344 voix sur son adversaire Charles Collin, un partisan du candidat Bertrand. Les votes ont été partagés comme suit : Lachapelle, 503 voix, Collin, 159 voix.

Dans le quartier no 6, le conseiller Lorenzo Defoy, qui faisait partie de l'équipe de M. Bertrand, a obtenu 141 voix de majorité sur son plus proche adversaire, M. Antonio Thibault, un autre partisan du maire Therrien. Un troisième candidat, indépendant celui-là, M. Lucien Brouillette, a récolté 156 voix.

Pour leur part, MM. Defoy et Thibault ont obtenu respectivement 657 et 516 voix.

Il y avait 14,296 électeurs enregistrés sur les listes. Un peu moins de 40 p. 100 d'entre eux se sont rendus aux urnes.

Le vote s'est déroulé normalement, et Jacques-Cartier a connu sa plus paisible élection depuis de nombreuses années, si l'on fait abstraction toutefois de l'élection de l'ex-maire Jean-Paul Vincent, en 1963.

DEBARDEURS

SUITE DE LA PAGE 3

rappelle que l'UCC s'est adressée au gouvernement pour qu'il prenne les mesures nécessaires à ce que les cultivateurs puissent s'approvisionner de nourriture pour leurs animaux. En souhaitant "bonne chance et bon courage" aux débardeurs, M. Morasse assure les débardeurs que les fédérations de l'UCC ne feront aucune démarche contre cette grève.

Selon un renseignement communiqué à LA PRESSE, des marins appartenant aux navires qui mouillent au large de Lanoraie depuis un mois, offrent aux populations riveraines des fruits entreposés dans les cales de leurs navires.

Un médecin nous signale le danger d'acheter de ces fruits. De nombreux fruits ont été trouvés en mauvais état et aucune de ces cargaisons n'a reçu l'approbation du ministère fédéral de l'Agriculture. Ceux qui croient faire une aubaine pourraient donc se repentir de leur achat tôt ou tard.

DUROCHER

SUITE DE LA PAGE 3

pénitencier de St-Vincent-de-Paul, le 23 mars dernier, et dans une lettre d'adieu qu'il avait préalablement adressée à son avocat, Me Léo-René Maranda, il accusait Durocher du double meurtre de Piedmont.

Brunelle avait prêté sa voiture à Durocher le 22 mai 1965 et, au cours de la même nuit, il s'était querellé avec le compagnon de Rivard au sujet de son "manque de reconnaissance envers Paquette.

Le sergent Roland Gilbert, de l'Escouade des homicides de la Sûreté provinciale a déclaré qu'une enquête serait tenue sur les circonstances qui ont permis le suicide.

Un autre policier a révélé que le détenu avait fait son lit de façon qu'on le croit couché avant de se rendre dans la salle de bain où il s'est pendu.

Durocher attendait également le prononcé de sa sentence sous 30 accusations de vol à main armée. Il s'était avoué coupable de ces accusations et devait connaître sa sentence le 10 juin prochain.

27 morts, dont 9 noyés et 18 victimes de la route

Vingt-sept personnes ont perdu la vie de façon tragique au Québec au cours de la fin de semaine. Dix-huit ont été victimes de la route. Les neuf autres victimes se sont noyées.

Plus de la moitié des victimes étaient âgées de moins de 21 ans.

Voici le triste bilan :

VICTIMES DE L'ONDE

M. et Mme Joseph Baun, âgés respectivement de 27 et 25 ans; **M. Carl Baun,** 72 ans et **M. Raymond Harning,** 65 ans, tous de North West Canton, dans l'Etat de l'Ohio, se sont noyés vers 10 h. vendredi soir quand leur embarcation a chaviré dans le lac Rixpence, près du lac Narow, à environ 50 milles à l'est de Ville-Marie, en Abitibi. Des agents de la Sûreté provinciale du poste de Ville-Marie poursuivent leurs recherches afin de repêcher les corps. On n'aurait repêché que la chaloupe renversée et le sac à main de Mme Joseph Baun, jusqu'à présent. Les quatre victimes participaient à un voyage de pêche de quelques jours à un camp de pêche.

M. Alfred Mainville, 66 ans, de Montréal, et M. **Claude Lafrance,** 21 ans, de Price, se sont noyés hier quand la chaloupe dans laquelle ils étaient a chaviré dans la rivière Trinité, près de Baie-Trinité. Gilles Lafrance, frère de Claude, a réussi à regagner la rive à la nage. Baie-Trinité est situé à environ 260 milles au nord-est de Québec.

Jean-Yves Robitaille, d'âge inconnu, de Québec, s'est noyé samedi au cours d'un voyage de pêche au lac Caribou, à environ 80 milles au nord de Baie-Trinité.

M. Ludovic Simard, de Portage-des-Roches, s'est noyé, samedi après-midi, à Laterrière-Bassin, au cours d'une excursion de pêche.

Yves Boyer, 2 ans, fils de M. et Mme René Boyer, de la route no 36 à St-Michel, comté de Napierville, a péri noyé vers midi samedi, quand il est tombé dans le puits de son grand-père, près de chez ses parents. On lui a vainement donné la respiration artificielle après l'avoir repêché.

VICTIMES DE LA ROUTE

M. Louis Potvin, 38 ans, de St-Jean-Eudes, à six milles au sud-ouest de Chicoutimi, tué samedi, quand son auto s'est écrasée contre un mur de pierre à St-Jean-Eudes. M. Léo Robillard, inspecteur de la ville de St-Jean-Eudes, et M. Léopold Girard, directeur de la police de cette ville, ont été blessés dans cette tragédie.

Maoro Carozzo, 5 ans, du 7675 rue Rousselot à Montréal, tuée par une auto, vers 4 h. 10 hier après-midi, à l'angle des rues Villeray et Rousselot.

François Normandin, 10 ans, du 450 rue Rivière, à Cowansville, tué par une auto, vers 2 h. 25 hier après-midi, alors qu'il roulait à bicyclette sur une route secondaire, près de St-Ignace-de-Stanbridge.

M. Louis-Philippe Deroy, 59 ans, tué par une auto, hier, près de chez lui, à Ste-Anne-des-Monts, à environ 300 milles au nord-est de Québec.

Roger Noël, 39 ans, de Rivière-au-Tonnerre, s'est tué, hier, quand son auto a capoté en bordure de la route, près de Sheldrake, à environ 400 milles au nord-ouest de Québec.

M. Albert Robert, 64 ans, du 4943 avenue Western à Westmount, s'est tué, vers 4 h. 50 samedi après-midi, quand son auto s'est écrasée contre un arbre, en bordure de la route no 31 près de St-André, comté d'Argenteuil.

M. Gilles Lajeunesse, 20 ans, de Ste-Mélanie, comté de Joliette, s'est tué, vers 6 h. samedi soir, quand l'automobile dans laquelle il voyageait a capoté en bordure du chemin du lac Du Rocher, près de Ste-Mélanie. Cinq autres personnes ont subi des blessures plus ou moins graves dans cette tragédie.

Mlle Danièle Bisson, 16 ans, du 7057 avenue Dante à St-Michel, en banlieue de Montréal, s'est tuée, vers 2 h., samedi après-midi quand l'auto dans laquelle elle voyageait s'est écrasée contre un tracteur tirant une remorque, sur la route no 28, près de St-Victor-de-Beauce.

Camille Bergeron, 19 ans, de Laurier Station, à environ 25 milles au sud-est de Québec, tué par une auto, vers minuit et 15 hier matin, alors qu'il marchait en bordure d'une route secondaire, près de Saint-Gilles, comté de Lotbinière.

M. Michel Harrison, 20 ans, de Baie-Comeau, sur la Côte Nord, tué, vers 8 h. 10 samedi soir, dans la collision de deux autos, près de St-Thomas, comté de Joliette. Deux autres personnes ont subi des blessures dans cette tragédie.

Mlle Claudette Bouchard, 19 ans, de Pointe-du-Jour, près de l'Assomption, tuée, vers minuit samedi soir, quand la voiture dans laquelle elle voyageait a dérapé et a capoté dans une courbe de la route no 18, près de Ste-Julienne, à environ 30 milles au nord de Montréal.

M. Jacques Lauzon, 20 ans, de St-Lazare, comté de Vaudreuil-Soulanges, s'est tué vers 11 h., samedi soir, quand son auto s'est écrasée dans un fossé en bordure de la route 17, près de Hudson, à environ 30 milles à l'ouest de Montréal.

M. Adrien Lapratte, 41 ans, du 80 rue Bourque, à Hull, s'est tué, vers 2 h. 30 samedi matin, quand son auto s'est écrasée sur une voie ferrée, à une quinzaine de pieds plus bas que la route no 11 sur laquelle il circulait, près de Wakefield, comté de Gatineau. Deux personnes ont été blessées.

M. Félix Caplette, 76 ans, du 1420 rue St-Mathieu, tué par une auto, vers 11 h. 40 samedi matin, à l'angle des boulevards Dorchester et St-Laurent.

Robert Longpré, 18 ans, du 1, rue Des Pins, à Chambly, s'est tué, vers 1 h. 20, samedi après-midi, quand sa motocyclette est entrée en collision avec une automobile en face du 2700 rue Bourgogne, à Chambly. Un compagnon de la victime, Jean-Marie Milot, 17 ans, du 867 rue Prieur, à Jacques-Cartier, a subi des blessures graves dans cet accident.

Mme Arthur Doré, 50 ans, du 2650 rue Bourjoly, à Trois-Rivières, tuée, vers 8 h. 30 vendredi soir dans la collision de deux autos, à l'intersection des routes nos 41 et 43, à environ 2 milles au nord de Berthier. Deux personnes ont subi de graves blessures dans cet accident.

M. François Huard, 21 ans, 1330, 10e Avenue à Shawinigan-Sud, tué par une auto, vers 8 h. 15 vendredi soir, alors qu'il circulait à bicyclette dans le rang St-Mathieu, à l'entrée nord de Shawinigan-Sud.

M. Richard Laeremans, 40 ans, du 424 rue Goineau, quartier de Pont-Viau à Laval, tué par un camion, vers minuit et 15 samedi matin, en descendant de son automobile, à l'angle du boul. Crémazie et de la rue Rousseau, dans le nord de la métropole.

Un incendie nocturne menace 74 logements

Quelque 75 pompiers ont répondu à trois alertes successives et déployé un équipement considérable, vers 1 h. la nuit dernière, pour circonscrire un incendie qui a dévasté un immeuble de rapport faisant partie d'un complexe comptant un total de 74 appartements, au 434 est, boulevard Dorchester, à moins de 200 pieds de l'hôpital St-Luc.

L'incendie, qui n'aurait pas fait de blessé, a détruit ou considérablement endommagé les 16 logements compris dans la bâtisse sud-ouest des quatre éléments du complexe "Edouard", causant aussi d'importants dégâts à l'immeuble du sud-ouest.

Outre les locataires dont les appartements et les biens ont été la proie des flammes, de la fumée ou de l'eau, la plupart des autres occupants du vaste complexe ont évacué les lieux à la hâte, emportant avec eux, dans la crainte d'un incendie généralisé, l'essentiel de leurs affaires. Certains, sommairement vêtus ou portant un manteau sur leurs vêtements de nuit, tenaient à la main des enfants effrayés.

Les pompiers, travaillant dans l'opâque fumée qui régnait au centre de l'incendie, ont heureusement réussi à maîtriser les flammes à temps.

Le boulevard Dorchester, dont le tronçon sud était encombré de fourgons-pompes et recouvert de boyaux devant le groupe d'immeubles, est resté fermé à la circulation durant plusieurs heures.

Mouvement des navires

Le service de signalisation maritime du ministère des Transports, section du pilotage, a émis à 9 h. 30 a.m., le 6 juin, le bulletin suivant :

NIVEAU DE L'EAU

MONTREAL 36'7"
SOREL 37'5"

MONTREAL A QUEBEC

MONTREAL (Sutherland — Nuageux, nord-est.
(Montant) : 12.43 a.m. "Harpefjell", 6.25 a.m., 7.15 a.m. "Redwin", 7.35 a.m. "Transamerica", 7.45 a.m. "Pierre Radisson".
(Hier) : 10 a.m. "Benya River".
(Samedi) : 9.30 a.m. "K Uzbekistana", 10.15 a.m. "Fort Carillon".
(Descendant) : 5.50 a.m. "Andria", 7.07 a.m. "T R McLazan".
(Samedi) : 9.25 p.m. "English River".
CAP ST-MICHEL, 14 — Nuageux, nord-est.
(Montant) : 7 a.m. "Imperial Quebec", 7.15 a.m. "J. E. F. Misener".
(Hier) : 6.35 a.m. "North Voyageur", 5.05 p.m. tug "Helen McAllister", 5.12 p.m. tug "Salvage Monarch", 9.27 p.m. "Procyon".
(Descendant) : 12.55 a.m. "Orefax", 2.40 a.m. "Halifax", 6.45 a.m. "Constance Bowater".
SOREL, 39 — Nuageux, nord-est.
(Montant) : (anchré) : 2.42 a.m. "Bernes".
(Aarrivé hier) : 8.45 a.m. "G T D", 6.05 p.m. "Jean Richard".
(Arrivée samedi) : 4.15 p.m. "Mont Ste-Marie".
(Descendant) : 5.45 a.m. "Angela Venizelos".
(Laissé) : 6.35 a.m. CCGS "Frontenac".
(Arrivé samedi) : 7.05 a.m. "Inverness".
TROIS-RIVIERES, 71 — Nuageux, nord-est.
(Montant) : 6.15 a.m. "Sir T Shaugnessy".
(Arrivé hier) : 12.15 a.m. "Vinland".
(Descendant) : 6.15 a.m. "Eva Marie".
BATISCAN 88 — Nuageux, nord-est.
(Montant) : 6.15 am "Prospero", 6.55 am "Syra".
(Descendant) : 5.25 am "World Explorer", 2.05 am "Transinland".
GRONDINES 98 — Nuageux, nord-est.
(Montant) : 7.40 am "City of Auckland".
QUEBEC 139 — Nuageux, nord-est.
(Montant) : 4.50 am "J. N. McWatters".
(Arrivé hier) : 8.30 pm tug "Robert B".
(Descendant) : 2.23 am "Brimmes", 3.10 am "Learina", 5 am "World Gallantry", 5.30 am "W. Harold Rae".
(Hier) : 1.25 pm "Willowbranch", 8.10 pm "Kokei Maru", 10.15 pm "Gloxinia", 11.55 pm "P. M. Crosbie".
(Laissé) : 2.40 am tug "Cintra" & tow "Orient Trader".
(Samedi) : 11.45 am "Maplebranch".

GOLFE

LES ESCOUMINS 123 — (Montant) : 12.45 am "King Minos", 7.45 am "Barfonn".
(Hier) : 12.25 pm "Lake Ontario", 5.05 pm "Tressfonn".
(Du) : 9 am "Sungate", am "Baie-St-Paul", 1 pm "Jaladuhita", 4 pm "Pito Campanella", 5 pm "Ragne" dest. Lakes, 11 pm "World Charity".
(Hier) : 10 pm "Costas Michalos".
(Demain) : 10 am "Brakersand" dest. Lakes, 2 pm "Borgheim", 6 pm "Thomas Schulte".
(Descendant) : (hier) : 12.15 am "Cypress", 12.35 am "Sunrana", 3.05 am "F. A. Sherman" 5 am "Fauskanger", 5.10 am "Swan" 7 am "Byklefjell", 10.20 am "Black Bay", 12.35 pm "Stad Vlaardingen", 4.35 pm "Beaverash" 4.40 pm "Navia", 4.55 pm "Ice Pearl", 10.30 pm "Carol Lake" 11 pm tug "Praia da Adraga".
(Samedi) : 6 pm "City of Adelaide", 7.20 pm "Bintang", 8.45 pm "Pacific Telstar", 10.45 pm "Thomas Maersk".

EN AMONT DE MONTREAL

	Pte-C.	Summ.	Ir. U.
Haut de l'eau	1' 5"	0'9"	3' 9"
Prof. du cnenal zéro cartes)	28'6"	28'6"	29' 6"
Channel Dept			

Profond. disp. 29'11" 29' 3" 33'3"
ST-LAMBERT 3 — (Descendant): 3:10 a.m. "Beaverfir", "Thorfrid".
(Montant): 7.25 a.m.
COTE STE-CATHERINE 10 — (Descendant): 6:05 a.m. "Camelia", 7.10 a.m. "Prins Johan Willem Friso", 7:15 a.m. "Makawell".
(Montant) : 1:28 a.m. "Hillsdale" 2:52 a.m. "Golden Hind", 5.04 a.m. "Brillance", 6.31 a.m. "Eaglescliffe Hall", 11.35 p.m. "Julia".
SNELL LOCK 72 — (Descendant): 3:30 a.m. "Cate Brovig", 4.54 a.m. "Westdale", 6.10 a.m. "Carlholm", 6:13 a.m. "Frederick Ragne", 7:04 p.m. "Roland Russ".
7:20 a.m.: "Grindefjell". (hier) :
EISENHOWER 75 (Montant): 6:50 a.m. "Magdeburg", 6.53 a.m. "Cape Transport".
IROQUOIS 98 — (Descendant): 12:57 a.m. "R S Miener", 2:10 a.m. "Newbrunswicker", 3:17 a.m. "Dageid" 4.25 a.m. "Barbara", 5.27 a.m. "Monique Schroeder", 6:44 a.m. "Hudson Transport".
(Montant): 1:40 a.m. "Menihek Lake 3:43 a.m. "Tristan", 6.17 a.m. "TransAtlantic", 7.10 a.m. "William H Daniels", 8.15 a.m. "Procyon".
(hier) : 1:10 a.m. "Oil Transport", 1.12 p.m. "Cedarbranch", 2.36 p.m. "Thorold", 4.31 p.m. "Liquilassie", 9:05 p.m. "Lubrolake".
CAPE VINCENT — (Descendant) : (hier): 7.30 p.m. "Makefjell", 8:40 p.m. "Nelanya"

ANNONCE

Qui bien respire, bien se porte

Les poumons contiennent six chopines d'air mais un travailleur sédentaire n'en inspire qu'une chopine à la fois. La respiration est une source d'énergie et un certain apport d'oxygène est indispensable à la santé. Rendre aux poumons toute leur faculté respiratoire a les plus heureux résultats. Fumer, par exemple, est souvent un palliatif à l'insuffisance de la respiration. Apprenez comment mobiliser vos poumons en lisant Sélection du Reader's Digest de juin!

LA VIE SCOLAIRE
n'est faite que de barrages éliminatoires . . .
NE LAISSEZ PAS LE HASARD VOUS CONDUIRE.

CHOISISSEZ une école qui tienne compte des nombreux moyens pour une éducation complète de l'homme et du chrétien.

- qui s'appuie sur le bilan psychologique individuel ;
- qui distingue entre aptitudes spontanées et capacités agissantes ;
- qui dépiste "l'aptitude négative" cause d'insuccès ;
- qui dégage "les aptitudes positives" facteurs de réussite ;
- qui provoque les redressements efficaces, des réussites scolaires souvent inespérées.

Prenez rendez-vous sans tarder avec monsieur le Directeur. Le secrétariat est ouvert tous les mardis et jeudis soirs jusqu'au 23 juin.

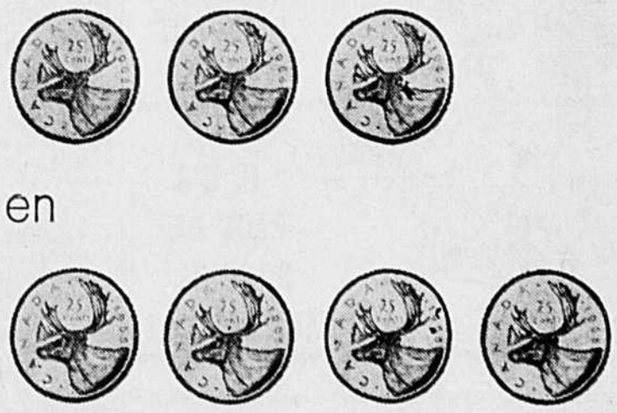
COURS ANNUELS:
(Toutes les classes) JOUR et SOIR
PRIMAIRE : 1ère à 6e.
SECONDAIRE : 8e et 9e classiques (examens d'entrée).
8e à 11e scientifiques (options Sc. Lettres, Math.)
10e et 11e commerciales (filles seulement).

COURS DE VACANCES:
(Toutes les classes de la 4e à la 11e) Rattrapage — Préparation aux reprises d'examens — Cours passerelles — Revisions, etc.

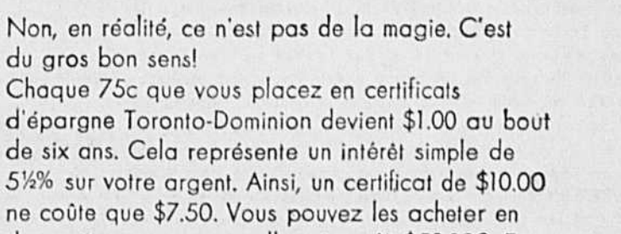
Les cours de vacances, organisés depuis 18 ans, et dont le succès s'affirme chaque année, ont aujourd'hui une juste réputation.

Lycée da Silva
10142, BOUL. ST-LAURENT Tél. 388-5764
INSTITUTION RECONNUE PAR LA FACULTE DES ARTS DE L'U. DE M. ET LE MINISTERE DE L'EDUCATION

PRESTO !
Les certificats d'épargne Toronto-Dominion transforment



en



Non, en réalité, ce n'est pas de la magie. C'est du gros bon sens!
Chaque 75c que vous placez en certificats d'épargne Toronto-Dominion devient $1.00 au bout de six ans. Cela représente un intérêt simple de 5½% sur votre argent. Ainsi, un certificat de $10.00 ne coûte que $7.50. Vous pouvez les acheter en de pratiques coupures allant jusqu'à $50,000. En plus, les certificats d'épargne Toronto-Dominion sont remboursables en tout temps, en cas de besoin. Cela vous semble intéressant, n'est-ce pas? Demandez des détails sur cette nouvelle façon de vous préparer un bel avenir, à votre gérant de La Banque.



Une idée moderne
TORONTO-DOMINION
La Banque où le personnel crée toute la différence
49 succursales pour vous servir dans le Grand Montréal

OFFRE SPECIALE

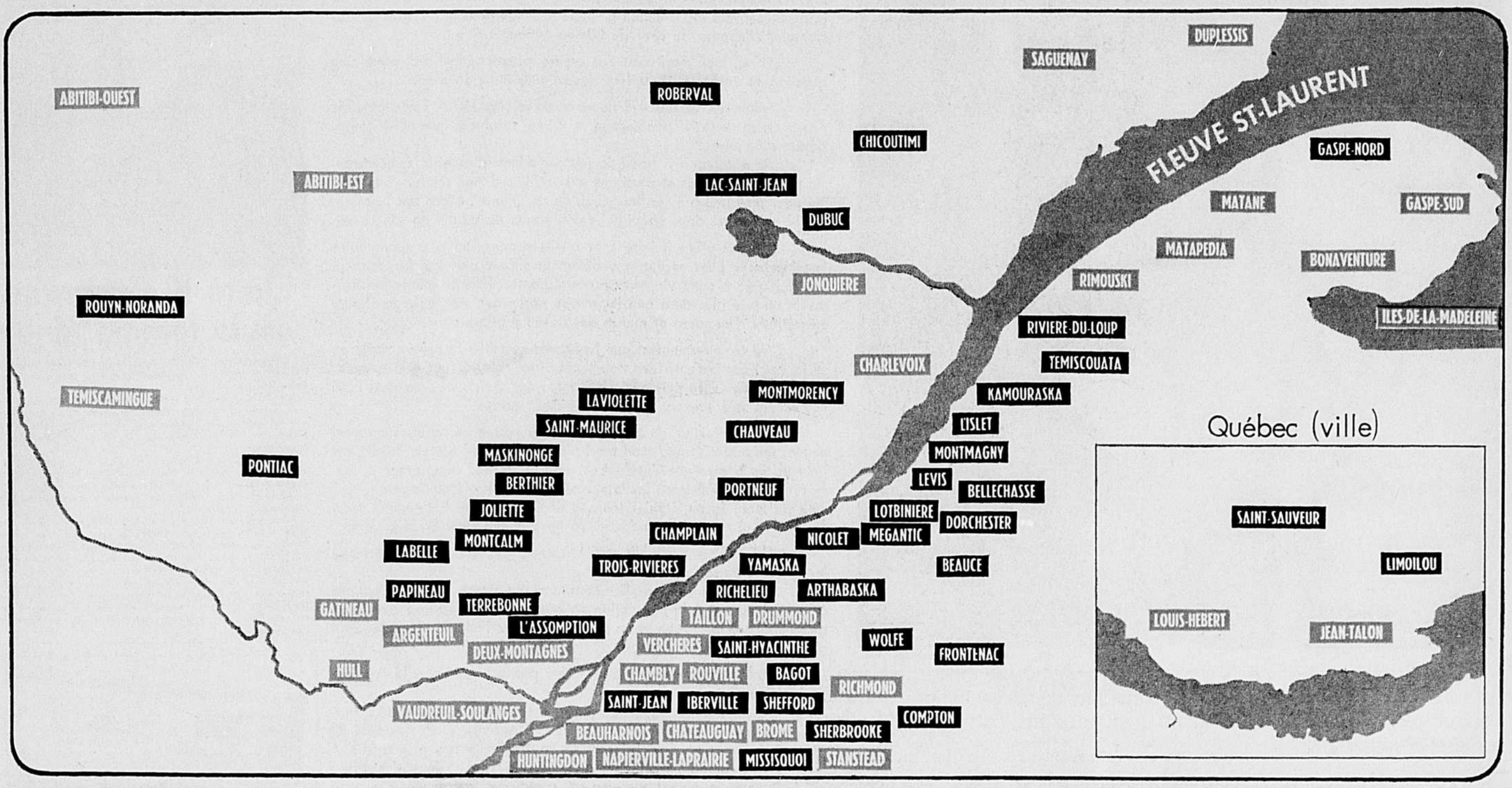


AUVENTS en fibre de verre
Choix de plusieurs couleurs. Vous protègent de la pluie et du soleil.
FENETRES en ALUMINIUM avec moustiquaires
Pour intérieur ou extérieur. Choix de fenêtres anodisées, de couleurs ou naturelles.
PORTES CLAPBOARD en ALUMINIUM
TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM
3388 est, JEAN-TALON 722-1115

CAHIER No 2 / PAGES 17-26 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE / RADIO TV

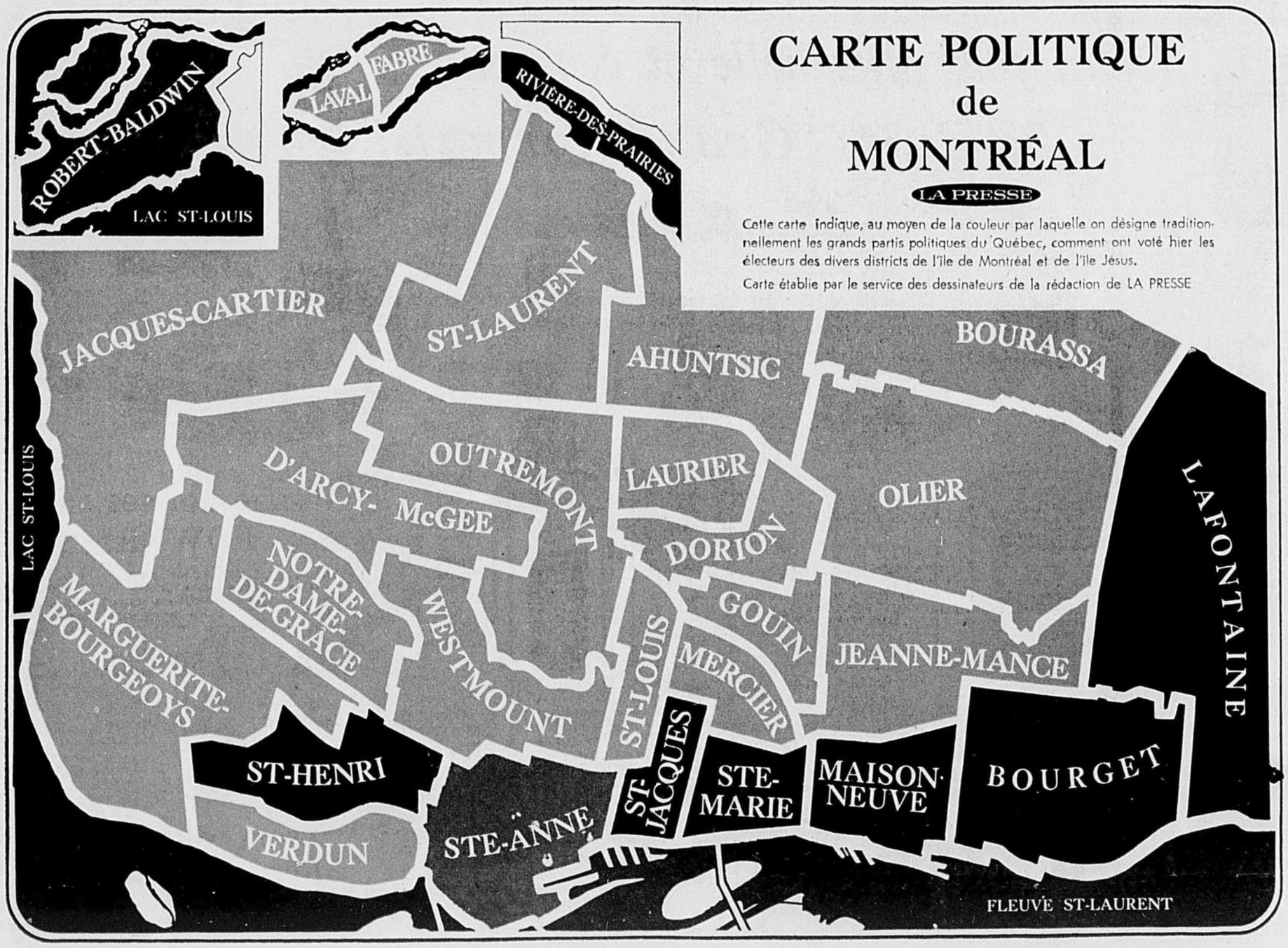
MONTREAL, LUNDI 6 JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 130

La répartition du vote par districts électoraux



Légende des couleurs pour les deux cartes : rouge pour le parti libéral, bleu pour l'Union nationale, gris pour les indépendants

L'UN sort victorieuse grâce au vote rural et fait une légère poussée dans Montréal



CARTE POLITIQUE de MONTRÉAL

LA PRESSE

Cette carte indique, au moyen de la couleur par laquelle on désigne traditionnellement les grands partis politiques du Québec, comment ont voté hier les électeurs des divers districts de l'île de Montréal et de l'île Jésus.

Carte établie par le service des dessinateurs de la rédaction de LA PRESSE

Bleu en haut, rouge en bas : c'est presque l'histoire de l'élection qui s'est déroulée hier. Les libéraux ont conservé à peu près intacte leur citadelle de Montréal, mais une bonne partie du reste de la province a "viré" vers l'Union nationale.

Les deux cartes que nous vous présentons vous permettront de constater la situation d'un coup d'oeil. D'abord à gauche, dans l'île de Montréal, la "masse rouge" est cependant grugée assez sérieusement sur les bords par les comtés bleus (6) et Frank Hanley, au sud et à l'est.

Mais une fois sorti de l'île, la situation est fort différente. A quelques exceptions près (Cantons de l'Est, ouest de la province), les régions forment des blocs, plus souvent bleus que rouges.

Il est à remarquer ici que les régions "défavorisées" où on s'attendait à un fort vote de protestation contre le régime libéral lui sont restées en bonne partie fidèle : Abitibi, Gaspésie, Côte-nord.

Par contre, le nord de Montréal, la Mauricie et les deux rives du fleuve entre Québec et Montréal, ainsi que le Bas du fleuve, sont fortement "bleuies".

La ville de Québec, en bonne capitale, s'est partagée également entre les deux : moitié libérale, moitié Union nationale. Toute sa région, par contre, est carrément bleue.

Il est assez étonnant que la carte montre une telle cohérence, car la campagne s'est faite essentiellement sur le plan local et régional. Mais les faits sont là, et même dans la région des Cantons de l'Est, où la situation est la plus confuse, on peut remarquer un certain "dessin" : une sorte de "serpent" bleu qui se glisse entre les blocs libéraux (centrés autour de Châteauguay et de Chambly) à partir de Missisquoi jusqu'à Arthabaska, en passant par Sherbrooke, Bagot, Wolfe, etc...

Il faut aussi noter que la plupart des régions "bleues" sont des secteurs essentiellement ruraux, tout particulièrement la rive sud du Saint-Laurent où tout est bleu à partir de Richelieu jusqu'à Rimouski, à l'entrée de la Gaspésie.

À LA TV

2 CBFT Montréal
3 WCAX Burlington
4 CFCM Québec
5 WPTZ Plattsburg
6 CBMT Montréal
7 CHLT Sherbrooke
8 CJOH Ottawa
10 CFTM Montréal
12 CFCF Montréal
13 CKTM Trois-Rivières

★—COULEUR

choix d'émissions

8.00 (canal 2) — **Belle et Sébastien,** nouvelle série racontant l'histoire d'un orphelin et de son chien.
8.03 (CBM) — **Ouverture du Festival de Stratford.** Commentaires de Lamont Tilden et Lloyd Robertson.
9.00 (canal 2) — **Sincèrement, Fernand Gignac.** Invités : Marylène et le Max Eric Trio.
9.30 (CBF) — **La Revue des arts et des lettres** animée par Michel Garneau.
10.30 (canal 2) — **Caméra 66.**
10.30 (canal 6) — **The New Generation.**

4:00
3—Secret Storm
4—Capitaine Bonhomme
5—Beany & Cecil
6—Worlds in Contrast
8,13—Cartoons
10—Dessins animés
12—Surprise Party

4:30
2,7,13—Bobino
3—Early Show
5—Where The Action Is
6—Razzle Dazzle
8,13—Mickey Mouse Club
10—Zoo du capitaine Bonhomme
12—Secret Squirrel

5:00
2,13—Le courrier du roi
4—Télé-Popeye
5—Adventure Club
6—Passport to Adventure
7—Aventures d'outre-mer
8,12,13—Thunderbirds

5:30
2—La boite à surprise
4—Furie
5—Superman
6—Music Hop
7—L'homme invisible
8,13—Voyage to the Bottom of the Sea
10—Les Hommes volants
12—Hancock
13—Popeye

6:00
2—Jeunesse oblige
3—World of Sports
4—Télé-Québec
6—Valentine's Day
7—Gare jonction
10—Télé-Métro
12—The Pierre Berton Show
13—Monsieur Ed.

6:10
3—Westherwise
5—Ch. 5 Report

6:15
3—News
12—Channel 12 stakes

6:30
2—Téléjournal
3—News
5—Huntley-Brinkley Report
6—Across Canada
7—Télé-Bulletin
8,13—Dear Charlotte
12—Pulse
13—Nouvelles — Sports

6:45
2—Aujourd'hui
4—Nouvelles
7—Nouvelles sportives
8,13—News-Weather

7:00
3—Wyatt Earp
4—Mr. Ed.
★ 5—The Addams Family
6—CBC Evening News
7—Jeunesse d'aujourd'hui
8,13—Hollywood Palace
10—Dernière heure
12—The Flintstones
13—Perry Mason

7:15
10—Ciné-Roman

7:30
2—Vive la vie
3—To Tell the Truth
4,10—Des ombres sur le soleil
6—Don Messer's Jubilee
12—Gidget

7:45
2—Feux rouges, feux verts.

8:00
2,7,13—Belle et Sébastien
3—I've Got a Secret
5—Honey West
6—The Fugitive
8,12,13—Bewitched

8:30
2,7,13—Face à la musique
★ 3—The Lucy Show
4,10—Ma Sorcière Bien-Aimée
★ 5—Dr. Kildare
8,12,13—Andy Griffith Show

9:00
2,7,13—Sincèrement, Fernand Gignac
★ 3—Andy Griffith.
4,10—Grand Prix musical
★ 5—Andy Williams
6—Intertel
8,12,13—Country Music Hall

9:30
2,7,13—Les Barons de la pègre
★ 3—Hazel
4,10—Alors raconte
8,12,13—The Big Valley

10:00
★ 3—Hollywood Talent Scouts
4,10—Relevez les manchettes
★ 5—Run for your Life
6—A world of his Own

10:30
2,7,13—Camera 66
4—Detective international
6—The New Generation
8,12,13—People in Conflict
10—Tirez sur l'invité

10:45
10—En première page

11:00
2,7,13—Téléjournal
3—News
4—Nouvelles
5,6—News
8,12,13—News
10—La ronde des sports

11:15
2,7—Supplément régional
4—Nouvelles sportives
8,13—News Weather Sports
10—Cinéma
12—Pulse
13—Les actualités

11:20
3—Weather

11:30
2,7—Cinéma
3—The Late Show
★ 5—The Tonite Show
6—Sports final
7—Star Time on 7

11:35
6—Science Fiction
8,13—Milk & Honey
12—Nitecap
13—Ciné-soir

12:00
8,13—The Cheater
12—The Saint

DEMAIN MATIN

8:15
10—Bien l'Bonjour
12—Coffe Break

8:30
8,13—Romper Room
12—The James Beard Show

9:00
3—Romper Room
5—News-On the Local Scene
8,13—Something to thing about
10—36 - 24 - 36
12—The Liberal Arts

9:15
8,13—School Telecasts
10—Télé-Bonbon
13—Bonjour

9:30
3—The New Alaska
5—Donna Reed
8,13—The James Beard Show
10—Toast et café
12—Romper Room
13—Cinéma

10:00
3,12—I Love Lucy
★ 5—Eye Guess
7—Au bois joli
8,13—A M Show 2

10:30
3—The McCoys
5—Concentration
8,13—Mr and Mrs
10—Ciné-matin
12—Father knows best.
13—La poulette grise

11:00
3—Andy of Mayberry
4—Mire et Musique
★ 5—Morning Star
6—Test Pattern and Music
7—Coq au 7
8,13—TV Bingo
12—Ed Allen Time

11:30
3—Dick Van Dyke
★ 5—Paradise Bay
8,13—Cartoons & Kids
12—Mr and Mrs
13—Les aventures de Maluron

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:00
3—Love of Life
4—Dessins animés
★ 5—Jeopardy
6—Luncheon Date
7—Musique 66
10—Première édition
12—Lunchtime Little Theatre
13—Variété

12:15
4—Nouvelles - Météo - Sports
8,13—News & Picture Page
10—Ciné-midi
13—Les actualités

12:30
3,6—Search for Tomorrow
4—De tout de tous
★ 5—Let's Play Post Office
7—Première édition
8,13—Abracadabra
12—Kids is People
13—Variété

12:45
3,6—Guiding Light
7—Météo - Sport
12—Dear Charlotte

1:00
3—One O'Clock Weather — Across the Fence
4—Palmarès
5—General Hospital
6—Calendar
7—A pleine vitesse
8,13—Movie Matinee
12—Channel 12 Theatre
13—Cinéma

1:15
3—Mixing Bowl

1:30
2,7—Téléjournal — Cinéma
3,6—As the World Turns
4—TV Bingo
5—Ben Casey

2:00
3,6—Password
4—Féminité
7—Faites vos jeux
10—Super-Bingo

2:30
3—Houseparty
4—La Sieste
5—The Doctors
6—Girl Talk
8,12,13—People in Conflict
10—L'Eternel Amour

3:00
2,7,13—Cinéma
3,6—To Tell The Truth
5—Another World
8,12,13—Fractured Phrases
10—Bon après-midi

3:30
3—Edge of Night
★ 5—You Don't Say
6—Take Thirty
8,12,13—It's your move

4:00
3—Secret Storm
4—Capitaine Bonhomme
5—Casper Cartoons
6—World in Contest
8,13—Cartoons
10—Dessins animés
12—Surprise Party

4:30
2,7,13—Bobino
3—The Early Show
5—Where the Action Is
6—Razzle Dazzle
8,13—Mickey Mouse Club
10—Zoo du Capitaine Bonhomme
12—Family Theatre

5:00
2,13—Le chevalier Bayard
4—Tele-popeye
5—Adventure Club
6—Passport to Adventure
7—Remous
8,13—Gunsmoke

5:30
2—La boite à surprises
4—Les quatre justiciers
5—Superman
6—Music Hop
7—Sir Lancelot
8,13—Gunsmoke
10—Dernier recours
13—Popeye

RADIO AM

CKAC 730 • CBF 690 • CBM 940 • CFCF 600 • CJAD 800 • CKVL 850 • CKGM 980 • CJMS 1280 • CFMB 1410 • CKLM 1570 • CKGM 980 • CHRS 1090 • CFOX 1470

4.00
CKAC—Nouv., Jacques Proulx
CBF—Radio journal. Les Petits bonheurs.
CBM — New — Lift Up Your Hearts
CFCF—P.M.
CKVL—La ligne est occupée
CKLM—Gardez la droite

4.10
CBM—Tempo, assignment

4.15
CBM—Tempo:A ssignment

4:30
CBF—Ad Lib
CJMS—Nouv.
CFMB—News, Flight 1410

4.35
CBF—L'amour quotidier.

4.55
CJAD—Stock Quotations
CKVL—Nouv.
CFMB—News
CKLM—Nouv.

5:00
CKAC—Nouv. — Jacques Morency
CBF—Radiojournal, Present
CBM—News Canadian Roundup
CKVL—Music-hall de Jean Roger
CJMS—Nouv. — Hit Parade américain
CFMB—Flight 1410
CKLM—Scène métropolitaine

5:10
CBM—Tempo, Expo Today
CJAD—Wheather

5.25
CKVL—Sportorama
CJMS—L'envers de la médaille

5:30
CBF—Présent
CBM—News, Tempo
CJAD—News, sports, Race Report
CKVL—Music-hall de Jen Roger
CJMS—Nouv., Commentaires sportifs
CFMB—Back to the Bible
CKLM—Opinions de Jean-Louis Gagnon, Gardez la droite

5:45
CBM—Business Barometer
CJAD—What's the Score on Sports
CKVL—Nouvelles
CFMB—News
CKLM—Nouv.

6:00
CKAC—Le monde ce soir, Nouv.
CBF—Radiojournal
CBM—News Regional Weather
CJAD—World Today
CKVL—Music-hall de Jen Roger
CJMS—Nouv.
CFMB—Italian Programme
CKLM—Editorial sportif
CKGM—World Report, Walter Cronkite

6:10
CKAC—Bourse et le monde des affaires
CJAD—Leslie Roberts
CKLM—Entrefilet

6:15
CKAC—Robert Chicoine
CBM—On Parliament Hill, Today's Editorial
CJMS—Editorial

6:20
CKAC—Sports
CJAD—Sports
CJMS—Club des Loisirs
CKGM—Mike Stephens Show

6:25
CKAC—Jerry Trudel
CBM—Sports Commentary; Women's World of Sports
CKVL—Sports
CFMB—La Notizie Dello Sports

6:30
CKAC—Auto-sports, Bon appétit Messieurs, Dames
CBF—Radio transistor
CBM—Let's Travel
CJAD—Race Report
CKVL—Music-hall de Jen Roger
CJMS—Nouv.
CFMB—Letter della Fortuna
CKLM—Nouv. Sport amateur
CFOX—Editorial
CKAC—La santé dans votre assiette Mon appétit Mesieurs, Dames

6:45
CKAC—Hier et aujourd'hui
CBF—Un homme vous écoute
CJAD—Paul Reid Show
CKVL—Nouv.
CKLM—Les 15-77

7:00
CKAC—Chapelet
CBF—Radiojournal, pousse-café
CBM—CBC News, Journey to the Centre of the Earth
CFCF—Like young
CKVL—Jeunesse S.O.S.
CJMS—Sport-amateur
CFMB—Italian programme
CFOX—George Ferguson

7:15
CKAC—Camil Leduc
CKVL—Sports
CJMS—Club des Loisirs
CFMB—News

7:30
CBF—Le Marchand de sable
CBM—R.P.M
CKVL—Hit Parade américain
CJMS—Nouv.
CFMB—Italian Programme

7:45
CBF—Musique sud-américaine

7:50
CKAC—Témoignages
CKVL—Radio Gazette
CKLM—Nouv.

8:00
CKAC—Nouv. Souvenirs d'Italie
CBF—Nouv., La chanson de toujours
CBM—Opening of Startford Festival
CJAD—Career conference
CKVL—Hit Parade américain
CJMS—Nouv., Club des Loisirs
CFMB—Italian News

8:15
CJMS—Capsule d'optimisme

8:30
CBM—Sing Happy
CKVL—Hit Parade américain
CJMS—Nouv.
CFMB—German Program

8:50
CKVL—News
CKLM—Nouv.
CJMS—Nouv., Club des Loisirs
CFMB—News

9:00
CKAC—Nouv., Yvon Leclerc
CBF—L'art du clavecin
CBM—Country Magazine
CJAD—Race Results
CKVL—Etoiles de Paris
CJMS—Nouv. — Echos du Québec
CFMB—Greek Program
CKGM—News; Lowell Thomas

9:10
CJMS—Editorial
CKGM—Pat Burns Hot Line

9:30
CBF—La Revue des arts et des lettres
CKVL—Etoiles de Paris
CKLM—Café Tropicana

9:55
CKVL—Nouv.
CFMB—News
CKLM—Nouv.

10:00
CKAC—Nouvelles, Pierre Beaudoin
CBF—Nouv.
CBM—News
CFCF—Like Young
CJAD—Race Results, Portals of Prayer
CKVL—Etoiles de Paris
CJMS—Nouv.—Echos du Québec
CFMB—Polish Program
CKLM—Chez mon oncle

10:15
CBM—Today's Editorial, Speaking Personally

10:22
CKVL—Sports

10:30
CBF—Bach à Brel
CBM—The Best of Ideas
CKVL—Etoiles de Paris
CFMB—Jewish Program

10:45
CKAC—Nouv.
CJAD—Race Results
CKVL—Etoiles de Paris
CJMS—Sport
CKLM—Nouv.

11:00
CKAC—Nouvelles — Sports
CBF—Radio-Journal—Chefs d'oeuvre de la musique
CBM—CBC News, The Language of Music
CFCF—News
CJAD—The World Today
CKVL—Prière du soir
CKLM—Jeunesse '65
CJMS—Nouv., Dame de coeur
CFMB—Leçon de français
CKGM—News, Richard C. Hottelet

11:15
CKAC—Pierre Beaudoin
CFCF—Big Bands
CJAD—Leslie Roberts
CFMB—Soirée Musicale
CKGM—Pat Burns Hot Line

11:25
CJAD—Sports
CKVL—Sports

11:30
CJAD—Dave Patrick Show
CKVL—Jeunesse '66
CFMB—News
CKLM—Nouv.

12.00 — MINUIT
CKAC—Nouv., Pierre Beaudoin
CBF—Nouv. — Recueillement, Rendez-vous de minuit
CBM—News, Concert cameos
CFCF—Bridge to Dreamland
CJAD—Race Results
CKVL—Nouv., Les Etoiles de Paris
CJMS—Nouv. Jusqu'à l'aube
CFMB—Musique continentale
CKGM—World Report, Douglas Edwards

12:15
CKGM—Peter Cullen

12:55
CFMB—News

1:00
CKAC—Nouv. Fin des émissions
CBF—Nouv., Musique variée
CBM—News, It is written
CFCF—News
CKVL—Les amis de la nuit
CFMB—Sign off

DEMAIN MATIN

6:00
CKAC—Nouvelles — Journal du matin — Credo
CBF—Radio-Journal — A la bonne heure
CBM—News Concert time
CJAD—Bill Roberts Show
CKVL—Nouv. — Prière du matin
CJMS—Nouv., Ducharme au réveil
CFMB—Continental Breakfast time
CKLM—Coallier-matin
CHRS—Démon matinal
CFOX—Gord Sinclair

6:15
CKAC—Journal du matin
CKVL—Ça boum
CJMS—Insolence d'un téléphone
CFMB—News, Continental Breakfast Time

6:25
CKVL—Ça boum

6:30
CKAC—Nouvelles Giguère Express
CBF—Nouv., A la bonne heure
CBM—News concert time, Plain Talk
CFCF—A.M.
CJMS—Nouv.
CFMB—The World Tomorrow

6:45
CKAC—Résultat des courses de la veille, Giguère-Express
CJAD—Sports
CKLM—Nouv. Coallier-matin
CKVL—Nouv.
CJMS—Editorial
CKLM—Nouv.

7:00
CKAC—Nouv. — Giguère Express
CBF—Radio-Jour. A la bonne heure
CBM—News, Shop Talk, Concert Time
CKVL—Ça boum
CJMS—Nouv. Sport
CFMB—News, Continental Breakfast Time
CHRS—Gueule de bois
CFOX—Editorial

7:10
CJAD—Helicopter Traffic

7:15
CKAC—Chronique de pêche Giguère-Express
CJAD—Sports
CJMS—Insolences d'un téléphone
CFMB—News, Continental Breakfast Time
CKLM—Nouv. sportives

7:25
CKAC—Matin-Sports
CBF—Prière
CJAD—Race Report
CKVL—Les sports
CJMS—Ti-Bi & Ti-Wi

7:30
CKAC—Nouv. — Giguère Express
CBF—Radio-Journal
CBM—News, Sports Capsule
CJAD—Weather
CKVL—Ça boum
CJMS—Nouv.
CFMB—News, Continental Breakfast Time
CKLM—Nouv.

7:40
CBM—Concert Time, Musical Calendar
CJAD—Sports

7:45
CKAC—Oratoire St-Joseph
CBF—A la bonne heure
CJMS—Editorial
CFMB—News
CKLM—Nouv.

7:58
CKAC—Nouv.
CBF—Nouv. sportives
CBM—Expo Today
CKVL—Nouv.
CKLM—Nouv.

8:00
CKAC—Tour d'horizon, Nouv.
CBF—Chez Miville
CBM—News
CJAD—The World Today
CKVL—La tribune de CKVL, Ça boum
CJMS—Nouv., Commentaires sportifs
CFMB—Continental Breakfast Time
CKLM—Rumeurs de l'heure
CKGM—World Report
CFOX—Editorial

8:10
CKAC—Météo
CJAD—Leslie Roberts

8:12
CKAC—Jerry Trudel

8:15
CKAC—Jamais deux sans trois
CBM—Time Out
CJMS—Insolences d'un téléphone
CFMB—News
CKLM—Nouvelles sportives —
CKGM—Morning Mayor

8.25
CBM—Concert Time
CJAD—Sports
CKVL—Nouv
CFMB—Continental Breakfast Time
CKLM—Nouv.

8:30
CKAC—Nouv. Jamais deux sans trois
CBM—Max Ferguson
CKVL—Ça boum
CJMS—Nouv.
CFMB—News, Continental Breakfast Time
CKLM—Nouvelles sportives
CHRS—Sportorama

8:45
CJAD—Pilots Weather
CKVL—Nouv.
CJMS—Editorial
CFMB—News, Co. tinental Breakfast Time
CKLM—Opinions de J.-L. Gagnon

9:00
CKAC—Nouv., Jamais 203
CBF—Nouvelles—La Petite Semaine

RADIO FM

CJMS/FM 94.3 M.C. • CJFM 95.9 M.C.
CKVL/FM 96.9 M.C. • CKGM/FM 97.7 M.C.
CBF 95.1 M.C. • CBM 100.7 M.C.

CE SOIR

CBF
8.02 — **L'Orchestre de chambre de Vancouver.**
10.30 — **J'habite une ville :** "Raymond". Texte: Pierre Perrault. Pour ceux qui ont manqué l'émission, samedi dernier, à CBF-am.
CBM
8.05 — **Pick of the Goons,** comédie de la BBC, avec Peter Sellers, Spike Milligan et Harry Secombe.
9.00 — **L'Orchestre de Radio-Canada,** sous la direction de Michel Perrault, dans un programme Ravel. Soliste: Lise Boucher, pianiste.
CKVL
8.30 — **Opéra :** "Cavalleria Rusticana" (Mascagni). Domenico Savini dirige l'Orchestre Symphonique de Rome.
11.30 — **Mathé Altéry.**

DEMAIN APRÈS-MIDI

CBF
2.30 — **Concert populaire.** Programme : Ouverture de "La fille du régiment" (Donizetti); Orch. dir. Charles MacKerras. — Extraits de "Rigoletto" et de "La Traviata" (Verdi): Anna Moffo, soprano. — "Le Tricorne", suite de ballet (Manuel de Falla). — "Colas Breugnon" (Kabalevsky); Orch. dir. M. Paverman.

les films à la télévision

NOTE : Les postes émetteurs se réservent le droit de modifier leurs horaires sans avis préalable.

10.30 a.m. — Canal 10 : "Les amants de Bras - Morts" (Français, 1951). — Drame de moeurs avec Frank Villard et Nicole Courcel. —Un marinier lutte contre un trust de navigation fluviale.

12.15 p.m. — Canal 10 : "Les maitres de la mer" (Américain, 1944) Drame maritime avec Douglas Fairbanks et Margaret Lockwood. — Reconstitution romancée de la première traversée de l'Atlantique par un navire à vapeur.

1.00 p.m. — Canal 12 : "La sentence" (Français, 1959). Drame de la Résistance avec Marina Vlady et Robert Hossein. — Cinq résistants français condamnés à mort par les Allemands attendent dans une cave, pendant une heure, le moment fatal.

1.30 p.m. — Canal 2 : "On ne badine pas avec l'amour" (Français, 1959). Avec Simone Valère.

11.10 p.m. — Canal 10 : "Le voleur se porte bien" (Français, 1946). Drame policier avec Alerme et Jeanne Fusier-Gir. — Pour donner une leçon à sa femme, un homme joue les voleurs à cagoule.

11.30 p.m. — Canal 2 : "Légitime défense" (Grande-Bretagne, 1946). Drame policier avec Oscar Homolka et Muriel Pavloro. — Découvrant que son patron est un receleur, un commis le fait chanter.

11.30 p.m. Canal 7 : "Aerial gunner" avec Richard Arlen et Chester Morris. — Deux jeunes artilleurs de combat de l'Armée de l'Air, sont en amour avec la même jeune fille. Ils deviendront compagnons d'armes dans le Pacifique.

11.37 p.m. — Canal 6 : "12 to the moon" (Américain, 1960). Film de science-fiction avec Ken Clark, Tony Dexter et Robert Montgomery.

10.30 a.m. (mardi) — Canal 10 : "Verdict secret" (Américain, 1947). Drame avec Ray Milland et Florence Marly. — Un avocat américain cherche des preuves permettant de convaincre un nazi de crimes de guerre.

12.15 p.m. — Canal 10 : "Drôles de phénomènes" (Français, 1958). Comédie avec Sophie Desmarets et Philippe Clay. — Deux jumeaux font la pluie et le beau temps dans le château de leur grand-mère.

1.00 p.m. — Canal 12 : "Let's live a little" (Américain, 1948). Comédie romantique avec Robert Cummings, Hedy Lamarr et Anna Stern.

1.30 p.m. — Canal 2 : "Les fiancés de la mort" (Italien, 1957). Mélodrame avec Sylva Koscina, Hans Albers et Rick Battagla. — Bien que déjà marié, un coureur sur motocyclette s'éprend de la fille de son employeur.



Margot fait ses adieux
MARGOT LEFEBVRE recevra pour la dernière fois "A la Catalogne", jeudi soir, 8 heures ,au canal 10.

Les grands noms du music-hall

Les grands noms du music-hall défilent chaque samedi, à 10 h. au réseau français de télévision de Radia-Canada.

Le prochain invité de cette série sera l'idole numéro un des jeunes.

Johnny Hallyday qui offrira aux téléspectateurs une soirée tout ce qu'il y a de plus yéyé, tout ce qu'il y a de plus dans le vent, le 11 juin.

Le 18 juin, c'est Léo Ferré qui sera en vedette. Parmi les chansons qu'il interprétera, nommons "L'Atlantique", "La Chambre des amants", "La Grève" et "Comme dans la haute".

La semaine suivante, le 25 juin, "Les grands noms du music-hall" feront place à la "Nuit des étoiles". Dans le cadre des Fêtes du Canada français, on sait que chaque année une fête populaire est organisée dans un parc de la Métropole. Dans de nombreux kiosques, on accueille alors nos meilleurs artistes canadiens - français, chanteurs populaires et chansonniers. Ce soir-là, les caméras de Radio-Canada transmettront en direct les principales manifestations dans l'un de ces kiosques.

Au cours de la saison, on entendra encore les Trois Ménestrels (le 2 juillet); Muriel Millard (le 9 juillet); Jacques Brel (le 16 juillet); Pétula Clark (le 23 juillet); les Compagnons de la chanson (le 30 juillet); Barbara (le 6 août); Aznavour (le 27 août); et, enfin les célèbres Feux-Follets (le 3 septembre).

Les réalisateurs de cette série sont Maurice Dubois, Roger Fournier, Jacques Blouin et Yves Dumoulin.

Nouveau contrat collectif chez Rolls Royce

Le syndicat représentant les 437 employés de la compagnie Rolls Royce, à Lachine, a signé une convention collective valant des bénéfices divers d'une somme moyenne de $1,373 pour chaque salarié.

La loge 859, de l'Association internationale des machinistes (FTQ) a annoncé, en effet, la conclusion d'une entente de deux ans aux termes de laquelle le salaire des travailleurs spécialisés est porté de $2.77 à $3.20 l'heure, alors que le salaire de base monte de $1.86 à $2.08.

En outre, la progression automatique à l'intérieur de chaque catégorie d'employés se fera sur une période de deux ans à trois ans et demi, comparativement à une progression antérieure répartie sur cinq ans, ce qui vaudra à certains employés une majoration horaire de $0.70 pour deux ans.

De plus, le syndicat a obtenu le paiement intégral de l'assurance maladie par l'employeur, ce qui signifie une hausse supplémentaire de 7 cents et demi pour les travailleurs. La prime pour le travail de nuit se trouve portée de .12 à .15 cents. Les syndiqués touchent une somme forfaitaire de $50 au titre de la rétroactivité.

L'entente est intervenue au stage de la conciliation, après une quarantaine de rencontres entre les parties syndicale et patronale.

L'équipe syndicale de négociation était dirigée par MM. Rosaire Brault, président de la loge 869, et par Nat Gray, représentant international.

Le chien ne sait pas nager avant que l'eau ne soit à ses oreilles.

Proverbe russe

Les champs épierrés produisent moins de pommes de terre !

Les producteurs de pommes de terre ne devraient pas dépasser les bornes en ce qui concerne l'épierrage de leurs champs.

L'enlèvement des pierres est devenu une pratique courante dans les régions où elles causent beaucoup de meurtrissures aux tubercules et quand elles posent des problèmes à l'utilisation des arracheuses mécaniques.

D'après M. G. R. Saini, de la Station de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada, à Fredericton, les producteurs peuvent cependant faire un travail trop parfait et leur zèle peut entrainer des rendements moins abondants.

Il base sa conclusion sur des essais d'une durée de trois ans afin d'estimer l'effet des pierres sur le rendement des pommes de terre. On a fait cette étude sur des parcelles contenant 0, 6, 12 et 24 p. 100 de pierres, en volume.

Les moyennes de rendements en pommes de terre marchandes ont été les suivantes pour les trois années : 206.6, 221-3, 239.3 et 229.2 quintaux à l'acre.

Les raisons de cette diminution de rendement n'ont pas encore été nettement déterminées, dit le chercheur. Des expériences faites à Fredericton ont pourtant démontré que la température du sol baisse avec le pourcentage de pierres.

Cette différence dans la température du sol entre la parcelle sans pierre et celle qui en contient 24 p. 100 est d'environ trois degrés Farenheit.

(Ministère de l'Agriculture du Canada)

Il n'y a pas de curieux qui ne soit malveillant.

Plaute

Le danger vient plus vite quand on le méprise.

Publilius Syrus



JACQUES PROULX
vous attend à son "RENDEZ-VOUS"
Du lundi au vendredi
de 2 h. 30 à 5 h. p.m.
QUÉBEC No 1 ... le seul pour tous !
CKAC/73

CE SOIR AU CANAL 2
et à la plupart des postes du réseau français de Radio-Canada
"Sincèrement FERNAND GIGNAC" 9 h.
CANAL 2 RADIO-CANADA



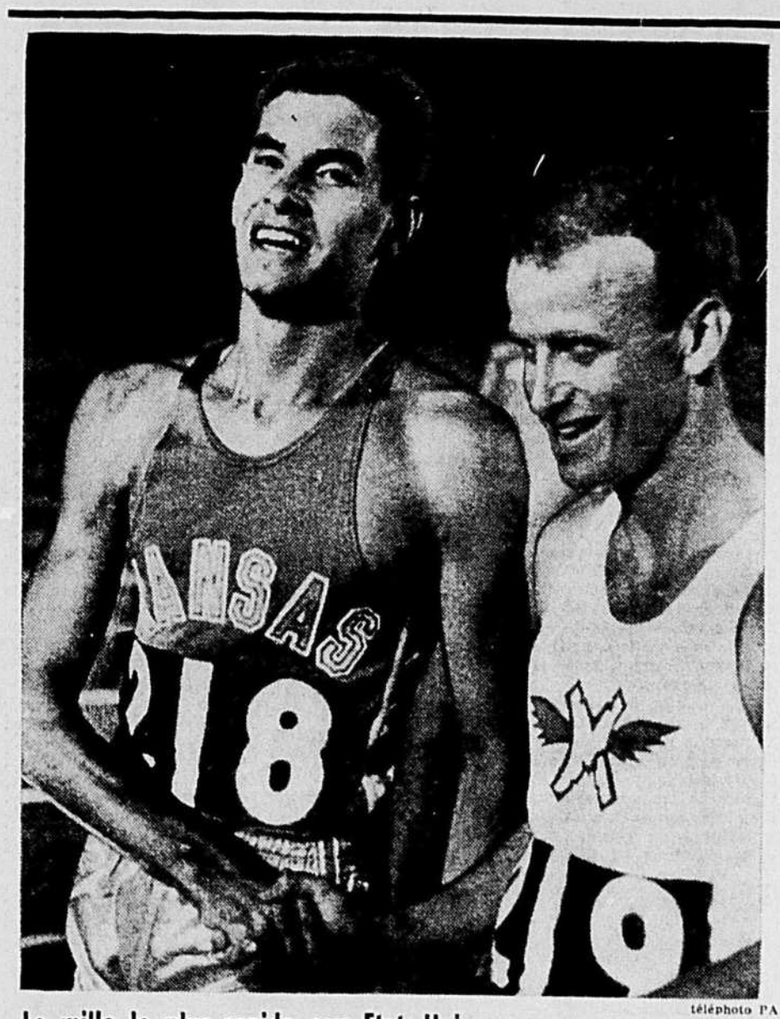
AUSSI À L'HORAIRE:

Aujourd'hui	6 h. 45
Vive la vie	7 h. 30
Feux rouges, feux verts	7 h. 45
Belle et Sébastien	8 h. 00
Face à la musique	8 h. 30



STEINBERG
TRES BIENTOT A CFTM CANAL 10

MONTREAL, LUNDI 6 JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 130



téléphoto PA

Le mille le plus rapide aux Etats-Unis

L'étudiant américain Jim Ryun, à gauche, est venu bien près d'égaler le record mondial du Français Michel Jazy pour la course d'un mille. Ryun a découpé le mille en 3:53.7 soit un dixième de seconde de plus que le record de Jazy. Jim Grell, à droite, s'est classé en deuxième place. Cette course a été disputée samedi soir à Los Angeles. Il s'agit du temps le plus rapide jamais réussi par un athlète américain dans une épreuve d'un mille.

Le championnat de marathon va à Andy Boychuk

OTTAWA. (PC) — Andy Boychuk, portant les couleurs du Toronto Olympic Club, a gagné un duel avec Ron Wallingford, du club Athlétique de Hamilton, hier, en gagnant le marathon pour le championnat du Canada.

La course a été disputée par un temps chaud et très humide, sur un parcours de 26 milles, 365 verges, de Marathon, Ont., à Ottawa. L'humidité était si grande que même par une température d'environ 70 degrés, seulement sept des 17 coureurs ont terminé la course, et seul Wallingford était à un mille de distance quand le vainqueur a franchi la ligne d'arrivée.

Boychuk, âgé de 25 ans et natif d'Oshawa, Ont., travaillant maintenant comme ingénieur-mécanicien pour une compagnie d'huile à Sarnia, a parcouru la distance en deux heures, 35 minutes, 24 secondes.

Wallingford, 32 ans, professeur à l'Université McMaster, a terminé en 2:36.58, bien avant son coéquipier Geoffrey Hodgson, dont le temps fut de 2:56.50, et Roland Michaut, des Francs-Amis de Montréal, 4e, en 2:58.05.

Wallingford imprima l'allure à la course au début et fut bientôt rejoint par quatre autres coureurs, Boychuk, Gordon Dickson, de Hamilton, Dave Ellis, de Toronto, et Jim Haddow, d'Edmonton, bien en avant du reste du groupe.

Ellis forcé d'abandonner

Les cinq coureurs demeurèrent ensemble pendant 13 milles, après quoi Dickson et Haddow ralentirent, laissant Wallingford, Ellis et Boychuk se faire la lutte.

Après 20 milles, Ellis prit les devants, accompagné de Boychuk. Les deux avaient une avance de 100 verges sur Wallingford quand Ellis abandonna à cause d'ampoules aux pieds.

Boychuk augmenta légèrement son avance durant les six derniers milles et finit à 250 verges en avant de Wallingford.

Boychuk déclarait après la course que c'était la première course importante qu'il gagnait.

"J'avais une mauvaise crampe au côté, à deux milles environ de la fin, mais j'ai pu m'en débarrasser.

"Je savais que Wallingford était toujours derrière moi, mais je n'ai pas regardé derrière moi. Je m'inquiétais un peu, car je savais qu'il avait de l'expérience."

De son côté Wallingford déclarait que sa stratégie était de se tenir près de Boychuk, espérant qu'il allait faiblir. "Mais il n'a pas faibli. Il a très bien couru."



téléphoto PA

Un effort qui ne peut réparer l'erreur

Au deuxième but, PETE ROSE, des Reds de Cincinnati, fait un plongeon dans les airs, mais en vain, pour tenter de réparer l'erreur sur un mauvais lancer du receveur JOHN EDWARDS, qui tentait d'empêcher le voltigeur BYRON BROWN (29) de voler le but à la 6e manche. La balle continua dans le champ centre et Brown s'en fut au 3e but. Chicago gagna la 2e joute par 9-5, après avoir perdu la première par 8-3.

Sandy Koufax rejoint Juan Marichal

Sandy Koufax a décroché sa dixième victoire à la date la plus hâtive de sa carrière dans les majeures hier et n'a probablement jamais eu une tâche aussi facile. Ses coéquipiers ont cogné 19 coups sûrs alors que les Dodgers battaient les Mets de New York par 16 à 3 devant 56,332 spectateurs, au stade Shea de New York. Dans la deuxième partie, les Mets ont vaincu les Dodgers et le lanceur de relève Ron Perranoski par 3 à 2. Avec trois coureurs adversaires sur les buts, Perranoski a effectué un mauvais lancé et a présenté une victoire sur un plateau d'argent aux Mets.

Koufax, un athlète natif de Brooklyn, a rejoint Juan Marichal, des Giants, qui affiche un record de 10 victoires et un revers.

Tommy Davis, qui avait claqué son premier coup de circuit depuis 1954 la veille, a été l'étoile des Dodgers au bâton hier. Davis a obtenu 5 coups sûrs dans la joute initiale et deux autres dans le deuxième match. Le premier but Wes Parker a obtenu trois coups de circuit au cours de la journée.

Un circuit de Hal Lanier, son deuxième de la saison, a aidé les Giants de San Francisco à disposer des Phillies de Philadelphie, 7 à 6, dans la 10e manche. En l'emportant, les Giants ont mis fin à une série de six victoires d'affilée des Phillies. Bill White a obtenu 4 coups sûrs pour les Phillies.

Léo Cardenas a fait compter huit points, avec quatre coups de circuit, un deux buts et un simple alors que les Reds de Cincinnati ont divisé les honneurs d'un double avec les Cubs de Chicago. Les Reds ont gagné par 8 à 3, puis ont subi une défaite de 9 à 5.

Willie Stargell a obtenu 2 circuits, 2 simples et un deux buts alors que les Pirates de Pittsburgh ont surclassé les Astros de Houston par 10 à 5.

Denis Menke a obtenu cinq coups sûrs en autant de visites au marbre quand les Braves d'Atlanta ont eu raison des Cardinaux de St-Louis 14 à 4. Billy O'Dell a décroché sa 2e victoire de la saison.

Deux victoires du Chicago

Dans la ligue Américaine, Gary Peters a lancé une partie de deux coups sûrs et Tommy Agee a fait compter un total de 8 points alors que les White Sox de Chicago ont décroché des victoires de 4 à 1 et de 12 à 0 sur les Sénateurs de Washington. Les White Sox ont maintenant gagné 8 de leurs 10 dernières parties. Les lanceurs du Chicago ont maintenant alloué seulement un point mérité au cours de leurs 41 dernières manches.

Les Twins du Minnesota ont mis fin à une série de 5 revers d'affilée en l'emportant 9 à 4 sur les Indiens de Cleveland. Harmon Killebrew, Bernie Allen, Sandy Valdespino et Jimmie Hall ont tous claqué un circuit dans le clan des Twins.

A Boston, Jim Bouton a fait compter deux points importants et a remporté sa première victoire de la saison quand les Yankees ont défait les Red Sox de Boston, 5 à 3. Roger Maris a claqué un circuit contre le perdant Jim Lonborg.

Les Athlétiques de Kansas City ont causé une désagréable surprise aux Orioles de Baltimore en les battant par 9 à 4. Enfin à Anahein, les Tigers de Détroit ont remporté des victoires de 8 à 4 et de 4 à 1 sur les Angels.

Abandon de trois cyclistes canadiens en Grande-Bretagne

NORTHAMPTON, Angleterre. (PC) — La fin de semaine a été néfaste à l'équipe canadienne qui participe au Tour cycliste de Grande-Bretagne.

Après le Montréalais Giuseppe Marinoni, samedi, ce fut au tour des Torontois Bruce Smith et Sam Watson de se retirer de la compétition, hier.

Marioni, l'auteur des meilleures performances du Canada depuis le début de la course, a dû abandonner à cause de malaises au dos.

Smith, le capitaine de la formation canadienne, avait parcouru dix milles, hier, lorsque l'épuisement l'a forcé à abandonner.

Une trentaine de milles plus loin, Watson et Alan Hicken ont été impliqués dans une chute. Hicken a terminé l'étape de 86 milles entre Coventry et Northampton mais Watson, durement ébranlé, a dû se retirer après avoir parcouru une vingtaine de milles en dépit de ses blessures.

Stu Mapp, de Toronto, avait été le premier Canadien à se retirer, lors de la cinquième étape.

Le Britannique Leslie West a gagné la neuvième étape en un temps de 3 h. 20 min. 29 sec.

Le meilleur Canadien a été le Montréalais Pierre Dandre, qui s'est classé 30e avec un retard de 5 min. 10 sec. sur le vainqueur.

Gary DeJong, de Calgary continue à dominer le peloton canadien au classement général. Il occupe le 40e rang, 31 minutes derrière le détenteur du maillot jaune, le Soviet Stanislav Shepel.

d'un SPORT à l'autre

L'équipe de hockey **nationale du Canada** disputera trois joutes hors-concours aux Rangers de New York, dans l'Ouest du pays en octobre prochain . . . deux joutes auront lieu à Winnipeg et l'autre à Calgary . . . Le vétéran **Warren Spahn** a fait un retour au baseball, samedi, dans l'uniforme des Tigers de Mexico City . . . Le demi **Dick Shatto**, qui a annoncé sa retraite à la fin de la saison dernière, aurait l'intention de revenir au jeu avec les Rifles de Toronto de la ligue Continentale . . . Le voltigeur **Lou Johnson** a été blessé à la main gauche, samedi, par un lancer de **Jack Hamilton**, des Mets de New York . . . **Johnson** reviendra au jeu dans quelques jours . . . Le gérant **Charley Dressen**, des Tigers de Détroit, devait obtenir son congé de l'hôpital aujourd'hui . . .

Le lanceur **Whitey Ford**, toujours handicapé par un malaise au coude gauche, est retourné à son domicile . . . les Yankees de New York lui ont accordé ce repos afin qu'il puisse subir d'autres traitements . . . Le gérant **Billy Herman**, des Red Sox de Boston, a subi une commotion cérébrale lorsqu'il a été atteint à la tête par un lancer lors de l'exercice qui a précédé le match de samedi . . . Le jeune coureur de longue distance **Gerry Lindgren**, de Washington, a égalé le record américain du 5,000 mètres lors des compétitions d'athlétisme, à Los Angeles . . . **Lindgren** s'est joint à **Tracy Smith** et **Bob Schul** qui ont couru la distance en 13 min. 38 sec. . . . Le **Prince Philip** a été projeté hors de sa selle lors d'un match de polo à Windsor . . . l'époux de la Reine Elisabeth est immédiatement remonté en selle et a marqué le but victorieux . . .

Ray Floyd a été disqualifié de l'omnium de Memphis, samedi, après avoir signé une fiche erronée . . . **Kathy Whitworth** a joué une ronde finale de 69 — un coup sous la normale — et a remporté les honneurs du tournoi de golf professionnel pour dames **Clayton Federal** . . . Le poids lourd **Eddie Machen** qui a subi la défaite aux mains de **Manuel Ramos**, vendredi, a été incarcéré le lendemain à la suite d'un argument dans un restaurant de Los Angeles . . . L'ancien champion du monde des poids lourds, **Sonny Liston**, s'est vu refuser le droit de se battre au Danemark, où un combat était prévu pour le mois d'août prochain . . . **Antonio Garcia** a remporté le championnat d'Espagne des poids mouche en triomphant du tenant du titre Dionisio Bisbal par mise hors de combat technique à la 6e ronde . . . le poids lourd argentin **Oscar Bonavena**, champion d'Amérique du Sud de la catégorie, a du mal à dénicher des partenaires d'entrainement en vue du match qui l'opposera au Canadien George Chuvalo le 23 juin, à New York . . .

Le lanceur **Sandy Koufax** a reçu la plaque Babe Ruth remise annuellement au joueur par excellence de la série mondiale par l'association des chroniqueurs de baseball d'Amérique . . .



Sandy Koufax



Prince Philip



Whitey Ford



Dick Shatto

Dans les majeures

LIGUE NATIONALE

	J	AB	P	CS	Moy
Mota, Pittsburgh	39	114	15	39	.342
Allen, Philadelph.	28	91	23	30	.330
Alou, Pittsburgh	43	167	24	55	.329
Flood, Saint-Louis	47	186	18	61	.328
Starqell, Pittsboh	42	156	24	51	.327
Hart, S. Francisco	51	190	38	62	.326
Morgan, Houston	51	185	24	60	.324
Nicholson, Houst.	37	102	13	33	.324

LIGUE AMERICAINE

	J	AB	P	CS	Moy
Oliva, Minnesota	45	172	32	61	.355
F. Robinson, Balt.	46	162	35	54	.333
Snyder, Baltim.	35	87	17	29	.333
B. Robinson, Balt.	48	201	32	63	.313
Siebern, Calif.	41	110	11	34	.309
Reichardt, Calif.	48	179	31	54	.302
Kaline, Détroit	39	143	21	42	.294
Romano, Chicago	32	84	12	25	.294

CIRCUITS

Ligue Nationale: Aaron, Braves, 18; Hart, Giants, 14; Torre, Braves et Mays, Giants, 13; Santo, Cubs, 12.

Ligue Américaine: Scott, Red Sox et Oliva, Bruins, 13; F. Robinson, Orioise et Reichardt, Angels, 12; Blefary, Orioles, 10.

POINTS PRODUITS

Ligue Nationale: Aaron, Braves, 40; Mays, Giants, 35; Wynn, Astros, 34; Flood, Cards, 33; White, Phillies, 32.

Ligue Américaine: B. Robinson, Orioles, 45; Oliva, Twins, 34; Knoop, Angels, 33; Scott et Yastrzemski, Red Sox, 32.

LANCEURS

Ligue Nationale: Fryman, Pirates, 4-0; Koufax, Dodgers et Marichal, Giants, 10-1; Bunning, Phillies, 7-1; Maloney, Reds et Perry, Giants, 6-1.

Ligue Américaine: Watt, Orioles et Sanford, Angels, 5-1; Pizano, White Sox, McDowell et O'Donohue, Indiens, 4-1.

Maury Wills, premier gérant de couleur?

NEW YORK. (UPI) — Maury Wills gérant ?

Buzzie Bavasi songe sérieusement à lui donner une chance un jour.

"Je pense que Maury possède un meilleur cerveau de gérant que quiconque", a déclaré le gérant-général Bavasi.

"Je n'hésiterais pas une seconde à lui offrir un poste de gérant. Naturellement, il devrait faire son apprentissage dans les ligues mineures. Pourquoi ? Parce que je considère que l'expérience est indispensable à tout candidat à un poste de gérant dans les majeures".



Maury Wills

Quand il est question des candidats au poste de premier gérant noir dans les majeures, vous entendez généralement les noms de Jim Gilliam, Elston Howard et même Willie Mays. Le nom de Jackie Robinson a été mentionné à plusieurs reprises, mais plus maintenant.

"Je suis d'avis que Wills ferait un meilleur gérant que Robinson", ajoute Bavasi. "Le poste irait mieux à Wills en raison de son tempérament".

Ces remarques de Bavasi au sujet de Wills ne reflètent aucunement sur Walter Alston, qui a dirigé les Dodgers au cours des 12 dernières années et qui pourrait bien se retrouver à son poste au cours des 12 prochaines années.

La seule raison pour laquelle le nom de Wills a été mentionné à titre de gérant éventuel, c'est que quelqu'un a interrogé Bavasi à ce sujet.

"Maury a grandement aidé nos joueurs", a dit Bavasi. "Nous l'avons invité au camp des instructeurs et il a accompli une besogne admirable. Il connait toutes les phases du jeu, pas seulement l'art de courir. Il a des idées bien définies sur le travail du lanceur, du frappeur et de la stratégie en général".

L'importance du coup retenu

Pendant que Bavasi parlait de Wills dans l'abri des joueurs avant le programme double d'hier, le rapide coureur des Dodgers faisait le procès du coup retenu dans le quartier-général des Dodgers.

En fait, Wills faisait remarquer que personne ne semble plus capable de placer un coup retenu en temps opportun. Il a parfaitement raison.

"Les joueurs qui ne savent pas effectuer un coup retenu sont tellement nombreux que nous ne pourrions tous les loger dans cette pièce", disait-il.

"J'étais sous la douche, l'autre jour, lorsque je faisais remarquer à haute voix qu'il semblait difficile de placer un coup retenu. Je mentionnais que seulement trois joueurs au sein de l'équipe pouvaient bien accomplir ce jeu.

"Quelques coéquipiers ont tendu l'oreille afin de savoir si je mentionnerais leur nom.

"Et les trois, ce sont moi", ai-je ajouté.

Wills n'était guère d'humeur à rigoler au début de la saison lorsque les lanceurs ont organisé leur propre ligue durant les exercices au bâton et tentaient de cogner le plus grand nombre de coups sûrs.

"J'ai fait la remarque au gérant et lui ai suggéré que nos lanceurs pratiquent davantage le coup retenu. Ils ont suivi le conseil pendant un certain temps, puis sont revenus à leurs vieilles habitudes".

Selon Wills, le manque d'intérêt est la principale raison pour laquelle si peu de joueurs des majeures peuvent placer un bon coup retenu.

"Je pratique le coup retenu chaque jour", dit-il. "Nous avons l'habitude de cogner deux coups retenus et de frapper six coups, dans la cage de pratique. Je frappe toujours trois ou quatre coups retenus avant de m'élancer de toutes mes forces.

"Chaque saison, de 18 à 20 de mes coups sûrs sont le résultat de coups retenus. Si je ne réussis pas ces coups retenus, je suis en difficulté".

Mais de la façon dont il parle, Maury Wills sera rarement en difficulté.

Patton réussit un 2e trou d'un coup

MINNEAPOLIS. (PA) — Le golfeur W.J. Patton, de Québec, a réussi un trou d'un coup au 11ème trou, à normale 3 du terrain de golf de Wirth, à Minneapolis.

C'était la deuxième fois que Patton réussissait un tel exploit. L'an passé il avait réussi un trou d'un coup de 175 pieds, à Sherbrooke.

de l'eau chaude à revendre!

LOUEZ UN CHAUFFE-EAU RAPIDE AU GAZ NATUREL: DÉBIT MAXIMUM, COÛT MINIMUM.

● Aucune dépense de capital n'est exigée. L'entretien est gratuit. ● Les chauffe-eau sont complètement automatiques et très rapides. ● Il existe des chauffe-eau pour tous les besoins quelle que soit leur importance.

Pour une estimation gratuite ou pour plus de renseignements composez 748-6211 et demandez le service des ventes commerciales

GAZ NATUREL
CORPORATION DE GAZ NATUREL DU QUÉBEC

VOUS PARLEREZ L'ANGLAIS GRACE A ICA!





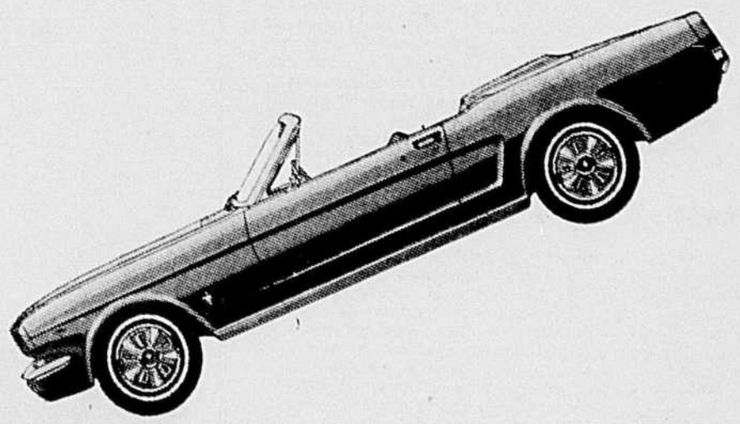
L'ICA (L'INSTITUT DE CONVERSATION ANGLAISE INC.) OFFRE AU PUBLIC DES COURS INTENSIFS D'ETE D'UN TYPE DIFFERENT, BASES SUR LA "DISCUSSION EN PETITS GROUPES, DE SUJETS D'ACTUALITE",

A DEUX ENDROITS FACILES D'ACCES: { LE CENTRE IMMACULEE-CONCEPTION, 4265 PAPINEAU, AU NORD DE RACHEL; LE COLLEGE SAINT-IGNACE, 1700 EST, BOUL. HENRI-BOURASSA, PRES PAPINEAU

COURS DU JOUR OU DU SOIR

POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES: 279-0678

Rêvez-vous d'une voiture puissante? Mustang! Décapotable '66



Grâce à Jarry & Frère les rêves se conduisent conduisez le vôtre aujourd'hui

La FIEVRE FORD est contagieuse!

FORD

Jarry & Frère CO LTÉE

7275 BOUL. ST-LAURENT Au nord de Jean-Talon TEL. 274-8331

Le plus important distributeur Ford du Québec

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Abitibi	11¼	11	—
100	Algoma	28⅛	28⅛	28⅛
100	Alliance	165	165	165
—	Alcan 2 pr	43	43	—
—	Ang CP pr	20½	20½	—
—	AngT 4½ pr	37½	37½	—
—	AngT 265pr	47½	47¼	—
J—	AngT 290pr	51	50	—
—	Argus	19¼	19¼	—
—	Arg 2.60 pr	44¼	44¼	—
—	ArgC Pr	12¼	12¼	—
105	Alcan	40½	40½	40½
—	Alcan Pr	45	44½	—
—	Asbestos	21⅞	21⅞	—
150	Bq CN	62	62	62
—	Bq d'Sparg	14½	14¼	—
—	Bq Imp C	66	65½	—
—	Bq Mont	62	59⅝	—
—	Bq N E	71½	70	—
—	Bq PC	45	44¾	—
—	Bq Roy	76½	74½	—
—	Bq Tor D	63¾	63⅜	—
—	Bathurst P	24	23½	—
—	Bath wts	11	10½	—
1625	Bell Phone	53⅛	53	53
—	Bow M Pr	50	50	—
—	Brazil	11⅜	10⅜	—
—	BA Bk Note	68	68	—
—	BA Oil	34	32⅝	—
—	BC Forest	19	18½	—
50	BC Phone	61	61	61
6125	Brinco	5½	5⅜	5½
—	Bruck B	10¼	10	—
—	CAE	9⅜	9	—
—	Cal Pow	26¼	26¾	—
—	Cal P 5% P	98½	98½	—
—	Can Cem	42½	41⅞	—
—	C Cem Pr	24⅜	24⅜	—
—	CD Sugar	22½	22	—
—	Can Iron	23½	23	—
—	Can Malt	19⅜	19⅜	—
—	C S L	34	32¾	—
575	C Brew	6⅞	6¾	6¾
—	C Brew (A)	39½	39½	—
—	C Brew (B)	40	40	—
—	CBAL (A) w	10¼	970	—
—	C Bronge P	90	88	—
—	C I L	19⅜	19	—
80	CI Pow	26½	26¼	26¼
—	CI Pow 5.2%	18¼	18¼	—
—	C Marconi	6¾	6¾	—
640	CPR	61½	61⅜	61½
—	CPR 4% Pr	9½	9¼	—
—	C Pfina	12¼	11⅞	—
—	C Refract	16¼	16¼	—
—	C Vickers	18	18	—
—	Cent Del	11¼	10¾	—
—	Chemcell	13	12⅝	—
—	Chem 1.75 p	31⅛	31½	—
—	Chrysler	45	45	—
—	Col Cell	6¾	6½	—
—	Col Cell p	23	23	—
—	Con Paper	38⅞	38¼	—
—	Cons Glass	11¾	11¾	—
—	Cominco	41½	40⅝	—
—	Coronatn	165	165	—
—	Corpex	8	8	—
—	Couvrette A	5½	5¼	—
—	Crain RL	29½	29½	—
—	Créd Fon	64	64	—
—	Cr Cork	126	126	—
—	Cr Zell A	24½	24½	—
—	Crush Int	15	14¾	—
—	Denison	49	48½	—
100	Dist Seag	34	34	34
200	D Bridge	21¼	21¼	21¼
—	Do Fasco	24⅛	23⅝	—
—	D Glass	15	14⅞	—
—	D Glass pr	17	16	—
100	Dosco	11	11	11
—	D Stores	22½	21¾	—
—	Domtar	17¾	17½	—
—	D Text	35½	35	—
—	Donohue	8	7½	—
—	Du Pont	41	39¾	—
—	Du Pont pr	80½	80½	—
—	Dupuis A	7½	7½	—
—	Electrolux	31¾	31¾	—
—	Enamel A	6¼	6¼	—
—	Falcon	91¼	90	—
—	Fam Play	26½	25¾	—
—	Fleetwood	31	30½	—
50	Fraser	28	28	28
—	Fr Pete	415	415	—
—	GB C I	12	12	—
—	GB C I P	42	42	—
—	GL Pap	27¼	26⅝	—
—	Harding A	40	40	—
260	Hawk Sidd	460	460	460
—	Hollinger	23⅜	22⅝	—
—	Home A	18½	17½	—
—	Home B	19	19	—
—	Hud B M	79	78	—
975	HBC	16½	16¼	16¼
—	Husky A P	12⅜	12¼	—
100	Imp Oil	53	52	53
—	Imp Tob	14¼	14¼	—
—	I Tob Pr	6	6	—
—	Ind Accep	21	20⅝	—
—	Inglis	9	9	—
—	Int Nickel	98¼	97¼	—
—	Int Pap	28⅜	28⅜	—
—	Int Util	29⅜	29⅜	—
—	Int Util Pr	31⅝	31½	—
—	Inter PL	78⅜	78	—
—	Invest Gr A	13	12¾	—
—	Labatt	17⅜	17	—
—	Laur Fin	8	7¾	—
—	Loblaw A	10¼	9¾	—
—	Loblaw B	10½	10	—
—	Loeb M	13¾	13½	—
—	MacKinn	22¼	20	—
—	McLaren A	21¾	21¼	—
—	McLaren B	26	26	—
875	MacHill	25	25	25
—	Marit Elec	24	23½	—
—	Marit Tel	20⅜	20¼	—
200	Massey F	35⅝	35⅝	35⅝
—	McAllister	8¼	7½	—
4975	Marit Tel	58	57	58
—	Miron 6%	9	8⅝	—
—	Mitch B A	12	12	—
150	Molson A	34½	84½	34½
—	Molson B	26½	34½	—
—	Mt Loco	16	15¾	—
—	Mt Trust	17¾	17¼	—
—	Moore Cp	84	82½	—
—	Morse RA	19½	18½	—
—	Morse RB	18½	18⅜	—
—	Mussens	9¾	9¼	—
—	NFLD Light	10¾	10½	—
100	Noranda	52	51¾	52
—	Nth A C Gs	27⅞	27⅞	—
—	NS LP	13⅞	12½	—
—	Ocean Fish	11	10½	—
—	Oglivie	14¾	14	—
—	Oglivie pr	31½	31½	—
—	Ont Steel	36	35	—
—	Pac Pete	12½	11⅜	—
25	Phillips C	32	32	32
—	Pow Corp	12⅜	11¾	—
—	Price Br	14	13⅜	—
600	QN Gas	13½	13¾	13¾
—	QNG pr 5.40	95¾	95¾	—
200	Que Phone	23	23	23
—	Reed Paper	9¼	9¼	—
—	Rio Algom	25⅝	24¾	—
—	Rolland A	12	11¾	—
—	Ronalds F	11¾	11½	—
—	Rothmans	27½	27¼	—
—	Royal T Pr	17⅜	17¾	—
—	St L Cm A	31⅜	31¼	—
—	StL Corp	21⅝	21⅜	—
—	St L Crp A	94	94	—
—	Salada F	10	9¾	—
—	Scott LaS	15¾	14	—
—	Shell Can	21¾	21	—
—	Shell I Pr	26¼	25¾	—
—	Shell I w	7	—	—
—	SherW	32	32	—
500	Shop Save	12½	12½	12½
—	Sicard	6	6	—
—	Simpsons	29½	29	—
—	Soc GF	7⅜	7⅜	—
—	Sogemines	13⅝	12	—
—	Southam	35¾	35¾	—
—	SS Steel	10⅜	10⅜	—
300	Steel Can	23	23	23
—	Steinbg A	23⅜	23	—
—	Steinbg A	99	99	—
75	Texaco C	58	58	58
—	T F A	11	10¾	—
—	Tr-C Corp	7¾	7½	—
—	Tr-C PL	34	33½	—
—	Tr Mt Pl	17⅜	17⅜	—
—	Triad Oil	215	215	—
—	Un A A	16½	16½	—
—	Un Carbid	24	23¾	—
—	Viau	12	12	—
—	Wajax	11¾	11⅛	—
460	Walk GW	33½	33½	33½
—	Weldwood	9½	9½	—
—	W Coast T	28	27½	—
—	Weston A	20⅜	19	—
—	Wstn A w	11¼	11	—
—	Weston B	22⅜	22⅜	—
—	Zeller's	25⅛	25	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	17	14	—
—	Alscope	125	140	—
—	Alsof	8	8	—
—	Amg B Rel	23	20	—
—	Ameranium	5	4	—
—	Agassix	39½	34	—
—	Anthonian	17	15	—
—	Arno	4½	4	—
—	Atlanta	20	19	—
—	Augustus	61	56	—
—	Baker Talc	8½	7½	—
—	Band-Ore	20	16	—
—	Bateman	6	5½	—
—	Beauce Pl	4½	4	—
—	Black Hwk	105	105	—
—	Black River	21	19	—
—	Blue Bon	345	330	—
—	Bluewater	16	15½	—
—	Bornite	6½	5	—
—	B Carpets	36	36	—
—	Bruce-Pre	12	10½	—
—	Bruneau	21	20	—
—	Brunswick	14½	14½	—
—	Burnt Hill	33½	31½	—
—	Camflo	330	325	—
—	C Keeley	9	9	—
—	C Magnesite	62	55	—
—	C Security	260	230	—
—	Capital Bldg	65	65	—
—	Carbec	25	22	—
—	Cartier-Que	10	10	—
—	Cassiar	15¼	15¼	—
—	Cassidy's	450	450	—
—	Castle Oil	33	33	—
—	Cessland	500	400	—
1000	Chemallo	109	109	109
—	Chib Copper	6½	6½	—
1300	Chipman	23	23	23
—	Coastal M	24	20	—
—	Com O G	38	36	—
—	Commodor	140	130	—
—	Cominga	12	10	—
—	C Canoram	23	23	—
—	C D S A	100	100	—
1000	C Manitoba	36	36	36
—	C Mogador	26	20	—
—	C New P	50	25	—
—	C Persh	12½	10½	—
—	CQ Smelt	75	65	—
—	CQ Yell	6	6	—
—	Coppstream	9	8	—
1000	Crownbrdg	31	31	31
—	Crusade	24	23	—
—	Delta El	200	180	—
—	Delta Min	13	11½	—
—	Denault A	8½	7	—
26000	Devil's El	49½	49	49
1400	Doisan	40	34	34
—	Dome	48½	48½	—
1000	Dom E	16½	16	16½
—	Dom Lease	34	30	—
—	D Oilcloth	23	22½	—
—	Drum Wel	8¾	8¼	—
—	Dumagami	47	47	—
—	Dumont	30	27	—
—	Dyna Pet	400	395	—
—	East Vent	25	23	—
—	Empire Mn	30	20	—
—	Equity Ex	67	62	—
—	Guardian	16½	16½	—
—	Fab Met	19	17	—
—	Fabi	450	440	—
—	Fano	7	6	—
—	Fl Rock	19	19	—
—	Fontana	6	5	—
—	FT Relian	45	42	—
—	Fox Lake	18½	17	—
—	Freedman	8	8	—
—	Frizsters	45	43	—
—	Fundy	5	4½	—
22450	Futurity	105	100	105
—	Furlong	460	460	—
—	Garney	90	78	—
1500	Ghislau	18	16	16
—	Gilchrist	425	425	—
—	Glen Lake	140	125	—
—	Grt W Min	180	170	—
—	Grnbz	525	495	—
—	Grissol	200	195	—
—	Gul-Por Ur	27	25	—
—	Inland Ch	8¼	8¼	8¼
—	Inspiratn	195	195	—
—	int Atlas	80	80	—
—	Int Ceram	9	9	—
—	Int Norvalle	28	26	—
—	Int Pts A	17½	17½	—
—	Int Pts Pr	22	22	—
—	Intp Dredg	4½	12	—
—	Inv Found	151	51	—
—	Israel Oil	17	8½	—
—	James Bay	39	30	—
200	Jubilee	214	210	210
—	Keltic Mng	20	18	—
—	K Desmond	70	68	—
—	Kenting Av	6	6	—
—	Kiena	55	55	—
—	Kodiac Pet	255	230	—
500	Kontiki	11	11	11
—	Lab Acc A	7	6½	—
—	Labrador	28	28	—
—	Laduboro	67	63	—
—	Lait Lecler A	9	9	—
—	Lamonta A	15	15	—
—	Linsaide	5½	5	—
—	Louanna G	20	17½	—
—	McKinney	15	13	—
—	Melchers	20	20	—
—	Merrill	110	106	—
—	Mid Chib	21	19	—
—	Midepsa	445	390	—
—	Miro Mines	27	22	—
—	Mistango	20	16½	—
—	Molyb	150	150	—
—	Monpre	8½	7½	—
—	Molly Hill	24	17	—
1000	Mt Pleast	32	32	32
—	MR Rice	15	14½	—
—	NAut Vend	225	175	—
—	Native Min	19	18	—
—	N Formaq	7	5	—
—	N Imperial	162	153	—
—	Newrich	17	16	—
13000	NW Amulet	10½	10½	10½
—	Nocana	10	9½	—
—	NA Asbesta	10	9	—
1000	NA Rare M	47	47	47
1500	North Ex	87	80	80
—	NW Canalsk	14	13	—
—	Opem Ex	11	10½	—
2000	Pat Silver	40	39	40
—	Peace Riv	875	835	—
—	Peel Elder	21	19½	—
—	Pembrok El	26½	26½	—
2500	Pennbec	26½	26	26
—	Peso S	135	128	—
100	Phoenix O	485	485	485
—	Pitt Gold	4½	4	—
—	Place GO	243	243	—
—	Potash	15	13½	—
—	PowC 2 pr	11¾	11¾	—
—	Que Asc	8	7	—
—	Q Cobalt	275	275	—
—	Q Ind M	16	14½	—
—	Que Lith	310	300	—
—	Que Ph 55	18	18	—
—	Queenston	13	13	—
—	Rancheria	48	35	—
—	Red Crest	4	4	—
1000	Rexspar	5	5	5
—	RA P B	199	170	—
—	RGO Dis	3	3	—
—	Rusty L	20	19	—
100	St-L Col	220	220	220
—	St-L D L	80	76	—
6000	St Lucie E	36	32	32
4000	Sapawe	34½	34	34
200	Seaway H	425	425	425
200	Select F	220	220	220
1600	Silver R	31	31	31
500	Silver S	26½	26½	26½
—	Silver T	29	25	—
—	Sobeys A	19	18¾	—
—	S Dufault	12	10	—
—	Spartan Air	50	46	—
—	Stairs Ex	31	29	—
—	Std Gold	40	34	—
—	Sturgeon P	60	58	—
—	Superpack	500	500	—
—	Surlaga	71	65	—
—	Tache	13½	12	—
—	Talisman	35	35	—
—	Tazin	7	7	—
—	Tib Expl	5	4½	—
—	Titan	4	4	—
—	Tooke	225	225	—
—	Trsterre	30	28	—
—	Un Obalski	26	26	—
—	U Towns El	16¾	16	—
—	V Der Ht	235	230	—
—	Wabasso	13	13	—
200	Westbur	125	125	—
—	Westairs	23	20	—
1000	West Tin	62	62	62
2500	Wisconsin	65	64	65
—	Woodf A	5½	5½	—
—	Woodfd B	90	90	—
6000	Westhill	59	57	58

Tendance irrégulière à l'ouverture

L'allure des cours est étroite et mixte en début de séance sur les Bourses de **Montréal** ce matin.

Aux papeteries et aux banques, MacMillan Bloedel et la banque Canadienne Nationale fléchissent de ½ à 25 et 62 respectivement.

Parmi les valeurs industrielles, Steinberg A gagne ¼ à 25¾, Hudson Bay Co. ⅛ à 16¼, et Massey-Ferguson ⅛ à 35⅝. Seagrams perd ¼ à 34.

Les métaux enregistrent de légers gains. Inco, parmi les métaux non ferreux, progresse de ¾ à 98¼ et Noranda de ¼ à 51¾. Aux aciers, Alcan gagne ¼ à 40⅞ et Algoma ⅛ à 28⅞.

Parmi les minières, Futurity hausse de 21 cents à $1.05 et Devil's Ellow est active mais inchangée à 49 cents.

* * *

TORONTO (PC) — Les cours gagnaient des fractions ce matin à la Bourse de Toronto.

Rothmans a augmenté de ½ à 27½ dans le secteur industriel. Hudson Bay Co. était en hausse de ⅜ à 16½ et Bell Telephone, de ⅛ à 53⅛. Northern Telephone a baissé de ¼ à 9¾ et Massey Ferguson, de ⅛ à 35½.

Pine Point a baissé de ¼ à 66¼ et Lake Dufault, de ⅛ à 11¼ dans les métaux communs.

Kerr-Addison a avancé de ⅛ à 11⅞ chez les aurifères.

Dans le compartiment spéculatif, Spooner a augmenté de trois cents à 87 cents tandis que Windfall a baissé de 1½ à 32½.

* * *

NEW YORK (PA) — L'allure était en baisse ce matin à Wall Street. Les gains et les pertes des principales valeurs étaient minimes dans l'ensemble ; mais des pertes excédant un point au détriment de quelques titres en vue, ont contribué à donner un ton faible.

Les électroniques et les aériennes ont été modérément en hausse. DuPont, Kennecott, IBM et Douglas Aircraft ont subi des pertes dépassant un point.

U.S. Steel, General Motors, Standard Oil, New Jersey et Anaconda ont faibli.

Parmi les titres gagnant des fractions, il y avait Raytheon, Radio Corp. United, Pan American et American Airlines, Merck, Eastman Kodak et American Telephone.

* * *

PARIS. (AFP) — La baisse se poursuit à la bourse de Paris. Aujourd'hui tous les compartiments semblent atteint et rares sont les valeurs qui ne sont pas atteintes par la tendance générale. Même la Redoute Roubaix, qui avait jusqu'à présent poursuivi son bonhomme de chemin, enregistre une baisse, son cours redescendant en dessous de 1200 francs.

Affaiblissement des rentes et obligations indexées, la plus forte baisse étant enregistrée par la Caisse de l'Energie.

du parquet de la bourse

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Chgn Net
Abitibi	2485	$11	11	11	— ⅛
Alta Gas	300	$33	33	33	
Alta G C p	z10	$91	91	91	
Algoma	657	$29	28¾	28⅞	+ ¼
Alcn Alum	1108	$40⅜	40¾	40⅞	+ ¼
Alm 2p 4½	70	$43¾	43⅜	43¾	+ ⅜
Arg B pr	65	$45½	45½	45½	
Arg C Ppr	500	$11¾	11⅝	11⅝	+ ¼
Asbestos C	z140	$21⅜	21	21	
Atl Sugar	45	$25¾	25¾	25¾	
Bank Mont	260	$59¾	59½	59½	
Bank NS	145	$71½	71	71½	
Bell Phone	2561	$53⅛	52¾	52⅞	— ⅛
Bow-M p	z10	$50½	50½	50½	
Brazil	1149	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
BA Constr	500	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
BA Oil	110	$32⅞	32⅝	32⅞	+ ⅛
BC Forest	150	$18¾	18¾	18¾	+ ⅛
BC Sugar	50	$38¾	38¾	38¾	— ⅛
CAE Ind	200	$9½	9½	9½	— ¼
Cal Pow	175	$26¼	26¼	26¼	+ ¼
CD Sug	z25	$22¼	22¼	22¼	
Can Iron	125	$23⅜	23⅜	23⅜	
C Pack A	z10	$81¾	81¾	81¾	
C Pack B	z5	$81	81	81	
C Brew	915	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
C Brew A	z20	$38	38	38	
Cdn Con A	z60	$13	13	13	
C Dredge	300	465	465	465	+ 20
Clmp BkC	z15	$65¼	65¼	65¼	
Clnd G O	242	$13½	13½	13½	— ¼
Clnd GO p	505	$11½	11½	11½	
CPR	400	$61⅜	61¼	61¼	— ¼
CPR Pr	1050	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅛
Cdn Pet	z64	$11¾	11⅝	11⅝	
Cdn Tire	25	$62	62	62	+ 1⅜
C Util	25	$36¾	36¾	36¾	
C Vickers	135	$18	18	18	
Chemcell	250	$12⅞	12¾	12¾	— ¼
Clairtone	225	$10¾	10¾	10¾	
Cadville D	100	$5	5	5	+ 10
Comnco L	685	$41½	41⅛	41⅛	— ¼
Con Paper	60	$38⅜	38⅜	38⅜	— ⅛
Con Gas	230	$15½	15⅜	15⅜	
Coronatn	100	175	175	175	— 5
Crain RL	50	$29¾	29¾	29¾	+ ¼
Cygnus A	500	405	405	405	— 5
Distl Seag	420	$34¼	34	34	
D Bridge	245	$21	21	21	
Dom Elect	225	$17¼	17¼	17¼	
Dofasco	1650	$24⅛	24	24	
Dosco	100	$11	11	11	— ½
Dom Store	z32	$22½	22⅛	22½	
Domtar	475	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
East Ch Tr	115	$45	45	45	— ½
Econ Inv	400	$11¾	11¾	11¾	
Emco	z20	$13¼	13¼	13¼	
Erie B	z63	200	200	200	
Exqut A w	100	195	195	195	+ 15
Falcon	449	$90½	90	90	— ½
Fam Play	200	$26½	26½	26½	+ ¼
Fanny F	74	$50	49	50	+ 1½
Freiman	600	480	480	480	
Gen Bak	300	$8⅛	8⅛	8⅛	
GMC	z50	$90	90	90	
GL Paper	175	$27	27	27	
Gt West L	25	$68	68	68	
Hardee	z50	62	62	62	
Hard CrpA	150	$41⅞	41¾	41⅞	— ⅛
Hawker S	262	460	460	460	+ 5
Hawker pr	z10	$89	89	89	
H Douch	25	$58	58	58	— ½
Horne Pf	300	285	285	285	— 5
Home A	155	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
Husky	750	$12¾	12⅝	12¾	+ ¼
Husky Apr	z20	$50¼	50¼	50¼	
Husky D w	1370	600	575	580	+ 10
HBC	4370	$16½	16½	16½	+ ⅜
HB Oil G	100	$19½	19½	19½	
Imp Oil	z15	$52⅞	52⅞	52⅞	
Imp Tob	z75	$14¼	14¼	14¼	
Ind Accep	550	$20½	20½	20½	+ ⅛
Inglis	610	$9¾	9¾	9¾	
Inland Gas	125	$8⅜	8⅜	8⅜	— ¼
Int Nickel	z40	$98¼	98¼	98¼	
Int Util	150	$29⅜	29⅜	29⅜	
Intpr P L	z18	$78½	78½	78½	
Int Stl P	100	$7	7	7	
Inv Grp A	250	$12⅞	12¾	12⅝	
James Stl	300	$8¾	8¾	8¾	
Labatt	z10	$17⅜	17⅜	17⅜	
LOnt Cem	470	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
LOCem w	6600	115	110	115	— 5
Laura Sec	100	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅛
Lau F2.00	z10	$26¼	26¼	26¼	
Levy B pr	200	$20¼	20¼	20¼	— ⅛
LobCo A	z25	$10	10	10	
Loeb M	255	$13¾	13¾	13¾	
Maclarn A	150	$22	22	22	
Mmilan Bl	315	$25¼	25⅛	25¼	— ¼
Magna El	400	320	320	320	+ 5
M Leaf Ml	112	$15¾	15⅝	15¾	— ⅛
Mass-F	600	$35½	35½	35½	— ⅛
Ms Stre p	z50	$20½	20¼	20½	
Molson A	z20	$34¼	34¼	34¼	
Mon Foods	100	$7	7	7	+ ¼
Moore	75	$83¾	83¾	83¾	
Murphy	z50	$7⅝	7⅝	7⅝	
Mrphy Pr	50	$26½	26½	26½	
Nt Contain	z25	$7	7	7	
Norando	2075	$52	51⅞	52	+ ⅛
Nor Ctl G	135	$27⅞	27¾	27¾	— ⅛
Nor Phone	264	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Oglivie	z25	$14¾	14¾	14¾	
Oshawa A	200	$26½	26½	26½	

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Chng Net
Pac Pte	z100	$12½	12	12½	
Parker	100	425	425	425	— 25
Pow Corp	z50	$11⅞	11⅞	11⅞	
Price c	855	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
QN Gas	255	$13¼	13	13¼	— ⅛
Rank Or A	1300	$5¼	5¼	5¼	
Revenue w	100	425	425	425	+ 25
Rothman	35	$27⅝	27½	27⅝	+ ⅛
Royal Bnk	249	$74⅝	74¼	74½	+ ¼
Shell Can	z56	$21¾	21¼	21¾	
Shell I pr	75	$26¼	26¼	26¼	+ ⅛
Shell I w	1700	725	720	720	— 5
Shopper Ct	500	390	385	390	
Silverwd A	z50	$15½	15½	15½	
Simpsons	50	$29¼	29¼	29¼	— ¼
Simpson S	z65	$14¾	14¾	14¾	
Slater Stl	105	$12⅜	12⅜	12⅜	
Southam	z15	$36	36	36	
St Pav	100	$12½	12½	12½	
St Radio	100	$21¼	21¼	21¼	— ⅛
Steel Can	2625	$23⅛	23	23⅛	+ ⅛
Steinbg A	100	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
Tancord	z5	$8½	8½	8½	
Texaco pr	100	$80	80	80	— 2
Thom N P	z25	$15½	15½	15½	
TorDm Bk	189	$63½	63½	63½	
Tor Iron A	70	$48	48	48	
Tower	1000	27	27	27	— 1
T Fin A	580	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
Transair	600	480	480	480	
Tr Can PL	2100	$34	33¾	33¾	
Trans M	250	$17½	17½	17½	
Tru-Wall	200	365	360	360	
Un Carbid	z25	$23⅜	23⅜	23⅜	
U Corp B	700	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
U Sections	300	470	450	470	+ 30
Versatile	125	$20	20	20	
Vic G Tr	200	$15½	15½	15½	
Wainwr	700	185	180	185	
Walk GW	1050	$33¾	33⅜	33¾	+ ¼
Weldwod	400	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Westc'st	265	$28	28	28	
Weston A	z80	$20	19⅞	19⅞	
West A wt	z30	$10½	10½	10½	
Woodwd A	100	$24¾	24¾	24¾	— ¼
Zellers	100	$26	26	26	+ ½
Zenith	142	180	180	180	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Chng Net
Acme Gas	1900	38	37	38	
Agnico	3300	150	148	150	
Am Larder	500	22	22	22	
AAm Moly	1900	74	70	70	
Ang Ruyn	200	200	200	200	— 5
Area	100	118	118	118	— 4
Armore	z400	21	21	21	
Atl C Cop	100	144	144	144	
Bankeno	200	115	115	115	— 1
Baska	2000	15½	15½	15½	— ½
Bethlm	150	630	630	630	+ 5
Black Bay	500	11½	11½	11½	
BL Hawk	100	105	105	105	+ 1
Bur Reef	10000	19	19	19	
Brunswk	370	$14¼	14¼	14¼	— ⅛
Bunker H	500	31	31	31	
Cadamet	500	8½	8½	8½	
Camflo	3400	355

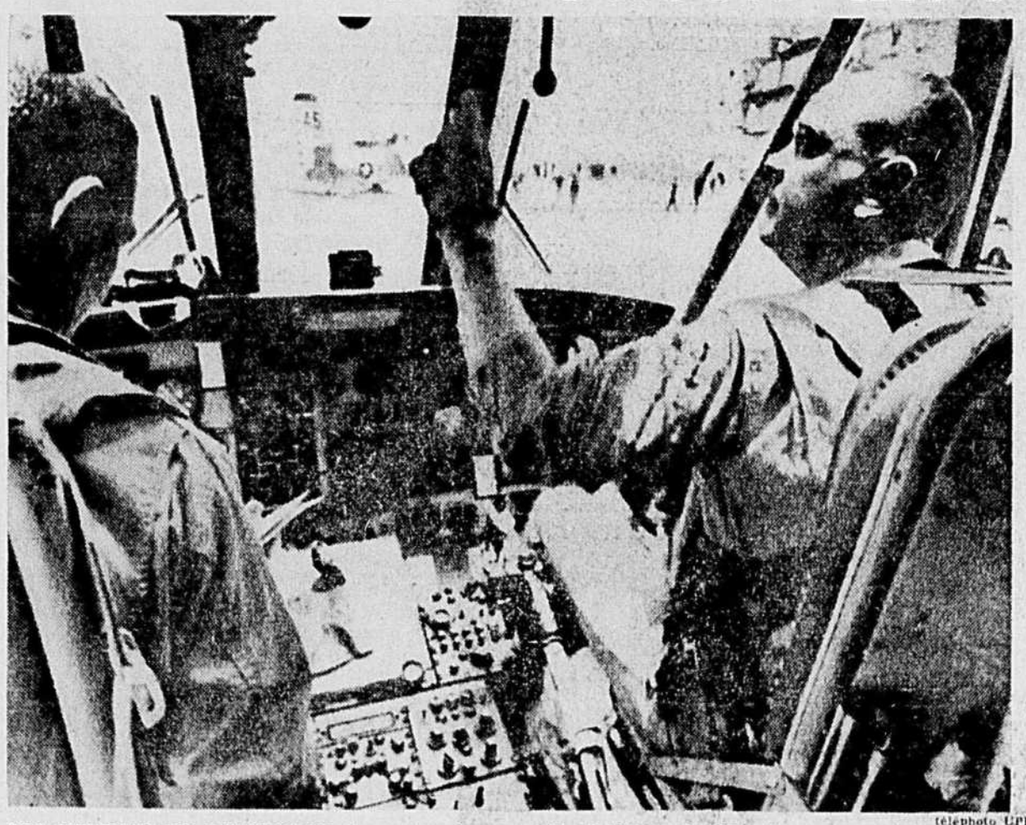
CAHIER No 4 / PAGES 43-52

LA PRESSE

ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, LUNDI 6 JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 130

"Gemini-9" réussit un retour spectaculaire



téléphoto UPI

DES MEMBRES DE L'EQUIPAGE du porte-avions "Wasp" ont récupéré ce matin dans l'Atlantique les deux cosmonautes américains, Cernan et Stafford. Tout l'équipage de ce bâtiment de guerre était sur un pied d'alerte depuis plusieurs heures. La cabine "Gemini-9", après 45 orbites autour de la Terre, a effectué un plongeon dans l'océan Atlantique à quelques 350 milles de Cap Kennedy. Ci-dessus, les pilotes d'un hélicoptère s'apprêtent à prendre l'air.

CAP KENNEDY, (AFP-UPI-PA) — Les pilotes Thomas Stafford et Eugene Cernan ont réussi à 10 h. ce matin, un retour parfait sur Terre en dirigeant leur capsule "Gemini-9" à seulement 3,000 verges du porte-avions "Wasp" posté à quelque 350 milles à l'est de Cap Kennedy.

Selon les dirigeants de la NASA, c'est le retour le mieux réussi de tous les vols humains entrepris par les Américains. La précision a été telle que les caméras de télévision installées sur les ponts du "Wasp" ont pu capter la descente de "Gemini-9" alors soutenu par son grand parachute de 84 pieds.

La capsule, noircie par l'énorme chaleur (3,000 degrés) provoquée par la rentrée dans l'atmosphère, avait à peine touché l'eau qu'un hélicoptère la survolait. Des hommes-grenouilles ont immédiatement sauté à l'eau et posé une ceinture de flottaison autour de la capsule. Stafford et Cernan, qui avaient déjà ouvert l'habitacle, ont serré la main des marins venus à leur rencontre. Ils ont alors décidé de rester à bord de leur navire spatial jusqu'à l'arrivée du "Wasp". Rendus sur le pont du porte-avions, 50 minutes plus tard, ils ont été accueillis par des cris de joie et la musique des fanfares.

La fin du vol s'est déroulé avec une précision remarquable. A 9 h. 26, Stafford a mis lui-même à feu les quatre rétrofusées de son navire spatial, ce qui a eu pour effet immédiat de réduire de 300 milles la vitesse de 17,400 milles à laquelle filait la capsule. La mise à feu s'est produite au-dessus des îles Hawaii.

Peu à peu l'attraction terrestre a fait son oeuvre, et "Gemini-9" est descendu vers la Terre en passant d'ouest en est au-dessus des Etats-Unis où, tour à tour, les stations de repérages prenaient contact avec le bolide.

Le black-out des communications causé par le rideau ionisant de chaleur n'a duré que quatre minutes; dès la reprise des communications on a annoncé aux deux cosmonautes que leur descente était tellement précise qu'elle était télévisée en direct sur tout le continent.

Stafford et Cernan ne passeront que quelques heures à bord du "Wasp" et seront de retour à Cap Kennedy vers la fin de l'après-midi. Les dirigeants de la NASA ont de nombreuses questions à poser aux deux cosmonautes sur les péripéties de leur voyage.

Sans parler d'échec, les responsables américains veulent étudier de près les raisons qui ont provoqué les difficultés encourues durant le vol en vue des prochaines expériences.

Au terme de leur voyage, Stafford et Cernan avaient effectué 45 révolutions de la Terre et parcouru 1,150,000 milles.

Après l'abandon de l'essai d'arrimage, samedi, avec la cible "ATDA", l'équipage de "Gemini-9" a connu hier une nouvelle déception; il lui a fallu renoncer à la phase principale de la sortie spatiale de Eugene Cernan.

Tout semble maintenant indiquer que l'appareil "AMU" qui a donné tant de difficulté à Cernan ne sera pas réutilisé avant le vol "Gemini-12", le dernier avant le début du programme "Apollo".

Hier, après avoir évolué pendant une cinquantaine de minutes à l'extrémité d'un cordon ombilical de 25 pieds, Cernan devait exécuter le "clou" de sa marche dans le cosmos en revêtant un appareillage extrêmement perfectionné qui lui aurait permis de s'éloigner jusqu'à 150 pieds de la cabine. Il s'agissait de l'"AMU" ("Astronaut Manoeuvring Unit") — un fauteuil volant d'un million de dollars — qui donnait au pilote une autonomie complète. Cet appareillage comprenait, en effet, à bord une quantité de carburant et d'oxygène largement supérieure aux besoins anticipés. Un simple filin de 125 pieds aurait dû aller de Cernan au cordon ombilical, mais par mesure de sécurité seulement.

Raisons de l'échec

Trois facteurs, selon les experts du cap Kennedy, ont contribué à l'échec total et décevant de l'"unité de manoeuvre pour astronaute". En premier lieu, les deux bras de ce fauteuil à énorme dossier ne se sont pas rabattus comme Cernan s'y attendait. Il a eu du mal à abaisser ces bras à l'extrémité desquels des poignées tournantes devaient permettre à l'homme-satellite de contrôler ses évolutions au voisinage de "Gemini-9", à près de 200 milles d'altitude. L'un des deux bras a même été coincé pendant quelque temps et les efforts déployés par le cosmonaute ont profondément et défavorablement influencé sa condition physique.

En second lieu, Cernan s'est considérablement échauffé en faisant des efforts. Ses pulsations cardiaques ont atteint la cadence de 160 battements à la minute — deux fois plus que Stafford au même moment — alors que la NASA estime que le "signal rouge" s'allume à 150 au maximum.

Pire encore, essoufflé et transpirant, Cernan a ainsi embué le viseur de son scaphandre. Il a perdu, au moment où il s'efforçait d'adapter l'"AMU" à une promenade cosmique d'une demi-heure, de 80 à 100 pour cent de sa visibilité.

Comme si les choses, enfin, n'allaient pas assez mal, un troisième facteur a entraîné la décision du commandant de bord, Stafford, d'annuler la tentative "AMU". Jamais, au cours de ce vol "Gemini-9", les communications radiophoniques n'ont aussi mal fonctionné. Stafford et Cernan éprouvaient de grosses difficultés à se comprendre.

"Nous n'entendons qu'un mot sur trois ou quatre en provenance de "Gemini-9", a commenté en désespoir de cause le porte-parole du centre de contrôle de la NASA : "C'est presque inintelligible."

Le retour

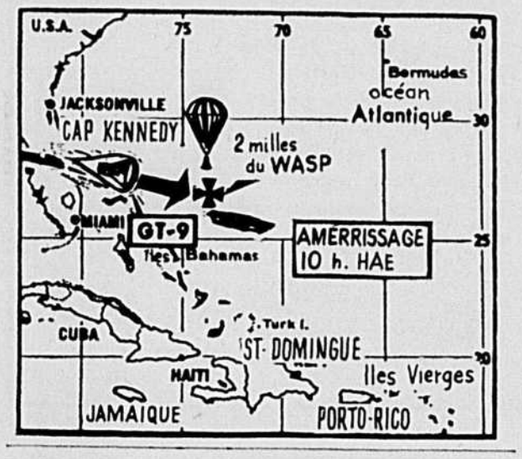
Cependant, le directeur du programme "Gemini", Charles Matthews, a qualifié, hier soir, la sortie spatiale de Gene Cernan de "jalon majeur" sur la voie de la conquête humaine de l'espace.

Hier matin, la cabine avait connu un trouble analogue à celui de "Gemini-8". En effet, la cabine s'est mise à rouler dangereusement sur elle-même, alors que les deux astronautes étaient plongés dans leurs préparatifs pour la sortie de Cernan. Les roulements s'accélérèrent à un rythme atteignant presque la cote de danger. Finalement, un contrôleur du centre spatial de Houston suggéra à Stafford de vérifier les interrupteurs des deux détecteurs d'horizon de la cabine.

Effectivement, l'équipage s'aperçut que l'un des interrupteurs avait été fermé accidentellement, ce qui avait provoqué le déséquilibre inévitable de la cabine de trois tonnes.

Samedi, Stafford et Cernan ont mené à bien trois rendez-vous avec la cible "ATDA", mais, pour les raisons qu'on sait, ils n'ont pu effectuer la manoeuvre d'arrimage.

A noter que, hier, la première tâche à laquelle Eugene Cernan s'est livré, après avoir sauté dans le vide spatial, a été de détacher un container parfaitement stérilisé, destiné à recueillir de la poussière spatiale, qui avait été placé à l'extérieur de la cabine avant le départ des cosmonautes du cap Kennedy.



Mission économique du Canada en France pour stimuler les échanges

PARIS. (AFP) — La mission économique canadienne en France, a déclaré aujourd'hui M. Charles Drury, ministre fédéral du Commerce, a pour but non seulement de développer les échanges commerciaux entre les deux pays, mais aussi les échanges techniques.

"Les échanges dans le domaine technique ont une importance égale aux investissements, a ajouté M. Drury qui est à la tête de la délégation canadienne économique séjournant actuellement en France. Nous étudierons particulièrement les moyens les plus efficaces pour stimuler les échanges technologiques dans sept branches au moins de l'industrie où les deux pays ont des intérêts communs."

Le ministre canadien a également affirmé que la mission au Canada, en 1962, de M. Wilfrid Baumgartner, ancien ministre des Finances, avait permis d'assurer une collaboration entre les deux pays dans le domaine des investissements.

M. Drury a conclu son intervention en remerciant les personnalités françaises qui ont organisé la visite de la mission économique canadienne. "Nous nous sentons chez des amis", a-t-il dit.

La mission canadienne est chargée par son gouvernement d'étudier et de rédiger un rapport sur les perspectives d'expansion, sur une base réciproque, dans les secteurs suivants: 1) la coopération technique; 2) les investissements; 3) les liens entre les organisttions nationales analogues dans les domaines industriel, commercial et professionnel.

Dans son allocution de bienvenue aux Canadiens, M. Charles de Chambrun, secrétaire d'Etat au Commerce extérieur, a souligné la satisfaction du gouvernement français de recevoir cette mission de 22 membres, composée de représentants les plus qualifiés de l'économie canadienne.

Le secrétaire d'Etat a fait ressortir la nécessité de promouvoir les échanges entre les deux pays qui ne représentent, dans les deux sens, que 20% du commerce extérieur du Canada et de la France.

M. de Chambrun a souligné en outre l'importance de la promotion des investissements français au Canada et canadiens en France. Depuis 1962, a-t-il indiqué, les investissements français au Canada se sont multipliés par six et représentent actuellement environ 5% du total des investissements français à l'étranger.

Le Canada, de son côté, a procédé à des investissements en France dans la métallurgie, la mécanique et la chimie, et nous souhaitons que ce mouvement d'investissements s'amplifie dans les deux sens, a-t-il dit.

Les conversations se dérouleront avec la participation d'éminents spécialistes français au sein de quatre grandes commissions spécialisées : investissements, recherche scientifique, banque et échanges commerciaux. En outre, trois groupes de travail étudieront les possibilités de coopération dans les domaines de l'aéronautique, de l'électronique et du gros matériel électrique, et dans le secteur du plan de développement économique et social.

Au cours de son séjour, la délégation canadienne visitera plusieurs grandes réalisations industrielles françaises, en particulier l'usine marémotrice de la Rance, la centrale nucléaire d'énergie électrique de l'E.D.F. à Chinon, et l'usine Renault à Flins. De plus chacun des spécialistes canadiens aura des entretiens particuliers avec ses homologues français. Enfin, les membres de la mission seront reçus par M. Georges Pompidou, premier ministre, et par plusieurs membres du gouvernement, dont MM. Debré, Marcellin et de Chambrun.

Les "14" sont d'accord pour déménager le siège militaire de l'OTAN en Belgique

BRUXELLES. (AFP,PC,UPI) — Les 14 alliés de l'OTAN, réunis pour étudier les conséquences de la décision française de se retirer de l'organisation militaire de l'alliance, sont parvenus aujourd'hui à un accord sur quatre points.

Ils se sont entendus sur :

1—le transfert du quartier général du SHAPE (commandement suprême allié en Europe) de Paris en Belgique, probablement non loin de Bruxelles;

2—la fusion en un seul commandement du commandement Centre-Europe, qui siège à Fontainebleau, et de ses deux sous-commandements aérien et terrestre; il est admis "en principe" que ce commandement s'installera en Allemagne occidentale, probablement à Trier, en Rhénanie;

3—le transfert du Collège de la défense de l'OTAN de Paris à Rome;

4—la suppression du groupe permanent comprenant la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, qui siégeait à Washington.

Le siège politique resterait à Paris

La décision de déménager le quartier-général militaire de l'OTAN en Belgique ne règle pas toutefois le statut du siège politique de l'OTAN, soit le Conseil des ministres de l'alliance, qui est également à Paris. La question n'a pas été abordée ce matin, mais de toute façon il y a division entre les "14" à ce sujet.

Le Canada, l'Italie, le Danemark et le Portugal, se refusant à appuyer une action hostile au gouvernement français, souhaitent que le Conseil de l'OTAN continue de siéger à Paris. Ils auraient en cela l'appui de la Turquie, de la Grèce et de la Norvège. Par contre, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale désirent que le siège politique de l'alliance soit déménagé hors de France.

Pour ce qui est du SHAPE, le gouvernement belge est disposé à l'accueillir sur son territoire, mais en excluant la possibilité d'installer des bases militaires en Belgique.

Première rebuffade

Par ailleurs, on a appris que les "14" ont subi leur première rebuffade de la part de la France. De sources diplomatiques, on sait en effet que M. Joseph Luns, de Hollande, président du groupe, a offert de rencontrer ce matin M. Couve de Murville pour l'informer des résultats des discussions des 14, mais le ministre français a repoussé cette offre afin de ne pas donner l'impression de reconnaître officiellement les "14".

On a fourni comme explication officielle que M. Couve de Murville avait déjà rendez-vous avec le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, qui préside le Conseil de l'OTAN cette année.

Le Conseil de l'alliance doit tenir sa session régulière du printemps demain et mercredi.

Au sujet des forces françaises stationnées en Allemagne, les "14" ont déjà proposé mercredi dernier à la France de désigner une commission composée de représentants des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne fédérale, de l'Italie et des Pays-Bas, qui serait chargée de négocier avec Paris le rôle et les missions de ces forces. L'accueil très réservé de la délégation française à cette proposition laisse à penser que les "14" pourraient envisager des alternatives susceptibles de satisfaire tous les intéressés. L'affaire sera ensuite examinée en conseil ministériel demain ou mercredi.

Le sort de la "pilule" va se jouer à Rome d'ici la fin juin

CITE DU VATICAN — (UPI, AFP) — La Commission chargée par le pape d'étudier les problèmes de la régulation des naissances s'est réunie aujourd'hui en séance plénière au collège espagnol et a commencé à rédiger les recommandations qui pourraient éventuellement amener l'église catholique à modifier son attitude pour ce qui a trait à l'interdiction des pilules absorbées par voie buccale en vue de modérer les naissances.

La Commission espère pouvoir faire rapport d'ici la fin juin. La réunion qui a débuté aujourd'hui est la première depuis que le pape a constitué 16 prélats à la tête de l'organisme qui groupe près de 75 membres et qui, lui, a été mis sur pied le 7 mars dernier.

On sait que la Commission est présidée par le cardinal Ottaviani, un prélat de 75 ans de tradition conservatrice, et elle a été spécifiquement chargée d'étudier l'interdiction, par l'église catholique, de toute forme artificielle de régulation des naissances.

La tâche de la Commission consiste à dire au pape si oui ou non il est souhaitable que l'église modifie son attitude par rapport à cette question, compte tenu de l'explosion démographique inquiétante qu'on constate actuellement dans le monde.

La décision finale appartient cependant au pape. "C'est lui qui enseigne et qui a le dernier mot", a déclaré le cardinal Ottaviani. Tout ce qu'on sait pour le moment, c'est que la Commission a émis un communiqué le 28 avril dernier pour dire que ses travaux en étaient à "un stade avancé".

"Surveyor-1" a transmis 2,053 photos

PASADENA. (UPI) — La sonde lunaire "Surveyor-1" a transmis à la Terre des photographies très claires d'une montagne qui semble s'élever à 500 pieds de l'horizon lunaire. Ces photos sont parmi les 2,053 que l'engin américain a transmis à la Terre depuis son alunissage en douceur jeudi dernier.

Les spécialistes du "Jet Propulsion Laboratory" ont précisé que la montagne fait partie d'un ancien cratère fantôme déjà relevé par des téuescopes installés sur terre. Le "Surveyor" s'est posé à environ 12 milles de cette élévation.

Le retrait de Londres compromet l'avenir de l'Europe spatiale

PARIS. (AFP) — La crise latente, depuis plusieurs mois, au sein de l'organisation européenne pour la mise au point et la construction de lanceurs d'engins spatiaux (Cecles/Eldo) vient d'éclater avec le retrait par la Grande-Bretagne de sa participation financière au programme Eldo qu'elle avait fait naître.

C'est en avril 1960 que, dans le cadre d'une revision de ses conceptions stratégiques, le gouvernement britannique décidait de ne pas achever la mise au point, à des fins militaires, de sa fusée, "Blue Streak". La Grande-Bretagne invitait alors un certain nombre de pays européens à lui faire savoir s'ils accepteraient de participer à une organisation européenne qui aurait pour but la construction en commun de lanceurs de satellites lourds. Naturellement la fusée "Blue Streak" devait constituer le premier étage d'un tel lanceur. Les Anglais firent valoir qu'on épargnerait ainsi les études et recherches sur l'étage de base fort coûteuses mais certains pays ne furent pas tellement convaincus voyant plutôt dans cette offre un moyen de la part des Anglais pour terminer à moindres frais un engin qui leur avait déjà coûté $180 millions.

AUTOUR DU MONDE

Le gouverneur de Sao Paulo est limogé

SAO PAULO, Brésil. (PA) — Le gouverneur de la province de Sao Paulo, Adhemar de Barros, a été limogé par la dictature militaire du Brésil, apparemment parce qu'il mettait en danger les chances à lui succéder du candidat gouvernemental. Le président brésilien, Humberto Castello Branco, a également déchu de Barros de ses droits politiques pour dix ans et a nommé Laudo Natel lieutenant-gouverneur de la province jusqu'aux élections fixées au 3 septembre.

Manifestations en faveur de Bob Kennedy

JOHANNESBURG. (AFP) — Près d'un millier d'étudiants, dont quelques Indiens et Métis, mais aucun Noir, ont fait samedi un accueil enthousiaste au sénateur Robert Kennedy, à son arrivée à l'aérodrome de Johannesburg.

M. Robert Kennedy et sa suite ont été accueillis par la chanson "For he is a jolly good fellow" et des pancartes portant des inscriptions "We love you Bobby". Quelques contre-manifestants brandissaient de leur côté une pancarte portant les mots "Yankee go home".

Une petite bagarre sans conséquence a opposé peu avant l'apparition du sénateur Kennedy dans le grand hall de l'aéroport, le petit groupe d'étudiants afrikanders à quelques membres des "NUSAS" (Union nationale des étudiants sud-africains).

Strictes mesures de sécurité

KINSHASA (ex-Léopoldville) Congo (Reuter) — La police a resserré hier les mesures de sécurité, y compris la fouille des véhicules et des personnes, à la suite de trois explosions de bombes au plastic en fin de semaine. Ces attentats surviennent à la suite de la pendaison en public la semaine dernière de quatre [illegible]nistres du cabinet congolais. On ne déplore aucune victime, [illegible]ns un restaurant fréquenté par les Européens a été démoli.

Atmosphère d'inquiétude en Argentine

BUENOS AIRES (AFP) — Pour la première fois depuis 1963, date à laquelle le président Arturo Illia accéda au pouvoir, le gouvernement et les forces armées parlent chacun un langage différent. Leurs rapports, placés jusqu'à présent dans le cadre d'une coopération sans nuages, se détériorent rapidement, et une atmosphère d'inquiétude gagne le pays.

N. Y. : démissions volontaires de 325 journalistes

NEW YORK. (PA) — La "American Newspaper Guild" de New York a remis hier à la "World Journal Tribune" une liste des noms de 325 de ses membres qui désirent quitter volontairemnt leur emploi. Cette liste serait représentative de l'ensemble des journalistes affiliées à la Guilde qui a déclenché, il y a six semaines, une grève contre la corporation, propritéaire de trois journaux à New York.

La corporation se proposait de garder à son emploi un peu plus de la moitié des 1,800 membres de la Guilde actuellement à son emploi. Ces démissions volontaires aideront donc au règlement du conflit, de l'avis même de la corporation et de la Guilde, entre lesquelles les négociations ont repris aujourd'hui.

Les bouddhistes jurent de faire du grabuge si Cao Ky et Thieu ne démisionnent pas

SAIGON. (UPI, PA, AFP) — Les bouddhistes ont formé le voeu aujourd'hui de déclencher de nouvelles manifestations antigouvernementales si les militaires ne réussissent pas à satisfaire à leurs demandes et à limoger le premier ministre Cao Ky et le chef de l'Etat Van Thieu avant minuit.

Des sources dignes de foi soutiennent que Cao Ky et Thieu n'ont aucunement l'intention de s'en aller, tout confiants qu'ils sont d'apporter un terme aux violentes manifestations de rue en se rendant aux exigences des bouddhistes, et en permettant à des représentants des religions et des groupes politiques à être intégrés au directoire militaire.

Les généraux ont officiellement invité aujourd'hui dix civils à faire partie de la junte pour aider à gouverner le pays, mais apparemment n'ont apporté rien de nouveau en vue d'apaiser la violente campagne que les bouddhistes mènent contre eux.

De sources bien informées on apprend que parmi les dix civils invités à faire partie de la junte, on compte des représentants des catholiques et des représentants des deux influentes sectes bouddhistes, Cao Dai et Hoa Hao.

Menace des modérés

Le ministre des Affaires étrangères, Tran Van Do, est au nombre de ceux qui ont été invités au directoire. Toutefois, si plusieurs des civils pressentis sont bouddhistes, il ne semble pas que l'Eglise bouddhiste unie soit représentée comme telle. On sait que ce sont surtout les membres de cette secte qui ont organisé les manifestations antigouvernementales.

Les éléments modérés font de nouveau entendre leur voix. Ils disent que c'est le Congrès qui avait créé le directoire militaire, directement responsable devant lui, et nommé le général Thieu, président du directoire, et le général Ky, chef de l'exécutif. L'Institut place le gouvernement dans une situation nouvelle en lui rappelant que c'est le Congrès, et non le directoire, qui a pleins pouvoirs et qui peut seul décider de modifications éventuelles à la composition du directoire.

On croit comprendre qu'en faisant cette mise au point, le Congrès se trouve à censurer la décision unilatérale du directoire d'inviter dix civils à faire partie du gouvernement.

Les opérations militaires

Une nouvelle flambée d'agitation politique s'est emparée de Hué après deux jours d'accalmie. Obéissant à un appel du vénérable Tri-Quang, diffusé sur les ondes de la radio bouddhiste clandestine, des milliers de fidèles ont dressé dans les rues des autels familiaux consacrés à Bouddha, autels comme on en voit dans chaque foyer. Dressés devant chaque logis, et au milieu de la chaussée, ces autels constituent des barricades d'un type nouveau.

On annonce que la 1ère Cavalerie de l'air américaine, secondée par des troupes coréennes et sud-vietnamiennes, a tué 516 Vietcongs au cours des 21 jours qu'a duré l'opération "Crazy Horse".

Les sept pays du "Comecon" tiennent un "petit sommet" secret à Moscou

MOSCOU. (Reuter) — Les ministres des Affaires étrangères des pays du bloc soviétique se sont rencontrés aujourd'hui pour discuter de la sécurité européenne et de la prétention roumaine à une plus grande indépendance.

La rencontre des sept nations du bloc soviétique s'est tenue dans le plus grand secret. La présence des ministres européens de l'Est à Moscou n'a reçu aucune publicité dans la presse locale, et les autorités soviétiques ont refusé de communiquer les détails.

De source communiste, on apprend que les entretiens dureront deux ou trois jours. Ces rencontres ont lieu en même temps que celles des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN à Bruxelles, mais, selon ces sources, ce serait pure coïncidence.

L'attitude roumaine est une des principales sources de tension à l'intérieur de l'alliance communiste. La Roumanie s'est prononcée contre une intégration trop poussée dans le Comecon, — l'organisation économique du bloc soviétique.

Le chef du parti communiste roumain, Nicolae Ceausescu, a déclaré ouvertement que les organisations du bloc soviétique devraient être mises au rebut parce que démodées. On s'attend à ce que le dirigeant roumain soit interrogé de près au sujet de sa politique de liberté d'action, à l'occasion des pourparlers en cours.

L'ANGLAIS EN 60 HEURES

ENSEIGNEMENT AUDIO-VISUEL AVEC LABORATOIRE EN STUDIO OU A LA MAISON

COURS DU JOUR — COURS D'ETE
COURS DU SOIR — COURS PRIVES
COURS SPECIAUX POUR ENFANTS



COLLEGE CANADIEN DU BILINGUISME
4956, RUE HOCHELAGA, MONTREAL
Tél. 255-4091
Service téléphonique 24 heures par jour
DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

COLLEGE CANADIEN DU BILINGUISME
4956, rue Hochelaga, Montréal — Tél. 255-4091
Je désire recevoir plus de renseignements sur vos cours avec laboratoire (sans obligation)
☐ en studio ☐ à domicile
J'aimerais éprouver mes aptitudes par un test GRATUIT, ☐ sans obligation de ma part.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
PR. 6-6-66

W.H. Benoit INC.

À CETTE ENSEIGNE

Vous trouverez le bateau et les accessoires marins de votre choix

A PRIX D'AUBAINE

En tout temps, n'oubliez pas de consulter notre maison

POUR QUALITE, SERVICE, BAS PRIX

Dépositaire des bateaux Crestliner, des moteurs Evinrude et O.M.C., des tondeuses Lawn-Boy, pièces de rechange, service et réparation d'hélices. Equipement de camping.

W. H. BENOIT

544, boulevard DES LAURENTIDES,
Pont-Viau, Ville de Laval — 388-9207

940 AUTOS A VENDRE

VAUXHALL 1960, très bonne condition, particulier. 256-3253.

VIVA 1966, Standard : $1,495. Deluxe : $1,595. Comptant $295. Mensuel : $47.70. 2 ans de garantie ou 24,000 milles. Luc Bélanger, 625-2983.

VIVA VAUXHALL 1966, $1,250, MADAME P. MONTAMBEAULT, 667-6667.

VOITURE privée, Cadillac 1964, convertible. LA. 4-3761, demandez M. Marcel.

VOLKSWAGEN 60, deluxe, très bon ordre, sacrifierais $400. 1590 Sanguinet.

VOLKSWAGEN deluxe 1964, très propre, en bonne condition, radio, CL. 9-6804.

VOLKSWAGEN 1962, parfaite condition, 32,000 milles, comme neuf, propriétaire, 767-8398.

VOLKSWAGEN, 1962, mécanisme parfait, 37,000 milles très propre, $575. 722-5329.

VOLKSWAGEN 1960, particulier, propre, comme neuf, moteur 6,000 milles. 381-9639.

VOLKSWAGEN de luxe 1965, à vendre, très bon état, 9,000 milles, radio, ceinture de sécurité. Raison départ à l'étranger. 254-5413.

VOLKSWAGEN 1959, de luxe, particulier, bon ordre, 729-7051.

VOLKSWAGEN 1964, chaufferette gaz, très propre, 27,000 milles, $875. 387-6191.

VOLKSWAGEN 1965, bas millage. Tel. : Mlle Desmarais 526-3641 ou 279-7857.

VOLKSWAGEN 1964 Coach, $850. Volkswagen 1960 coach, $385. Termes faciles. 276-5519. 5860 Papineau.

VOLKSWAGEN 1965 deluxe, garantie un an comme neuve, financerais. 523-1122.

VOLKSWAGEN 1964 parfaite condition garantie, termes faciles. 526-3331.

VOLKSWAGEN 1962, coach, à l'état d'un neuf, sur toute la ligne, bas millage, vaut la peine d'être vu, $750. 10,300 Boul. Pie IX, 323-4330.

VOLKSWAGEN 1961, deluxe, balance de paiements, 259-3282.

VOLVO Canadienne 1965, équipée parfaite condition. 645-1986, après 6 heures.

VOLVO canadienne, 1962, parfaite condition. S'adresser soir 173, 3e Avenue, Ville LaSalle.

VRAI BIJOU, Pontiac 1961, convertible, tout équipé, frais peinture, fender skirt, vitre teintée. 681-3544.

GOUVERNEMENT DU CANADA

MINISTERE DE LA CITOYENNETE ET DE L'IMMIGRATION
BUREAU DES AFFAIRES INDIENNES

LIEU DES TRAVAUX : A LA RESERVE INDIENNE DE CAUGHNAWAGA, PRES DE MONTREAL

DES SOUMISSIONS CACHETEES, portant clairement l'indication de leur contenu et adressées à Butts, Ross & Associates Ltd., ingénieurs civils conseils, 1489D Merivale Road, Ottawa 3, seront reçues jusqu'à 3.00 P.M., H.A.E., le 28 juin 1966, pour la construction par contrat de

- 5515 pi. lin. de canalisation d'eau C.I. de 6" diamètre.
- 3010 pi. lin. de canalisation d'eau C.I. de 8" diamètre.
- 3758 pi. lin. d'égout sanitaire A.C. de 8" diamètre.
- 2427 pi. lin d'égout sanitaire A.C. de 10" diamètre.
- 605 pi. lin. d'égout sanitaire A.C. de 12" diamètre.

avec tous matériaux et travaux accessoires requis.

Les entrepreneurs devront présenter leurs soumissions en tenant rigoureusement compte des plans, prescriptions et documents de soumission fournis à cette fin. On n'acceptera pas les soumissions par télégramme, mais les soumissionnaires pourront modifier leurs soumissions par télégramme, pourvu que cette modification soit reçue d'ici la date et l'heure fixées pour la réception des soumissions.

On pourra se procurer aux bureaux des ingénieurs conseils (à l'adresse indiquée plus haut) tous les documents de soumission : un chèque visé au montant de $25.00, ou de l'argent, devra être déposé à réception des documents. Cette somme sera remboursée si les plans et prescriptions sont retournés en bon état.

Une caution judiciaire équivalente à dix pour cent (10%) du prix de la soumission doit accompagner celle-ci, ainsi qu'une preuve d'assurance au bénéfice de l'entrepreneur.

Le Ministère se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions. La soumission la moins élevée ne sera pas nécessairement acceptée. Toutes les demandes de renseignements au sujet de cette demande de soumissions devront être adressées aux ingénieurs.

Signé : W. M. Ross, Ing.P.,
président,
Butts, Ross & Associates Ltd.,
1489D Merivale Road,
Ottawa 3, Ontario.
Tél. 224-1414

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES GTR-66-11110
pour 10 h. 30 a.m. (h.a.e.) le mardi 21 juin 1966
FOURNITURE DE "CONDUCTEUR D'ALUMINIUM ACSR"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m., à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quarante mille dollars ($40,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 2 juin 1966.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES AAI-66-11113
pour 10 h. 30 a.m. (h.a.e.) le mardi 21 juin 1966
FOURNITURE DE "CABLE D'ALUMINIUM ACSR"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m., à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille dollars ($3,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 2 juin 1966.

FERBLANTIERS et APPRENTIS
D'EXPERIENCE DEMANDES
J. P. LESSARD INC. 384-0660
de 9 a.m. à 5 p.m. du lundi au vendredi

LA CIE **GENERAL SUPPLY** DU CANADA LTEE
GENSUP
4020 JEAN-TALON O. MONTREAL — TEL. : 739-2201
OUTILLAGE DE CONSTRUCTION

JEUNE HOMME DEMANDE

Sera entraîné comme représentant auprès de l'industrie. Clientèle déjà établie. Excellente opportunité pour le candidat qualifié. Salaire fixe plus dépenses. Ecrire à case 8301, LA PRESSE

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES GTA-66-11109
pour 10 h. 30 a.m. (h.a.e.) le mardi 21 juin 1966
FOURNITURE DE "QUATRE (4) MAISONS MEUBLEES SEMI-MOBILES"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m., à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quatre mille dollars ($4,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 2 juin 1966.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES AAI-66-11112
pour 10 h. 30 a.m. (h.a.e.) le mardi 28 juin 1966
FOURNITURE DE "POTEAUX DE BOIS"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m., à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille dollars ($3,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 2 juin 1966.



PAR ALBERT BRIE

les propos du timide

Des vacances à traverser

Les plus belles vacances sont celles qu'on ne prend pas, comme les plus beaux rêves sont ceux qu'on n'essaie pas de réaliser. Je ne sais qui a dit ça. C'est peut-être personne. En tout cas, je commence à me demander à quoi servent les vacances.

Je connais quelqu'un qui n'a pas pris de vacances depuis 18 ans, date de sa sortie du collège. C'est évidemment un original. Original ou pas, il est en parfaite santé physique et mentale. Non pas qu'il soit ambitieux ou pingre. Bon vivant, aimant son travail, une quinzaine de jours de relâche l'embarrasserait fort. Un jour, il m'a dit : "Les vacances sont une mauvaise habitude que je n'ai pas prise."

On ne peut évidemment partir d'un cas pour juger de tous les autres. Cependant, je vois peu de gens que les vacances restaurent. Une enquête auprès des vacanciers incorrigibles nous en apprendrait de belles. Ne demandons pas à l'industrie touristique de la mener. Elle a déjà assez de mal, pour son compte, à éviter la faillite.

Examinons plutôt notre attitude vis-à-vis des vacances. D'abord, elles se présentent comme une rupture des routines. Habitués comme nous le sommes à une vie savamment organisée, cette rupture est un choc violent. Beaucoup de villégiateurs, c'est prouvé, ne s'en relèvent qu'en retournant à leur travail.

Pourquoi entrons-nous souvent en vacances dans un état d'extrême épuisement ? Tout simplement, à cause de la course aux vacances. Enlevez ces dernières et vous serez surpris de votre capacité d'énergie non entamée.

Pas de vacances, pas de prostration. C'est le sprint final avant de toucher le fil d'arrivée qui crève le coureur. Ceux qui n'ont pas de vacances conservent leur bonne forme parce qu'ils maintiennent un train régulier. De plus, à l'approche des vacances, nous imaginons les journées plus longues, le travail plus ardu. C'est une vue de l'esprit tout à fait bête.

Si le poids des vacances n'était que l'affaire de leur durée physique, la difficulté de se reposer serait infiniment plus facile à supporter. Malheureusement, leur anticipation nous mine. Nous nous plaçons dans la situation d'esprit de celui qui apprend des mois à l'avance qu'il devra passer par le scalpel du chirurgien. Quelles terribles appréhensions sont les siennes tout le temps qu'il attend !

Le seul moment agréable des vacances, c'est onze mois avant qu'elles ne viennent. Nous n'y pensons pas et nous oublions celles que nous venons de rater. Il y a là une courte période d'insouciance. Nous sommes pris par nos routines.

Hélas ! à la première migraine d'automne, quelqu'un lâche le mot "vacances". C'en est fait de notre béatifique tranquillité d'esprit.

—Il faut commencer d'y penser, note votre prévoyante épouse. Vous êtes à dix mois de les atteindre, mais la sagesse moderne, d'après un psychologue, veut qu'on commence à préparer sa retraite dès sa sortie du collège.

La litanie des préoccupations commencent à défiler. En premier lieu, on se jure que les prochaines vacances seront autrement que les révolues. Entre nous, on peut se le dire : nos dernières vacances ont été un four. Par politesse ou pour ne pas avoir à passer pour braillards, on a répondu à ceux qui s'informaient, qu'elles avaient été magnifiques. De toute façons, nous ne voulons que très rarement recommencer l'expérience vacancière que nous venons de vivre.

—Oui ! mais où aller la prochaine fois ?

Quelle mouche nous pique que nous voulions toujours aller quelque part ? Serions-nous amateurs de regrets, collectionneurs de déceptions ?

Demandez à ceux qui ne bougent pas de chez eux s'ils ont des remords. Ils ont même mieux que des remords en moins, ils ont de l'argent en plus. Mais cette constatation ne nous délivre pas de notre obsession "de nous évader", disons-nous dans notre langage d'interné.

La question de l'argent à mettre de côté pour les vacances est l'un des plus subtils poisons de nos vies. Des centaines de petits plaisirs qui nous aideraient à porter le fardeau des jours nous sont refusés dès que l'économe de la famille déclare : "On devrait garder cet argent-là pour les vacances." Multipliez une petite frustration du genre par cinquante, cela vous fait un joli magot d'humeurs dépressives pour le printemps.



Photo René Picard, LA PRESSE

Pour travailler cet été

L'ouverture des bureaux de "Travail-Jeunesse" samedi matin au 5319 de l'avenue du Parc, a été marquée par une grande affluence de jeunes en quête d'un emploi pour l'été. Ci-haut, la file d'attente devant le bureau de "Travail-Jeunesse", qui s'étendait le long de plusieurs immeubles.

"Travail-Jeunesse" veut trouver de l'emploi pour les jeunes durant les mois d'été



L'inscription à "Travail-Jeunesse".

Les bureaux de "Travail-jeunesse", à la disposition des jeunes en quête d'un emploi pour l'été, ont été fort achalandés dès leur ouverture, samedi matin, comme le montre la photo ci-haut.

L'ouverture samedi matin au 5319 de l'avenue du Parc, des bureaux de "Travail-Jeunesse" a été marquée par une grande affluence. Dès 9 heures du matin, environ 150 jeunes gens formaient une file d'attente à l'extérieur de l'immeuble.

"Travail-Jeunesse" est un service gratuit à la disposition des jeunes gens en quête d'un emploi pour l'été. Des jeunes gens y travaillent sans rémunération autre que l'espoir de bourses que leur offrirait la société Manpower Services. C'est cette dernière entreprise qui défraie le coût de "Travail-Jeunesse". Les jeunes gens de 16 à 21 ans peuvent s'y présenter pour demander des emplois. Leurs demandes sont ensuite référées aux employeurs. Il s'agit d'emplois qui pour la plupart ne requièrent pas de formation spécialisée. Cette sorte de bureau de placement sera ouvert jusqu'au 25 juin, de 4 h. p.m. à 8 h. p.m. du lundi au vendredi et "toute la journée le samedi".

Par ailleurs, "Travail-Jeunesse" offrira chaque samedi après-midi, du 25 juin au 6 août, des cours sur des sujets tels que : "Comment réussir en affaires", "Comment aider la mère de famille", "Entretien des pelouses et des arbustes", la vente, "Comment recevoir à la maison", d' "aide-hôtesse" et d' "hommes à tout faire"...

"Travail-Jeunesse", connu en anglais sous le nom de "Youthpower", a été lancé pour la première fois par la Manpower à Milwaukee pendant l'été 1964. L'an dernier, on en fit autant à Chicago et à Green-Bay au Wisconsin.

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE POINTE CLAIRE ET BEACONSFIELD
DEMANDE DE SOUMISSIONS

Le soussigné recevra jusqu'à quatre heures de l'après-midi (4.00 heures p.m.) lundi le 27 juin 1966, des soumissions cachetées en vue de la construction de trois complexes de classes maternelles et d'un gymnase dans la municipalité de Pierrefonds.

Les soumissionnaires pourront se procurer une copie des plans et devis ainsi que les formules de soumissions au bureau de Donaldson, Drummond, Sankey, architectes, 1118 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, moyennant un dépôt de CENT DOLLARS ($100.00) sous forme de chèque certifié, tiré sur une banque à charte du Canada, fait à l'ordre de la Commission des Ecoles Catholiques de Pointe-Claire et Beaconsfield. Ces dépôts de cautionnement de $100.00 seront retournés à chacun des soumissionnaires sur réception, par les architectes, de tous les documents en bon état, dans les quinze (15) jours qui suivront l'ouverture des soumissions.

Les soumissions seront ouvertes lundi le 27 juin 1966 à 7.30 heures p.m., à la salle des délibérations de ladite Commission Scolaire, Centre Administratif, 130 rue Ambassador, Pointe-Claire.

Les soumissionnaires devront déposer avec leur soumission, soit :

a) un chèque certifié, tiré sur une banque à charte du Canada, au montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de leur soumission, fait à l'ordre de la Commission des Ecoles Catholiques de Pointe-Claire et Beaconsfield ; soit

b) un bon de garantie de soumission (bid bond) dûment signé par une compagnie d'assurance reconnue, garantissant que si le contrat est adjugé au soumissionnaire, celui-ci sera en mesure de remettre au propriétaire, avant la signature du contrat, un bon de garantie "Security Bond" (Performance Bond) pour une valeur de CINQUANTE POUR CENT (50%) du montant du contrat.

Les Commissaires d'Ecoles de la Commission Scolaire ci-haut mentionnée ne seront pas tenus d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le secrétaire-trésorier-administrateur,
Michel-A. Rousseau
130, Ambassador,
Pointe-Claire, P.Q.
1er juin 1966.

Semaine de sécurité agricole du 24 au 30 juillet prochain

OTTAWA. (PC) — Sécurité au foyer et avec la machinerie, tel est le thème de la semaine de sécurité agricole qui aura lieu du 24 au 30 juillet, annonce aujourd'hui la Ligue de sécurité nationale.

Cette campagne vise à réduire le nombre des accidents dans les régions agricoles du Canada. Elle est organisée en commun par le Conseil canadien de sécurité routière et les autorités provinciales.

Chaque jour de cette semaine sera consacré à un aspect distinct de la sécurité : responsabilité morale, sécurité au foyer, produits chimiques à la maison et sur la ferme, routes, machinerie et loisirs.

AVIS est par les présentes donné que le 30ème jour de mai 1966 sous le No 270062, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Chambly un contrat de vente, cession et transport par Conrad Forand et Fils Ltée, à la Banque de Nova Scotia, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs dudit Conrad Forand et Fils Ltée.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'Article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec. Ce premier jour de juin 1966.

LA BANQUE DE NOVA SCOTIA

LA CHRONIQUE DE
PHILIP DEANE

Le séparatisme provoque l'attention croissante des Ontariens réfléchis

Le séparatisme québéccis est soudainement devenu le sujet de toutes les conversations, à Toronto. Vous vous rendez compte ? 6,000 personnes présentes à une réunion des séparatistes ? Horreur ! Les photos des chefs séparatistes sont dans tous les journaux. L'un d'eux, disent les dames, a l'air si gentil, comment se peut-il qu'il veuille la séparation ?

Quand on aborde le sujet, la réaction de l'interlocuteur en est une de ce que les Anglo-Saxons appellent "self-pity" (apitoiement sur soi-même). Après tout, il est assez choquant d'apprendre que votre partenaire veut le divorce, malgré toutes vos gentillesses, tous vos menus bienfaits. J'écrivais, voilà quelques semaines, que les vrais séparatistes, au fond, ce sont les Canadiens Anglais; que ce sont eux qui craignent les Lévesque, les Lesage, les Gérin-Lajoie. Si les Québécois de la nouvelle vague peuvent dominer le Parlement et légiférer pour le Canada, alors les Canadiens Anglais préféreraient le séparatisme.

Mais, naturellement, ils préféreraient que l'initiative vint d'eux. Ils n'aiment pas que le partenaire français demande la séparation. C'est blessant pour leur amour-propre.

Il faut du temps pour démêler ces sentiments; il faut les discuter avant d'arriver au point où l'on puisse étudier la question de sang-froid.

Quand on demande aux Canadiens Anglais d'Ontario qui réfléchissent d'exposer calmement leur opinion, ils semblent d'accord sur les conclusions suivantes :

1) Le séparatisme n'est ni impossible ni inconcevable, comme on le croyait.

2) Il n'est pas encore probable, mais reste dans le domaine du possible.

3) La position juridique n'est pas claire, mais il est inconcevable que le Canada anglais résiste à la séparation par les armes.

4) Les Ontariens cités estiment que la prospérité de Québec baisserait du tiers, peut-être davantage, mais pour une période restreinte, un quart de siècle au plus. Ensuite l'économie québécoise fonctionnerait très bien, le Québec possédant les plus riches gisements de fer au monde et disposant d'énormes forces hydrauliques.

5) Les Canadiens Anglais reconnaissent (de leur part c'est plutôt un reproche qu'ils s'adressent qu'une constatation) que l'élite canadienne-française trouverait plus d'emplois dans l'Etat séparé qu'elle n'en a maintenant : "plus d'ambassadeurs, plus de ministres..." Cette considération, estiment les Canadiens Anglais, pourrait bien être un élément du séparatisme.

6) Quelques Canadiens Anglais soutiennent que la séparation serait préférable à la situation dans laquelle Québec augmente ses pouvoirs aux dépens du gouvernement fédéral, ce qui donne le mauvais exemple à l'autres provinces, la Colombie-Britannique par exemple. Le choc résultant de la séparation de Québec fortifierait l'unité intellectuelle et juridique du reste du pays.

7) Néanmoins la plupart des Canadiens Anglais préféreraient conserver le pays sous sa forme actuelle, sans séparation. Mais ils ne sont pas encore au point où ils envisageraient de faire des concessions aux Québecois.

La grève n'a pas eu lieu à Radio-Canada

Comme chacun le sait probablement, Radio-Canada a présenté, hier soir, sa soirée des élections. La possibilité que le réseau d'Etat en soit empêché provenait de la tenue d'une assemblée du syndicat NABET à 7 heures, hier soir, alors que l'émission devait commencer à 8 heures. L'assemblée avait été convoquée pour discuter d'un conflit avec Radio-Canada au sujet d'une nouvelle émission, qui était censée commencer aujourd'hui, intitulée "Feu rouge, feu vert". On a coupé la poire en deux en retardant de deux semaines l'émission inaugurale de cette série.

NABET estime que l'octroi d'un contrat à la maison "Edital", dont le personnel n'appartient pas à l'unité syndicale de NABET à Radio-Canada, est inadmissible. De son côté, Radio-Canada considère que ce contrat à "Edital" "n'affecte en rien les effectifs réguliers des techniciens membres de NABET, ni leur emploi, ni leur rémunération".

Les représentants des deux parties se sont rencontrés hier après-midi et ont convenu qu'en plus de retarder le début de "Feu rouge, feu vert", on continurait à négocier en visant à en arriver à une entente d'ici deux semaines.

Coupable, aux E.-U., du meurtre d'un Sherbrookois

FARMINGTON, Maine (PCf) — Après avoir délibéré pendant cinq heures et demie, le jury en est arrivé samedi soir à un verdict de culpabilité dans la cause de Stillman E. Wilbur jr., 21 ans, accusé du meurtre de Claude Hébert, 42 ans, de Sherbrooke, trouvé mort dans sa chambre d'hôtel à Jay, dans l'Etat du Maine, le 30 janvier dernier.

A la demande du procureur de la défense, les 12 membres du jury ont individuellement affirmé leur verdict.

Le juge de la Cour supérieure, Randolph A. Weatherbee, a déclaré qu'il ne prononcera la sentence que dans quelques jours permettant ainsi l'inscription éventuelle de la cause en cour d'Appel.

Selon le procureur de Wilbur, Hébert aurait, sous l'effet de l'alcool, accosté l'accusé dans un but homosexuel.

La poursuite a pour sa part rejeté cette allégation et a soutenu que la preuve appuyait l'accusation de meurtre portée contre Wilbur.

NILES, OHIO (UPI) — Parce qu'il était mystifié par ce qui se passait sur le terrain de baseball, Harry M. Stevens a inventé une façon de compiler sur papier les faits et gestes des joueurs. Sans le savoir, Stevens venait d'inventer la feuille de pointage du baseball. Elle date des années 1880.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

BERNARD (Blanche) — A Laval-des-Rapides, le 4 juin 1966, à l'âge de 75 ans, 6 mois, est décédée Mme veuve François (Frank) Bernard, née Blanche Dufault, demeurant à Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault,
90, boul. Lévesque,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Christophe de Pont-Viau, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Orphila) — A Montréal, le 3 juin 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé Orphila Bertrand, époux de Rose-Emma Sarrazin. Il laisse dans le deuil Lorenzo et Armand Plouffe, Cécile (Mme Bélanger), le major O.-F. Plouffe, d'Allemagne. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave, Rosemont,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISVERT (Rosario) — Subitement, à Montréal, le 5 juin 1966, à l'âge de 39 ans est décédé Rosario Boisvert, employé d'Eugène Binette et Cie Ltée, époux de Jocelyne Galarneau. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 est avenue Laurier
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAZEAU (Georges) — A Montréal, le 5 juin 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé Georges Brazeau, époux de feu Fabiola Davenport, demeurant à 385, rue des Seigneurs. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 ouest, rue Notre-Dame,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROSSARD (Rosario) — A Montréal, le 5 juin 1966, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Rosario Brossard, fils de feu Louis Brossard et de feu Anne Trudeau, demeurant à 4637 Coolbrook. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et avenue
Notre-Dame-de-Grâce
à 9 h. 30 pour se rendre à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Juliette) — A Longueuil, le 4 juin 1966, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Damase Charron, née Juliette Brosseau, demeurant à 10 est, rue St-Laurent, à Longueuil. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Langlois et Francoeur,
163 ouest, rue St-Charles,
à Longueuil,
pour se rendre à l'église St-Antoine de Longueuil, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Ginette) — A Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 17 ans, est décédée Mlle Ginette Cloutier, fille de Benoit Cloutier et Françoise Gagnon, demeurant au 3115 de Repentigny. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Roy Inc.,
7018, rue Marseille (coin Hays),
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Sylvio) — A Montréal, le 6 juin 1966, à l'âge de 72 ans est décédé M. Sylvio Cloutier, époux d'Héléna Lapointe, père de Roger, Lucille (Mme R. Desmarais), Laurette (Mme J. Ayotte), Huguette (Mme P. Grégoire), Madeleine (Mme F. Chartrand) et de Noël. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.
5359, 11e ave, Rosemont
pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Janvier, où un libéra sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CUMMINGS (Esther Miriam) — Dimanche le 5 juin 1966, est décédée Esther Miriam Cummings, épouse de feu David Louis Cummings, mère de Nathan, Maxwell, Mme Munroe Abbey (Minnie), Benjamin, Ralph et Harold ; soeur de Fischel Saxe ; lui survivent également 13 petits-enfants et 27 arrière-petits-enfants. Le service funèbre aura lieu lundi après-midi à 3.30 heures au salon
Paperman & Sons
Chapelle Côte-des-Neiges
3605 chemin Côte-des-Neiges
Inhumation au cimetière Shaare Zion Congregation, rue Berri. Shiva à 519 av. Clarke, Westmount.

DECES



ROBERT LONGPRE

A Chambly, à l'âge de 18 ans, est décédé accidentellement Robert Longpré, pendant quelque temps camelot au journal La Presse. Il laisse son père Léopold, sa mère, née Gisèle Martel, une soeur: Diane, 16 ans, trois frères: Jacques, 15 ans, Pierre 12 ans, Daniel, 2 ans, ainsi que de nombreux parents et amis. La dépouille mortelle est exposée au salon Desnoyers, Chambly. Les funérailles auront lieu mercredi à 10.30 à Chambly. ●

ASSEMBLEE DOLLARD DE MONTREAL
Avons le regret d'annoncer le décès de sire chevalier
G. ARMAND MARTEL
DU CONSEIL CREMAZIE
Il y aura garde d'honneur LUNDI le 6 juin à 8 h. p.m.
SALON VALLEE
6662 rue ST-DENIS
Funérailles MARDI le 7 juin à 9 h. en l'église St-Arsène
par J. M. CONTENT, fidèle navigateur

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

CUSSON (Idola Blanche) — A Montréal, le 3 juin 1966, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Arthur Cusson, née Idola Blanche Riopel, demeurant au 5913 Christophe Colomb. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 juin. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Alphonse) — A Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 81 ans, est décédé Alphonse Dion, époux de feu Maria Legendre, demeurant au Foyer St-Henri, 751, rue du Collège. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
J. M. D. Cyr,
167, boul. Ste-Rose,
Ste-Rose, Ville de Laval,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUETTE (Louis-Raymond) — A Lachine, le 4 juin 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé Louis-Raymond Duquette, époux d'Adèle Ranger, demeurant à 1001 Sherbrooke. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
620, rue Provost, à Lachine,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église du Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUROCHER (Jeannette) — A Montréal, le 5 juin 1966, à l'âge de 61 ans est décédée Mme Charlemagne Durocher née Jeannette Limoges, demeurant à 6361 des Ecores, mère de Pierrette, Jean-Guy, Jacques et Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boul. Henri-Bourassa est
pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUVAL (Romulus) — A Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé Romulus Duval, fils de feu François Duval et de feu Clara Potvin. Il laisse dans le deuil son beau-frère et sa soeur, M. et Mme L.-P. Charette (Enna Duval), plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 9 heures pour se rendre à l'église St-Laurent-du-Fleuve, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de St-Ours, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERVAIS (Noëlla) — A Montréal, le 5 juin 1966, à l'âge de 60 ans, est décédée Mlle Noëlla Gervais, fille de feu Adélard Gervais et de feu Delphine Henaire, demeurant à 3882, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4305 ouest, rue Notre-Dame,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale Sainte-Bibiane de Richmond, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de Richmond, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GEOFFRION (Yvonne) — A Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 92 ans, est décédée Yvonne Gaudet, épouse de feu Amédée Geoffrion, ex-recorder de la Cité de Montréal et mère de Mme Jean Gagnon (Jeanne), Mme Claude Choquette (Pauline), Jacques, Amédée, Mme René Lescop (Marguerite). Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira
de la demeure de sa fille,
Mme Claude Choquette,
5384, rue Woodbury,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte était membre du tiers-ordre de Saint-François.

GIRARD (Albert) — A Montréal, le 3 juin 1966, à l'âge de 66 ans est décédé Albert Girard, époux de Aurore Groleau, père de Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc,
1922 boul. Rosemont
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Xavier) — A Montréal, le 5 juin 1966, à l'âge de 88 ans, est décédé Xavier Giroux, époux de feu Marie Amos, demeurant à 4614, rue Adam. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire, Bonneville et Gingras,
4504 est, rue Ste-Catherine,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Barnabé-Apôtre, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRANDMAISON (Maxime) — Subitement, à Montréal, le 3 juin 1966, à l'âge de 62 ans, est décédé Maxime Grandmaison, fils de feu Johnny Grandmaison et de feu Marie Pellerin, demeurant à 4249 Brébeuf. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIBORD (Armand) — A sa demeure, 380 rue Charron, Pointe St-Charles, vendredi le 3 juin 1966, dans sa 75e année, est décédé M. Armand Guibord, époux bien-aimé d'Aurore Guibord, père de Mme P. Metl (Marguerite), Mme R. Allan (Marcelle) et de Léo Guibord. Exposé en la chapelle de
J.P. Feron and Sons,
2252 rue St-Antoine
Service en l'église St-Joseph, mardi à 10 a.m. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

HAMELIN (Albert) — A Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 37 ans, est décédé Albert Hamelin, époux de Marguerite Marceux, autrefois de la rue Cartier, demeurant à 4845 des Erables. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Alexandre) — A Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 81 ans, est décédé Alexandre Hébert, époux de feu Yvonne Burque. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Léonide) — A Verdun, le 3 juin 1966, à l'âge de 69 ans, est décédé Léonide Houle, époux de Jeanne Goudreau, demeurant à 477 Richard. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JULIEN (Jean) — A Montréal, le 5 juin 1966, à l'âge de 54 ans, 5 mois, est décédé M. J.-A. Jean Julien, expostillon, fils de feu Arthur Julien et de feu Emma Moisan, demeurant rue Chambord. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228, rue Papineau
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAEREMANS (Richard) — A Pont-Viau, le 4 juin 1966, à l'âge de 41 ans, est décédé accidentellement M. Richard Laeremans, époux de Mariette De Roost, demeurant à 424 Goineau. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault,
24, rue St-Florent,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Gilles de Pont-Viau, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLEUR-CAMPEAU (Cécile) — A Montréal, le 3 juin 1966, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Cécile Campeau, épouse de J.-Vianney Lafleur (Docteur Jim), demeurant à 7845 Boyer, appt 1. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, boul. Crémazie,
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFOREST (Lomer) — A Montréal, le 5 juin 1966, à l'âge de 54 ans, est décédé Lomer Laforest, comptable depuis plusieurs années à la Maison J. Donat Langelier, autrefois de Saint-Cyrille-de-Wendover, époux de Fernande Lapointe, père de Jocelyne. Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côteau Station, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Claire) — A Pointe-aux-Trembles, le 4 juin 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Horace Lapierre, née Claire Lessard, demeurant à 883, 8e avenue. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras
11813, rue Notre-Dame est
pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Joseph) — A Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph Lapointe, époux de Jeanne Lardon, père de Maurice et Jeannette Lapointe, de Mme René Tremblay (Madeleine), demeurant à 6376 Denormanville. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 est, rue Beaubien,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Saint-Ambroise, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLOIS (Paul-Emile) — A Verchères, le 3 juin 1966, à l'âge de 64 ans est décédé M. Paul-Emile Langlois, époux en 1ères noces de Annette Pelletier, et en 2èmes noces de Gertrude Bénard. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Jodoin
4 rue St-André, Verchères
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANTHIER (Donat) — A Lachine, le 5 juin 1966, à l'âge de 68 ans, est décédé Donat Lanthier, époux en premières noces de feu Ida Lalonde et en deuxièmes noces de Juliette Robitaille, demeurant à 1281, boul. MacDonald. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1343, rue Notre-Dame, Lachine,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côteau Station, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGROS (Jean-Charles) — A Ville d'Anjou, le 5 juin 1966, à l'âge de 55 ans, est décédé Jean-Charles Legros, époux d'Alice St-Jacques, demeurant à 7823 de la Loire. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la maison
J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,
à 9 heures pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONGPRE (Robert) — Accidentellement, à Chambly, le 4 juin 1966, à l'âge de 18 ans, est décédé Robert Longpré, fils de Léo-Paul Longpré et de Gisèle Martel, demeurant à 1, ave des Pins. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
20, rue des Carrières,
pour se rendre à l'église Très-Saint-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE ANNIVERSAIRE



BERNARD HOGUE

Une messe 2ième anniversaire sera célébrée le mercredi 8 juin à 4 h. 45 de l'après-midi, en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, en mémoire de Bernard Hogue. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Son épouse et son fils. ★

MARTEL (G.-Armand) — A Fabreville, le 3 juin 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé M. G.-Armand Martel, gérant de la succursale de la Régie des alcools au numéro 380 ouest, Laurier, et membre des Chevaliers de Colomb, 4e degré, époux de feu Maria Régimbald. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
6662, rue St-Denis,
pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILOT (Adrien) — A Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 55 ans, est décédé Adrien Milot, époux de Laurette Lalonde. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 est, rue Fleury,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OLIVIER (Max) — A Terrebonne, le 4 juin 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé Max Olivier, époux de Mary Ouimet, demeurant à 511, rue Chartrand, Terrebonne. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay et Fils,
756, rue St-Louis, à Terrebonne,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER — A Montréal, le 3 juin 1966, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Vve Armand Pelletier, née Murielle Côté, demeurant à 6363 Chabot. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7384 rue St-Denis,
pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Mireille) — A Montréal, le 3 juin 1966, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Vve Armand Pelletier, née Mireille Côté, demeurant à 6363 Chabot. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7384, rue St-Denis,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRAS (J.-U.) — A Outremont, le 5 juin 1966, à l'âge de 77 ans, est décédé J.-Ulric Perras (voyageur de commerce à sa retraite), époux de Camilla Lanthier. Il laisse un fils, Claude-M. Perras. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
3650, chemin Côte-des-Neiges,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRON (Georges) — A St-Laurent, le 3 juin 1966, à l'âge de 77 ans, est décédé Georges Perron, fils de feu Médard Perron et de feu Virginie Lanciault. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay et Fils,
790, boul. Ste-Croix,
Ville St-Laurent,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Anges de Cartierville, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PETIT (Alexina) — A Montréal, le 6 juin 1966, à l'âge de 79 ans est décédée Mme veuve Xavier Petit, née Alexina Perron, demeurant à 2210, de Villiers. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICHETTE (Charles) — A Jacques-Cartier, le 4 juin 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé Charles Pichette, fils de feu Joseph Pichette et de feu Marie-Louise Galarneau, demeurant à 2788 Ste-Hélène. Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils Inc.,
527, rue Ste-Hélène, Longueuil,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Stanislas) — A Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé Stanislas Poirier, époux de Marie-Ange Seguin, demeurant à 7129 Denormanville. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, vos dons seront acceptés pour les Soeurs Missionnaires de l'Immaculé-Conception.

RHEAUME (Thérèse) — A Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Thérèse Hébert, épouse de feu l'honorable Juge Théodule Rhéaume, soeur du docteur Louis Hébert. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

ROBERT (A. Elphège) — Le 4 juin 1966, est décédé accidentellement, dans sa 63e année, A. Elphège Robert, époux d'Anita Tremblay et père de Janine. La dépouille mortelle est exposée au salon
D. A. Collins
5610 rue Sherbrooke ouest
Le service funèbre aura lieu mercredi matin à 10 heures à l'église St-Léon de Westmount. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

RUEST (Arsène) — A Montréal, le 5 juin 1966, à l'âge de 88 ans, 5 mois, est décédé Arsène Ruest, époux d'Alice Massé, demeurant à 6450, 13e ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
coin 11e ave, Rosemont,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-ONGE (Laurent) — A Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé Laurent St-Onge, époux de Lucienne Pelletier, demeurant à 3363 Rouen. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier,
3563, rue Papineau,
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANGOLLO (Noëlla) — A l'hôpital Royal Victoria, le 3 juin 1966, est décédée Noëlla Sangollo, soeur d'Antoinette (Mme Robert Smith), Eugénie (Mme Martin), Bertha, Rita (Mme Alphonse Beaudin), Joan (Mme Yves Dubé), Gerry, Paul, Maurice, Gaspard, Robert et John Sangollo. La dépouille mortelle est exposée au salon
Jos C. Wray & Bros.
1234 rue de la Montagne
Le service funèbre aura lieu jeudi matin à 10 heures à l'église St-Jean. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

SAVAGE (Rose-Anna) — A Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée Rose-Anna Bouvrette, épouse de feu Joseph Savage. Elle laisse deux soeurs, Mme Ludger Giguère (Fabiola), Mme Léopold Ladouceur (Camilla), et deux frères, Simon et Gabriel. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SHANNON (Mary Elisabeth) — A Toronto, le 5 juin 1966, est décédée Mary Elisabeth Wafer (Minnie), épouse de feu James Shannon, mère de Walter, Bill, Jerry, Gene, Anita, Irène et Alice. Elle laisse quatre soeurs, Alice Beatty, Annie, Yvonne, et un frère, Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Kevin, où le service sera célébré à 8 h. 45, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMARD (Paul-Emile) — Subitement, à Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 37 ans, est décédé Paul-Emile Simard, époux de Denise Patenaude. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Bonnerville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMONNEAU (Emilia) — A Verdun, le 4 juin 1966, à l'âge de 78 ans, 11 mois et 10 jours, est décédée Emilia Degean, épouse en premières noces de Napoléon Lamarche et en deuxièmes noces de feu Léon Simonneau, demeurant 25, rue Lafleur, Verdun. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

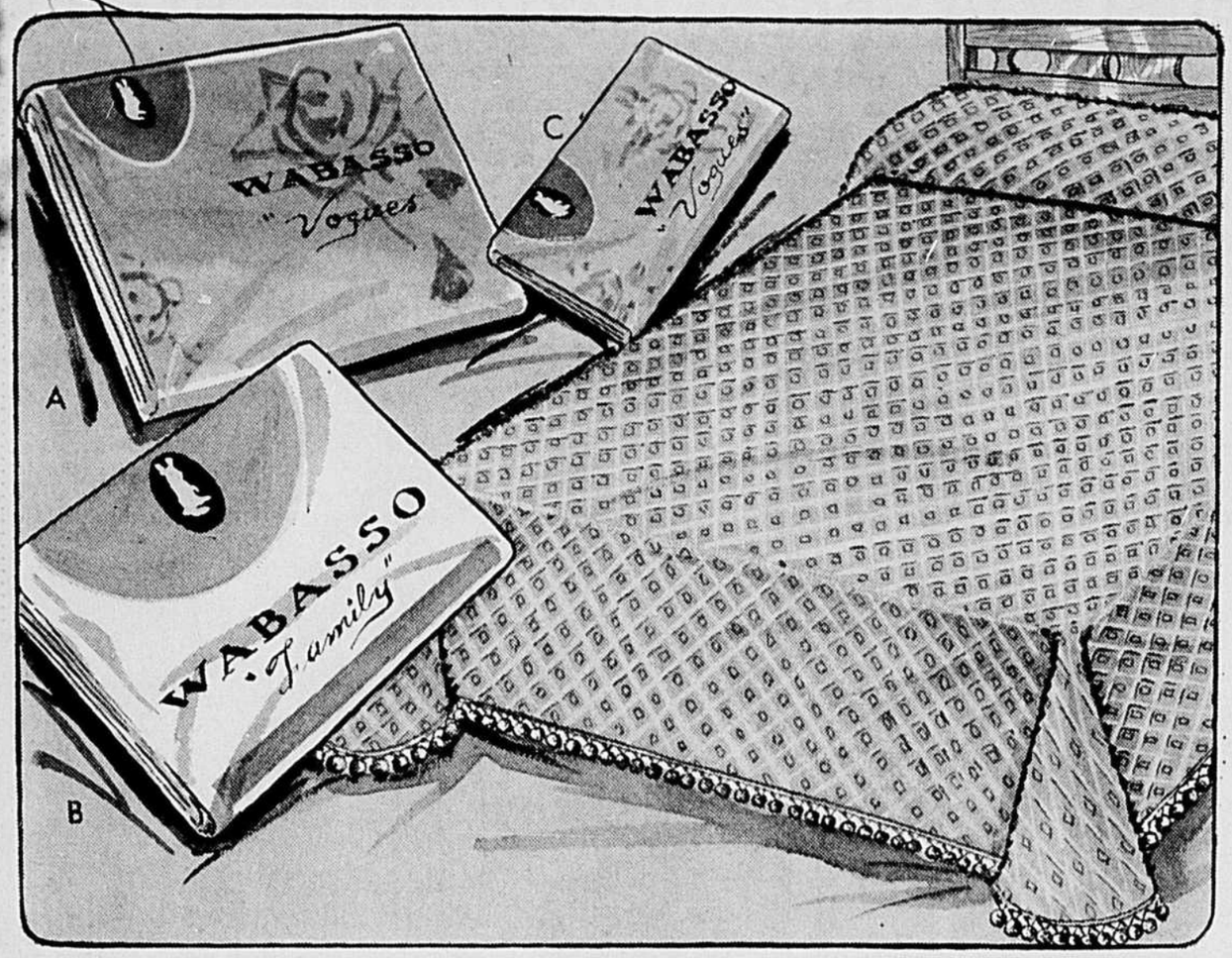
SUREAU (Germaine) — A Montréal, le 5 juin 1966, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Raymond Sureau, née Germaine Tellier, mère d'Yvon et Réal, un petit-fils Gilles. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave, Rosemont,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIFAULT (Alberta) — A St-Hubert, le 4 juin 1966, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Lorenzo Thifault, née Alberta Labelle, demeurant à 3655, rue Caron, à St-Hubert. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 ouest, rue Notre-Dame,
à 10 heures pour se rendre à l'église St-Isaac-Jogues de St-Hubert, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOZZI-MANZO (Frank) — A Montréal, le 3 juin 1966 à l'âge de 54 ans, est décédé Frank Tozzi, époux de Ribella Luciani. Il laisse dans le deuil son beau-père Nicola Manzo, Mme Georges Brisebois (Thérèse), Charles ,Mme Jos Malamo (Filomena), Tony Manzo, Mme Jos Pietromella (Marie), Mme Hector Castanzo (Adéline), Mme Jean-Jacques Viau (Ida). Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292 rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église United Church (coin Bélanger et Papineau) où le service sera célébré à 2 hrs p.m. et de là au cimetière de Mont-Royal lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

TREMBLAY (Thérèse) — A Montréal, le 3 juin 1966, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Joseph Tremblay, née Thérèse Monnette, demeurant 8188 St-André. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, boul. Crémazie,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TROTTIER (Elphège) — A Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé Elphège Trottier, époux de Marguerite Lavoie, demeurant 12,266 Grenet, père de René, Mme Claude Berthiaume (Noëlla), Mme René Deslauriers (Anita), Mme Roger Ardy (Jeannette), Mme Fernand Hamelin (Yvette) et Marie-Andrée. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue de Salaberry,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Anges, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Ste-Geneviève, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invit



Les draps et taies "Wabasso" renommés pour leur qualité

A. Draps et taies série DEBUTANTE en coton WABASSO fleuri — ton sur ton. Draps plats seulement — Les taies assorties aux draps.

PRIX DUPUIS
81 x 100 po. vert, bleu, ch. **4.39**
72 x 100 po. en rose ou or ch. **3.79**
Taies assorties paire **1.99**

B. Série FAMILY de draps et taies de coton WABASSO 135 fils au pouce carré. — Choix de draps contour ou draps plats — Les taies assorties aux draps.

PRIX DUPUIS
81 x 100 ou 54 x 75 po. ch. **2.99**
72 x 100 ou 39 x 75 po.ch. **2.89**
Taies assorties paire **1.29**

COMPOSEZ 842-6171 DUPUIS — TROISIEME, RAYON 160

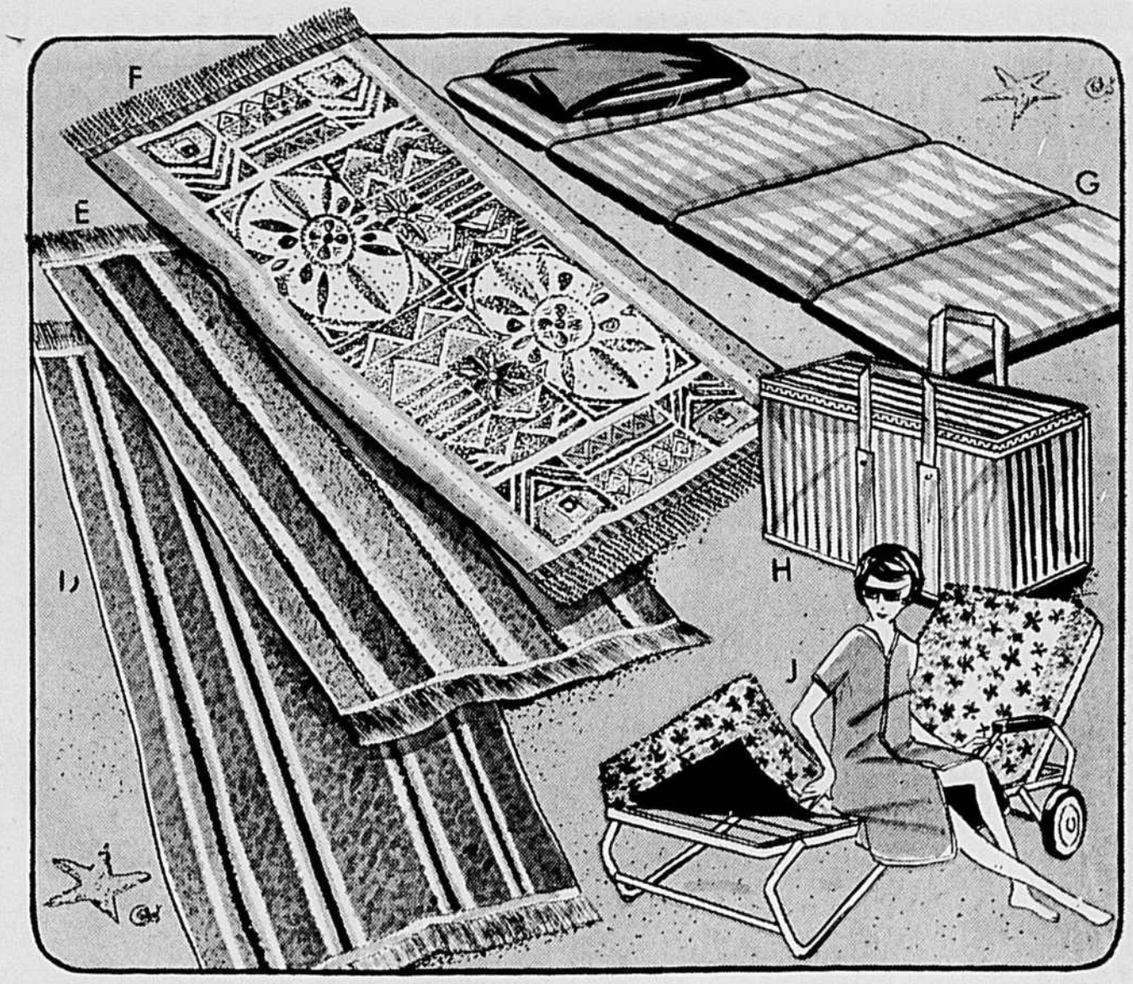
Couvre-lits style espagnol recherché blanc neige ou blanc antique

Prix courant 39.98
SPECIAL DUPUIS **19.99 ch.**

Une chance unique de pouvoir parer les lits de ces modèles différents dont le fini s'inspire du style espagnol. Les coins sont arrondis, et trois bords ornés d'une frange serrée, à pompons. Ils sont tous de première qualité. Pour lit simple ou double.

HATEZ-VOUS CAR LA QUANTITE EST LIMITEE !

COMPOSEZ 842-6171 DUPUIS — TROISIEME, RAYON 160



Grandes serviettes en ratine spongieuses et absorbantes

d) Serviettes 36 x 70 po. en ratine spongieuse aux rayures multicolores inaltérables à l'eau. Peuvent servir de couvre-épaules. PRIX DUPUIS **3.98 ch.**

e) Forte et absorbante ratine tout coton au contact doux. Teintes variées s'harmonisant aux costumes de jeux ou de plage. 30 x 60 po. PRIX DUPUIS **2.49 ch.**

f) Serviettes à frange nouée, environ 36 x 60 po. C'est aussi le couvre-épaules pour voyager du chalet à la plage. Ratine spongieuse plusieurs nuances. PRIX DUPUIS **4.49 ch.**

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140

Utiles articles-vacances à prix d'aubaines

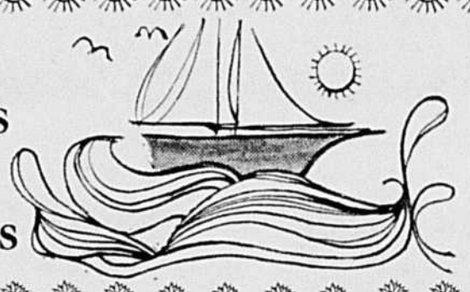
g) MATELAS PNEUMATIQUE plastique aux gaies rayures blanc/bleu, blanc/rouge. Ce modèle moelleux se complète d'un oreiller pneumatique. oPur bains de soleil en ville ou à la campagne. PRIX DUPUIS **2.98 ens.**

h) SAC GARDE-MANGER ISOLANT (genre thermos) pour aliments à conserver chauds ou froids. Intérieur fibre de verre, extérieur plastique rayé blanc/bleu, blanc/rouge. Pour des pique-niques mieux réussis ! PRIX DUPUIS **2.98 ch.**

j) HOUSSE POUR CHAISE LONGUE. En ratine, à motifs fleuris sur fond blanc. Protection contre le soleil, la poussière, l'humidité. Contour sur élastique. PRIX DUPUIS **4.59 ch.**

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230

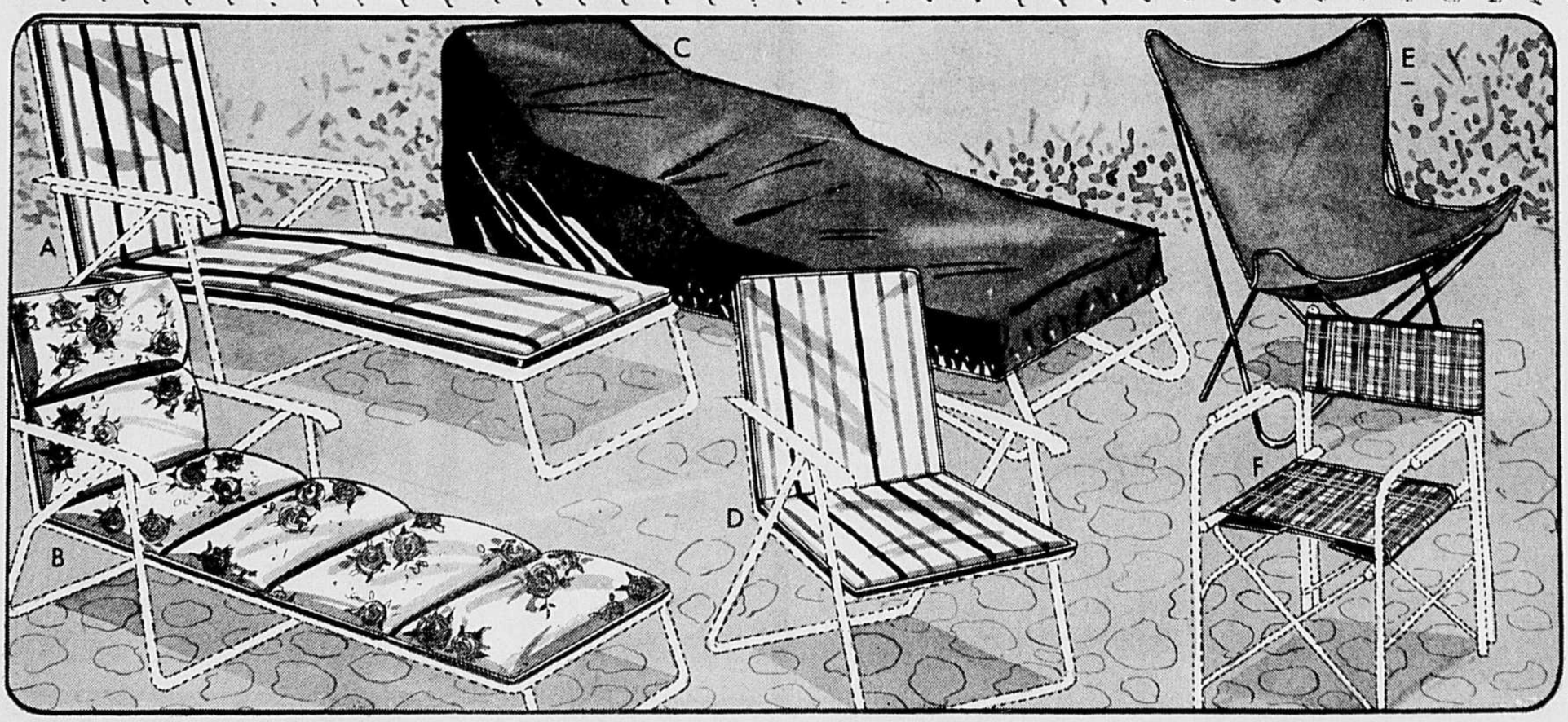
C'est le temps des vacances

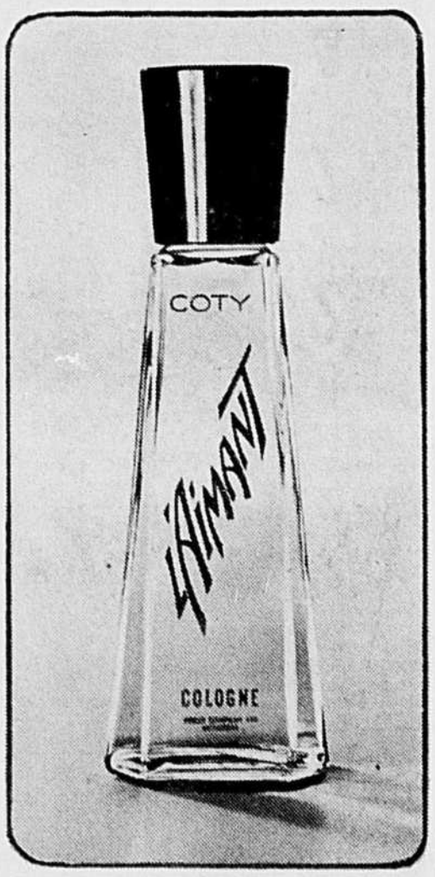


Rehaussez le décor intérieur de votre foyer et égayez votre patio avec ces articles offerts à prix avantageux.
Venez ou composez: 842-6171

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français





Coussin, matelas-repos pour l'été ! Profitez de ces prix avant-saison !

Prix courant 4.98

A. COUSSIN POUR CHAISE LONGUE. Vinyle plastique à rayures brun/orange/blanc/jaune/or; aussi à imprimés bleus ou jaunes. Parfaits à la plage, au jardin. SPECIAL DUPUIS **2.99 ch.**

Prix courant 9.98

B. MATELAS TYPE "CARTOUCHIERE". D'une seule pièce avec cordons d'attache. Surface plastique imprimée — le dos de ton vert uni — environ 72 x 24 po. SPECIAL DUPUIS **4.99 ch.**

Deux suggestions pour le patio ! Housses "Carrousel" en plastique

C. Protection contre la pluie, la rosée. Le bord sur un élastique maintient la housse en place et devient une protection contre le vent. En vert seulement. PRIX DUPUIS **1.98 ch.**

Coussins pour chaises droites

D. Environ 17 x 36 po. Epais vinyle plastique imprimé jaune ou bleu, aussi à rayures : brun/blanc/orange/jaune. Se nettoie facilement à l'aide d'un chiffon humide. Intérieur moelleux. PRIX DUPUIS **1.99 ch.**

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 270

Housse-soleil très décorative pour vos chaises "PAPILLON"

E. Forte toile rustique en vert — bleu ou jaune or. Les coins doublement renforcés sous forme de pochette. Installation simple et facile. Qualité robuste. PRIX DUPUIS **4.99 ch.**

Dossier et siège de rechange

F. Pour vos fauteuils pliants. Plastique tissé effet croisé, de tons multicolores. Complet avec corde. Oeillets déjà faits. Dossier : 7 x 30½ po. — siège 13 x 30½ po. PRIX DUPUIS **1.98 ens.**

Rafraîchissement de
COTY...
L'eau de Cologne
"L'AIMANT"

PRIX DUPUIS **2.00**

"L'AIMANT" vous attirera, vous séduira, et vous enveloppera d'un voile de séduction.
Essences : L'Aimant — Emeraude — Paris — Origan. Essayez-le !

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 240

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES 842-6171 — HEURES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. — SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, lundi 6 juin 1966 / saint Norbert, évêque / 82e année, No 130 / 4 cahiers / 52 pages / La météo : Averses; moins humide demain / Minimum 65 / Maximum 75

Nos pages spéciales sur les élections : de 4 à 12

Cartes en couleurs en page 17

Union nationale: 55; Libéraux: 51; Indépendants: 2

Johnson et Lesage se disputent le pouvoir



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

par Pierre O'Neil

QUEBEC. — Par un formidable renversement de la situation politique, les pères de la révolution tranquille se sont vu refuser hier la confiance absolue du peuple du Québec au cours des élections générales.

Dans une des élections les plus contestées qu'on ait vues depuis fort longtemps au Québec, le parti libéral a en effet perdu, aux mains de l'Union nationale, plus d'une vingtaine de comtés.

Bien que retenant un plus fort pourcentage du vote populaire que l'Union nationale, le parti libéral en a perdu 9% par rapport aux élections générales de 1962 tandis que l'Union nationale en perdait 2%.

Aux petites heures, ce matin, la situation était la suivante :

	% du vote	comtés
Libéraux	47 %	51
Union nationale	41.1%	55
RN	3.2%	0
RIN	5.5%	0
Ind.	3.2%	2

(Le dépouillement du scrutin a été interrompu dans Chauveau, où les derniers résultats pointaient tout de même vers une défaite du candidat libéral.)

Situation incertaine

Devant des résultats qui le favorisent toujours en termes de voix, M. Lesage a affirmé de façon on ne peut plus catégorique qu'il entend continuer à gouverner et même à accélérer le processus de la révolution tranquille.

De Bagot, et sur un ton plein d'agressivité, M. Daniel Johnson réclamait de son côté le pouvoir.

C'est dans cette situation incertaine qu'on se trouvait au moment d'écrire ces lignes.

Il est toutefois vraisemblable que même s'il se gagne l'appui des indépendants, le parti de M. Lesage ne pourra sa cramponner au pouvoir si l'Union nationale emporte la majorité des comtés. La majorité absolue à la Chambre est de 55 et elle sera acquise au parti de M. Johnson s'il réussit à enlever Chauveau aux libéraux.

108 comtés étaient en jeu dans l'élection d'hier.

Les libéraux, qui en détenaient 61 avant la réforme de la carte, n'en détiennent plus que 51.

L'Union nationale, qui en détenait 33 dans la dernière assemblée, a porté sa force à 55.

L'indépendant Frank Hanley, de Montréal-Sainte-Anne, a été réélu; un libéral indépendant, M. Arthur Séguin a emporté le nouveau comté de Robert-Baldwin, dans Montréal.

Le RIN n'a fait élire aucun candidat, même s'il a fait excellente figure dans les comtés de Montréal et si son président, M. Pierre Bourgault, a réussi a prendre plus de 33.3% des voix dans son comté de Duplessis.

Le RN, par ailleurs, n'a pas réussi à affaiblir sérieusement l'Union nationale, comme M. Lesage l'avait escompté lui-même.

Les ruraux votent UN

Encore une fois, ce sont les comtés ruraux qui ont apporté la victoire à l'Union nationale, et le parti libéral doit aujourd'hui se ronger les pouces de n'avoir pas poussé plus loin la réforme de la carte. M. Lesage a expliqué, hier soir, que l'existence de comtés protégés l'en avait empêché et qu'il fallait par conséquent se hâter de liquider le conseil législatif et de procéder à cette réforme.

L'Union nationale a pris 48% des votes dans les comtés ruraux tandis que les libéraux n'en obtenaient que 33.4%. Pendant ce temps l'UN faisait assez bonne figure dans les villes avec 44% du vote populaire.

Si l'on ne tien pas compte

Voir DISPUTE en page 2



Nous avons ce qu'il faut pour faire un gouvernement

— Johnson

par Claude Turcotte

ST-PIE-DE-BAGOT — "Nous avons tout ce qu'il faut pour former un gouvernement."

En faisant cette déclaration, cette nuit, alors que l'Union nationale venait de faire élire son 54e candidat, M. Daniel Johnson n'était que député de Bagot, mais il laissait facilement entendre que son parti allait prendre le pouvoir; cependant il voulait surtout rassurer ceux qui pouvaient douter que son équipe était suffisamment représentative et compétente, pour prendre la direction de la province de Québec.

Comme il l'a souvent proclamé au cours de la campagne, M. Johnson a commenté devant ses partisans de Bagot et ensuite à la télévision que son gouvernement serait "votre gouvernement, celui du peuple et non celui d'un seul homme ou d'un petit groupe", en visant une fois de plus le parti libéral, qui a toujours été, selon lui, "le parti de la Grande Allée".

Les journalistes, qui ont accompagné M. Johnson dans sa tournée, auraient bien aimé obtenir une conférence de presse en bonne et due forme, aux premières heures du 6 juin, alors qu'il devenait de plus en plus probable que l'Union nationale allait atteindre le minimum de 55 députés.

Mais M. Johnson n'a pas daigné s'engager plus avant et les reporters ont dû se contenter des quelques remarques qu'il a faites à la télévision et devant ses électeurs au collège Sacré-Coeur, de Saint-Pie.

On a su, toutefois, que dès ce matin M. Johnson se rendra à Montréal où il procédera à la revision complète des résultats de l'élection. Il est possible, alors, qu'il fasse une déclaration plus substantielle aujourd'hui ou demain.

Quel a été le facteur déterminant de l'élection? M. Johnson estime que ce fut l'esprit

Voir JOHNSON en page 2

Retour des cosmonautes

Les cosmonautes Thomas Stafford et Eugene Cernan ont effectué à 10 h. ce matin un spectaculaire retour vers la Terre. En effet, ils ont réussi à faire amerrir leur navire spatial "Gemini-9" à seulement 3,000 verges du porte-avions de récupération "Wasp". Cinquante minutes plus tard, les deux pilotes étaient rendus sur le pont du porte-avions où l'équipage leur a fait un accueil réservé aux héros.

— page 43

Le cabinet Johnson

Au lendemain d'une victoire arrachée de haute lutte aux libéraux, et avant l'installation officielle de l'Union nationale au pouvoir, voici comment l'on envisage dans les milieux officieux la composition du premier cabinet de Daniel Johnson :

Premier ministre : Daniel Johnson, député de Bagot;

Président de l'Assemblée législative (ou Orateur de la Chambre) : Rémi Paul (Maskinongé);

Ministre de l'Agriculture : Clément Vincent (Nicolet); Finances : Paul Dozois (Montréal-St-Jacques); Education : Jean-Marie Morin (Lévis); Voirie : Fernand Lafontaine (Labelle); Travaux publics : Maurice Bellemare (Champlain); Revenu : Raymond Johnston (Pontiac); Affaires fédérales-provinciales : Jean-Noël Tremblay (Chicoutimi); Affaires culturelles : Marcel Masse (Montcalm); Justice : Jean-Jacques Bertrand (Missisquoi); Affaires municipales : Paul-Emile Sauvageau (Bourget); Industrie et Commerce : Jean-Paul Beaudry (Lafontaine); Travail : André Léveillé (Maisonneuve); Santé : Dr Fernand Lizotte (L'Islet); Nouveau ministère de l'Immigration : Gabriel Loubier (Bellechasse); Nouveau ministère de l'Aménagement rural : Claude Gosselin (Compton); Chasse et Pêche : François Gagnon (Gaspé-Nord).

Dans les mêmes milieux, on prévoit que deux autres nouveaux députés UN ont de bonnes chances d'accéder aux postes de ministres d'Etat : MM. Raynald Fréchette (Sherbrooke) et Antonio Flamand (Rouyn-Noranda).

On hésite cependant, à l'heure actuelle, à désigner nommément les titulaires probables de plusieurs ministères déjà établis ou que l'UN se propose de créer : ainsi en est-il pour les Terres et Forêts, le secrétariat provincial, le Bien-Etre social et la Famille et les Sports et Loisirs.

Il est clair que je formerai le prochain gouvernement

— Lesage

par Gilles Daoust

QUEBEC. — "Je remercie tous ceux qui ont cru en la révolution tranquille. Nous voulons l'accélérer et nous l'accélérerons !"

— Est-ce à dire M. Lesage que vous entendez former le prochain gouvernement ?

— C'est clair !

C'est ainsi que le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, a laissé connaître son intention, hier soir, de conserver la direction du gouvernement du Québec s'appuyant principalement :

— sur un vote populaire de 47 p. 100 en faveur des libéraux, donnant à son parti une majorité dans les faits de 7 p. 100 sur l'Union nationale (majorité qui pourra même augmenter une fois tous les résultats correctement compilés) ;

— sur l'appui possible des libéraux indépendants qui se sont réclamés de la politique du gouvernement (ce qui, selon M. Lesage, pourrait porter la proportion du vote en faveur des libéraux à 50 p. 100) ;

— sur des irrégularités commises par certains candidats en ce qui a trait aux dépenses

Voir LESAGE en page 2

Lesage fait l'autopsie de sa défaite

par Gilles Daoust

QUEBEC. — A l'heure où l'on commence à effectuer dans tous les comtés de la province le recomptage officiel des votes, le chef du gouvernement, enfermé dans son bureau du Parlement depuis 10 h. ce matin, en compagnie de ses conseillers juridiques, de ses principaux organisateurs et des représentants du parti libé-

Voir AUTOPSIE en page 2

Hydro: baisse de 12 p.c. du montant disponible pour les réserves

par Claude Beauchamp

Malgré des hausses de revenu brut et de revenu net d'exploitation, l'Hydro - Québec a connu en 1965 une baisse de 12% du montant disponible pour les réserves.

M. Jean-Claude Lessard, président de l'Hydro, explique dans le rapport annuel de la société d'Etat que les frais d'intérêt ont augmenté de près de $6,000,000 l'an dernier, ce qui a eu pour effet de réduire le montant disponible pour les réserves qui s'est chiffré à $34,720,598 comparativement à $39,572,974 en 1964.

L'Hydro-Québec a rendu public ce matin son rapport annuel pour l'exercice financier 1965; ce rapport était prêt depuis un certain temps.

Les résultats d'exploitation de l'Hydro démontrent que les ventes d'énergie souscrite se sont accrues de 10% par rapport à 1964, approchant ainsi un total de 35 milliards de kilowatt-heures.

Les recettes brutes, augmentées de 7% par rapport à l'année précédente, ont atteint $296,560,891.

Quant aux recettes nettes d'exploitation, elles ont légèrement augmenté, passant de $115,008,474, en 1964, à $116,-150,752 en 1965. Déduction faite d'un montant net de $81,429,794 en frais d'intérêt, il est resté un peu plus de $34 millions à

voir HYDRO en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 38 à 41, 44 à 49
Bandes dessinées / 24
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 50
Des mots et des phrases / 24
Editorial / 4
Finance / 36, 37
Horoscope / 51
Le monde syndical / 15
Mots croisés / 41
Nouvelles internationales / 43
Radio et télévision / 22
Spectacles et concerts / 32, 33
Sports / 27 à 31
Tribunaux / 24, 25
Vie féminine / 18 à 21
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 34

Recul du Parti libéral dans Montréal, même avec 19 comtés sur 27

par Claude Gendron

Bien que le gouvernement Lesage ait augmenté de 11 le nombre des sièges électoraux à Montréal et Laval, le Parti libéral est sorti affaibli de l'élection d'hier dans la région métropolitaine qui constitue quand même son principal château fort.

Certes, le Parti libéral a remporté 19 des 27 comtés montréalais. Cela lui accorde cependant 70.4% des sièges métropolitains, alors qu'en 1962, avec 13 sièges sur 16, il en détenait 81.3%.

Hier soir, les autres sièges se partageaient comme suit : 6 Union nationale et deux indépendants. Point n'est besoin de préciser que, vu les résultats très serrés de l'élection, les deux indépendants, le vétéran Frank Hanley, de Ste-Anne et le nouveau venu, Arthur Séguin, dans Baldwin, joueront un rôle prépondérant à l'Assemblée législative.

Il est assez difficile de comparer les résultats d'hier avec ceux de novembre 1962, parce que plusieurs comtés d'alors ont été morcelés pour former de nouvelles circonscriptions électorales.

On peut néanmoins affirmer que dans l'île de Montréal, l'Union nationale a ravi quatre comtés au Parti libéral, tandis que celui-ci a perdu un autre comté aux mains d'un indépendant.

Les comtés qui ont changé d'allégeance sont : Bourget, formé des anciens comtés de Bourget et Maisonneuve; Lafontaine, formé d'une partie de l'ancien comté de Bourget; Maisonneuve, formé d'une partie de l'ancien comté du même nom et St-Henri, formé d'une partie de l'ancien comté du même nom. Tous les anciens comtés mentionnés avaient donné une majorité libérale en 1962.

Quant à l'indépendant Arthur Séguin, maire de Pointe-Claire, un Libéral auquel M. Lesage avait préféré M. Norman Wray, il a ravi le nouveau comté de Robert Baldwin, formé de l'ancien comté de Jacques-Cartier, où Mme Claire Kirkland-Casgrain avait été élue en 1962. Celle-ci a néanmoins été réélue dans le nouveau comté de Marguerite-Bourgeoys, formé d'une partie de son ancien comté et de Notre-Dame-de-Grâce.

D'autres gains sur les Libéraux ?

Autre fait intéressant à noter : l'indépendant Frank Hanley a été réélu dans un comté de Ste-Anne très modifié. Son ancien comté a été morcelé dans la nouvelle carte électorale. La circonscription nouvelle comprend une partie de l'ancienne ainsi que des sections des anciens comtés de St-Henri, St-Louis et Westmount, qui avaient donné des majorités libérales en 1962. Doit-on aussi considérer la victoire de M. Hanley comme un gain sur les Libéraux ?

Il en est de même dans S.-Jacques, où l'ancien ministre de l'Union nationale, M. Paul Dozois, a été réélu. Le nouveau comté comprend des sections de l'ancien ainsi que des parties des vieux comtés de Mercier et St-Louis, qui étaient Libéraux, et Ste-Marie qui était Union nationale.

Pour sa part, M. Edgar Charbonneau a été réélu dans une nouveau comté de Ste-Marie, formé d'une partie de l'ancien comté du même nom, et de sections de St-Jacques et de Maisonneuve; ce dernier était Libéral en 1962.

Les quatre nouveaux députés de l'Union nationale, à Montréal, sont : M. Paul-Emile Sauvageau, qui a défait M. Jean Meunier, dans Bourget ; M. Jean-Paul Beaudry, qui a battu M. Jean-Louis Henrichon, dans Lafontaine; M. André Léveillé, qui a défait M. Marcel Dupré, dans Maisonneuve; et M. Camille Martellani, qui a défait le vétéran Philippe Lalonde, dans St-Henri.

Par ailleurs, les Montréalais ont réélu cinq anciens ministres libéraux : Mme Claire Kirkland-Casgrain, dans Marguerite-Bourgeoys, M. René Lévesque, dans Laurier, M. Eric Kierans, dans Notre-Dame-de-Grâce, M. Claude Wagner, dans Verdun, et M. Richard Hyde, dans Westmount.

Au moment des dernières compilations du vote montréalais, la nuit dernière, on avait recueilli les résultats de 4,101 bureaux de scrutin sur 5,989.

Résultat partiel : 48% Libéral, 33% UN

Ces résultats incomplets pour les 27 comtés de Montréal étaient les suivants : Libéraux, 233,265; UN, 159,388; RIN, 44,751; RN, 6,027; Québec Conservative Party, 4,292; Parti socialiste, 1,076; PDE, 540; Parti communiste, 203; les indépendants, 31,566.

D'après ces données on accordait 48.4% du vote enregistré au Parti libéral, 33% à l'Union nationale et 9.3% au RIN.

Il est intéressant de souligner que le Québec Conservative Party est arrivé au 2e rang dans Notre-Dame-de-Grâce, avec 2,970 voix, battant l'Union nationale qui a remporté 2,087 voix.

Dans Westmount, le candidat du QCP n'a remporté que 649 votes et l'UN 2,053, tandis que M. Richard Hyde gagnait avec une écrasante majorité de 15,828.

Dans ces deux comtés, le RIN prenait un total de 2,083 voix.

Voici, en terminant comment s'est déroulée la journée de votation à Montréal. Dès l'ouverture des bureaux de scrutin, à 10 h. a.m., jusqu'à 1 h. p.m., les Montréalais se sont rendus en grand nombre aux urnes. La plupart ont acquitté leur devoir en allant à la messe. L'après-midi a été tranquille. "Le vote fut très lent", dit-on.

Les bureaux de scrutin furent à nouveau fort achalandés entre 4 h. et 6 h. p.m., à l'heure des messes de fin d'après-midi. Et l'on enregistra très peu de votes, de 6 h. 30 à la fermeture des bureaux.

Répartition des sièges

Répartition des sièges selon les partis politiques à l'assemblée législatives, au cours des récentes élections :

1960		1962		1966	
Lib.	52	Lib.	63	UN	55
UN	42	UN	31	Lib.	51
Ind.	1	Ind.	1	Ind.	2
Total	95	Total	95	Total	108

A noter que par suite de la redistribution des sièges et de la révision de la carte, l'Assemblée législative compte maintenant 108 sièges et non plus 95 comme c'était le cas en 1962 et 1960.

Johnson ou Lesage? Le sort est loin d'être jeté

par PIERRE O'NEIL

QUEBEC — M. Lesage ne pourra conserver les rênes du pouvoir que s'il obtient une majorité absolue de sièges au Parlement, soit seul, soit avec l'aide des deux indépendants élus.

Autrement, il devra démissionner.

Tout indiquait ce matin que le parti libéral n'atteindrait pas à une majorité des sièges et que par conséquent il devrait confier tôt ou tard le pouvoir à l'Union Nationale.

Si toutefois à la suite d'un recensement complet et de recomptages judiciaires possibles les deux grands partis se trouvaient nez à nez, M. Lesage aurait parfaitement le droit tout en usant de prudence politique de conserver le pouvoir.

Visiblement, le sort de l'élection d'hier ne sera jeté que dans plusieurs jours.

On doute en effet que le recensement des votes soit complété bientôt. Il est même fort probable que plusieurs députés n'auront pas été élus à la date fixée pour l'ouverture de la session soit le 20 juin.

Les recomptages judiciaires pourraient prolonger cette période d'attente et d'incertitude au sujet du gouvernement durant plusieurs jours.

En subissant hier soir le premier revers politique de sa carrière M. Jean Lesage a écrit une nouvelle page de l'histoire du Québec. Il faut remonter loin dans l'histoire pour retrouver une situation aussi serrée dans la politique provinciale.

Des spécialistes nous disaient hier qu'il faut en effet retourner à l'élection de 1878. A ce moment, Joly de Lotbinière avait été appelé à gouverner une chambre dans laquelle la nomination d'un orateur avait créé une égalité des partis 32 contre 32. L'orateur élu avait été le député de Trois-Rivières "Turcotte le veau". On l'appelait ainsi parce qu'il avait "viré capot" devenant libéral de conservateur qu'il était.

Pour revenir à la situation dans laquelle se trouve M. Lesage disons qu'aucune règle précise n'en peut guider le dénouement. Toute la question des transferts de pouvoir dans le régime britannique repose en effet sur des conventions, conventions qui sont rarement violées.

C'est donc la prudence et "l'instinct" des hommes politiques qui les guide dans ces situations difficiles.

La tradition anglaise veut qu'un gouvernement même battu le jour des élections ne démissionne pas avant d'avoir affronté les chambres. La raison en est simple. La confiance à l'endroit du gouvernement ne lui est pas accordée par le peuple lui-même mais en théorie politique par les députés élus.

La tradition était telle, dit-on, jusqu'au jour des années 1865 alors que la coutume contraire s'établit.

Les deux traditions ont été illustrées à diverses époques au Canada.

Durant la fameuse crise de 1925-26, Mackenzie King choisit de se maintenir au pouvoir parce qu'il savait qu'il jouirait de la confiance absolue de la chambre.

En 1957, M. Louis St-Laurent choisit de faire le contraire pour des raisons évidentes.

On peut être certain que lorsque M. Jean Lesage aura acquis la certitude qu'il ne jouirait pas de la confiance de la chambre, il s'empressera de démissionner.

Tout cela exigera des hommes politiques des décisions rapides.

LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 65
MAXIMUM DEMAIN : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Région de Montréal : Cantons de l'Est :** Nuageux sauf éclaircies, averses, orages possibles aujourd'hui et demain. Chaud et humide aujourd'hui, moins humide demain. Brises légères sauf rafales pendant les orages. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal 65 et 75 ; Sherbrooke 60 et 75.

Région d'Ottawa : Nuageux sauf éclaircies aujourd'hui et demain ; orages ou averses commençant ce soir et cessant demain matin. Chaud et humide aujourd'hui ; températures à peu près normales demain. Vents du sud-ouest de 15 milles jusqu'à demain, puis vents d'ouest de même force. Minimum cette nuit et maximum demain : Ottawa 65 et 75. **Pontiac - Témiscamingue, Abitibi,**

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

électorales, irrégularités que le chef libéral a lui-même dénoncées publiquement au cours de sa campagne.

Au moment où, vers minuit, on donnait 54 comtés à l'UN et 51 aux libéraux, M. Lesage a déclaré : "Je suis à la disposition de ma province et j'agirai selon les vœux démocratiques de ma province."

Il venait d'expliquer qu'il était loin de croire que son gouvernement était défait, soulignant, à l'aide de chiffres fournis par Radio-Canada, que 47.4 p. 100 du vote était allé aux libéraux contre 46.8 p. 100 à l'Union nationale.

"Il y a une différence de 0.6 p. 100 en faveur des libéraux," a dit M. Lesage, tout en avouant qu'il avait sous-évalué l'UN et surévalué le RN, en prévoyant que ce dernier parti remporterait 8 p. 100 du vote.

Le chef libéral a également mentionné, devant les caméras de télévision, qu'il y avait eu certaines "erreurs" commises dans le comté de Chauveau et qu'il lui faudrait, avant de prendre "une décision finale" attendre des rapports complets de l'élection.

"J'ai vécu des heures semblables en 1957, à Ottawa, a dit M. Lesage, et il a fallu analyser les résultats pendant 10 jours avant de prendre une décision. Je suis loin de croire que le gouvernement que je dirige est défait.

Les indépendants

"Nous avons derrière nous, a dit le chef libéral, la pluralité du vote, sinon la majorité car les indépendants, même s'ils ne nous ont pas aidé à gagner cette élection ils nous ont appuyé politiquement. On peut aboutir à la majorité."

M. Lesage a ensuite souligné que lorsqu'il avait dénoncé les candidats indépendants durant sa campagne et déclaré que jamais il ne les reconnaîtrait, il parlait uniquement en tant que chef de parti.

"Demain soir, a-t-il lancé, je serai à l'ouvrage, même s'il n'y a pas de séance du cabinet."

On a ensuite demandé à M. Lesage s'il solliciterait "les services" du candidat indépendant élu dans Robert-Baldwin. Le premier ministre a répondu qu'il devrait consulter ses collègues à ce sujet.

Irrégularités

Le premier ministre a également parlé des irrégularités qui auraient été commises par certains candidats en ce qui a trait aux dépenses permises par loi électorale.

On se souvient que lors de son passage au Cap-de-la-Madeleine, le chef libéral avait laissé entendre qu'il était au courant de certaines irrégularités commises par ses adversaires.

Tout en laissant entendre tacitement que cela pourrait bien changer les résultats dans certains comtés, M. Lesage a déclaré aux journalistes : "Je ne vous dirai pas ce soir où la loi a été violée, mais je vous dis qu'à ma connaissance cela s'est produit. Nous ne prendrons pas de décision là-dessus avant plusieurs jours.

Le chef libéral a attribué la "défaite" à plusieurs facteurs. Il a notamment explique aux journalistes :

— qu'il avait surévalué le vote RN. Selon lui, le RN devait remporter 8% du vote populaire. Il n'en a récolté que 5%. Le reste, selon M. Lesage, serait allé à l'Union nationale ;

— qu'il avait, par le fait même, sous-évalué la force de l'UN ;

— que la multiplication des candidats indépendants avait fait perdre aux libéraux une portion du vote qui avait été calculée en faveur du parti libéral dans les sondages. (Selon M. Lesage, les candidats indépendants se sont promenés à travers la province en se réclamant de lui et en truquant même des photographies où l'on voyait le chef libéral leur serrer la main) ;

— que la redistribution des comtés, incomplète en ce qui a trait aux comtés "protégés", avait également été un facteur déterminant dans cette élection. M. Lesage a souligné le fait que 14 comtés étaient demeurés intouchables, en raison de la protection que leur assurait le Conseil législatif. M. Lesage a rappelé qu'au cours de sa campagne l'UN s'était prononcée en faveur de l'abolition du conseil et que, dès le début de la prochaine session, le 20 juin, on espérait bien qu'il se ferait hara-kiri. "Les libéraux du conseil vont d'ailleurs le proposer dès le début de la session", a dit M. Lesage.

Les ministres

Interrogé sur le sort subi par certains ministres, le chef libéral a déclaré qu'en ce qui a trait à M. Carrier Fortin, dans Sherbrooke, il ne faisait pas de doute que la grève du textile avait joué dans sa défaite.

Quant à MM. Morrisette et Cournoyer, respectivement défaits dans Arthabaska et Richelieu, M. Lesage a dit ne pas comprendre ce qui s'était produit. "Il va falloir étudier cela demain, a-t-il ajouté".

M. Lesage s'est dit d'avis par ailleurs que le vote des jeunes avait suivi le vote de toutes les autres classes de la population, sans se porter en faveur d'un parti en particulier.

Le premier ministre a déclaré qu'il y aurait également au cours des prochains jours, de nombreuses questions à étudier, comme le vote des milieux ruraux et la façon dont la population avait reçu "le message de l'éducation".

"Le vote rural, a dit M. Lesage, est définitivement un facteur dans cette élection mais il faudra encore déterminer à quel point". Il est certain cependant que la partie rurale "digère" toujours plus lentement que le reste de la population.

Autre cause

M. Lesage, tout-à-fait souriant et l'air confiant, a répondu avec la meilleur volonté du monde à toutes les questions que lui posaient les journalistes.

Il a dit entres autres qu'il ne savait pas si nous aurions au Québec, la même situation qui s'était produite à Ottawa, lors des dernières élections fédérales.

M. Lesage aurait pu parler encore longtemps à ceux qui l'interrogeait si ce ne fut de son épouse qui vint subitement le chercher, tout en profitant de l'occasion pour citer une autre cause à la défaite morale libéral : les journalistes.

Mme Lesage, visiblement émue par une fin de soirée où, en plus des décevants résultats, on l'avait harcelée de remarques et de questions, déclara à son époux (qui était entouré de journalistes) : "Viens-t-en ou je vais les engueuler . . . C'est de leur faute tout ça . . ." !

Le chef libéral avait passé une journée paisible, en allant voter dès l'ouverture des polls, à 10 h. a.m., pour se rendre ensuite, en compagnie de quelques amis, au terrain de golfe de Cap Rouge.

Il s'installa pour la soirée dans une salle du Winter Club de Québec, où, en compagnie d'une trentaine de partisans, d'amis et d'officiers du parti, il est demeuré rivé à l'appareil de télévision, dans l'attente des résultats.

Les journalistes furent exclus de cette salle dès le début de la soirée et ne purent, pendant la soirée, observer les réactions du chef libéral que durant de courts intervalles.

DISPUTE

SUITE DE LA PAGE 1

des comtés réformés durant l'administration libérale, on constate qu'une vingtaine de comtés ont changé de mains au cours de l'opération d'hier. L'Union nationale en a arraché 20 aux libéraux pendant que ces derniers n'en enlevaient que deux au parti de M. Johnson.

Huit des comtés arrachés aux libéraux font partie du groupe de ceux que les libéraux avaient remportés à la dernière élection par des marges de moins de 1,000 voix. Ce sont ceux de Berthier, d'Iberville, de Kamouraska, de Montcalm, Nicolet, Portneuf, Rivière-du-Loup et St-Jean.

Les libéraux ont perdu six comtés, à l'est de Québec quatre, dans les Cantons de l'est, trois dans la région immédiate de Québec et un au Lac St-Jean. de Québec et un au Lac-St-Jean. La plupart des autres victoires de l'Union nationale se situent dans la région de Montréal, que le parti entame réellement pour la première fois.

Les nouvelles figures

Notons, parmi les nouvelles figures les plus connues qui participaient à l'élection, M. Léon Balcer a été battu dans Trois-Rivières, M. Jean-Noël Tremblay (UN), élu dans Chicoutimi, M. Clément Vincent, (UN), élu dans Nicolet et M. Rémi Paul, (UN), élu dans Maskinongé.

Il faut aussi noter les victoires de M. Jean-Paul Lefebvre, dans Ahuntsic, M. Yves Michaud, dans Gouin, de M. François Aquin, dans Dorion, de M. Marcel Masse, dans Montcalm.

On ne connaîtra qu'un peu plus tard les marges très serrées dans le résultat de certains comtés. Il faut d'ores et déjà prévoir une importante série de recomptages judiciaires qui retarderont de plusieurs jours le transfert du pouvoir, s'il doit finalement être fait.

Si M. Lesage décide de conserver le pouvoir, comme il en a manifesté l'intention hier soir, il devra effectuer un profond remaniement du cabinet, au moins cinq de ses ministres ayant mordu la poussière. Mais il compte parmi les nouveaux élus du matériel extrêmement intéressant et, de ce point de vue, il ne perd pas au change.

Quant à M. Johnson, il a déclaré, hier soir, qu'il a tous les hommes qu'il faut pour former un ministère.

Les causes du revirement

Si elle laisse un goût de cendre dans la bouche de plusieurs — politiciens, partisans et technocrates qui étaient depuis longtemps identifiés de près au régime — l'élection d'hier constitue un terrain extraordinaire d'analyse pour les spécialistes.

Les hommes politiques ont cependant été les premiers à statuer, hier soir, sur les diverses causes de ce profond renversement.

M. Johnson a fait état de la réjuvénation de son parti et de son dynamisme.

M. Lesage a déclaré qu'il avait sous-estimé la force de l'Union nationale et surestimé celle du RN.

M. René Lévesque a parlé de l'usure de certains hommes. Il a déclaré que l'Union nationale avait fait des promesses farfelues en tentant de canaliser le mécontentement de la population. Il a parlé de la politique financière de M. Johnson comme d'un "retour à la mesquinerie qui est contraire aux intérêts du Québec".

Il a reconnu que les libéraux n'avaient peut-être pas suivi d'assez près l'évolution des problèmes d'adaptation causés par la révolution tranquille.

Tout en reconnaissant que les électeurs ont toujours raison, il a attaqué les journalistes en les accusant carrément d'avoir versé dans la propagande au cours de la campagne électorale.

A Québec d'ailleurs Mme Jean Lesage a exprimé la même opinion devant les journalistes qui questionnaient M. Lesage.

On n'a pu, hier soir, mesurer les effets qu'auraient une éventuelle prise du pouvoir par l'Union Nationale. Le parti, par la bouche de MM. Daniel Johnson, Jean-Jacques Bertrand et Paul Dozois, a réaffirmé sa conviction que la révolution tranquille doit se poursuivre, mais une large part de l'avenir immédiat dépendra des gestes que poseront certains des plus hauts fonctionnaires du gouvernement Lesage qui sont les artisans réels de la révolution, mais qui sont également associés de quelque façon au régime qui les a entraînés dans la fonction publique et donné les moyens de réformer l'appareil administratif.

Que feront les technocrates? Est-ce contre eux, finalement, que la population du Québec a voté hier?

Ce sont sans doute les questions capitales que posent le scrutin d'hier.

AUTOPSIE

SUITE DE LA PAGE 1

ral, procède à ce que l'on croit être une première autopsie de la défaite d'hier soir.

Que fera maintenant le gouvernement libéral de M. Jean Lesage ? Il ne sera sans doute pas possible de le savoir avant plusieurs jours. Le premier ministre a même laissé entendre hier soir qu'il lui faudrait au moins dix jours pour étudier tous les aspects du vote.

On croit savoir par ailleurs que le premier ministre, tout en contremandant la visite qu'il devait effectuer ce soir à Montréal à l'Association des manufacturiers, a décidé de convoquer dès aujourd'hui tous ses ministres à Québec.

Les journalistes ont fait, toute la matinée, le pied de grue devant le bureau de M. Lesage, sans parvenir à découvrir l'identité de ceux qui y pénétraient. Il existe deux portes d'entrée à ce bureau.

Il semble toutefois possible que le premier ministre vienne rencontrer les courriéristes parlementaires à la fin de l'après-midi et briser le silence de mort qui règne dans les couloirs du Parlement.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

d'équipe et ses candidats "d'une valeur exceptionnelle". Il a rappelé sa première déclaration, au début de la campagne, et qu'il a répétée à chacune de ses assemblées: "Nous nous battons avec des idées et non avec des scandales".

Il a attribué le succès de son parti au programme proposé, qui contenait "des solutions qui collent à la réalité".

Mais, ce qu'il n'a pas dit hier soir et qu'il a souvent souligné aux journalistes pendant les dernières semaines, c'est qu'un gouvernement se détruit toujours lui-même. Il affirmait ce principe avec d'autant plus d'assurance qu'il précisait l'avoir expérimenté en 1960.

Devant toute la province, M. Johnson a émis l'opinion hier soir que "les électeurs n'ont pas dit que ça allait trop vite". Il faisait évidemment allusion aux réformes en profondeur entreprises par le gouvernement Lesage en 1960. Selon le député de Bagot, les électeurs ont plutôt trouvé que les libéraux conduisaient mal la chose publique "un peu comme celui qui a les facultés affaiblies au volant et qui va à droite et à gauche".

Le chef de l'Union nationale a mentionné que la population veut une politique claire et réfléchie. C'est d'ailleurs un des thèmes qu'il a le plus exploités pendant la période électorale.

Une journée mémorable

Ce n'est pas tous les jours qu'une petite localité, dont la population ne dépasse pas 4,000 âmes, a l'honneur d'abriter un premier ministre. A St-Pie-de-Bagot, c'est un événement dont on n'était pas encore conscient au milieu de la nuit dernière, qui fut, on s'en doute un peu, la plus mouvementée et la plus excitante dans toute l'histoire du comté.

Aux personnes à qui on a demandé quelles étaient leurs impressions en constatant que leur député serait peut-être premier ministre on répondait: "Je ne peux pas y croire". Chez les voisins des Johnson, où les journalistes se sont réfugiés pour rédiger leurs nouvelles, l'hôtesse a fait remarquer avec une fierté qu'on peut imaginer, qu'il y avait une photo de l'illustre voisin dans chacune des pièces de la maison. Et de fait, on pouvait voir dans le salon, juste au-dessus d'une image du Sacré-Coeur, la photo de M. Daniel Johnson, "celui que l'on espère voir devenir premier ministre depuis 20 ans".

Au collège Sacré-Coeur à St-Pie, où M. Johnson s'est montré en public pour la première fois, depuis le début du dépouillement du scrutin, ce fut une réception délirante. Quelques centaines de personnes ont crié, sifflé, hurlé, dansé, et dans certains cas on a presque pleuré. En se fermant les yeux, on se serait cru à un spectacle des "Beatles".

A deux heures ce matin, le chef de l'UN est retourné au collège, qui était rempli à craquer, pour rencontrer ses amis, ceux qui lui ont donné la plus forte majorité depuis 20 ans qu'il représente le comté de Bagot à l'Assemblée législative.

On connaît déjà le programme de l'Union nationale. En bref, on peut mentionner selon les discours électoraux et les quelques commentaires formulés hier soir que le gouvernement unioniste entend manifester une certaine fermeté envers Ottawa, tout en démontrant une volonté de collaboration. "Nous avons un mandat clair, nous avons des droits à exercer."

Dans le domaine de l'éducation, le chef de l'Union nationale a donné plus d'une fois l'assurance que ce serait la priorité, si on le portait au pouvoir; il a aussi précisé que les écoles régionales deviendraient des foyers de culture, à côté des institutions indépendantes qu'il veut voir continuer d'exister en assurant la coordination avec le secteur public.

En éducation comme dans les autres domaines, le comportement réel et concret de ce nouveau gouvernement dépendra dans une large mesure, des hommes qui occuperont les postes-clés. Or, qui sera à l'Education ? Qui sera à la Santé ? Qui sera aux Finances, aux Affaires fédérales-provinciales, etc. . . . ?

D'abord, quels sont les députés ministrables ? D'un premier coup d'oeil on peut remarquer les candidats suivants : MM. Jean-Jacques Bertrand, Paul Dozois, Maurice Bellemare, Jean-Noël Tremblay, Clément Vincent, Paul-Emile Sauvageau, Fernand Lafontaine, Gabriel Loubier, André Léveillé, René Bernatchez, Francis Boudreau, Fernand Lizotte, Armand Maltais, Marcel Masse, Jean-Marie Morin et Rémi Paul. Parmi ces députés, et peut-être quelques autres, qui pourraient être choisis, les uns à cause de leurs états de service au parti, les autres à cause de leur formation ou de leur dynamisme et de leur prestige, il est difficile de distribuer les ministères.

Après le poste de premier ministre, il apparaît que le ministère de l'Education est le plus important, administrativement et politiquement. Selon les observateurs, un seul homme pourrait occuper immédiatement ce ministère, avec le moins de risque possible. Cet homme est M. Jean-Jacques Bertrand.

Il y a quelques jours, M. Johnson affirmait publiquement que le député de Missisquoi "était et serait toujours son bras droit". M. Bertrand possède une vaste expérience dans la politique et l'administration publique, puisqu'il fût pendant plusieurs années ministre des Terres et Forêts et ensuite ministre du Bien-Etre et de la Jeunesse, qui est en somme l'ancêtre du ministère de l'Education. Mais, il reste à savoir si M. Bertrand voudra prendre la succession de M. Gérin-Lajoie. C'est du moins une question qu'on se pose dans l'entourage de M. Johnson.

Il faut signaler que le départ de M. Gérin-Lajoie entrainera la démission du sous-ministre, M. Arthur Tremblay, l'homme-clef du ministère après le ministre. M. Johnson a affirmé catégoriquement vendredi dernier que "ce technocrate" devrait quitter son poste puisqu'il avait lui-même demandé sa démission.

M. Paul Dozois sera un autre homme important dans le cabinet Johnson. Il a déjà pris charge des Affaires municipales, mais on croit qu'il aura, cette fois, la Santé ou les Finances.

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

verser dans les réserves destinées à l'amortissement, à la stabilisation des tarifs et aux éventualités. Ces réserves s'élèvent maintenant à $507,328,707.

Immobilisations

Un second point intéressant du rapport de l'Hydro-Québec est la prévision d'une augmentation des immobilisations pour les cinq prochaines années, comparativement à celles des cinq dernières années. Depuis cinq ans, l'Hydro et ses filiales ont dépensé en immobilisations $1,117,963,000 et on prévoit des investissements de $1,460,000,000 pour les cinq prochaines années.

En 1965, les dépenses au compte capital sont demeurées à un niveau très élevé, atteignant un total de $314,818,000, ce qui représente cependant une légère diminution par rapport au chiffre de $320,221,000 atteint en 1964. L'an dernier, le coût des nouvelles installations a été couvert en partie par les ressources propres de l'entreprise, en partie par le produit de la vente de deux nouvelles séries d'obligations formant un total de $125,000,000 et enfin au moyen d'emprunts à court terme.

La dette à long terme de l'Hydro se chiffre, pour la fin du dernier exercice financier, à $1,803,703,119, au regard de $1,718,523,211 un an plus tôt. Les exigibilités à court terme s'élèvent, à la même date, à $271,495,875, contre $172,261,672 à la fin de 1964, soit une augmentation assez sensible. Sur la dette à long terme totale de l'Hydro, $1,795,386,920 sont garantis par la Province.

Projets

Parmi les projets à long terme de l'Hydro-Québec, on note que la société d'Etat, consciente du fait que malgré son ampleur, le programme de développement des rivières Manicouagan et aux Outardes ne pourra pas satisfaire longtemps à l'augmentation des besoins d'énergie, étudie très attentivement déjà la possibilité de développer les rivières se jetant dans la Baie James, la Baie d'Hudson et la Baie d'Ungava, de même que les tributaires du St-Laurent, en aval de Sept-Iles. L'Hydro projette en plus d'équiper certains emplacements sur des rivières en partie exploitées afin d'utiliser intégralement les eaux disponibles.

M. Lessard ajoute, toutefois, que ce potentiel ne suffira pas à couvrir l'accroissement de la charge au-delà de 1985. C'est pourquoi l'Hydro-Québec est déjà engagé dans l'étude des centrales nucléaires.

Enfin, il est bon de remarquer que l'Hydro ne donne aucune indication sur les pourparlers en cours avec Brinco pour le développement des Chutes Churchill au Labrador, ni aucune prévision quant à l'évolution future des taux d'électricité pour le consommateur québecois.

Pur et RAFRAICHISSANT
Peer's GRAPE
TOUJOURS RAFRAICHISSANT

VOTRE AUTO CLERMONT ELUE PAR ACCLAMATION puisqu'elle vous permet de gagner un voyage gratuit en GUADELOUPE

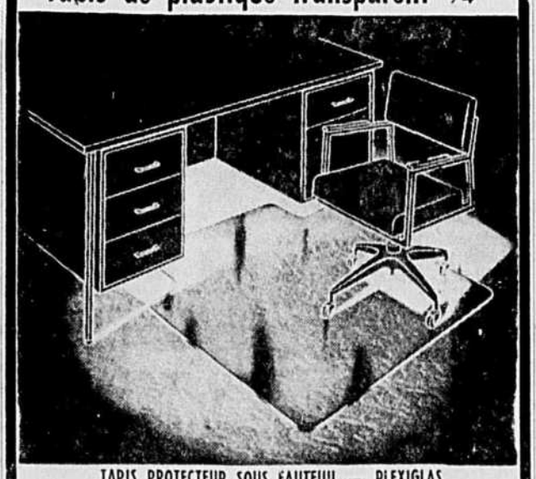


Chaque acheteur d'une auto neuve ou usagée chez CLERMONT, pendant la durée de son concours 50e Anniversaire, reçoit un magnifique cadeau GRATUIT plus la chance de gagner un voyage inoubliable en GUADELOUPE (Antilles françaises)... billets d'avion, séjour au luxueux Hôtel Fort-Royal, repas, pourboires... et $200 comptant ! Voyez aujourd'hui même le choix incroyable de Chevrolet et Oldsmobile que vous offre CLERMONT. Et faites vite, le prochain tirage approche !

50 ans de service total — 50 ans de satisfaction totale

clermont MOTOR LIMITÉE
CHEVROLET • OLDSMOBILE • CHEVELLE • CHEVY II • CORVAIR • ENVOY
5363 St. Denis Tel. 279-6301

Tapis de plastique transparent 1/4"



TAPIS PROTECTEUR SOUS FAUTEUIL — PLEXIGLAS
NE PELENT PAS — NE CRAQUENT PAS
TRANSPARENT 1/4" D'EPAISSEUR
DONNE DES ANNEES DE SERVICE—AUSSI TRANSPARENT QUE LE VERRE
Laisse paraître toute la beauté de votre tapis.
36" x 48" avec rallonge 10" x 20" Rég. $49.50. SPEC. $27.95
45" x 53" avec rallonge 10" x 20" Rég. $66.50. SPEC. $44.50
48" x 60" avec rallonge 10" x 30" Rég. $79.50. SPEC. $47.50
72" x 48" avec rallonge 10" x 30" Rég. $89.50. SPEC. $57.50
72" x 60" avec rallonge 10" x 30" Rég. $96.50. SPEC. $63.50
Autres dimensions disponibles
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'A MIDI
FUTURIC OFFICE FURNITURE DISTRIBUTORS LTD.
708, rue NOTRE-DAME O., MONTREAL • Tél. 861-3333
Division de meubles de Ross Office Supplies et de Montreal Office Machines

TEST de GROSSESSE
EN 5 MINUTES 5.00
Aussi TEST PREGNOSTICON sensible après retard de 8 jours 8.00
ANALYSES : urine, sang, glycémie, etc. . . .
Prise de sang à domicile sur demande
PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE
Laboratoire à succursale — 921 est, Sainte-Catherine — VI. 2-9622

ANNONCE
Bien des personnes ne se soucient plus de LEURS DENTIERS
Enfin, vous pourrez parler, rire, manger et même éternuer sans craindre de sentir votre dentier bouger, basculer, voire tomber. PASTEETH tient les dentiers en place plus solidement, plus confortablement. Cette poudre d'emploi agréable ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût dans la bouche. Ne donne jamais de nausées. Formule alcaline (non acide). Assainit l'haleine. Demandez PASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

SOYEZ SÛR D'ELLE! SOYEZ GAGNANT!
En achetant une automobile d'occasion de Model Auto Sales, votre vendeur autorisé de voitures Rambler.
Soyez sûr d'effectuer la meilleure transaction possible, d'obtenir une garantie absolue, un meilleur prix, un plan de financement avantageux... Et vous serez sûr d'elle.
MODEL AUTO SALES
6995, boul. St-Laurent Tél. : 272-5761
2140 est, rue Mont-Royal Tél. : 522-7289
9171 et 9119 boul. Lajeunesse Tél. : 387-9886 et 387-5521

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, LUNDI 6 JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 130

Débardeurs: le calme revient à Québec mais l'impasse persiste

Me Phil Cutler, conseiller juridique de l'Association internationale des débardeurs, a réaffirmé hier l'intention de ce syndicat de ne pas négocier avec la Fédération des armateurs tant que celle-ci n'aura pas exprimé ses contre-propositions par écrit.

Une tentative de négociation avec les entreprises d'arrimage a échoué vendredi et la grève des 4,250 débardeurs des ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec est à un point mort à cause surtout des nombreux échecs des négociations sur tous les plans.

Le procureur des débardeurs rappelle que le ministre du Travail a demandé aux deux groupes, le 27 mai dernier, de lui faire connaître par écrit leurs revendications. "Nous avons suivi les instructions du ministre, déclare Me Cutler; aux armateurs de faire de même".

La colère s'est apaisée à Québec

A Québec, cependant où des actes de violence ont été commis sur les quais vendredi et samedi, les dirigeants syndicaux ont décidé de lever le piquetage durant la fin de semaine afin d'atténuer la tension.

Faute de piqueteurs, les cultivateurs ont pu se rendre aux élévateurs refaire leurs provisions de grain à l'intention des animaux. On craignait que de vastes troupeaux de porcs et des milliers de volailles soient décimées par la famine dans la région de Québec, puisque toutes les réserves étaient épuisées.

Les grévistes ont recommancé ce matin le piquetage, mais n'ont pas empêché les cultivateurs de passer pour aller chercher du grain dans le port.

Huit arrestations

A la suite des désordres survenus dans la soirée de vendredi, désordres qui se sont poursuivis dans la journée de samedi, la police de Québec a finalement appréhendé huit fauteurs de troubles. Tous ont été relâchés sous cautionnement de $100 chacun et leur procès a été fixé à une huitaine.

Du reste, la police est intervenue en masse samedi après-midi, dispersant les manifestants dont l'audace ne connaissait plus de bornes. Les dirigeants du syndicat ont même décidé de créer un comité de discipline afin de prendre les mesures nécessaires dans le cas des huit individus qui ont semé la pagaille et pour tous ceux qui ne respecteront pas les directives.

M. Maurice Gaulin, agent d'affaires québecois du Conseil du Travail du Canada, a loué l'interventior heureuse du maire de Québec M. Gilles Lamontagne. "Il a arrêté la catastrophe", dit-il. On sait que le premier magistrat s'est rendu au-devant des grévistes, au plus fort de la manifestation, vendredi soir, et a obtenu une certaine trêve en échange du retrait de la police hors de vue des manifestants, ce qui allait éviter l'émeute.

C'est sur la décision du maire Lamontagne, après entretien avec le chef de la police, M. Gérard Girard, que les agents sont intervenus au nombre de 125, samedi après-midi, vers 5 h. 45 et ont effectué huit arrestations.

M. Jean-Paul Walsh, président du local 1739 de l'AID, a tenu à préciser que ce n'est pas l'intervention de la police qui a fait lever la ligne de piquetage mais bien les chefs syndicaux qui en ont donné l'ordre.

Les forces policières exercent cependant une surveillance beaucoup plus étroite dans le port depuis samedi soir.

De leur côté, les fédérations de l'UCC ont affirmé samedi qu'elles n'ont pas demandé à leurs membres d'infirmer les lignes de piquetage des débardeurs en grève.

Le gérant des fédérations de l'UCC, M. Fernand Morasse,

Voir DEBARDEURS en p. 14



Photo René Picard, LA PRESSE

Nouveau maire de Jacques-Cartier

Une victoire facile, une victoire personnelle : majorité de 2,456 voix. Il n'y a pas d'autre façon d'interpréter l'élection du nouveau maire de Jacques-Cartier, M. Roland Therrien, conseiller municipal sortant de charge, qui a littéralement fait mordre la poussière à son seul adversaire, M. Germain Bertrand, ancien membre de la Commission scolaire pendant 12 ans et figure politique largement connue à la suite des luttes acharnées qu'il a menées, il y a quelques années, contre l'ex-maire J.-Léo-Aldéo Rémillard, personnage fortement contreversé. Le maire sortant, M. Jean-Paul Vincent, debout, au centre, remet le Livre d'or de la ville à son successeur et ancien collègue, après son élection samedi soir ; à gauche, le nouveau conseiller Lorenzo Defoy, qui faisait équipe avec le candidat Bertrand, a été élu en même temps que son collègue, le conseiller Roger Lachapelle, à droite, lequel recevait l'appui du maire Therrien.

M. Roland Therrien l'emporte par une majorité de 2,456 voix

par Thomas DUHAIME

Le nouveau maire de Jacques-Cartier, M. Roland Therrien, a remporté une victoire personnelle, samedi, sur son seul adversaire, M. Germain Bertrand, ancien membre de la Commission scolaire pendant 12 ans.

Sa majorité est de 2,456 voix, ayant obtenu 3,999 votes, tandis que le candidat Bertrand n'en récoltait que 1,543.

La victoire du maire Therrien est d'autant plus éclatante que le nombre des votants a été inférieur à 40 p. 100. De plus, il avait affaire à forte partie puisque M. Bertrand demeurait une figure politique largement connue à Jacques-Cartier, sur la rive sud et même dans toute la région de Montréal.

En effet, il y a quelques années, M. Bertrand s'était illustré par les luttes acharnées qu'il a menées contre l'ex-maire J.-Léo-Aldéo Rémillard, personnage fortement controversé, alors que cette ville de 53,000 habitants aujourd'hui connaissait une période d'agitation faite de querelles et d'intrigues politiques.

La ville a été mise en tutelle, et la PP a dû intervenir pour rétablir l'ordre dans la maison.

Toutefois, aujourd'hui, avec l'installation d'un des parcs industriels les plus importants de la province et le développement de nombreux complexes résidentiels, Jacques-Cartier a repris sa place dans les rangs des villes en pleine expansion. Cependant, son administration financière, tout comme Laflèche et St-Hubert, les villes voisines, demeure toujours sous la surveillance de la Commission municipale de Québec.

Le nouveau maire Therrien, considéré un peu comme le dauphin de son prédécesseur immédiat, se propose de continuer la politique administrative de M. Vincent.

Rien à voir avec l'élection d'hier !

Le voisinage de l'élection provinciale (les deux campagnes ayant été menées de front, comme ce fut le cas pour la ville de Laval l'an dernier) a-t-il influencé sur le résultat de l'élection municipale de Jacques-Cartier ?

D'aucuns le prétendent, tout en différant diamétralement d'opinion.

C'est ainsi que M. Therrien, d'allégeance unioniste, aurait bénéficié de la nouvelle vague de popularité de l'Union nationale qui déferlait hier à Jacques-Cartier comme partout dans la province, bien que le député libéral du nouveau comté de Taillon, M. Guy Leduc, un cousin de M. Pierre Laporte, ait remporté la victoire, mais de justesse toutefois.

Par ailleurs, d'autres observateurs soutiennent à leur tour que c'est plutôt l'organisation du parti libéral, avec l'approbation tacite de M. Laporte, qui aurait contribué à donner au maire élu une victoire aussi retentissante.

Qu'en dit le maire Roland Therrien ?

Interrogé là-dessus, samedi soir, M. Therrien a nié catégoriquement cette dernière hypothèse : "Tout le monde sait que je suis de l'Union nationale. Bien plus, c'est moi qui ai dit un jour à M. Laporte qu'il avait négligé la ville de Jacques-

Voir THERRIEN en p. 14

L'église de Ste-Sabine rasée par les flammes

COWANSVILLE — L'église de Sainte-Sabine, comté de Missisquoi, a été complètement détruite par les flammes hier matin.

Selon le curé de la paroisse, l'abbé Jean-Pierre Duhamel, les flammes ont pris naissance alors qu'il achevait de dire la messe de 9 h. 30. Les fidèles ont rapidement regagné la sortie alors que des volontaires accouraient à la sacristie pour combattre les flammes.

On croit que des cierges allumés dans la sacristie seraient la cause de l'incendie. Pendant que l'on combattait l'élément destructeur du mieux que l'on pouvait, le curé, aidé de plusieurs hommes, tentait de sauver les Saintes espèces, les statues et les tableaux, les stations du Chemin de la Croix, les ornements sacerdotaux et autres accessoires du culte.

De l'église Sainte-Sabine, dont la construction de briques et de bois remonte à plus de soixante-dix ans, il ne reste plus debout que les murs calcinés. Le clocher s'est écroulé au début de l'incendie.

Le village de Sainte-Sabine, comptant environ 650 habitants, est situé à environ 15 milles de Cowansville, et à 5 milles de Farnham.

La salle paroissiale servira de chapelle en attendant qu'une autre église soit construite. Le presbytère a été épargné et personne n'a été blessé.

Les élections: les maires Laurin et Boll manifestent leur satisfaction

par Albert TREMBLAY

Au moins deux personnalités politiques de la région métropolitaine de Montréal, pensent que les résultats des élections provinciales d'hier sont gages d'un avenir meilleur, du moins au niveau des relations intermunicipales et du transport en commun.

Pour M. Marcel Laurin, maire de St-Laurent et président du Conseil de coordination intermunicipal, la décision de l'électorat québécois ne manquera pas de provoquer un climat de détente au niveau des relations entre les municipalités de la banlieue et la ville de Montréal.

Pour M. W. G. Boll, maire de Roxoboro et président d'un comité spécial chargé de la réalisation d'un réseau de communication rapide sous la montagne, les promesses électorales de M. Daniel Johnson en ce qui concerne le transport en commun dans Montréal et sa proche banlieue sont autant d'encouragements à la réalisation hâtive de ce projet de $35,000,000.

(Enfin, les personnes qui sont assez près du maire de la nouvelle municipalité de Laval, ne manquent pas de faire allusion aux récentes difficultés qu'a rencontrées Me Jacques Tétreault dans ses négociations avec le gouvernement provincial, principalement au niveau du budget municipal.)

Marcel Laurin

Le maire de St-Laurent a dit ne pas avoir à cacher ses allégeances politiques en se réjouissant de la victoire de l'Union Nationale.

M. Marcel Laurin, qui est aussi président du Conseil de coordination intermunicipal, se réjouit d'ailleurs du résultat des élections provinciales pour au moins deux autres raisons : il croit à une amélioration de l'attitude du gouvernement en rapport avec les relations entre Montréal et sa banlieue et espère beaucoup du "nouveau gouvernement" pour aider la banlieue à réaliser son réseau de service de transport rapide, via le tunnel sous la montagne et les voies du Canadien National.

Enfin, M. Laurin n'interprète évidemment pas les résultats du scrutin d'hier comme une protestation massive de la population contre les projets d'annexion du gouvernement Lesage. "Il serait ridicule de faire une telle affirmation lorsque l'on regarde les résultats dans la région de Montréal, tout au moins", de préciser le maire de St-Laurent.

Ce dernier ne manque cependant pas de rappeler l'élection du candidat indépendant dans la nouvelle circonscription de Robert-Baldwin, M. Arthur Séguin, maire de Pointe-Claire.

M. Séguin, un farouche défenseur des prérogatives des gouvernements municipaux, a fait campagne au nom de l'autonomie municipale.

Au niveau des relations intermunicipales, M. Laurin a affirmé que la banlieue n'avait pas l'intention de modifier l'attitude qu'elle a adoptée depuis la fin de la dernière grande offensive de la ville de Montréal. Attitude qui est celle d'une collaboration étroite, sans abandon de la juridiction locale.

Voir ELECTIONS en page 14

Trois des quatre conseillers municipaux qui étaient candidats hier ont été élus

par Raymond Masse

Trois des quatre conseillers municipaux de Montréal qui briguaient hier les suffrages à l'occasion de l'élection provinciale ont été élus.

Il s'agit des conseillers Paul-Emile Sauvageau, Frank Hanley et Camille Martellani.

Réélu comme député indépendant du comté de Sainte-Anne, M. Frank Hanley, conseiller du district de Sainte-Anne, le doyen du conseil, l'a emporté par une majorité jusqu'ici estimée à 1,444 sur M. Eugène Fournier, candidat libéral..

Il a du même coup défait le conseiller municipal Bruno Lépine, un vieux routier de la scène municipale, conseiller du district de Saint-Henri, que nombre d'observateurs considéraient depuis plusieurs semaines comme un homme capable de faire mordre la poussière à M. Hanley. Des militants de l'Union Nationale jugeaient que M. Lépine allait vaincre M. Hanley par suite de la refonte de la carte électorale.

L'élection de M. Sauvageau, conseiller du district de Mercier depuis 1957, un des membres du Parti Civique de Montréal, constitue un gain considérable pour l'Union Nationale.

Selon les rapports actuellement disponibles, M. Sauvageau a obtenu une majorité de 1,021 sur M. Jean Meunier, député libéral sortant, un fougueux batailleur.

Nombre de conseillers du Parti Civique de Montréal ont suivi d'un oeil attentif la lutte que se livraient MM. Sauvageau et Meunier dans le comté de Bourget. L'attention de certains étaient d'autant plus vive que MM. Sauvageau et Meunier étaient deux anciens porte-étendard de la Ligue d'action civique. (Lors de la scission Drapeau-DesMarais, M. Sauvageau opta pour le Parti Civique de Montréal, alors que M. Meunier a pris parti pour M. Pierre DesMarais).

Autre gain remarquable pour l'Union Nationale dans l'île de Montréal, plus précisément dans la ville de Montréal : la victoire de M. Camille Martellani, conseiller municipal, porte-étendard du Parti civique, sur M. Philippe Lalonde, député libéral sortant.

Voir CONSEILLERS en page 14

M. Drapeau: "Montréal coopérera"

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a fait un commentaire très bref, ce matin, à la suite de l'élection provinciale.

Après avoir félicité les candidats qui ont été élus, M. Drapeau a déclaré :

"La ville de Montréal a obtenu depuis quatre ans une collaboration fructueuse de la part du gouvernement provincial. Quelle que soit l'équipe appelée à diriger les destinées du Québec, la ville de Montréal continuera de coopérer étroitement, comme par le passé, avec les autorités gouvernementales provinciales pour le plus grand bien de la métropole".

Quant à M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, que la rumeur a souvent désigné comme candidat libéral possible dans le comté de Ahuntsic et même comme futur ministre, il était absent de l'hôtel de ville, retenu ailleurs par un rendez-vous datant de la semaine dernière.

Les policiers ont eu relativement peu de travail au cours du scrutin

par François Béliveau

De nombreux incidents ont marqué la journée des élections dans la province, et près de 75 personnes ont été appréhendées par les divers corps de police, pour intimidation, désordres, tentatives ou faits de fausse représentation, mise sur pied de réseaux de "télégraphes", menaces, possession d'armes offensives, transport d'alcool, etc. . .

En fin de compte cependant, seulement six des détenus n'avaient pas encore été relâchés ce matin, ces six-là étaient à Montréal.

Services d'ordre renforcés

La plupart des incidents se sont déroulés à Montréal et dans la région métropolitaine. Le service de police de la métropole comptait près de 2,000 policiers en service pendant toute la journée électorale. Ce n'est que vers 11 h. hier soir que les policiers en surtemps ont pu regagner leur domicile.

Le service de coordination de la police de Montréal, dirigé par les chefs-inspecteurs René Yvon, Maurice St-Pierre et Guy Toupin, nous rapportait hier soir que 28 des 34 détenus avaient été relâchés en fin de soirée, après la fermeture des bureaux de scrutin.

Parmi ces 28 détenus relâchés, on compte aussi bien des imposteurs que des individus qui avaient refusé de circuler, et même un adolescent qui distribuait des circulaires de propagande pour un parti.

Du côté de la Sûreté provinciale, où les effectifs ont été quasiment doublés pour cette journée, le coordinateur, l'inspecteur Yves Aubin, a déclaré qu'aucun fait majeur n'avait été signalé, sinon une circulation très achalandée aux environs de la métropole.

A Laval, par contre, le directeur de la police municipale, M. Léo Lequin, a révélé que malgré une journée fort calme dans les comtés de Laval et de Fabre, huit personnes avaient été détenues pendant près de neuf heures. Il s'agit d'individus qui refusaient de circuler, qui intimidaient les électeurs ou provoquaient des disputes. Ils ont tous été relâchés hier soir.

C'est dans le comté de St-Henri que les incidents ont été les plus fréquents. Vers 11 h., hier matin, le gérant de la campagne de la candidate indépendante Louise Salmon-Limoges a été appréhendé, ainsi que deux autres hommes, au bureau de scrutin situé au 302 de la rue Turgeon, parce qu'ils proféraient des menaces, selon le président d'élection Léonard Lalonde. Tout ce monde a cependant été relâché un peu plus tard.

Dans ce même comté, un certain André Poirier a été arrêté pour substitution de personne vers 8 h. hier soir, à la section de vote no 57, au 4800 ouest, rue Notre-Dame.

Enfin, un homme âgé d'environ 25 ans aurait volé 75 bulletins de vote à la section de vote

Voir SCRUTIN en page 14

André Durocher, qui devait répondre de deux meurtres ce matin, se suicide

par François BELIVEAU

André Durocher, 28 ans, tenu criminellement responsable par un jury du coroner, vendredi, à St-Jérôme, de la mort d'André Paquette et d'Alice Rioux, s'est pendu, entre 11 h. et minuit samedi soir, à l'intérieur du quartier général de la Sûreté provinciale, au 360 rue McGill, à Montréal.

Le compagnon du célèbre évadé Lucien Rivard, qui devait être formellement accusé d'un double meurtre qualifié aujourd'hui, s'est pendu à l'aide de sa ceinture à la pomme d'une douche de la salle de toilette réservée aux prisonniers, près de sa cellule, et son corps a été découvert vers 1 h. hier matin.

Cette salle de toilette, accessible en tout temps aux prisonniers des cellules du sous-sol du quartier général de la PP, ne faisait pas l'objet d'une surveillance spéciale. Vers 10 h. 30 samedi soir, Durocher a demandé au gardien la permission de prendre sa douche. Plus tard, le gardien découvrit son corps au cours d'une vérification de routine. Il croyait que le détenu était retourné se coucher depuis longtemps.

C'est à la suite d'une enquête du coroner qui a duré toute la journée de jeudi et une partie de la journée de vendredi, à St-Jérôme, que Durocher a été reconnu criminellement responsable de la mort d'André Paquette, 44 ans, et d'Alice Rioux, 24 ans. Ces derniers ont été assassinés le 22 mai 1965 ou quelques jours plus tard.

C'est dans le chalet d'André Paquette, à Piedmont, que Lucien Rivard et André Durocher se sont cachés, après leur spectaculaire évasion de la prison de Bordeaux, le 2 mars 1965.

Des huit individus qui avaient ourdi et commis le vol du camion postal en 1964, vol qui avait rapporté $1,400,000, Paquette était le dernier en liberté. Rivard et Durocher se sont donc réfugiés chez lui et y ont fait bombance à leur manière, durant tout leur séjour, grâce à l'important montant d'argent que possédait Paquette à la suite du vol du camion postal.

Cependant, Paquette aurait commis l'imprudence d'indiquer à ses pensionnaires l'endroit où il cachait l'argent volé du camion postal et Durocher aurait sans doute trouvé qu'il serait bon d'éliminer son hôte et Alice Rioux afin de profiter plus largement des caches d'argent.

André Durocher devait répondre à une double accusation de meurtre aujourd'hui, dans cette affaire, et Me Charles Cliche, le procureur de la Couronne qui a présenté la preuve avec un brio remarquable lors de l'enquête du coroner, avait prévu la tenue de l'enquête préliminaire pour le 13 juin.

On sait par ailleurs que Conrad Brunelle, 43 ans, s'est enlevé la vie dans sa cellule du

Voir DUROCHER en page 14



André DUROCHER

Examen de la vue
L. A. Betournay, O.D.
Verres de contact
S. R. Crone, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpson
En ville, au septième — 842-3241 – poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir — 697-4870 – poste 242



VOUS LES ENTENDREZ TOUS MIEUX AVEC UN APPAREIL AUDITIF MAICO
Maico APPAREILS AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

besoin d'acheter QUELQUE CHOSE?



N'attendez plus. Venez vite nous voir. Vous obtiendrez rapidement un prêt personnel avantageux.
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

TAMPON-ENCREUR
Tampon-encreur MICROPORE jamais besoin de ré-encrer. Garantie pour 200,000 impressions. Couleurs assorties.
Prix rég. $1.70
SPECIAL PILON
$1.35

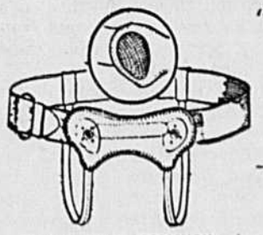


F Pilon inc
FOURNITURES DE BUREAU
• 750 Beaubien 273-9501
• 800 Mt-Royal 524-3081
• 8559 St-Laurent 381-6261
• 851 Décarie 748-7961



Conservez à vos manteaux de fourrure et de drap leur éclat premier
Faites-les entreposer chez JOLICOEUR, à l'abri des méfaits de la chaude température.
Fourrures nettoyées et réparées sur demande
COMPOSEZ LA. 1-2161
DEPUIS 1907 Jolicoeur
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

BANDE HERNIAIRE
"DEUX DANS UNE"
"SPORTER"
Une exclusivité de la Pharmacie Montréal
Pour le contrôle de la hernie



— Le tampon ajustable ne se déplace pas, maintient fermement la hernie, lavable et hygiénique, ne glisse pas.
EN MANIERE DE PROTECTION — Le tampon de sûreté protège le côté sain. La plupart des personnes affligées de hernie double n'ont souffert au début que de hernie simple. Il est donc nécessaire de porter une bande qui garantisse une certaine protection au côté sain. Les bandes doubles portent deux tampons herniaires — PRIX : $14.95.
EXPERTS A VOTRE SERVICE — Essayage dans nos salons privés sans aucuns frais.
CHOIX COMPLET DE BANDES, CORSETS, SUPPORTS, ETC.
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit ! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. 845-7251
Stationnement gratuit d'une demi-heure avec achat de $1.00
rue Saint-André au sud de Sainte-Catherine
Nous vendons les chaises roulantes
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS.
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Les libéraux sont victorieux dans dix des treize nouveaux comtés

par Florian Bernard

Les prévisions des observateurs se sont avérées justes en ce qui touche le vote dans les treize nouveaux comtés créés à la suite de la redistribution de la carte électorale. Ces derniers avaient prédit, dans l'ensemble, que les électeurs de ces comtés favoriseraient largement le parti libéral et, effectivement, c'est exactement ce qui s'est produit.

Sur treize nouveaux comtés, dix sont allés aux libéraux, deux à l'Union nationale et le dernier à un indépendant, M. Arthur Séguin.

Les élus des nouveaux comtés

Ahuntsic :	Jean-Paul Lefebvre, libéral
Bourassa :	Georges-E. Tremblay, libéral
D'Arcy McGee :	Victor C. Goldbloom, libéral
Dubuc :	François Aquin, libéral
Fabre :	Roch Boivin, Union nationale
Dorion :	Gilles Houde, libéral
Gouin :	Yves Michaud, libéral
Lafontaine :	Jean-Paul Beaudry, Union nationale
Marguerite Bourgeois :	Claire Kirkland-Casgrain, libéral
Olier :	Fernand Picard, libéral
Robert-Baldwin :	Arthur Séguin, indépendant
Saint-Laurent :	Léo Pearson, libéral
Taillon :	Guy Leduc, libéral



Fini le temps des pancartes

Avant que ne débute le scrutin, tous les policiers municipaux de Montréal avaient reçu l'ordre d'enlever ou de faire enlever les pancartes électorales affichées trop près des bureaux de votation. C'est ce qu'ont fait deux agents du poste 16 à l'angle des rues Laurier et Saint-Hubert.

Paul-Emile Sauvageau défait Jean Meunier dans Bourget

Le conseiller municipal Paul-Emile Sauvageau, U.N., a arraché le comté de Bourget aux libéraux en battant M. Jean Meunier, député sortant.

M. Sauvageau a remporté une majorité de 1,081 voix par un vote populaire de 13,183 voix contre 12,102 pour M. Meunier. En 1962, M. Meunier avait obtenu une majorité de quelque 7,000 voix. C'est donc une victoire durement arrachée aux libéraux. Cependant, cette défaite pourrait être attribuée à deux facteurs importants.

La refonte de la carte électorale serait un de ces facteurs, car le comté de Bourget a été fortement réduit par suite de la création du comté Olier, formé d'une partie de l'ancien territoire que couvrait le comté de Bourget. Il est d'ailleurs à noter que le comté Olier a élu à sa tête un libéral, M. Fernand Picard. La refonte aurait donc eu pour résultat d'affaiblir le bastion libéral de Bourget.

Le deuxième facteur de cette victoire pourrait être attribuable à ce que la lutte entre les deux grands partis se serait doublée d'une lutte de personnalité entre les deux principaux candidats. On se souvient que M. Meunier avait promis à la population du comté l'édification d'un stade grandiose qui aurait été susceptible d'attirer une partie de l'économie de la métropole dans le secteur. Peut-être a-t-on préféré voir à la tête du comté un homme qui a fortement oeuvré avec l'équipe Drapeau-Saulnier.

Un fait remarquable dans cette élection est la part part du suffrage qu'a recuillie M. Ernest Bilodeau, candidat RIN. D'aucuns se sont effectivement déclarés surpris des 2,776 voix qu'a recueillies M. Bilodeau alors qu'il se livrait une telle lutte de personnalité. Il est d'ailleurs à noter que les votes recueillis par ce dernier ont tout probablement privé les libéraux d'une autre victoire dans ce comté, comme cela s'est produit dans plusieurs autres comtés d'ailleurs.

Les partisans de M. Sauvageau ont célébré avec pompe la victoire de leur candidat par un défilé d'automobiles monstre dans les rues du comté. C'est peut-être d'ailleurs le seul événement de la journée qui a rompu le calme qui a entouré les élections dans ce comté.



La balance du pouvoir : Frank Hanley

Le grand vainqueur de l'élection est le député indépendant Frank Hanley qui représente le comté de Sainte-Anne. Apprenant hier soir qu'il détenait en quelque sorte la balance du pouvoir, le pittoresque député a lancé : "La balance du pouvoir . . . Ça fait 18 ans que Sainte-Anne attend une soirée comme celle-là." A un journaliste qui lui demandait s'il avait une tendance si légère soit-elle pour un parti ou pour un autre, le député indépendant s'est dit "agent libre" disposé à agir dans les meilleurs intérêts de Sainte-Anne, laissant entendre qu'il penche toujours du côté du pouvoir. Et de là, M. Hanley a enchaîné : "S'il y a un ministre des Sports, je veux tout de suite dire que nous voulons deux centres récréatifs dans le comté."

Premières réactions des quatre chefs de parti

Tour à tour, les chefs des principaux partis sont passés hier soir à la télévision pour dire à la population ce qu'ils pensaient des résultats du scrutin dominical: pour trois d'entre eux (MM. Lesage, Johnson et Bourgault) c'était la victoire.

Le premier ministre Jean Lesage est pour sa part venu dire qu'il était "loin de croire" que son gouvernement était défait; il a précisé que, de toute manière, il ne prendra pas de décisions à ce sujet avant plusieurs jours.

Du Winter Club, à Québec, où il a suivi le dépouillement du scrutin, après avoir remporté, au cours de l'après-midi, une victoire au golf, M. Lesage a laissé entendre qu'il étudiera particulièrement le résultat du vote dans Chauveau, de même que les dépenses électorales faites par certains candidats.

Si ces déboursés électoraux devaient excéder la limite permise par la nouvelle loi électorale, des victoires pourraient être annulées.

De son côté, le chef de l'Union nationale, qui a suivi le dépouillement du scrutin à son domicile de Saint-Pie-de-Bagot, a eu le triomphe un peu aigre, en avertissant la population et le président d'élection que l'Union nationale veillera à ce que certaines personnes à la solde du parti libéral ne puissent fausser le résultat du vote dans Chauveau.

A un journaliste qui lui demandait d'expliquer le fait que l'Union nationale ait fait élire plus de députés que le parti libéral, en recueillant un pourcentage inférieur de voix, M. Johnson a répondu : "Il est évident que tout le vote anglophone et juif de Montréal est allé au parti libéral . . . Tout ce qui n'est pas canadien-français a voté à noir contre l'Union nationale . . . Si vous les enlevez, ça donne une majorité très confortable à l'Union nationale."

Pour le chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale, aussi, M. Pierre Bourgault, les résultats du scrutin d'hier constituent une victoire, mais "morale" celle-là.

De Shefferville dans le comté de Duplessis, M. Bourgault a souligné que le vote en faveur du RIN a dépassé tout ce que prévoyaient ses adversaires.

Notre victoire, a-t-il dit, a été de monter des organisations partout et d'avoir convaincu des milliers de gens; nous sommes maintenant sur la carte politique du Québec.

Le seul chef du parti qui ait reconnu une défaite, à la télévision, a été M. Laurent Legault, chef conjoint du Ralliement national.

Il a rassuré les organisateurs et les candidats de son parti en ces termes : "Il ne faut pas se décourager . . . Après 25 ans de vie politique, je peux vous dire qu'une défaite de plus ou de moins, ça ne fait rien."

Bourassa, nouvelle circonscription, élit M. Georges Tremblay

Dans Bourassa, circonscription nouvelle incluant tout Montréal-Nord et une partie du district urbain d'Ahuntsic (jusqu'à Papineau), c'est un nouveau venu dans la politique provinciale, M. Georges-E. Tremblay, qui l'a emporté en s'assurant une majorité absolue — avec 14,398 votes sur 29,839 — sur l'ensemble de ses adversaires: M. François Caron, avocat, pour l'Union nationale, qui a obtenu 9,597 votes, M. Paul Rochon, journaliste, pour le R.I.N., qui a obtenu 4,404 voix, M. Roland Dupont, courtier d'assurances, candidat indépendant, qui a obtenu 805 voix et M. Gérard Ledoux, pour le Ralliement national, qui a obtenu 635 voix.

Le vainqueur, qui avait nettement distancé ses adversaires dès les premiers résultats des 232 sections de la circonscription, est un industriel de Montréal-Nord, qui, depuis près de 3 ans était échevin de Montréal-Nord "l'une des plus belles villes de la province", a-t-il déclaré dans sa première interview à la radio, hier soir, vers 11 heures.

M. Georges-E. Tremblay est né à St-Blaise, comté de St-Jean, le 4 novembre 1927. Il y a fait ses études primaires et secondaires (High School). Il est marié depuis 1947 et est père de deux enfants.

Interviewé peu après avoir obtenu la victoire, il a déclaré qu'il avait beaucoup de projets pour son comté, qu'il connait bien pour être échevin de Montréal-Nord, et actif dans l'industrie du transport. M. Georges-E. Tremblay est par ailleurs membre fondateur du Club Richelieu, et membre de l'exécutif de l'Association libérale de son comté.

Hier soir à 11 heures 30, les résultats acquis étaient ceux de 231 sections de vote sur 232; le contenu de la boîte d'une section n'ayant pu être récupéré. Mais il est évident que le décompte qui manque ne peut absolument pas changer l'essentiel des résultats de la votation.

Les électeurs inscrits étaient au nombre de 47,053, ce qui donne un pourcentage de votants de 63.4 p.c.

Le RIN prend 20 pour cent des votes dans Taillon

Le nouveau comté de Taillon, anciennement englobé dans le fief libéral de Chambly, a conservé aux libéraux cette partie de la région métropolitaine, mais c'est avec une faible majorité de 214 voix que le député de ce nouveau comté, M. Guy Leduc, entre au Parlement.

En deuxième place, M. Paul-Emile Labrosse, porte-couleurs de l'Union nationale, a recueilli 8,414 votes. Ce qui ressort peut-être davantage à l'analyse du vote, ce sont les 4,113 voix accordées au candidat du Rassemblement pour l'indépendance nationale, donnant au Dr Jacques Ferron 20 pour cent du suffrage exprimé dans cette élection.

La victoire fragile du candidat libéral impose cependant un recomptage officiel qui sera fait aujourd'hui en présence du président de l'élection, M. Arthur Babeux.

Deux autres candidats briguaient aussi le suffrage, M. Robert Tremblay, du Ralliement national, a obtenu 691 voix et M. Gaston Prévost, indépendant, 514.

On comptait 181 bureaux de votation dans ce comté formé principalement de Ville Jacques-Cartier. On y a dépouillé 22,661 bulletins de vote.

M. Gérin-Lajoie voit sa majorité réduite

Dans Vaudreuil-Soulanges, le ministre de l'Education a vu sa majorité connaître des hauts et des bas au départ mais elle devait bientôt connaître un aplomb pour grimper jusqu'à la fin, devant son principal adversaire, M. Aimé Grandmaison, de l'Union nationale.

M. Paul Gérin-Lajoie a toutefois connu une majorité légèrement inférieure à celle de 1962 où il avait obtenu 2,809 voix comparativement à 2,648 voix de majorité, hier.

Il a obtenu 11,108 voix et M. Grandmaison de l'UN, 8,460 et Jean-Paul Lafièche, indépendant, 714, Louis Gravel, RIN, 466 et Réjean Millette, 124.

Dans Huntingdon, le libéral Kenneth Fraser, qui se présentait pour la troisième fois consecutive contre le député UN, Alister Sommerville, à ce poste depuis 1952, a finalement eu la victoire par la faible majorité de 57 voix.

Il s'agissait des seuls candidats sur les rangs. On peut s'attendre à un recomptage des plus serrés.

Fraser avait eu 3,474 voix et Sommerville, 3,417.

Dans Châteauguay, six candidats étaient en liste.

Le libéral George Kennedy a été réélu bien que sa position ait été incertaine au début de la soirée, devant les menaces du libéral indépendant, Robert Beauchamp.

Robert Trudeau a également fait une lutte serrée en troisième position. Le candidat riniste, Louis Charbonneau, en a surpris plusieurs avec plus de 1,100 voix.

Robert Morgan, candidat indépendant a pris la cinquième place avec environ 650 voix tandis que Emile Goudreau, du RIN, obtenait près de 250 voix.



Les élections les plus calmes

Sous l'oeil vigilant de la police les électeurs pouvaient user de leur droit de vote. Règle générale, ce fut les élections provinciales les plus calmes que l'on ait vues. La police de Montréal n'a procédé qu'à cinq ou six arrestations.

Photos pages 5 et 6 : Roger St-Jean, Paul-Henri Talbot, Yves Beauchamp, René Picard

Flagrantes irrégularités dans Lotbinière selon le président de l'élection

SAINT-AGAPIT, (PC) — Le président de l'élection dans le comté de Lotbinière, a déclaré tôt aujourd'hui que la confusion qui a régné dans le comté lors du dépouillement des boîtes de scrutin, hier soir, est due à de "flagrantes irrégularités commises notamment dans un bureau de votation de Saint-Gilles".

Le président a mentionné devant les journalistes qu'on avait fait voter là des gens qui n'en avaient pas le droit, après leur avoir fait prêter serment.

Une compilation des votes sera faite aujourd'hui, à Saint-Agapit, M. Lemay a dit qu'il ne pouvait certifier les chiffres des rapports reçus jusqu'à maintenant.

En fin de soirée, hier, le résultat du scrutin s'établissait comme suit, après l'ouverture de toutes les boîtes de scrutin : M. René Bernatchez (UN) : 6,229 voix; M. Raymond Blais (L) : 6,144; et Me Gérard Grenier (RN) : 1,249 votes.

Olier, détaché de Bourget, vote libéral

La nouvelle circonscription d'Olier sera représentée à Québec par un industriel, M. Fernand Picard. Autrefois inclus dans Bourget, Olier ne comprend plus désormais que les villes de Saint-Michel et de Saint-Léonard, un coin libéral qui ne s'est pas démenti.

Deux faits à signaler : seulement 50 pour cent des électeurs se sont présentés aux 217 bureaux et le candidat élu jouit d'une majorité confortable avec 2,413 voix de plus que l'unioniste, M. Maurice Constantineau, un agent d'affaires.

Le candidat du RIN, M. Fernand Boudreau, un débardeur, avait pris la peine d'envoyer des lettres circulaires aux moins de 24 ans. Résultat : 3,169 voix. Il n'en perd pas moins son dépôt, de même que le candidat du Rassemblement national, M. Gérard Biron, un fonctionnaire municipal, qui n'a recueilli que 439 voix.

La lutte a été serrée entre le libéral et l'unioniste. Le compte des voix, hier soir, en a été témoin. Au début de la soirée, c'est M. Constantineau qui avait pris de l'avance sur M. Picard.

Rejoint par téléphone, M. Constantineau a expliqué sa défaite en ces termes : "Vous savez, Montréal est une forteresse libérale . . ."

Maisonneuve : André Léveillé est élu

M. André Léveillé, qui se présentait sous la bannière de l'Union Nationale, a défait le député sortant de Maisonneuve, M. Marcel Dupré, par une majorité de 1,018 voix. L'ancien comté de Maisonneuve, qui comptait 69,224 électeurs en 1962, a été divisé en trois sections, dont deux font maintenant partie des comtés revisés de Jeanne-Mance et Ste-Marie.

Aux élections de 1962, M. Dupré l'avait emporté par une majorité de 8,702 voix sur le candidat de l'Union Nationale, M. Lucien Tremblay. Hier, M. Léveillé a obtenu 12,710 votes contre 11,692 pour le député sortant. Dans le comté de Maisonneuve, qui compte maintenant 47,828 votants, 28,437 électeurs ont exercé hier leur droit de vote, soit 59.4 p. 100.

M. Jean Clermont, du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale a obtenu 3,468 votes, tandis que M. Léon Deschamps, du Ralliement National, a recueilli 378 voix, et M. Henri Gagnon, du Parti Socialiste du Québec, 189.

Un chef syndical : "C'est une très grande victoire"

par Jacques Lafrenière

Le président du Conseil du travail de Montréal (FTQ), M. Jean-Paul Ménard considère le résultat de l'élection d'hier comme une "très grande victoire".

M. Ménard a appuyé envers et contre tous le secrétaire exécutif du CMT, M. André Léveillé, qui a été élu député de l'Union nationale dans le comté de Maisonneuve. M. Léveillé avait dû démissionner de son poste pour se porter candidat unioniste.

M. Ménard qui dirige un organisme de 150,000 membres affilié à la Fédération des travailleurs du Québec, considère que le fait d'avoir réussi à faire élire un candidat ouvrier est une "grande victoire pour le monde syndical".

"Je pense, a-t-il poursuivi, que le résultat de la campagne en son entier reflète la dissatisfaction de l'administration libérale et le résultat, même s'il ne constitue pas une victoire éclatante, est tout de même une très grande victoire par le fait qu'on a déplacé tous les capitaux voulus pour remporter le pouvoir."

"Il fallait que la population soit dégoûtée pour faire un renversement pareil.

"L'Union nationale avait été l'équipe qui avait donné l'orientation qu'a connu le Québec, a poursuivi le chef ouvrier."

M. Ménard a poursuivi en ces termes: "Les travailleurs n'ont rien à craindre de l'Union nationale, au contraire : ils vont bénéficier de l'expérience de l'équipe de l'UN qui a traversé les années de 1936, 1937, 1938, qui ont été les années les plus difficiles dans le domaine du travail, et les années d'après guerre.

"On parle de 16 années de noirceur. Mais on oublie de dire que pendant la guerre aucun gouvernement ne pouvait faire mieux, avec les restrictions de toutes sortes qui n'ont été levées qu'en 1950."

"De 1950 à 1959, l'Union nationale a accompli beaucoup de choses. C'est elle qui a construit le premier centre culturel (boulevard St-Joseph) pour les ouvriers, centre qui était quasiment terminé en 1960. On cessait de former des ouvriers pour du muscle seulement . . ."

M. Ménard est un partisan fidèle de l'Union nationale. Il ne le cache à personne. Il souligne même qu'après la défaite de ce parti en 1960, il était allé au club Renaissance. "Nous n'étions pas nombreux." Sur le plan fédéral, le chef syndical donne son appui au Nouveau parti démocratique, parce que ce parti "a un programme qui rencontre mes idées", a-t-il dit.

Dans Laval, impossible de connaître les résultats de 100 bureaux de votation !

par Michèle Rivet

Une soirée calme en perspective, pensait-on au bureau du président des élections pour le comté de Laval, comté qui a maintenant quelque 49,000 électeurs.

Calme bien sûr, si on parle d'arrestations, de bagarres, ou d'agitation dans la rue. Mais calme uniquement pour cela. Quant au comptage, c'est autre chose . . .

Il y a tout de même eu une dizaine d'arrestations, dimanche en matinée, "pour enquête", a-t-on précisé au centre de police. Dimanche soir, à Chomedey, dans certains bureaux de votation, on a eu quelques difficultés à rapporter les boîtes. Des autos ont coupé constamment les voitures des policiers, cherchant visiblement par là à les embêter . . . mais encore là tout se calma.

Venons-en au fait.

Tout allait bien dans Laval jusqu'au moment où les boîtes avec les résultats du scrutin, parvinrent au bureau du président.

Journalistes, officiels étaient calmement assis. Sur les murs, une carte détaillée donnant la liste des candidats et une énumération des bureaux de votation afin d'indiquer les résultats des qu'ils parviendraient et de pouvoir ainsi diffuser rapidement les chiffres obtenus.

Vers 8 heures trente, premiers téléphones demandant à des policiers de se rendre à certains lieux suspects; vers 8 heures trente parviennent aussi les premières boîtes.

Tout va encore bien. Tout à coup, on ne sait trop pourquoi, peut-être est-ce dû à l'énervement, peut-être à un manque d'organisation, mais ça barde. Le président d'élection, M. Joseph Gervais, décide qu'il faut d'abord recueillir les boîtes et différer l'inscription des résultats sur les tableaux affichés au mur.

Il s'ensuit une grande noirceur . . . les résultats entrent bien sûr, mais uniquement dans le cahier d'une jeune fille qui, patiemment, recueille tous les chiffres qu'on lui dicte.

Pas moyen de savoir qui est en avance, qui mène, ce qui arrive, quoi. Les chiffres sont là, mais on ne peut les voir.

Ça ne va pas encore trop mal. Les journalistes présents, commencent à s'inquiéter, le téléphonne sonne constamment pour demander des résultats. Rien ne sort. Mais, au moins, les boîtes sont là.

On réussit quand même à apprendre aux média d'informations les résultats dans les 6 premiers bureaux de votation, qui par bonheur ont été inscrits eux sur le mur.

Pour les autres . . .

Mais ce qui vient compliquer et rendre complètement confuse une situation déjà embrouillée, c'est l'arrivée de plusieurs personnes qui ont, bien sûr, remis leurs boîtes mais ne peuvent pas donner les résultats obtenus, la feuille qui les indiquait ayant été mise **dans** la boîte !

Confusion donc: on a pu obtenir certains résultats, en les additionnant à partir des chiffres enregistrés dans ce fameux cahier, mais pour plus de 100 bureaux de votation, rien à faire; les résultats sont dans les boîtes scellées qu'on n'a pas le droit d'ouvrir.

Certaines personnes ont manifesté leur intention de porter plainte pour la façon dont tout cela a été organisé.

Quoi qu'il en soit, une journée calme dans la rue, mais passablement agitée dans le bureau du président d'élection.

Et aujourd'hui, il faut reprendre toutes ces boîtes, les classer, les compter en présence des représentants des partis, et donner les résultats complets.

Certains n'ont pu s'empêcher de marmonner en quittant les lieux: "Laval, on s'en souviendra . . ."

La police est sur la piste des auteurs du dynamitage de vendredi

L'enquête dans l'affaire des deux bombes, dont l'une n'a pas explosé, à l'assemblée du premier ministre Jean Lesage, vendredi soir, au centre Paul-Sauvé, serait actuellement en bonne voie.

Les policiers, dirigés par le lieutenant-détective Léo Plouffe, seraient sur une bonne piste, et des arrestations seraient imminentes.

Vers 10 h. 15 vendredi soir, alors que le ministre René Lévesque terminait son discours, l'explosion d'une bombe dans la salle de toilette de l'aréna se fit entendre, à environ 250 pieds de l'estrade d'honneur.

L'assemblée électorale s'est quand même poursuivie malgré cet incident qui n'a causé que des dégâts matériels et provoqué une grande confusion.

Plus tard, alors que l'assemblée était terminée, un adolescent de 16 ans a découvert un autre engin de mort dans une autre salle de toilette. Il n'avait pas explosé. Les policiers ont par la suite entrepris une fouille complète.

Russel réélu dans Shefford

GRANBY (RR). — M. Armand Russell a été réélu député de l'Union nationale pour le comté de Shefford par la plus forte majorité jamais obtenue depuis son premier mandat. M. Russell a affirmé hier que c'est la première fois que la ville de Granby lui donnent une majorité aussi confortable. Très heureux des résultats, il a souligné que le parti libéral a énormément perdu de terrain et qu'il doutait qu'il puisse former le prochain gouvernement.

M. Russell a été élu pour la première fois en 1956; l'année suivante, il était élu maire de la ville de Waterloo, poste qu'il occupe depuis.

Au Lac-Saint-Jean, l'UN remporte quatre des cinq comtés

Déconfiture libérale sur presque tous les plans au Saguenay - Lac - St - Jean où l'Union nationale a remporté quatre des cinq sièges de la région, le député sortant Gérald Harvey étant cependant réélu avec une majorité accrue dans son comté de Jonquière.

Dans Chicoutimi, M. Jean-Noël Tremblay, ex-député fédéral de Roberval, a été élu pour succéder à M. Antonio Talbot, ex-ministre de la Voirie, qui ne s'est pas représenté après avoir été reconnu coupable d'avoir accepté des ristournes de fournisseurs du gouvernement alors qu'il était membre du cabinet provincial. M. Talbot représentait le comté depuis plus de 25 ans.

M. Tremblay, professeur à l'université Laval, et qui siégea aux Communes de 1958 à 1962, l'emporta sur deux adversaires, M. Jacques Riverin, libéral, et Jules Larouche, du Ralliement national.

Roberval

Dans Roberval, le député sortant Georges Gauthier l'a emporté sur ses adversaires Henri-Paul Brassard, libéral, Claude Munger, du Ralliement national et J.-Armand Bilodeau, indépendant. Maire de Chambord et préfet du comté, M. Gauthier siège à l'Assemblée législative depuis 1962.

Lac-St-Jean

Au Lac-St-Jean, M. Léonce Desmeules, maire d'Alma depuis 1958, l'a emporté sur le député sortant Lucien Collard, libéral et sur un candidat du Ralliement national, M. Normand Bergeron.

Dubuc

Dans le nouveau comté de Dubuc, la division des libéraux, où le candidat officiel, M. Eugène Lapointe, avait été "parachuté" malgré la volonté de l'assemblée de mise en nomination, a joué contre ceux-ci. En effet, le candidat de l'Union nationale, M. Roch Boivin, s'est faufilé entre M. Lapointe et le libéral-indépendant Laurier-B. Simard et a remporté la victoire. Un autre candidat, M. Jacques Cayer, du Ralliement national, était également sur les rangs. M. Boivin est maire de Chicoutimi-Nord depuis 1949.

Jonquière

Enfin, dans Jonquière, le député sortant Gérald Harvey, député depuis 1960, l'a emporté par une majorité accrue sur ses adversaires unioniste (Roger Dufault), riniste (Georges-L. Gauthier), sur Magella Tremblay, du Ralliement national et Richard Tremblay, du PSQ.

Un phénomène intéressant fut que le Ralliement national, grâce surtout à l'influence du député créditiste fédéral de Lapointe, Gilles Grégoire, a obtenu plus de 10 pour cent du vote dans la région. Quant au Rassemblement pour l'indépendance nationale et au Parti socialiste du Québec, qui ne présentaient chacun qu'un candidat, ils ont dû se contenter d'un pourcentage inférieur à un pour cent.

St-Hyacinthe: le sort du ministre Saint-Pierre demeure en suspens

M. René St-Pierre, ministre des Travaux publics a été battu par son concurrent M. Denis Bousquet, Union nationale, par une marge de 71 voix, résultat portant sur 146 sections sur 147. D'après la Presse Canadienne en effet, le ministre libéral aurait eu 10,870 voix contre 10,941 à M. Bousquet, tandis que M. Claude Riendeau, candidat du RIN, obtenait 1,853 voix.

Il semble toutefois que les résultats d'une section n'aient pu être compilés par le président d'élection, M. J.-B. Richard, en raison de déficiences dans le système de réception des résultats et des contradictions qui en sont résultées entre les chiffres pris par divers journalistes.

M. Jean-B. Richard a déclaré qu'il comptait effectuer un recomptage et que les résultats officiels seraient proclamés dans l'après-midi. En attendant, en ce qui le concernait, il refusait de proclamer l'un des deux candidats élu.

Il est d'ailleurs fort possible qu'un comptage judiciaire soit demandé par le parti défait.

M. St-Pierre avait été élu député de Saint-Hyacinthe en 1956, et il détient le portefeuille des Travaux publics depuis 1961.

La lutte électorale dans ce comté a connu une fin reflétant bien la situation confuse qui a prévalu hier soir dans le reste du Québec.

Le ministre des Richesses naturelles est difficilement réélu dans Deux-Montagnes

ST-EUSTACHE. (C.B.) — Au terme d'une dure lutte, la plus âpre qu'il ait eue à livrer depuis qu'il est député libéral, le notaire Gaston Binette a été réélu hier soir par la très mince majorité de 128 voix. Sa réélection dans le comté des Deux-Montagnes est loin d'être concédée par son plus proche adversaire, le Dr Jean-Guy Bergeron, candidat de l'UN. Pour sa part, le dentiste de la ville de Deux-Montagnes a obtenu 8,468 voix soit près de la moitié de l'ensemble de la votation.

Le professeur-écrivain-agriculteur Jean-Robert Rémillard, qui portait l'étendard du RIN en a récolté 770 et le quatrième candidat, M. Albert-Delphus Saint-Louis, pour le RN, 117.

Chez les organisateurs de l'UN, on répétait hier soir qu'on n'exigera vraisemblablement un recomptage si la compilation d'aujourd'hui n'augmente pas le résultat de leur candidat.

L'ombre de Paul Sauvé

Dans Deux-Montagnes, on a savamment entretenu jusqu'à maintenant ce qu'on appelle le mythe de Paul Sauvé. L'organisation locale de l'Union nationale, s'est fait fort de rappeler tout au long de la campagne la mémoire de ce premier ministre emporté brusquement par la maladie en 1959.

La veuve de M. Sauvé n'a pas hésité un moment à se lancer dans la lutte, apportant au candidat de l'UN le prestige d'un grand nom. Ce phénomène, ajouté au mécontentement des agriculteurs et des éleveurs du nord du comté ont suffi, au dire des observateurs, à ébranler ce que l'on commencait à considérer depuis l'avènement de Me Binette comme un château-fort du parti libéral.

Si le recomptage modifie le résultat, comme certains partisans libéraux semblaient l'appréhender hier soir, il est fort à craindre que ce château-fort ne se transforme en château de carte pour le ministre des Richesses naturelles dans le cabinet Lesage.

Défaite du ministre d'Etat Morissette

Dans la circonscription d'Arthabaska, le ministre d'Etat, M. J.-A. Morissette a été vaincu par le candidat de l'UN, M. Roch Gardner, un professeur de 28 ans. L'Union nationale à minuit conservait encore le comté de Lotbinière, mais M. René Bernatchez menait par une très faible majorité alors que le résultat n'était pas encore définitif. Enfin, dans Richelieu, le ministre Gérard Cournoyer a été vaincu mais là encore les résultats n'étaient pas entrés définitivement. Yamaska a élu M. Paul Shooner, candidat de l'UN. Seule la circonscription de Drummond est restée fidèle au parti libéral en réélisant M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie.

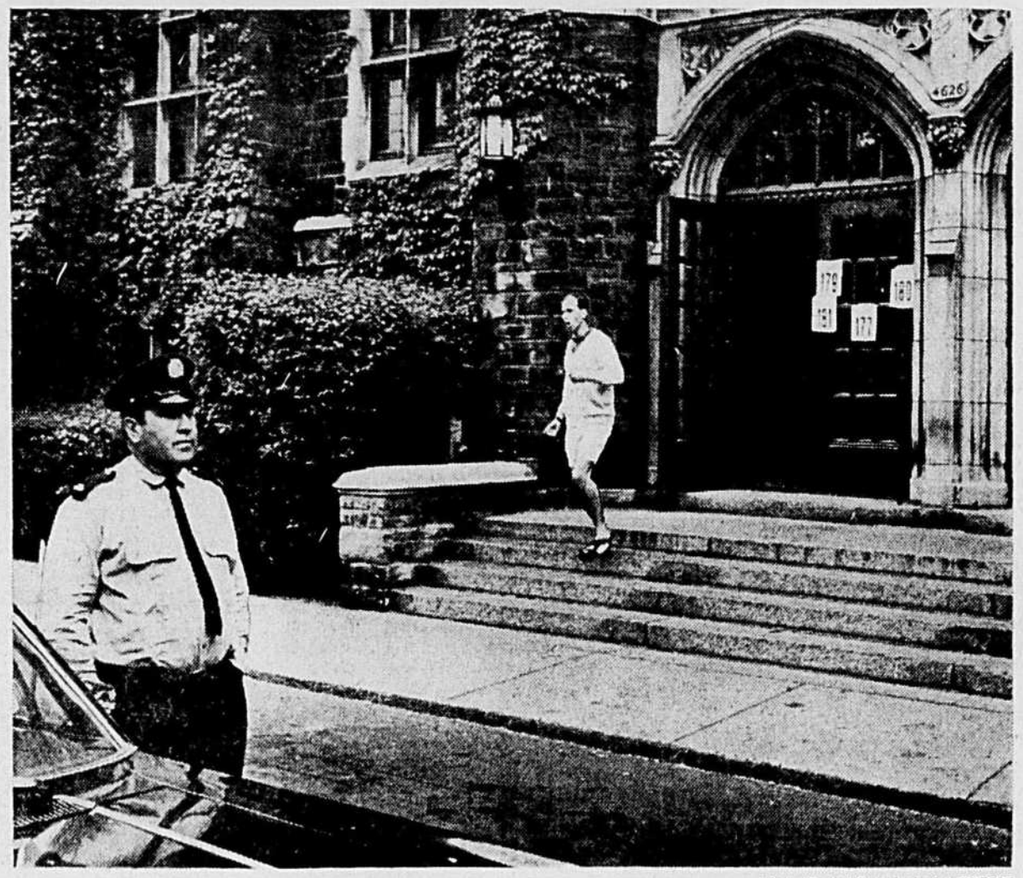


photo Michel Gravel, de LA PRESSE

A Westmount, on vote en short !

A Westmount, on peut se permettre pas mal de choses . . . quand les policiers ont les yeux fermés. A preuve, ce citoyen en tenue légère qui vient d'exercer ses droits de démocrate au bureau de votation situé dans l'imposant Victoria Hall. On ne sait si c'est par pudeur ou par tolérance, toujours est-il que le digne gendarme de la vénérable cité de Westmount, comme notre photo en fait foi, s'est fermé les yeux.

Tandis que Terrebonne passe à l'UN, Argenteuil rompt une tradition de 18 ans et vote libéral

ST-JEROME. (C. B.) — Les électeurs de Terrebonne n'ont pas fait mentir la tradition voulant que ce comté ne soit jamais dans l'Opposition. Véritable baromètre, des fluctuations et des courants politiques, Terrebonne a élu hier un candidat de l'Union nationale après avoir maintenu pendant 6 ans, un député libéral à l'Assemblée législative. Le maire de la ville de Saint-Jérôme, M. Hubert Murray, l'a emporté par une faible majorité de 2159 voix.

Le candidat libéral et député sortant, M. Denis Hardy, a obtenu 22,344 et M. Murry, 24,503.

N'eut été de la présence du candidat du RIN dans la présente lutte, M. Hardy, qui jouissait déjà d'une certaine popularité auprès de la jeunesse, l'aurait certainement emporté. M. Maurice Dumas, un instituteur de Saint-Jérôme, et ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse, a obtenu les 4241 voix qui ont fait défaut aux candidats Hardy.

Quant au 4e candidat, M. Gilles Parent, pour le RN, il a obtenu une part négligeable de l'électorat, soit 681 votes.

Nonobstant la présence du candidat riniste, les partisans libéraux de Terrebonne, ont presque couru à leur perte; ils n'ont pas réussi à mettre de la cohésion dans leur propre organisation comme ils n'ont pu réaliser à temps la puissance de leur adversaire. La majorité des partisans de M. Hardy croyait que la vieille machine électorale de l'Union nationale avait été démantelée en 1960 par l'arrivée de M. Lionel Bertrand sur la scène provinciale. Quelle ne fût pas leur surprise, au cours de la présente campagne, de la voir en train de tourner bien huilée et donnant à plein rendement. Le candidat Murray a connu un départ fulgurant et il a maintenu ce rythme tout au long de la présente lutte.

Me Hardy et ses organisateurs se sont ressaisis mais il semble qu'ils l'aient fait trop tard. Il est vrai que le député sortant avait de véritables handicaps à surmonter. Tout d'abord son jeune âge et son inexpérience en matières électorales. Rappelons, lors de l'élection partielle de 1964, que la tâche lui avait été grandement facilité par son prédécesseur, M. Bertrand.

Au cours de la dernière campagne, il avait eu à affronter un mécontentement général des hôteliers et des aubergistes du nord du comté, un secteur touristique qui a eu à se plaindre de la législation du gouvernement en matière de vente des alcools.

Faute de stratégie sans doute, il semble par ailleurs qu'on ait peu compter sur la personnalité du maire de Saint-Jérôme dont les manières, les attitudes, et le ton de la conversation plaisent à la masse des électeurs.

Et finalement, la grandeur du comté. Terrebonne est l'un des plus longs comtés du Québec et le plus populeux électoralement parlant. Avec la participation des jeunes en âge de voter, on comptait cette année quelques 68,517 votants. De ce nombre, 49,666 se sont prévalus de ce droit de vote, soit une moyenne de 72 pour cent. Ce chiffre est 10 pour cent moins élevé qu'en 1962 alors que M. Lionel Bertrand avait remporté la victoire par une majorité de plus de 8,000 voix.

Argenteuil : une surprise

LACHUTE. (C.B.) — Après avoir été représenté pendant 18 ans à l'Assemblée législative par un député de l'Union nationale, le comté d'Argenteuil vient cette fois de se donner un représentant libéral. Il s'agit du Dr Zoël Saindon, maire de la ville de Lachute, qui a été élu par une majorité de 2,179 voix sur son plus proche adversaire, l'avocat Roger Lajeunesse, candidat de l'Union nationale.

L'élection du Dr Saindon a pris les électeurs par surprise, même les libéraux, car l'on croyait que l'arrivée de dernière heure d'un candidat libéral indépendant viendrait bouleverser les jeux.

Quant aux deux autres candidats en liste, ils ont obtenu des résultats insignifiants. Le succès du candidat libéral M. Saindon, s'explique, dans une certaine mesure, par le fait qu'il demeure en permanence dans le comté. Une autre explication voudrait que le comté d'Argenteuil, que l'on sait en grande partie habité par des anglophones, aurait vu d'un mauvais oeil certaines déclarations du candidat Lajeunesse à qui, à tort ou à raison, on avait prêté des sentiments trop nationalistes.

Mais la véritable explication s'inscrit plutôt dans l'héritage qu'a laissé le député sortant, Me William Cottingham. Il aurait fallu, selon les organisateurs de l'Union nationale, que l'ancien ministre dans le cabinet Duplessis ait pris la décision de se retirer de la vie politique dès 1962.

Selon eux la côte était trop difficile à remonter dans cette présente élection. Dans le comté, il est connu de tous que Cottingham s'intéressait plus ou moins à la chose politique; au cours des dernières années, il ne se rendait que fort rarement à l'Assemblée législative, si ce n'était pour l'ouverture de la session.

Le président des élections, Me Richard Valois, a signalé hier soir que 15,117 électeurs s'étaient prévalu de leur droit de votes sur un nombre possible de 18,460.

Gabias, qui a battu Balcer, s'écrie : "Je rentre en Chambre la tête haute"

TROIS-RIVIERES. (F.G.) — Me Yves Gabias a remporté sa troisième victoire consécutive dans la circonscription de Trois-Rivières depuis 1960 en triomphant de Me Léon Balcer, candidat du parti libéral, par une majorité de 1218. Me Gabias a récolté dans 192 bureaux de scrutin sur 195, 15340 voix alors que Me Balcer, ancien ministre dans le gouvernement progressiste conservateur fédéral, candidat libéral à ce scrutin, obtenait plus de 14,000 votes. M. Fernand Villemure, candidat du RIN a reçu 1600 voix.

Lors de l'élection de 1962, la majorité de Me Gabias sur M. Fernand Duchesne, candidat libéral, avait été de 1036 voix. Au cours de la journée d'hier, le pourcentage du vote fut d'au delà de 80 pour cent à Trois-Rivières. L'expérience d'un scrutin dominical fût un succès complet. Les Trifluviens ont profité de leur sortie pour la messe du dimanche pour se rendre aux urnes.

L'affluence du vote fût très forte entre 10 heures et midi. La pluie de la fin de l'après-midi a ralenti quelque peu l'allure du scrutin mais les dernières heures ont permis à un grand nombre d'électeurs d'enregistrer leur vote.

C'est une victoire pour Me Yves Gabias, après son expulsion de l'Assemblée législative à la suite d'une décision du comité des privilèges et des élections ratifiée par les deux chambres : "Il retourne en Chambre la tête haute." C'est ce qu'il a déclaré hier soir devant une foule enthousiaste, "La lutte électorale fût chaude, dit Me Gabias, mais elle est finie. Nous oublions nos dissensions. Demain, 6 juin, nous commençons à bâtir."

Avec une majorité plus faible que prévue, Masse l'emporte dans Montcalm

JOLIETTE. (G. L.) — La victoire du jeune candidat de l'Union nationale dans le comté de Montcalm, à la suite du scrutin d'hier, n'a surpris personne. A vrai dire, à peu près tout le monde s'y attendait. Les causes qui semblent le plus avoir contribué à l'élection de M. Marcel Masse sont la publicité que lui ont valu ses déclarations et la confiance qu'a mise en lui le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson.

Cependant, la majorité de M. Masse n'est pas celle que lui avait prédite les experts. Selon les sondages effectués, M. Masse aurait dû remporter la victoire avec une majorité d'au moins mille voix. A la suite de l'élection d'hier, M. Masse s'est mérité 5,033 suffrages, soit 495 de plus que son adversaire libéral, M. Gérard Martin. M. Evangéliste St-Georges, du RIN, n'a obtenu que 152 votes et M. J. Aldéo Forest, du RN, 48.

Peu après son élection, le nouveau député de l'Union nationale a tenu à remercier son adversaire, M. Martin, qui, selon lui, a mené une campagne beaucoup plus sur le plan des idées que sur celui des scandales. "Durant toute la campagne, a-t-il fait remarquer, j'ai dit que c'était à ce niveau que devait se placer les campagnes électorales et je pense que c'est cela qu'on a fait dans le comté de Montcalm."

La Mauricie vote UN

TROIS - RIVIERES. — La Mauricie a fait de nouveau confiance à l'Union nationale qui a fait des gains aux dépens des libéraux dans les comtés de Nicolet, Saint-Maurice, Berthier et Arthabaska.

L'Union nationale a connu la victoire encore hier avec Me Yves Gabias, dans Champlain avec Maurice Bellemarre, dans Maskinongé, où M. Rémi Paul ancien député fédéral, a été réélu par une confortable majorité sur le Dr Avelin Dalcourt, maire de Louiseville. Dans la circonscription de Berthier, le Dr Guy Gauthier, maire de Saint-Michel, a triomphé de M. Lucien McGuire, député libéral sortant. Dans le comté de Portneuf, M. Marcel-R. Plamondon, UN, a vaincu M. Lucien Duplain libéral, et 4 autres candidats. La circonscription de Laviolette est restée fidèle à l'Union nationale. M. André Leduc a défait M. Pierre Larocque, candidat libéral. M. Leduc succède à un vétéran de la politique M. Romulus Ducharme de La Tuque. Une surprise, c'est la victoire du Dr Louis-Philippe Demers dans le comté de Saint-Maurice sur le jeune député libéral sortant, Me Guy Trépanier. Ce dernier a concédé la victoire à M. Demers alors que la majorité de ce dernier était de 600 voix.

Bellemare se voit déjà ministre du Travail

CAP-DE-LA-MADELEINE. — A minuit hier, les résultats fragmentaires connus donnaient plus de 13,000 voix à Me Maurice Bellemare, candidat de l'UN, réélu par une majorité de quelque 6,000 voix.

Son principal adversaire, M. Roger Boisvert, candidat libéral, a recueilli 7,000 voix. M. Hector Paré, candidat RN venait loin en arrière. En fait, il a perdu son dépôt. Beaucoup de résultats des bureaux de scrutins ne sont pas rentrés encore de façon officielle. M. Maurice Bellemare siège à l'Assemblée législative depuis 22 ans. Il fut élu pour la première fois comme candidat de l'UN en 1944 et réélu par la suite à chacune des autres élections provinciales. En 1962, M. Bellemare triomphait du candidat libéral, le maire J.-Réal Desrosiers, du Cap-de-la-Madeleine, par une majorité de 1,282 voix.

M. Maurice Bellemare fut l'objet d'un triomphe chaleureux et en a profité pour remercier la population, de lui avoir renouvelé sa confiance de façon aussi éclatante, rappellant qu'il a livré une lutte énergique mais propre à son adversaire. Si l'UN était appelée à former un nouveau gouvernement, M. Bellemare a laissé entendre qu'il pourrait être choisi comme ministre du Travail.



Il fallait montrer pattes blanches . . .
Pour être admis dans la ville de Verdun, hier, . . . il fallait montrer "pattes blanches" aux autorités policières qui surveillaient les principales entrées. On voit ici deux policiers scrutant les "papiers" d'un automobiliste qui leur paraissait "costaud".

La victoire de l'UN dans Joliette surprend

JOLIETTE. (G. L.) — Le triomphe de M. Pierre Roy, de l'UN, aux élections provinciales d'hier, dans le comté de Joliette, a complètement déroute les experts qui avait prédit la victoire à son adversaire libéral, M. Maurice Desrochers. M. Roy s'est mérité des majorités dans presque tous les pools. La majorité de M. Roy après le dépouillement de 123 bureaux de votation sur un total possible de 138 a été de 1802 voix. M. Roy a récolté 9890 voix et son plus proche adversaire, M. Desrochers, 8088. Le candidat du RIN, M. Laurent Mailhot a obtenu 1294 voix et celui du RN, M. René Bonin, 346.

Dans l'allocution qui a suivi son élection, M. Roy a déclaré que sa victoire prouvait que la maturité politique des électeurs du comté de Joliette était réellement à la hausse. Il a promis sa plus entière collaboration à tous les corps intermédiaires ainsi qu'aux autorités municipales et scolaires. "Je prendrai quelques jours de repos, a-t-il dit, après quoi, je serai à la disposition de tous les électeurs qui voudront bien venir me rencontrer."

La victoire de M. Roy est attribuable en grande partie à l'excellente collaboration que lui a apporté son organisation politique. Ses contacts personnels avec les électeurs durant toute la campagne électorale sont un autre atout qui, au dire des experts, a contribué à son élection.

Yvon Dupuis est heureux

SAINT-JEAN (R.P.) — L'ancien ministre d'Etat, M. Yvon Dupuis, était un homme heureux, hier soir. Nous l'avons interrogé, à sa résidence de Saint-Jean, vers 9 h. 30, alors que les libéraux et les candidats de l'Union nationale étaient sur un pied d'égalité.

La "conscience du premier ministre" a bien voulu nous faire la déclaration suivante: "L'élection témoigne du grand mécontentement dans le comté et dans la province contre M. Jean Lesage et son équipe qui se sont éloignés dangereusement du peuple. La défaite de M. Philodor Ouimet dans le comté de Saint-Jean est significative".

"Je suis heureux de voir que ma femme a obtenu un vote considérable malgré le fait qu'elle soit entrée dans la lutte à la toute dernière minute. Le nouveau député, M. Jérôme Proulx, est un homme distingué qui fera un excellent député au comté de Saint-Jean qui en avait réellement besoin."

Saint-Jean passe dans le camp de l'Union nationale

SAINT-JEAN. — Un nouveau venu en politique, M. Jérôme Proulx, candidat de l'Union nationale, ancien professeur au Collège militaire de Saint-Jean, a défait le député libéral sortant M. Philodor Ouimet avec une majorité confortable.

Le nouveau député du comté, peu surpris du résultat du vote, a dit tout simplement que la campagne électorale dans le comté avait été "sérieuse, digne et propre".

Par ailleurs, il nous a été impossible de rejoindre, hier soir, M. Philidor Ouimet. Ses organisateurs nous ont dit qu'un communiqué serait émis aux journaux aujourd'hui.

Madame Yvon Dupuis, la première femme candidate dans le comté, tout en remerciant ceux et celles qui lui avaient fait confiance, a dit qu'elle avait fait "une lutte sans argent".

Le candidat du R.I.N., M. Gilles Desmarchais, a dit qu'avec "un budget de $400 et des jeunes comme organisateurs, nous avons réussi à obtenir plus de 500 votes".

Le candidat du R.N., M. Louis Poirier, qui a obtenu un peu plus de 100 votes, s'est contenté de dire qu'il était satisfait du vote.

Je savais que quelque chose se produirait

— le candidat UN de Chauveau

QUEBEC — Le candidat de l'Union Nationale dans le comté de Chauveau, M. François-Eugène Mathieu, a révélé ce matin qu'il avait été prévenu que des irrégularités se produiraient dans son comté lors du dépouillement du scrutin.

On sait que le décompte du vote a été interrompu dans ce comté hier soir après que 80 ou 85 scrutateurs eurent fait savoir qu'ils avaient remis le résultat de leur bureau dans les boites réservées aux bulletins de vote, au lieu de le remettre au président des élections.

"Je savais que quelque chose se produirait" a dit M. Mathieu.

"Il y a un organisateur de mon adversaire qui m'avait dit de me surveiller. M. Mathieu a ajouté que vers 5 h. ce matin, il a même demandé l'aide de la Sûreté provinciale pour se rendre à Stoneham où cinq scrutateurs auraient apporté chez eux les boites de scrutin.

M. Mathieu a ajouté que selon les résultats qui lui auraient été expédiés par ses scrutateurs, le résultat du scrutin lui donnerait actuellement une majorité de 1,306 voix. Cependant, M. Mathieu n'aurait pas encore obtenu les résultats de 26 bureaux de scrutin.

Le candidat de l'Union nationale contredit par ailleurs une déclaration du secrétaire des élections dans le comté de Chauveau, M. Louis-Philippe Larochelle, selon laquelle les scrutateurs auraient remis les clés des boites de scrutin dans les boites, hier soir.

Il a dit que les clefs étaient demeurées à l'extérieur des boites avec les cadenas des boites qui avaient été scellées au préalable.

Quant au secrétaire des élections, il a dit que le décompte du vote a été arrêté hier soir parce que les scrutateurs ont remis dans les boites de scrutin le résultat du décompte du vote. Il a ajouté que l'incompétence de certains officiers serait à l'origine de cette situation.



Chez les libéraux, optimisme et activité intense
Au comité central du parti libéral, à Montréal, la journée d'hier en a été une d'activité intense. Toute la journée, on a besogné fort jusqu'à la fermeture des bureaux de scrutin.

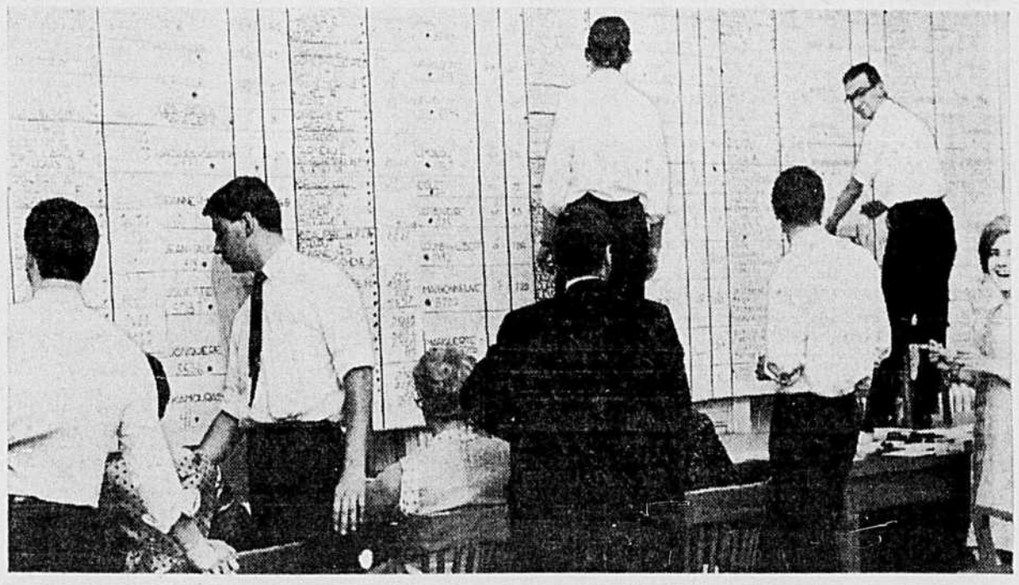
"Je crois au patronage"

— M. Laurent Hamel

IBERVILLE (par Y.G.) — Défait après avoir siégé six ans au Parlement provincial, M. Laurent Hamel a déclaré que "c'est la fin de six ans de cauchemar". Elu en 1960, puis en 1962, avec une majorité de 936, il a été défait par le candidat de l'Union nationale, M. Alfred Croisetière, par 704 voix. Iberville est un des plus petits comtés du Québec, avec 10,583 électeurs.

Pour expliquer sa déclaration, M. Hamel a ajouté: "Je crois au patronage. Nous n'avons pas pu donner 10 pour cent de ce qu'on venait nous demander." Sa déclaration semblait de toute évidence s'adresser aux cultivateurs qui forment la majorité du comté.

Malgré sa défaite, le candidat s'est déclaré "soulagé", tout en promettant bien que pour lui la politique active "c'est fini!"



Une journée très calme qui se termine dans la quiétude
Au bureau du président général des élections, M. François Drouin, ont terminait, hier soir, dans une douce quiétude, une journée qui fut dans l'ensemble extrêmement calme. Il n'y eut que deux moments d'inquiétude : le premier lorsqu'un télétype refusa obstinément de fonctionner, le second lorsque les résultats du scrutin dans la circonscription de Chambly tardèrent à entrer. La télévision suppléa pendant plus d'une heure aux résultats officiels et M. Pierre Laporte fut réélu dans Chambly . . . malgré un silence inquiétant en début de soirée. Le président Drouin était satisfait de la journée du 5 juin.

Union nationale 55, Libéraux 51, Indépendants 2

Maskinongé
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 734 — A.-Germain Caron (UN) 5,312 — Jean-Marie Thisdel (L) 4,578.

62 sur 68 bureaux	
Avelin Dalcourt (L)	4,643
Jean-Marie Deschênes (RN)	160
Rémi Paul (UN)	*5,522

12,781 électeurs

Matane
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 130 — J.-Philippe Castonguay (L) 8,204 — C. Borromée Quimper (UN) 8,074.

125 sur 125 bureaux	
Jean Bienvenue (L)	*9,137
Jean Blanchet (UN)	8,776
Michel Dufresne (RN)	465

23,115 électeurs

Matapédia
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 252 — Bona Arsenault (L) 6,111 — Clovis Gagnon (UN) 5,859.

83 sur 83 bureaux	
Bona Arsenault (L)	*6,309
Jean-Paul Fiset (UN)	6,198
Gérard Gagnon (RN)	146
Gilles Savard (RIN)	214

15,998 électeurs

Mégantic
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,420 — Emilien Maheux (L) 13,182 — Henri Paquet (UN) 10,762.

163 sur 163 bureaux	
Marc Bergeron (UN)	*11,862
Emilien Maheux (L)	11,200
Harold Vachon (RN)	2,376

30,502 électeurs

Mercier
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie des comtés montréalais de Mercier et de Saint-Louis, tous deux à majorité libérale en 1962).

218 sur 234 bureaux	
Robert Bourassa (L)	*11,069
Lucien Jac.-Cossette (Comm.)	97
André Dagenais (RIN)	2,909
Roger Smith (RN)	323
Conrad Touchette (UN)	10,358

43,351 électeurs

Missisquoi
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 1,962 — Jean-Jacques Bertrand (UN) 7,630 — Gabriel Cloutier (L) 5,668.

80 sur 90 bureaux	
Jean-Jacques Bertrand (UN)	*8,093
Jean-Christophe Gaétan (RIN)	330
Lucien Lapointe (RN)	124
Claude Noiseux (L)	5,047

19,322 électeurs

Montcalm
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 911 — Gérard Martin (L) 4,662 — Maurice Tellier (UN) 3,751.

61 bureaux	
Gérard Martin (L)	4,538
Marcel Masse (UN)	*5,033
Aldéo Forest (RN)	48
Evangéliste St-Georges (RIN)	152

11,335 électeurs

Montmagny
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 111 — Jean-Paul Cloutier (UN) 5,747 — Laurent Lizotte (L) 5,636.

79 sur 79 bureaux	
Raymond Bleney (RN)	271
Jean-Paul Cloutier (UN)	*6,764
Julien Côté (L)	5,337

15,280 électeurs

Montmorency
(NOUVEAU COMTE englobant l'ancien district du même nom et une partie de l'ancien Québec-Comté, le premier ayant donné une majorité au parti libéral et l'autre à l'Union nationale en 1962).

145 sur 167 bureaux	
Guy Pouliot (RIN)	1,156
Maurice Talbot (RN)	722
Réal Therrien (L)	8,286
Gaston Tremblay (UN)	*12,839

31,851 électeurs

Napierville-Laprairie
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,278 — Laurier Baillargeon (L) 9,865 — J.-Hercule Riendeau (UN) 7,587.

140 sur 140 bureaux	
Laurier Baillargeon (L)	*9651
Jean Martin (RN)	466
Jean-Jacques Mercier (UN)	8878
Rodrigue Potvin (Ind.)	3400

28,755 électeurs

Nicolet
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 484 — Germain Hébert (L) 7,209 — Camille Roy (UN) 6,725.

103 bureaux	
Germain Hébert (L)	5,193
Monique Savard-Costisella (RN)	205
Clément Vincent (UN)	*5,414

17,435 électeurs

Notre-Dame-de-Grâce
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien district du même nom, où le candidat libéral a obtenu la majorité en 1962).

205 sur 206 bureaux	
Dollard Dansereau (UN)	2087
Luke G. Dougherty (QCP)	2970
Eric Kierans (L)	*9486
Walter P. O'Leary (RIN)	932
Marcien St-Aubin (RN)	110

43,073 électeurs

Olier
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien district de Bourget à forte majorité libérale en 1962).

217 bureaux	
Gérard Biron (RN)	439
Fernand Boudreau (RIN)	3,169
Maurice Constantineau (UN)	8,935
Fernand Picard (L)	*11,348

44,949 électeurs

Outremont
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien district du même nom qui a donné la majorité au parti libéral en 1962).

193 bureaux	
Jérôme Choquette (L)	*10,360
André D'Allemagne (RIN)	1,732
Paul Kingwell (QCP)	727
Louise Mayer (UN)	1,525
Germaine Tremblay (RN)	66

40,129 électeurs

Papineau
(ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 2,351 — Roméo Lorrain (UN) 12,304 — Conrad Lanthier (L) 9,953.

132 sur 164 bureaux	
Roger Bureau (RN)	408
Marcel Chaput (RIN)	2382
Bernard Desrosiers (L)	9948
Roland Théoret (UN)	*11207

31,472 électeurs

Pontiac
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 1,675 — Raymond-T. Johnston (UN) 5,108 — Wallace McDonald (L) 3,433.

67 sur 67 bureaux	
Raymond Johnston (UN)	*4384
Clifford Robillard (L)	4219

11,770 électeurs

Portneuf
(NOUVEAU COMTE englobant l'ancien district du même nom auquel on a ajouté une partie de l'ancien Québec-Comté, deux districts à majorité libérale en 1962).

177 sur 177 bureaux	
Roland Coderre (Ind.)	87
Antoine Drolet (RN)	4042
Lucien Duplain (L)	10240
Marcel-R. Plamondon (UN)	*11395
Roger Thériault (RIN)	692

32,529 électeurs

Richelieu
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,137 — Gérard Cournoyer (L) 10,598 — Bernard Gagné (UN) 8,461.

141 sur 141 bureaux	
Lorenzo Bonneau (RN)	141
Gérard Cournoyer (L)	11177
Normand Héon (RIN)	1221
Maurice Martel (UN)	* 12255

29,503 électeurs

Richmond
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,703 — Emilien Lafrance (L) 9,932 — Raynald Fréchette (UN) 7,229.

119 sur 119 bureaux	
Lucien Bachand (UN)	8034
André Bergeron (RN)	1088
Emilien Lafrance (L)	* 8366

22,877 électeurs

Rimouski
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 911 — Albert Dionne (L) 10,720 — Gaétan Bérubé (UN) 9,809.

137 sur 138 bureaux	
Yves Dupré (RIN)	507
Aristide Girardin (UN)	11398
Maurice Tessier (L)	* 11814

30,565 électeurs

Rivière-du-Loup
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 403 — Alphonse Couturier (L) 8,493 — Gérard Lebel (UN) 8,090.

108 sur 122 bureaux	
Alphonse Couturier (L)	8062
Gérard Lebel (UN)	* 8664

22,725 électeurs

Robert-Baldwin
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien district de Jacques-Cartier à forte majorité libérale en 1962).

240 sur 264 bureaux	
John-P. Boyle (QCP)	1133
Yves Gariépy (RIN)	828
J.-Maurice Provost (UN)	2702
Arthur Séguin (Ind.)	* 17625
Jean-Paul Trudel (RN)	119
Norman Wray (L)	10152

50,232 électeurs

Roberval
(NOUVEAU COMTE formé du district du même nom, avec des limites légèrement modifiées. En 1962, le district de Roberval avait donné la majorité à l'Union nationale).

159 bureaux	
J.-Armand Bilodeau (Ind.)	205
Henri-Paul Brassard (L)	7,906
Georges Gauthier (UN)	*9,257
Claude Munger (RN)	1,558

30,023 électeurs

Rouville
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 1,426 — François Boulais (L) 6,575 — Léo Filion (UN) 5,149.

82 sur 82 bureaux	
Albéric Archambault (RN)	231
François Boulais (L)	* 6145
Yvon Hamel (UN)	6124
Maurice Mercier (RIN)	636

16,399 électeurs

Rouyn-Noranda
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 3,144 — Edgar Turpin (L) 9,386 — Marcel Cinq-Mars (UN) 6,242.

113 sur 114 bureaux	
Antonio Flamand (UN)	* 6350
Laurent Legault (RN)	4067
Réginald Pitre (RIN)	709
Edgar Turpin (L)	5368

20,886 électeurs

Saguenay
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 3,106 — Rodrigue Thibeault (L) 12,116 — Roland Verreault (UN) 9,010.

194 sur 194 bureaux	
Ernest Bruyère (UN)	9221
Lucien Lessard (RN)	2399
Pierre Maltais (L)	*10238
Adias Mimeault (Ind.)	431

36,238 électeurs

Sainte-Anne
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien district du même nom et d'une partie de chacun des anciens districts suivants : Saint-Henri, Saint-Louis et Westmount-Saint-Georges ; les 3 derniers ont voté en majorité pour le parti libéral en 1962, et le premier a élu l'indépendant Frank Hanley).

199 sur 203 bureaux	
Eugène Fournier (L)	4882
Frank Hanley (Ind.)	*6326
Marcel Labelle (Ind.)	231
André Lalonde (RIN)	704
Bruno Lépine (UN)	4233
Joseph Ranger (RN)	226

31,749 électeurs

Sainte-Marie
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien district du même nom — (UN) en 1962 — d'une partie de Maisonneuve — (L) en 1962 — et d'une partie de Saint-Jacques — (UN) en 1962).

108 sur 196 bureaux	
Edgar Charbonneau (UN)	*6225
Ronald Poupart (L)	4309
Jacques Racicot (RN)	226
Paul Soulard (RIN)	1037

38,048 électeurs

Saint-Henri
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de l'ancien comté du même nom qui a donné la majorité au parti libéral en 1962).

185 sur 195 bureaux	
Léo Dauphinais (RN)	378
Philippe Lalonde (L)	8359
Camille Martellani (UN)	*9825
Louise Salmon-Limoges (Ind.)	2903
André Villeneuve (RIN)	2299

40,583 électeurs

Saint-Hyacinthe
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,701 — René Saint-Pierre (L) 12,070 — Maurice Rousseau (UN) 9,369.

146 sur 147 bureaux	
Denis Bousquet (UN)	*10941
Claude Riendeau (RIN)	1853
René Saint-Pierre (L)	10870

30,161 électeurs

Saint-Jacques
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de chacun des comtés montréalais de Mercier, Sainte-Marie, Saint-Jacques et Saint-Louis qui ont voté en 1962 respectivement L, UN, UN et L).

65 sur 184 bureaux	
Paul Dozois (UN)	*8942
Jacques Guilbeault (L)	6962
Paul Mainville (RIN)	1675
Jean-Paul Poulin (RN)	336

35,138 électeurs

Saint-Jean
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 866 — Philidor Ouimet (L) 8,869 — J.-Paul Beaulieu (UN) 8,003 — Amédée Bélanger (Ind.-L) 672.

120 bureaux	
Gilles Desmarchais (RIN)	655
Mme Yvon Dupuis (Ind.)	1,746
Philidor Ouimet (L)	5,104
Louis Poirier (RN)	137
Jérôme Proulx (UN)	*7,200

22,309 électeurs

Saint-Laurent
(NOUVEAU COMTE formé des anciens districts de Jacques-Cartier et de Laval, deux comtés libéraux en 1962).

159 sur 249 bureaux	
Henri Beaulieu (UN)	4,279
Rodrigue Guité (RIN)	1,918
Léo Pearson (L)	*13,508

48,649 électeurs

Saint-Louis
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie des anciens comtés de Saint-Louis et d'Outremont, deux districts libéraux en 1962).

165 bureaux	
Harry Blank (L)	*8,071
Lucien Plante (RN)	458
Nathan Shore (UN)	1,494
Guy Viel (RIN)	
Sam Walsh (Comm.)	211

27,553 électeurs

Saint-Maurice
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 3,224 — René Hamel (L) 15,684 — Georges Demers (UN) 12,460.

168 bureaux	
Georges Cossette (RIN)	3,243
Philippe Demers (UN)	*13,872
Jean-Guy Trépanier (L)	12,511

36,672 électeurs

Saint-Sauveur
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie des anciens comtés de Saint-Sauveur qui a voté en majorité UN en 1962, et de Québec-Comté en majorité L en 1962).

148 sur 157 bureaux	
Francis Boudreau (UN)	*14,593
Raymond Cloutier (RN)	948
Léo Paquet (L)	8,506
Maurice Savard (RIN)	679

34,623 électeurs

Shefford
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 800 — Armand Russell (UN) 12,026 — Marcel Boivin (L) 11,226 — Roméo-A. Lantagne (Ind.-L) 794.

Complet	170 bureaux
Roland Dubois (RIN)	1,061
Arthur Maheux (L)	10,357
Gérald Montpetit (RN)	1,110
Armand Russell (UN)	*14,510

33,947 électeurs

Sherbrooke
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 1,825 — Carrier Fortin (L) 18,539 — Armand Nadeau (UN) 16,714 — Claude Perreault (AP) 87.

50 sur 266 bureaux	
Denis Brault (RIN)	1,492
Carrier Fortin (L)	17,305
Raynald Fréchette (UN)	*19,932
Philippe Lord (RN)	1,038

53,392 électeurs

Stanstead
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,101 — Georges Vaillancourt (L) 8,918 — Rolland-A. Dion (UN) 6,817 — Marcel-Richard Ostiguy (AP) 99.

116 bureaux	
Lorne C. MacPherson (UN)	7,688
Gérard Marchand (RN)	624
Georges Vaillancourt (L)	*8,298

21,581 électeurs

Taillon
(NOUVEAU COMTE pris à même l'ancien district de Chambly qui a donné une majorité au parti libéral en 1962).

Complet	181 bureaux
Jacques Ferron (RIN)	4,113
Paul-Emile Labrosse (UN)	8,414
Guy Leduc (L)	*8,628
Gaston Prévost (Ind.)	514
Robert Tremblay (RN)	691

38,271 électeurs

Témiscamingue
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 462 — Gilbert Théberge (L) 4,102 — André Larouche (UN) 3,640.

60 sur 61 bureaux	
Arcade Plante (UN)	2,251
Camil Samson (RN)	2,358
Gilbert Théberge (L)	*4,406

10,751 électeurs

Témiscouata
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 2,089 — Antoine Raymond (UN) 5,931 — Fernand Thibault (L) 3,842.

64 sur 75 bureaux	
Clermont Dickner (RN)	390
Guy Pelletier (L)	4,111
Montcalm Simard (UN)	*4,798

13,231 électeurs

Terrebonne
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 8,188 — Lionel Bertrand (L) 26,901 — Lucien Thinel (UN) 18,713.

Complet	357 bureaux
Maurice Dumas (RIN)	4,241
Denis Hardy (L)	22,344
Hubert Murray (UN)	*24,503
Gilles Parent (RN)	681

68,417 électeurs

Trois-Rivières
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 1,036 — Yves Gabias (UN) 15,323 — Fernand Duchaine (L) 14,287.

194 sur 195 bureaux	
Léon Balcer (L)	14,028
Yves Gabias (UN)	*15,239
Fernand Villemure (RIN)	1,656

38,126 électeurs

Vaudreuil-Soulanges
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 2,809 — Paul Gérin-Lajoie (L) 10,780 — Loyola Schmidt (UN) 7,971.

Complet	128 bureaux
Paul Gérin-Lajoie (L)	*11,108
Aimé Grandmaison (UN)	8,460
Louis Gravel (RIN)	466
Jean-Paul Laflèche (Ind.)	714
Régent Millette (RN)	124

25,638 électeurs

Verchères
(NOUVEAU COMTE englobant l'ancien comté du même nom et une partie de l'ancien Chambly, tous deux à majorité libérale en 1962).

132 sur 134 bureaux	
Jacques Charest (RIN)	1,331
Roland Comtois (UN)	7,642
Guy Lechasseur (L)	*11,577
Michel Migneault (RN)	224

27,934 électeurs

Verdun
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (L) 10,274 — George O'Reilly (L) 21,208 — Laurent Gendron (UN) 10,934. (C'est l'ancien district de Montréal-Verdun dont seule l'appellation a été changée).

234 bureaux	
R. "Reggie" Chartrand (RIN)	1,202
André Fabien (UN)	8,185
René Lassonde (RN)	335
Claude Wagner (L)	*19,089

47,242 électeurs

Westmount
(NOUVEAU COMTE formé d'une partie de chacun des districts suivants : Notre-Dame-de-Grâce, Outremont, Saint-Georges et Sainte-Anne, tous à majorité libérale en 1962, sauf le dernier où l'indépendant Frank Hanley a été élu).

Complet	227 bureaux
Roger Billette (QCP)	649
John H. Dunne (Ind.)	967
Urbain Ficher (UN)	2,053
Richard Hyde (L)	*17,881
Andrée Maillet-Hobden (RIN)	1,151
Lucien Vallée (RN)	111

46,096 électeurs

Wolfe
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 481 — René Lavoie (UN) 3,939 — Gérard Lemieux (L) 3,458 — Robert Roy (AP) 46.

Complet	47 bureaux
René Lavoie (UN)	*5,199
Gilles Morin (RN)	250
Léandre Proteau (L)	2,661

9,134 électeurs

Yamaska
ELECTIONS DE 1962 : MAJ. (UN) 1,377 — Antonio Elie (UN) 4,078 — Maurice Lavallée (L) 2,701.

48 sur 49 bureaux	
Benjamin Faucher (L)	3,750
Paul Shooner (UN)	*3,991

9,048 électeurs

Réactions des chefs des partis fédéraux

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pearson, a suivi jusqu'à une heure avancée de la nuit le dépouillement du scrutin de l'élection provinciale au Québec, mais il a refusé de faire quelque commentaire que ce soit.

Pourtant, un porte-parole du gouvernement, qui n'a pas voulu être identifié, a déclaré qu'un changement de gouvernement au Québec pourrait poser "d'importantes questions" au sujet des relations fédérales-provinciales et le "fédéralisme coopératif" mis de l'avant par le premier ministre Pearson.

Ce porte-parole a précisé que le leader de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, a fait quelques "déclarations dogmatiques" concernant les relations du Québec avec le gouvernement d'Ottawa, particulièrement au niveau de la récupération des pouvoirs de taxation, mais qu'il était encore trop tôt pour se prononcer sur les répercussions de ces demandes.

Le chef de l'Opposition conservatrice, M. Diefenbaker, a lui aussi refusé de commenter les résultats de l'élection provinciale québécoise. Il a fait savoir, par l'entremise d'un porte-parole, qu'il ne commenterait pas les résultats d'une élection provinciale. Cependant, son lieutenant québécois, M. Théogène Ricard, a déclaré, au cours d'une interview téléphonique, que l'Union nationale avait pris les Libéraux par surprise.

"Les Libéraux étaient convaincus de tout balayer, a-t-il dit, mais les Québécois ont pensé autrement et ont manifesté leur inquiétude de la façon dont a été menée la révolution tranquille au Québec."

Le leader du Nouveau Parti Démocratique, M. Douglas, a déclaré pour sa part que le résultat de l'élection québécoise reflétait parfaitement le "malaise général" qui existe au pays.

M. Douglas a ajouté que l'expérience encore récente de l'Ile-du-Prince-Edouard et celle du Québec indiquent clairement que n'importe quel gouvernement qui déciderait de se présenter devant le peuple actuellement ne pourrait faire autrement qu'avoir de sérieuses difficultés.

Il ne croit cependant pas que le Québec a décidé hier d'appuyer une position plus intransigeante de son gouvernement dans ses négociations futures avec le gouvernement central. "M. Johnson, devait-il préciser, a recueilli des votes en combattant pour des problèmes particuliers à chaque circonscription électorale".

De son côté, le chef du Ralliement créditiste, M. Réal Caouette, s'est presque déclaré satisfait de la déconfiture enregistrée hier par les candidats du Ralliement national.

"Le résultat des élections provinciales, a dit M. Caouette, confirme le fait que le Ralliement créditiste n'a rien à faire dans l'arène politique québécoise. J'ai soutenu il y a deux ans, il y a cinq mois, il y a trois mois, que notre affaire est strictement fédérale."

M. Caouette a également formulé l'espoir que l'incapacité du Ralliement national de faire élire un seul candidat au cours de l'élection d'hier convaincra le groupe créditiste de ce parti d'abandonner la politique québécoise "pour rentrer à plein dans l'arène fédérale".

M. Caouette a encore déclaré, de sa résidence de Rouyn, que "la culbute imposée à M. Lesage est de nature à améliorer le climat politique au Québec".

Il a finalement prédit qu'en raison de la défaite, "M. Jean Lesage se laissera tenter de rentrer dans l'arène fédérale".

"M. Lesage va essayer de s'assurer des appuis chez les libéraux fédéraux, a dit le chef du Ralliement, pour poser sa candidature à la succession de M. Lester B. Pearson comme chef du parti libéral fédéral".

Les tiers partis ont bouleversé la position des partis traditionnels

La percée des tiers partis, assez impressionnante dans certaines régions, n'a pas été suffisante pour leur assurer un seul siège à l'Assemblée législative. Ce qui semble sûr, c'est qu'ils ont bouleversé dans plusieurs cas la position relative des deux partis traditionnels. Dans certains cas, les votes recueillis par le Rassemblement pour l'indépendance nationale et par le Ralliement national coïncident de façon à peu près proportionnelle au recul des candidats de l'Union nationale ou du parti libéral.

Avec 73 candidats, le RIN aura obtenu environ 125,000 voix, tandis que les 90 candidats du RN auront recueilli environ 75,000 voix. L'idéologie indépendantiste, dans ses versions socialisante et créditiste, aura donc été jugée acceptable, sur un plan politique, par 200,000 Québecois.

Ces Québecois ne sont pas répartis également sur l'ensemble du territoire. Le Ralliement national a trouvé son meilleur appui dans les régions qui furent ou qui demeurent créditistes au niveau fédéral, tandis que le Rassemblement pour l'indépendance nationale a obtenu le plus de voix dans les grandes et moyennes régions urbaines.

Un certain nombre de faits isolés méritent un examen approfondi. La victoire du candidat libéral Victor Goldbloom land D'Arcy McGee, avec plus de 90 pour cent des voix, est certainement un de ces faits étonnants.

Que le candidat du Québec Conservative Party soit arrivé deuxième dans Notre-Dame-de-Grâce, avec près de 20 pour cent des voix, est un autre fait qui mérite d'être souligné. Les électeurs anglophones de Montréal semblent avoir abandonné pour de bon l'Union nationale.

Dans certains comtés de l'île de Montréal, les suffrages recueillis par le RIN et le RN atteignent parfois un pourcentage impressionnant. Dans Ahuntsic par exemple, près de 25 pour cent. Dans Gouin, 15 pour cent. Dans Jeanne-Mance, 14.7 pour cent. Dans le comté de M. René Lévesque, Laurier, plus de 10 pour cent. Dans Taillon, partie de l'ancien comté de Chambly, plus de 21 pour cent.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
1410	Abitibi	11	11	11
900	Algoma	29	28¾	29
500	Alliance	180	165	175
100	Alcan 2 Pr	43¾	43¼	43¼
—	Anglo CP P	20½	20½	—
—	An T 4½ Pr	37½	37½	—
—	An T 265 P	47½	47½	—
—	An T 290 P	51	50	—
—	Argus	19¼	19¼	—
—	Arg 2.60 Pr	44¼	44¼	—
—	Arg C Pr	12¼	12¼	—
1025	Alcan Al	40¾	40½	40¾
75	Alcan Pr	45	45	45
250	Asbestos	21½	21¼	21¾
280	Bque CN	62	60	60
50	B d'Epargne	14½	14½	14½
115	Bque Imp C	65¾	65¾	65¾
—	Bque Mont	62	59¾	—
231	Bque N E	71½	71¾	71½
35	Bque P C	46½	46½	46½
125	Bque Roy	74¾	74½	74½
25	Bque T D	63½	63½	63½
—	Bathurst	24	23½	—
—	Bath Wts	11	10½	—
3331	Bell Phone	53¼	52¾	53
—	BowMer Pr	50	50	—
200	Brazil	11¼	11	11
—	BA Bk	68	68	—
—	BA Oil	34	32¾	—
100	BC Forest	18½	18½	18½
50	BC Phone	61	61	61
17825	Brinco	5¼	5¼	5¼
—	Bruck B	10¼	10	—
730	CAE	9¾	9½	9¾
—	Cal Pow	26¼	25¾	—
—	Cal P 5	98½	98½	—
100	Can Cem	42	42	42
200	Can Cem	24¾	24¾	24¾
—	CD Sugar	22½	22	—
—	Can Iron	23½	23	—
—	Can Malt	19¾	19¾	—
—	C S L	34	32¾	—
2600	C Brew	6¾	6¼	6¾
—	C Brew (A)	39½	39½	—
—	C Brew (B)	40	40	—
—	CBAL (A) w	10¼	970	—
—	C Bronze pr	90	88	—
200	C Chem w	615	615	615
45	C I L	19	19	19
50	CI Pow	26¼	26¼	26¼
—	CI Pw 5.2%	18¼	18¼	—
—	C Marconi	6¾	6¾	—
830	CPR	61½	61¼	61¼
4500	CPR 4% pr	9¾	9½	9½
—	C Pfina	12¼	11¾	—
—	C Refract	16¼	16¼	—
—	C Vickers	18	18	—
100	Central Del	10¾	10¾	10¾
100	Chemcell	12¾	12¾	12¾
—	Im 1.75 pr	31½	31½	—
—	Chrysler	43	43	—
—	Col Cell	6¾	6½	—
—	Col Cell Pr	23	23	—
25	Cons Paper	38¼	38¼	38¼
—	Consu Glass	11¾	11¾	—
530	Comingo	41¾	41¼	41¼
—	Coronation	165	165	—
—	Corpex	8	8	—
—	Couvrette A	5¼	5¼	—
—	Crain RL	29½	29½	—
—	Cred Foncie	64	64	—
—	Cr Cork	126	126	—
—	Cr Zell A	24½	24½	—
200	Crush Int	15	15	15
213	Dentaon	49½	48¾	48¾
700	Dist Seag	34	34	34
525	D Bridge	21¾	21	21¼
300	Do Fasco	24	24	24
—	D Glass	15	14	11
—	D Glass P	17	16	—
100	Dosco	11	11	11
25	D Stores	22	22	22
830	Domtar	17¾	17¾	17¾
100	D Text	35	35	35
—	Donohue	8	7½	—
175	Du Pont	41	40½	41
—	Du Pont P	80½	80½	—
—	Dupuis A	7½	7½	—
—	Electrohix	31¾	31¾	—
—	Enamel A	6¼	6¼	—
—	Falcon	91¾	90	—
—	Fam Play	26½	25¾	—
150	Fleetwood	31	31	31
50	Fraser	28	28	28
—	Fr Pete	415	415	—
—	GB Can In	12	11	—
—	GB Cn In p	42	42	—
—	GL Paper	27¼	26¾	—
—	Harding A	40	40	—
200	Hawk Sidd	460	460	460
250	Hollinger	23½	23½	23½
—	Home A	18½	17½	—
—	Home B	19	19	—
300	Hud Bay M	78	78	78
1700	HBC	16½	16¼	16½
1610	Husky Oil	12¾	12¾	12¾
375	Imp Oil	52¼	53	53¼
200	Imp Tob	14¼	14¼	14¼
—	I Tob Pr	6	6	—
600	Ind Accep	20½	20¼	20¼
—	Inglis	9	9	—
850	Int Nickel	98	97½	97½
—	Int Pap	28¾	28¾	—
350	Int Util	29¼	28¾	29¼
—	Int Util Pr	31¾	31½	—
400	Inter PL	78¾	78	78
225	Inv Gr 'A'	13	12¾	12¾
—	Labatt	17¾	17	—
—	Laur Fin	8	7¾	—
100	Loblaw (A)	10¼	10¼	10¼
100	Loblaw (B)	10½	10¼	10½
—	Loeb M	13¾	13¾	—
—	MacKinn	21¼	20	—
—	MacLrn A	21¼	21¼	—
—	McLrn B	26	26	—
675	MacMill	26	25¼	25
—	Marit Elec	24	23¾	—
325	Marit Tel	20¾	20¾	20¾
200	Massey F	35¾	35¼	35¼
—	McAllister	8¼	7½	—
32925	Marit Tel	65	57	60
100	Miron 6%	8½	8½	8½
—	Mitch (A)	12	12	—
320	Molson A	34¼	34¼	34¼
525	Molson B	34¼	34¼	34¼
—	Mtl Loco	16	15¾	—
—	Mtl Trust	17¾	17¾	—
—	Moore Crp	84	82½	—
—	MordseR A	19½	18½	—
—	MorseR B	18½	18¾	—
100	Mussens	9¼	9¼	9¼
270	NFLD Light	10¼	10½	10¼
1088	Noranda	52¼	51¾	51¾
—	North C Gas	27¼	27¼	—
145	NS LP	12¾	12¼	12¼
—	Ocean Fish	11	10½	—
125	Ogilvie	14¼	14¼	14¼
—	Ogilvie pr	31½	31½	—
—	Ont Steel	36	35	—
800	Pac Pete	12¾	12¼	12¼
25	Phillips C	32	32	32
100	Pow Corp	11¾	11¾	11¾
425	Price Br	13¾	13¾	13¾
600	QN Gas	13¾	13¾	13¾
—	QNG Pr 5.40	95¾	95¾	—
200	Que Phone	23	23	23
—	Reed Paper	9¼	9¼	—
301	Rio Algom	24¾	24¾	24¾

Ventes		Haut	Bas	3 h.
—	Rolland A	12	11⅞	—
500	Ronalds F	10	10	10
—	Rothmans	27½	27¼	—
—	Royal T pr	17¾	17¾	—
500	St-L Cm A	31¾	31¾	31¾
—	St-L Corp	21¾	21¾	—
—	St-L Crp A	94	94	—
25	Salada F	10	10	10
—	Scott LaS	15¾	14	—
200	Shell Can	21¾	21¾	21¾
—	Shell I p	26¼	25¾	—
—	Shel I w	7	7	—
—	Sher W	32	32	—
500	Shop Save	12½	12½	12½
—	Sicard	6	6	—
—	Simpsons	29½	29	—
—	Soc GF	7¾	7¾	—
1000	Sogemines	11¾	11¾	11¾
—	Southam	35¾	35¾	—
—	SS Steel	10¾	10¾	—
1370	Steel Can	23¼	23	23¼
366	Steinbg A	23¾	23¾	23¾
—	Steinbg p	99	99	—
75	Texaco Can	58	58	58
—	T Fin (A)	11	10¾	—
—	Tr-C Corp	7¾	7½	—
200	Tr-C PL	33¾	33¾	33¾
700	Tr Mt PL	17½	17¾	17½
—	Triad Oil	215	215	—
—	Un Auto A	16½	16½	—
100	Un Carbide	23¾	23¾	23¾
—	Viau	12	12	—
—	Wajax	11¾	11¾	—
460	Walk GW	33½	33½	33½
—	Weldwood	9½	9½	—
1410	W Coast Tr	28	28	28
300	Weston (A)	19¾	19¼	19¾
—	Wstn (A) w	11¼	11	—
—	Weston (B)	22¾	22¾	—
100	Zeller's	25¼	25¾	25¼

Ventes		Haut	Bas	3 h.
—	Louanna G	20	17½	—
1000	Matachewan	40	40	40
1500	McKinney	14½	14½	14½
—	Melchers	20	20	—
2000	Merc Chip	8	8	8
—	Merrill	110	108	—
—	Mid-Chib	21	19	—
4100	Midepsa	445	430	435
—	Miro Mines	27	22	—
700	Mistango	21	19½	19½
100	Molyb	130	130	130
—	Monpre	8½	7½	—
1500	Molly Hill	24	23½	23½
2500	Mt Pleast	32	32	32
100	MR Rice	15	15	15
—	NAut Vend	225	175	—
—	Native Min	19	18	—
3500	N Formag	6	6	6
2300	N Imperial	145	143	145
1500	Newrich	11	10	10½
—	Nocana	10	9½	—
500	NA Asbstos	10	10	10
4300	NA Rare M	47	41	43
3000	North Ex	87	75	75
—	NW Canlask	14	13	—
2500	Opem Ex	10	10	10
2700	Pat Silver	40	39	40
325	Peace Riv	870	850	850
—	Peel-Elder	21	19½	—
—	Pembrook E	26½	25½	—
17500	Pennbec	26½	25	25½
860	Peso S	148	148	148
1300	Phoenix O	495	480	485
4500	Pitt Gold	4	4	4
—	Place GO	243	243	—
1000	Potash	16	16	16
—	PowC 2 p	11¾	11¾	—
—	Que Ascot	8	7	—
—	Q Cobalt	275	275	—
500	Q Indust M	14½	14½	14½
—	Que Lith	310	300	—
—	Que PH 51	20	20	—
—	Que PH 55	18	18	—
—	Queenston	13	13	—
6000	Rancheria	48½	47	47
—	Red Crest	4	4	—
12000	Rexpsar	5	4½	5
1600	RA Pet B	170	170	170
—	RGO Mts	3	3	—
2000	Rusty L	20	20	20
100	St L Colu	220	200	220
—	St L D Lds	80	76	—
67600	St Lucie Ex	36	31	35
14000	Sapawe	34½	31	33½
200	Seaway H	425	425	425
200	Select Fin	220	220	220
2000	Silver Reg	31	31	31
14500	Silver Sum	27	26½	27
2000	Silver T	29	28	29
—	Sobeys A	19	18¾	—
—	S Dufault	12	10	—
—	Spartan A	50	46	—
—	Stirs Ex	35	25	—
—	Std Gold	40	34	—
500	Sturgeon P	61	61	61
200	Superpack	500	500	500
—	Surlaga	71	65	—
—	Tache	13½	12	—
—	Talisman	35	35	—
—	Tazin	7	7	—
2500	Tib Exp	4½	4½	4½
—	Titan	4	4	—
—	Tooke	225	225	—
—	Trsterre	30	28	—
—	Un Obalski	26	26	—
—	U Towns El	16¾	16	—
—	V Dr Ht	235	230	—
—	Wahasso	13	13	—
5000	Westairs	23	21	23
200	Westburne	125	125	125
6300	West Tin	62	55	60
64750	Wisconsin	68	62	62
—	Woodf (A)	51½	51½	—
—	Woodfd B	90	90	—
19500	Westhill	59	55	55

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
—	Ajax	17	14	—
200	Alscope	175	175	175
—	Alsof	9	8	—
3000	Amg R Bel	24	24	24
500	Ameranium	4	4	4
10000	Azassix	34	33	33
—	Anthonian	17	15	—
—	Arno	4½	4	—
—	Atlanta	20	19	—
—	Augustus	61	56	—
—	Baker Tale	8½	7½	—
—	Ball-Orle	20	16	—
—	Bateman	6	5½	—
—	Beauce PI	4½	4	—
—	Black Haw	105	105	—
500	Black River	19½	19½	19½
400	Blue Bon	335	335	335
—	Bluewater	16	15½	—
—	Bornite	6½	5	—
—	B Carpets	36	36	—
—	Bruce-Prest	12	10½	—
—	Brunswick	14½	14½	—
—	Bruneau	21	20	—
—	Burnt Hill	33½	31½	—
—	Camflo	330	325	—
—	C Keeley	9	9	—
1500	C Magnesite	62	62	62
—	C Security	260	250	—
—	Capital Bld	65	65	—
—	Carbec	25	22	—
—	Cartier-Qu	10	10	—
—	Cassiar	15¾	15¾	—
—	Cassidy's	450	450	—
—	Castle Oil	33	33	—
262	Cassiland	485	455	455
2800	Chemalloy	109	106	108
—	Chib Cop	6½	6½	—
8500	Chipman	23	22	22
—	Coastal M	24	20	—
650	Com O&G	40	39	40
1000	Commod	130	130	130
400	Commod w	30	30	30
—	Cominga	12	10	—
—	C Canorama	23	23	—
—	C Div Sec	60	100	—
1000	C Manitoba	36	36	36
—	C Mogador	26	20	—
2500	C Nor Pac	31	31	31
—	C Persh	12½	10½	—
—	CQ Smelt	75	65	—
—	CQ Yell	6	6	—
1000	Copstream	8	8	8
3500	Crowbridge	32	31	32
—	Crusade	24	23	—
3000	Dauphin	16	15	15
600	Delta Elct	200	185	200
250	Delta Min	10	10	10
—	Denault (A)	8½	7	—
139000	Devil Elbw	49½	33	36
4600	Dolsan	41	40	41
—	Dome	48½	48½	—
1000	Dom Exp	16½	16½	16½
1000	Dom Lease	30	30	30
500	D Oilcloth	23	23	23
—	Drum Weld	8¼	8¼	—
—	Dumagami	47	47	—
2500	Dumont	29	23	28
—	Dyna Pet	400	385	—
1500	East Vent	25	24	24
28000	Empire Min	29	28	28
6500	Equity Ex	66	63	64
2500	Guardian	15½	15½	15½
6000	Fab Met	17	17	17
—	Fabi	450	440	—
—	Fano	7	6	—
—	Flint Rock	19	19	—
—	Fontana	8	8	—
4500	FT Reliance	40	40	40
800	Fox Lake	18	18	18
—	Freedman	8	8	—
1200	Frigistors	40¾	40	40
—	Fundy	5	4½	—
173350	Futurity	120	96	106
—	Furlong	460	460	—
3300	Garney	90	88	89
1500	Ghislau	16	16	16
200	Gilchrist	450	440	450
400	Glen Lake	135	135	135
—	Grt W Min	180	170	—
200	Greenberg	485	485	485
—	Grissol	200	195	—
—	Gui-Por Ur	27	25	—
100	Inland Ch	8¼	8¼	8¼
200	Inspiratn	180	180	180
—	Int Atlas	80	80	—
—	Int Ceram	9	9	—
3000	Int. Norvalie	30	28	30
—	Int Pts (A)	19½	19½	—
—	Int Pts p	22	22	—
1000	Intp Dredg	14	14	14
—	Inv Found	51	51	—
—	Israel Oil	17	8½	—
5000	James Bay	29	26	29
1100	Jubilee	214	200	205
—	Keltic Mng	20	18	—
—	K Desmond	70	58	—
100	Kenting Av	5½	5½	5½
—	Kiena	55	55	—
100	Kodiac Pet	240	240	240
500	Kontiki	11	11	11
600	Kal dts	60	50	50
—	Lab Acc A	7	6¼	—
—	Labrador	20	28	—
—	Laduboro	67	63	—
—	Lait Lect A	9	9	—
—	Lamont A	15	15	—
—	Lingside	4½	4½	4½

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

3 Perpetuels	1965	73	74
4½ 15 dec	1966	99¼	100
4 1er avril	1967	98½	99¼
5 1er juillet	1970	97¾	98½
5½ 1er aout	1980	97½	98½
2¾ 15 juin	1968	95¾	96½
3¼ 1/2 juin	1976	82¼	83
4¼ 1/2 sept.	1972	92	92¾
5½ 1/2 oct.	1975	97¼	99
4½ 1/2 sept.	1983	86½	87¼
5¼ 1 mai	1990	93¾	94½
5½ 1 oct.	1969	99¾	100¼
CNR 5½ 15 dec.	1971	99½	100½
CNR 5¾ 1 jan.	1985	99½	100½
CNR 4½ 1 avril	1967	99	100
CNR 4 1 fev.	1981	82½	83½
CNR 5 oct.	1987	90½	91¼

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A M F C	5¼	1987	91¼	92¼
BC Elect	3¼	1967	98½	99
BC Elect	5½	1989	93¾	94¼
BC Elect	5¼	1977	97¼	98¼
Man. Hyd	5¼	1988	90¾	91¾
N.B.	5½	1989	92¼	93¼
NFLD	5¼	1985	88	89
N.S.	5¼	1985	91¼	92¼
Ont.	3	1970	90½	91½
Ont.	5½	1985	95	96
Ont. Hyd.	2¾	1968	94	95
Ont. Hyd.	5¼	1965	92	93
Que.	5½	1990	91¼	92¼
Que.	3	1969	91¾	92¾
Que.	5¼	1987	89	90
Que. Hyd.	3¼	1974	81½	82½
Que. Hyd	5½	1988	91½	92½
Que. Hy.	5	1995	94¼	95¼
Saskat.	5½	1985	93¾	94¼

MUNICIPALITES

Montreal 5¾ juin	1989	92¼	93¼
Tor Mt 5½ 15 juin	1985	93½	94½
Vanc 5¼ 15 juin	1977	92¾	93¾
Hamit 5¼ 15	1977	91¼	92¼

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	99½	102
Brazil Tr 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¼	1977	135	—
Inland Celnt 4½	1976	90	—
Int Nat Gas 5½	1977	90	93
Loblaw 4¾	1976	160	—
Lob Lease 5½	1973	99½	100
Pace Pete 5	1977	96	—
Simpson's 5	1976	207	—
Simpson's 5½	1979	133	—
TC Pipeline 5	1989	100	103
TC Pipeline 5	1988	130	135
Triad 4¾	1971	90	92
Uted Twn El 6¼	1981	117	—
W Coast 5½ xd	1988	110	113

INDUSTRIES

Abitibi 6¾	1977	100	102
Algoma 5¼	1978	91	93
Aluminium 4½	1973	90½	91½
B P Tanker 6¼	1985	99	100
BA Oil 5½	1977	91	93
Can Cement 3¾	1975	84	86
Cdn Br Alum 5¾	1980	94	96
CIL 5½	1977	96¼	97¼
CPR 5	1983	88	89
Cr Foncier 5¼	1985	91	93
Dasco 6	1985	90	92
Dom Stores 5½	1985	95	96
Domtar 5¾	1990	91	92
Eaton Acc 5¼	1985	94	95
Imp Oil 3	1982	93	93
I A C 6½	1983	98	99½
Ray Tr Mtg 6	1975	98	99
Raynat Oil 5¾	1991	99¼	100
Shell Oil 5¾	1977	98	100
St Law Corp 5	1978	90	91
Simpsons 4¾	1973	93	95
Traders Fin 5¼	1985	85	87
Woodward's 7¾	1985	94	96
Weston 5½	1983	91	93

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel 6	1983	96	98
Alta G Tk 5¾	1985	94	96
Bell Tel 5¾	1984	94	96
Bell 3¾	1979	79	81
Bell 6¼	1978	100	102
Bell 5½	1982	93½	95½
Bow Pow 3¼	1980	79	81
Braz Tr 4¾	1970	93	95
BC Phone 5¼	1986	96	98
Calgary P 5¼	1982	95¾	—
Cdn Elect 4	1968	95	—
C West NG 5¼	1982	94	—
Can Gas 5¼	1984	94	—
Can Gas 5	1978	89	91
Gt Lakes 5¼	1977	95	97
Lakeland NG 6	1982	93	95
Marit El 5¾	1983	94½	—
NFLD & P 5½	1978	93½	—
N Ont N Gas 5¾	1982	92	94
Northw Ut 5¾	1968	93	—
Que Nat Gas 5¾	1985	89	—
Que Nat 6	1988	92	—
Que Tel 5¾	1983	93	95
TC Pipe 5.85	1987	92½	94½
Union G 5½	1977	93½	95½

IMMEUBLES

Bront Coach 6	1978	95	—
Eaton R 3½	1968	95	—
Eaton 5	1978	89	91
Steinbg 6	1984	96	98
Loblaw's 5½	1983	92	—

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Industrial Adhesives Ltd.	$0.07¾ tr.	29- 7-66	30- 6-66
Montex Apparel Industries (priv.)	$0.11	15- 7-66	15- 6-66
Niagara Structural Steel (A priv.)	$0.48½ tr.	30- 6-66	17- 6-66
Ontario Store Fixture	$0.02½ tr.	30- 6-66	15- 6-66
Shell Investments (5½% priv.)	$0.27½ tr.	1- 7-66	15- 6-66
Supertest Petroleum Corp. (priv.)	$1.25 tr.	15- 7-66	15- 6-66
Unas Investments	$0.10 tr.	30- 6-66	15- 6-66
Sicard Inc. (ord.)	$0.07½ tr.	30- 6-66	15- 6-66
Sicard Inc. (priv.)	$0.30 tr.	30- 6-66	15- 6-66

La tendance boursière s'affaiblit

La tendance des cours est irrégulièrement en baisse cet après-midi sur les Bourses de **Montréal.**

Les papeteries et les banques accusent un peu de faiblesse, les services publics sont en baisse, les industrielles sont mixtes et les métaux gagnent du terrain.

Parmi les principales fluctuations du côté perdant, Quebec Telephone baisse de 1 a 23 et Brinco de ¾ à 5¼. La banque Provinciale fléchit de 1½ à 46½ sur 35 actions. Banque Canadienne Nationale perd ½ à 62, MacMillan Bloedel ½ à 25, Abitibi ⅛ à 11 et Domtar ⅛ à 17⅝. Seagrams perd ¼ à 34.

Du côté gagnant, Noranda hausse de ⅜ à 42¼, Denison de ½ à 49½, Hollinger de ½ à 23½, Dominion Bridge de ¼ à 23¼, Husky Oil de ⅜ à 12⅞ et Salada à 10, Steinberg à 23¾ et Imperial Oil à 53¼ progressent de ¼ respectivement. Hudson Bay Co. gagne ⅜ à 16½.

Parmi les minières et pétrolières, Peace River perd 25 cents à 8.50 et Midepsa 15 à 4.30. Devils Elbow fléchit de 7 à 42 cents sur un volume de plus de 130,000 actions et Futurity gagne 23 cents à 1.07 sur un volume de plus de 129,000 actions. St. Lucie Ex. hausse de 4½ à 32½ cents.

* * *

TORONTO — L'activité des cours était passablement réduite et leur tendance nettement irrégulière en matinée à Toronto.

Au tableau principal, Canadian Tire progresse de 1⅝ à 62 et Rothmans de ⅜ à 27⅜. Massey-Ferguson baisse de 3 points à 35¼.

Parmi les métaux non ferreux et les pétroles de l'ouest, Pine Point perd 1½ à 65 tandis que Noranda progresse de ⅜ et Denison et Rio Algom gagnent ¼ chacun. Banff Oil gagne ⅜ tandis que Scurry Rainbow fléchit de ½. Les aurifères sont en hausse; Dome gagne ¼ à 48 et Kerr-Addison ⅛ à 11⅞.



Les minières sont peu actives. Purdex gagne ½ à 12½ cents et New Hosco perd 20 cents à 3.10.

* * *

New York — La baisse des cours devient un peu plus accentuée cet après-midi à Wall Street.

L'indice industriel Dow Jones est en baisse de 6.07 à 881.79.

La moyenne des 60 valeurs de la Presse Associée, perd 1.2 à 319.1; les industrielles fléchissent de 2.6, les chemins de fer de .6 et les services publics de .3.

Quelques titres clé marquent des déclins assez nets mais la plupart déclinent d'une faction à environ 1 point. Les déclins sont notamment plus accentués parmi les télévisions en couleurs, les équipments de bureau et les aérospatiales.

Xerox perd environ 9 points et SCM Corp. en perd environ 3½. IBM fléchit d'environ 5 points et Polaroid de 3.

Parmi les titres canadiens, Granby Mining gagne ⅜ et Walker ½. Inco décline de ¼ et Scurry Rainbow de ⅜.

* * *

LONDRES. (AFP) — La tendance est déprimée au Stock Exchange et la cote accentue son repli. Un nouveau recul du sterling sur le marché Cambiste fait craindre un relèvement prochain du taux d'escompte de la banque d'Angleterre et cette possibilité pèse sur les fonds d'Etat britanniques qui cèdent jusqu'à ⅜ de point. De leur côté les vedettes industrielles sont délaissées et s'alourdissent de nouveau. A 14 h. 45 leur indice accusait une nouvelle baisse de 3.8 points par rapport à vendredi.

* * *

PARIS. (AFP) — La baisse se poursuit à la bourse de Paris. Aujourd'hui tous les compartiments semblent atteint et rares sont les valeurs qui ne sont pas atteintes par la tendance générale. Même la Redoute Roubaix, qui avait jusqu'à présent poursuivi son bonhomme de chemin, enregistre une baisse, son cours redescendant en dessous de 1200 francs.

Affaiblissement des rentes et obligations indexées, la plus forte baisse étant enregistrée par la Caisse de l'Energie.

cote des grains

LE 3 JUIN 1966

WINNIPEG

LIN :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Juil.	2.96¾	2.97⅛	2.96½	2.96⅝
Oct.	3.02¾	3.03	3.02½	3.02¾
Déc.	3.01¾	3.01¾	3.01¼	3.01⅜

GRAINE DE COLZA :

Juil.	2.79⅜	2.81⅛	2.87½	2.79½
Nov.	2.70⅜	2.72	2.70⅜	2.70½
Jan.	2.68⅞	2.69⅛	2.68½	2.68⅝

AVOINE :

Juil.	91¼	——	——	91¼
Oct.	89½	——	——	89⅜
Déc.	——	——	——	88⅝

ORGE :

Juil.	1.29½	1.29½	1.29¼	1.29½
Oct.	1.28¼	——	——	1.28⅛
Déc.	——	——	——	1.27

SEIGLE :

Juil.	1.30⅜	1.30¾	1.30¼	1.31
Oct.	1.34⅜	1.34⅜	1.34¼	1.35⅛
Déc.	1.35	1.35¼	1.35	1.36

MARCHE AU COMPTANT

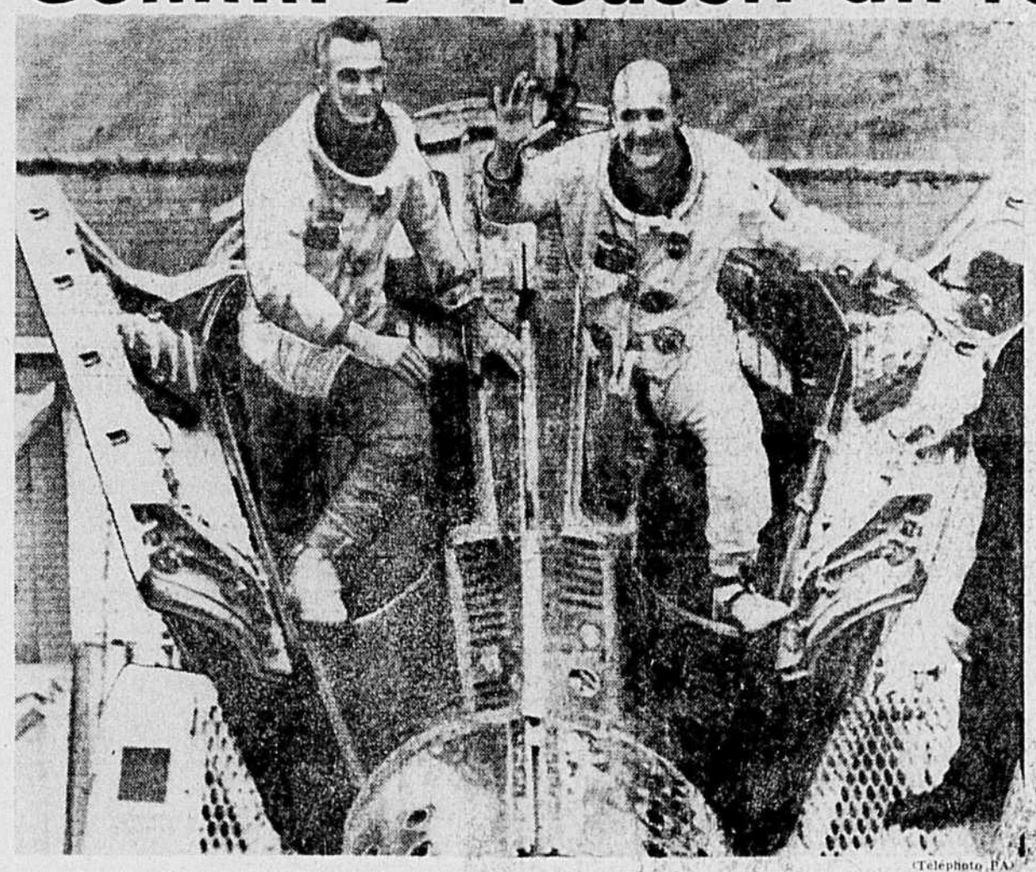
AVOINE : 2 cw 91¾ ; ex 3 cw et ex 1 fourragere 87⅜ ; 1 fourragere 87⅛ ;

CAHIER No 4 / PAGES 43-52 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES / PAGES

MONTREAL, LUNDI 6 JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 130

"Gemini-9" réussit un retour spectaculaire

Stafford et Cernan amerrissent à quelque 3,000 verges du "Wasp"



(Telephoto PA)

AVEC UNE PRECISION EXTRAORDINAIRE, les cosmonautes Stafford et Cernan ont piloté leur navire spatial "Gemini-9" de telle façon que celui-ci a amerri à seulement 3,000 verges du porte-avions "Wasp" posté dans l'Atlantique en vue de leur récupération. On voit ici les deux pilotes qui, toujours à bord du "Gemini", viennent d'être remontés sur le pont du porte-avions. Stafford et Cernan seront de retour à Cap Kennedy dès aujourd'hui.

CAP KENNEDY, (AFP-UPI-PA) — Les pilotes Thomas Stafford et Eugene Cernan ont réussi à 10 h. ce matin, un retour parfait sur Terre en dirigeant leur capsule "Gemini-9" à seulemen 3,000 verges du porte-avions "Wasp", posté à quelque 350 milles à l'est de Cap Kennedy.

Selon les dirigeants de la NASA, c'est le retour le mieux réussi de tous les vols humains entrepris par les Américains. La précision a été telle que les caméras de télévision installées sur les ponts du "Wasp" ont pu capter la descente de "Gemini-9" alors soutenu par son grand parachute de 84 pieds.

La capsule, noircie par l'énorme chaleur (3,000 degrés) provoquée par la rentrée dans l'atmosphère, avait à peine touché l'eau qu'un hélicoptere la survolait. Des hommes-grenouilles ont immédiatement sauté à l'eau et posé une ceinture de flottaison autour de la capsule. Stafford et Cernan, qui avaient déjà ouvert l'habitacle, ont serré la main des marins venus à leur rencontre. Ils ont alors décidé de rester à bord de leur navire spatial jusqu'à l'arrivée du "Wasp". Rendus sur le pont du porte-avions, 30 minutes plus tard, ils ont été accueillis par des cris de joie et la musique des fanfares.

La fin du vol s'est déroulé avec une précision remarquable. A 9 h. 26, Stafford a mis lui-même à feu les quatre rétrofusées de son navire spatial, ce qui a eu pour effet immédiat de réduire de 300 milles la vitesse de 17,400 milles à laquelle filait la capsule. La mise à feu s'est produite au-dessus des îles Hawaii.

Peu à peu l'attraction terrestre a fait son oeuvre et "Gemini-9" est descendu vers la Terre en passant d'ouest en est au-dessus des Etats-Unis, où, tour à tour, les stations de repérages prenaient contact avec le bolide.

Le black-out des communications causé par le rideau ionisant de chaleur n'a dure que quatre minutes; dès la reprise des communications on a annoncé aux deux cosmonautes que leur descente était tellement précise qu'elle était télévisée en direct sur tout le continent.

Stafford et Cernan ne passeront que quelques heures à bord du "Wasp" et seront de retour à Cap Kennedy vers la fin de l'après-midi. Les dirigeants de la NASA ont de nombreuses questions à poser aux deux cosmonautes sur les péripéties de leur voyage.

Sans parler d'échec, les responsables américains veulent étudier de près les raisons qui ont provoqué les difficultés encourues durant le vol en vue des prochaines expériences.

Au terme de leur voyage, Stafford et Cernan avaient effectué 45 révolutions de la Terre et parcouru 1,150,000 milles.

Après l'abandon de l'essai d'arrimage, samedi, avec la cible "ATDA", l'équipage de "Gemini-9" a connu hier une nouvelle déception : il lui a fallu renoncer à la phase principale de la sortie spatiale de Eugene Cernan.

Tout semble maintenant indiquer que l'appareil "AMU" qui a donné tant de difficulté à Cernan ne sera pas réutilisé avant le vol "Gemini-12", le dernier avant le début du programme "Apollo".

Hier, après avoir évolué pendant une cinquantaine de minutes à l'extrémité d'un cordon ombilical de 25 pieds, Cernan devait exécuter le "clou" de sa marche dans le cosmos en revêtant un appareillage extrêmement perfectionné qui lui aurait permis de s'éloigner jusqu'à 150 pieds de la cabine. Il s'agissait de l'"AMU" ("Astronaut Manoeuvring Unit") — un fauteuil volant d'un million de dollars — qui donnait au pilote une autonomie complète. Cet appareillage comprenait, en effet, à bord une quantité de carburant et d'oxygène largement supérieure aux besoins anticipés. Un simple filin de 125 pieds aurait dû aller de Cernan au cordon ombilical, mais par mesure de sécurité seulement.

Raisons de l'échec

Trois facteurs, selon les experts du cap Kennedy, ont contribué à l'échec total et décevant de l'"unité de manoeuvre pour astronaute". En premier lieu, les deux bras de ce fauteuil à énorme dossier ne se sont pas rabattus comme Cernan s'y attendait. Il a eu du mal à abaisser ces bras à l'extrémité desquels des poignées tournantes devaient permettre à l'homme-satellite de contrôler ses évolutions au voisinage de "Gemini-9", à près de 200 milles d'altitude. L'un des deux bras a même été coincé pendant quelque temps et les efforts déployés par le cosmonaute ont profondément et défavorablement influencé sa condition physique.

En second lieu, Cernan s'est considérablement échauffé en faisant des efforts. Ses pulsations cardiaques ont atteint la cadence de 160 battements à la minute — deux fois plus que Stafford au même moment — alors que la NASA estime que le "signal rouge" s'allume à 150 au maximum.

Pire encore, essoufflé et transpirant, Cernan a ainsi embué le viseur de son scaphandre. Il a perdu, au moment où il s'efforçait d'adapter l'"AMU" à une promenade cosmique d'une demi-heure, de 80 à 100 pour cent de sa visibilité.

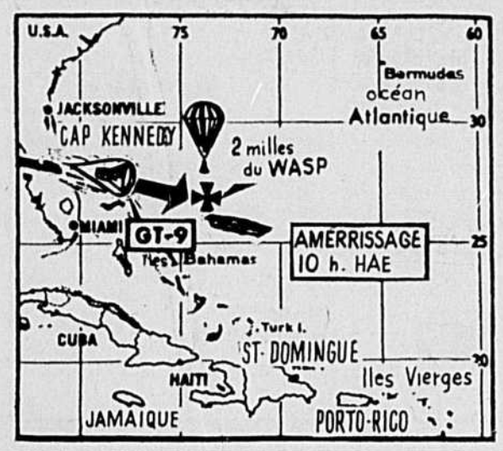
Comme si les choses, enfin, n'allaient pas assez mal, un troisième facteur a entraîné la décision du commandant de bord, Stafford, d'annuler la tentative "AMU". Jamais, au cours de ce vol "Gemini-9", les communications radiophoniques n'ont aussi mal fonctionné. Stafford et Cernan éprouvaient de grosses difficultés à se comprendre.

"Nous n'entendons qu'un mot sur trois ou quatre en provenance de "Gemini-9", a commenté en désespoir de cause le porte-parole du centre de contrôle de la NASA : "C'est presque inintelligible."

Cependant, le directeur du programme "Gemini", Charles Matthews, a qualifié, hier soir, la sortie spatiale de Gene Cernan de "jalon majeur" sur la voie de la conquête humaine de l'espace.

Hier matin, la cabine avait connu un trouble analogue à celui de "Gemini-8". En effet, la cabine s'est mise à rouler dangereusement sur elle-même, alors que les deux astronautes étaient plongés dans leurs préparatifs pour la sortie de Cernan. Les roulements s'accélérèrent à un rythme atteignant presque la cote de danger. Finalement, un contrôleur du centre spatial de Houston suggéra à Stafford de vérifier les interrupteurs des deux détecteurs d'horizon de la cabine.

Effectivement, l'équipage s'aperçut que l'un des interrupteurs avait été fermé accidentellement, ce qui avait provoqué le déséquilibre inévitable de la cabine de trois tonnes.



Mission économique du Canada en France pour stimuler les échanges

PARIS, (AFP) — La mission économique canadienne en France, a déclaré aujourd'hui M. Charles Drury, ministre fédéral du Commerce, a pour but non seulement de développer les échanges commerciaux entre les deux pays, mais aussi les échanges techniques.

"Les échanges dans le domaine technique ont une importance égale aux investissements, a ajouté M. Drury qui est à la tête de la délégation canadienne économique séjournant actuellement en France. Nous étudierons particulièrement les moyens les plus efficaces pour stimuler les échanges technologiques dans sept branches au moins de l'industrie où les deux pays ont des intérêts communs."

Le ministre canadien a également affirmé que la mission au Canada, en 1962, de M. Wilfrid Baumgartner, ancien ministre des Finances, avait permis d'assurer une collaboration entre les deux pays dans le domaine des investissements.

M. Drury a conclu son intervention en remerciant les personnalités françaises qui ont organisé la visite de la mission économique canadienne. "Nous nous sentons chez des amis", a-t-il dit.

La mission canadienne est chargée par son gouvernement d'étudier et de rédiger un rapport sur les perspectives d'expansion, sur une base réciproque, dans les secteurs suivants: 1) la coopération technique ; 2) les investissements ; 3) les liens entre les organisttions nationales analogues dans les domaines industriel, commercial et professionnel.

Dans son allocution de bienvenue aux Canadiens, M. Charles de Chambrun, secrétaire d'Etat au Commerce extérieur, a souligné la satisfaction du gouvernement français de recevoir cette mission de 22 membres, composée de représentants les plus qualifiés de l'économie canadienne.

Le secrétaire d'Etat a fait ressortir la nécessité de promouvoir les échanges entre les deux pays qui ne représentent, dans les deux sens, que 20% du commerce extérieur du Canada et de la France.

M. de Chambrun a souligné en outre l'importance de la promotion des investissements français au Canada et canadiens en France. Depuis 1962, a-t-il indiqué, les investissements français au Canada se sont multipliés par six et représentent actuellement environ 5% du total des investissements français à l'étranger.

Le Canada, de son côté, a procédé à des investissements en France dans la métallurgie, la mécanique et la chimie, et nous souhaitons que ce mouvement d'investissements s'amplifie dans les deux sens, a-t-il dit.

Les conversations se dérouleront avec la participation d'éminents spécialistes français au sein de quatre grandes commissions spécialisées : investissements, recherche scientifique, banque et échanges commerciaux. En outre, trois groupes de travail étudieront les possibilités de coopération dans les domaines de l'aéronautique, de l'électronique et du gros matériel électrique, et dans le secteur du plan de développement économique et social.

Au cours de son séjour, la délégation canadienne visitera plusieurs grandes réalisations industrielles françaises, en particulier l'usine marémotrice de la Rance, la centrale nucléaire d'énergie électrique de l'E.D.F. à Chinon, et l'usine Renault à Flins. De plus chacun des spécialistes canadiens aura des entretiens particuliers avec ses homologues français. Enfin, les membres de la mission seront reçus par M. Georges Pompidou, premier ministre, et par plusieurs membres du gouvernement, dont MM. Debré, Marcellin et de Chambrun.

Les "14" sont d'accord pour déménager le siège militaire de l'OTAN en Belgique

BRUXELLES (AFP,PC,UPI) — Les 14 alliés de l'OTAN, réunis pour étudier les conséquences de la décision française de se retirer de l'organisation militaire de l'alliance, sont parvenus aujourd'hui à un accord sur quatre points.

Ils se sont entendus sur :

1—le transfert du quartier général du SHAPE (commandement suprême allié en Europe) de Paris en Belgique, probablement non loin de Bruxelles;

2—la fusion en un seul commandement du commandement Centre-Europe, qui siège à Fontainebleau, et de ses deux sous-commandements aérien et terrestre; il est admis "en principe" que ce commandement s'installera en Allemagne occidentale, probablement à Trier, en Rhénanie;

3—le transfert du Collège de la défense de l'OTAN de Paris à Rome;

4—la suppression du groupe permanent comprenant la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, qui siégeait à Washington.

Le siège politique resterait à Paris

La décision de déménager le quartier-général militaire de l'OTAN en Belgique ne règle pas toutefois le statut du siège politique de l'OTAN, soit le Conseil des ministres de l'alliance, qui est également à Paris. La question n'a pas été abordée ce matin, mais de toute façon il y a division entre les "14" à ce sujet.

Le Canada, l'Italie, le Danemark et le Portugal, se refusant à appuyer une action hostile au gouvernement français, souhaitent que le Conseil de l'OTAN continue de siéger à Paris. Ils auraient en cela l'appui de la Turquie, de la Grèce et de la Norvège. Par contre, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale désirent que le siège politique de l'alliance soit déménagé hors de France.

Pour ce qui est du SHAPE, le gouvernement belge est disposé à l'accueillir sur son territoire, mais en excluant la possibilité d'installer des bases militaires en Belgique.

Première rebuffade

Par ailleurs, on a appris que les "14" ont subi leur première rebuffade de la part de la France. De sources diplomatiques, on sait en effet que M. Joseph Luns, de Hollande, président du groupe, a offert de rencontrer ce matin M. Couve de Murville pour l'informer des résultats des discussions des 14, mais le ministre français a repoussé cette offre afin de ne pas donner l'impression de reconnaitre officiellement les "14".

On a fourni comme explication officielle que M. Couve de Murville avait déjà rendez-vous avec le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, qui préside le Conseil de l'OTAN cette année.

Le Conseil de l'alliance doit tenir sa session régulière du printemps demain et mercredi.

Au sujet des forces françaises stationnées en Allemagne, les "14" ont déjà proposé mercredi dernier à la France de désigner une commission composée de représentants des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne fédérale, de l'Italie et des Pays-Bas, qui serait chargée de négocier avec Paris le rôle et les missions de ces forces. L'accueil très réservé de la délégation française à cette proposition laisse à penser que les "14" pourraient envisager des alternatives susceptibles de satisfaire tous les intéressés. L'affaire sera ensuite examinée en conseil ministériel demain ou mercredi.

Le sort de la "pilule" va se jouer à Rome d'ici la fin juin

CITE DU VATICAN — (UPI, AFP) — La Commission chargée par le pape d'étudier les problèmes de la régulation des naissances s'est réunie aujourd'hui en séance plénière au collège espagnol et a commencé à rédiger les recommandations qui pourraient éventuellement amener l'église catholique à modifier son attitude pour ce qui a trait à l'interdiction des pilules absorbées par voie buccale en vue de modérer les naissances.

La Commission espère pouvoir faire rapport d'ici la fin juin. La réunion qui a débuté aujourd'hui est la première depuis que le pape a constitué 16 prélats à la tête de l'organisme qui groupe près de 75 membres et qui, lui, a été mis sur pied le 7 mars dernier.

On sait que la Commission est présidée par le cardinal Ottaviani, un prélat de 75 ans de tradition conservatrice, et elle a été spécifiquement chargée d'étudier l'interdiction, par l'église catholique, de toute forme artificielle de régulation des naissances.

La tâche de la Commission consiste à dire au pape si oui ou non il est souhaitable que l'église modifie son attitude par rapport à cette question, compte tenu de l'explosion démographique inquiétante qu'on constate actuellement dans le monde.

La décision finale appartient cependant au pape. "C'est lui qui enseigne et qui a le dernier mot", a déclaré le cardinal Ottaviani. Tout ce qu'on sait pour le moment, c'est que la Commission a émis un communiqué le 28 avril dernier pour dire que ses travaux en étaient à "un stade avancé".

"Surveyor-1" a transmis 2,053 photos

PASADENA, (UPI) — La sonde lunaire "Surveyor-1" a transmis à la Terre des photographies très claires d'une montagne qui semble s'élever à 500 pieds de l'horizon lunaire. Ces photos sont parmi les 2,053 que l'engin américain a transmis à la Terre depuis son alunissage en douceur jeudi dernier.

Les spécialistes du "Jet Propulsion Laboratory" ont précisé que la montagne fait partie d'un ancien cratère fantôme déjà relevé par des téuescopes installés sur terre. Le "Surveyor", s'est posé à environ 12 milles de cette élévation.

Le retrait de Londres compromet l'avenir de l'Europe spatiale

PARIS, (AFP) — La crise latente, depuis plusieurs mois, au sein de l'organisation européenne pour la mise au point et la construction de lanceurs d'engins spatiaux (Cecles/Eldo) vient d'éclater avec le retrait par la Grande-Bretagne de sa participation financière au programme Eldo qu'elle avait fait naître.

C'est en avril 1960 que, dans le cadre d'une revision de ses conceptions stratégiques, le gouvernement britannique décidait de ne pas achever la mise au point, à des fins militaires, de sa fusée, "Blue Streak". La Grande-Bretagne invitait alors un certain nombre de pays européens à lui faire savoir s'ils accepteraient de participer à une organisation européenne qui aurait pour but la construction en commun de lanceurs de satellites lourds. Naturellement la fusée "Blue Streak" devait constituer le premier étage d'un tel lanceur. Les Anglais firent valoir qu'on épargnerait ainsi les études et recherches sur l'étage de base fort coûteuses mais certains pays ne furent pas tellement convaincus voyant plutôt dans cette offre un moyen de la part des Anglais pour terminer à moindres frais un engin qui leur avait déjà coûté $180 millions.

AUTOUR DU MONDE

Le gouverneur de São Paulo est limogé

SAO PAULO, Brésil. (PA) — Le gouverneur de la province de Sao Paulo, Adhemar de Barros, a été limogé par la dictature militaire du Brésil, apparemment parce qu'il mettait en danger les chances à lui succéder du candidat gouvernemental. Le président brésilien, Humberto Castello Branco, a également déchu de Barros de ses droits politiques pour dix ans et a nommé Laudo Natel lieutenant-gouverneur de la province jusqu'aux élections fixées au 3 septembre.

Manifestations en faveur de Bob Kennedy

JOHANNESBURG. (AFP) — Près d'un millier d'étudiants, dont quelques Indiens et Métis, mais aucun Noir, ont fait samedi un accueil enthousiaste au sénateur Robert Kennedy, à son arrivée à l'aérodrome de Johannesburg.

M. Robert Kennedy et sa suite ont été accueillis par la chanson "For he is a jolly good fellow" et des pancartes portant des inscriptions "We love you Bobby". Quelques contre-manifestants brandissaient de leur côté une pancarte portant les mots "Yankee go home".

Une petite bagarre sans conséquence a opposé peu avant l'apparition du sénateur Kennedy dans le grand hall de l'aéroport, le petit groupe d'étudiants afrikanders à quelques membres des "NUSAS" (Union nationale des étudiants sud-africains).

Strictes mesures de sécurité

KINSHASA (ex-Léopoldville) Congo (Reuter) — La police a resserré hier les mesures de sécurité, y compris la fouille des véhicules et des personnes, à la suite de trois explosions de bombes au plastic en fin de semaine. Ces attentats surviennent à la suite de la pendaison en public la semaine dernière de quatre ex-ministres du cabinet congolais. On ne déplore aucune victime, mais un restaurant fréquenté par les Européens a été démoli.

Atmosphère d'inquiétude en Argentine

BUENOS AIRES (AFP) — Pour la première fois depuis 1963, date à laquelle le président Arturo Illia accéda au pouvoir, le gouvernement et les forces armées parlent chacun un langage différent. Leurs rapports, placés jusqu'à présent dans le cadre d'une coopération sans nuages, se détériorent rapidement, et une atmosphère d'inquiétude gagne le pays.

N. Y. : démissions volontaires de 325 journalistes

NEW YORK. (PA) — La "American Newspaper Guild" de New York a remis hier à la "World Journal Tribune" une liste des noms de 325 de ses membres qui désirent quitter volontairemnt leur emploi. Cette liste serait représentative de l'ensemble des journalistes affiliées à la Guilde qui a déclenché, il y a six semaines, une grève contre la corporation, propriétaire de trois journaux à New York.

La corporation se proposait de garder à son emploi un peu plus de la moitié des 1,800 membres de la Guilde actuellement à son emploi. Ces démissions volontaires aideront donc au règlement du conflit, de l'avis même de la corporation et de la Guilde, entre lesquelles les négociations ont repris aujourd'hui.

Les bouddhistes jurent de faire du grabuge si Cao Ky et Thieu ne démisionnent pas

SAIGON. (UPI, PA, AFP) — Les bouddhistes ont formé le voeu aujourd'hui de déclencher de nouvelles manifestations antigouvernementales si les militaires ne réussissent pas à satisfaire à leurs demandes et à limoger le premier ministre Cao Ky et le chef de l'Etat Van Thieu avant minuit.

Des sources dignes de foi soutiennent que Cao Ky et Thieu n'ont aucunement l'intention de s'en aller, tout confiants qu'ils sont d'apporter un terme aux violentes manifestations de rue en se rendant aux exigences des bouddhistes, et en permettant à des représentants des religions et des groupes politiques à être intégrés au directoire militaire.

Les généraux ont officiellement invité aujourd'hui dix civils à faire partie de la junte pour aider à gouverner le pays, mais apparemment n'ont apporté rien de nouveau en vue d'apaiser la violente campagne que les bouddhistes mènent contre eux.

De sources bien informées on apprend que parmi les dix civils invités à faire partie de la junte, on compte des représentants des catholiques et des représentants des deux influentes sectes bouddhistes, Cao Dai et Hoa Hao.

Menace des modérés

Le ministre des Affaires étrangères, Tran Van Do, est au nombre de ceux qui ont été invités au directoire. Toutefois, si plusieurs des civils pressentis sont bouddhistes, il ne semble pas que l'Eglise bouddhiste unie soit représentée comme telle. On sait que ce sont surtout les membres de cette secte qui ont organisé les manifestations antigouvernementales.

Les éléments modérés font de nouveau entendre leur voix. Ils disent que c'est le Congrès qui avait créé le directoire militaire, directement responsable devant lui, et nommé le général Thieu, président du directoire, et le général Ky, chef de l'exécutif. L'Institut place le gouvernement dans une situation nouvelle en lui rappelant que c'est le Congrès, et non le directoire, qui a pleins pouvoirs et qui peut seul décider de modifications éventuelles à la composition du directoire.

On croit comprendre qu'en faisant cette mise au point, le Congrès se trouve à censurer la décision unilatérale du directoire d'inviter dix civils à faire partie du gouvernement.

Les opérations militaires

Une nouvelle flambée d'agitation politique s'est emparée de Hué après deux jours d'accalmie. Obéissant à un appel du vénérable Tri-Quang, diffusé sur les ondes de la radio bouddhiste clandestine, des milliers de fidèles ont dressé dans les rues des autels familiaux consacrés à Bouddha, autels comme on en voit dans chaque foyer. Dressés devant chaque logis, et au milieu de la chaussée, ces autels constituent des barricades d'un type nouveau.

On annonce que la 1ère Cavalerie de l'air américaine, secondée par des troupes coréennes et sud-vietnamiennes, a tué 516 Vietcongs au cours des 21 jours qu'a duré l'opération "Crazy Horse".

Les sept pays du "Comecon" tiennent un "petit sommet" secret à Moscou

MOSCOU (Reuter) — Les ministres des Affaires étrangères des pays du bloc soviétique se sont rencontrés aujourd'hui pour discuter de la sécurité européenne et de la prétention roumaine à une plus grande indépendance.

La rencontre des sept nations du bloc soviétique s'est tenue dans le plus grand secret. La présence des ministres européens de l'Est à Moscou n'a reçu aucune publicité dans la presse locale, et les autorités soviétiques ont refusé de communiquer les détails.

De source communiste, on apprend que les entretiens dureront deux ou trois jours. Ces rencontres ont lieu en même temps que celles des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN à Bruxelles, mais, selon ces sources, ce serait pure coincidence.

L'attitude roumaine est une des principales sources de tension à l'intérieur de l'alliance communiste. La Roumanie s'est prononcée contre une intégration trop poussée dans le Comecon, — l'organisation économique du bloc soviétique.

Le chef du parti communiste roumain, Nicolae Ceausescu, a déclaré ouvertement que les organisations du bloc soviétique devraient être mises au rebut parce que démodées. On s'attend à ce que le dirigeant roumain soit interrogé de près au sujet de sa politique de liberté d'action, à l'occasion des pourparlers en cours.

W.H. Benoit INC.

À CETTE ENSEIGNE

Vous trouverez le bateau et les accessoires marins de votre choix

À PRIX D'AUBAINE

En tout temps, n'oubliez pas de consulter notre maison

POUR QUALITÉ, SERVICE, BAS PRIX

Dépositaire des bateaux Crestliner, des moteurs Evinrude et O.M.C., des tondeuses Lawn-Boy, pièces de rechange, service et réparation d'hélices. Equipement de camping.

W. H. BENOIT

544, boulevard DES LAURENTIDES,

Pont-Viau, Ville de Laval — 388-9207

L'ANGLAIS EN 60 HEURES

ENSEIGNEMENT AUDIO-VISUEL AVEC LABORATOIRE EN STUDIO OU A LA MAISON

COURS DU JOUR — COURS D'ETE
COURS DU SOIR — COURS PRIVES
COURS SPECIAUX POUR ENFANTS

COLLÈGE CANADIEN DU BILINGUISME
4956, RUE HOCHELAGA, MONTREAL
Tél. 255-4091
Service téléphonique 24 heures par jour
DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

COLLEGE CANADIEN DU BILINGUISME
4956, rue Hochelaga, Montréal — Tél. 255-4091
Je désire recevoir plus de renseignements sur vos cours avec laboratoire (sans obligation)
☐ en studio ☐ à domicile
J'aimerais éprouver mes aptitudes par un test GRATUIT, ☐ sans obligation de ma part.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
PR. 6-6-66

Naissances Décès Remerciements In memoriam

BERNARD (Blanche) — A Laval-des-Rapides, le 4 juin 1966, à l'âge de 75 ans, 6 mois, est décédée Mme veuve François (Frank) Bernard, née Blanche Dufault, demeurant à Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault,
90, boul. Lévesque,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Christophe de Pont-Viau, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERTRAND (Orphila) — A Montréal, le 3 juin 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé Orphila Bertrand, époux de Rose-Emma Sarrazin. Il laisse dans le deuil Lorenzo et Armand Plouffe, Cécile (Mme Bélanger), le major O.-F. Plouffe, d'Allemagne. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave, Rosemont,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISVERT (Rosario) — Subitement, à Montréal, le 5 juin 1966, à l'âge de 39 ans est décédé Rosario Boisvert, employé d'Eugène Binette et Cie Ltée, époux de Jocelyne Galarneau. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 est avenue Laurier
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAZEAU (Georges) — A Montréal, le 5 juin 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé Georges Brazeau, époux de feu Fabiola Davenport, demeurant à 385, rue des Seigneurs. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 ouest, rue Notre-Dame,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROSSARD (Rosario) — A Montréal, le 5 juin 1966, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Rosario Brossard, fils de feu Louis Brossard et de feu Anne Trudeau, demeurant à 4637 Coolbrook. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et avenue
Notre-Dame-de-Grâce
à 9 h. 30 pour se rendre à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Juliette) — A Longueuil, le 4 juin 1966, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Damase Charron, née Juliette Brosseau, demeurant à 10 est, rue St-Laurent, à Longueuil. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Langlois et Francoeur,
163 ouest, rue St-Charles,
à Longueuil,
pour se rendre à l'église St-Antoine de Longueuil, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Ginette) — A Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 17 ans, est décédée Mlle Ginette Cloutier, fille de Benoit Cloutier et Françoise Gagnon, demeurant au 3115 de Repentigny. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Roy Inc.,
7018, rue Marseille (coin Hays),
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Sylvio) — A Montréal, le 6 juin 1966, à l'âge de 72 ans est décédé M. Sylvio Cloutier, époux d'Héléna Lapointe, père de Roger, Lucille (Mme R. Desmarais), Laurette (Mme J. Ayotte), Huguette (Mme P. Grégoire), Madeleine (Mme F. Chartrand) et de Noël. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.
5359, 11e ave, Rosemont
pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Janvier, où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CUMMINGS (Esther Miriam) — Dimanche le 5 juin 1966, est décédée Esther Miriam Cummings, épouse de feu David Louis Cummings, mère de Nathan, Maxwell, Mme Munroe Abbey (Minnie), Benjamin, Ralph et Harold; soeur de Fischel Saxe; lui survivent également 15 petits-enfants et 27 arrière-petits-enfants. Le service funèbre aura lieu lundi après-midi à 3.30 heures au salon
Paperman & Sons
Chapelle Côte-des-Neiges
5605 chemin Côte-des-Neiges
Inhumation au cimetière Shaare Zion Congregation, rue Berri. Shiva à 319 av. Clarke, Westmount.

DECES



ROBERT LONGPRE

A Chambly, à l'âge de 18 ans, est décédé accidentellement Robert Longpré, pendant quelque temps camelot au journal La Presse. Il laisse son père Léopold, sa mère, née Gisèle Martel, une soeur: Diane, 16 ans, trois frères: Jacques, 15 ans, Pierre 12 ans, Daniel, 2 ans, ainsi que de nombreux parents et amis. La dépouille mortelle est exposée au salon Desnoyers, Chambly. Les funérailles auront lieu mercredi à 10.30 à Chambly. ●

ASSEMBLEE DOLLARD DE MONTREAL
Avons le regret d'annoncer le décès de sire chevalier
G. ARMAND MARTEL
DU CONSEIL CREMAZIE
Il y aura garde d'honneur LUNDI le 6 juin à 8 h. p.m.
SALON VALLEE
6662 rue ST-DENIS
Funérailles MARDI le 7 juin à 9 h. en l'église St-Arsène
par J. M. CONTENT, fidèle navigateur

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

CUSSON (Idola Blanche) — A Montréal, le 3 juin 1966, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Arthur Cusson, née Idola Blanche Riopel, demeurant au 5913 Christophe Colomb. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 juin. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Alphonse) — A Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 81 ans, est décédé Alphonse Dion, époux de feu Maria Legendre, demeurant au Foyer St-Henri, 751, rue du Collège. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
J. M. D. Cyr,
167, boul. Ste-Rose,
Ste-Rose, Ville de Laval,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUETTE (Louis-Raymond) — A Lachine, le 4 juin 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé Louis-Raymond Duquette, époux d'Adèle Ranger, demeurant à 1001 Sherbrooke. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
620, rue Provost, à Lachine,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église du Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUROCHER (Jeannette) — A Montréal, le 5 juin 1966, à l'âge de 61 ans est décédée Mme Charlemagne Durocher née Jeannette Limoges, demeurant à 6361 des Ecores, mère de Pierrette, Jean-Guy, Jacques et Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boul. Henri-Bourassa est
pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUVAL (Romulus) — A Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé Romulus Duval, fils de feu François Duval et de feu Clara Potvin. Il laisse dans le deuil son beau-frère et sa soeur, M. et Mme L.-P. Charette (Enna Duval), plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire, Bonneville et Gingras,
4504 est, rue Ste-Catherine,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Barnabé-Apôtre, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERVAIS (Noëlla) — A Montréal, le 5 juin 1966, à l'âge de 60 ans, est décédée Noëlla Gervais, fille de feu Adélard Gervais et de feu Delphine Henaire, demeurant à 3882, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4305 ouest, rue Notre-Dame,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale Sainte-Bibiane de Richmond, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de Richmond, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GEOFFRION (Yvonne) — A Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 92 ans, est décédée Yvonne Gaudet, épouse de feu Amédée Geoffrion, ex-recorder de la Cité de Montréal et mère de Mme Jean Gagnon (Jeanne), Mme Claude Choquette (Pauline), Jacques, Amédée, Mme René Lescop (Marguerite). Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira
de la demeure de sa fille,
Mme Claude Choquette,
5364, rue Woodbury,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte était membre du tiers-ordre de Saint-François.

GIRARD (Albert) — A Montréal, le 5 juin 1966, à l'âge de 66 ans est décédé Albert Girard, époux de Aurore Groleau, père de Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922 boul. Rosemont
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Xavier) — A Montréal, le 5 juin 1966, à l'âge de 88 ans, est décédé Xavier Giroux, époux de feu Marie Amos, demeurant à 4614, rue Adam. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire, Bonneville et Gingras,
4504 est, rue Ste-Catherine,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Léonide) — A Verdun, le 3 juin 1966, à l'âge de 69 ans, est décédé Léonide Houle, époux de Jeanne Goudreau, demeurant à 477 Richard. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIBORD (Armand) — A sa demeure, 380 rue Charron, Pointe St-Charles, vendredi le 3 juin 1966, dans sa 75e année, est décédé M. Armand Guibord, époux bien-aimé d'Aurore Guibord, père de Mme P. Meti (Marguerite), Mme R. Allan (Marcelle) et de Léo Guibord. Exposé en la chapelle de
J.P. Feron and Sons,
2252 rue St-Antoine
Service en l'église St-Joseph, mardi à 10 a.m. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

HAMELIN (Albert) — A Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 37 ans, est décédé Albert Hamelin, époux de Marguerite Marcoux, autrefois de la rue Cartier, demeurant à 4845 des Erables. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Alexandre) — A Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 81 ans, est décédé Alexandre Hébert, époux de feu Yvonne Burque. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JULIEN (Jean) — A Montréal, le 5 juin 1966, à l'âge de 54 ans, 5 mois, est décédé M. J.-A. Jean Julien, expostillon, fils de feu Arthur Julien et de feu Emma Moisan, demeurant rue Chambord. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228, rue Papineau
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAEREMANS (Richard) — A Pont-Viau, le 4 juin 1966, à l'âge de 41 ans, est décédé accidentellement M. Richard Laeremans, époux de Mariette De Roost, demeurant à 424 Goineau. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault,
24, rue St-Florent,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Gilles de Pont-Viau, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLEUR-CAMPEAU (Cécile) — A Montréal, le 3 juin 1966, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Cécile Campeau, épouse de J.-Vianney Lafleur (Docteur Jim) demeurant à 7845 Boyer, appt 1. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
745 est, boul. Crémazie,
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFOREST (Lomer) — A Montréal, le 5 juin 1966, à l'âge de 54 ans, est décédé Lomer Laforest, comptable depuis plusieurs années à la Maison J. Donat Langelier, autrefois de Saint-Cyrille-de-Wendover, époux de Fernande Lapointe, père de Jocelyne. Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Saint-Cyrille-de-Wendover, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGEVIN (Gustave-A.) — A Outremont, le 4 juin 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé Gustave-A. Langevin, époux en premières noces de Marie-Anne Paré et en deuxièmes noces de Louise Rousson, demeurant à 5663 Durocher, père de Mme Roger Archambault (Gabrielle). Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111 ouest, rue Laurier,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLOIS (Paul-Emile) — A Verchères, le 5 juin 1966, à l'âge de 64 ans est décédé M. Paul-Emile Langlois, époux en 1eres noces de Annette Pelletier, et en 2èmes noces de Gertrude Bénard. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Jodoin
4 rue St-André, Verchères
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANTHIER (Donat) — A Lachine, le 5 juin 1966, à l'âge de 68 ans, est décédé Donat Lanthier, époux en premières noces de feu Ida Lalonde et en deuxièmes noces de Juliette Robitaille, demeurant à 1281, boul. MacDonald. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côteau Station, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Claire) — A Pointe-aux-Trembles, le 4 juin 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Horace Lapierre, née Claire Lessard, demeurant à 883, 8e avenue. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras
11813, rue Notre-Dame est
pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Joseph) — A Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph Lapointe, époux de Jeanne Lardon, père de Maurice et Jeannette Lapointe, de Mme René Tremblay (Madeleine), demeurant à 6576 Denormanville. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 est, rue Beaubien,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Saint-Ambroise, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Anna) — A Rivière-des-Prairies, le 5 juin 1966, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Joseph Lauzon, née Anna Gagné; mère de Roger, Mme René Droiet (Gilberte), Arthur, Mme Raymond Jolier (Thérèse), Mme veuve Roland Lauzon (Andrée), Jean-Paul, Mme Raymond Savard (Hélène), et Mme Georges Filteault (Rita). Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église St-Joseph, de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGROS (Jean-Charles) — A Ville d'Anjou, le 5 juin 1966, à l'âge de 55 ans, est décédé Jean-Charles Legros, époux d'Alice St-Jacques, demeurant à 7823 de la Loire. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la maison
J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,
à 9 heures pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONGPRE (Robert) — Accidentellement, à Chambly, le 4 juin 1966, à l'âge de 18 ans, est décédé Robert Longpré, fils de Léo-Paul Longpré et de Gisèle Martel, demeurant à 1, ave des Pins. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
20, rue des Carrières,
pour se rendre à l'église Très-Saint-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE ANNIVERSAIRE



BERNARD HOGUE

Une messe 2ième anniversaire sera célébrée le mercredi 8 juin à 4 h. 45 de l'après-midi, en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic en mémoire de Bernard Hogue. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Son épouse et son fils. ★

MARTEL (G.-Armand) — A Fabreville, le 3 juin 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé M. G.-Armand Martel, gérant de la succursale de la Régie des alcools au numéro 380 ouest, Laurier, et membre des Chevaliers de Colomb, 4e degré, époux de feu Maria Rézimbald. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
6662, rue St-Denis,
pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILOT (Adrien) — A Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 55 ans, est décédé Adrien Milot, époux de Laurette Lalonde. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 est, rue Fleury,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OLIVIER (Max) — A Terrebonne, le 4 juin 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé Max Olivier, époux de Mary Duinet, demeurant à 511, rue Chartrand, Terrebonne. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay et Fils,
756, rue St-Louis, à Terrebonne,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER — A Montréal, le 3 juin 1966, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Vve Armand Pelletier, née Murielle Côté, demeurant à 6363 Chabot. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7384 rue St-Denis,
pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Mireille) — A Montréal, le 3 juin 1966, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Vve Armand Pelletier, née Mireille Côté, demeurant à 6363 Chabot. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7384, rue St-Denis,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRAS (J.-U.) — A Outremont, le 3 juin 1966, à l'âge de 77 ans, est décédé J.-Ulric Perras (voyageur de commerce à sa retraite), époux de Camilla Lanthier. Il laisse un fils, Claude-M. Perras. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRON (Georges) — A St-Laurent, le 3 juin 1966, à l'âge de 77 ans, est décédé Georges Perron, fils de feu Médard Perron et de feu Virginie Lanciault. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix,
Ville St-Laurent,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Anges de Cartierville, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PETIT (Alexina) — A Montréal, le 6 juin 1966, à l'âge de 79 ans est décédée Mme veuve Xavier Petit, née Alexina Perron, demeurant à 2210, de Villiers. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICHETTE (Charles) — A Jacques-Cartier, le 4 juin 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé Charles Pichette, fils de feu Joseph Pichette et de feu Marie-Louise Galarneau, demeurant 2788 Ste-Hélène. Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils Inc.,
527, rue Ste-Hélène, Longueuil,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Stanislas) — A Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé Stanislas Poirier, époux de Marie-Ange Seguin, demeurant à 7129 Denormanville. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, vos dons seront acceptés pour les Soeurs Missionnaires de l'Immaculé-Conception.

RHEAUME (Thérèse) — A Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Thérèse Hébert, épouse de feu l'honorable juge Théodule Rhéaume, soeur du docteur Louis Hébert. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

ROBERT (A. Elphège) — Le 4 juin 1966, est décédé accidentellement, dans sa 63e année, A. Elphège Robert, époux d'Anita Tremblay et père de Janine. La dépouille mortelle est exposée au salon
D. A. Collins
5610 rue Sherbrooke ouest
Le service funèbre aura lieu mercredi matin à 10 heures à l'église St-Léon de Westmount. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

RUEST (Arsène) — A Montréal, le 5 juin 1966, à l'âge de 88 ans, 5 mois, est décédé Arsène Ruest, époux d'Alice Massé, demeurant à 6450, 13e ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
coin 11e ave, Rosemont,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-ONGE (Laurent) — A Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé Laurent St-Onge, époux de Lucienne Pelletier, demeurant à 3363 Rouen. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANGOLLO (Noëlla) — A l'hôpital Royal Victoria, le 5 juin 1966, est décédée Noëlla Sangollo, soeur d'Antoinette (Mme Robert Smith), Eugénie (Mme Martin), Bertha, Rita (Mme Alphonse Beaudin), Joan (Mme Yves Dubé), Gerry, Paul, Maurice, Gaspard, Robert et John Sangollo. La dépouille mortelle est exposée au salon
Jos C. Wray & Bros.
1234 rue de la Montagne
Le service funèbre aura lieu jeudi matin à 10 heures à l'église St-Jean. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

SAVAGE (Rose-Anna) — A Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée Rose-Anna Bouvrette, épouse de feu Joseph Savage. Elle laisse deux soeurs, Mme Ludger Giguère (Fabiola), Mme Léopold Ladouceur (Camilla), et deux frères, Simon et Gabriel. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SHANNON (Mary Elisabeth) — A Toronto, le 5 juin 1966, est décédée Mary Elisabeth Wafer (Minnie), épouse de feu James Shannon, mère de Walter, Bill, Jerry, Gene, Anita, Irène et Alice. Elle laisse quatre soeurs, Alice Beatty, Annie, Yvonne, et un frère, Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Kevin, où le service sera célébré à 8 h. 45, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMARD (Paul-Emile) — Subitement, à Montréal, le 4 juin 1966, à l'âge de 37 ans, est décédé Paul-Emile Simard, époux de Denise Patenaude. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMONNEAU (Emilie) — A Verdun, le 4 juin 1966, à l'âge de 78 ans, 11 mois et 10 jours, est décédée Emilia Degean, épouse en premières noces de Napoléon Lamarche et en deuxièmes noces de feu Léon Simonneau, demeurant 25, rue Lafleur, Verdun. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SUREAU (Germaine) — A Montréal, le 5 juin 1966, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Raymond Sureau, née Germaine Tellier, mère d'Yvon et Réal, un petit-fils Gilles. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave, Rosemont,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIFAULT (Alberta) — A St-Hubert, le 4 juin 1966, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Lorenzo Thifault, née Alberta Labelle, demeurant à 3655, rue Caron, à St-Hubert. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 ouest, rue Notre-Dame,
à 10 heures pour se rendre à l'église St-Isaac-Jogues de St-Hubert, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOZZI-MANZO (Frank) — A Montréal, le 5 juin 1966 à l'âge de 54 ans est décédé Frank Tozzi, époux de Ribella Luciani. Il laisse dans le deuil son beau-père Nicola Manzo, Mme Georges Brisebois (Thérèse), Charles (Mme Jos Malamo (Filemena), Tony Manzo, Mme Jos Pietromella (Marie), Mme Hector Castanzo (Adéline), Mme Jean-Jacques Viau (Ida). Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292 rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église United Church (coin Belanger et Papineau) où le service sera célébré à 2 hrs p.m. et de là au cimetière de Mont-Royal lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

TREMBLAY (Thérèse) — A Montréal, le 3 juin 1966, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Joseph Tremblay, née Thérèse Monnette, demeurant 8188 St-André. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, boul. Crémazie,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents